

I. Tous les tarses de 5 articles.

A. Corselet n'embrassant pas la base des élytres, ordinairement plus étroit. Palpes labiaux articulés.

a. 1^{er} article des tarses postérieurs plus long que les autres.

† Antennes minces, grossissant peu à peu vers l'extrémité. Palpes labiaux de 3 articles.

* 2^e article des palpes labiaux égal aux autres.

** 2^e article des palpes labiaux plus court que les autres.

α. Labre grand, tronqué.

β. Labre légèrement arrondi.

†† Antennes épaisses, ordinairement fusiformes.

* Palpes labiaux de 4 articles.

** Palpes labiaux de 3 articles.

b. 1^{er} article des tarses postérieurs égal aux autres.

* Corselet transversal, rétréci en avant.

** Corselet presque carré.

B. Corselet embrassant la base des élytres. Palpes labiaux non articulés.

II. Tarses antérieurs de 4 articles.

A. Jambes antérieures non épineuses.

a. Corselet dilaté et largement rebordé sur les côtés.

† Antennes presque fusiformes. Abdomen non relevé.

†† Antennes non fusiformes. Abdomen très relevé.

b. Corselet non dilaté ni rebordé sur les côtés.

† Tête portée sur un pédicule grêle.

* Palpes labiaux de 2 articles.

** Palpes labiaux de 3 articles.

†† Tête non portée sur un pédicule grêle.

* Palpes labiaux de 3 articles.

α. 1^{er} article des tarses postérieurs plus long que les autres.

* Antennes grêles. 2^e article des palpes labiaux plus court que les autres.

— Corps grêle. Abdomen rétréci à la base.

— Langue large, bifide.

— Corps assez grêle. Langue grêle et simple.

≡ Corps épais. Abdomen non rétréci à la base.

.. Antennes et corps épais. Palpes labiaux à articles égaux.

β. Tarses postérieurs ayant les 4 premiers articles égaux.

** Palpes labiaux de 2 articles.

α. Corselet non biseauté à la base.

* Corselet plus large que les élytres.

** Corselet plus étroit que les élytres.

β. Corselet biseauté à la base; angles postérieurs ordinairement saillants.

*** Palpes labiaux non articulés.

α. Bouche non effilée en avant.

* Corps glabre, assez luisant.

** Corps mat, à pubescence très serrée.

β. Bouche effilée en avant.

B. Jambes antérieures et intermédiaires épineuses.

III. Tous les tarses de 4 articles.

a. Antennes de 11 articles, filiformes.

* Corps entièrement d'un brun foncé.

** Moitié postérieure des élytres testacée.

b. Antennes de 10 articles, en massue.

IV. Tous les tarses de 3 articles.

V. OCALEA.

IV. CALODERA.

XII. OXYPODA.

XIV. ALEOCHARA.

XVIII. THYASOPHILA.

XIII. STICHOGLOSSA.

VIII. PHLOEOPORA.

XXVII. GYMNUSSA.

XX. DINARDA.

XXI. LOMECHUSA.

I. AUTALIA.

II. FALAGRIA.

III. TACHYTUS.

XI. LEPTUS.

VII. BOLITOCHARA.

VI. MYRMEDONIA.

X. NOMALOTA.

XIX. EURYUSA.

XVI. GYROPHENA.

XVII. PLACUSA.

XXII. SILUSA.

XXVI. MYLLENA.

XXIII. PROVOMÆA.

XXIV. PHYTOSUS.

XXV. DIGLOSSA.

IX. HYGRONEMA.

XV. OLIGOTA.

XXVIII. DEINOPSIS.

I. AUTALIA (MANNERHEIM, Brachél. 87).

Corps assez épais. Tête saillante, fortement rétrécie à la base, portée sur une espèce de coi, presque orbiculaire, un peu plus large que le corselet; labre semicirculaire; palpes maxillaires à 2^e et 3^e articles subégaux, ce dernier légèrement épais à l'extrémité. Antennes assez épaisses, de la longueur de la tête et du corselet; 1^{er} article cylindrique; les 2^e et 3^e obconiques, plus allongés que les autres. Corselet presque moitié plus étroit que les élytres, presque quadrangulaire, rétréci en avant. Elytres assez grandes, un peu plus larges que l'abdomen, légèrement arrondies sur les côtés, à peine sinuées à l'angle externe. Abdomen déprimé en dessus, convexe en dessous, relevé. Pattes médiocres. Tarses peu allongés; les 4 premiers articles des postérieurs presque égaux. — Ce genre ressemble beaucoup aux *Falagria*; il en diffère par les palpes labiaux de 2 articles seulement, par les impressions postérieures du corselet, et par les tarses postérieurs à articles presque égaux.

1. **A. impressa** OLIV. Ent. III, 42, 23 (*Staphylinus*). — Er. Gener. 47. — L. 3 mill. — D'un testacé rougeâtre, luisant, à pubescence très fine. Tête noirâtre. Corselet ayant au milieu, en avant, un petit sillon longitudinal, et en arrière 2 sillons courts, obliques, accompagnés en dehors d'une petite fossette arrondie. Elytres d'un testacé brunâtre, ayant 2 fossettes à la base. Abdomen noirâtre en arrière, extrémité d'un testacé clair. Pattes testacées. — Presque T. la Fr., commune dans les champignons.

2. **A. rivularis** GRAV. Micr. 73 (*Aleochara*). — Er. Gen. 47. — L. 2 mill. — D'un noir luisant, à pubescence très fine et rare; antennes et pattes d'un brun rougeâtre. Corselet sillonné dans sa longueur; 4 fossettes à la base, plus profondes que chez la précédente espèce. Elytres semblables. Abdomen brun à l'extrémité. — Avec la précédente, moins commune.

II. FALAGRIA (MANNERHEIM, Brachél. 86).

Forme du genre précédent. Tête presque aussi large que le corselet. Corselet rétréci vers la base, presque anguleusement arrondi sur les côtés en avant. Tarses postérieurs ayant les 4 premiers articles de longueur décroissante. — Le corselet est presque toujours fortement sillonné au milieu, l'écusson l'est quelquefois aussi. Les ♂ ont parfois une impression sur la tête.

1. *Corselet et écusson ayant un sillon longitudinal profond; côtés du corselet légèrement sinués vers la base.*

1. **F. sulcata** PAYK. Mon. Staph. 32 (*Staphylinus*). — Er. Gen. 49. — **F. casia** Er. Kœf. Brand. I, 295. — L. 2 1/4 mill. — D'un brun noir plus ou moins foncé, couverte d'une pubescence grise, fine et serrée. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, brunes ainsi que les palpes. Corselet fortement arrondi avant le milieu, rétréci à la base. Elytres plus longues que le corselet, à peu près carrées, très finement et à peine visiblement ponctuées. Pattes d'un brun testacé. — Presque T. la Fr., commune.

2. **F. sulcatula** GRAV. Mon. 151 (Aleochara). — ER. Gen. 50. — L. 2 1/4 mill. — Brune, quelquefois d'un brun rougeâtre; abdomen noirâtre au milieu; brillante, à pubescence très fine et très écartée. Antennes à peu près aussi longues que la tête et le thorax, brunes, avec la base d'un testacé rougeâtre. Elytres non visiblement ponctuées, plus courtes que celles de la *F. sulcata*. — Ressemble extrêmement à la précédente, mais s'en distingue facilement par la forme plus étroite, les antennes brunes à base rougeâtre et les élytres plus courtes. — T. la Fr.; P! assez commune.

II. Corselet seul ayant un sillon longitudinal et profond; côtés du corselet légèrement sinués vers la base.

3. **F. thoracica** CURTIS, Brit. Ent. X, 462. — ER. Gen. 52. — *F. lineolata* Lac. — L. 2 1/2 mill. — D'un brun rougeâtre, à ponctuation et à pubescence cendrée, excessivement fines; antennes brunes, base et extrémité d'un testacé rougeâtre; palpes testacés. Corselet médiocrement rétréci à la base, d'un rougeâtre clair. Ecusson uni, densément ponctué. Elytres presque carrées, un peu plus longues que le corselet, brunes. Abdomen ou tout noir, ou brun avec l'extrémité noire. Pattes d'un testacé rougeâtre clair. — Presque T. la Fr., peu rare.

III. Corselet ayant un sillon longitudinal très peu marqué ou seulement une fossette à la base.

4. **F. obscura** GRAV. Micr. 74 (Aleochara). — ER. Gen. 54. — L. 2 1/2 à 2 3/4 mill. — D'un testacé rougeâtre foncé, luisant, à pubescence serrée. Tête noire, à front convexe. Antennes de la couleur du corps. Corselet convexe, fortement arrondi sur les côtés, mais fortement rétréci à la base, de moitié plus étroit que les élytres; sillon peu marqué, disparaissant même quelquefois. Ecusson ayant à la base 2 faibles carènes peu visibles. Abdomen noirâtre à l'extrémité. ♂, vertex et corselet sillonnés. — Presque T. la Fr., moins commune que les précédentes.

5. **F. nigra** GRAV. Micr. 75 (Aleochara). — ER. Gen. 54. — L. 1 4/5 mill. — Brune ou d'un brun noir, à pubescence très fine. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, sensiblement renflées vers l'extrémité. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque arrondi, mais plus rétréci vers la base, médiocrement convexe, à sillon presque effacé; une fossette à la base, près de l'écusson, qui est uni. Elytres finement ponctuées, plus claires à l'extrémité. — P., Bondy (*C. Brisout de Barneville*); Lille (*Cusac*); Nancy (*Mathieu*); Dijon (*Rouget*); Landes (*Perris*); Tarbes (*Pandelle*); Genève (*Chevrier*).

B. Sillon du corselet entièrement effacé (*Aleochara picea* GRAV.).

III. TACHYUSA (ERICHSON, Kæf. Mark Brand. I, 307).

Corps allongé, peu déprimé. Tête saillante, arrondie, de la largeur du corselet, rétrécie à la base. Labre transverse, tronqué, ne recouvrant pas les mandibules, qui sont mutiques. Palpes maxillaires médiocrement allongés,

2^e et 3^e articles égaux, ce dernier légèrement renflé; palpes labiaux de 3 articles, 2^e article plus petit que le 1^{er}, le 3^e plus mince et un peu plus long. Antennes longues, grèles; les 3 premiers articles égaux, allongés. Corselet un peu plus étroit que les élytres. Elytres obliquement tronquées en dedans à l'extrémité; bord postérieur sinué à l'angle externe. Abdomen relevé, déprimé en dessus, convexe en dessous, ordinairement rétréci à la base. Pattes longues, grèles; les intermédiaires rapprochées à la base. Tarses postérieurs allongés, à articles décroissant de longueur. — Les *Tachyusa* vivent sur le sable humide, au bord des ruisseaux et des rivières; elles courent très vite, en relevant fortement l'abdomen, et sont difficiles à saisir. Elles ressemblent beaucoup aux *Calodera* et aux *Falagria*; elles se distinguent des secondes par les pattes plus allongées et les tarses postérieurs plus longs; des premières, par la différence du nombre des tarses et les pattes intermédiaires plus rapprochées.

A. Base de l'abdomen rougeâtre, notamment plus étroite que les élytres.

1. **T. ferialis** Er. Gen. 71. — L. 2 1/2 mill. — D'un brun noir, luisant; base des antennes et pattes testacées. Corselet d'un testacé rougeâtre, ainsi que les 2 premiers segments de l'abdomen. Elytres à peine plus longues que le corselet. Extrémité de l'abdomen très noire. — Fr. mér., assez rare; Agen! Toulouse, Montpellier (*J. Duval*); Béziers (*Marquet*); Perpignan (*C. Kiesenwetter*); Hyères (*C. Coquerel*); Marignane (*Cl. Rey*).

2. **T. balteata** Er. Gen. 71. — L. 2 à 2 1/2 mill. — D'un noir luisant; antennes d'un brun noir, quelquefois plus claires à la base. Corselet fortement rétréci à la base; une faible fossette vis-à-vis l'écusson. Elytres un peu plus longues que le corselet. Les 2 premiers segments de l'abdomen d'un testacé rougeâtre. — Fr. mér., assez commune; Landes (*Perris*); Tarbes (*Pandellé*); Strasbourg (*Mathieu*); Lyon (*Cl. Rey*).

3. **T. concinna** Hébr. Faun. Helv. I, 345. — L. 3 1/2 mill. — D'un noir bleuâtre, à pubescence cendrée, fine, à ponctuation fine, très serrée. Antennes d'un brun testacé, pâles à la base. Corselet assez convexe, un peu rétréci en avant. Elytres convexes, élargies au milieu. Abdomen noir, brillant; les deux premiers segments rouges en dessous, d'un brun roux en dessus. Pattes testacées. — Lyon, Morgon (*Cl. Rey*); Bâle, bords du Rhin (*Hébr.*).

B. Corps entièrement noir ou brun.

a. Corselet arrondi en avant sur les côtés, non sillonné longitudinalement. Abdomen rétréci à la base.

4. **T. constricta** Er. Kœf. Brand. I, 307, et Gen. 70. — L. 3 mill. — D'un brun noir, luisant, à pubescence grise, très fine; antennes d'un brun rougeâtre. Corselet légèrement rétréci à la base. Abdomen allongé, 2 fois plus étroit à la base que les élytres; à segments inégaux. Pattes d'un testacé rougeâtre. — Presque T. la Fr., assez commune.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à la suivante, mais elle est plus

grêle, l'abdomen est bien plus fortement rétréci à la base et les pattes ne sont pas foncées.

5. **T. cinctata** ER. Kœf. Brand. I, 308, et Gen. 71. — L. 3 mill. — D'un noir luisant, à pubescence fine et serrée; quelquefois un léger reflet presque bleuâtre. Antennes brunes. Corselet non rétréci à la base, offrant une impression peu visible vis-à-vis l'écusson. Abdomen de moitié plus étroit à la base que les élytres, à segments inégaux, les 3 premiers plus longs. Pattes brunes; tarses jaunâtres. — T. la Fr., commune.

6. **T. seitula** ER. Kœf. Brand. I, 308, et Gen. 72. — L. 2 2/3 mill. — D'un noir peu luisant, couverte d'une pubescence fine, d'un gris roussâtre soyeux. Antennes atteignant à peine la base du corselet, grossissant à peine vers l'extrémité; brunâtres, base testacée. Corselet assez convexe, presque aussi large que long, un peu plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés tout à fait en avant, se rétrécissant un peu en arrière; à la base, vis à vis l'écusson, une petite fossette bien marquée; en regardant de profil, on voit, sous un certain jour, une apparence de sillon longitudinal. Elytres un peu plus longues que le corselet, et plus larges à leur base que la base du corselet, moins convexes. Abdomen un peu plus étroit à la base que les élytres, uni; les 3 premiers segments ayant une impression transversale tout à fait à la base; finement ponctué. Pattes brunes, jambes et tarses testacés. — P. (Aubé), bords de la Seine, rare.

b. *Corselet presque quadrangulaire, à sillon longitudinal peu marqué. Abdomen non rétréci à la base.*

7. **T. atra** GRAV. Mon. 162 (Aleochara). — ER. Gen. 73. — L. 2 1/2 à 3 mill. — D'un noir mat, à pubescence très fine, d'un cendré soyeux. Antennes noires, plus longues que la tête et le corselet, non épaissies vers l'extrémité. Corselet un peu plus étroit que les élytres. Abdomen un peu rétréci vers l'extrémité. Pattes grêles, brunes; base, genoux et tarses jaunâtres. — Rare; P. (C. Brisout de Barnevile); Lille (Cussac); Strasbourg (Mathieu); Lyon (Cl. Rey); Perpignan (v. Kiesenwetter).

8. **T. umbratica** ER. Kœf. Brand. I, 310, et Gen. 73. — L. 2 1/2 à 3 mill. — D'un noir luisant; tête, corselet et élytres d'un brun luisant à pubescence fine, d'un gris soyeux. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, très légèrement épaissies vers l'extrémité, d'un brun rougeâtre. Tarses jaunâtres. — Rare; P. (C. Brisout de Barnevile), au bord de la Marne; Landes (Perris); Lyon (Cl. Rey).

Obs. Diffère de la précédente par sa couleur brillante, l'abdomen parallèle et les pattes rougeâtres.

C. *Corselet à sillon longitudinal large et profond. Abdomen aussi large à la base que les élytres.*

9. **T. sulcata** KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 218, et Ann. Ent. Fr. 1851, 404. — L. 2 1/2 mill. — D'un noir presque mat, à pubescence cendrée, extrêmement fine. Antennes brunes, plus claires à la base, plus longues que

la tête et le corselet, à peine épaisse vers l'extrémité. Corselet presque carré, mais rétréci vers la base, déprimé. Elytres un peu plus longues que le corselet. Abdomen presque plus large que les élytres, un peu élargi à l'extrémité. Pattes d'un brun plus ou moins clair ; tarses testacés. ♂, tête largement canaliculée. — Perpignan, au bord de la mer, très rare (v. Kiesenwetter) ; Hyères (Cl. Rey).

Obs. Cette espèce ne ressemble guère aux autres *Tachyusa*, elle a plutôt le faciès de l'*Homalota calicera*.

10. **T. concolor** Er. Gen. 126 (*Homalota*). — **T. lata** Kiesenw. Stett. Ent. Zeit. 1844, 313. — L. 3 1/2 mill. — Courte, atténuee en arrière, noire, mate, à cause d'une pubescence fine, peu visible, mais serrée. Antennes noires, aussi longues que la tête et le corselet, légèrement épaissees vers l'extrémité. Corselet transversal, légèrement arrondi sur les côtés, plus rétréci en avant qu'en arrière ; au milieu, un large sillon bien marqué. Elytres plus larges que le corselet, mais pas plus longues. Abdomen moins large que les élytres, atténueé notablement vers l'extrémité, sans pubescence grise, ce qui le fait paraître noir. Pattes noires. — P., bords de la Seine, à Charenton (*H. Brisout de Barneville*), fort rare.

Obs. 1^{re}. Cette espèce n'offre pas non plus le faciès général du genre et ressemble à certaines *Homalota* ou même un peu à une *Myllaena*.

Obs. 2^{re}. On n'a pas encore signalé en France la *T. læsa* Er. Gen. 73, qui se trouve en Angleterre et en Sardaigne. — L. 3 mill. — Déprimée. D'un noir luisant, avec le corselet sillonné dans les 2 sexes. Tête creusée chez le ♂. Antennes brunes, rougeâtres à la base. Pattes d'un roux testacé. Corselet rétréci vers la base ; côtés assez fortement arrondis en avant. Elytres aussi longues que le corselet, à ponctuation fine, serrée.

11. **T. uvida** Er. Gen. 916. — L. 3 mill. — D'un noir peu luisant, à pubescence fine, grise, serrée. Tête aussi large que le corselet, largement canaliculée, plus profondément chez le ♂. Antennes entièrement testacées, plus longues que la tête et le corselet. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, presque carré, légèrement rétréci vers la base ; angles antérieurs fortement arrondis ; largement et profondément canaliculé, ♂, plus faiblement, ♀. Elytres de la longueur du corselet. Abdomen allongé, parallèle, brillant, à pubescence plus écartée, fauve à l'extrémité. Pattes testacées. — Hyères (Cl. Rey).

Obs. Cette espèce, qui est commune à l'île de Wight, en Angleterre, sous les fucus, doit se retrouver sur notre littoral de la Manche et de l'Océan.

IV. CALODERA (MANNERHEIM, Brachél. 85).

Corps allongé, peu déprimé, ailé. Tête saillante, arrondie, presque de la largeur du corselet, plus ou moins resserrée à la base ; labre grand, tronqué, arrondi sur les côtés ; mandibules mutiques ; palpes maxillaires médiocrement allongés, 2^e et 3^e articles subégaux, ce dernier un peu épais ; palpes abiaux de 3 articles, le 3^e mince, presque égal au premier. Antennes épaisses,

presque cylindriques, mais grossissant vers l'extrémité, presque toujours longues ; les 3 premiers articles allongés, le 2^e et 3^e obconiques, les 4^e à 10^e ordinairement transverses, le dernier ovalaire. Corselet plus étroit que les élytres, presque quadrangulaire ou ovalaire. Ecusson triangulaire. Elytres tronquées à l'extrémité ; bord postérieur fortement sinué à l'angle externe. Abdomen allongé, de la largeur des élytres, parfois rétréci vers la base, déprimé en dessus, convexe en dessous. Pattes médiocrement allongées, les intermédiaires assez rapprochées à la base. Tarses allongés, les 4 premiers articles de longueur décroissante. — Ces insectes vivent presque tous dans les endroits humides ou au bord des rivières ; quelques-uns cependant sont propres aux fourmilières.

1. *Corselet dépourvu de sillon longitudinal ou n'offrant qu'un sillon très court ou très fin et presque effacé, ou enfin, par exception, très ponctué avec un sillon marqué.*

A. *Corps de couleur rougeâtre ou roussâtre. Pas de fossettes à la base du corselet, mais quelquefois un sillon.*

1. **C. nigricollis** PAYK. Faun. Suec. III, 400 (Staphylinus). — ER. Gen. 64. — L. 3 à 5 mill. — Faciès analogue à celui de la *Myrmedonia canaliculata*. Corps assez épais, un peu atténue en avant, d'un brun marron presque mat. Tête, corselet et élytres très ponctués, à pubescence jaunâtre assez serrée. Tête d'un roussâtre obscur, un peu rétrécie en arrière. Antennes d'un roux clair, fortes, plus longues que la tête et le corselet. Corselet un peu moins large que les élytres, presque carré, un peu convexe, le plus souvent noirâtre. Elytres d'un roux marron. Abdomen peu ponctué, brillant, brun avec l'extrémité rousse. Pattes d'un roux testacé. — Rare partout ; dans les bois, avec les Fourmis. P ! Saint-Germain ! Bondy ! Vernon (*C. Brisout de Barneville*) ; Lille (*E. Cussac*) ; Strasbourg (*Ott, Linder*) ; Remiremont (*Puton*) ; Lyon, Morgon (*Cl. Rey*) ; Agen ! Pyr. (*Pandellé*) ; Genève (*Héer*).

2. **C. Meek BAUDI**, Stud. Ent. 115. — *C. sulcicollis* AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 302. — L. 5 mill. — Ressemble extrêmement à la *nigricollis* ; en diffère par la ponctuation plus forte et surtout par le corselet plus rétréci en arrière, à sillon très large et assez profond, ayant la même teinte roussâtre obscure que la tête et les élytres ; l'abdomen est remarquable par une petite carène longitudinale qui se voit à la base des 4 premiers segments. — Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

Obs. A côté de cette espèce vient se placer une *Calodera*, découverte dans les Alpes piémontaises par M. *Ghiliani*, mais qui n'a pas encore été signalée en France :

C. atricollis AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 303. — L. 4 mill. — Un peu déprimée. D'un brun roussâtre, mate ; tête et corselet noirs. Tête assez fortement déprimée. Antennes très longues, dernier article presque aussi long que les 3 précédents réunis. Corselet très légèrement rétréci en arrière, plus fortement canaliculé en arrière qu'en avant. Elytres un peu plus larges, à peu près aussi longues que le corselet. Abdomen brunâtre, plus foncé vers

l'extrémité, légèrement brillant, à ponctuation plus forte, mais moins serrée que celle du corselet et des élytres. Pattes d'un testacé pâle.

3. **C. propinquæ** AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 302. — L. 4 mill. — D'un marron roussâtre, un peu brillante; ressemble beaucoup à la *C. nigricollis*, en diffère par le corselet ayant la même couleur que le reste du corps, à ponctuation beaucoup plus fine, plus écartée, à surface moins convexe, n'offrant en arrière qu'un court sillon peu sensible; les élytres sont un peu plus courtes et leur ponctuation est peut-être encore plus forte et plus confuse. — P. (Aubé), un seul individu, avec la *Formica rufa*; Morgan, près Lyon (Cl. Rey).

4. **C. unicarinata** *. — L. 4 mill. — Forme de la précédente. D'un brun foncé, assez brillant. Tête noire. Antennes plus longues que la tête et le corselet, rousses. Corselet presque carré, à ponctuation extrêmement fine; côtés faiblement arrondis; avant la base, une très faible dépression, avec un petit sillon à peine visible, disparaissant au milieu du corselet. Elytres presque planes, un peu plus larges et un peu plus longues que le corselet, à ponctuation fine, très serrée; couleur d'un brun marron obscur, plus clair vers la suture et l'angle sutural. Abdomen d'un brun noir luisant, avec l'extrémité rousse, à ponctuation indistincte; sur le 2^e segment de l'abdomen, une petite carène longitudinale, plus saillante en arrière. Pattes d'un roux clair. — Un seul ♂, pris à Meudon (Jacquemart).

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais, outre la carène abdominale, elle en diffère notablement par la fine ponctuation et la dépression des élytres, le corselet non rétréci en avant, l'abdomen imponctué et le dernier article des antennes plus court.

5. **C. forticornis** LAC. Faun. Paris, 543 (Bolitochara). — ER. Gen. 65. — L. 3 mill. — D'un brun plus ou moins foncé; élytres souvent plus pâles ou rougeâtres, assez brillantes, à pubescence rousse assez longue, un peu hérissée; abdomen noir, quelquefois roussâtre à la base, moins pubescent. Antennes épaisses, plus courtes que la tête et le corselet, d'un brun roussâtre plus ou moins foncé, dernier article brièvement ovoïde, obtus. Tête très resserrée à la base, à ponctuation très fine, écartée. Corselet légèrement convexe, presque arrondi, presque aussi large à la base que les élytres; angles postérieurs obtus; ponctuation fine et éparsa. Elytres aussi longues que le corselet, presque carrées, à ponctuation assez forte, mais peu serrée. Abdomen lisse, les 4 premiers segments ayant à la base une impression transversale rugueuse. Pattes d'un roux testacé. — P! assez commune dans les détritus aux inondations de la Seine; Rouen (Mocquerys); Lyon, Morgan (Cl. Rey); Tarbes (Pandelle).

Obs. La grosseur des antennes et la pubescence un peu hérissée du corselet et des élytres rendent cette espèce facile à reconnaître.

6. **C. rubricunda** ER. KÆF. Brand. I, 309 (Tachyusa), et Gen. 66. — L. 4 mill. — Allongée. D'un roussâtre obscur ou d'un roux testacé, quelquefois avec le corselet et la base de l'abdomen plus clairs. Antennes fortes, plus longues que la tête et le corselet, d'un testacé roussâtre, plus foncées à

l'extrémité. Corselet convexe, à peine rétréci en arrière; côtés très arrondis en avant avec les angles antérieurs; à la base, une fossette bien marquée, s'allongeant même un peu en sillon chez le ♂. Elytres plus larges, mais à peine plus longues que le corselet, peu déprimées, à ponctuation serrée, fine, mais visible, plus marquée que celle du corselet. Abdomen plus étroit à la base que les élytres, plus finement ponctué, les 3 premiers segments ayant une impression transversale à la base, les 2 suivants noirâtres, avec l'extrémité roussâtre. — Strasbourg, rare (*Ott, Mathieu*); Lyon (*Cl. Rey*); Perpignan (*v. Kiesenwetter*).

7. **C. rubens** Er. Kæf. Brand. I, 304, et Gen. 67. — L. 3 1/2 mill. — D'un roussâtre obscur, mat, à ponctuation égale, à pubescence serrée, fine, d'un cendré soyeux. Antennes fortes, à peine plus longues que la tête et le corselet, rougeâtres; les 2 premiers articles d'un testacé rougeâtre; 3^e article un peu plus court que le 2^e. Tête un peu plus étroite que le corselet, peu rétrécie à la base, noire ou d'un brun foncé. Corselet presque carré, rétréci en avant, légèrement convexe, à sillon longitudinal à peine marqué; côtés droits vers la base, légèrement arrondis en avant; une faible fossette à la base. Elytres planes, un peu plus longues et plus larges que le corselet. Abdomen non rétréci à la base, uni en dessus, noirâtre vers l'extrémité. Pattes testacées. — Lille (*Cussac*), rare; Rouen (*Mocquerys*), peu rare; Lyon, Hyères (*Cl. Rey*).

B. Corps de couleur noire ou d'un brun noir.

a. Pas de fossette à la base du corselet.

8. **C. umbrosa** Er. Kæf. Brand. I, 304, et Gen. 69. — L. 2 1/2 mill. — Allongée, déprimée, ayant assez l'aspect de *l'Homalota elongatula*. D'un noir brillant, à ponctuation très fine, à pubescence d'un gris cendré, assez longue. Antennes à peine plus courtes que la tête et le corselet, assez épaisses, d'épaisseur égale, d'un brun foncé; les 3 premiers articles parfois testacés; le 3^e plus court que le 2^e; les autres plus courts, sauf le dernier. Palpes testacés. Tête un peu plus étroite que le corselet, fortement rétrécie à la base, noire, glabre. Corselet un peu plus étroit que les élytres, un peu plus court que large, un peu déprimé, uni, de largeur égale à la base et en avant, à peine arrondi sur les côtés; d'un brun foncé luisant. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un brun rougeâtre, plus foncé sur les bords, à ponctuation bien visible. Abdomen d'un noir brillant; les 3 premiers segments avec une impression transversale à la base. Pattes testacées. — P., forêt de Saint-Germain (*C. Brisout de Barneville*), fort rare; Strasbourg (*Ott*), pas très rare.

9. **C. picta** AUB, Ann. Ent. Fr. 1850, 303. — L. 2 à 2 1/4 mill. — Un peu courte. D'un brun foncé luisant; pattes et antennes d'un testacé rougeâtre, ces dernières plus foncées vers l'extrémité et grossissant peu à peu, plus longues que la tête et le corselet; corselet et élytres à pubescence serrée, roussâtre. Corselet convexe, presque carré, avec les côtés arrondis ainsi que les angles; ponctuation fine et serrée, mais visible. Elytres un peu plus larges que le corselet, assez convexes, densément et assez fortement ponctuées.

Abdomen noirâtre, presque glabre ; les 3 premiers segments avec une forte impression transversale ; extrémité parfois rousse. — P. (Aubé), au pied des arbres ; Fontainebleau (Jacquemart) ; Strasbourg (Mathieu) ; Tournus, Mâcon (Cl. Rey) ; Tarbes (Pandelle).

Obs. Diffère de la *forticornis* par sa forme plus courte et sa taille plus petite, par les antennes plus courtes et moins épaisses, par la ponctuation plus fine et plus serrée, par le corselet plus foncé et par l'absence de pubescence hérissée.

b. *Une ou deux fossettes à la base du corselet.*

10. *C. migrata* *. — L. 2 1/4 mill. — D'un noir foncé luisant. Antennes d'un brun foncé, fortes, grossissant peu à peu, ne dépassant pas la base du corselet ; 3^e article presque de moitié plus court que le 2^e ; les autres presque d'égale longueur ; le dernier pyriforme, assez acuminé, 2 fois aussi long que les 2 précédents. Tête, corselet et élytres à ponctuation bien visible, serrée, plus forte sur ces dernières, ce qui les fait paraître un peu moins brillantes. Corselet à peine plus large que la tête, plus étroit que les élytres, faiblement rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, assez convexe, ayant à la base, vis-à-vis l'écusson, une petite fossette bien visible quoique peu profonde. Elytres grandes, un peu plus longues que le corselet. Abdomen parallèle, à ponctuation plus écartée, brillant ; les 3 premiers segments convexes, ayant à la base une impression transversale. Cuisses brunes ; genoux, jambes et tarses d'un roux clair. — P., 2 individus ; Charenton, au bord de la Seine et bois de Boulogne, sous la mousse (*C. Brisout de Barneville*).

Obs. Cette espèce ressemble assez à la *C. picina* ; mais elle est facile à distinguer, outre la couleur, par la forme du corselet rétréci en avant, muni d'une fossette à la base, par l'absence de pubescence, la ponctuation plus forte et la couleur des pattes.

11. *C. castaneipennis* *. — L. 4 mill. — Déprimée. D'un noir foncé brillant ; élytres d'un marron roussâtre avec une teinte brune sur les côtés, en arrière et autour de l'écusson. Antennes notablement plus longues que la tête et le corselet, d'un roux obscur avec les 2 ou 3 premiers articles plus clairs ; 3^e article un peu plus long que le 2^e ; les suivants de longueur égale, s'élargissant peu à peu, presque carrés ou en trapèze, bien détachés les uns des autres ; le dernier acuminé, un peu plus long que les 2 précédents. Tête à ponctuation peu visible, écartée. Corselet finement ponctué, finement pubescent, arrondi sur les côtés, plus fortement en avant où il se rétrécit ; angles postérieurs largement arrondis ; au milieu, sous un certain jour, un sillon à peine visible, ayant à la base une fossette très peu marquée. Elytres un peu plus larges que le corselet, à peine plus longues, à ponctuation fine, serrée, à pubescence fine. Abdomen d'un brun foncé brillant, un peu rétréci à la base et à l'extrémité, à ponctuation plus forte que le reste du corps, au moins dans les deux tiers de sa longueur ; les 3 premiers segments convexes et déprimés à la base. Pattes d'un roux testacé pâle. — Chantilly (*C. Brisout de Barneville*), un seul individu.

Obs. Par sa forme déprimée, cette espèce ressemble à une *Homalota*; mais elle a 5 articles aux tarses antérieurs, bien que le 4^e soit assez difficile à distinguer du cinquième.

12. C. *utiliginea* ER. Kæf. Brand. I, 305, et Gen. 67. — *Aleochara ethiops* GYL. — Long. 3 mill. — D'un noir assez luisant, paraissant lisse, à pubescence grise. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet; 3^e article égal au 2^e. Corselet assez convexe, bien plus étroit que les élytres, un peu plus long que large, se rétrécissant en arrière, avec les côtés arrondis en avant; à la base, une petite fossette transversale. Abdomen ayant les 4 premiers segments avec une forte dépression transversale à leur base. Pattes noires; tarses bruns. — P. (Aubé), un seul individu; Genève (Héer).

Obs. Ressemble à la *C. longitarsis*; en diffère par la couleur plus brillante, plus noire, la pubescence moins serrée, les pattes plus foncées, et par les 4 premiers segments à dépression transversale, tandis que chez la *C. longitarsis*, les 3 premiers seulement offrent cette particularité. C'est à tort, il nous semble, qu'ERICSSON a indiqué les quatre.

13. C. *longitarsis* ER. Kæf. Brand. I, 689, et Gen. 66. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Noire, très finement et très densément ponctuée, couverte d'une pubescence épaisse et cendrée. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, brunes, plus claires à la base; 1^{er} article testacé. Palpes d'un brun testacé. Tête un peu moins large que le corselet, assez fortement rétrécie à la base. Corselet presque carré, légèrement arrondi sur les côtés avant le milieu; angles antérieurs arrondis; peu convexe, ayant à la base une fossette transversale, et offrant au milieu, sous un certain aspect, une dépression longitudinale peu visible. Elytres un peu plus longues et plus larges que le corselet. Abdomen ayant la base des 3 premiers segments déprimés transversalement. Pattes noires; extrémité des cuisses, jambes et tarses testacés. — Presque T. la Fr., assez commune au bord des eaux.

B. D'un brun plus ou moins foncé.

14. C. *riparia* ER. Kæf. Brand. I, 305, et Gen. 68. — L. 2 1/2 mill. — D'un brun foncé, parfois avec le corselet et les élytres plus clairs, ou entièrement d'un testacé roussâtre; brillante, très finement ponctuée, à fine pubescence grise. Antennes testacées ou roussâtres, aussi longues que la tête et le corselet réunis, fortes; 3^e article de moitié plus court que le 2^e; les autres transversaux, le dernier ovalaire. Tête arrondie, de moitié plus petite que le corselet. Corselet presque arrondi, assez convexe, de moitié plus étroit que les élytres, ayant à la base 2 petites fossettes arrondies, très rapprochées. Elytres à peine plus longues que le corselet. Abdomen faiblement ponctué en dessus; les 4 premiers segments un peu convexes, déprimés à la base. — P. (Aubé), rare; Strasbourg (Ott), assez rare; Lyon, Morgon (Cl. Rey); Aigle, Jura (Héer).

15. C. *ethiops* GRAV. Micr. 77 (Aleochara). — ER. Gen. 68. — L. 1 1/2 à 2 mill. — Ressemble extrêmement à la précédente; en diffère, outre la taille plus petite, par la pubescence plus serrée, par le corselet n'ayant

à la base qu'une fossette transversale, par les élytres visiblement plus longues que le corselet et par l'abdomen densément quoique très finement ponctué, mat, d'un brun roussâtre à l'extrémité, ayant les 3 premiers segments légèrement convexes et profondément sillonnés en travers à la base ; le 3^e article des antennes est aussi plus court. — P. (Aubé); Lille (E. Cussac); Strasbourg (Ott), assez rare; Dauphiné, Morgon (Cl. Rey).

16. *C. occulta* HÉER, Faun. Helv. I, 347. — L. 2 mill. — Un peu déprimée. D'un brun noirâtre un peu brillant, à ponctuation excessivement fine, serrée, à pubescence cendrée assez serrée; antennes et pattes d'un testacé roussâtre. Antennes plus foncées au milieu, plus longues que la tête et le corselet; 2^e et 3^e articles égaux; 4^e petit, mais les autres plus gros, courts, de grosseur égale; le dernier plus long. Corselet presque carré, avec les angles et la base arrondis, mais cependant un peu rétréci en arrière; à la base une très faible impression longitudinale n'atteignant pas le milieu. Elytres plus larges mais pas plus longues que le corselet, plus pâles à la suture et aux épaules. Abdomen noirâtre, avec l'extrémité roussâtre; les 3 premiers segments avec une forte impression à la base. — Genève (Chevrier, coll. Aubé). Elle doit se trouver en France.

Obs. A côté de cette espèce Héer décrit (Faun. Helv. I, 347) une *Calodera* trouvée à Bâle et que nous ne connaissons pas : *C. pusillima*. — L. 3/4 de mill. — Déprimée. D'un brun noir, à pubescence cendrée, serrée. Antennes brunes, un peu plus longues que le corselet, à peine épaissies vers l'extrémité. Corselet presque carré, à côtés presque arrondis; déprimé; angles antérieurs aigus, les postérieurs obtus. Elytres déprimées, beaucoup plus longues que le corselet, à peine plus larges à la base, un peu élargies en arrière, mates, à pubescence grise. Abdomen noir, brillant, large, presque plus court que les élytres.

II. Corselet finement ponctué, offrant un sillon large, peu profond.

17. *C. protensa* MANN. Brachél. 86. — *C. humilis* ER. Gen. 65. — L. 2 1/2 mill. — Un peu déprimée. D'un brun noir, paraissant lisse, à pubescence d'un cendré un peu roussâtre, serrée, un peu moins sur l'abdomen. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, brunes; les premiers articles plus clairs; 2^e article presque 2 fois aussi long que le 3^e; les suivants courts, transversaux; bouche et épistome jaunes. Corselet un peu plus long que large, à peine rétréci vers la base; côtés arrondis un peu en avant; au milieu un large sillon bien visible, surtout de côté, un peu élargi en fossette à la base. Elytres plus larges, mais à peine plus longues que le corselet, assez planes. Abdomen plus foncé que le corselet et les élytres, surtout à la base, uni en dessus. Pattes roussâtres. — P. (Aubé), un seul individu; Genève (Héer.).

Obs. La description de notre insecte ne s'accorde pas avec celle d'ERICSSON; cela prouve sans doute de ce que la *C. humilis* serait une femelle à sillon du corselet peu marqué et à antennes plus courtes; la couleur des pattes est aussi différente.

18. *C. migrata* MANN. Brachél. 86. — ER. Gen. 65. — L. 3 1/2 à 4 mill.

— Allongée. Paraissant lisse, d'un noir foncé brillant, mais couverte, sur le corselet et les élytres, d'une pubescence grise très serrée, plus rare sur l'abdomen. Antennes plus longues que la tête et le corselet, d'un brun foncé ; les 2 premiers articles d'un testacé obscur. Corselet plus long que large, plus étroit que les élytres, se rétrécissant peu à peu en arrière ; côtés arrondis en avant ; au milieu, un sillon assez large, très peu marqué, se terminant vers la base dans une fossette transversale. Elytres un peu plus longues que le corselet. Abdomen ayant les 3 premiers segments avec une forte dépression transversale à la base. Pattes noires ; genoux et tarses rougeâtres. — P., Bondy (Jacquemart) ; Strasbourg (Ott), assez rare.

V. OCALÉA (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 228).

Corps peu déprimé. Tête saillante, arrondie, rétrécie à la base ; labre assez grand, arrondi, recouvrant les mandibules, qui sont mutiques ; palpes maxillaires médiocrement allongés, 2^e et 3^e articles presque égaux, le 3^e légèrement épaisse ; palpes labiaux de 3 articles. Antennes peu épaisses, les 3 premiers articles allongés. Corselet un peu plus étroit que les élytres, suborbiculaire. Ecusson triangulaire. Elytres tronquées ; bord postérieur légèrement sinué à l'angle externe. Abdomen de la largeur des élytres, déprimé en dessus, convexe en dessous. Pattes médiocrement allongées, les intermédiaires rapprochées à la base ; tarses allongés, les 4 premiers articles de longueur décroissante. — Les *Ocaléa* ressemblent aux *Calodera*, mais elles s'en distinguent par les antennes plus sveltes, à articles moins serrés, et de plus par la proportion des articles des palpes labiaux. — Ces insectes diffèrent des *Oxypoda* par le 2^e article des palpes labiaux presque égal aux autres, tandis que chez les *Oxypoda* il est moitié plus petit que le 1^{er} ; le faciès est différent ; les élytres ne sont pas tronquées en dedans, et la tête est rétrécie en arrière.

1. *O. castanea* Er. Kæf. Brand. I, 299, et Gen. 60. — L. 3 à 3 1/2 mill. — D'un brun assez foncé ; élytres plus claires, un peu roussâtres ; base des antennes et palpes d'un brun roux ; pattes d'un testacé pâle ; tête, corselet et élytres finement ponctués, à pubescence rare, fauve. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, grossissant vers l'extrémité. Tête un peu moins large que le corselet, fortement resserrée à la base, une impression transversale entre les antennes. Corselet un peu moins large que les élytres, légèrement convexe ; une fossette peu profonde vis-à-vis l'écusson. Elytres carrées, un peu plus longues que le corselet. Abdomen presque noir, avec les bords des segments d'un brun roussâtre ; brillant, vaguement et finement ponctué. — Compiègne (Boieldieu) ; Orléans ! Nancy (Mathieu) ; Lyon (Cl. Rey).

2. *O. badia* Er. Kæf. Brand. I, 300. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Ressemble beaucoup à la précédente ; en diffère par la forme plus étroite, plus parallèle, par les élytres à ponctuation bien visible, par l'abdomen d'une couleur uniforme, avec l'extrémité roussâtre ; la fossette de la base du corselet est aussi plus petite. — P., Meudon ! rare ; Remiremont (A. Puton) ; Strasbourg (Ott) ; Lyon (Cl. Rey).

3. **O. spadicea** Er. Kœf. Brand. I, 300, et Gen. 61. — L. 3 2/3 mill. — D'un brun rougeâtre, à villosité jaunâtre, couchée, peu serrée. Tête un peu plus étroite que le corselet, à peine rétrécie à la base, vaguement ponctuée. Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet, peu épaisse vers l'extrémité, d'un brun foncé. Corselet de moitié plus large que long, presque aussi large que les élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, peu convexe, densément ponctué; pas de fossette à la base. Elytres de la longueur du corselet, très ponctués. Abdomen d'un brun noir, plus clair à l'extrémité, vaguement ponctué. — Morgen, près Lyon (*Cl. Rey*).

4. **O. procera** Er. Gen. 61. — L. 4 1/2 mill. — D'un brun plus ou moins foncé, luisant, un peu noirâtre vers l'extrémité de l'abdomen; tête, corselet et élytres à pubescence grise assez serrée. Antennes plus longues que la tête et le corselet, un peu épaisse vers l'extrémité, d'un roussâtre obscur, pubescents; 3^e article un peu plus long que le 2^e. Corselet plus étroit que les élytres, convexe, arrondi à la base et sur les côtés en avant; angles postérieurs obtus; vis-à-vis l'écusson, une petite impression bien visible, transversale. Elytres souvent un peu moins foncées que le corselet, un peu plus longues, à ponctuation plus forte et serrée. Abdomen parallèle, plus étroit, plus foncé et plus brillant que les élytres. Pattes assez longues, d'un testacé clair. — Tarbes (*Pandellé*); Lyon, Morgen (*Cl. Rey*).

5. **O. decumana** Er. Gen. 62. — L. 4 à 4 1/2 mill. — D'un noir brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes aussi longues que la tête et le corselet réunis, rougeâtres ou d'un brun rougeâtre, avec le 1^{er} article foncé; dernier article aussi long que les 2 avant-derniers réunis, à extrémité obtuse. Tête et corselet finement ponctués. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large; côtés presque droits à la base, arrondis au milieu, se rétrécissant notablement en avant; angles postérieurs arrondis ainsi que la base; surface peu convexe, à ponctuation fine, peu serrée, une impression transversale vis-à-vis l'écusson. Elytres larges, un peu plus longues que le corselet, à ponctuation fine, écartée. Abdomen à ponctuation très fine, paraissant lisse au premier coup d'œil. Pattes testacées; cuisses parfois brunâtres, surtout en dessus. — Lille (*Cussac*); Dieppe (*Mocquerys*); Strasbourg (*Ott*); Pauillac, Gironde (coll. *Chevrolat*); Lyon (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*); Montpellier (*v. Kiesenwetter*); rare partout.

Obs. Un individu, communiqué par M. *Mocquerys*, d'une taille plus petite, à dernier article des antennes un peu plus court, acuminé, nous paraît le ♂ de cette espèce et ressemble extrêmement à l'*O. concolor*.

6. **O. concolor** KIESENW. in Küst. Kœf. Eur. VIII, 46. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Cette espèce ressemble extrêmement à la précédente et se confond facilement avec elle. Elle en diffère par le corselet plus étroit, se rétrécissant un peu vers la base; la pubescence est plus courte, plus raide, roussâtre; le dernier article est seulement une fois et demie aussi long que l'avant-dernier, pyriforme, acuminé; le corselet, outre la pubescence, est garni de longs poils hérissés assez nombreux; la ponctuation des élytres est assez serrée; les pattes sont d'un brun roussâtre, avec les genoux et les tarses

testacés. — Pyr.-Or., Mont-Louis (*v. Kiesenwetter*), dans la mousse humide des ruisseaux, très rare; Morgan, Hyères (*Cl. Rey*).

VI. MYRMEDONIA (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 286).

Corps oblong, large, rarement allongé et étroit. Tête saillante, rétrécie à la base; yeux médiocres, peu proéminents; labre tronqué, ne recouvrant pas l'extrémité des mandibules; celles-ci mutiques; palpes maxillaires médiocrement allongés, 2^e article plus court que le 3^e; palpes labiaux de 3 articles, de taille décroissante. Antennes assez épaisses, les 3 premiers articles allongés, le 2^e plus court que le 3^e, le dernier souvent presque acuminé. Corselet presque déprimé en dessus, souvent sillonné ou canaliculé, surtout chez les ♂. Elytres tronquées obliquement en dedans, légèrement sinuées à l'angle externe. Abdomen de la largeur des élytres, très convexe en dessous, mais presque plat en dessus. Pattes médiocrement allongées; tarses antérieurs de 4 articles, les postérieurs de 5, ceux-ci allongés, les 4 premiers de longueur décroissante; hanches intermédiaires écartées. — Ces insectes vivent autour des fourmilières et exhalent une odeur semblable à celles des fourmis. On les reconnaît facilement au milieu de ces dernières à leur abdomen relevé et touchant presque la tête; c'est principalement avec les *Formica rufa* et *fuliginosa* qu'on les rencontre, surtout sous les feuilles, à quelque distance plutôt que dans la fourmilière même. Il est difficile d'expliquer les mœurs de ces insectes; mais il est probable que l'analogie de couleur et d'odeur sert aux *Myrmedonia* à dévorer impunément les Fourmis qui leur donnent l'hospitalité.

A. Pas d'ailes.

1. **M. canaliculata** FAB. Mant. Ins. I, 121 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 36. — *Drusilla canaliculata* MANN. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Allongée, atténuee en avant, très ponctuée. D'un testacé roussâtre assez brillant: la tête et une large bande à l'extrémité de l'abdomen d'un brun noirâtre. Antennes assez fortes, brunes; base testacée. Corselet plus étroit que les élytres, finement mais assez fortement sillonné. Elytres plus courtes que le corselet, plus densément ponctuées. Abdomen peu ponctué, plus brillant. Pattes d'un testacé pâle. ♂, 6^e segment de l'abdomen échancré en dessus. — T. la Fr., très commune sous les feuilles, sous les détritus végétaux, dans les prés, les marais; quelquefois, mais bien rarement, avec des Fourmis du genre *Myrmica*.

B. Des ailes.

a. *Corps noir ou brun, base des élytres et de l'abdomen parfois roussâtres.*

2. **M. limbata** PAYK. Mon. Staph. 51 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 37. — L. 4 1/2 à 5 1/4 mill. — Corps très finement ponctué, couvert d'une pubescence fine et soyeuse, d'un brun testacé, plus clair chez le ♂, plus foncé chez la ♀; tête, disque du corselet et des élytres et une bande indéterminée sur l'abdomen bruns. Antennes assez fortes, testacées ainsi que la bouche. Corselet de la largeur des élytres, un peu moins long que large, arrondi

sur les côtés. Elytres un peu plus longues que le corselet. Abdomen pointillé en dessus, dernier segment dorsal des ♂ échancré profondément. Pattes testacées. Corselet fortement canaliculé, ♂; faiblement impressionné, ♀. — Dans toute la France tempérée, boréale et montagneuse, isolée avec la *Formica flava*. P! Orléans; Beauvais! Pyr.! Strasbourg (*Ott*); Lyon (*Cl. Rey*).

3. **M. humeralis** Grav. Micr. 90 (*Aleochara*). — Er. Gen. 38. — L. 4 1/2 à 5 1/4 mill. — Finement ponctuée, brune, couverte d'une pubescence fine et soyeuse. Antennes fortes, brunes, plus claires à la base. Tête beaucoup moins large que le corselet. Corselet presque de la largeur des élytres, un peu moins long que large, déprimé; côtés peu arrondis; une légère impression à la base et de chaque côté près le bord latéral; d'un roux testacé, quelquefois avec le disque brun. Elytres à peine plus longues que le corselet, brunes avec les épaules d'un roux testacé, ou d'un roux testacé avec le disque brun. Abdomen lisse en dessus; d'un noir brunâtre, roux testacé à la base et en dessous, rembruni à l'extrémité. Poitrine tantôt brune, tantôt d'un roux testacé obscur. Pattes d'un roux testacé. ♂, une impression sur le front et un sillon longitudinal sur le corselet; dernier segment de l'abdomen échancré en dessus. — T. la Fr., dans les fourmilières des *Formica rufa* et *fuliginosa*. P! commune; Agen! rare; Pyr. (*Pandelle*).

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; elle en diffère par le corselet à angles postérieurs plus marqués, par les élytres plus larges et par l'abdomen lisse.

4. **M. similis** Mérk. in Germ. Zeit. V, 200. — L. 3 1/2 mill. — D'un brun noirâtre, finement ponctuée. Antennes d'un brun rougeâtre, le 1^{er} article rouge. Tête finement ponctuée, noire. Corselet un peu plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés; à la base une impression transversale donnant naissance, au milieu, chez le ♂, à un sillon longitudinal qui atteint le milieu du corselet. Elytres aussi larges et aussi longues que le corselet, finement et densément ponctuées, avec une large tache humérale d'un testacé obscur. Abdomen d'un noir luisant, les 3 premiers segments finement ponctués à l'extrémité, les autres lisses, tous bordés de roussâtre. Pattes roussâtres. — P. (*Aubé*); Orléans! avec la *Formica fuliginosa*; le Mans (*Anjubault*); Lyon, Vaugneray (*Cl. Rey*); rare partout.

Obs. Ressemble, pour la forme et la couleur des élytres, à la *M. humeralis*, mais elle est bien plus petite, le corselet est plus large, plus court.

5. **M. cognata** Mérk. Stett. Ent. Zeit. 1842, 142. — L. 4 à 5 mill. — D'un brun noir, très finement ponctuée. Antennes d'un brun roux uniforme. Tête noire, offrant en arrière une carène transversale. Corselet un peu plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés et en arrière; au milieu de la base, une impression transversale visible, se prolongeant en avant en un faible sillon qui atteint le milieu du corselet; de chaque côté une impression oblique; surface très finement et densément ponctuée. Elytres à peine plus larges que le corselet, aussi longues, d'un brun foncé brillant, souvent un peu plus clair aux épaules. Abdomen lisse en dessus, assez fortement

ponctué, à pubescence sur les côtés. Pattes d'un brun rouge. — P. (Aubé); Orléans ! Lyon (Cl. Rey).

Obs. Ressemble pour la forme à la *M. humeralis*; s'en distingue par une taille plus petite, une forme plus étroite, les angles postérieurs du corselet plus arrondis et par la carène de la tête.

6. ***M. lugens* Grav.** Mon. 95 (Aleochara). — Er. Gen. 39. — L. 3 1/2 mill. — D'un brun noirâtre, densément et finement ponctuée, à pubescence très fine et très courte. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, épaisses, brunâtres, testacées à la base. Palpes d'un roux testacé. Tête moins large que le corselet, presque lisse; front quelquefois impressionné. Corselet presque de la largeur des élytres, presque 2 fois aussi large que long; côtés très arrondis; une impression à peine marquée vis-à-vis l'écusson. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un roux testacé obscur, avec la partie scutellaire et apicale externe d'un brun assez foncé. Abdomen lisse en dessus; d'un noir brillant, les 4 premiers segments étroitement bordés de testacé. Pattes testacées. — P ! Orléans ! avec la *Formica fuliginosa*; Lyon, Morgan (Cl. Rey).

7. ***M. inicollis* Mäerk.** Stett. Ent. Zeit. 1842, 143. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Courte. D'un brun noirâtre, très finement ponctuée, très voisine de la *M. lugens*, mais à corselet plus court, sans fossette à la base, et ayant un sillon longitudinal entier, peu profond. Antennes d'un brun foncé; les 2 premiers articles roux. Tête noire, visiblement et densément ponctuée. Corselet presque une fois aussi large que long, presque plus large que les élytres, arrondi sur les côtés et en arrière, finement et densément ponctué. Elytres de la longueur du corselet, d'une couleur moins foncé; quelquefois une tache humérale plus claire. Abdomen noir, lisse et luisant. Pattes rousses. ♂, corselet presque mat, finement réticulé et finement impressionné au milieu. — Presque T. la Fr., avec la *Formica fuliginosa*; P ! Orléans ! Dijon (Rouget); Strasbourg (Ott); Lyon, Morgan (Cl. Rey).

8. ***M. funesta* Grav.** Mon. 168 (Aleochara). — Er. Gen. 38. — L. 4 à 4 1/2 mill. — D'un noir foncé, luisant, à pubescence très fine, soyeuse, peu serrée. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, fortes, d'un roux testacé obscur ou brunes. Tête peu ponctuée, mais très finement. Corselet un peu moins large que les élytres, se rétrécissant notablement vers la base; angles postérieurs marqués; une petite fossette vis-à-vis l'écusson. Elytres à peine plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées. Abdomen lisse. Pattes brunes ou d'un brun noirâtre. — P ! commune dans les bois, avec la *Formica fuliginosa*; Dijon (Rouget); le Mans (Anjubault); Lyon, Néris (Cl. Rey).

Obs. Cette espèce est facile à reconnaître par sa couleur entièrement noire, et son corselet rétréci à la base, à côtés arrondis seulement en avant, un peu redressés en arrière.

9. ***M. rigida* Er.** Gen. 39, ♀. — L. 3 1/2 mill. — Noire, assez luisante, mais à pubescence d'un gris un peu roussâtre, courte, fine et serrée, et à ponctuation fine et très serrée. Antennes rousses, fortes, plus longues que la

tête et le corselet. Tête un peu plus étroite que le corselet. Corselet un peu plus étroit que les élytres; côtés arrondis en avant et légèrement rétrécis à la base; bord antérieur largement échancré; angles antérieurs un peu saillants, les postérieurs obtus. Elytres un peu plus longues que le corselet. Pattes assez longues; jambes et tarses d'un brun roux. Abdomen finement et assez densément ponctué. ♂, tête légèrement creusée en dessus, dernier article des antennes obtusément acuminé; corselet à sillon très large, assez profond; 2^e segment de l'abdomen ayant à la base un fort sillon transversal, bord postérieur échancré; 3^e segment relevé en gibbosité conique, dirigé en arrière, échancré en dessus avec 2 houppes de poils ferrugineux dans cette échancrure; 4^e segment relevé en tubercule, aplati par derrière. ♀, tête faiblement déprimée en dessus; dernier article des antennes conique, pointu; corselet uni, n'ayant qu'une très faible impression vis-à-vis l'écusson et une petite ligne longitudinale lisse; abdomen uni. — Fr. mér., fort rare.

Obs. 1^e. Nous n'avons vu qu'une ♀, trouvée à Montpellier par M. J. Duval, et deux ♂, l'un, sans localité précise, communiqué par M. Boudier, l'autre, trouvé à Lunel par M. Gougelet fils; ce dernier sexe n'a pas encore été décrit.

Obs. 2^e. Cette espèce ressemble à la *funesta* pour la forme, mais elle est plus petite et plus étroite, et plus mate à cause de la pubescence plus fine et plus serrée.

b. *Abdomen et élytres d'un roux testacé.*

10. *M. fulgida* Grav. Mon. 163 (Aleochara). — Er. Gen. 40. — L. 4 1/2 mill. — D'un noir luisant, glabre. Antennes d'un roux testacé, légèrement épaissies vers l'extrémité, atteignant le bord postérieur du corselet. Tête noire très brillante, à ponctuation grosse et épars. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, noir, luisant, à gros points épars; une petite fossette au milieu de la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, brillantes. Abdomen luisant; base des segments noirâtre, les 2 derniers ordinairement noirs. — Un seul individu pris à Dijon (Rouget).

11. *M. Maworthi* Stéph. Illustr. V, t. 26, f. 3. — *M. fulgida* var. Er. Gen. 40. — L. 6 mill. — Forme et couleur de la précédente; se distingue par la taille plus grande, le corps plus large. Antennes d'un jaune roux, parfois brunâtres au milieu. Corselet plus large, moins rétréci en arrière, moins convexe. Elytres plus longues, marquées d'une grande tache noire, triangulaire, à l'angle apical externe. Abdomen moins parallèle, une tache noire au milieu de la base du 4^e segment, 5^e et parfois le 6^e noirs. ♂, un tubercule sur le dernier segment. — P. (Aubé, Cordier), autour de fourmillières; Laval (de Marseul); Dijon (Rouget); Morgan, Néris (Cl. Rey); Vosges (A. Puton); très rare partout.

c. *Corselet et abdomen d'un jaune rougedître.*

12. *M. collaris* Payk. Faun. Suec. III, 40 (Staphylinus). — Er. Gen.

43. — L. 4 mill. — Antennes épaisse, brunes, d'un roux testacé à la base ; les 4 derniers articles jaunâtres. Tête noire, brillante, pubescente ; front presque lisse. Corselet un peu moins large que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés ; une fossette au milieu de la base ; d'un jaune rougeâtre, brillant. Elytres un peu plus longues que le corselet, noires et brillantes. Abdomen presque imponctué en dessus, d'un jaune rougeâtre, avec le 5^e et le 6^e segments noirs. Poitrine noire. Pattes jaunes. — Rare, dans les bois humides et dans les prés, au pied des arbres, souvent avec la *Formica rufa*. P. Lyon (Cl. Rey) ; Strasbourg (Ott), assez commune.

VII. BOLITOCHARA (MANNERHEIM, Brachél. 75).

Corps assez épais. Tête saillante, arrondie, fortement rétrécie à la base, un peu plus étroite que le corselet ; labre assez grand, large, légèrement arrondi, cachant les mandibules qui sont mutiques ; palpes maxillaires médiocrement allongés, 2^e et 3^e articles presque égaux, le dernier un peu épaissi ; palpes labiaux de 3 articles, le 2^e plus court que le premier, le 3^e mince, légèrement épaissi à l'extrémité. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, plus épaisses vers l'extrémité ; les 3 premiers articles un peu allongés, les 2^e et 3^e obconiques. Corselet plus étroit que les élytres, rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis. Ecusson triangulaire. Elytres tronquées ; bord postérieur distinctement sinué à l'angle externe. Abdomen de la largeur des élytres, déprimé en dessus, convexe en dessous. Pattes médiocrement allongées, les intermédiaires légèrement écartées à la base ; tarses allongés, les 4 premiers articles de longueur décroissante. — Les *Bolitochara* vivent dans les champignons. Les ♂ se distinguent par le 6^e segment de l'abdomen portant un tubercule ou des granulations.

1. **B. lucida** GRAY. Micr. 70 (Aleochara). — ER. Gen. 58. — L. 3 à 4 mill. — D'un testacé rougeâtre assez brillant ; pubescente ; antennes de la même couleur, brunes au milieu. Tête, corselet et élytres fortement ponctués. Tête et corselet parfois obscurs ; ce dernier assez convexe, rétréci en avant, ayant à la base une fossette transversale bien marquée. Elytres une fois et demie aussi larges que le corselet, d'un brun noir, avec les épaules et une petite tache à l'angle sutural d'un testacé rougeâtre, cette tache disparaît quelquefois, mais quelquefois aussi la macule humérale s'allonge vers l'angle sutural et rejoint cette tache ; une dépression scutellaire et une autre oblique de l'épaule à l'angle sutural. Abdomen ayant à la base des segments une impression transversale très ponctuée ; 4^e segment ayant souvent au milieu une tache noire ; 5^e et la base du 6^e noirs. ♂, une carène longitudinale sur le 6^e segment et une petite carène courte au bord de la suture des élytres un peu en arrière du milieu. — P. (Aubé) ; Compiègne (Chevrolat), rare ; Alsace (Linder) ; Jura (Chevrier) ; Mont-Dore, Grande-Chartreuse (Cl. Rey) ; Pyr. (Pandellé, Aubé).

2. **B. lunulata** PAYK. Mon. Staph. 58 (Staphylinus). — ER. Gen. 58. — *B. pulchra* LAC. — L. 2 à 2 1/2 mill. — D'un roux testacé ; brillante, à pubescence jaunâtre. Antennes presque de la longueur de la tête et du corselet, brunes, base testacée, dernier article d'un testacé clair. Tête noire,

brillante, assez fortement ponctuée. Corselet de moitié moins large que les élytres, à côtés arrondis; légèrement convexe, densément ponctué, ayant à la base une fossette transversale. Elytres une fois et demie plus longues que le corselet, densément et assez fortement ponctuées, d'un brun noirâtre; épaules, bords et extrémité d'un roux testacé ou d'un roux testacé avec une tache noire à l'angle externe. Abdomen ayant la base des segments déprimée transversalement et très ponctuée; le 5^e segment tout entier et la base du 6^e, parfois du 4^e, noirs. Pattes d'un testacé pâle. ♂, comme chez la *B. lucida*. — Presque T. la Fr., dans les bolets, assez commune.

3. *B. obliqua* Er. Kæf. Brand. I, 278, et Gen. 59. — *B. cincta* LAC. non Grav. — L. 2 1/2 mill. — Forme de la précédente mais plus petite, brune, peu pubescente avec la tête noire. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, assez épaisses, brunes, ferrugineuses à la base. Tête un peu moins large que le corselet. Corselet marqué à la base d'une fossette assez profonde. Elytres brunes avec une bande oblique allant de l'épaule à l'angle sutural, dilatée près de l'épaule, ferrugineuse. Abdomen peu et obsolétement ponctué, noir; segment antérieur à base roussâtre. ♂, 6^e segment granulé en dessus. Pattes d'un ferrugineux obscur. — P. (Lacordaire), très rare; Grande-Chartreuse (Cl. Rey).

B. Entièrement d'un brun noirâtre, plus clair aux épaules. — H.-Pyr. (Aubé).

VIII. PHLOEOPORA (ERICHSON, Kæf. Brand, I, 311).

Corps allongé, un peu déprimé, ailé. Tête saillante, arrondie, de la largeur du corselet, resserrée à la base; labre court, tronqué; palpes maxillaires ayant le 3^e article un peu plus long que le 2^e; palpes labiaux de 3 articles, le 2^e presque moitié du 1^{er}, le 3^e plus mince mais seulement un peu plus court que le 1^{er}. Antennes assez courtes; les 3 premiers articles légèrement allongés. Corselet un peu plus étroit que les élytres, déprimé en dessus, presque quadrangulaire. Elytres obliquement tronquées en dedans; bord postérieur légèrement sinué à l'angle externe. Abdomen allongé. Pattes courtes. Hanches intermédiaires très rapprochées. — Sous les écorces humides, surtout sous celles des pins. — Ces insectes diffèrent des *Homalota* par les tarses antérieurs de 5 articles, et des *Oxypoda* par la tête saillante, les pattes courtes et par le premier article des tarses à peine plus long que les suivants, plus court que le dernier.

1. *P. reptans* Grav. Mon. 154 (Aleochara). — Er. Gen. 77. — L. 2 1/2 mill. — D'un brun noir peu brillant, finement et densément ponctué, avec une pubescence gris-jaunâtre, très fine, serrée. Bouche d'un testacé rougâtre. Antennes testacées, un peu brunâtres vers l'extrémité, le dernier article presque acuminé. Corselet à peine plus étroit que les élytres; côtés presque droits; angles antérieurs obtus; quelquesfois une impression obsolète à la base. Elytres densément ponctuées, rouges, ordinairement brunâtres à la base. Abdomen densément ponctué; segments bordés de brun; extrémité et pattes rouges. — T. la Fr., assez commune.

2. *P. corticalis* Grav. Micr. 76 (Aleochara). — Er. Gen. 77. — L. 2 1/2 mill. — Ressemble beaucoup à la précédente; en diffère par la forme plus étroite, la couleur plus foncée, plus brillante, et la forme du corselet, plus étroit, non arrondi sur les côtés, moins convexe, faiblement rétréci vers la base; à la base, une fossette transversale plus ou moins obsolète qui disparaît quelquefois. Elytres brunes dans la moitié basilaire, le reste rougeâtre. Abdomen noir, très densément ponctué; l'extrémité souvent brune. Pattes et antennes brunes. — T. la Fr., commune.

IX. HYGRONOMA (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 312).

Corps allongé, parallèle, très déprimé. Tête saillante, presque plus large que le corselet; labre transversal, tronqué; palpes maxillaires assez courts, 3^e article un peu épais, le 4^e petit, subulé; palpes labiaux de 3 articles. Antennes filiformes; les 3 premiers articles allongés, presque égaux. Corselet à peine plus étroit que les élytres, faiblement rétréci vers la base. Pattes courtes; tous les tarses de 4 articles.

1. *H. dimidiata* Grav. Mon. 149. (Aleochara). — Er. Gen. 80. — L. 3 mill. — D'un noir mat, à pubescence d'un jaune grisâtre, fine, serrée. Tête déprimée, faiblement impressionnée au milieu. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, grossissant vers l'extrémité, brunes, avec la moitié basilaire d'un roux pâle. Corselet aussi long que large; au milieu un sillon assez large, peu profond; côtés un peu arrondis. Elytres presque de moitié plus longues que le corselet, jaunes, avec le tiers basilaire noir, bien tranché. Abdomen d'un noir brillant. Pattes jaunes. — Presque T. la Fr., au bord des étangs, dans les détritus végétaux; commune.

X. HOMALOTA (MANNERHEIM, Brachél. 73).

Corps de forme variable, presque toujours assez déprimé, presque toujours allé. Tête saillante; yeux parfois très petits; labre arrondi au bord antérieur, recouvrant les mandibules; palpes maxillaires ayant le 3^e article épais, le 4^e très grêle; languette bifide; palpes labiaux de 3 articles, le 2^e plus petit que les autres. Antennes ordinairement épaissies vers l'extrémité, les 3 premiers articles allongés, les suivants de forme assez variable. Corselet carré ou transversal, rarement rétréci à la base, parfois sillonné au milieu ou ayant une fossette à la base. Elytres ordinairement presque carrés, quelquefois rétréci à la base. Les ailes manquent dans un petit nombre d'espèces. Abdomen parallèle, ovalaire ou fusiforme. Pattes de longueur médiocre; tarses antérieurs de 4 articles, les postérieurs de 5; les 4 premiers articles courts et égaux ou presque égaux. — Ce genre est extrêmement nombreux et les espèces en sont difficiles à déterminer. Elles vivent soit sous les feuilles mortes, dans les détritus végétaux, soit sous les écorces et dans les plaies d'arbres, soit dans les excréments et les cadavres; quelques-unes se rencontrent au bord des eaux, d'autres dans les fourmilières. Les ♂ se distinguent soit par les antennes plus fortes, soit par des carènes à la base ou surtout à l'extrémité de l'abdomen; l'avant-dernier segment est très

souvent granuleux et denticulé sur le bord. Ces différences sexuelles sont d'un grand secours pour la description et la distinction des espèces.

I. *Des ailes. Yeux assez gros et saillants. Corps oblong et allongé. Abdomen parallèle ou atténue légèrement et seulement à l'extrémité.*

A. *Palpes maxillaires presque globuleux. Antennes presque cylindriques.*

1. **H. rigidicornis** ER. Gen. 82. — *Semiris fusca* HÉER. — L. 4 à 5 mill. — Antennes plus longues que la tête et le corselet, épaisses, entièrement d'un roux testacé, presque cylindriques, à articles serrés, le dernier 2 fois aussi long que le précédent, cylindrique ou obtusément acuminé à l'extrémité. Palpes d'un roux testacé; 3^e article fortement épais, presque globuleux. Tête moins large que le corselet, rétrécie à la base, finement ponctuée, d'un noir brunâtre; milieu du front un peu déprimé. Corselet un peu moins large que les élytres, presque de moitié moins long que large; côtés et base arrondis; sillon médian large, peu marqué, densément et finement ponctué, d'un noir brunâtre, peu brillant. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, d'un testacé roussâtre, peu brillantes. Abdomen noir, brillant, peu densément et finement pointillé; dernier segment d'un brun testacé, bord des autres d'un brun roussâtre. Pattes d'un testacé jaunâtre. ♂, 2^e segment de l'abdomen ayant un petit tubercule saillant. — P., au bord des étangs (*C. Brisout de Barnevile, Montagné*); dans une sablière (*Aubé*); Calais (*Reiche*); le Mans (*Anjubault*); Dijon (*Rouget*); Lyon (*Cl. Rey*); rare partout.

Obs. La forme des antennes donne à cet insecte le faciès des *Calodera*. Le renflement des palpes, caractère sur lequel est basé le genre *Semiris*, n'est qu'une exagération de ce que l'on voit chez les *H. sericans, brunnea*, etc.

B. *Palpes maxillaires non globuleux; les 2 derniers articles des antennes très grands, formant le quart ou le tiers de la longueur de l'antenne.*

2. **H. callicera** GRAV. — Mon. 153 (*Aleochara*). — ER. Gen. 84. — L. 2 mill. — D'un brun noir, mat; pubescence fine et serrée. Antennes plus longues que la tête et le corselet, assez fortes, d'un brun roussâtre; les 3 premiers articles noirâtres. Bouche testacée. Tête un peu moins large que le corselet, peu resserrée à la base, arrondie, à peine ponctuée, noirâtre; un léger sillon sur le sommet. Corselet resserré et en outre canaliculé à la base, de moitié moins large que les élytres, un peu déprimé, à peine ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées. Abdomen parallèle, finement pubescent, d'un noir de poix, brillant, lisse en dessus. Pattes testacées; cuisses brunes. Les 2 derniers articles des antennes formant le 1/3 de la longueur, ♂; le 1/4 seulement, ♀. — P! peu commune; Pyr. (*Pandellé*).

Obs. La forme des 2 derniers articles des antennes rend cette espèce très remarquable et facile à reconnaître, mais ce caractère ne nous paraît pas suffisant pour justifier la création du genre *Callicerus* de CURTIS.

C. Palpes maxillaires non globuleux; les deux derniers articles des antennes de longueur ordinaire.

a. Corselet carré ou à peine plus large que long.

+ Une fossette à la base du corselet ou un sillon longitudinal.

** Articles des antennes allongés ou au moins pas plus larges que longs.*

3. *H. umbonata* ER. Gen. 82. — L. 3 à 3 1/4 mill. — Noire, brillante, à fine pubescence grise. Antennes assez fortes, un peu plus longues que la tête et le corselet, entièrement noires, à articles pas plus longs que larges. Palpes d'un noir de poix. Tête un peu moins large que le corselet, peu et finement ponctuée, avec 2 faibles impressions sur le front. Corselet un peu moins large que les élytres, presque de moitié moins long que large; côtés et base légèrement arrondis; peu densément et finement ponctué, avec une impression peu marquée à la base. Elytres une fois et demie plus longues que le corselet, déprimées, densément et finement ponctuées, d'un testacé obscur avec le bord extérieur brunâtre. Abdomen vaguement et finement ponctué en dessus, lisse en dessous. Pattes d'un testacé brunâtre; cuisses brunâtres. ♂, 2^e segment de l'abdomen muni d'un petit tubercule, le dernier finement granulé. — Presque T. la Fr., sauf le midi; assez commune.

4. *H. Reyi* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 218. — Ann. Ent. Fr. 1851, 405. — L. 4 1/4 mill. — D'un noir brillant, à pubescence grise, fine. Tête un peu plus étroite que le corselet; palpes maxillaires d'un brun noir, les labiaux testacés. Antennes noires plus longues que la tête et le corselet, fortes, grossissant vers l'extrémité; les articles 4 à 10 presque cylindriques, courts; le dernier oblong, acuminé, un peu plus long que les 2 précédents. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, un peu plus large que long, à peine rétréci vers la base; tous les angles arrondis; une impression obsoète au milieu de la base. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, testacées, bord externe et suture brunâtres. Abdomen lisse. Pattes testacées; tarses allongés. ♂, deux carènes arquées sur le 5^e segment de l'abdomen. — Pyr. or., la Preste, au bord des ruisseaux (*v. Kiesenwetter*); Morgan Hyères (*Cl. Rey*).

Obs. Diffère de l'*umbonata* par la taille plus grande, les élytres plus larges et les carènes du 5^e segment chez le ♂.

5. *H. gramintcola* GRAV. Mon. 176 (Aleochara). — ER. Gen. 81. — *H. nigrina* AUBÉ. — L. 3 1/2 mill. — Noire, brillante, peu pubescente. Antennes grêles, peu renflées vers l'extrémité, de la longueur de la tête et du corselet, noires; 1^{er} article d'un noir de poix; le dernier acuminé, presque 2 fois aussi long que le précédent. Tête moins large que le corselet, resserrée à la base, peu et très finement ponctuée, une faible impression sur le front. Corselet un peu moins large que les élytres, presque de moitié moins long que large; base et côtés arrondis; un peu déprimé, peu et très finement ponctué; à la base une large fossette souvent prolongée au delà du milieu, parfois petite ou même presque effacée. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un brun obscur, densément ponctuées. Abdomen lisse, quelques points

épars sur les premiers segments. Pattes assez longues, d'un noir de poix ; jambes et tarses rougeâtres. ♂, front et corselet à impressions plus marquées ; dernier segment de l'abdomen granuleux. — Lille (Cussac), rare ; Lyon (Cl. Rey), assez commune.

6. *H. hypnorum* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 219. — *H. micans* REY et MULS. Opusc. Entom. 1^{er} cah. 1852, 15. — L. 3 1/2 à 4 1/2 mill. — Allongée. Noire, à pubescence fine, grisâtre et couchée, plus longue sur l'abdomen. Tête plus étroite que le corselet ; une légère impression sur le front. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, d'un roux obscur avec le 1^{er} article testacé ; les articles 4 à 10 diminuant graduellement de longueur ; le dernier en ovale allongé, plus long que les 2 précédents réunis. Corselet un peu plus large que long, un peu déprimé, à ponctuation très fine, peu serrée ; à la base une impression large, peu profonde ; un peu rétréci en arrière. Elytres un peu déprimées, plus larges à la base que le corselet, plus fortement ponctuées que ce dernier, d'un brun marron, plus clair aux épaules. Abdomen ayant le dernier segment et le bord de l'avant-dernier d'un roux obscur, ponctué à la base des segments, le 6^e presque lisse, dernier segment échancré dans les 2 sexes. Pattes testacées. ♂, un tubercule sur le 2^e segment dorsal de l'abdomen. — Avenas, près Lyon (Cl. Rey).

Obs. Diffère de l'*H. umbonata* par la couleur des pattes et des antennes, par le corselet rétréci en arrière et le dernier segment de l'abdomen non granulé dans le ♂.

7. *H. gracilicornis* ER. Gen. 86. — L. 3 mill. — Oblongue, déprimée. D'un noir un peu luisant, à pubescence grise assez serrée. Tête un peu plus étroite que le corselet avec une légère impression sur le front. Antennes minces, un peu plus longues que la tête et le corselet, noires ; les articles 2 à 10 presque égaux, le dernier en ovale-allongé. Corselet presque carré, plus étroit que les élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, densément et finement ponctué ; une petite fossette au milieu de la base. Elytres assez larges, déprimées, d'un brun foncé, plus pubescentes que le reste du corps. Abdomen assez large, presque arrondi sur les côtés, densément et moins finement ponctué que le reste du corps. Pattes testacées ; cuisses brunâtres. — P. (C. Brisout de Barnevillle), très rare ; Lyon (Cl. Rey).

8. *H. languida* ER. Kœf. Brand. I, 318, et Gen. 86. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Allongée, parallèle, déprimée. Noire, à pubescence écartée, sauf sur l'abdomen où elle est serrée. Tête arrondie, plus étroite que le corselet. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, brunes avec la base testacée, à articles un peu allongés, le dernier en ovale allongé, un peu acuminé. Corselet un peu plus étroit que les élytres, carré, un peu arrondi sur les côtés ; angles antérieurs fortement arrondis, d'un brun noir assez brillant ; à la base une fossette à peine visible. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un brun testacé. Abdomen densément et très finement ponctué ; les 2 derniers segments glabres, moins densément ponctués. Pattes testacées. ♂, un petit tubercule pointu sur le 5^e segment de l'abdomen. — P., rare (C. Brisout de Barnevillle).

9. **H. currax** KRAATZ (1). — L. 3 mill. — Presque parallèle. D'un brun noirâtre, assez brillante, à pubescence grisâtre assez serrée, surtout aux élytres. Antennes d'un brun roussâtre, grossissant un peu vers l'extrémité, bien plus longues que la tête et le corselet réunis, à articles allongés, les derniers plus courts, le dernier une fois et demie aussi long que l'avant-dernier, ovaire, un peu acuminé. Tête assez convexe, ayant une impression entre les antennes et une fossette au sommet, à ponctuation fine, assez serrée. Corselet un peu plus large que la tête, aussi long que large en avant, rétréci visiblement en arrière; angles postérieurs plus obtusément arrondis; ponctuation fine, mate, serrée; une fossette transversale à la base, et un sillon médian très fin mais visible. Elytres plus larges que le corselet, d'un quart plus longues, paraissant mates, vues de côté, à cause de la pubescence. Abdomen noir, brillant, sauf la pubescence grise, à poils noirs; une impression transversale à la base du 1^{er} segment. Pattes d'un roux testacé. ♂, 6^e segment de l'abdomen un peu granuleux, 7^e fortement échancre. — H.-Pyr. (Aubé); Pyr. or., le Vernet!

10. **H. longicollis** REY et MULS. Opusc. Entom. 1^{er} cah. 1852, 18. — L. 3 1/3 mill. — Allongé. D'un brun de poix, peu brillant; à pubescence couchée, très fine, grisâtre. Tête noire, très finement ponctuée; sur le front une petite fossette à peine marquée. Antennes grêles, plus longues que la tête et le corselet réunis, à peine plus épaisses à l'extrémité, testacées, à articles allongés; le dernier ovale, acuminé, de moitié plus long que le précédent. Corselet en carré allongé, un peu convexe, densément et finement ponctué; côtés presque droits; angles arrondis; une fossette peu marquée au milieu de la base. Elytres plus larges mais plus longues que le corselet, un peu déprimées, plus claires, finement et densément ponctuées. Abdomen noir, chaque segment bordé de roussâtre; les 5 premiers densément mais très finement ponctués, mats; les 6^e et 7^e presque lisses, brillants. Pattes testacées. ♂, 6^e segment de l'abdomen offrant en dessus un petit tubercule pointu; le 7^e terminé par 4 pointes courtes, les 2 intermédiaires rapprochées, larges, fendues. ♀, 6^e et 7^e segments entiers, le dernier arrondi. — Beaujolais, rare (Rey et Mulsant).

Obs. Le corselet et les élytres sont quelquefois d'un roux testacé. Elle ressemble un peu à *elongatula*, mais en diffère par l'absence de sillon au corselet et par la ponctuation plus serrée de l'abdomen.

11. **H. punctipennis** KRAATZ. — L. 2 mill. — Oblongue, déprimée. D'un noir brillant avec les élytres un peu brunâtres; à pubescence grisâtre, peu serrée. Tête un peu moins étroite que le corselet, à ponctuation assez grosse, peu profonde et peu serrée; bouche et palpes d'un brun foncé. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, grossissant vers l'extrémité, d'un brun n'irâtre; 1^{er} article grand et épais; 2^e article 2 fois aussi long que le 3^e; articles 5 à 10 non transversaux, un peu plus longs

(1) Les noms d'espèces et de genres suivis du nom de KRAATZ, sans indication d'ouvrage, seront publiés prochainement dans: *Naturgeschichte der Insekten Deutschlands begonnen von F. ERICSSON, fortgesetzt von SCHAUM, KRAATZ und v. KLESENWERTHER*. Ces renseignements nous ont été communiqués par M. KRAATZ avec une compréhension dont nous le remercions.

que larges ; le dernier ovalaire, presque conique, un peu moins long que les 2 précédents. Corselet aussi long que large, arrondi sur les côtés en avant ainsi que les angles antérieurs, très légèrement sinué sur les côtés avant la base qui est arrondie; angles postérieurs obtus; ponctuation assez forte et serrée; une faible impression transversale à la base. Elytres notamment plus larges que le corselet, presque carrées, déprimées; épaules bien marquées mais arrondies; bord postérieur faiblement sinué; ponctuation assez grosse, peu serrée, bien visible. Abdomen lisse, d'un noir brillant avec des poils roux sur les côtés. Pattes d'un roussâtre obscur; cuisses plus foncées. — P., Vincennes, dans les bolets, fort rare (*C. Brisout de Barneville*).

Obs. Cette espèce est fort remarquable par la forte ponctuation du corselet et des élytres et par la forme large et déprimée de ces dernières.

12. **H. labialis** ER. KÆF. Brand. I, 699, et Gen. 88. — L. 2 1/2 à 2 2/3 mill. — Facès d'une *Tachysus*. D'un noir brillant, à pubescence grise, peu serrée. Antennes assez grêles, un peu plus longues que la tête et le corselet, noires, les 3 ou 4 premiers articles roussâtres; le dernier oblong, presque acuminé. Tête un peu moins large que le corselet, arrondie, finement pointillée. Corselet moins large que les élytres, aussi long que large, arrondi sur les côtés en avant, retrécit à la base, très finement ponctué, marqué d'une petite fossette transversale à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, assez densément et finement ponctuées. Abdomen parallèle, densément et assez finement ponctué. Pattes d'un brun roussâtre; cuisses noirâtres. ♂, antennes un peu plus longues; une impression sur le front. — P. (*Aubé*); Charenton, au bord de la Seine (*C. Brisout de Barneville*), commune; Tarbes (*Pandellé*), commune; Lyon (*Cl. Rey*); Genève (*Chevrier*).

13. **H. pavens** ER. KÆF. Brand. I, 689, et Gen. 85. — L. 2 1/2 à 4 mill. — Facès de l'*H. elongatula*, plus grande, plus densément ponctuée, plus mate; noire, à pubescence grise très fine et serrée. Tête un peu moins large que le corselet, arrondie; bouche testacée. Antennes presque plus longues que la tête et le corselet, brunes, testacées à la base, légèrement épaisse vers l'extrémité; à articles un peu allongés; le 10^e plus court; le dernier ovale, obtusément acuminé. Corselet un peu plus étroit que les élytres, carré; côtés arrondis en avant; un sillon méian peu visible, souvent effacé; fossette de la base quelquefois très grande, prolongée en avant. Elytres un peu plus longues que le corselet, brunes ou d'un testacé brunâtre. Abdomen brillant, très finement ponctué; 5^e segment lisse et glabre. Pattes testacées. ♂, 5^e segment de l'abdomen offrant une petite crête saillante, bien visible. — P. (*C. Brisout de Barneville*); Agen! assez rare; Lyon (*Cl. Rey*).

14. **H. hygrotophila** KRAATZ. — L. 4 1/2 mill. — Peu parallèle. D'un brun noir assez luisant; à pubescence d'un gris roussâtre, très fine, assez serrée. Tête plus étroite que le corselet, finement mais densément ponctuée. Antennes brunes avec le 1^{er} article roussâtre, un peu plus longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité; les premiers articles allongés; les 8^e, 9^e 10^e presque carrés; le dernier ovalaire, une fois et demie aussi long que l'avant-dernier, très pointu ♂, obtus ♀. Corselet presque

carré, un peu plus large que long ; angles postérieurs arrondis ; à la base, une faible impression transversale se prolongeant parfois au milieu en commencement de sillon ; ponctuation bien visible et serrée. Elytres plus larges que le corselet, d'un quart plus longues, un peu déprimées ; une forte impression sur la base de chacune ; d'un roussâtre obscur, un peu plus foncées à la base et sur les côtés, à pubescence serrée, ce qui les fait paraître un peu mates. Abdomen brillant avec l'extrémité roussâtre ; les 3 premiers segments ayant une impression transversale ; ponctuation des 4 premiers segments fine et écartée, peu visible, le 5^e paraissant presque lisse. Pattes rousses. ♂, abdomen ayant un petit tubercule sur le 4^e segment. — P. (Aubé) ; Charenton (*H. Brisout de Barneville*) ; Lille (Cussac).

Obs. Ressemble beaucoup à *l'umbonata* ; en diffère par l'abdomen atténué légèrement en arrière et la taille plus grande.

15. ***H. luridipennis* MANN.** Brachél. 77 (Bolitochara). — ***H. producta* REY et MULS.** Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 22. — L. 3 à 4 mill. — Allongée, un peu déprimée. D'un noir presque mat, à pubescence grise. Tête finement ponctuée. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, à peine plus épaisses à l'extrémité, rousses ; 2^e article un peu plus long que le 3^e ; les autres obconiques, pas plus larges que longs ; le dernier ovale, acuminé. Corselet légèrement transversal, presque aussi large que les élytres, un peu rétréci en arrière, densément et finement ponctué ; ayant à la base une fossette parfois effacée ou qui se prolonge en forme de faible sillon ; côtés sinués vers la base. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, d'un roux testacé presque mat, finement et densément ponctuées. Abdomen brillant ; bord de chaque segment d'un roux testacé ; les 1^{er}, 2^{er}, 3^{er}, 4^{er} et 7^e assez densément et finement ponctués ; le 5^e à peine ponctué ; le 6^e presque lisse. Pattes testacées. ♂, 7^e segment abdominal échancré, 7^e segment inférieur se redressant en lame triangulaire tronquée, la troncature légèrement échancrée ; ♀, 7^e segment faiblement échancré, 7^e segment inférieur prolongé en triangle arrondi au sommet. — P. (Aubé) ; Lyon, Beaujolais (Rey et Mulsant), rare.

Obs. Ressemble beaucoup à *l'elongatula*, à laquelle ERICHSON l'avait réunie ; en diffère par la taille plus forte, les antennes plus longues, le corselet rétréci en arrière et l'abdomen plus densément ponctué.

16. ***H. nitida* KRAATZ.** — L. 2 1/2 mill. — Moins parallèle que les précédentes. D'un brun noir assez brillant avec les élytres souvent moins foncées, à pubescence rare et très fine. Tête plus étroite que le corselet. Antennes notablement plus longues que la tête et le corselet réunis, d'un brun foncé, grossissant visiblement vers l'extrémité, mais à articles allongés vers la base, diminuant peu à peu de longueur ; les 8^e, 9^e et 10^e presque carrés ; le dernier ovalaire, un peu acuminé, aussi long que les deux avant-derniers réunis. Corselet à peine plus étroit que les élytres, un peu convexe, fortement arrondi à la base et aux angles postérieurs ; ponctuation très fine, écartée ; fossette de la base très petite, peu enfoncée. Elytres un peu déprimées, à ponctuation plus grosse et plus serrée ; un peu plus longues que le corselet. Abdomen brillant, à ponctuation faible, très écartée ; les

2 derniers segments moins foncés; à poils noirs assez nombreux; une impression transversale à la base des 3 premiers segments. Pattes roussâtres. ♂, 6^e segment abdominal couvert de fines aspérités écartées; le 7^e petit, en triangle tronqué. — P! avec la *Formica rufa*, pas très commune.

Obs. Ressemble beaucoup à la *graminicola*; en diffère par les antennes à articles un peu plus courts, le dernier moins acuminé, par le corselet moins large, par la ponctuation et la pubescence bien moins visibles.

17. **H. occulta** ER. KÆF. Brand. I, 317, et Gen. 83. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Parallèle. D'un noir mat, à pubescence grise extrêmement fine. Antennes noires, pas plus longues que la tête et le corselet, non épaisse vers l'extrémité, à articles pas plus larges que longs; le dernier ovalaire, acuminé. Tête de la largeur du corselet. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque de moitié plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés, un peu rétréci vers la base; une fossette basilaire et quelquefois un sillon médian peu marqué. Elytres une fois et demie plus larges que le corselet, finement ridées comme lui, d'un brun foncé. Abdomen brillant; les 4 premiers segments à ponctuation écartée, les derniers presque lisses. Pattes d'un brun testacé. ♂, une légère impression sur le front; 6^e segment de l'abdomen échancré avec les bords latéraux relevés. — P. (*Aubé*); quelquefois commune dans les cadavres desséchés; Lyon, Bugey (*Cl. Rey*).

18. **H. thinoboides** KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1854, 125. — L. 2 mill. — Etroite, parallèle, déprimée. Noire, assez brillante; à ponctuation serrée, extrêmement fine; à pubescence grise, serrée, sur la tête, le corselet et les élytres. Tête à peine plus étroite que le corselet, ayant ordinairement une légère impression sur le front. Antennes plus longues que la tête et le corselet réunis, grossissant vers l'extrémité; les articles 4 à 10 égaux, à peine plus longs que larges; le dernier ovalaire, une fois et demie aussi long que l'avant-dernier. Corselet carré, un peu plus étroit que les élytres; côtés presques droits, angles à peine arrondis; un sillon médian bien marqué, surtout à la base. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, presque mates. Abdomen d'un noir brillant, entièrement mais très finement ponctué. Pattes testacées; cuisses brunâtres. ♂, dernier segment de l'abdomen finement granuleux. — P. (*Aubé*), sur les quais; Lyon (*Cl. Rey*).

Obs. Ressemble à l'*H. vilis*, en diffère par la taille plus grande, la pubescence plus serrée, les antennes plus fortes et le corselet sillonné.

19. **H. fluviatilis** KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1854, 124. — *H. gaganina* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 37. — L. 2 1/2 mill. — Déprimée. Noire, assez brillante, à ponctuation fine et serrée. Tête un peu plus étroite que le corselet; souvent une légère fossette au milieu du front. Antennes noires; plus longues que la tête et le corselet réunis, grèles, non épaisse vers l'extrémité; les articles 3 à 10 égaux; le dernier une fois et demie aussi long que l'avant-dernier. Corselet plus étroit que les élytres, un peu plus large que long, non rétréci en arrière; une fossette au milieu de la base et un sillon médian plus ou moins profond. Elytres déprimées, un peu plus longues que le corselet, d'un brun noirâtre. Abdomen moins

finement ponctué; le 5^e segment moins densément que les autres. Pattes testacées; cuisses brunâtres. — Beaujolais, très rare (*Cl. Rey*), au bord des eaux.

Obs. 1^e. Ressemble à l'*H. vilitis*; en diffère par la taille plus grande et la forme plus large, les antennes plus noires, la ponctuation moins serrée et le sillon du corselet. Ressemble aussi à l'*H. gracilicornis*; en diffère par la taille bien plus petite, les élytres plus foncées et la forme des antennes.

Obs. 2^e. Nous avons préféré le nom de *fluvialis*, quoique postérieur, parce qu'il existe déjà une *H. gagatina* BAUDI, Stud. Ent. 2^e cah. 1848, 119.

20. *H. fragilis* KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1854, 125. — L. 1 1/2 mill. — Parallèle, déprimée. D'un noir peu brillant; à pubescence grise, fine, serrée. Tête un peu moins large que le corselet, largement mais faiblement creusée au milieu. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, pas très minces, mais d'égale grosseur, d'un brun noircâtre; à articles oboéniques, presque égaux à partir du 3^e; le dernier ovalaire, non acuminé. Corselet un peu plus étroit que les élytres, à peine plus large que long, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, un peu rétréci vers la base, à ponctuation très fine, serrée; un sillon médian plus ou moins apparent, n'atteignant pas le bord antérieur et commençant souvent dans une fossette. Elytres de moitié plus longues que le corselet, déprimées. Abdomen ayant une impression transversale à la base des 3 premiers segments; le 5^e moins densément ponctué. Pattes testacées. — Mont-de-Marsan, St-Sever (*Aubé*); Lyon (*Cl. Rey*), au bord des eaux.

Obs. Diffère de l'*H. fluvialis* par le corselet moins large et les antennes moins grêles.

** *Articles des antennes transversaux, plus larges que longs, ou, plus rarement, presque carrés.*

21. *H. velata* ER. KÆF. Brand. I, 319, et Gen. 88. — L. 2 1/4 mill. — D'un noir peu brillant, entièrement couverte d'une pubescence cendrée, fine, très serrée. Tête un peu plus étroite que le corselet. Antennes brunes, jaunes à la base ou jaunes avec l'extrémité obscure, plus courtes que la tête et le corselet, à peine épaissies vers l'extrémité; avant-derniers articles un peu plus larges que longs, le dernier ovalaire. Corselet de moitié plus large que long, un peu plus étroit que les élytres, à peine rétréci à la base. Elytres de moitié plus longues que le corselet. Abdomen un peu plus étroit vers la base; les 3 premiers segments ayant à la base une assez forte impression transversale. Pattes d'un jaunâtre pâle. — P., bords de la Seine (*Aubé*, *C. Brisout de Barneville*); Lyon (*Cl. Rey*).

Obs. Cette espèce a un peu le faciès d'une *Tachysa* et de l'*H. gregaria*. Le corselet offre quelquefois, sous un certain jour, une faible dépression longitudinale.

22. *H. gregaria* Er. Gen. 87. — *Tachyusa immunita* Er. Gen. 916. — L. 3 mill. — Parallèle, un peu déprimée. Noire, peu brillante, couverte d'une fine pubescence grise; corselet et élytres d'un noir brunâtre. Antennes entièrement d'un brun roussâtre; un peu plus longues que la tête et le corselet, assez épaissies vers l'extrémité; les articles 4 à 10 presque cylindriques, à peine plus courts que larges; le dernier oblong. Tête presque aussi large que le corselet, assez fortement rétrécie à la base. Corselet un peu plus étroit que les élytres, pas plus large que long, un peu déprimé; une faible impression à la base, se prolongeant plus ou moins en avant. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées. Abdomen brillant, finement mais densément ponctué sur les 4 premiers segments, les 2 derniers presques lisses; extrémité roussâtre. Pattes testacées. ♂, corselet largement sillonné; 6^e segment de l'abdomen ponctué. — Au bord des eaux, dans presque T. la Fr.; peu commune.

Obs. C'est à tort qu'ERICHSON a placé cet insecte parmi les *Tachyusa*; car, bien que les tarses postérieurs soient assez allongés, le 1^{er} article n'est pas plus long que le 2^e.

23. *H. vilis* Er. Kœf. Brand. I, 325, et Gen. 97. — L. 2 mill. — Forme de l'*H. elongatula* mais beaucoup plus petite, étroite, parallèle. D'un brun foncé, mat, à pubescence extrêmement fine. Tête presque aussi large que le corselet; un faible sillon sur le front. Antennes d'un brun rougeâtre, de la longueur de la tête et du corselet, peu épaissies vers l'extrémité; les articles 4 à 10 à peine plus larges que longs; le dernier ovalaire. Corselet un peu plus étroit que les élytres, un peu plus large que long; côtés presque droits, tous les angles arrondis; à la base, une petite fossette peu visible. Elytres plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, paraissant un peu plus claires à l'extrémité. Abdomen d'un noir brillant, densément et finement ponctué, à pubescence grise plus visible; extrémité d'un brun rougeâtre. Pattes testacées. — P., au bord des étangs (*Aubé, C. Brisout de Barneville*); Lille (*Cussac*), rare.

24. *H. cœsula* Er. Gen. 97. — L. 1 1/2 mill. — Parallèle, assez déprimée. D'un brun noir assez brillant, à pubescence grise, fine et éparsé. Tête aussi large que le corselet, non resserrée à la base. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité, d'un testacé obscur; avant-derniers articles transversaux, le dernier ovalaire. Corselet presque aussi large que les élytres, à peine plus court que large; côtés presque droits; angles postérieurs arrondis comme la base; sillon médian assez marqué, s'effaçant parfois en avant. Elytres pas plus longues que le corselet, déprimées. Abdomen d'un noir luisant, brun à l'extrémité, finement ponctué sur les 3 premiers segments, les autres lisses. Pattes testacées. — P., bois de Boulogne, fort rare; Bouray, dans une sablière (*C. Brisout de Barneville*).

Obs. Diffère de l'*H. vilis* par la taille plus petite, la forme moins déprimée, plus courte et par le corselet assez fortement sillonné.

25. *H. elongatula* GRAV. Micr. 79 (*Aleochara*). — Er. Gen. 89. — *Bolitochara oblonga* LAC. — L. 2 1/2 à 3 1/2 mill. — Parallèle, un peu

déprimée. D'un noir assez brillant, à pubescence soyeuse. Tête un peu plus étroite que le corselet, densément et très finement ponctuée. Antennes plus longues que la tête et le corselet, épaisses vers l'extrémité, brunes avec la base testacée ; les articles 4 à 8 obconiques ; les 9^e et 10^e à peine plus courts que larges ; le dernier acuminé, une fois et demie aussi long que le précédent. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque carré, non rétréci à la base, très densément et finement ponctué ; un sillon longitudinal bien visible ordinairement, mais parfois effacé et remplacé soit par une dépression longitudinale, soit par une fossette à la base. Elytres de longueur variable, quelquefois à peine plus longues que le corselet, d'un brun roussâtre plus ou moins foncé. Abdomen brillant, à ponctuation très fine, peu marquée ; dernier segment roussâtre. Pattes d'un testacé pâle. — T. la Fr., commune.

B. D'un brun roussâtre avec la tête et une bande avant l'extrémité de l'abdomen noirâtres (*Bolitochara longiuscula* LAC.).

C. Taille plus grande (4 mill.), antennes plus épaisses (*Aleochara terminalis* GRAV.). — Lille (Cussac).

Obs. Cette espèce est presque impossible à caractériser ; elle varie extrêmement, soit pour la forme du sillon du corselet, soit pour la longueur des élytres, soit pour la ponctuation de l'abdomen ; les antennes sont parfois entièrement noires.

26. **H. inctuosa** REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 35. — L. 1 3/4 mill. — Parallèle, un peu déprimée. D'un noir brillant, à pubescence soyeuse, grisâtre. Tête presque aussi large que le corselet ; un sillon frontal. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, un peu plus épaisses à l'extrémité, noires ; 3^e article plus court que le 2^e ; les articles 4 à 10 un peu transversaux ; le dernier ovale, de moitié plus long que le précédent. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque carré, légèrement arrondi à la base et sur les côtés ; angles postérieurs obtus ; au milieu de la base, une impression se prolongeant plus ou moins en sillon longitudinal effacé en avant. Elytres un peu plus longues que la tête et le corselet ; à ponctuation très fine, assez serrée ; d'un brun noir, quelquefois plus clair, surtout aux épaules. Abdomen presque lisse. Pattes d'un testacé obscur. — Mt-Pilat, Mt-Dore, montagnes du Lyonnais, assez rare (*Cl. Rey*).

27. **H. subtilissima** KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1854, 126. — L. 1 1/4 mill. — Allongée, parallèle. D'un brun foncé peu brillant. Tête aussi large que le corselet, presque carrée, déprimée, faiblement sillonnée. Antennes d'un jaune testacé ; pas plus longues que la tête et le corselet réunis, un peu épaisses vers l'extrémité ; les articles 1-2, 3-4, 5-10 égaux entre eux ; le dernier oblong-ovale. Corselet à peine plus étroit que les élytres, carré ; côtés presque droits ; base peu arrondie ; un sillon peu marqué. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, comme lui à pubescence soyeuse, à ponctuation très serrée, obsolète. Abdomen ordinairement plus clair à la base et à l'extrémité, densément et finement ponctué. Pattes testacées. — Lyon, Morgon (*Cl. Rey*).

28. *H. angustula* CYLL. Ins. Suec. II, 396 (Aleochara). — ER. Gen. 91. — L. 3 mill. — Etroite, parallèle, un peu déprimée. D'un noir assez brillant, densément et très finement ponctuée, finement et densément pubescente. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, d'un brun roussâtre, testacées à la base; avant-derniers articles un peu plus larges que longs. Tête de la largeur du corselet. Corselet de la largeur des élytres, à peine moins long que large; côtés arrondis en avant; déprimé, largement canaliculé, mat, quelquefois brunâtre. Elytres à peine plus longues que le corselet, d'un testacé brunâtre, rembrunies vers l'écusson. Abdomen finement et très densément ponctué. Pattes testacées. ♂, une large impression sur la tête, un large sillon sur le corselet, 5^e et 6^e segments de l'abdomen granuleux, extrémité du 6^e quadridentée. ♀, impression du front et du corselet peu marquée. — T. la Fr., au bord des étangs, au pied des arbres.

29. *H. sequata* ER. Kæf. Brand. I, 323, et Gen. 92. — L. 3 mill. — Voisine de la précédente, mais plus allongée et plus déprimée. D'un noir mat, très ponctuée. Tête presque aussi large que le corselet; front ayant une large impression ♂, plat ♀. Antennes de moitié plus longues que la tête, d'un brun foncé, les 2 premiers articles rougeâtres; articles 6 à 10 transversaux; le dernier presque conique. Corselet à peine plus large que long, un peu plus large que les élytres, largement déprimé, sillonné dans les 2 sexes, très densément et très finement ponctué. Elytres à peine plus longues que le corselet, densément ponctuées, d'un brun foncé, roussâtres à l'extrémité. Abdomen assez brillant; extrémité des segments d'un brun rougeâtre; à ponction moins serrée mais plus grosse que le reste du corps. Pattes d'un testacé roussâtre. ♂, 5^e segment de l'abdomen granuleux. — P., sous les écorces (*C. Brisout de Barneville*); Vosges (*Chevrier*).

Obs. Diffère de l'*angustula* par la teinte plus mate, le front plan de la ♀ et l'abdomen moins ponctué. La base de l'abdomen et les élytres sont parfois roussâtres.

30. *H. nigella* ER. Kæf. Brand. I, 323, et Gen. 92. — L. 2 à 2 3/4 mill. — Forme de l'*angustula*. Noire. Tête aussi large que le corselet, déprimée, ayant une légère impression, ♂. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, épaisse vers l'extrémité; noires, avec les 2 premiers articles d'un roux obscur; avant-derniers articles transversaux; le dernier ovalaire, obtus à l'extrémité. Corselet à peine plus étroit que les élytres, un peu plus large que long; côtés légèrement arrondis en avant; sillon médian large mais peu profond. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées, moins finement ponctuées. Abdomen brillant; les 4 premiers segments densément et assez fortement ponctués. Pattes noires; genoux et tarses bruns. ♂, 6^e segment de l'abdomen finement granuleux. — P. (*Aubé*), près humides, bord des étangs; Lille (*Cussac*).

31. *H. arcana* ER. Gen. 93. — *H. planaticollis* AUBÉ. — L. 2 1/2 mill. — Forme de la précédente, moins déprimée. Antennes entièrement noires ainsi que les palpes, presque aussi longues que la tête et le corselet, à peine épaisse vers l'extrémité; les articles 2 et 3 égaux; 4 à 10 à peine

plus larges que longs ; le dernier aussi long que les 2 précédents réunis. Tête avec une impression sur le front. Corselet un peu plus étroit que les élytres, d'un tiers plus large que long, largement mais peu profondément sillonné. Elytres presque de moitié plus longues que le corselet, d'un brun noir. Abdomen brillant ; à ponctuation fine, peu visible ; 6^e segment échantré, laissant voir le 7^e ; un petit tubercule sur le 6^e. Pattes testacées. — P. (Aubé, C. Brisout de Barnevillle), sous les écorces ; Lille (Cussac).

32. *III. torrentum* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 219. — Ann. Ent. Fr. 1851, 408. — L. 2 1/4 mill. — Parallèle, déprimée. D'un noir peu brillant, à fine pubescence grise. Tête largement et profondément creusée ♂, légèrement convexe ♀. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité, noires ou d'un brun noir ; les articles 4 à 10 obconiques, diminuant de longueur, transversaux ; le dernier ovalaire, obtusément acuminé. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque carré, un peu plus large que long, peu arrondi sur les côtés, un peu rugueusement ponctué ; ♂, une grande excavation discoidale avec 3 faibles sillons ; ♀, une grande fossette à la base. Elytres plus longues et plus densément ponctuées que le corselet, un peu rugueuses. Abdomen brillant, presque lisse. ♂, 6^e segment finement granuleux. Pattes brunes ou d'un testacé obscur. — Pyr., le Vernet, la Preste, Luchon (v. Kiesenwetter), dans la mousse humide au bord des torrents ; Eaux-Bonnes (Aubé).

33. *III. plama* GYL. Ins. Succ. II, 492 (Aleochara). — Er. Gen. 93. — L. 1 3/4 mill. — Parallèle, déprimée. Noire, peu brillante, finement pubescente. Tête un peu plus étroite que le corselet, largement sillonnée, assez fortement ponctuée. Antennes d'un brun roussâtre, plus ou moins foncées ainsi que les palpes, une fois et demie aussi longues que la tête, légèrement épaissies vers l'extrémité ; articles 5 à 10 un peu transversaux ; le dernier en ovale court, obtusément acuminé. Corselet plus étroit que les élytres, presque de moitié plus large que long, faiblement rétréci vers la base ; sillon médian large, plus profond à la base, effacé en avant. Elytres d'un brun testacé ou roussâtres, une fois et demie plus longues que le corselet. Abdomen brillant ; les 3 premiers segments à bordure brune, fine et ponctuée ; les derniers lisses ; extrémité testacée. Pattes testacées ; jambes et tarses plus clairs. — P. (Aubé), rare.

34. *III. debilis* Er. Kœf. Brand. I, 321, et Gen. 94. — L. 2 1/2 mill. — Plus allongée que la précédente. D'un brun foncé, à fine pubescence grise. Tête de la largeur du corselet, saillante, ayant un sillon peu marqué. Antennes entièrement testacées, aussi longues que la tête et le corselet, un peu plus épaissies à l'extrémité ; articles 4 à 10 pas plus courts que larges ; le dernier ovalaire, presque acuminé. Corselet à peine plus étroit que les élytres, un peu plus large que long, un peu rétréci vers la base avec un fin sillon médian. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un brun testacé. Abdomen brillant ; le 1^{er} segment à ponctuation fine et éparsé ; le 6^e lisse dans les 2 sexes ; le 7^e plus densément ponctué et testacé. Pattes d'un testacé pâle. ♂, antennes un peu plus longues, plus épaissies à leur sommet, dernier article plus oblong. — P. (Aubé), rare, près humides, bords de la Seine (C. Brisout de Barnevillle) ; Lyon (Cl. Rey).

Obs. Diffère de l'*H. elongatula* par la forme plus allongée, les antennes d'un testacé clair, le corselet plus long, un peu retrécí vers la base.

35. ***H. macella*** ER. Gen. 95. — ***H. pallens*** REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 35. — L. 2 à 2 1/5 mill. — Parallèle, déprimée. D'un testacé roussâtre, mate, à courte pubescence blanchâtre, à ponctuation indistincte. Tête presque carrée, aussi large que le corselet, fortement retrécie à la base; à sillon presque effacé. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, peu épaissies vers l'extrémité, entièrement d'un jaune testacé; avant-derniers articles presque transversaux; le dernier ovalaire. Corselet à peine plus étroit que les élytres, carré, déprimé; à sillon presque effacé; côtés droits; base à peine arrondie. Elytres un peu plus longues que le corselet. Abdomen ayant les avant-derniers articles bruns à la base. Pattes d'un jaune testacé. — Lyon, Beaujolais (*Cl. Rey*).

36. ***H. atricapilla*** REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 21. — L. 3 1/3 mill. — Allongée, un peu déprimée. Testacée, brillante, à pubescence légère. Tête noire, brillante, presque aussi large que le corselet, à ponctuation assez grosse, peu serrée; une légère fossette sur le front. Antennes pas plus longues que la tête et le corselet réunis, sensiblement plus épaissies vers l'extremité; 2^e article plus long que le 3^e; les 4^e à 10^e fortement transversaux; le dernier en ovale court. Corselet un peu plus long que large, un peu retrécí en arrière, un peu plus étroit que les élytres, un peu déprimé; un sillon longitudinal peu marqué; ponctuation fine et peu serrée, couleur obscure. Elytres de la longueur du corselet, déprimées, à ponctuation fine et peu serrée. Abdomen brillant; 3^e, 4^e et 5^e segments largement noirs à la base, le 6^e étroitement. Pattes d'un testacé pâle. — Lyon, très rare (*Rey et Mulsant*).

Obs. Ressemble à l'*H. debilis*; en diffère par la couleur, l'abdomen lisse et les antennes épaisses.

†† *Corselet sans sillon ni fossette.*

* *Articles des antennes allongés.*

37. ***H. pagana*** ER. Gen. 83. — L. 3 1/2 à 4 1/2 mill. — Forme de l'*H. graminicola*. D'un noir un peu luisant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet; les 2 ou 3 premiers articles d'un roux testacé; les suivants presque cylindriques, plus longs que larges; le dernier d'un brun foncé, ovoïde, acuminé. Palpes testacés. Tête moins large que le corselet, presque ovalaire, finement ponctuée, avec une ligne médiane lisse. Corselet un peu moins large que les élytres, une fois et demie moins long que large; côtés presque arrondis; à peine déprimé, presque de moitié plus large que long, pubescent, densément et finement ponctué, ayant quelquefois un sillon médian peu visible. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées, densément et finement ponctuées, d'un brun testacé. Abdomen d'un noir brillant, peu pubescent, obsolètement ponctué; bords des segments et anus ferrugineux. Pattes testacées. — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville); Lille (Cussac); M^t-Dore (*Cl. Rey*). Dans les bois, sous les feuilles mortes, rare.

Obs. Très voisine de l'*H. graminicola*; en diffère par la couleur plus mate du corps et les antennes testacées à la base.

38. **H. subalpina** REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 17. — L. 4 mill. — Allongée, rétrécie en avant. D'un noir brillant; à pubescence fine, grisâtre, couchée. Tête à points assez gros, peu serrés; bouche testacée. Antennes brunes, 1^{er} article et base des 2^e et 3^e testacés; dernier article presque aussi long que les 2 précédents réunis. Corselet un peu plus étroit que les élytres, en carré un peu plus large que long, légèrement arrondi à la base; angles arrondis; ponctuation très fine, peu serrée. Elytres un peu déprimées, plus longues que le corselet, d'un roux testacé, à ponctuation fine et serrée. Abdomen ayant le dernier segment et le bord de l'avant-dernier d'un brun roussâtre; à ponctuation éparses, peu marquée; dernier segment inférieur fortement échancré. Pattes testacées. — M^t-Pilat, Bugey, Grande-Chartreuse, rare (Rey et Mulsant).

Obs. Ressemble beaucoup à la *pagana*; en diffère par l'abdomen moins lisse, plus court, la poitrine plus pâle et le dernier segment de l'abdomen fortement échancré en dessous; diffère de la *vestita* par le corselet non canaliculé, ni rétréci en arrière.

** *Articles des antennes transversaux.*

39. **H. vestita** GRAV. Mon. 140 (Pæderus). — ER. Gen. 84. — L. 2 1/2 mill. — D'un noir assez brillant; à pubescence grise, visible. Tête un peu plus étroite que le corselet; front densément ponctué de chaque côté. Antennes aussi longues que la tête et le corselet ♂, plus courtes ♀; à peine épaissies vers l'extrémité; d'un roussâtre plus ou moins foncé; les 3 premiers articles d'un roux testacé, les suivants pas plus larges que longs, le dernier en ovale-oblong. Corselet un peu plus étroit que les élytres, à peine plus large que long, légèrement rétréci vers la base, assez densément ponctué; ayant un fin sillon peu marqué et une impression obsolète à la base; souvent rougeâtre sur les côtés. Elytres plus longues que le corselet, densément ponctuées, brunes ou d'un brun testacé. Abdomen noir, brillant, d'un brun rougeâtre à l'extrémité, presque lisse. Pattes d'un jaune testacé. — Rouen (Mocquerys), très rare, Bugey (Cl. Rey).

40. **H. intelpes** ER. Kæf. Brand. I, 320, et Gen. 89. — L. 2 3/4 à 3 mill. — Facès de l'*H. elongatula*. Parallèle, noire, un peu brillante. Antennes allongées, plus longues que la tête et le corselet, grêles, d'un brun noir, plus claires à la base et à l'extrémité. Tête un peu moins large que le corselet, finement ponctuée; bouche testacée. Corselet à peine plus étroit que les élytres, aussi long que large; angles antérieurs largement arrondis; quelquefois une fossette peu marquée à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, très finement et densément ponctuées. Abdomen densément ponctué, plus finement vers l'extrémité. Pattes d'un testacé clair. — P. (C. Brisout de Barneville), bord des étangs, pas rare; Rouen (Mocquerys); Lyon, Morgon (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

Obs. Se distingue de l'*H. elongatula* par le corselet et les antennes plus longues, et l'abdomen plus ponctué.

41. *H. palustris* KIESERW. Stett. Ent. Zeit. 1844, 317. — *H. brunneipes* REY et MULS. Opusc. 1^{er} cah. 1852, 20. — L. 3 mill. — Un peu allongée. D'un brun de poix peu brillant, pubescente. Tête noire, un peu plus étroite que le corselet, finement ponctuée; sur le front une fossette à peine visible. Antennes noires, un peu plus longues que la tête et le corselet réunis; à articles diminuant de longueur à partir du 4^e; le dernier ovale, presque aussi long que les 2 précédents réunis. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque carré; angles obtus et arrondis; finement ponctué; au milieu de la base, une impression transversale, parfois obsolète. Elytres un peu déprimées, un peu plus longues que le corselet; ponctuation légère, mais assez serrée. Abdomen noir, brillant; bord de chaque segment et le dernier d'un brunâtre testacé; ponctuation presque nulle. Pattes d'un brun testacé. ♂, dernier segment de l'abdomen légèrement sinué au milieu du bord; ♀, dernier segment arrondi. — P. (Aubé), assez commune sur les quais; Lyon, rare (Rey et Mulsant); Tarbes (Pandellé).

Obs. Ressemble beaucoup à la *gracilenta*; n'en diffère que par les pattes plus foncées et les antennes noires, à derniers articles moins transversaux.

42. *H. gracilenta* ER. Gen. 94. — L. 2 1/2 mill. — Facès de l'*H. elongatula*. Noire, brillante, finement pubescente. Antennes d'un testacé pâle, presque de la longueur de la tête et du corselet, sensiblement épaissies vers l'extrémité; avant-derniers articles transversaux; le dernier ovoïde, presque acuminé. Tête à peu près de la largeur du corselet, très finement pointillée. Corselet à peu près de la largeur des élytres, un peu moins long que large, presque déprimé, assez densément et finement pointillé. Elytres une fois et demie plus longues que le corselet, obsolètement et finement ponctuées, d'un brun testacé, plus foncé à la base. Abdomen lisse, testacé à l'extrémité. Pattes d'un jaune testacé. — P. (Aubé), rare.

Obs. Diffère de la *debilis* par la taille un peu plus petite, la forme moins déprimée, le corselet assez canaliculé et l'abdomen lisse.

43. *H. tenuis* HERR, Faun. Helv. I, 640. — L. 2 mill. — Allongée, parallèle, peu déprimée. D'un brun noir luisant, à fine pubescence roussâtre. Tête presque carrée, un peu plus étroite que le corselet. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, très épaisses, presque cylindriques, d'un brun foncé; 3^e article plus court que le 2^e; le 4^e très petit et très court; les suivants larges et courts, égaux; le dernier épais, presque cylindrique, arrondi à l'extrémité. Corselet presque carré, avec les angles arrondis; ponctuation très écartée. Elytres plus longues que le corselet, d'un brun marron assez foncé, surtout à la base; suture enfoncée à la base. Abdomen à peine roussâtre à l'extrémité, ayant les 3 premiers segments rendus convexes par une forte dépression transversale à la base; pubescence plus serrée à l'extrémité. Pattes d'un testacé pâle. — P. (Mellié), un seul individu; Morgan, Cluny (Cl. Rey); Genève (Chevrier).

Obs. Cette espèce est très remarquable par la forme des antennes qui la fait ressembler à la *Calodera forticornis*.

44. *H. immersa* Er. Kœf. Brand. I, 324, et Gen. 96. — L. 2 mill. — Parallèle, déprimée. D'un noir brillant. Tête aussi large que le corselet, presque carrée; une large impression sur le front. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, brunes, d'un testacé pâle à la base; les articles 4 à 10 égaux, obconiques, transversaux; le dernier plus grand, ovalaire. Corselet un peu plus étroit que les élytres, à peine plus large que long, un peu rétréci vers la base; une large impression peu profonde dépassant le milieu avec un sillon médian peu visible. Elytres près d'une fois et demie aussi longues que le corselet, densément ponctuées, d'un brun testacé. Abdomen vaguement ponctué; extrémité d'un brun testacé. Pattes d'un brun testacé pâle. — Aigle (Jura), sous les écorces de sapins, très rare (*Cherrier*).

45. *H. cuspidata* Er. Kœf. Brand. I, 689, et Gen. 96. — L. 1 1/2 à 2 mill. — Parallèle, très déprimée. Brune. Antennes une fois et demie aussi longues que la tête, épaissies vers l'extrémité; les 2 premiers articles épais, les avant-derniers transversaux, le dernier presque globuleux. Tête presque égale au corselet, presque carrée, déprimée, peu densément et assez fortement ponctuée; une ligne médiane lisse. Corselet de la largeur des élytres, un peu moins long que large; côtés droits; déprimé, légèrement sillonné. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement ponctuées, d'un brun testacé. Abdomen brun à la base, ensuite noir, testacé à l'extrémité, finement ponctué; dernier segment muni d'une épine aiguë. Pattes testacées. — Presque T. la Fr., sous les écorces.

b. Corselet visiblement transversal, souvent rétréci en avant.

† Deuxième et troisième articles des antennes égaux, ou le deuxième plus long que le troisième.

* Corselet ayant un sillon large et bien marqué. Articles des antennes transversaux.

46. *H. deplanata* Grav. Micr. 100 (Aleochara). — Er. Gen. 110. — *H. eucera* Aubé, Ann. Ent. Fr. 1850, 307. — L. 2 mill. — Parallèle, un peu déprimée. D'un brun assez foncé et légèrement brillante. Antennes à peine une fois et demie aussi longues que la tête, brunâtres, testacées à la base, assez courtes et renflées dans leurs deux tiers terminaux; 4^e article le plus petit de tous; les 6 suivants formant une massue allongée. Tête à peine plus étroite que le corselet, à ponctuation épars; une légère impression sur le front. Corselet transversal, à peine plus étroit que les élytres; côtés presque droits; ponctuation épars; sillon longitudinal bien marqué. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet; ponctuation semblable. Abdomen lisse. Pattes testacées. — Espèce remarquable par la forme de ses antennes courtes et épaisses. — P. (Aubé); Fontainebleau, dans une sablonnière (C. Brisout de Barneville); Lyon (Cl. Rey).

47. *H. excavata* Gyll. Ins. Suec. IV, 490 (Aleochara). — Er. Gen. 110. — L. 2 à 2 3/4 mill. — Noire, un peu brillante, densément et très finement ponctuée, très finement pubescente. Antennes noires, un peu plus

longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité ; dernier article une fois et demie plus long que le suivant, ovoïde, presque acuminé. Tête un peu moins large que le corselet ; une impression au milieu du front. Corselet un peu moins large que les élytres, moitié moins long que large ; base arrondie, une grande fossette au milieu, quelquefois partagée en deux. Elytres une fois et demie plus longues que le corselet, d'un brun plus ou moins foncé. Abdomen parallèle, peu et finement ponctué, brun à l'extrémité ; 4^e et 5^e segments presque lisses. Pattes testacées ; cuisses rembrunies. — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville), sous les cadavres, dans les plates des arbres ; Lille (Cussac), peu commune.

48. *H. meridionalis* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 38. — L. 2 1/4 mill. — Parallèle, un peu déprimée. D'un noir assez brillant, à pubescence cendrée, assez serrée. Tête plus étroite que le corselet ; une fossette arrondie sur le corselet ; palpes obscurs. Antennes d'un brun foncé, 1^{er} article testacé ; un peu plus longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité ; 3^e article un peu plus court que le second ; les articles 4 à 10 diminuant graduellement de longueur ; le dernier ovalé-acuminé, aussi long que les 2 précédents. Corselet presque carré, à peine plus étroit que les élytres, légèrement rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, à la base et aux angles antérieurs ; angles postérieurs obtus ; à la base, une impression assez forte et assez large se prolongeant quelquefois au delà du milieu en sillon longitudinal. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées, d'un brun plus ou moins foncé, parfois testacées. Abdomen d'un noir assez brillant ; 6^e segment brun ainsi que l'extrémité du 5^e ; ponctuation fine et assez serrée, plus écartée sur les 4^e et 5^e segments. Pattes testacées. — Fr. mér. ; Hyères, marais salés, assez commune (Ct. Rey) ; Lille (Cussac), fort rare.

B. Antennes entièrement testacées, extrémité de l'abdomen d'un roux ferrugineux clair.

Obs. Diffère de la *gemina* par l'absence des 2 fossettes basilaires, et de l'*elongatula* par le corselet plus court et la taille beaucoup plus petite.

49. *H. divisa* MÄRKL, in Germ. Zeitschr. V, 213. — *H. impressicollis* REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 27. — L. 2 3/4 mill. — Presque parallèle, un peu déprimée ; à fine pubescence cendrée. Tête large, un peu plus étroite que le corselet. Antennes brunes avec le 1^{er} article testacé, aussi longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité ; 2^e article plus long que le 3^e ; les 5^e à 10^e légèrement transversaux ; le dernier ovalaire, plus long que les 2 précédents. Corselet un peu plus court que large, un peu plus étroit que les élytres, légèrement rétréci en arrière, arrondi sur les côtés qui sont légèrement situés en arrière ; angles postérieurs obtus ; ponctuation fine et serrée ; sillon longitudinal beaucoup plus large et plus profond à la base. Elytres plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées, brunes ou d'un brun testacé, plus foncées autour de l'écusson. Abdomen d'un noir brillant ; extrémité d'un brun testacé ; ponctuation fine et assez serrée, plus rare sur les 3 derniers seg-

ments. Pattes testacées. — P. (Aubé), sous les cadavres; Lyon, Beaujolais (Cl. Rey), assez commune dans les fagots et les détritus végétaux; Marseille (Boieldieu); Genève (Chevrier).

** Corselet ayant un sillon fin, peu marqué.

• Articles des antennes transversaux.

50. *III. longula* HÉER, Faun. Helv. I, 334. — *H. oblita* Er. Gen. 113. — L. 2 1/2 mill. — Parallèle. D'un noir presque mat, finement pubescente. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, légèrement épaissees vers l'extrémité, d'un brun noir; les articles 5 à 10 transversaux; le dernier acuminé, égal aux 2 précédents. Palpes bruns. Tête à peine moins large que le corselet, très finement et obsolètement ponctuée; une dépression sur le front. Corselet de la largeur des élytres, moitié plus large que long; base fortement et côtés légèrement arrondis; angles obtus, finement ponctués; un sillon médian ordinairement interrompu en avant. Elytres d'un brun noir, un peu plus longues que le corselet, densément ponctuées. Abdomen noir, brillant, pointillé, lisse à l'extrémité. Pattes testacées. — P. (Aubé); Lyon (Cl. Rey).

51. *III. analis* GRAV. Micr. 76 (Aleochara). — Er. Gen. 114. — L. 1 3/4 à 2 1/4 mill. — Etroite, assez déprimée; très finement pubescente. Antennes testacées, à peine épaissees à l'extrémité, plus courtes que la tête et le corselet; articles 4 à 10 un peu plus courts que longs; dernier article grand, ovoïde, presque acuminé. Tête presque de la largeur du corselet, profondément resserrée à la base, très densément et finement ponctuée, parfois brune. Corselet de la largeur des élytres, de moitié moins long que large; côtés, base et angles arrondis; très densément et finement ponctué, marqué à la base d'une fossette transversale. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées, d'un brun foncé. Abdomen finement et densément ponctué, noir, testacé à l'extrémité. Pattes testacées. — T. la Fr., assez commune, souvent avec les Fourmis.

Obs. Le corselet et les élytres varient du brun noirâtre au brun testacé.

52. *III. exilis* Er. Kœf. Brand. I, 333, et Gen. 115. — *Aleochara analis* var. GRAV. — L. 1 2/3 mill. — Très voisine de la précédente, mais ordinairement plus petite et plus étroite. D'un brun noir peu brillant, à ponctuation très fine. Tête presque carrée, aussi large que le corselet; sillon peu marqué. Antennes d'un brun foncé, testacées à la base, à peine plus longues que la tête, fortement épaissees vers l'extrémité; les articles 4 à 10 très transversaux, presque perfoliés; le dernier grand, en ovale court. Corselet un peu plus étroit que les élytres; côtés presque droits; une impression longitudinale au milieu. Elytres d'un brun foncé, un peu plus longues que le corselet, moins finement ponctuées. Abdomen noir, testacé à l'extrémité. Pattes testacées. — P. (Aubé), près humides, débris végétaux, souvent avec les Fourmis; Lyon, Bugey (Cl. Rey); Genève (Chevrier).

Obs. Elle varie, comme la précédente, du noir au testacé.

53. **H. talpa** HERR, Faun. Helv. I, 594. — *Bolitochara parallela* MANN. — L. 1 2/3 mill. — Etroite, parallèle. Noire. Antennes atteignant la base du corselet, d'un brun rougeâtre, avec la base testacée, grossissant notablement vers l'extrémité; dernier article ovalaire. Base et angles postérieurs du corselet arrondis; au milieu un sillon très peu marqué; couleur parfois d'un brun foncé. Elytres pas plus longues que le corselet, d'un brun foncé, un peu convexes, densément ponctuées. Abdomen ponctué, noir; les 2 derniers segments d'un brun testacé. Pattes testacées. — P. (Aubé), avec la *Formica rufa*; Carcassonne (Boieldieu); Mons (Démoulin).

54. **H. clancula** ER. Käf. Brand. I, 331, et Gen. 114. — L. 2 mill. — Courte, assez épaisse. D'un noir assez brillant, finement ponctuée. Tête un peu plus étroite que le corselet, assez convexe, légèrement rétrécie à la base. Antennes d'un brun foncé, testacées à la base, presque aussi longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité; articles 4 à 10 presque turbinés, à peine transversaux. Corselet un peu plus étroit que les élytres, 2 fois aussi large que long; côtés presque droits; angles antérieurs fortement arrondis; un sillon peu marqué à la base. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, plus visiblement ponctuées, d'un brun foncé. Abdomen densément et également ponctué, largement rebordé sur les côtés. Pattes testacées. — P. (C. Brisout de Barnevillé); Lille (Cussac).

• Articles des antennes carrés.

55. **H. anceps** ER. Käf. Brand. I, 336, et Gen. 125. — L. 2 à 2 1/4 mill. — D'un brun noirâtre, mat; très ponctuée, légèrement pubescente. Antennes brunes, base d'un jaune obscur; à peine de la longueur de la tête et du corselet, grèles; les articles 4 à 10 pas plus larges que longs; le dernier égal aux 2 précédents réunis, oblong-ovoïde. Tête moins large que le corselet. Corselet un peu moins large que les élytres, plus de moitié plus large que long; côtés légèrement arrondis, un peu sinué de chaque côté de la base; légèrement sillonné; angles postérieurs presque droits. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, un peu rugueuses, sinuées à l'angle externe. Abdomen parallèle, noir, brillant; extrémité brunâtre. Pattes jaunes. — P., avec des Fourmis fauves (Aubé); Lyon (Cl. Rey).

56. **H. sordidula** ER. Käf. Brand. I, 335, et Gen. 123. — L. 1 à 1 1/4 mill. — D'un noir mat. Tête un peu plus étroite que le corselet; une large impression sur le front. Antennes noires, plus longues que la tête et le corselet, peu épaissies vers l'extrémité; les articles 4 à 10 pas plus larges que longs; le dernier allongé, presque acuminé. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, arrondi à la base, presque droit sur les côtés, finement sillonné au milieu. Abdomen densément ponctué, brun à l'extrémité. Pattes jaunâtres; cuisses obscures. — P., dans les crottins de moutons (Aubé, C. Brisout de Barnevillé), assez commune; Lille (Cussac); Lyon, Morgon (Cl. Rey).

Obs. C'est, après l'*H. inquinula*, l'une des petites espèces du genre.

*** Corselet ayant à la base une fossette ou une impression.

• Articles des antennes allongés.

57. **HM. viduata** Er. Kœf. Brand. I, 330, et Gen. 111. — L. 3 mill. — D'un noir très brillant, à très fine pubescence soyeuse. Tête plus étroite que le corselet. Antennes d'un brun roussâtre, plus claires à la base, un peu plus longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité; les articles 4 à 10 presque cylindriques; les avant-derniers pas plus longs que larges; le dernier oblong, acuminé. Corselet à peine plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, arrondi à la base et à tous les angles; une faible fossette à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, mates, densément et finement ponctuées. Abdomen moins finement ponctué à l'extrémité qui est brune. Pattes d'un brun roussâtre. — Lille (Cussac); Lyon (Cl. Rey); Genève (Chevrier).

.. Articles des antennes carrés.

58. **HM. cauta** Er. Kœf. Brand. I, 334, et Gen. 122. — **H. pulicaria** Er. Kœf. Brand. I, 340. — L. 2 mill. — Noire, brillante; corselet et abdomen velus sur les côtés. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, entièrement noires, à peine épaissies vers l'extrémité; les articles 4 à 6 presque globuleux; les suivants presque coniques; le dernier allongé, un peu acuminé. Tête moins large que le corselet, arrondie, densément ponctuée, légèrement resserrée à la base. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié plus court que large; côtés et base légèrement arrondis; angles antérieurs fortement arrondis; légèrement convexe, très finement ponctué; un très faible sillon à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, très densément ponctuées, peu brillantes, d'un noir brunâtre. Abdomen brillant; les 4 premiers segments densément, les autres peu ponctués. Pattes brunes avec les tarses plus clairs. — Lille (Cussac), rare; Genève (Héer).

59. **HM. marcida** Er. Kœf. Brand. I, 328, et Gen. 106. — L. 2 à 3 mill. — D'un brun roussâtre. Tête plus étroite que le corselet, d'un noir luisant. Antennes plus longues que la tête et le corselet, peu épaisses, brunes, avec la base d'un testacé pâle, à articles carrés; le dernier en ovale allongé. Corselet presque de moitié plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, arrondi à la base et sur les côtés, finement ponctué; à la base, une impression obsolète. Elytres densément et finement ponctuées, d'un testacé brunâtre, plus obscures vers l'extrémité. Abdomen brillant, à ponctuation indistincte, noir avec la base et l'extrémité brunes. Pattes d'un testacé pâle. — P., dans le crottin, rare (C. Brisout de Barneville); Mt-Pilat (Cl. Rey).

... Articles des antennes transversaux.

60. **HM. albopila** REY et MULS. Opusc. Ent. 1er cah. 1852, 29. — L. 3 mill. — Allongée, un peu déprimée. D'un noir presque mat, à pubescence fine, blanchâtre. Tête beaucoup plus étroite que le corselet, finement ru-

gueuse avec une ligne lisse au milieu. Antennes pas plus longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité, d'un brun noir ; 2^e article beaucoup plus long que le 3^e ; les avant-derniers un peu transversaux ; le dernier ovale, aussi grand que les 2 précédents. Corselet un peu transversal, un peu plus étroit que les élytres, finement ponctué, fortement arrondi à la base, moins sur les côtés, presque sillonné à la base ; angles postérieurs arrondis. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, assez densément et fortement ponctuées. Abdomen assez brillant, à ponctuation peu serrée ; extrémité du 7^e segment ciliée de poils blancs serrés. Pattes d'un roux brun. — Aigues-Mortes, bords de la mer ; Mariguan, près Marseille, sous les fucus, très rare (Cl. Rey).

Obs. Cette espèce a la faciès de l'*Aleochara obscurella*.

61. *H. nigra* HÉER, Faun. Helv. I, 595. — *H. sericea* REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 41. — L. 1 2/3 mill. — D'un brun noir luisant avec les élytres moins foncées, déprimée, presque parallèle. Antennes atteignant à peine la base du corselet, d'un brun foncé, assez épaisses, mais ne grossissant pas sensiblement vers l'extrémité, à articles transversaux, le dernier court, ovulaire. Corselet transversal, d'un tiers plus large que long, un peu plus étroit que les élytres, un peu arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs ; à la base un sillon à peine visible. Elytres à peine plus larges que le corselet, un peu plus longues, déprimées, à ponctuation extrêmement fine. Abdomen d'un noir luisant, à ponctuation invisible ; dernier segment marqué de testacé. Pattes d'un roussâtre pâle. — P., inondations de la Seine (C. Brisout de Barnevillle) ; Lyon (Cl. Rey) ; Genève (Héer).

62. *H. palliata* ER. Kæf. Brand. I, 333, et Gen. 115. — L. 1 2/3 mill. — Forme de l'*H. analis*, parallèle, un peu déprimée ; testacée. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, sensiblement renfées au sommet, brunes, base testacée ; les articles 4 à 10 transversaux ; le dernier en ovale court, presque acuminé. Tête brune, un peu moins large que le corselet, arrondie, lisse, brillante. Corselet de moitié moins large que les élytres. moitié moins long que large ; côtés, base et angles arrondis ; légèrement convexe, très finement et vaguement ponctué. Elytres plus de moitié plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées, d'un brun testacé. Abdomen testacé, brillant, vaguement ponctué en avant, lisse à l'extrémité, les deux avant-derniers segments noirs. Pattes jaunes. — P. (Aubé), dans les sablonnières ; Fontainebleau (C. Brisout de Barnevillle) ; Cluny (Cl. Rey) ; Genève (Chevrier).

63. *H. autumnalis* ER. Gen. 113. — *H. foveola* REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 33. — L. 2 4/5 mill. — Allongée, parallèle, un peu déprimée. D'un noir brillant, finement pubescente. Tête arrondie, plus étroite que le corselet ; une faible impression sur la tête. Antennes brunes, testacées à la base, plus courtes que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité ; les articles 7 à 10 légèrement transversaux ; le dernier assez grand, en ovale court. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés, plus fortement à la base ; angles postérieurs obtus ; à la base, une assez grande fossette

prolongée en sillon. Elytres de moitié plus longues que le corselet, d'un brun noir. Abdomen assez fortement ponctué, moins densément sur les 2 derniers segments. Pattes testacées. ♂, front largement sillonné, 5^e et 6^e segments de l'abdomen à fines aspérités, le dernier terminé par 4 tubercules dentiformes. — P. (Aubé, Boieldieu); Lyon (Cl. Rey); assez rare, sous les écorces et au bord des étangs.

Obs. Les antennes sont parfois entièrement testacées.

64. **HH. levana** REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 39. — L. 3 1/3 mill. — Allongée, un peu déprimée. D'un noir assez brillant, à pubescence fine et cendrée. Tête un peu plus étroite que le corselet, à ponctuation fine et peu serrée; une faible fossette sur le front. Palpes d'un brun foncé. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, à peine épaissies vers l'extrémité, d'un brun noir; 2^e et 3^e articles allongés; les articles 5 à 10 presque carrés; le dernier allongé, aussi grand que les 2 précédents. Corselet un peu transversal, de moitié plus étroit que les élytres; base, côtés et angles légèrement arrondis; quelquefois une faible impression à la base. Elytres d'un quart plus longues que le corselet, densément ponctuées, brunes, quelquefois plus claires à l'extrémité. Abdomen brillant; extrémité d'un brun noir, légèrement atténuee en arrière; base assez densément ponctuée, le 5^e segment beaucoup moins, le 6^e lisse. Pattes testacées; cuisses quelquefois obscures. ♂, 7^e segment de l'abdomen échancré, crénelé au milieu. — P. (Aubé), dans les fientes; Lyon, Beaujolais (Cl. Rey), rare; Tarbes (Pandellé).

Obs. Ressemble à la *longicornis*; en diffère par le corselet beaucoup plus étroit et l'abdomen moins ponctué.

65. **HH. sodalis** ER. Käf. Brand. I, 328, et Gen. 104. — **H. incisa** REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 24. — L. 2 1/4 mill. — D'un noir brillant, à pubescence fine, peu serrée. Tête lisse, un peu plus étroite que le corselet. Antennes d'un brun roussâtre, plus claires à la base, aussi longues que la tête et le corselet, assez épaisses; avant-derniers articles légèrement transversaux; le dernier assez grand, plus long que les 2 précédents. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, légèrement arrondi à la base, plus fortement sur les côtés en avant, vaguement ponctué; une faible impression à la base. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, d'un brun marron. Abdomen plus fortement ponctué sur les 3 premiers segments; bords de ceux-ci et extrémité bruns; 7^e segment échancré. Pattes d'un testacé roussâtre. — P. (Aubé); St-Germain, dans les cadavres, commune (C. Brisout de Barneville); Lille (Cussac); Mt-Pilat, Mt-Dore, très rare (Cl. Rey).

66. **HH. coriaria** KRAATZ. — L. 2 mill. — Déprimée, assez large. D'un brun noir luisant avec les élytres d'un brun plus ou moins foncé. Tête assez grosse, ponctuée. Antennes atteignant à peine la base du corselet, d'un brun foncé, avec les 2 ou 3 premiers articles testacés, grossissant notablement vers l'extrémité; les articles 4 à 10 transversaux; le dernier ovalaire, amincé. Corselet très court, presque 2 fois aussi large que long, arrondi sur

les côtés et à la base; angles postérieurs obtus, un peu marqués; ponctuation à peine visible; au milieu de la base, une petite fossette, se changeant chez les ♂ en une large dépression. Elytres plus larges et de moitié plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, ou plutôt finement rugueuses. Abdomen d'un noir luisant, à peine ponctué. Pattes d'un brun roussâtre. — P. (Aubé, *H. Brisout de Barneville*), peu commune, dans les plaies d'arbre ou sous les écorces; Morgon (Cl. Rey).

67. **H. confusa** MERKEL, in Germ. Zeitschr. V, 215. — L. 2 1/2 mill. — Oblongue, assez large et assez épaisse. D'un brun luisant. Tête presque lisse, plus étroite que le corselet. Antennes épaisses, un peu fusiformes, à peine plus longues que la tête et le corselet; brunes, les 3 premiers articles testacés, les autres larges et courts; le dernier conique, acuminé, roussâtre. Corselet à peine plus étroit à la base que les élytres, un peu rétréci en avant; angles postérieurs obtus, mais presque droits; base paraissant légèrement sinuée de chaque côté; ponctuation assez forte, peu serrée, cachée par la pubescence; une fossette peu profonde au milieu de la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un brun châtain, finement ponctuées. Abdomen brillant; 1^{er} segment d'un brun roussâtre, noirâtre à la base; les 4^e et 5^e presque entièrement d'un brun foncé; les derniers roux. Pattes testacées. — P. (Aubé, *C. Brisout de Barneville*), avec la *Formica fuliginosa*, rare.

68. **H. validicornis** MERKEL, in Germ. Zeitschr. V, 212. — L. 3 mill. — Oblongue, un peu déprimée. D'un noir brillant. Tête un peu plus étroite que le corselet. Palpes bruns. Antennes notablement plus longues que la tête et le corselet, grossissant assez fortement à partir du 5^e article; brunes, 1^{er} article testacé; les articles 4 à 10 de longueur égale, mais s'élargissant et devenant transversaux; le dernier ovalaire, acuminé, un peu plus grand que les 2 précédents. Corselet un peu plus étroit que les élytres, densément ponctué surtout vers la base; à la base, une petite fossette se prolongeant un peu en avant. Elytres d'un brun obscur, plus foncées à l'écusson et aux angles postérieurs, densément et assez fortement ponctuées. Abdomen brillant, à peine ponctué. Pattes d'un testacé pâle. ♂, 6^e segment granuleux; 7^e lisse et concave au milieu, fortement relevé sur les côtés en carène saillante. — P. (Aubé); bois de Boulogne, plaies des arbres (*C. Brisout de Barneville*); Landes (Perris).

Obs. Facile à distinguer de la *sericans* par la forme des antennes; de la *nitidicollis* par la ponctuation du corselet ainsi que par la sculpture des derniers segments abdominaux chez le ♂.

69. **H. nigricornis** THOMSON, Kong. Vet. Akad. Förh. Stockh. 1852. — L. 2 1/2 mill. — Oblongue, un peu déprimée. D'un noir luisant, avec le corselet et les élytres d'un brun foncé, couverts d'une pubescence grisâtre assez serrée. Tête noire, assez densément ponctuée; palpes bruns. Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité, d'un brun noir, 1^{er} article brun; 2^e et 3^e articles égaux; articles 5 à 10 transversaux; le dernier ovalaire, acuminé, aussi long que

les 2 précédents. Corselet une fois et demie aussi large que long, non rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtusément arrondis; surface très densément ponctuée; au milieu, une impression longitudinale, assez large en arrière, s'effaçant en avant. Elytres un peu plus larges que le corselet, de moitié plus longues; à ponctuation serrée, extrêmement fine, peu visible sous la pubescence. Abdomen faiblement atténué à l'extrémité, d'un noir luisant, à ponctuation peu distincte. Pattes roussâtres; cuisses enfumées. ♂, dernier segment abdominal très finement granulé, sinué à l'extrémité. — P., dans les cadavres, rare (*C. Brisout de Barneville*).

70. *III. spreta**. — L. 1 1/2 mill. — Forme et couleurs de l'*H. nigricornis*, plus petite, moins déprimée. Antennes semblables, 3^e article un peu plus court que le 2^e. Corselet plus convexe, à ponctuation assez fine et serrée; à la base, une petite fossette se prolongeant parfois au milieu. Elytres d'un quart plus longues que le corselet, ponctuées comme lui. Pattes roussâtres; tarses plus clairs; cuisses brunes. ♂, dernier segment abdominal granulé, sinué, ayant de chaque côté de longues soies raides, spiniformes. — P., dans les bouses (*C. Brisout de Barneville*).

**** Corselet uni.

• Articles des antennes carrés.

71. *III. celata* En. Kæf. Brand. I, 335, et Gen. 122. — L. 1 1/4 mill. — Noire, presque mate. Antennes à peine de la longueur de la tête et du corselet, noires, un peu épaisse vers l'extrémité; les articles 4 à 10 à peine plus épais que longs, le dernier ovalaire. Tête un peu moins large que le corselet; arrondie, très densément ponctuée; front légèrement canaliculé. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large; côtés et base légèrement arrondis; peu convexe, très densément ponctué; un faible sillon à la base. Elytres à peine de moitié plus longues que le corselet, très densément ponctuées, d'un noir brunâtre. Abdomen densément et également ponctué. Pattes brunes, quelquefois entièrement d'un testacé brunâtre; tarses jaunâtres. — P. (*Aubé*), sur les quais; assez commune dans les cadavres et les champignons (*C. Brisout de Barneville*); Lyon, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

Obs. Se distingue de l'*H. cauta*, dont elle est très voisine, par son corselet non poilu sur les côtés, son abdomen ponctué uniformément et sa couleur plus mate.

72. *III. atramentaria* CYLL. Ins. Suec. II, 408 (Aleochara). — En. Gen. 111. — L. 2 à 2 1/2 mill. — Noire, brillante. Tête, corselet et élytres un peu bronzés, peu brillants, finement pubescents. Antennes à peine de la longueur de la tête et du corselet, peu épaisse vers l'extrémité, brunes, noires à la base, avant-derniers articles à peine plus longs que larges; le dernier presque plus court que les 2 précédents, acuminé. Palpes noirs. Tête un peu moins large que le corselet, obsolètement et peu ponctuée. Corselet de moitié moins large que les élytres, de moitié moins long que large; base

et côtés légèrement arrondis; une fossette à la base; densément et finement ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet, finement ponctuées. Abdomen noir, brillant, peu ponctué, poilu sur les côtés. Pattes d'un noir brunâtre. — P., dans les champ guons, le fumier (*H. Brisout de Barneville*); Lille (*Cussac*); dunes de St-Quentin, St-Sever (*Aubé*); Hyères (*Cl. Rey*).

.. *Articles des antennes transversaux.*

73. ***H. nivalis*** KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1847, 74. — *H. picipennis* REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 31. — L. 2 mill. — Parallèle, un peu déprimée. D'un noir un peu brillant, finement pubescente. Tête un peu plus étroite que le corselet, non rétrécie à la base. Antennes noires, plus longues que la tête et le corselet, épaissies vers l'extrémité; les articles 6 à 10 transversaux; le dernier ovalaire, acuminé. Palpes noirs. Corselet un peu plus étroit que les élytres, un peu plus large que long, paraissant un peu déprimé au milieu. Elytres pas plus longues que le corselet, parfois même plus courtes, plus densément ponctuées. Abdomen ayant les 3 premiers segments plus fortement et plus densément ponctués. Pattes d'un testacé obscur. — H.-Pyr. (*Pandelle*), au bord des neiges; Mt-Dore, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

B. Elytres d'un brun plus ou moins foncé.

Obs. Cette espèce se rapproche beaucoup de la *nigella*; elle en diffère par la couleur uniforme des antennes, les pattes plus pâles, la tête non rétrécie à la base et les élytres plus courtes. Quelques individus offrent une ligne diagonale partant de l'épaule.

74. ***H. sericans*** GRAV. Mon. 139 (*Aleochara*). — *Staphylinus socialis* PAYK. Mon. 60. — L. 3 mill. — D'un brun foncé brillant, un peu déprimée, à fine pubescence d'un gris roussâtre. Tête plus étroite que le corselet. Antennes notamment plus longues que la tête et le corselet, grossissant peu à peu vers l'extrémité, brunes, les 2 premiers articles d'un testacé pâle; les articles 4 à 10 égaux en longueur, s'élargissant peu à peu, mais ne devenant pas plus larges que longs; le dernier oblong, peu acuminé, presque plus long que les 2 précédents. Corselet un peu plus étroit que les élytres, assez convexe, paraissant un peu métallique, assez fortement et densément ponctué, non rétréci en avant; à la base, une impression bien visible se terminant vers le milieu. Elytres de moitié plus longues que le corselet, d'un testacé roussâtre; région scutellaire et côtés en arrière vaguement enflumés. Abdomen peu ponctué; les segments bordés de roux. Pattes d'un testacé pâle. ♂, bord du 6^e segment crénél et bordé de chaque côté par une pointe plus forte. — Presque T. la Fr., commune dans les champignons.

75. ***H. nigritula*** GRAV. Micr. 85 (*Aleochara*). — L. 2 2/3 mill. — Oblongue, assez déprimée. D'un noir luisant, à pubescence d'un gris roussâtre, assez longue. Tête plus étroite que le corselet. Antennes plus longues que la tête et le corselet, notamment épaissies, brunes, les 2 premiers articles d'un testacé pâle; les articles 5 à 10 courts et transversaux; le der-

nier ovalaire, 2 fois aussi grand que les 2 précédents. Corselet d'un tiers plus large que long, un peu rétréci en avant, très arrondi aux angles postérieurs et à la base; ponctuation assez forte, assez serrée; une très faible impression longitudinale à la base. Elytres un peu plus larges et de moitié plus longues que le corselet, roussâtres; une tache scutellaire enfumée ainsi que les côtés en arrière; densément ponctués. Abdomen brillant, à peine ponctué; extrémité roussâtre. Pattes d'un testacé pâle. ♂, 6^e segment terminé par 4 dents, les 2 externes plus fortes; 7^e segment assez fortement granuleux. — P., commune dans les champignons; Lyon (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

76. *H. fungicola* THOMPSON, Kong. Vet. Akad. Förh. Stockh. 1852. — L. 2 1/2 mill. — Forme et couleurs de la *nigritula*. En diffère à peine par le corselet un peu moins court, plus arrondi sur les côtés, plus finement ponctué; par le 4^e article des antennes bien moins petit, presque aussi gros que le 5^e; par les élytres plus finement ponctuées, d'une couleur plus obscure; enfin par l'abdomen des ♂, où le 6^e segment enfumé, crénelé sur le bord, et le 7^e, paraissent granulés — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville), dans les champignons et sous les cadavres.

77. *H. trinotata* KRAATZ. — L. 2 2/3 mill. — Forme et couleurs de la *nigritula*. En diffère par le corselet plus carré, à peine d'un quart plus large que long, non rétréci en avant, à ponctuation fine, peu serrée, à pubescence plus courte; les antennes sont entièrement d'un brun roussâtre, les articles sont moins courts et moins larges; les taches des élytres sont un peu plus marquées; chez le ♂, le 6^e segment est finement crénelé, le 7^e est granuleux sur les bords avec une sorte de petit tubercule à l'extrémité. — Presque T. la Fr., commune dans les champignons.

78. *H. mitidicollis* KRAATZ. — L. 2 1/2 mill. — Forme de la *nigritula*, un peu moins déprimée. D'un noir luisant. Tête un peu plus étroite que le corselet. Palpes bruns. Antennes notablement plus longues que la tête et le corselet, d'épaisseur presque égale à partir du 5^e article, d'un brun foncé, les 3 premiers articles roussâtres en dessous; 4^e plus petit et bien plus court que le 5^e; les articles 5 à 10 égaux, transversaux; le dernier ovalaire, acciné, aussi long que les 2 précédents. Corselet un peu plus étroit que les élytres, d'un tiers plus large que long, à peine rétréci en avant, à ponctuation fine et peu serrée; base arrondie; angles postérieurs obtusément arrondis; à la base, une impression allongée, indistincte. Elytres un peu plus longues que le corselet, à fines aspérités comme celles d'une rápe, assez serrées; d'un brun roussâtre uniforme, moins brillantes que le reste du corps. Abdomen à peine ponctué. Pattes d'un testacé peu foncé; cuisses brunâtres. ♂, 7^e segment ayant au milieu une carène arrondie, plus saillante à l'extrémité. — P., rare, dans les champignons (Aubé).

79. *H. mutata*. — *H. conformis* REY et MULS. Opusc. Ent. 1^{er} cah. 1852, 45. — L. 1 3/5 mill. — Assez courte, convexe. D'un noir assez brillant, finement pubescente. Tête plus étroite que le corselet, ayant sur le front une petite fossette. Palpes maxillaires obscurs. Antennes aussi longues que la tête et le

corselet, faiblement épaissies vers l'extrémité, noirâtres, 1^{er} article parfois d'un brun roussâtre ; les articles 6 à 10 légèrement transversaux ; le dernier ovalaire, aussi long que les 2 précédents. Corselet aussi large que les élytres, un peu rétréci en avant, d'un tiers plus large que long ; base légèrement sinuée vis à vis l'écusson ; finement et densément ponctué ; à la base, une faible impression parfois effacée. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées, d'un brun foncé. Abdomen brillant, assez densément ponctué sur les 4 premiers segments, bien moins sur les 5^e et 6^e. Pattes testacées. — P. (Aubé) ; St-Valery-s.-Somme ! Lille (Cussac) ; Lyon, Beaujolais (Cl. Rey).

Obs. 1^e. Ressemble extrêmement à l'*orphana* ; en diffère par le corselet moins large et moins convexe et le 1^{er} article des antennes non élargi.

Obs. 2^e. Nous avons dû changer le nom de *conformis* déjà employé par GAUCHESON pour une autre espèce d'*Homalota*.

80. *H. gemina* ER. Käf. Brand. I, 330, et Gen. 112. — L. 2 mill. — Parallèle, étroite. Noire, assez brillante, très finement pubescente, densément et finement ponctuée. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, un peu épaissies vers l'extrémité, brunes, base testacée ; articles 4 à 10 un peu plus épais que longs, le dernier oblong-ovalé. Tête arrondie, moins large que le corselet ; une faible impression au milieu du front. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large ; côtés et base arrondis ; marqué à la base de 2 gros points rapprochés. Elytres presque une fois et demie plus longues que le corselet, brunes, un peu plus fortement ponctuées que le corselet. Abdomen noir, testacé à l'extrémité. Pattes testacées. — P. (Aubé), C. Brisout de Barneville, fort rare ; Lyon (Cl. Rey).

Obs. Très voisine de l'*H. elongatula*, diffère par sa taille plus petite et le corselet un peu plus court.

81. *H. inquinula* GRAV. Micr. 78 (Aleochara). — ER. Gen. 116. — L. 2/3 mill. — Très petite, étroite. D'un noir peu brillant, à fine pubescence grise. Tête presque aussi large que le corselet. Antennes noirâtres, aussi longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité ; articles 4 à 10 légèrement transversaux ; le dernier en ovale court, presque acuminé. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus court que large, droit sur les côtés, arrondi à la base, un peu déprimé. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, densément et finement ponctuées, d'un brun noirâtre. Abdomen à peine ponctué, brun à l'extrémité. Pattes d'un brun testacé. — P. (Aubé), assez commune dans les crottins ; Lille (Cussac) ; Lyon (Cl. Rey).

82. *H. inconspicua* ER. Gen. 116. — L. 1 1/5 mill. — Étroite. D'un noir mat, densément et assez fortement ponctuée, à fine pubescence soyeuse. Tête un peu plus étroite que le corselet. Antennes noires, aussi longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité ; dernier article ovalaire. Corselet à peine plus étroit que les élytres, plus d'une fois et demie,

aussi large que long, légèrement convexe, à sillon à peine visible; côtés et angles arrondis. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet. Abdomen brillant, assez fortement ponctué à la base, faiblement à l'extrémité. Pattes noires; genoux bruns; tarses jaunâtres. — P., bois de Boulogne, chênes cariés (*C. Brisout de Barneville*), rare; environs de Compiègne (*Aubé*).

83. **III. *havipes* GRAV.** Mon. 161 (*Aleochara*). — Er. Gen. 124. — L. 3 mill. — Assez large et assez épaisse. Noire, brillante, à pubescence d'un gris soyeux. Antennes rousses, brunes au milieu, presque de la longueur de la tête et du corselet, fortes; 2^e et 3^e articles presque égaux; 4 à 10 égaux, pas plus larges que longs; le dernier allongé, presque égal aux 3 précédents réunis, acuminé. Tête un peu moins large que le corselet, globuleuse, peu et très finement ponctuée. Corselet 2 fois moins long que large, presque de la largeur des élytres à la base, un peu rétréci en avant; angles antérieurs fortement arrondis; base arrondie, sinuée de chaque côté; angles postérieurs un peu aigus; finement et assez densément ponctué. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, densément et finement ponctuées, d'un roux brunâtre, noirâtres à l'écusson et sur les côtés. Abdomen peu et finement ponctué, segments antérieurs, bord du pénultième et dernier d'un brun roussâtre. Pattes testacées. — T. la Fr.; P., assez commune, avec la *Formica rufa*.

84. **III. *dilaticornis* KRAATZ.** — L. 2 mill. — Oblongue, assez épaisse. D'un brun noir assez brillant, avec le corselet et les élytres d'un roussâtre obscur. Tête noire, presque aussi large que le corselet, plane en dessus; palpes roussâtres. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, larges, mais de même largeur à partir du 5^e article, d'un brun noirâtre avec les 3 premiers articles roux; 2^e et 3^e articles presque égaux, le 2^e un peu plus gros que le 3^e, 4^e article plus court que le 3^e mais un peu transversal; les autres courts et transversaux; le dernier oblong, aussi long que les 2 ayant-derniers mais un peu plus étroit. Corselet 2 fois aussi large que long, arrondi sur les côtés et à la base, à peine rétréci en avant; angles postérieurs obtus et non arrondis; surface convexe à ponctuation très fine. Elytres à peine plus larges et un peu plus longues que le corselet, un peu moins finement ponctuées, un peu ensuées à l'écusson et aux angles externes. Abdomen presque lisse; bord des segments un peu roussâtre, ainsi que l'anus. Pattes roussâtres. ♂, 6^e segment échancré avec un tubercule de chaque côté. — P. (*C. Brisout de Barneville*), fort rare.

85. **III. *ochracea* ER.** Kæf. Brand. I, 329, et Gen. 104. — L. 2 1/4 mill. — Assez large et un peu déprimée. Testacée, couverte d'une pubescence fine et jaunâtre; tête et les 2 avant-derniers segments abdominaux bruns. Antennes brunes, testacées à la base, de la longueur de la tête et du corselet, renflées vers l'extrémité; 2^e et 3^e articles presque égaux; 5 à 10 fortement transversaux, épais; le dernier conique, à peine égal aux 2 précédents. Tête moins large que le corselet, finement ponctuée. Corselet un peu moins large que les élytres à la base, moitié moins long que large; base arrondie, sinuée de chaque côté; angles postérieurs presque droits, finement et den-

sément ponctués. Elytres une fois aussi longues que le corselet, finement et densément ponctuées. Pattes testacées. — P., pas très commune, sous les feuilles; Lyon, Cluny (*Cl. Rey*).

86. **H. hepatica** ER. Gen. 102. — *H. major* AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 306. — L. 2 1/2 à 4 mill. — D'un brun noirâtre, densément ponctuée, à fine pubescence jaunâtre. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, d'un testacé rougeâtre, légèrement épaissies à l'extrémité; articles 4 à 10 cylindriques; les avant-derniers à peine plus courts que larges; le dernier aussi long que les 2 précédents, conique. Tête un peu plus étroite que le corselet, noire, assez luisante, assez finement ponctuée. Corselet de moitié plus large que long; côtés très légèrement arrondis en avant; ponctuation assez forte et serrée; une dépression longitudinale. Elytres à peine plus larges que le corselet, d'un brun roussâtre, un peu rembrunies à la base; ponctuation un peu plus forte et un peu moins serrée que celle du corselet. Abdomen brillant, testacé à l'extrémité, bords des segments bruns; à ponctuation écartée; les 3 derniers segments presque lisses. Pattes testacées. ♂, 5^e segment avec 2 petits pils saillants, se rapprochant en arrière. — Bois de Boulogne (*H. Brisout de Barneville*), fort rare; Fontainebleau, sous les feuilles mortes (*Aubé*).

Obs. Voisine de l'*H. pavens*; en diffère par sa taille plus grande, son corps moins déprimé, plus fortement ponctué.

87. **H. laevicollis** REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 42. — L. 3 2/3 mill. — Assez large, un peu convexe. D'un noir très brillant, à pubescence cendrée, peu serrée. Tête de moitié moins large que le corselet, lisse. Antennes plus longues que la tête et le corselet réunis, un peu épaissies vers l'extrémité; dernier article ovale, acuminé, presque aussi large que les 2 précédents réunis; d'un roux ferrugineux, plus clair à la base. Corselet transversal, assez court, rétréci en arrière, bien moins long que les élytres; angles postérieurs obtus; paraissant lisse. Elytres larges, à peine aussi longues que le corselet, un peu déprimées, assez densément mais légèrement ponctuées, d'un brun de poix très brillant avec le disque plus clair. Abdomen assez large, un peu rétréci au sommet; 6^e segment et bord du 5^e d'un brun testacé. Pattes grêles, testacées; tarses allongés, les postérieurs presque aussi longs que les tibias. ♂, 6^e segment de l'abdomen offrant au milieu du bord une échancrure limitée de chaque côté par une lame presque tridentée. — Hyères, en mars et en avril, avec des Fourmis (*Cl. Rey*).

++ *Deuxième article des antennes plus court que le troisième. Corps assez large et un peu déprimé.*

88. **H. brunnea** FAB. Ent. Syst. Suppl. 180 (Staphylinus). — ER. Gen. 98. — *Aleochara depressa* GYLL. — L. 2 à 4 mill. — Oblongue, déprimée. Testacée, brillante, couverte d'une pubescence courte. Antennes testacées avec l'extrémité obscure, plus courtes que la tête et le corselet; 2^e article un peu plus court que le 3^e; les articles 6 à 10 transversaux; le dernier article égal aux 2 précédents réunis, ovoïde, acuminé. Tête brune, brillante, moins

large que le corselet, peu et finement ponctuée ; front ayant au milieu une large dépression. Corselet un peu moins large que les élytres, moitié moins long que large, fortement arrondi sur les côtés ; angles postérieurs arrondis ; base avec une légère impression assez large. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées, peu densément ponctuées, parfois rembrunies autour de l'écusson. Abdomen déprimé, couvert d'une pubescence courte et serrée, densément et fortement ponctué à la base ; 3^e segment lisse ; le 6^e segment ponctué, légèrement échancré ; 4^e et 5^e noirs ; base des précédents quelquefois brune. Pattes d'un testacé clair. — P. ! pas très commun ; Rouvray (*Emy*) ; Lyon (*Cl. Rey*).

89. **H. depressa** GRAV. Micr. 100 (Aleochara). — Er. Gen. 99. — L. 2 1/2 à 4 mill. — D'un testacé plus clair, peu brillante, couverte d'une pubescence courte, jaunâtre. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, à peine épaissies vers l'extrémité ; 2^e article un peu plus court que le 3^e ; les suivants presque égaux, pas plus larges que longs ; le dernier article très grand, de la longueur des deux précédents, ovalaire, acuminé ; brunes, les 3 ou 4 premiers articles testacés. Tête brunâtre ou testacée, beaucoup moins large que le corselet, déprimée ; front avec une légère impression. Corselet d'un tiers moins large que les élytres, plus de moitié moins long que large ; côtés et base légèrement arrondis ; une légère impression longitudinale n'atteignant pas toujours le bord antérieur ; peu et finement ponctué. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, peu densément et finement ponctuées, souvent rembrunies autour de l'écusson. Abdomen avec les premiers segments ponctués, les autres presque lisses, testacés ; les deux avant-derniers segments d'un brun noir. Pattes d'un jaune testacé. ♂, 5^e segment abdominal ayant un petit tubercule, le 6^e quadridenté. — T. la Fr., sous les feuilles.

90. **H. nigrifrons** Er. Gen. 100. — L. 3 mill. — Forme de la précédente. D'un testacé moins brillant, densément couverte d'une pubescence roussâtre. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, non épaissies vers l'extrémité ; 3^e article à peine plus long que le 2^e ; les 4^e à 10^e presque égaux, un peu plus longs que larges ; le dernier une fois et demie aussi long que le précédent, acuminé ; brunes, les 3 premiers articles testacés. Tête noire, beaucoup moins large que le corselet, déprimée, peu ponctuée. Corselet un peu moins large que les élytres, d'un tiers moins long que large ; côtés et base légèrement arrondis ; un peu déprimé ; une faible impression longitudinale ; densément et finement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées, densément et finement ponctuées, d'un brun testacé. Abdomen déprimé ; les 3 premiers segments densément ponctués, bruns, bordés de testacé ; 4^e et 5^e vaguement ponctués, noirs ; le 6^e densément ponctué, testacé. Pattes d'un testacé clair. — P., assez commune, souvent sur les arbres ; Bugey (*Cl. Rey*).

Obs. Très voisine des *H. brunnea* et *depressa* ; en diffère par les élytres densément ponctuées, plus pubescentes, mais dépourvues de poils hérissés, et par le corselet plus long.

III. *Des ailes. Corps oblong ou allongé. Abdomen se rétrécissant peu à peu vers l'extrémité, fusiforme.*

† *Deuxième et troisième articles des antennes égaux ou le deuxième plus long.*

* *Articles des antennes transversaux.*

91. **H. hospita** MERKEL, in Germ. Zeitschr. V, 216. — **H. castanea** AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 307. — L. 2 2/3 à 3 mill. — D'un brun châtain, légèrement pubescente. Antennes testacées, plus pâles à la base. Tête un peu plus étroite que le corselet, noirâtre, très finement pointillée. Corselet transversal, une fois et demie aussi large que long ; côtés et base arrondis ; très finement et très densément ponctué ; un sillon longitudinal peu sensible. Elytres à peu près de la largeur du corselet, d'un châtain clair un peu rembruni à l'écusson et aux angles externes postérieurs, plus fortement et moins densément ponctuées que le corselet. Les 3 premiers segments abdominaux ponctués, les autres presque lisses. ♂, un petit tubercule sur le 6^e segment abdominal dont l'extrémité est quadridenté. — P., dans les plages des ormes en compagnie des larves de *Cossus* (*C. Brisout de Barnevile*); Fontainebleau, sous les feuilles mortes (*Boisduval*); Morgon, Cluny (Cl. Rey).

Obs. Voisine des *H. flavipes* et *confusa*, en diffère par son corselet plus arrondi.

92. **H. fusicornis** REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 44. — L. 1 1/2 mill. — Assez large, rétrécie en avant et en arrière, un peu déprimée. D'un roux testacé peu brillant, à pubescence cendrée, courte, assez serrée. Tête transversale, de moitié moins large que le corselet, d'un testacé obscur, assez brillante ; sur le front, une très légère fossette oblongue. Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet, fortement épaissies vers l'extrémité ; 3^e article plus court de moitié que le 5^e ; le dernier ovale, aussi long que les 2 précédents réunis ; testacées, le 1^{er} article plus pâle. Corselet fortement transversal, un peu rétréci en avant, pas plus étroit que les élytres, assez fortement arrondi à la base et sur les côtés ; ponctuation assez forte et rugueuse ; une impression transversale à la base. Elytres déprimés, un peu plus longues que le corselet ; à ponctuation assez forte et rugueuse, serrée. Abdomen assez brillant, à ponctuation très fine et assez serrée, moins à l'extrémité. Pattes testacées, assez courtes. — Lyon, très rare (Cl. Rey).

Obs. Cette espèce a le faciès d'une *Placusa*, mais la base du corselet n'est pas biseautée ; le dernier article des antennes est aussi plus allongé et moins obtus.

93. **H. orbata** ER. Kæf. Brand. I, 339, et Gen. 132. — L. 3 mill. — D'un noir brillant, densément ponctuée, très finement pubescente. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, entièrement d'un brun noirâtre, à peine épaissies vers l'extrémité ; 1^{er} article assez épais, les avant-derniers pas plus larges que longs ; le dernier un peu plus long que les

2 précédents, acuminé. Tête un peu moins large que le corselet, peu et finement pointillée. Corselet large, d'un tiers moins long que large, de la largeur des élytres ; côtés et base légèrement arrondis ; convexe, égal, densément et finement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et peu finement ponctuées, d'un brun roussâtre. Abdomen densément ponctué, moins vers l'extrémité qui est brune. Pattes testacées. — Calais (Coll. Aubé), rare ; Morgan (Cl. Rey).

Obs. Ressemble extrêmement à l'*H. fungi* ; en diffère par les antennes obscures et le corselet un peu long.

94. ***H. vernacula*** Er. Kœf. Brand. I, 339, et Gen. 131. — L. 2 2/3 mill. — D'un noir brillant, densément ponctuée, à pubescence fine et peu serrée. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité ; 1^{er} article assez épais ; les avant-derniers à peine plus larges que longs ; le dernier presque égal aux 2 précédents, ovoïde, presque acuminé ; d'un brun foncé, base testacée. Tête moins large que le corselet, arrondie, peu et finement ponctuée. Corselet à peu près de la largeur des élytres à la base, de moitié moins long que large ; côtés et base arrondis ; angles postérieurs obtus, les antérieurs arrondis ; légèrement convexe, finement canaliculé ; une fossette à la base ; densément ponctué, d'un brun noir, côtés rougeâtres. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément ponctuées, d'un ferrugineux roussâtre, rembrunies à l'écusson et sur les côtés. Abdomen densément ponctué, noir ; sommet et bords des segments brunâtres. Pattes testacées. ♂, 6^e segment de l'abdomen quadridenté. — P ! ; très commune sur le bord des étangs et des rivières à Lille (Cussac) ; Lyon (Cl. Rey) ; Pyr. (Pandellé).

95. ***H. obscurata*** Grav. Micr. 87 (Aleochara). — ***H. aterrima*** Er. Gen. 133, non Grav. — L. 2 à 2 1/4 mill. — D'un noir presque mat, parfois brunâtre, très finement et densément ponctuée, à pubescence d'un gris soyeux, fine, serrée. Antennes noires, les 3 premiers articles jaunâtres ; un peu épaissies vers l'extrémité ; avant-derniers articles à peine plus larges que longs ; le dernier ovalaire, presque acuminé. Tête moins large que le corselet, arrondie ; front convexe. Corselet de la largeur des élytres, légèrement rétréci en avant, 2 fois moins long que large ; base et côtés arrondis ; angles obtus ; convexe ; côtés souvent plus clairs. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, noires, avec l'extrémité souvent brunâtre ou brunes avec la base noire. Abdomen atténué à l'extrémité, très densément et finement ponctué, moins mat, roussâtre à l'extrémité. Pattes testacées. — Presque T. la Fr., assez commune.

96. ***H. aterrima*** Grav. Micr. 83 (Aleochara). — ***H. lugens*** Kiesenw. — L. 1 3/4 à 2 1/2 mill — Ressemble extrêmement à la précédente ; paraît généralement plus petite ; diffère par les antennes à derniers articles plus allongés, pas plus larges que longs, et à premiers articles bruns comme le reste, sauf une tache rougeâtre à la base, et par les palpes bruns. — P. (Aubé), dans les prés humides, rare ; Pyr. (Aubé) ; Lyon (Cl. Rey).

97. **H. orphana** ER. Kœf. Brand. I, 340, et Gen. 133. — L. 2 mill. — D'un noir brillant, distinctement ponctuée, finement pubescente. Tête arrondie, plus étroite que le corselet. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, noirâtres, 1^{er} article et quelquefois le second d'un testacé obscur ; 1^{er} article assez épais ; 6 à 10 un peu plus larges que longs ; le dernier égal aux 2 précédents, ovalaire, presque acuminé. Corselet aussi large que les élytres, un peu rétréci en avant, de moitié plus large que long, arrondi à la base, un peu sinu sur les côtés, convexe. Elytres de moitié plus longues que le corselet à pubescence serrée et moins fine, d'un brun noir. Abdomen plus densément et plus visiblement ponctué. Pattes d'un brun testacé. — P., près humides (*Aubé*), rare ; Fontainebleau (*C. Brisout de Barneville*) ; Lyon (*Cl. Rey*).

98. **H. nigerrima** AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 308. — L. 1 1/4 mill. — Oblongue, courte, un peu convexe, d'un noir luisant, à pubescence fine et écartée. Tête plus étroite que le corselet, ponctuée. Palpes noirs. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, épaisses, noires ; les 2 premiers articles épais ; le 3^e plus mince ; les autres courts, transversaux ; le dernier oblong, obtus à l'extrémité, aussi long que les 2 précédents. Corselet 2 fois aussi large que long, aussi large que les élytres, fortement arrondi à la base, sur les côtés et aux angles postérieurs, très finement ponctué. Elytres pas plus larges et pas plus longues que le corselet, densément et assez fortement ponctuées, d'un brun foncé. Abdomen ponctué plus fortement à la base. Pattes brunâtres. — P. (*H. Brisout de Barneville*) ; Châteauroux, dans un pré (*Aubé*), très rare ; Cluny (*Cl. Rey*).

99. **H. anthracina** L. FAIRM. Ann. Ent. Fr. 1852, 687. — L. 1 3/4 mill. — Oblongue, assez courte, un peu déprimée. D'un noir peu luisant, à pubescence grise, peu serrée. Tête un peu plus étroite que le corselet, non rétrécie à la base, densément et assez fortement ponctuée. Palpes d'un brun noir. Antennes entièrement d'un brun noir, un peu plus longues que la tête et le corselet, fortes, grossissant un peu vers l'extrémité ; avant-derniers articles transversaux ; le dernier épais, cylindrique, arrondi au bout, pas tout à fait aussi long que les 2 précédents. Corselet presque aussi large que les élytres, d'un tiers plus large que long, très arrondi sur les côtés et à la base, densément et fortement ponctué ; un sillon longitudinal peu profond, mais visible, parfois effacé en avant. Elytres déprimées, à ponctuation serrée mais plus fine, un peu brunâtres. Abdomen peu ponctué ; dernier segment roussâtre. Pattes testacées. — Embouchure de la Somme, sous les fucus ! peu commune.

Obs. Cette espèce ressemble extrêmement à l'*H. nigerrima* AUBÉ ; mais elle est plus grande, plus fortement ponctuée, les antennes sont plus longues et le corselet est un peu moins large que les élytres. C'est probablement la même espèce que l'*H. puncticeps* THOMSON.

** Articles des antennes carrés.

100. **H. fungi** GRAV. Mon. 157 (Aleochara). — ER. Gen. 131. — L. 2 mill. — Assez courte, rétrécie en avant et en arrière. D'un noir brillant, à pubescence très fine, à ponctuation serrée. Tête arrondie, beaucoup plus étroite

que le corselet. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, rousses, parfois brunâtres à l'extrémité, peu épaissies ; 1^{er} article un peu épais, les avant-derniers plus larges que longs ; le dernier égal aux 2 précédents, ovulaire, acuminé. Corselet aussi large à la base que les élytres, légèrement rétréci en avant, de moitié plus court que large, légèrement arrondi sur les côtés et à la base ; angles obtusément arrondis. Elytres un peu plus longues que le corselet, plus densément ponctuées, moins brillantes. Abdomen moins ponctué vers l'extrémité. Pattes d'un roux testacé. — T. la Fr.; commune dans les champignons, les fagots, les matières végétales en décomposition.

Obs. Le corselet et les élytres sont parfois d'un brun roussâtre et le corps est même parfois entièrement roux.

101. **III. ellentula** ER. Gen. 133. — L. 2 mill. — Etroite. D'un noir brillant, à pubescence fine, peu serrée. Palpes testacés. Antennes brunes, aussi longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité ; 1^{er} article assez épais ; les avant-derniers pas plus épais que longs ; le dernier ovulaire, de moitié plus long que le précédent. Tête beaucoup plus petite et plus étroite que le corselet. Corselet presque de moitié plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés et à la base, à peine plus étroit à la base que les élytres, visiblement rétréci en avant, légèrement convexe, uni. Elytres un peu plus longues que le corselet, distinctement sinuées à l'angle externe, assez fortement ponctuées, d'un testacé clair. Abdomen à ponctuation fine et éparses ; extrémité brune. Pattes testacées. — P., rare, sous les mousses (*C. Brisout de Barneville*).

†† *Deuxième article des antennes plus court que le troisième.*

* *Articles des antennes transversaux.*

102. **III. cinnamomea** GRAV. Micr. 88 (*Aleochara*). — ER. Gen. 127. — L. 2 1/2, 3 1/2 mill. — Large, assez épaisse. D'un brun roussâtre, mate, très finement ponctuée, finement pubescente. Antennes à peine de la longueur de la tête et du corselet, épaissies vers l'extrémité ; 2^e article de moitié plus court que le 3^e ; les articles 5 à 10 transversaux ; le dernier acuminé, un peu plus court que les 3 précédents ; brunes, les 3 premiers articles et le dernier testacés. Tête moins large que le corselet, front peu convexe. Corselet un peu moins large que les élytres, du double moins long que large ; côtés et base arrondis ; angles postérieurs obtus ; légèrement convexe. Elytres un peu plus longues que le corselet ; suture carénée, élevée à la base. Abdomen noir, brillant, lisse ; bord des segments et extrémité brunâtres. Pattes testacées. ♂, un petit tubercule sur le 6^e segment de l'abdomen dont l'extrémité est quadridenté. — P., plaies d'arbres, peu commune ; le Mans (*Anjubault*) ; Lyon, Morgon (*Cl. Rey*).

103. **III. testudinea** ER. Gen. 131. — L. 2 1/2 mill. — Assez courte. D'un noir brillant, très densément ponctuée, à pubescence très courte et très fine. Tête assez grande. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, noires, les 3 premiers articles brunâtres ; peu épaissies vers l'extrémité ; 2^e article à peine plus court que le 3^e ; les articles 4 à 10 presque égaux,

pas plus courts que larges ; le dernier presque cylindrique, égal aux 2 précédents. Corselet d'un tiers plus large que long, presque plus large à la base que les élytres, légèrement rétréci en avant ; angles postérieurs obtus ; fortement convexe. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un brun testacé, rembrunies autour de l'écusson. Abdomen fortement atténué vers l'extrémité, finement ponctué. Pattes testacées. — P. (Aubé), rare ; Châteauroux (Aubé) ; Lyon, Cluny (Cl. Rey).

* * *Articles des antennes allongés.*

104. **H. longicornis** GRAV. Micr. 87 (Aleochara). — ER. Gen. 129. — L. 2 à 2 1/2 mill. — Oblongue, assez déprimée. Noire, brillante, couverte d'une pubescence peu abondante, très densément ponctuée. Antennes plus longues que la tête et le corselet, épaisses ; 2^e article un peu plus court que le 3^e ; les articles 5 à 10 cylindriques, un peu plus longs que larges ; le dernier ovalaire, un peu plus court que les 2 précédents ; brunes, base quelquesfois roussâtre. Tête petite, arrondie, peu et finement ponctuée. Corselet à peu près de la largeur des élytres, rétréci en avant, un peu moins long que large ; côtés et base arrondis ; angles obtus ; peu convexe, densément et finement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées, très densément ponctuées, d'un testacé brunâtre. Abdomen brillant, noir, sommet et bords des segments d'un brun testacé, densément ponctué. Pattes testacées. — Presque T. la Fr. ; P., assez commune dans les fumiers.

105. **H. lividipennis** MANN. Brachél. 70 (Oxypoda). — ER. Gen. 129. — L. 2 1/2 mill. — D'un noir mat, densément et finement ponctuée, à fine pubescence soyeuse. Antennes plus longues que la tête et le corselet, épaisses ; 3^e article un peu plus long que le second ; les articles 4 à 10 un peu plus épais que long, cylindriques ; le dernier plus long que les 2 précédents, cylindrique, acuminé ; noires ou d'un brun foncé. Tête beaucoup moins large que le corselet, arrondie. Corselet de la largeur des élytres à la base, de moitié moins long que large ; base et côtés arrondis ; angles obtus ; légèrement convexe ; une légère impression transversale à la base ; un sillon médian presque effacé. Elytres à peine plus longues que le corselet, d'un testacé clair, avec une tache triangulaire, brunâtre, autour de l'écusson. Abdomen atténué vers l'extrémité, qui est d'un testacé obscur ainsi que le bord des segments. Pattes testacées. — T. la Fr. ; commune dans les fumiers et les champignons.

Obs. Les élytres sont parfois entièrement testacées ; parfois aussi les côtés du corselet sont d'un testacé obscur.

IV. *Pas d'ailes. Elytres rétrécies à la base, plus courtes que le corselet. Avant-dernier article des palpes maxillaires ovoïde. Yeux extrêmement petits (Sipalia REY et MULS., pro parte).*

106. **H. circellaris** GRAV. Mon. 155 (Aleochara). — ER. Gen. 98. — L. 2 à 2 1/2. — Etroite, parallèle. D'un roux testacé, un peu brillante, finement pubescente. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, plus

claires à la base, légèrement épaissies vers l'extrémité. Tête moins large que le corselet, oblongue, fortement rétrécie à la base, très finement ponctuée, brunâtre. Corselet de la largeur des élytres, aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés et au sommet, fortement à la base, qui a une fossette. Elytres déprimées, courtes, densément ponctuées. Abdomen d'un brun noir avant l'extrémité, celle-ci d'un roux ferrugineux ; segments antérieurs densément ponctués, les postérieurs vaguement. Pattes testacées. ♂, un tubercule à la base de chaque élytre ; avant-dernier segment de l'abdomen armé d'un petit tubercule saillant. — Presque T. la Fr. ; assez commune au bord des étangs.

107. *H. myops* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 219, et Ann. Ent. Fr. 1851, 410. — L. 2 1/3 mill. — Allongée, étroite, surtout en avant ; presque lisse, d'un roux testacé brillant. Tête plus étroite que le corselet, oblongue. Antennes pas plus longues que la tête et le corselet, épaissies vers l'extrémité, assez fortes, testacées. Corselet pas plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés, non rétréci vers la base, convexe ; une petite fossette à la base. Elytres de moitié plus courtes que le corselet, rétrécies à la base, densément et finement ponctuées. Abdomen parfois rembruni vers l'extrémité, presque lisse. Pattes testacées. ♂, un pli à l'extrémité ; 2 tubercules sur l'avant-dernier segment de l'abdomen. — Pyr.-Or., la Preste (v. Kiesenwetter) ; H.-Pyr. (Pandellé) ; Cauterets (Delarouzée).

108. *H. nivicola* *. — L. 2 à 2 1/4 mill. — Peu convexe, allongée, élargie en arrière. D'un brun noir luisant, avec le corselet et les élytres souvent d'un brun roussâtre. Tête aussi large que le corselet, ponctuée. Antennes rousses, un peu enfumées, assez épaisses et grossissant vers l'extrémité, à articles transversaux dépassant un peu la base du corselet. Corselet aussi long que large, arrondi sur les côtés, fortement rétréci vers la base qui est arrondie, très ponctué. Elytres d'un quart plus courtes que le corselet, couvertes, comme la tête et le corselet, d'une pubescence grise ; à ponctuation assez forte, écarlée. Abdomen large, fortement rebordé, entièrement noir. Pattes d'un roux testacé. ♂, une double impression longitudinale sur le corselet. — H.-Pyr., vallée d'Arrens, au bord de la neige (Pandellé).

Obs. Cette espèce se rapproche par la couleur de la *Leptusa piceata* ; mais elle s'en distingue facilement par la taille plus grande et le corselet à peine rétréci à la base ; sa couleur l'empêche aussi d'être confondue avec l'*H. myops* ; elle a en outre les élytres plus longues, le corselet moins large et les antennes moins épaisses.

XI. LEPTUSA (KRAATZ) (1).

Ce genre est formé d'un petit nombre d'*Oxypoda* d'ERICSSON qui n'ont que 4 articles aux tarses antérieurs, avec le 1^{er} article des tarses postérieurs allongé, et chez lesquelles la languette est simple et grêle ; elles sont le

(1) Voir la note p. 395.

passage du dernier groupe des *Homalota* (*Sipalia*) aux *Oxypoda* à corps parallèle. — Ces espèces vivent sous les écorces, dans les arbres cariés et sous les mousses.

A. Elytres plus courtes que le corselet. Pas d'ailes. Yeux très petits (*Sipalia* **REY** et **MULS.**, *pro parte*).

1. L. *difformis* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 46 (*Homalota*). — L. 2 1/3 mill. — Légèrement convexe, allongée, un peu élargie en arrière. D'un brun rougeâtre. Tête d'un brun noir, convexe; à yeux petits, peu saillants. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet réunis, ♂, pas plus longues, ♀; 2^e et 3^e articles presque égaux; les autres s'élargissant graduellement; le dernier ovale, acuminé, presque aussi grand que les 2 précédents réunis; ferrugineuses, le dernier article et les 3 premiers un peu plus clairs. Corselet large, presque orbiculaire, rétréci en arrière, tronqué et rebordé à la base; une fossette médiane plus ou moins large et profonde, se prolongeant en sillon vers le bord antérieur. Elytres plus d'une fois plus courtes que le corselet, élargies en arrière; à ponctuation obsolète, peu serrée. Abdomen fortement rebordé, élargi vers l'extrémité, arrondi sur les côtés, d'un brun noir brillant, parfois un peu plus clair à la base; 6^e et 7^e segments et extrémité du 6^e, ferrugineux. Pattes d'un ferrugineux clair. — M^t-Dore, en Auvergne, M^t-Pilat, Grande-Chartreuse, montagnes du Lyonnais, assez commune dans les mousses (*Cl. Rey*).

B. Corselet et élytres d'un brun de poix ou d'un ferrugineux assez clair.

Obs. On trouve en Suisse les 2 espèces suivantes, qui se rencontrent certainement dans nos Alpes ou en Savoie :

L. *picicata* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 48 (*Homalota*). — L. 1 1/2 mill. — D'un brun brillant, légèrement convexe. Tête noire, presque aussi large que le corselet; yeux petits, peu saillants. Antennes testacées, un peu plus longues que la tête et le corselet ♂, seulement aussi longues ♀; 3^e article plus court que le 2^e. Corselet presque carré, rétréci en arrière, tronqué et rebordé à la base; à ponctuation fine, obsolète; à la base, une faible impression, se prolongeant souvent en sillon peu marqué. Elytres une fois plus courtes que le corselet; à ponctuation bien marquée, peu serrée. Abdomen un peu élargi en arrière, assez fortement rebordé, noir, brillant; 6^e et 7^e segments et extrémité du 5^e, roussâtres. Pattes d'un testacé ferrugineux. — Dans les lichens des sapins, rare (*Guillebeau*).

L. *globulicollis* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 50 (*Homalota*). — L. 2 1/2 mill. — Allongée, élargie en arrière, convexe. D'un roux testacé brillant. Tête convexe, globuleuse, plus étroite que le corselet; yeux très petits, rudimentaires, peu saillants, noirs. Antennes un peu plus épaisses à l'extrémité; les avant-derniers articles transversaux; le dernier ovale, presque aussi long que les 2 précédents réunis. Corselet globuleux, convexe, rétréci en arrière, tronqué et distinctement rebordé à la base; côtés fortement arrondis en avant, légèrement sinués en arrière; à ponctuation peu serrée, obsolète; à la base, une impression assez large se pro-

longeant en sillon presque jusqu'au bord antérieur. Elytres convexes au milieu, élargies en arrière, d'un tiers plus courtes que le corselet; à ponctuation forte, assez serrée. Abdomen épais, élargi en arrière, fortement rebordé; base des 3^e et 4^e segments d'un brun foncé.

B. Elytres aussi longues ou plus longues que le corselet. Des ailes.

2. *L. ruficollis* Er. Gen. 153. — *Homalota rubricollis* HÉER, Faun. Helv. I, 593. — L. 1 2/3 à 2 mill. — D'un brun noir, brillante, peu pubescente. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, grossissant vers l'extrémité, dernier article subglobuleux; ferrugineuses, brunes avant l'extrémité. Tête presque aussi large que le corselet, peu et finement ponctuée; bouche testacée. Corselet à peine moins large que les élytres, de moitié moins long que large, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci à la base qui est arrondie; angles postérieurs arrondis; surface unie, peu et très finement ponctuée, rousse. Elytres de la longueur du corselet, noires, brillantes, peu densément mais fortement ponctuées, un peu impressionnées au milieu. Abdomen allongé, parallèle ou un peu renflé vers l'extrémité; lisse. Anus ferrugineux. Pattes ferrugineuses. — Presque T. la Fr., sous les écorces d'arbres, dans les fagots; pas très commune.

3. *L. gracilis* Er. Kœf. Brand. I, 351, et Gen. 154 (Oxypoda). — L. 2 2/3 mill. — Remarquable par sa forme grêle, ses antennes et ses pattes allongées. D'un roux testacé, peu brillante, à pubescence jaunâtre; courte. Antennes fortes, beaucoup plus longues que la tête et le corselet, brunâtres avant l'extrémité. Tête brune, densément et finement ponctuée; front obsolètement impressionné; bouche testacée. Corselet un peu moins large que les élytres, presque de moitié moins long que large, fortement arrondi sur les côtés en avant, un peu rétréci en arrière, densément et finement ponctué; au milieu, un sillon longitudinal assez marqué. Elytres une fois et demie plus longues que le corselet, ponctuées, brunâtres avec la base et les épaules d'un brunâtre roux. Abdomen allongé, parallèle, densément et finement ponctué, brun avant le sommet. Pattes allongées, grêles; 1^{er} article des tarses postérieurs aussi long que les autres réunis. ♂, une petite carène sur l'avant-dernier segment de l'abdomen. — Fontainebleau! dans les troncs d'arbres cariés, rare; Lyon (Cl. Rey); Pyr. (Pandellé).

Obs. Couleur variable, quelquefois entièrement d'un testacé pâle avec les élytres un peu plus foncées.

4. *L. morosa* HÉER, Faun. Helv. I, 595 (Homalota). — L. 2 à 2 1/4 mill. — Assez épaisse, parallèle, densément ponctuée. D'un brun rougeâtre plus ou moins foncé. Tête très ponctuée, un peu plus étroite que le corselet. Antennes épaisses, atteignant la base du corselet, rougeâtres, à articles serrés, transversaux, grossissant un peu vers l'extrémité; le dernier ovalaire, presque aussi long que les 2 précédents. Corselet un peu plus étroit que les élytres, très densément ponctué, presque rugueux sur les côtés; au milieu, un faible sillon se terminant en arrière dans une fossette; angles postérieurs obtus mais marqués. Elytres un peu plus longues que le corselet, rougeâtres à l'extrémité. Abdomen noir avec l'extrémité et souvent la base

rougeâtre, ponctuation plus fine et plus écartée. ♂, une carène sur le 5^e segment. Pattes rougeâtres. — H.-Pyr., Paillole (*Pandellé*), sous les écorces des sapins; environs de Genève (*Héer*).

5. *L. fumida* Er. Gen. 156 (*Oxypoda*). — L. 2 mill. — Forme et couleur de l'*Oxypoda maura*. — Noire, assez brillante, à pubescence grise. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, légèrement grossies vers le sommet; dernier article ovoïde, acuminé; brunes, les 3 premiers articles d'un testacé clair. Tête un peu moins large que le corselet, finement ponctuée. Corselet de moitié moins long que large, un peu moins large que les élytres, rétréci à la base; côtés un peu arrondis ainsi que la base; angles antérieurs aigus, réfléchis; postérieurs droits; légèrement convexe, densément et assez finement ponctué; une faible impression vis à vis l'écusson. Elytres une fois et demie plus longues que le corselet, assez densément et fortement ponctuées. Abdomen parallèle, densément et finement ponctué; anus ferrugineux. Pattes d'un testacé clair. ♂, un petit tubercule oblong sur l'avant-dernier segment de l'abdomen. — P! Fontainebleau! rare; Bugey, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

6. *L. analis* CYLL. Ins. Suec. II, 388 (*Aleochara*). — ER. Gen. 154. — L. 2 1/4 mill. — Parallèle. D'un brun roux mat, à pubescence jaunâtre et peu serrée. Antennes à peine de la longueur de la tête et du corselet, entièrement d'un roux ferrugineux. Tête un peu moins large que le corselet, lisse, d'un brun de poix; bouche allongée, testacée. Corselet de moitié plus large que long, de la largeur des élytres; côtés et base arrondis; peu convexe, densément et finement ponctué; une légère impression à la base. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, densément ponctuées. Abdomen parallèle, densément et finement ponctué, d'un brun noir avant l'extrémité qui est ferrugineuse. Pattes ferrugineuses. — Grande-Chartreuse, Bugey, Mt-Pilat (*Cl. Rey*); Landes (*Perris*).

Obs. Voyez pour la larve, *PERRIS*, Ann. Ent. Fr. 1854, 563.

XII. OXYPODA (MANNERHEIM, Brachél. 69).

Corps oblong ou allongé, peu déprimé. Des ailes. Tête saillante, souvent inclinée, non rétrécie à la base. Labre arrondi, recouvrant les mandibules, qui sont mutiques; palpes maxillaires médiocrement longs, 2^e et 3^e articles presque égaux; palpes labiaux de 3 articles, le 1^{er} le plus grand, le 2^e 2 fois plus petit, le 3^e plus mince mais plus court que le 1^{er}; 2^e et 3^e articles des antennes égaux, plus longs que les autres. Corselet convexe, tantôt rétréci en avant, tantôt à côtés parallèles. Ecusson triangulaire. Elytres obliquement tronquées en dedans à l'extrémité, sinuées à l'angle externe. Abdomen tantôt parallèle, tantôt atténué en arrière. Pattes un peu allongées, les intermédiaires rapprochées à la base; 1^{er} article des tarses postérieurs allongés. — Les ♂ se distinguent souvent par les antennes plus robustes, plus épaissies à l'extrémité et quelquefois par le 6^e segment de l'abdomen prolongé au milieu en dessous. — Ces insectes vivent sous la mousse, sous les feuilles mortes, les fumiers, etc.; quelques-uns avec les Fourmis.

A. *Corps épais ; abdomen faiblement atténué vers l'extrémité, presque parallèle vers la base ; antennes à articles un peu plus longs que larges.*

1. ♂. *ruficornis* CYLL. Ins. Suec. II, 422 (Aleochara). — ER. Gen. 142. — L. 5 mill. — L'une des plus grandes du genre. Presque parallèle, épaisse. D'un noir luisant, à fine pubescence d'un gris soyeux. Antennes minces, plus longues que la tête et le corselet, entièrement d'un roux testacé ; 2^e article à peine plus court que le 3^e ; le dernier oblong, comprimé, acuminé, aussi long que les 2 précédents. Corselet pas plus étroit à la base que les élytres, de moitié plus large que long, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, un peu rétréci en avant, à ponctuation fine serrée ; au milieu une ligne longitudinale à peine visible et une petite fossette vis à vis l'écusson, s'effaçant en avant ; bords latéraux d'un brun roux. Elytres d'un rougâtre testacé, plus longues que le corselet, finement et assez densément ponctuées. Abdomen un peu atténué à l'extrémité, très finement ponctué ; extrémité et bord des segments d'un roux testacé. Pattes d'un testacé clair. ♂, 6^e segment de l'abdomen prolongé en dessous en triangle. — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville), extrêmement rare ; Morgan (Cl. Rey) ; Bâle, Genève, Jura (Héer).

B. Antennes d'un brun roussâtre, rousses à la base ; quelquefois région scutellaire et angle externe des élytres un peu enflumés (*O. spectabilis* MERKEL). — Meudon (L. Cordier) ; Lille (Cussac). Se trouve, d'après MERKEL, avec la *Formica fuliginosa*.

B. *Corps peu épais, fusiforme ; abdomen se rétrécissant ordinairement de la base à l'extrémité ; articles 5 à 10 des antennes transversaux ; corselet grand, embrassant un peu la base des élytres.*

a. *Corselet ayant au milieu un léger sillon.*

2. ♂. *luteipennis* ER. Kœf. Brand. I, 343, et Gen. 143. — L. 3 à 3 3/4 mill. — Peu convexe. Noire, peu brillante, couverte d'une pubescence soyeuse, serrée. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, grossissant vers l'extrémité ; dernier article brusquement comprimé au sommet ; 1^{er} article testacé, les suivants d'un brun roux, les autres marrons. Palpes testacés. Tête densément et finement ponctuée. Corselet un peu moins large que les élytres à la base, de moitié moins long que large, rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés et à la base ; angles obtus ; légèrement convexe, densément et finement ponctué ; une fossette à la base ; au milieu un faible sillon ; bords latéraux d'un brun roux. Elytres plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, testacées, rembrunies à l'écusson et sur les côtés. Abdomen atténué au sommet, très densément et très finement ponctué ; segments ventraux marginés de roux. Pattes testacées ; 1^{er} article des tarses postérieurs aussi long que les 3 suivants. — P ! et presque T. la Fr., sous les détritus végétaux, les fumiers, etc.

3. ♂. *vittata* MERKEL, Stett. Ent. Zeit. 1842, 143. — L. 3 à 3 2/3 mill. — Ressemble extrêmement à l'*O. luteipennis* par la taille, la forme et la

couleur; en diffère seulement par les antennes dont les articles sont courts et transversaux, et par les élytres plus ensumées à l'écusson et sur les côtés, ce qui rend la bande rousse oblique plus distincte; cette bande, ordinairement assez large, envahit quelquefois presque toute l'élytre, ou, plus rarement, est presque entièrement effacée. — P! et presque T. la Fr., avec la *Formica fuliginosa*.

4. **O. attenuata** REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 53. — L. 3 mill. — Allongée, légèrement convexe. D'un noir brillant. Tête assez fortement ponctuée; bouche d'un testacé obscur. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, à peine plus épaisses vers l'extrémité, entièrement testacées, un peu plus claires à la base; 3^e article un peu plus court que le 2^e; articles 5 à 10 presque carrés, à peine plus larges que longs; le dernier ovalaire, allongé, aussi long que les 2 précédents. Corselet d'un brun noir avec les côtés plus clairs, un peu transversal, aussi large à la base que les élytres, visiblement rétréci en avant, légèrement arrondi à la base et sur les côtés; angles postérieurs fortement arrondis; au milieu une ligne très fine, à la base une faible impression; ponctuation plus fine et plus serrée que celle de la tête. Elytres à peine plus longues que le corselet, densément et rugueusement ponctuées, fortement sinuées près des angles externes, d'un brun roussâtre. Abdomen assez densément ponctué sur les 4 premiers segments, moins sur les autres; bord des derniers segments brunâtre. Pattes testacées. — Hyères, sous les détritus au bord des étangs salés, très rare (*Cl. Rey*).

Obs. Diffère de l'*O. umbrata* par la couleur plus brillante et l'abdomen moins densément ponctué, et de l'*O. togata* par la couleur plus foncée, les élytres un peu plus longues, l'abdomen plus atténué; de toutes deux par les antennes plus pâles et le corselet sillonné.

5. **O. sericea** HÉER, Faun. Helv. I, 321. — L. 1 2/3 mill. — Oblongue. D'un brun noirâtre, à pubescence cendrée, serrée. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, grossissant vers l'extrémité, d'un brun un peu roussâtre; dernier article en ovale court, plus gros et presque aussi long que les 2 précédents. Corselet transversal, assez convexe, rétréci en avant, faiblement arrondi sur les côtés et à la base, densément et très finement ponctué; angles postérieurs obtusément arrondis; au milieu, un sillon peu profond, mais bien visible. Elytres à peine plus larges et d'un quart plus longues que le corselet, à ponctuation extrêmement fine, serrée. Abdomen noir, s'atténuant légèrement vers l'extrémité qui est brunâtre. Pattes d'un testacé obscur, à villosité cendrée. — Lyon (*Cl. Rey*).

b. *Corselet uni, sans sillon médian.*

+ *Elytres aussi longues ou plus longues que le corselet.*

* *Elytres fauves, à taches plus foncées.*

6. **O. alternans** GRAV. Mier. 83 (Aleochara). — ER. Gen. 143. — L. 3 mill. — Allongée. D'un testacé clair, densément et très finement ponctuée,

couverte d'une pubescence grise, très fine. Antennes de la longueur de la tête et du corselet; dernier article presque aussi long que les 3 précédents, presque ovoïde, un peu acuminé; rousses ou d'un roux brunâtre ou noirâtre avec la base testacée. Tête finement ponctuée, noirâtre ou brune; bouche testacée. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large, rétréci en avant; base et côtés médiocrement arrondis; angles obtus; densément et finement ponctué; une fossette à la base. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément ponctuées, d'un brun testacé, brunâtres ou noirâtres autour de l'écusson et à l'angle externe. Abdomen rétréci vers l'extrémité, très densément et finement ponctué; 4^e segment et base du 5^e noirâtres. Poitrine noirâtre. — P! et presque T. la Fr., dans les champignons; très commune.

** *Elytres brunes ou rougedâtres ou roussâtres, unicolores.*

• *Bord postérieur du corselet non sinué de chaque côté.*

7. ♂. ***prospera*** ER. Gen. 143. — L. 3 mill. — Un peu déprimée, ayant quelque ressemblance avec l'*H. brunnea*. D'un brun roussâtre mat, entièrement couverte d'une pubescence grise, fine, serrée. Tête d'un brun foncé. Antennes entièrement d'un roux testacé, un peu plus courtes que la tête et le corselet, assez épaissies vers l'extrémité, à articles serrés, le dernier en ovale court, plus gros et aussi long que les 2 précédents. Corselet à peine plus étroit que les élytres, à peine rétréci en avant, légèrement arrondi à la base, plus fortement sur les côtés; angles postérieurs obtusément arrondis; à la base, une impression peu visible; d'un brun roussâtre, disque plus foncé, côtés roussâtres. Elytres pas plus longues que le corselet, largement sinuées vers l'angle externe. Abdomen peu rétréci vers l'extrémité, noir, anus d'un roux testacé; chaque segment largement marginé de la même couleur. Pattes testacées. — Trouvée une seule fois à Strasbourg (Ott).

8. ♂. ***opaca*** GRAV. Micr. 89 (Aleochara). — ER. Gen. 144. — L. 3 à 3 2/3 mill. — Noire, peu brillante, couverte d'une pubescence brune et soyeuse. Antennes plus longues que la tête et le corselet, noires; base d'un brun roux. Tête finement et très densément ponctuée. Corselet de la largeur des élytres, de moitié plus large que long, rétréci en avant; angles antérieurs droits; finement ponctué et très serré; bords latéraux d'un brun roux. Elytres un peu plus longues que le corselet, très finement ponctuées, presque rugueuses, brunes, quelquefois d'un brun testacé avec la base noirâtre. Abdomen court, atténue à l'extrémité; bord des segments testacé. Pattes testacées. — T. la Fr., commune.

9. ♂. ***umbrata*** CYLL. Ins. Suec. II, 424 (Aleochara). — ER. Gen. 144. — L. 2 1/2 mill. — Allongée. D'un noir assez brillant, à pubescence très fine d'un gris soyeux. Antennes brunes, les 2 premiers articles d'un roux testacé; aussi longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité; les 3 avant-derniers articles transversaux; le dernier ovale, acuminé. Palpes testacés. Corselet un peu plus large que long, aussi large

à la base que les élytres, légèrement rétréci en avant, un peu arrondi à la base et sur les côtés; angles obtus; bords latéraux bruns, parfois roussâtres. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un brun noirâtre mat. Abdomen atténue à l'extrémité; les segments marginés de roux ferrugineux. Pattes d'un roux testacé. — Nancy (*Mathiou*); Strasbourg (*Ott*); Lyon, Morgen (*Cl. Rey*).

10. ♂. *toxata* Er. Käf. Brand. I, 346, et Gen. 145. — L. 2 1/2 à 2 3/4 mill. — Allongée, forme de l'*umbrata*. Noire, à pubescence extrêmement fine. Tête d'un brun foncé brillant, densément ponctuée. Antennes brunes, testacées à la base, aussi longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité; avant-derniers articles à peine transversaux; le dernier ovalaire, acuminé, un peu plus long que les 2 précédents. Corselet roussâtre, un peu plus large que long, aussi large à la base que les élytres, rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, fortement à la base, à ponctuation très fine ainsi que les élytres. Celles-ci roussâtres, un peu plus longues que le corselet. Abdomen allongé, presque parallèle, rétréci à l'extrémité; noir, brillant; segments bordés de brun roussâtre. Pattes d'un roux testacé. — P. (*H. Brisout de Barneville*), rare; Rouen (*Moquerlys*).

Obs. Quand le corselet est un peu relevé, les élytres paraissent plus courtes que lui.

11. ♂. *longiuscula* Grav. Micr. 80. — Er. Gen. 144. — L. 2 1/3 mill. — Noire, peu brillante, très densément et finement ponctuée, à pubescence fine et soyeuse. Antennes plus longues que la tête et le corselet, épaissies à l'extrémité, noires avec les 2 premiers articles d'un brun testacé. Palpes d'un brun testacé. Tête moins large que le corselet, arrondie. Corselet un peu moins long que large, presque de la largeur des élytres, légèrement arrondi à la base et biseauté de chaque côté, tronqué au sommet, peu convexe, marqué à la base d'une fossette transversale. Elytres un peu plus longues que le corselet, brunes, quelquefois roussâtres ainsi que le corselet. Abdomen atténue à l'extrémité; bord des segments et anus d'un brun roux. Pattes d'un roux testacé. — P. (*Aubé*); Calais (*Cussac*); Metz (*Géhin*); Pyr.-Or., le Vernet !

12. ♂. *elongatula* Aubé, Ann. Ent. Fr. 1850, 309. — L. 2 2/3 à 3 mil. — Allongée, parallèle, assez convexe. D'un brun noirâtre assez brillant; corselet, élytres et extrémité de l'abdomen d'un brunâtre roux; pubescence d'un gris roussâtre, soyeuse, assez serrée et assez longue. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, grossissant fortement vers l'extrémité, d'un brun foncé avec le 1^{er} article roussâtre; 2^e et 3^e articles égaux; articles 4 à 10 non transversaux, augmentant un peu de longueur; le dernier oblong, obtusément arrondi à l'extrémité, aussi long que les 2 précédents. Corselet assez convexe, un peu transversal, très arrondi sur les côtés, un peu rétréci en avant, très faiblement à la base, aussi large avant le milieu que les élytres. Elytres à peine plus longues que le corselet, sinuées à l'angle externe. Abdomen à pubescence plus raide et plus couchée, parallèle, légèrement atténue à l'extrémité. Pattes testacées. — P. (*Aubé*), près humides, au pied des arbres, en février et mars; Tarbes (*Pandelle*).

Obs. Diffère de l'*O. longiuscula* par la taille un peu plus forte, le corps plus allongé, les antennes plus longues et plus épaisses; offre un peu le facies du genre *Pronomæa*.

13. ♂. *planipennis* *. — L. 3 3/4 mill. — Allongée, un peu parallèle; à pubescence grise. Tête d'un brun roux, ponctuée. Antennes brunâtres, avec les 3 premiers articles roux, aussi longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité; articles 4 à 10 presque égaux, un peu plus longs que larges; le dernier ovalaire, aussi long que les 2 précédents, d'un brun roussâtre. Corselet presque plus large que les élytres, assez convexe, à peine rétréci en avant, arrondi à la base et sur les côtés, d'un testacé rougeâtre, assez brillant; ponctuation extrêmement fine. Elytres d'un quart plus courtes que le corselet, presque planes, largement sinuées vers l'angle externe, à ponctuation un peu plus serrée, à pubescence plus visible, moins brillantes que le corselet. Abdomen notablement atténué vers l'extrémité, d'un brun assez foncé avec le bord apical des segments un peu plus clair, à ponctuation presque indistincte. Pattes testacées. — H.-Pyr., vallée de Campan (*Pandellé*).

14. ♂. *bicolor* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 55. — L. 2 1/2 mill. — Allongée, légèrement convexe. D'un roux testacé brillant; tête et abdomen d'un brun noir; pubescence fine, grisâtre, plus serrée sur l'abdomen. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, épaissies vers l'extrémité, brunâtres avec la base testacée; 3^e article plus court que le 2^e; les articles 5 à 10 transversaux; le dernier en ovale court, à peine aussi long que les 2 précédents réunis. Corselet légèrement transversal, aussi large à la base que les élytres, un peu arrondi sur les côtés et à la base; angles postérieurs obtus; densément et rugueusement ponctué; une faible impression transversale au milieu de la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, sinuées près de l'angle externe; à ponctuation serrée, oblique, rugueuse. Abdomen un peu atténué à l'extrémité, finement et assez densément ponctué, noirâtre; les 4 premiers segments bordés de roux testacé; le 5^e testacé, noir à la base; le 6^e testacé. Pattes testacées. — Mt-Dore, Mt-Pilat, dans les lichens (*Cl. Rey*).

B. Abdomen quelquefois largement d'un brun ferrugineux à la base.

Obs. Ressemble à la *togata*; en diffère par la taille plus petite, la couleur plus claire et l'abdomen plus rétréci en arrière, à ponctuation moins serrée.

15. ♂. *lucens* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 56. — L. 2 1/4 mill. — Allongée, légèrement convexe. D'un roux testacé brillant, à pubescence fine et grisâtre; tête, poitrine et abdomen noirs; bouche testacée. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité, brunâtres avec la base testacée; le 3^e article un peu plus court que le 2^e; articles 5 à 10 légèrement transversaux; le dernier ovale, acuminé, à peine aussi long que les 2 précédents. Corselet pas plus large que long, un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; angles postérieurs obtus; densément et finement

ponctué; au milieu de la base, une faible impression transversale. Elytres un peu plus longues que le corselet, sinuées près des angles postérieurs, plus visiblement mais moins densément ponctuées que le corselet; d'un roux testacé brillant, un peu plus obscur sur les côtés et vers l'écusson. Abdomen légèrement rétréci en arrière, finement et peu densément ponctué; bord des 4 premiers segments, dernière moitié du 5^e et le 6^e testacés. Pattes testacées. — Grande-Chartreuse, très rare (*Cl. Rey*).

Obs. Diffère de la *bicolor* par le corselet plus étroit et l'abdomen plus brillant, moins ponctué; ce dernier caractère la distingue de l'*alternans*.

16. ♂. *haemorrhoa* SAHLB. Ins. Fenn. I, 355 (Aleochara). — *O. miscua* Er. Gen. 148. — *O. myrmecophila* MÆKEL. — L. 1 2/3 à 2 mill. — Petite, allongée, presque parallèle, brillante, brune, avec la tête et l'abdomen noirs; pubescence grise, couchée. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, brunes, testacées à la base, visiblement plus grosses vers l'extrémité; 3^e article plus petit de moitié que le 2^e; les articles 4 à 10 courts, fortement transversaux; le dernier article aussi long que les 2 précédents. Corselet presque aussi large à la base que les élytres, légèrement rétréci en avant, de moitié plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; angles postérieurs obtus; ponctuation très fine, serrée. Elytres un peu plus longues que le corselet, moins finement ponctuées, moins foncées. Abdomen d'un noir brillant, légèrement rétréci vers l'extrémité, finement ponctué; segments bordés de brun, le 5^e à l'extrémité et le 6^e entièrement d'un roux testacé vif. Pattes testacées. — P ! et presque T. la Fr.; commune avec la *Formica rufa*.

17. ♂. *amœna* *. — L. 1 1/2 à 1 3/4 mill. — Presque parallèle. D'un testacé brunâtre peu foncé, couverte d'une pubescence cendrée, très fine, serrée, couchée. Tête noire. Antennes d'un roussâtre obscur, plus claires à la base, un peu moins longues que la tête et le corselet, assez épaisses, grossissant notablement vers l'extrémité; articles 5 à 10 transversaux, le dernier aussi long et un peu plus gros que les 2 précédents. Corselet à peine plus étroit que les élytres, faiblement rétréci en avant, arrondi à la base, très faiblement sur les côtés, uni. Elytres de la longueur du corselet, très finement mais densément ponctuées, plus obscures que le corselet, largement échancrées à l'angle externe. Abdomen à peine atténué à l'extrémité, rougeâtre ou d'un brun noirâtre avec la base un peu rougeâtre, 4^e et 5^e segments noirâtres, extrémité testacée. Pattes roussâtres. — P. (*C. Brisout de Barnevile*).

Obs. Cette espèce se rapproche beaucoup pour la forme de l'*O. haemorrhoa*; elle en diffère par la coloration, la ponctuation presque invisible et la pubescence plus fine.

18. ♂. *præcox* Er. Gen. 148. — L. 1 2/3 mill. — Entièrement d'un testacé clair; assez brillante, à fine pubescence fauve, assez soyeuse. Tête beaucoup plus petite que le corselet. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, assez fortement épaissies vers l'extrémité; 3^e article de moitié plus court que le 2^e; articles 4 à 10 assez courts, transversaux; le

dernier de moitié plus long que le précédent, assez épais, un peu comprimé ; tronqué. Corselet aussi large à la base que les élytres, légèrement rétréci en avant ; angles postérieurs presque droits ; surface convexe en travers ; finement ponctué. Abdomen distinctement atténué vers l'extrémité, finement ponctué ; des poils noirs sur les côtés, surtout vers l'extrémité. Pattes d'un jaune testacé. — M^l-Pliat (*Cl. Rey*).

Obs. Diffère de l'*O. helvola* par le corps fusiforme et non parallèle, par les élytres plus longues et l'abdomen poillé.

19. **O. abdominalis** MANN. Brachél. 69 (*Sphenoma*). — ER. Gen. 146. — L. 2 1/3 mill. — Allongée. D'un roussâtre pâle. Tête d'un brun rougâtre. Antennes d'un roux testacé, plus pâles à la base, aussi longues que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité ; article 7 à 10 légèrement transversaux ; le dernier obtus, égal aux 2 précédents. Corselet plus large à la base que les élytres, de moitié plus large que long, rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, à peine à la base ; angles obtus. Elytres à peine plus longues que le corselet. Abdomen sensiblement rétréci vers l'extrémité, noir, bord apical des segments et anus roux. Pattes testacées. — Strasbourg (*Ott*), très rare.

20. **O. subflava** HÉBR. Faun. Helv. I, 389. — *O. exoleta* ER. Gen. 149. — L. 2 mill. — Allongée. D'un testacé obscur, peu brillante, à pubescence d'un gris fauve très courte mais serrée. Tête d'un brun testacé. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, grossissant légèrement vers l'extrémité, d'un brun testacé, 1^{er} article testacé ; 3^e article de moitié plus petit que le 2^e ; les articles 4 à 10 assez courts, égaux, transversaux ; le dernier presque égal aux 2 précédents, obtus. Corselet aussi large à la base que les élytres, rétréci en avant, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, finement ponctué, convexe en travers ; tous les angles obtus ; d'un testacé roussâtre. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement ponctuées, d'un testacé brunâtre. Abdomen légèrement atténué vers l'extrémité, finement ponctué, d'un roux testacé ; 4^e segment noirâtre ainsi que la base du 5^e. Pattes d'un jaune testacé. — Lyon, Cluny (*Cl. Rey*).

21. **O. cunctulina** ER. Kœf. Brand. I, 348, et Gen. 149. — L. 1 1/4 à 2 mill. — Courte. Noire, très finement et très densément ponctuée, couverte d'une pubescence d'un gris soyeux. Antennes brunes, plus claires à la base, un peu plus courtes que la tête et le corselet ; dernier article très grand, ovoïde, obtus. Corselet de la largeur des élytres à la base, rétréci en avant, base et côtés arrondis ; tous les angles obtus ; une faible impression au milieu de la base ; brun, noir sur le disque. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un brun roux. Abdomen atténué à l'extrémité, noir ; segments bordés de brun roux. Pattes testacées. — P. (*Aubé*) ; Morgou, M^l-Pliat (*Cl. Rey*).

Obs. Cette espèce varie beaucoup pour la taille et la coloration. Il faut rapporter aux petits individus l'*O. litigiosa* HÉBR.

22. **O. lentula** ER. Kœf. Brand. I, 349, et Gen. 150. — L. 1 3/4 à

2 mill. — Assez courte. D'un brun noir mat, à pubescence d'un gris soyeux, quelquefois avec le corselet et les élytres bruns. Antennes d'un brun noir, plus claires à la base, de la longueur de la tête et du corselet; dernier article aussi long que les 2 précédents réunis, presque ovale, obtus. Corselet de la largeur des élytres, presque 2 fois moins large que long, légèrement arrondi à la base, fortement sur les côtés; angles antérieurs arrondis, postérieurs obtus; convexe; à la base, une fossette transversale. Elytres pas plus longues que le corselet. Abdomen noir, court, peu rétréci vers l'extrémité qui est brune. Pattes brunes. — P., dans les bouses (*C. Brisont de Barnevile*).

23. ♂. *exigua* Er. Kœf. Brand. I, 348, et Gen. 150. — L. 1 3/4 mill. — Brillante, noire; corselet et élytres à pubescence soyeuse. Antennes noires, jaunâtres à la base, presque aussi longues que la tête et le corselet; dernier article très grand, ovoïde, obtus. Tête arrondie, très finement ponctuée. Corselet plus de moitié plus court que large, de la largeur des élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés; angles postérieurs droits; légèrement convexe, finement ponctué, d'un brun noir. Elytres de la longueur du corselet, brunes, finement et densément ponctuées. Abdomen allongé, rétréci à l'extrémité, vaguement ponctué, avec quelques longs poils. Pattes d'un roux testacé. — P. et presque T. la Fr.; rare.

.. *Bord postérieur du corselet légèrement sinué de chaque côté.*

24. ♂. *nitidiventris* *. — L. 3 à 4 mill. — Oblongue, un peu déprimée. D'un brun roussâtre, peu foncé, presque mat, à pubescence grisâtre extrêmement fine et courte. Tête noire. Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet, grossissant à peine vers l'extrémité, brunes, avec le 1^{er} article d'un roux testacé, les 3^e et 4^e rougeâtres; 3^e article bien plus long que le 2^e, les suivants un peu plus longs que larges, le dernier ovale, aussi long que les 2 précédents. Corselet d'un tiers plus large que long, rétréci en avant, arrondi à la base, légèrement sur les côtés; base visiblement sinuée près des angles postérieurs qui sont obtus, presque droits; ponctuation très serrée, assez fine; côtés roussâtres surtout aux angles postérieurs. Elytres un peu plus larges mais pas plus longues que le corselet, ponctuées comme lui, légèrement sinuées au bord postérieur, enfoncées à l'écusson et sur les côtés, ou obscures avec une bande oblique un peu plus claire. Abdomen très atténué vers l'extrémité, lisse, d'un brun mat à la base, noirâtre et brillant sur les 4 derniers segments. Pattes d'un roux testacé.. — H.-Pyr., vallée de Campan (*Pandellé*).

Obs. Cette espèce est fort remarquable par l'abdomen brillant à l'extrémité et le reste du corps mat.

25. ♂. *curtula* Er. Kœf. Brand. I, 350, et Gen. 151. — L. 1 1/5 mill. — Forme de l'*Aleochara morion*. Courte. Noire, peu brillante, densément et peu finement ponctuée, à pubescence presque invisible. Tête assez courte. Antennes d'un brun rougeâtre, testacées à la base, grossissant vers l'extrémité, aussi longues que la tête et le corselet; 2^e article un peu plus grand

que le 3^e, plus épais; avant-derniers articles transversaux; le dernier grand, presque globuleux. Corselet un peu plus large à la base que les élytres, 2 fois aussi large que long, rétréci en avant, arrondi sur les côtés; base légèrement sinuée de chaque côté; angles postérieurs droits, un peu saillants en arrière; une faible impression au milieu de la base; ponctuation serrée. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, un peu plus fortement ponctuées, échancrées conjointement à l'extrémité. Abdomen densément ponctué, un peu atténué vers l'extrémité. Pattes testacées; cuisses noirâtres. ♂, un petit tubercule sur les élytres près l'écusson. — Dijon (Rouget), sous les écorces de charme.

Obs. On n'a pas encore signalé en France l'espèce suivante :

O. cunctans Er. Kœf. Brand. I, 349, et Gen. 150. — L. 2 1/2 mill. — Courte, large. D'un noir mat, couverte d'une pubescence grisâtre soyeuse. Antennes brunes, base testacée, de la longueur de la tête et du corselet; dernier article oblong, un peu plus long que les 2 précédents, obtusément acuminé. Palpes testacés. Tête densément et très finement ponctuée. Corselet de la largeur des élytres, 2 fois aussi large que long; côtés arrondis; base légèrement sinuée de chaque côté; angles obtus, presque arrondis; densément et très finement ponctué, une légère impression près de l'écusson. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément et très finement ponctuées. Abdomen légèrement atténué à l'extrémité, densément et finement ponctué; bord des segments ventraux largement testacés. Pattes testacées.

†† *Elytres plus courtes que le corselet.*

26. **O. ferruginea** Er. Gen. 147. — *O. fuscula* Rey et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 58. — L. 1 1/2 à 1 3/4 mill. — Allongée, presque parallèle. D'un roux peu brillant, à pubescence courte, grisâtre. Tête noire; bouche d'un testacé obscur. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité, d'un testacé obscur, avec la base plus claire; 3^e article plus court que le 2^e; les articles 4 à 10 transversaux, diminuant de longueur; le dernier ovale, acuminé, aussi long que les 2 précédents réunis. Corselet plus court que large, aussi large que les élytres, un peu rétréci en avant, légèrement arrondi à la base et sur les côtés; angles postérieurs obtus, densément ponctués; à la base une faible impression, souvent nulle; disque quelquefois plus foncé. Elytres à peine plus courtes que le corselet, légèrement sinuées près de l'angle externe, densément et rugueusement ponctuées, d'un brun roux plus ou moins ferrugineux. Abdomen allongé, légèrement rétréci vers l'extrémité, à pubescence grise et serrée; 2^e et 8^e segment noirâtres à la base; quelquefois entièrement d'un brun noir, avec la base et l'extrémité ferrugineuses. Pattes testacées. — P. (Aubé), plaies d'arbre; Lyon, Beaujolais, Provence, au bord des ruisseaux (Cl. Rey); Landes (Perris).

Obs. Très voisine de l'*exigua*; en diffère par le corselet et les élytres plus fortement ponctuées, les élytres plus courtes, l'abdomen un peu plus densément ponctué.

27. **♀. helvola** ER. Kæf. Brand. I, 347, et Gen. 147. — L. 1 2/3 mill. — Allongée, parallèle. Testacée, à pubescence soyeuse, serrée, mais fine. Antennes assez épaisses, plus courtes que la tête et le corselet; 2^e article un peu plus long que le 3^e; les articles 4 à 10 transversaux; le dernier presque globuleux, un peu obtus. Corselet aussi large que les élytres, de moitié plus large que long, rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; tous les angles obtus. Elytres un peu plus courtes que le corselet. Abdomen allongé, rétréci à l'extrémité; 5^e segment noirâtre à la base. — P! Lyon (*Cl. Rey*).

C. Corps parallèle ou abdomen rétréci seulement et légèrement à l'extrémité.

28. **♀. formicetica** MÆRKEL, in Germ. Zeitschr. III, 313. — L. 1 2/3 mill. — Assez courte, parallèle. D'un brun foncé brillant; pubescence grise, serrée, assez longue. Tête noire, assez grosse. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, fortes, grossissant vers l'extrémité, d'un rougeâtre obscur; 3^e article bien plus court que le 2^e; les suivants courbés, transversaux; le dernier ovalaire, acuminé, presque aussi long que les 2 précédents. Corselet presque de moitié plus large que long, aussi large que les élytres, convexe, rétréci en avant, très arrondi sur les côtés, moins à la base et aux angles postérieurs; ponctuation très fine, assez serrée; une petite fossette au milieu de la base. Elytres de la longueur du corselet, densément et assez finement ponctuées. Abdomen à ponctuation extrêmement fine, à pubescence plus longue; bord apical des derniers segments, à fine bordure roussâtre; extrémité de l'abdomen d'un roux testacé. Pattes d'un rougeâtre assez clair. — P., avec la *Formica rufa*; Néris (*Cl. Rey*); Remiremont (*A. Puton*); Dieuze (*Mathieu*).

Obs. Cette espèce varie pour la couleur du brun noirâtre au rougeâtre. Elle est facile à reconnaître à sa forme courte et parallèle.

29. **♀. corticina** ER. Kæf. Brand. I, 351, et Gen. 153. — L. 2 mill. — D'un brun roussâtre peu brillant, à pubescence très fine, serrée, brunâtre. Tête brune; bouche ferrugineuse. Antennes ferrugineuses, à peine plus courtes que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité; les articles 4 à 10 transversaux; le dernier ovalaire, presque acuminé. Corselet presque plus large que les élytres, plus de moitié plus large que long, à peine rétréci en avant, un peu arrondi sur les côtés; base arrondie au milieu, subsinuée de chaque côté; angles postérieurs presque droits; ponctuation très fine. Elytres rousses, plus fortement ponctuées. Abdomen d'un brun rougeâtre, noirâtre avant l'extrémité qui est ferrugineuse ainsi que les pattes. — P., sous les écorces et dans les champignons coriacés; Lyon, Morgon (*Cl. Rey*); Landes (*Perris*).

30. **♀. rufula** REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1852, 60. — L. 2 à 2 1/2 mill. — Allongée. D'un roux ferrugineux, peu brillante, à pubescence fine et jaunâtre. Tête noire, assez brillante, beaucoup plus étroite que le corselet; bouche ferrugineuse. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, grossissant légèrement vers l'extrémité, ferrugineuses, 1^{er} article plus

clair ; 3^e article plus court que le 2^e ; articles 5 à 10 légèrement transversaux, graduellement plus courts ; le dernier en ovale allongé, aussi long que les 2 précédents réunis. Corselet transversal, rétréci en avant, aussi large à la base que les élytres, arrondi sur les côtés ; bord postérieur sinué près des angles qui sont obtus ; densément et rugueusement ponctué ; une faible impression transversale à la base. Elytres plus longues que le corselet, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen légèrement rétréci à l'extrémité, finement et assez densément ponctué ; extrémité plus claire ; base des 3^e et 4^e segments d'un brun noir. Pattes d'un roux testacé. — Beaujolais, sous l'écorce du chêne (*Cl. Rey*), très rare.

Obs. Facile à confondre avec *O. corticina* ; s'en distingue par la couleur plus claire, les antennes un peu moins épaisses, la ponctuation plus forte et les angles postérieurs du corselet obtus.

31. **O. prolixæ** GRAV. *Micr.* 71 (*Aleochara*). — *Er. Gen.* 155. — *L. 2 1/2 mill.* — Allongée. Assez fortement ponctuée, brillante, à pubescence courte, jaunâtre. Antennes ferrugineuses, plus courtes que la tête et le corselet ; dernier article aussi long que les 2 précédents réunis, ovoïde. Tête un peu moins large que le corselet, brune ; bouche ferrugineuse. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large ; côtés peu arrondis ; un peu rétréci vers la base qui est arrondie légèrement ; angles postérieurs, obtus ; peu convexe, assez finement ponctué ; une impression près l'écusson. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément et fortement ponctuées, rousses, rembrunies à l'écusson et sur les côtés. Abdomen parallèle, densément ponctué, roux, noirâtre au milieu, ferrugineux à l'extrémité. Pattes ferrugineuses. — *P.* (*Aubé*, *C. Brisout de Barnevile*), sous les écorces, quelquefois dans les champignons ; Landes (*Perris*) ; M^t-Dore (*Cl. Rey*).

32. **O. maura** *Er. Kæf. Brand.* I, 352, et *Gen.* 156. — *L. 1 2/3 mill.* — D'un noir brillant, finement pubescente. Antennes brunes, roussâtres à la base, de la longueur de la tête et du corselet ; dernier article très grand, ovoïde, presque acuminé ; pubescentes. Tête densément et assez finement ponctuée ; bouche testacée. Corselet un peu moins large que les élytres, à peine moins long que large ; base légèrement arrondie ; côtés presque droits ; angles droits ; convexe, uni, assez densément et finement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, légèrement convexes, densément et assez fortement ponctuées. Abdomen parallèle, peu ponctué ; les 3 premiers segments ayant à la base une forte dépression transversale. Pattes brunes ; genoux et tarses roussâtres. — *T.* la Fr. ; assez commune dans les endroits humides.

33. **O. fulvicornis** *. — *L. 2 mill.* — Assez épaisse, un peu convexe. D'un brun noir un peu brillant, à ponctuation bien visible, serrée, à pubescence grise assez longue. Palpes bruns. Antennes rousses, plus foncées vers le sommet, bien plus longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité ; 1^{ers} articles allongés, avant-derniers pas plus larges que longs, le dernier ovalaire, aussi long que les 2 précédents. Corselet convexe, plus étroit que les élytres, aussi large à la base qu'au bord antérieur,

arrondi sur les côtés; une fossette au milieu de la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, un peu convexes, densément et assez fortement ponctuées, faiblement sinuées à l'angle externe. Abdomen faiblement atténué à l'extrémité, finement ponctué; une forte impression transversale sur la base des 1^{ers} segments. Pattes d'un testacé rougeâtre. — P. (de Baran, C. Brisout de Barnevile), rare.

Obs. Ressemble beaucoup à la *maura*; en diffère par les antennes plus longues, à articles allongés, de couleur rousse, la pubescence assez longue, enfin par les pattes rousses.

XIII. STICHOGLOSSA * N. G.

Corps parallèle, peu allongé. Antennes épaisses, presque cylindriques. Palpes labiaux de 3 articles. Languette simple, assez grêle, sans paraglosses saillants. Tarses antérieurs de 5 articles, le 1^{er} difficile à distinguer en dessus; 1^{er} article des tarses postérieurs pas plus long que les autres.

1. *S. semirufa* Er. Gen. 128.—L. 2 mill.—Assez large. Noire, brillante; corselet et élytres rougeâtres. Tête d'un brun foncé, brillant. Antennes épaisses, plus courtes que la tête et le corselet, rougeâtres, brunes au milieu; articles 5 à 10 transversaux, le dernier un peu plus long que les 2 précédents. Corselet court, fortement arrondi sur les côtés et à la base, très finement et densément ponctué; angles obtus; une légère impression au milieu de la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, distinctement et assez densément ponctuées, légèrement sinuées à l'angle externe. Abdomen un peu rétréci vers l'extrémité, à pubescence plus longue. Pattes roussâtres. ♂, une carène saillante sur le 5^e segment. — P., très rare (Aubé, H. Brisout de Barnevile); Lyon, Morgan (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

XIV. ALEOCHARA (GRAVENHORST, Micropt. Brunsw. 92).

Corps oblong, épais. Tête saillante, inclinée, non rétrécie à la base, plus étroite que le corselet; yeux oblongs; labre transversal, tronqué; mandibules assez courtes, mutiques; palpes maxillaires légèrement allongés, 2^e et 3^e articles presque égaux; palpes labiaux de 4 articles, le 1^{er} le plus grand, les autres décroissant de longueur. Antennes assez courtes, épaisses; les 3 premiers articles plus longs, le 1^{er} un peu épais. Corselet transversal, arrondi à la base et sur les côtés, de la largeur des élytres à la base, rétréci en avant. Elytres courtes, tronquées. Abdomen parallèle presque toujours, très convexe en dessous. Pattes courtes, les intermédiaires légèrement écartées; 1^{er} article des tarses postérieurs allongé. ♂, 6^e segment de l'abdomen sinué de chaque côté en dessous et prolongé triangulairement au milieu. — Les *Aleochara* vivent dans les matières animales en putréfaction, dans le fumier; d'autres habitent au bord des eaux, quelques unes dans des nids d'oiseaux ou avec des Fourmis.

I. *Corselet à ponctuation éparses, ayant au milieu 2 séries longitudinales de plus gros points.*

1. **A. nitida** GRAY. Micr. 97. — ER. Gen. 168. — L. 2 à 2 1/2 mill. — Parallèle. D'un noir brillant. Palpes maxillaires d'un brun noir, dernier article d'un testacé pâle. Antennes de moitié plus longues que la tête, noires, un peu épaissies vers l'extrémité; articles 5 à 10 transversaux. Corselet aussi large que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés et à la base, très brillant. Elytres de la longueur du corselet, légèrement sinuées à l'angle externe, fortement mais plus densément ponctuées; à l'extrémité, une grande tache roussâtre ou rougeâtre. Abdomen parallèle, peu ponctué. Pattes d'un brun foncé; genoux et tarses plus clairs. — T. la Fr., très commune.

B. Elytres presque entièrement testacées.

2. **A. bilineata** GYLLENHAL. Ins. Suec. II, 436. — L. 3 mill. — Diffère de la *nitida* par la taille un peu plus grande, le corps plus large, le corselet plus ponctué sur les côtés, à séries ponctuées formant presque 2 sillons, les élytres aussi longues que le corselet, entièrement noires et un peu plus finement ponctuées. — P. (*Lacordaire*), rare; Tarbes (*Pandellé*).

II. *Corselet à ponctuation égale.*A. *Angles postérieurs du corselet obtus ou arrondis.*a. *Corps noir.*

† *Abdomen à ponctuation grosse, écartée* (1).

* *Bord apical des élytres arrondi à l'angle externe.*

3. **A. fuscipes** FAB. Syst. Ent. 266 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 163. — L. 5 à 6 1/2 mill. — Epaisse et assez large. D'un noir luisant; tête et corselet ayant quelquefois un faible reflet bronzé. Antennes épaisses, 2^e article moitié du 3^e, dernier article égal aux 2 précédents; noires ou brunes avec la base rougeâtre ou d'un rouge testacé, quelquefois rougeâtres à l'extrémité; palpes rouges. Tête beaucoup plus étroite que le corselet. Celui-ci de moitié plus large que long, base et côtés arrondis; ponctuation distincte, assez serrée. Elytres un peu plus courtes que le corselet, très densément et assez fortement ponctuées, rougeâtres, brunes sur les côtés. Abdomen parallèle, peu densément ponctué, plus fortement sur les côtés; les 2 derniers segments d'un brun rouge en dessus. Pattes rougeâtres; cuisses postérieures plus ou moins brunes. — T. la Fr., très commune dans les cadavres.

B. Elytres entièrement noires avec les pattes brunes (*A. lata* GRAY.).

4. **A. diselpennis** REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 61. — L.

(1) Nous ferons remarquer que cette ponctuation est comme celle d'une râpe.

5 à 6 mill. — Assez large, un peu convexe. D'un noir luisant, à pubescence fauve peu serrée. Tête beaucoup plus étroite que le corselet. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, un peu plus épaisses vers l'extrémité, d'un noir brunâtre; 2^e et 3^e articles presque égaux; articles 5 à 10 graduellement plus courts et plus épais, à peine transversaux; le dernier presque conique, aussi long que les 2 précédents. Elytres un peu plus courtes que le corselet, à ponctuation forte, serrée, oblique; rougeâtres, avec la base, la région scutellaire, la suture et les côtés rembrunis. Abdomen faiblement rétréci vers l'extrémité, assez densément ponctué à la base. Pattes d'un roux brunâtre; tarses et parfois les tibias plus clairs. ♂, 6^e segment de l'abdomen légèrement échancre et crénelé. — Lyon, Beaujolais, dans les champignons décomposés, rare (*Cl. Rey*); Toulon (*Coquerel*).

Obs. Cette espèce est intermédiaire entre l'*A. fuscipes* et l'*A. rufipennis*; elle en diffère par les antennes plus longues, beaucoup moins épaisses, les élytres plus longues, et par son abdomen plus ponctué à la base.

5. *A. lateralis* HÉBR. Faun. Helv. I, 314. — *A. rufipennis* En. Gen. 162. — *A. levigata* LAC. Faun. Ent. Par. I, 530. — L. 2 1/2 à 4 1/2 mill. — D'un noir brillant, à fine pubescence grise, serrée. Antennes 2 fois aussi longues que la tête, assez épaisses surtout vers l'extrémité; 2^e article un peu plus court que le 3^e; articles 5 à 10 transversaux; le dernier ovalaire, presque plus long que les 2 précédents. Palpes maxillaires bruns, le dernier d'un testacé pâle. Corselet à peine rétréci en avant, fortement arrondi sur les côtés, tous les angles obtusément arrondis; ponctuation fine, serrée. Elytres un peu plus courtes que le corselet, densément ponctuées; d'un rouge vif, côtés noirâtres. Abdomen faiblement rétréci vers l'extrémité, à ponctuation profondément écartée; bord des segments brunâtre. Pattes brunes; genoux et tarses rougeâtres. — T. la Fr., sous les graviers, au bord des eaux courantes.

6. *A. rufipes* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 63. — L. 5 1/2 à 6 1/3 mill. — Allongée, légèrement convexe. D'un noir brillant, à pubescence fauve, plus longue sur l'abdomen. Tête beaucoup plus étroite que le corselet; bouche ferrugineuse. Antennes pubescentes, presque aussi longues que la tête et le corselet, un peu plus épaisses vers l'extrémité, brunes avec le 1^{er} article d'un roux testacé; 2^e et 3^e articles presque égaux; articles 6 à 10 très légèrement transversaux: le dernier presque conique, aussi long que les 2 précédents. Corselet transversal, un peu rétréci en avant, assez convexe; tous les angles obtusément arrondis; ponctuation fine et assez serrée. Elytres de la longueur du corselet, à ponctuation serrée, oblique, d'un rouge vif avec la région scutellaire et les côtés obscurs. Abdomen très légèrement rétréci vers l'extrémité; ponctuation profonde mais écartée; 6^e segment et bord apical du 5^e d'un brun roux. Pattes rougeâtres, cuisses quelquesfois obscures à la base. ♂, 6^e segment de l'abdomen sinué. — Languedoc, Provence, sous les détritus au bord des étangs salés, assez rare (*Cl. Rey*).

Obs. Diffère de l'*A. rufipennis* par la forme plus allongée, les pattes plus claires et surtout par les antennes plus longues et plus grêles.

7. **A. funata** GRAV. Micr. 96 (var. 2). — ER. Gen. 166. — L. 3 mill. — D'un noir un peu luisant, à pubescence grise, serrée. Antennes rougeâtres, testacées à la base, presque aussi longues que la tête et le corselet; 2^e article un peu plus court que le 3^e; articles 6 à 10 légèrement transversaux; le dernier ovalaire, presque acuminé, aussi long que les 2 précédents. Palpes rougeâtres. Corselet rétréci en avant, fortement arrondi sur les côtés, à ponctuation fine et serrée; côtés d'un brun obscur. Elytres à peine plus courtes que le corselet, à ponctuation profonde, serrée, d'un brun foncé ou noires, moins luisantes que le corps. Abdomen un peu plus étroit à l'extrémité, à ponctuation forte et éparsé. Pattes testacées. — Lyon, Néris (Cl. Rey), rare; Nancy (Mathieu).

Obs. Diffère de l'*A. brevipennis* par la taille beaucoup plus petite, les côtés du corselet et des élytres bruns, ces dernières un peu plus courtes et moins densément ponctuées; de l'*A. mærens* par la forme plus courte et l'angle externe des élytres arrondi.

8. **A. brevipennis** GRAV. Mon. 169. — ER. Gen. 163. — *A. carnivora* CYLL. — L. 4 à 5 mill. — D'un noir luisant, un peu bronzé; pubescence d'un gris jaunâtre, serrée. Antennes noires, 2 fois aussi longues que la tête; 1^{er} article rouge; 2^e article un peu plus court que le 3^e; avant-derniers articles carrés; le dernier ovalaire, comprimé, aussi long que les 2 précédents. Palpes rougeâtres. Corselet fortement rétréci en avant, fortement arrondi sur les côtés, légèrement à la base; ponctuation fine et peu serrée. Elytres aussi longues que le corselet, à ponctuation profonde et serrée; presque rugueuses, mates. Abdomen légèrement rétréci vers le sommet; à ponctuation forte, éparsé. Pattes testacées; cuisses parfois noirâtres. — T. la Fr., commune.

9. **A. brevis** HÉER, Faun. Helv. I, 345. — L. 3 mill. — Courte, plus large et plus trapue que la *fuscipes*. D'un noir brillant. Antennes courtes, ne dépassant pas le milieu du corselet, très épaisses, plus grosses au milieu, noires; les 2 premiers articles testacés; articles 3 à 10 courts, transversaux, presque perfoliés; le dernier plus étroit que l'avant-dernier, presque conique. Corselet aussi large que les élytres, peu rétréci en avant, arrondi sur les côtés; ponctuation fine, serrée; base paraissant légèrement sinuée de chaque côté. Elytres rougeâtres avec les côtés largement ensunés ainsi que la région scutellaire; un peu plus courtes que le corselet, assez densément et fortement ponctuées. Abdomen parallèle, très court, à ponctuation forte, écartée. Pattes rougeâtres. — Jura, (Coll. Audé), un seul individu.

10. **A. crassicornis** LAC. Faun. Ent. Par. I, 531. — L. 3 mill. — D'un noir très brillant. Antennes moins longues que la tête et le corselet, très épaisses; d'un brun roussâtre avec les 3 premiers articles testacés; 4^e article petit; articles 5 à 10 extrêmement larges et courts, formant une espèce de massue perfoliée de chaque côté; dernier article conique, plus long mais un peu plus étroit que les 2 précédents. Corselet paraissant presque lisse, à ponctuation fine, écartée. Elytres un peu plus larges mais pas plus longues que le corselet, d'un testacé rougeâtre, quelquefois avec une bordure latérale, étroite, ensunée; ponctuation assez grosse, peu serrée. Abdomen atténué

vers l'extrémité, à ponctuation assez forte, assez écartée; 6^e segment et extrémité du 5^e roussâtres. Pattes rougeâtres — P. (Lacordaire); Rouen (Mocquerys), très rare.

Obs. Cette espèce se distingue de l'*A. spissicornis* par la taille plus grande, la forme moins parallèle, les antennes plus épaisses, le corselet moins ponctué et le bord apical des élytres non sinué.

“ *Bord apical des élytres légèrement sinué à l'angle externe.*

11. *A. spissicornis* ER. Gen. 173. — L. 2 1/4 mill. — Petite, parallèle. D'un noir luisant. Antennes d'un brun rougeâtre, base testacée; un peu plus courtes que la tête et le corselet, épaisses; 2^e article une fois et demie aussi long que le 3^e; articles 5 à 10 fortement transversaux, 3 fois plus larges que longs, presque perfoliés. Corselet un peu rétréci en avant, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, à ponctuation très fine; côtés bruns. Elytres rougeâtres, de la longueur du corselet, à ponctuation forte et oblique. Abdomen parallèle, à ponctuation forte et épars; extrémité rougeâtre. — P. (Aubé), fort rare; Strasbourg (Ott).

†† *Abdomen à ponctuation grosse, assez serrée. Bord apical des élytres légèrement sinué à l'angle externe.*

12. *A. levigata* GYL. Ins. Suec. II, 433. — ER. Gen. 174. — L. 3 mill. — Ressemble extrêmement à l'*A. nitida*; en diffère par les antennes un peu plus courtes, à dernier article plus long que les 2 précédents, par les palpes entièrement bruns, par le corselet sans séries de points au milieu, par les élytres de couleur rougeâtre et par les pattes de cette dernière couleur. — P. (Aubé), un seul individu, près humides; Genève (Chevrier).

13. *A. morosa* HÉER, Faun. Helv. I, 588. — L. 2 1/2 à 3 1/4 mill. — Presque parallèle. D'un brun noir brillant. Antennes épaisses, grossissant à peine vers l'extrémité, moins longues que la tête et le corselet; d'un brun noir, les 3 premiers articles bruns; articles 5 à 10 très courts, transversaux, serrés. Corselet convexe, très arrondi sur les côtés en avant, à ponctuation extrêmement fine, assez serrée. Elytres à peine plus courtes que le corselet, densément et assez fortement ponctués, d'un brun rougeâtre, en-fumées sur les côtés et vers l'écusson, à peine sinuées près de l'angle externe. Abdomen très brillant, fortement et assez densément ponctué. Pattes d'un brun rougeâtre; tarses plus clairs. — Genève (Chevrier).

Obs. Diffère de l'*A. lugubris* par la taille un peu plus petite, la couleur plus brillante, les antennes plus courtes, les élytres un peu plus courtes et l'abdomen fortement et assez densément ponctué, et de l'*A. sparsa* par les antennes plus courtes, plus épaisses et l'abdomen ponctué.

14. *A. mycetophaga* KRAATZ. — L. 3 1/2 mill. — D'un noir brillant, à villosité roussâtre. Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet, fusiformes, d'un brun foncé avec les 3 premiers testacés; articles 5 à

10 transversaux ; le dernier aussi long que les 2 précédents, mais un peu plus étroit et un peu acuminé. Palpes testacés. Corselet d'un tiers plus large que long, rétréci en avant, à ponctuation bien visible, peu serrée. Elytres pas plus longues que le corselet, d'un rougeâtre obscur, à ponctuation assez grosse et serrée. Abdomen presque parallèle, à ponctuation grosse, assez serrée, surtout vers la base ; dernier segment et extrémité roussâtres. Pattes d'un testacé rougeâtre. — P., dans les champignons (*C. Brisout de Barnevile*).

Obs. Cette espèce ressemble à la *morens* ; elle en diffère par la forte ponctuation de l'abdomen, par les élytres plus longues et par les antennes fusiformes ; elle ressemble aussi à la *mæsta*, mais la ponctuation de l'abdomen et la forme des antennes sont très différentes.

†† *Abdomen presque lisse ou à ponctuation fine, écartée, parfois un peu plus serrée vers la base.*

* *Bord apical des élytres légèrement sinué à l'angle externe.*

15. **A. lanuginosa** GRAV. *Microsc.* 94. — *Er. Gen.* 168. — *L.* 3 1/2 à 4 mill. — D'un noir luisant, un peu bronzé sur le corselet et les élytres, à pubescence grise, hérissée, surtout sur le corselet. Antennes noires, 2 fois aussi longues que la tête ; 2^e et 3^e articles presque égaux, avant-derniers articles à peine transversaux, le dernier presque aussi long que les 2 précédents. Palpes bruns. Corselet arrondi sur les côtés, densément ponctué ; offrant à la base 2 fossettes longitudinales rapprochées, à peine marquées mais densément et fortement ponctuées. Elytres aussi longues ou quelquefois un peu plus longues que le corselet, fortement, profondément et densément ponctuées ; bord postérieur rougeâtre. Abdomen parallèle, densément ponctué à la base, moins à l'extrémité. Cuisses noires ; jambes brunes ; tarses rougeâtres. — T. la Fr., assez commune.

B. Antennes et élytres d'un brun rougeâtre, pattes rougeâtres.

C. Antennes d'un brun rougeâtre ; élytres, anus et pattes d'un testacé rougeâtre.

16. **A. rufulans** HÉER, *Faun. Helv.* I, 317. — *L.* 3 à 3 1/2 mill. — Forme et couleur de l'*A. lanuginosa*, à pubescence plus couchée. Antennes un peu moins épaisses. Corselet à ponctuation plus fine. Elytres aussi longues ou un peu plus longues que le corselet, à ponctuation plus forte, mais moins que chez la *lanuginosa*. Pattes d'un brun foncé ; tarses d'un rougeâtre clair. — Alpes de Savoie ! Pyr. (*Pandelle*).

17. **A. morens** CYLL. *Ins. Suec.* IV, 493. — *Er. Gen.* 169. — *L.* 4 à 4 1/2 mill. — D'un noir luisant, à fine pubescence grise. Antennes brunes, base d'un testacé rougeâtre ; un peu plus courtes que la tête et le corselet ; 2^e et 3^e articles égaux, les 3 à 10 fortement transversaux, le dernier aussi long que les 2 précédents. Palpes d'un testacé rougeâtre. Corselet rétréci en avant, modérément arrondi sur les côtés, densément ponctué, côtés quelquefois bruns. Elytres densément ponctuées, de la longueur du corselet,

d'un brun marron. Abdomen légèrement rétréci vers l'extrémité, à villosité longue, densément ponctué à la base, extrémité d'un testacé rougeâtre. Pattes de la même couleur. ♂, segments de l'abdomen formant au milieu une saillie triangulaire. — P. (Aubé); Morgon, Néris (Cl. Rey), peu commune; Nancy (Mathieu).

Obs. Diffère de l'*A. lanuginosa* par sa pubescence couchée et ses élytres densément et moins fortement ponctuées; de l'*A. mæsta* par le corselet et l'abdomen rétrécis à l'extrémité, et de l'*A. fumata* par les élytres légèrement sinuées à l'angle externe.

18. *A. mæsta* GRAV. Micr. 96. — ER. Gen. 170. — *A. fumata* GYL. — L. 3 à 4 1/2 mill. — Allongée, un peu déprimée. Noire, brillante, à pubescence grise, peu serrée. Antennes noires ou brunes, base brune ou d'un brun rougeâtre, un peu plus courtes que la tête et le corselet; 1^{er} article plus pâle; 2^e et 3^e articles presque égaux, les 5 à 10 légèrement transversaux. Palpes rougeâtres. Corselet un peu plus étroit que les élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, à ponctuation rare. Elytres de la longueur du corselet, à ponctuation profonde et serrée, d'un brun noirâtre. Abdomen allongé, parallèle, à peine ponctué. Pattes brunes ou d'un brun rougeâtre. ♂, 6^e segment de l'abdomen prolongé triangulairement. — T. la Fr., commune.

B. Elytres rougeâtres avec une bordure latérale noirâtre.

Obs. Elle ressemble à l'*A. lanuginosa*, mais elle est plus petite, plus allongée, et l'abdomen a la ponctuation plus éparsé. La variété *B* se distingue de l'*A. mærens* par les antennes plus grêles et la ponctuation plus forte, moins serrée.

19. *A. lugubris* AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 313. — L. 2 1/2 à 3 1/2 mill. — Difficile à distinguer de la variété *B* de l'*A. mæsta*. Corps plus étroit, plus parallèle, à ponctuation plus fine et moins serrée; élytres d'un rougeâtre sombre, à peine ensumées sur les côtés et vers l'écusson; segments de l'abdomen bordés de rougeâtre. — Remiremont (*A. Puton*); Jura, Genève (*Chevrier*).

20. *A. sparso* HÉER Faun. Helv. 1, 317. — *A. inconspicua* AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 312. — L. 2 1/2 à 4 mill. — Forme de l'*A. mæsta*. D'un noir brillant, à pubescence d'un gris roussâtre, assez longue, peu serrée. Antennes d'un brun noirâtre avec les 3 premiers articles d'un brun foncé, épaisses, mais grossissant à peine vers l'extrémité; articles 5 à 10 courts, transversaux, serrés; le dernier ovalaire. Corselet à ponctuation fine, très écartée. Elytres un peu plus larges mais pas plus longues que le corselet, à ponctuation assez forte, pas très serrée. Abdomen allongé, s'atténuant peu à peu vers l'extrémité, très lisse, ponctué faiblement à la base des segments; 5^e segment à ponctuation très fine, écartée. Pattes d'un rougeâtre clair; cuisses noirâtres. — P., bois de Boulogne (*C. Brisout de Barneville*); Rouen (*Macquerays*); H.-Pyr. (*Pandelle*); Lyon, Morgon (Cl. Rey); Dijon (*Rouget*); Genève, Aigle (*Chevrier*).

Obs. Diffère de l'*A. mæsta* par les antennes à articles plus courts, en carré transversal, par le corselet à peine ponctué et l'abdomen atténué.

** *Bord apical des élytres arrondi à l'angle externe.*

21. **A. villosa** MANN. Brachél. 67. — L. 3 mill. — D'un noir brillant, mais couverte sur le corselet et les élytres d'une pubescence serrée, rousseâtre. Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet, grossissant notablement vers l'extrémité, entièrement d'un brun noirâtre ; articles 5 à 10 transversaux, le dernier conique, aussi long que les 2 précédents. Palpes d'un brun noirâtre. Corselet un peu plus étroit que les élytres, d'un quart plus large que long, peu rétréci en avant, très arrondi à la base ; angles postérieurs obtusément arrondis ; ponctuation bien visible, peu fine et peu serrée. Elytres aussi longues que l'abdomen, plus fortement et densément ponctuées. Abdomen parallèle, d'un noir brillant, sans pubescence, à ponctuation fine, très écartée. Pattes d'un brun rougeâtre. — P., dans les étables (*Boieldieu*).

Obs. Ressemble beaucoup à l'*A. lanuginosa* ; en diffère par la taille plus petite, les antennes moins épaisses, la pubescence bien plus serrée, l'angle externe des élytres non sinué et l'abdomen un peu plus ponctué.

22. **A. blsignata** ER. Kef. Brand. 1, 357, et Gen. 166. — L. 3 1/2 à 4 mill. — D'un noir luisant, à pubescence grise et rare. Antennes entièrement noires, un peu plus longues que la tête, assez épaisses ; 2^e et 3^e articles égaux ; les 5^e à 10^e transversaux, très courts ; le dernier à peine aussi long que les 2 précédents. Palpes noirs, dernier article testacé. Corselet à peine rétréci en avant, modérément arrondi sur les côtés, à ponctuation fine et peu serrée. Elytres de la longueur du corselet, densément et profondément ponctuées, d'un brun noir avec une grande tache rouge apicale près la suture. Abdomen parallèle, luisant, ponctué. Pattes brunes ; genoux et tarses rougeâtres. — P. (*Aubé*), rare ; Lyon, Cluny (*Cl. Rey*) ; H.-Pyr. (*Pandelle*).

++++ *Abdomen à ponctuation fine, très serrée.** *Bord apical des élytres arrondi à l'angle externe.*

23. **A. bipunctata** GRAV. Micr. 93. — ER. Gen. 163. — L. 5 à 5 1/2 mill. — Plus courte et plus convexe que les précédentes. D'un noir luisant, à pubescence très fine, courte et couchée. Antennes noires, à base d'un noir obscur, un peu plus longues que la tête, légèrement épaissies vers l'extrémité ; 2^e et 3^e articles égaux, avant-derniers articles presque transversaux, le dernier à peine plus long que les 2 précédents. Palpes noirs, dernier article testacé. Corselet rétréci en avant, arrondi à la base et sur les côtés, à ponctuation fine et serrée. Elytres plus courtes que le corselet, à ponctuation serrée, presque rugueuse ; d'un noir mat, extrémité d'un rouge de sang. Abdomen sensiblement rétréci à l'extrémité, densément ponctué. Pattes d'un testacé rougeâtre. — T. la Fr.

24. **A. tristis** GRAV. Mon. 170. — ER. Gen. 162. — L. 4 à 5 mill. — D'un noir luisant, à reflets un peu bronzés, à pubescence cendrée, courte et serrée. Antennes grossissant légèrement vers l'extrémité, noires, 1^{er} article

souvent brun ; avant-derniers articles transversaux, le dernier presque aussi long que les 2 précédents. Palpes bruns. Corselet à peine rétréci en arrière, fortement ponctué sur les côtés, légèrement à la base ; sur le disque, 4 points placés en carré, quelquefois 6. Elytres un peu plus courtes que le corselet, densément ponctuées, presque rugueuses ; près l'extrémité de la suture une tache apicale, grande, d'un roux testacé. Abdomen parallèle, densément ponctué. Pattes brunes ; tarses rougeâtres. — T. la Fr., peu commune.

B. Elytres d'un testacé rougeâtre, brunâtres à la base, autour de l'écusson et sur les côtés (*A. crassiuscula* SAMB. — *A. scutellaris* LUCAS).

Obs. La variété **B** paraît plus commune dans le midi.

25. **A. decorata** AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 311. — L. 4 mill. — De la taille et de la forme de la *rufipennis*. D'un brun de poix peu brillant et pubescente. Tête noirâtre, très finement ponctuée. Antennes d'un brun roussâtre, avec la base et le dernier article testacés ; 2^e et 3^e articles à peu près égaux entre eux ; les autres articles serrés, transversaux. Corselet une fois et demie aussi large que long, rétréci en avant, convexe, très finement et très densément ponctué ; bords latéraux très légèrement ferrugineux. Elytres aussi larges que le corselet, à peine plus courtes que lui, finement et densément ponctuées ; une large bande rougeâtre allant de l'angle huméral à l'angle sutural. Abdomen densément ponctué ; bord postérieur de l'avant-dernier segment et dernier rougeâtres. Pattes testacées. — P. (Aubé), très rare ; le Mans (*Anjubault*); Remiremont (*A. Puton*); Lyon (*Cl. Rey*); Toulon (*Coquerel*); environs de Tarbes (*Pandellé*).

Obs. Facile à distinguer de la *rufipennis* par la coloration des élytres, par la ponctuation plus fine et les antennes moins épaisses.

** *Bord apical des élytres légèrement sinué à l'angle externe.*

• *Elytres de la longueur du corselet.*

26. **A. gentilis** MÄRKEL, in Germ. Zeitschr. V, 222. — L. 3 à 3 1/4 mill. — Oblongue, presque parallèle. D'un noir brillant, à pubescence roussâtre, soyeuse, un peu dressée. Tête à ponctuation très fine, écartée. Antennes épaisses, un peu moins longues que la tête et le corselet, d'un brun rougeâtre, avec les 2 premiers articles et le dernier d'un rougeâtre plus clair ; articles 4 à 10 presque égaux en largeur et en longueur, courts ; le dernier pyriforme avec une suture transversale bien visible. Corselet aussi large à la base que les élytres, rétréci en avant, à ponctuation très fine, peu enfoncée. Elytres pas plus longues ou à peine plus longues que le corselet, à ponctuation plus forte que celle du corselet, assez grosse et serrée ; largement sinuées à l'angle externe ; d'un brun noirâtre, devenant rougeâtre vers l'angle sutural. Abdomen paraissant densément ponctué, mais plutôt entièrement couvert de fines aspérités de râpe, serrées ; extrémité du 5^e segment rougeâtre. Pattes rougeâtres. — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville), avec la *Formica fuliginosa* ; le Mans (*Anjubault*); Lyon, Morgan (*Cl. Rey*); Nancy (*Mathieu*).

27. *A. pulla* GYLLEN. Ins. Suec. IV, 494. — ER. Gen. 173. — L. 2 1/2 à 3 mill. — D'un noir peu luisant, densément ponctuée, à pubescence courte, serrée, d'un gris jaunâtre, brillante. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet ; noires, base et dernier article d'un testacé rougeâtre ; 2^e article un peu plus long que le 3^e ; les 4 à 10 fortement transversaux, 2 fois aussi larges que longs. Palpes d'un testacé rougeâtre. Corselet court, médiocrement rétréci en avant, légèrement arrondi à la base et sur les côtés ; ponctuation forte, assez serrée. Elytres un peu plus longues que le corselet, ponctuées comme ce dernier ; d'un brun noir ou d'un brun rougeâtre. Abdomen un peu rétréci à l'extrémité, plus densément ponctué sur les côtés ; bord apical des segments bruns. Pattes d'un testacé rougeâtre. — T. la Fr.

28. *A. nidleola* L. FAIRM. Ann. Ent. Fr. 1852, 688. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Forme et couleurs de la *pulla* ; en diffère par le 4^e article des antennes plus étroit et par la ponctuation du corselet, des élytres et de l'abdomen plus fine et plus serrée ; le bord apical des segments n'est pas brun ; les élytres sont ordinairement rougeâtres. — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville) ; St-Valery-s.-Somme ! abondante dans les nids d'hirondelles de rivage.

Obs. Malgré la note de M. KRAATZ (Stett. Ent. Zeit. 1855, 27), nous persistons à séparer cette espèce de la *pulla* C. L. Il est possible qu'Ennençon ait confondu les 2 espèces ; mais nous trouvons dans la collection Aubé un individu de la *pulla* venant de Suède et qui nous semble devoir être pris pour type de cet insecte.

29. *A. morion* GRAV. Micr. 97. — ER. Gen. 175. — *A. exigua* MANN. — L. 1 1/2 à 2 1/4 mill. — Ressemble à l'*A. bipunctata*, mais beaucoup plus petite. D'un noir un peu luisant, pubescence rare et fine. Antennes noires, base rougeâtre ; aussi longues que la tête et le corselet, 2^e et 3^e articles égaux, les 4 à 10 transversaux. Palpes d'un brun rougeâtre. Corselet légèrement arrondi sur les côtés, rétréci en avant, à ponctuation fine et serrée. Elytres un peu plus longues que le corselet ; ponctuation forte et serrée ; pubescence plus serrée que sur le reste du corps. Abdomen atténué en arrière, à ponctuation assez serrée, mais plus fine et plus écartée vers l'extrémité qui est d'un brun rougeâtre. Pattes rougeâtres. — Varie beaucoup pour la taille, comme du reste presque toutes les *Aleochara*. — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville) ; Strasbourg (Ott) ; Lyon, Morgen (Cl. Rey).

Obs. 1^e. Cette espèce est facile à distinguer par sa forme un peu ramassée, l'abdomen presque conique, et la ponctuation forte et serrée des élytres.

Obs. 2^e. A la suite de l'*A. morion*, HÉER décrit (Faun. Helv. I, 318) une *A. intractabilis* que nous ne connaissons pas. — L. 2 mill. — Noire, brillante, très ponctuée ; pattes brunes. Antennes à peine aussi longues que le corselet, plus grosses au milieu, noires, rougeâtres à la base. Corselet assez convexe, 2 fois aussi large que long, à ponctuation très fine. Elytres un peu plus longues que le corselet, visiblement et densément pon-

tuées, noires, à fine pubescence grise. Abdomen densément et assez profondément ponctué. Pattes brunes; tarses plus claires. — Genève, très rare.

• • *Elytres de moitié plus longues que le corselet. Corps très pubescent.*

30. **A. obscurella** Grav. Mon. 159. — Er. Gen. 176. — *Oxypoda sericea* Lac. Faun Ent. Par. I, 53. — L. 3 à 4 mill. — Parallèle, allongée, un peu déprimée. D'un noir mat, à pubescence serrée, grise, courte, mais un peu hérisse. Tête assez fortement ponctuée, ayant au milieu une ligne lisse. Antennes un peu plus longues que la tête, d'un brun roux; 2^e et 3^e articles égaux, articles 5 à 10 transversaux, le dernier ovalaire, presque conique. Corselet transversal, aussi large que les élytres, à peine rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; angles postérieurs presque arrondis; ponctuation fine et peu serrée. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément ponctuées, parfois brunâtres. Abdomen densément ponctué, plus brillant. Pattes brunes; genoux et tarses rougeâtres. — Côtes de la Manche et de l'Océan, sous les fucus, les bois pourris, les débris animaux, etc.; Perpignan (v. Kiesenwetter).

Obs. Cette espèce paraît exclusivement maritime; aussi nous paraît-il douteux qu'elle ait été jamais prise à Paris, comme l'indique la Faune de MM. BOISDUVAL et LACORDAIRE.

b. *Corps entièrement rougeâtre ou d'un brun rougeâtre.*

31. **A. ruficornis** Grav. Micr. 91. — Er. Gen. 170. — L. 5 à 6 mill. — Assez robuste. D'un roux testacé brillant, à pubescence jaunâtre, peu serrée. Tête noire; bouche roussâtre. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, grêles, grossissant un peu vers l'extrémité, ferrugineuses; 2^e article un peu plus court que le 3^e, articles 6 à 10 un peu plus larges que longs, le dernier aussi long que les 2 précédents, testacé. Corselet transversal, à peine rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés et à la base, densément ponctué; disque parfois plus foncé. Elytres pas plus longues que le corselet, très densément ponctuées, presque mates. Abdomen parallèle, à ponctuation épars; segments intermédiaires brunâtres à la base. Pattes d'un testacé clair. ♂, une dent tronquée sur le 2^e segment abdominal, un tubercule pointu sur le 3^e, une élévation transversale sur le 6^e, dont le bord est bisinué et légèrement saillant au milieu. — P. (H. Brisout de Barneville); Lille (Reiche); Strasbourg (Ott), dans une plaine de marronnier; Mons (Démoulin); fort rare partout.

B. *Angles postérieurs du corselet pointus.*

32. **A. praetexta** Er. Käf. Brand. I, 361, et Gen. 176. — L. 2 à 2 3/4 mill. — Parallèle. D'un noir luisant, à pubescence jaunâtre, rare et couchée. Antennes entièrement rougeâtres, un peu plus courtes que la tête et le corselet; 2^e article un peu plus grand que le 3^e; les 4 à 10 transversaux, très serrés. Corselet à peine rétréci en avant; base légèrement sinuée de chaque côté. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, profondément

sinuées à l'extrémité près l'angle externe ; suture, bord apical et côtés rougeâtres. Abdomen parallèle ; les 5 premiers segments marginés de rougeâtre, les 2 derniers entièrement d'un testacé rougeâtre. Pattes rougeâtres. — Presque T. la Fr., dans les bergeries, les étables, rare partout.

XV. OLIGOTA (MANNERHEIM, Brachél. 72).

Corps très petit, oblong ou ovalaire. Des ailes. Tête plus étroite que le corselet, non rétrécie à la base. Labre transversal, court, tronqué, ne recouvrant pas l'extrémité des mandibules qui sont mutiques. Palpes maxillaires médiocrement allongés, 2^e et 3^e articles presque égaux, ce dernier assez renflé ; palpes labiaux de 3 articles, les 1^{er} et 2^e assez gros, égaux, le dernier petit, subulé. Antennes assez courtes, de 10 articles, les 3 ou 4 derniers formant une massue oblongue. Corselet court, légèrement biseauté à la base qui est de la largeur des élytres. Elytres largement sinuées ensemble à l'extrémité. Abdomen parallèle ou atténué en arrière. Pattes assez courtes, les intermédiaires écartées à la base ; 1^{er} article des tarses postérieurs un peu allongé. — Plusieurs espèces ressemblent à des *Hypocyptus*, mais le nombre des articles des antennes les distinguent nettement. — On trouve les *Oligota* dans les prés, sous les écorces, quelquefois sur les fleurs.

A. Corps assez allongé, presque parallèle.

1. **O. pusillima** GRAV. Mon. 175. — ER. Gen. 179. — L. 2/3 de mill. — D'un noir brillant, peu pubescente. Antennes une fois et demie aussi longues que la tête, ferrugineuses, avec la massue noirâtre ; les 3 derniers articles très grands, les 8^e et 9^e fortement transversaux, le dernier un peu plus petit que les 2 avant-derniers, presque globuleux. Tête un peu moins large que le corselet, très finement ponctuée ; bouche ferrugineuse. Corselet à peine moins large que les élytres, 2 fois aussi large que long, faiblement sinué de chaque côté de la base ; côtés légèrement arrondis ; angles obtus ; convexe, très finement ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément ponctuées. Abdomen parallèle, densément et finement ponctué, roussâtre à l'extrémité. Pattes rousses. — C'est l'espèce la plus étroite et la plus parallèle. — Presque T. la Fr., assez commune.

2. **O. atomaria** ER. Kæf. Brand. I, 363, et Gen. 180. — L. 3/4 de mill. — Ressemble beaucoup à la précédente, un peu plus large. D'un noir luisant. Antennes de moitié plus longues que la tête, d'un brun foncé, base testacée ; articles 3 à 7 petits, 6 et 7 un peu plus gros, 8 à 10 formant une forte massue oblongue, le 10^e ovale, un peu plus court que les 2 précédents. Corselet presque aussi large que les élytres, arrondi sur les côtés. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, moins finement ponctuées. Abdomen faiblement rétréci vers l'extrémité qui est brune, finement ponctué. Pattes d'un brun testacé. — Tarbes (Pandelle).

3. **O. inflata** MANN. Brachél. 72 (Microcera). — **O. subtilis** ER. Kæf.

Brand. I. 364, et Gen. 180. — L. 3/4 de mill. — Assez étroite, mais moins que la précédente. D'un brun noir, à fine pubescence couchée, serrée. Antennes de moitié plus longues que la tête, rougeâtres avec la base testacée, terminées par une massue de 3 articles, le dernier presque conique, aussi grand que les 2 autres. Corselet un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, très finement ponctué ; base légèrement sinuée de chaque côté ; angles postérieurs droits ; quelquefois d'un brun rougeâtre. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, finement et densément ponctuées, d'un brun rougeâtre. Abdomen parallèle, finement ponctué ; extrémité largement roussâtre. Pattes d'un roux testacé. — P. (Aubé), dans les champs, le fumier; Lille, commune (Cussac); Dijon (Rouget), sous les écorces ; Montpellier (J. Duval).

Obs. Ressemble beaucoup à l'*O. pusillima* ; en diffère par le corps plus large, ordinairement plus grand ; le corselet plus rétréci en avant, moins convexe, à angles postérieurs droits ; les élytres plus longues, les antennes à massue moins brusque, à dernier article plus long, et la couleur rousse de l'extrémité de l'abdomen.

Obs. 2e. Il faut probablement placer près de cette espèce l'*O. punctulata* HÉBR (Faun. Hely. I, 313), trouvée à Bâle. — L. à peine 2 mill. — Oblong-ovalé. D'un noir brillant, entièrement et densément ponctuée ; pattes, antennes et anus d'un roux testacé. Antennes un peu plus courtes que le corselet, les 2 premiers articles et les 3 derniers beaucoup plus gros que les autres. Corselet transversal, assez convexe, un peu rétréci en avant. Elytres un peu plus larges, mais beaucoup plus longues que le corselet. Abdomen assez large, presque parallèle.

B. Corps large, ovalaire.

4. ♂. *O. granaria* En. Kœf. Brand. I, 364, et Gen. 181. — L. 3/4 de mill. — D'un noir assez brillant. Antennes courtes, assez épaisses, roussâtres ; 2^e article beaucoup plus grand que le 1^{er} ; articles 4 à 6 petits, mais grossissant peu à peu ; articles 7, 8 et 9 grands, transversaux ; le dernier grand, aussi long que les 2 précédents, presque ovalaire. Corselet presque aussi large à la base que les élytres, fortement rétréci en avant ; angles postérieurs presque droits. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, plus visiblement ponctuées, faiblement arrondies sur les côtés, assez planes. Abdomen se rétrécissant vers l'extrémité qui est brune. Pattes ferrugineuses. — P. (Aubé), C. Brisout de Barneveld; Morgen (Cl. Rey).

5. ♂. *O. flavicornis* LAC. Faun. Ent. Par. I, 521 (Hypocyphus). — ER. Gen. 181. — L. 2/3 à 3/4 de mill. — Facès d'un *Hypocyphus*. Noire, brillante, peu pubescente. Antennes de moitié plus longues que la tête ; les 3 premiers articles très grands, le dernier très grand, globuleux, entièrement d'un jaune clair. Palpes d'un jaune pâle. Tête beaucoup moins large que le corselet, densément et finement ponctuée ; bouche jaune. Corselet presque de la largeur des élytres à la base, rétréci en avant ; côtés peu arrondis, angles antérieurs droits, postérieurs obtus ; légèrement convexe,

densément et finement ponctués. Elytres de moitié plus longues que le corselet, légèrement arrondies sur les côtés, plus larges que le corselet au milieu, assez densément et finement ponctuées. Abdomen court, atténué à l'extrémité. Pattes ferrugineuses, les postérieures brunes. — P., sous la mousse, dans les endroits humides, peu commune; Dieuze (*Mathieu*); Strasbourg, nondations (*Ott*); Dijon (*Rouget*); Lyon, Néris (*Cl. Rey*).

6. **O. apicata** Er. Kœf. Brand. I, 365, et Gen. 182. — L. 3/4 de mill. — Plus large que les espèces précédentes. Noire. Tête brillante; bouche testacée. Antennes d'un jaune clair, avec le dernier article un peu obscur; grossissant assez fortement vers l'extrémité; les 2 premiers articles grands, épais, presque égaux; les avant-derniers larges, courts; le dernier grand, ovalaire. Corselet d'un brun marron ainsi que les élytres, presque aussi large à la base que les élytres, un peu arrondi sur les côtés; bord postérieur légèrement sinu de chaque côté; angles postérieurs presque droits; ponctuation très fine. Elytres 2 fois aussi longues et plus larges au milieu que le corselet, un peu arrondies sur les côtés; densément ponctuées. Abdomen atténué vers l'extrémité, les 2 derniers articles jaunes. Pattes fauves. — P. (*C. Brisout de Barneville*), dans les cadavres; Morgen (*Cl. Rey*).

XVI. GYROPHÆNA (MANNERHEIM, Brachél. 74).

Corps petit, convexe en dessous, assez large. Des ailes. Tête saillante, inclinée, non rétrécie à la base, un peu plus étroite que le corselet. Yeux assez grands. Labre assez large, tronqué, recouvrant les mandibules qui sont mutiques. Palpes maxillaires peu allongés, 2^e et 3^e articles presque égaux, ce dernier légèrement épaissi; palpes labiaux de 2 articles. Antennes grossissant à partir du 4^e article, les 3 premiers un peu allongés. Corselet plus étroit que les élytres, transversal, finement marginé au milieu de la base. Ecusson en triangle large. Elytres tronquées. Abdomen plus ou moins arrondi sur les côtés, déprimé en dessus, convexe en dessous, rebordé. Pattes assez courtes, grêles; les intermédiaires médiocrement écartées; 1^{er} article des tarses postérieurs un peu allongé. Les ♂ offrent souvent des tubercules sur l'abdomen ou sur les élytres. — Ces insectes vivent presque exclusivement dans les champignons.

A. Corps ovalaire, très court, entièrement d'un brun noir. Abdomen denté sur les côtés.

1. **G. complicans** WESTW. in Mag. Zool. III, ch. IX, t. 69 (Encephalus). — Er. Gen. 183. — L. 1 1/2 à 1 3/4 mill. — Large, épaisse. D'un noir brillant. Antennes ferrugineuses, de la longueur de la tête, grossissant vers l'extrémité; dernier article épais, acuminé. Tête lisse; bouche ferrugineuse. Corselet presque de la largeur des élytres à la base, rétréci en avant, plus de 2 fois aussi large que long, légèrement arrondi à la base; angles antérieurs, aigus, réfléchis, les postérieurs obtus; convexe, marginé au milieu de la base. Ecusson grand, triangulaire, lisse. Elytres très courtes, à

peine plus longues que le corselet, lisses, déprimées au milieu, brunes avec le bord externe renflé, noir. Abdomen d'un brun foncé, lisse, court, plan en dessus, bord latéral élevé, large, arrondi, crénelé. Pattes testacées; cuisses postérieures noirâtres. — P ! endroits humides, fort rare; St-Valery-s.-Somme! Dijon (Rouget); Lyon (Cl. Rey).

Obs. Quand cet insecte marche, l'abdomen est tout à fait recourbé en dessus et recouvre le corps.

B. Corps ovalaire, court, entièrement d'un brun noir. Abdomen non denté sur les côtés.

2. G. exigua HÉER, Faun. I, 312. — *Homalota notha* ER. Gen. 126. — L. 1 1/4 mill. — D'un noir brillant, à pubescence grisâtre, un peu velue sur les côtés. Tête peu rétrécie à la base. Antennes d'un brun foncé, rougeâtres à la base, à peine plus longues que le corselet, légèrement épaissies à l'extrémité; les derniers articles transversaux, le dernier en ovale court, acuminé. Corselet à peine plus étroit que les élytres, 2 fois aussi large que long, légèrement arrondi sur les côtés et à la base, assez convexe, vaguement ponctué. Elytres à peine plus longues que le corselet, densément ponctuées, à pubescence plus serrée et plus longue. Abdomen court, arrondi, relevé sur les bords. Pattes rougeâtres; cuisses postérieures brunes au milieu. ♂, un petit pli sur les élytres près la suture en arrière. — P., assez rare; Dijon (Rouget); Lyon (Cl. Rey).

B. Corps brun; tête et extrémité de l'abdomen noires.

C. Corps oblong. Abdomen presque parallèle.

a. Elytres en partie et généralement la base de l'abdomen rougeâtres ou testacées.

3. G. nitidula CYLL. Ins. Suec. II, 413 (Aleochara). — ER. Gen. 183. — L. 2 mill. — Courte. D'un noir brillant. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, d'un brun noir, avec les 3 premiers articles d'un testacé pâle; articles 5 à 10 égaux, à peine plus larges que longs; le dernier acuminé, de moitié plus long que le précédent. Corselet court, plus étroit que les élytres, fortement arrondi à la base et sur les côtés, ayant quelques points épars sur les côtés, et au milieu 2 séries de points serrés mais peu marqués. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément et rugueusement ponctuées; d'un roux testacé, avec une tache scutellaire triangulaire et une grande tache apicale aux angles externes, noires. Abdomen large, ovalaire, d'un brun noir brillant, avec le bord des segments et l'anus d'un roux testacé. Pattes d'un roux testacé. — Strasbourg (Ott), rare.

4. G. mana PAYK. Faun. Suec. III, 408 (Staphylinus). — ER. Gen. 184. — *G. nitidula* LAC. Faun. Ent. Par. I, 536. — L. 1 3/4 mill. — Antennes entièrement d'un jaune testacé, beaucoup plus courtes que la tête et le corselet; dernier article presque égal aux 2 précédents, acuminé. Tête noire, brillante; bouche testacée. Corselet bien moins large que les élytres, court;

base et côtés légèrement arrondis; angles postérieurs obtus, presque arrondis; deux séries dorsales de points, les terminaux plus distincts; d'un noir brillant, marginé de testacé. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément ponctuées; testacées avec l'angle externe noir. Abdomen testacé à la base, noir à l'extrémité avec l'anus testacé; avant-dernier segment ayant 6 plis, ♂ et ♀. Pattes jaunes. ♂, dernier segment abdominal tridenté. — Varie pour la couleur, — Presque T. la Fr., assez commune.

5. **G. affinis** SAHLB. Ins. Fenn. I, 383 (Aleochara). — Er. Gen. 184. — **G. amabilis** et **nana** LAC. Faun. Ent. Par. I, 535 et 537. — L. 1 3/4 mill. — Très voisine de la précédente. Testacée. Tête déprimée, d'un brun foncé; bouche testacée. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, testacées, plus claires à la base, ne grossissant pas sensiblement vers l'extrémité; articles 5 à 10 égaux, presque cylindriques, pas plus larges que longs, le dernier de moitié plus long que le précédent. Corselet bien plus étroit que les élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés avant le milieu; angles postérieurs obtus; testacé; au milieu, 2 séries de points. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées, à ponctuation éparses; jaunes avec l'angle externe brun foncé ou noir, ou d'un brun testacé avec les épaules jaunes. Abdomen d'un roux testacé, les 2 avant-derniers segments bruns, quelquefois seulement une petite tache noire. Pattes jaunes. ♂, avant-dernier segment de l'abdomen ayant un petit tubercule, le dernier bi-épineux. — Presque T. la Fr., commune.

6. **G. gentilis** Er. Gen. 185. — L. 2 mill. — D'un testacé jaunâtre. Tête d'un noir brillant avec la bouche testacée. Antennes grêles, de moitié plus longues que la tête, d'un testacé brunâtre avec la base jaune; articles 5 à 10 presque égaux, un peu transversaux, le dernier 2 fois aussi long que le précédent. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés avant le milieu; testacé, avec le disque brun; au milieu, 2 impressions légères avec des points serrés mais peu marqués; côtés garnis de points écartés. Elytres de moitié plus longues que le corselet; angle externe brun; ponctuation fine, assez serrée. Abdomen moins ovalaire; avant-dernier segment d'un brun noir. Pattes jaunes. — Grande-Chartreuse (Cl. Rey).

7. **G. pulchella** HÉER, Faun. Helv. I, 310. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Allongée, la plus grande du groupe. D'un jaune assez clair, brillant. Tête noire. Antennes bien plus longues que la tête et le corselet, d'un jaune clair; articles 3 et 4 très petits, égaux; articles 5 à 10 assez larges, diminuant peu à peu de longueur et s'élargissant un peu; le dernier ovalaire, moins long que les 2 précédents. Corselet d'un testacé obscur; au milieu, vers la base, 4 gros points, presque des fossettes, en carré. Elytres bien plus larges que le corselet, planes, à ponctuation presque indistincte, ensuées un peu sur la suture, largement à l'extrémité surtout à l'angle externe. Abdomen allongé; une bande brune avant l'extrémité qui est rétrécie. Pattes d'un jaune pâle. ♂, avant-dernier segment fortement échancré, les 2 angles de l'échancrure formant une pointe saillante, mais arrondie. — Beaujolais (Cl. Rey); rare; Genève (Chevrier).

8. **G. congrua** ER. Kæf. Brand. I, 368, et Gen. 187. — L. 1 mill. — Testacée. Tête brune. Antennes brunes, testacées à la base, un peu plus longues que la tête et le corselet; 3^e article de moitié plus court que le second; les 5^e à 10^e transversaux, assez épais. Corselet d'un brun testacé brillant, de moitié plus étroit que les élytres; angles antérieurs droits, les postérieurs obtusément arrondis; ayant au milieu 2 séries de points peu marqués et sur les côtés 1 ou 2 points. Elytres de moitié plus longues que le torselet, d'un jaune testacé; angle postéro-externe noir. Abdomen d'un testacé rougeâtre, les 2 avant-derniers segments noirâtres. Pattes testacées. — Le Mans (*Anjubault*); Strasbourg (*Ott*); Nancy (*Mathieu*); Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

9. **G. ineditula** ER. Kæf. Brand. I, 369, et Gen. 187. — L. 1 mill. — Noire, brillante. Antennes brunes, base testacée; aussi longues que la tête et le corselet; 3^e article de moitié plus petit que le 2^e, articles 5 à 10 légèrement transversaux. Corselet presque de moitié plus étroit, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; angles antérieurs presque droits, les postérieurs obtusément arrondis; ayant au milieu des séries de points peu marqués, excepté 2 points au milieu, assez forts. Elytres de moitié au moins plus longues que le corselet, lisses, testacées; angle postéro-externe largement noir. Pattes jaunes. — P. (*Aubé*); Strasbourg (*Ott*).

10. **G. minima** ER. Kæf. Brand. I, 370, et Gen. 192. — L. 1 1/4 mill. — D'un testacé rougeâtre ou ferrugineux, brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet; 3^e article beaucoup plus petit et plus étroit que le second; articles 5 à 10 transversaux, épais. Corselet de moitié plus large que long; angles antérieurs droits, les postérieurs obtus; lisse, vaguement ponctué au milieu. Elytres de moitié plus longues que le corselet; angle postéro-externe brun. Abdomen quelquefois brun avant l'extrémité. — Lille (*Cussac*), rare; Strasbourg (*Ott*); Lyon, Izéron (*Cl. Rey*).

b. *Corps entièrement noir ou avec les élytres brunes.*

11. **G. polita** GRAV. Micr. 99 (*Aleochara*). — ER. Gen. 190. — L. 1 1/4 mill. — Oblongue. D'un brun noir assez brillant. Antennes de moitié plus longues que la tête, testacées; articles 5 à 10 assez épais, transversaux; le dernier presque globuleux, à peine 2 fois aussi long que le précédent. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, court, un peu rétréci en avant, légèrement arrondi à la base; côtés presque droits; angles postérieurs obtus; au milieu 2 séries de points très fins, peu visibles. Elytres de moitié plus longues que le corselet, à ponctuation vague, peu distincte; brunes. Abdomen assez large, testacé à l'extrémité. Pattes testacées. — P. (*Aubé*), rare; Orléans! Nancy (*Mathieu*); Lyon, Nérilis (*Cl. Rey*).

Obs. On n'a pas encore signalé en France l'espèce suivante, qui se trouve en Allemagne :

G. manca ER. Gen. 190. — L. 1 1/4 mill. — D'un noir brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, entièrement d'un jaune testacé; articles 5 à 10 égaux, très courts, transversaux; le dernier 2 fois

aussi long que le précédent, acuminé. Corselet un peu plus étroit que les élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés; très lisse, avec quelques points écartés sur les côtés, et au milieu 2 séries peu marquées de points très fins. Elytres de moitié plus longues que le corselet, à ponctuation moins fine que sur lui, assez serrée. Abdomen très finement ponctué; extrémité jaunâtre. Pattes d'un jaune testacé.

Obs. Ressemble extrêmement à la *polita*; en diffère par la couleur plus foncée, les antennes moins courtes, à dernier article plus allongé et par les élytres plus visiblement ponctuées.

12. **G. laevigata** HÉER, Faun. Helv. I, 310. — **G. strictula** ER. Gen. 191. — L. 1 à 1 1/2 mill. — Oblongue. Noire, luisante. Antennes d'un jaune testacé clair, plus courtes que la tête et le corselet; 3^e article plus court que le second et beaucoup plus grêle, le 4^e petit, les 5^e à 10^e épais, transversaux, le dernier en ovale court. Corselet de moitié, au moins, plus court que les élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés; angles antérieurs presque droits, les postérieurs très obtus; lisse ou n'ayant que 2 séries peu marquées de points; près du milieu 2 plus gros points. Elytres de moitié plus longues que le corselet, d'un brun noir. Abdomen brun à l'extrémité, quelquefois aussi à la base. ♂, avant-dernier segment offrant des plis longitudinaux très courts. — P. (*C. Brisout de Barnevile*), commune; Châteauroux (*Aubé*); Lyon, Morgon (*Cl. Rey*); Landes (*Perris*), commune.

Obs. Diffère de la *polita* par la taille un peu plus grande, les antennes sensiblement plus épaisses à l'extrémité, le corselet non rétréci en avant, les élytres ponctuées.

13. **G. boleti** LINN. Faun. Suec. 859 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 191. — L. 1 1/4 mill. — Allongée. D'un brun foncé. Tête noire; bouche testacée. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, grossissant notablement vers l'extrémité, jaunes; articles 5 à 10 épais, transversaux, le dernier presque globuleux. Corselet à peine plus étroit que les élytres, court, légèrement arrondi à la base et sur les côtés; angles postérieurs obtus; ponctuation fine et serrée. Elytres de moitié plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées. Abdomen d'un brun noir, très finement ponctué; extrémité d'un testacé obscur. Pattes jaunes. — Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

B. Couleur d'un brun testacé, tête et milieu de l'abdomen noirâtres, élytres d'un testacé pâle.

XVII. PLACUSA (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 370).

Corps déprimé, oblong; des ailes. Tête plus petite que le corselet, non rétrécie à la base, triangulaire en avant; labre tronqué, ne recouvrant pas l'extrémité des mandibules qui sont mutiques; palpes maxillaires peu allongés, 2^e et 3^e articles presque égaux; palpes labiaux de 2 articles, le 1^{er} épais,

le 2^e un peu plus court, mais beaucoup plus mince. Antennes légèrement épaissies vers l'extrémité, dernier article arrondi. Corselet transversal ; base presque toujours sinuée de chaque côté. Ecusson triangulaire. Elytres tronquées. Abdomen parallèle ou légèrement atténué à l'extrémité. Pattes courtes ; 1^{er} article des tarses postérieurs un peu allongé. ♂, 6^e segment de l'abdomen toujours armé de chaque côté d'une épine, et en outre tuberculé ou denticulé au bord postérieur, — Les *Placusa* vivent généralement sous les écorces et dans les champignons. Elles sont remarquables par leur forme déprimée et leur couleur terne. — La larve de la *P. pumilio* vit très communément dans les galeries du *Bostrichus stenographus*, dont elle attaque les nymphes et peut-être les larves (voy. PERRIS, Ann. Ent. Fr. 1854, 565).

1. **P. complanata** ER. Gen. 194. — L. 2 1/2 mill. — Large, déprimée. D'un noir mat, à pubescence très courte, brune. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, à peine épaissies vers l'extrémité, brunes, base testacée ; 2^e et 3^e articles égaux, les 4^e à 10^e un peu transversaux. Corselet aussi large que les élytres, arrondi sur les côtés, assez fortement arrondi au milieu de la base, qui est sinuée de chaque côté ; angles postérieurs un peu pointus et saillants. Elytres de moitié plus longues que le corselet, légèrement sinuées à l'angle externe ; d'un brun testacé, noirâtres à la suture et à l'angle apical. Abdomen un peu brillant, testacé à l'extrémité, chaque segment marginé de brun. Pattes testacées, cuisses noirâtres. ♂, 6^e segment abdominal terminé par un tubercule saillant. — Landes ! sous les écorces des pins ; Lyon, Grande-Chartreuse (Cl. Rey).

2. **P. pumilio** GRAV. Micr. 98 (Aleochara). — ER. Gen. 195. — L. 2 à 2 1/2 mill. — Déprimée. D'un noir mat, à pubescence très courte. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité ; d'un brun noir, base d'un brun testacé ; articles 4 à 10 transversaux, très courts ; le dernier grand, presque globuleux. Corselet aussi large que les élytres, 2 fois aussi large que long, arrondi sur les côtés ; angles postérieurs droits, un peu pointus. Elytres déprimées, d'un brun testacé plus ou moins foncé. Abdomen plus ponctué à la base, testacé à l'extrémité. Pattes testacées. ♂, comme le précédent. — P. (Aubé) ; Fontainebleau ! sous les écorces des pins abattus (*C. Brisout de Barneville*) ; Lyon, Morgan (Cl. Rey).

Obs. Diffère de la précédente par les antennes à articles plus transversaux, le corselet moins déprimé et moins fortement arrondi au milieu de la base, les angles postérieurs moins saillants, le bord postérieur des élytres non sinué à l'angle externe, la taille plus petite, la forme moins déprimée.

3. **P. humilis** ER. Kœf. Brand. I, 371, et Gen. 196. — L. 1 2/3 à 2 mill. — Déprimée. D'un noir mat, à fine pubescence brune, courte et serrée. Tête plane sur le front. Antennes d'un brun noir, base testacée ; un peu plus courtes que la tête et le corselet ; 2^e et 3^e articles égaux, les 4 à 10 presque égaux, un peu transversaux. Corselet aussi large à la base que les élytres, un peu rétréci en avant, arrondi à la base qui est à peine sinuée près des angles postérieurs. Elytres de moitié plus longues que le corselet, tronquées, d'un brun noir. Abdomen un peu brillant ; segments de la base largement mar-

ginés de brun ; extrémité testacée. Pattes testacées ; cuisses souvent brunes. ♂, comme les précédents. — Lyon (*Cl. Rey*) ; Tarbes (*Pandellé*).

B. Corselet et élytres d'un brun foncé ; abdomen d'un brun rougeâtre, noir au milieu.

4. *P. infima* Er. Gen. 196. — L. 1 3/4 mill. — Noire, moins déprimée que l'*humilis*, à fine pubescence grise. Antennes plus grêles, à peine épaissies vers l'extrémité. Corselet à peine plus étroit que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés ; angles antérieurs obtus, presque arrondis ; les postérieurs droits, mais peu saillants ; base largement arrondie au milieu, légèrement sinuée près des angles postérieurs. Elytres d'un brun foncé ou d'un brun testacé. Abdomen testacé à l'extrémité. Pattes testacées. ♂, 6^e segment abdominal un peu granuleux, bord finement denticulé, ayant de chaque côté une épine courte. — *P.* (*Aubé*), sous les écorces de chêne ; Morgan (*Cl. Rey*) ; Pyr. (*Pandellé*).

B. Varie pour la couleur ; élytres parfois noirâtres ou d'un brun testacé avec l'abdomen brun à la base.

5. *P. adscita* Er. Gen. 197. — L. 2 mill. — Allongée, presque parallèle, moins déprimée que les précédentes. D'un noir un peu brillant, à pubescence grise, très fine. Tête déprimée transversalement en avant. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, grossissant notamment vers l'extrémité ; brunes, base d'un brun testacé ; articles 5 à 10 courts, transversaux, le dernier presque ovalaire. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, non rétréci en avant, arrondi sur les côtés et à la base ; angles postérieurs obtus, presque arrondis, peu convexes. Elytres déprimées, d'un brun foncé. Abdomen parallèle, assez brillant. Pattes testacées. ♂, 6^e segment abdominal armé à l'extrémité d'une dent aiguë, bidenticulé à la base. — *P.* (*Boteldieu*), dans une étable ; Lyon, Morgan (*Cl. Rey*).

XVIII. THYASOPHILA (KRAATZ).

Corps oblong, assez large, peu convexe. Des ailes. Antennes assez fortes, épaisses, à articles assez serrés ; 3^e article un peu plus long que le 2^e ; le dernier allongé, conique. Palpes labiaux de 3 articles. Corselet transversal, sinué à la base de chaque côté. Elytres un peu plus longues que le corselet, sinuées vers l'angle externe. Abdomen à rebord épais. Tarses antérieurs de 5 articles ; les postérieurs allongés, à 1^{er} article un peu plus long que le suivant. — Insectes propres aux fourmilières.

1. *T. angulata* Er. Kœf. Brand. I, 360, et Gen. 175. — L. 2 1/4 à 2 1/2 mill. — Assez déprimée. D'un brun rougeâtre ainsi que les antennes dont la base et le dernier article sont ferrugineux. Tête noire ; bouche rougeâtre. Corselet rétréci en avant, un peu déprimé, à sillon médian peu visible ; à la base une impression transversale peu distincte ; angles postérieurs pointus ; surface mate, à ponctuation fine, peu marquée. Elytres à peine plus longues que le corselet, sinuées à l'extrémité près de l'angle

externe, densément ponctuées, mates. Abdomen rétréci vers l'extrémité, brillant; obscur avant l'extrémité qui est d'un testacé rougeâtre. Pattes d'un roux testacé. — P. et presque T. la Fr., commune avec la *Formica rufa*.

2. *T. inquillina* MERKEL, Stett. Ent. Zeit. 1842, 143 (Aleochara). — *Al. diversa* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 64. — L. 2 mill. — Ressemble à la précédente; en diffère par la taille plus petite, la forme plus étroite, presque parallèle, la couleur un peu plus brillante; les antennes plus courtes, bien plus épaissies vers l'extrémité; le corselet plus rétréci en avant, à ponctuation plus serrée, plus forte, presque rugueux, à impression postérieure plus marquée, enfin les élytres plus courtes, plus larges, à ponctuation plus visible. — P., avec la *Formica fuliginosa*, rare (Aubé, C. Brisout de Barneville); Morgan (Cl. Rey).

XIX. EURYUSA (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 371).

Corps oblong, assez large, déprimé en dessous. Des ailes. Tête assez grande, arrondie à la base, légèrement atténuee en avant. Palpes maxillaires médiocrement allongés, 2^e article un peu plus court que le 3^e, ce dernier épais; palpes labiaux de 2 articles. Antennes un peu courtes et un peu épaisses, légèrement épaissies vers l'extrémité, les 3 premiers articles légèrement allongés, articles 6 à 10 transversaux, le dernier grand, presque acuminé. Corselet plus large que les élytres, un peu rétréci en avant; base sinuée de chaque côté. Elytres tronquées, échancrees à l'angle externe. Abdomen légèrement atténue à l'extrémité. Pattes assez courtes; 1^{er} article des tarses postérieurs médiocrement allongé. ♂, une carène sur le 5^e segment abdominal. — Ces insectes vivent avec les Fourmis. Ils ont de la ressemblance avec les *Dinarda*, mais ils sont plus allongés.

1. *E. laticollis* HÉER, Faun. Helv. I, 326 (Homalota). — *E. linearis* MERKEL, in Germ. Zeitschr. V, 227. — L. 2 à 2 2/3 mill. — Allongée, parallèle. Testacée ou rougeâtre. Tête brune. Antennes brunes; base et dernier article testacés. Corselet à peine plus large que les élytres, transversal, légèrement arrondi sur les côtés, non rétréci en avant; angles postérieurs obtus; d'un brun roux avec les côtés plus clairs; ponctuation extrêmement fine, serrée; au milieu de la base une impression transversale. Elytres un peu plus longues que le corselet, ponctuées comme lui, plus foncées à la base. Abdomen parallèle, les 3 premiers segments densément et finement ponctués, le 4^e presque lisse, noirâtre, quelquefois aussi la base du 5^e et l'extrémité du 3^e. Pattes d'un jaune rougeâtre. — P. (Aubé); le Mans (Anjouault); Lyon, Morgan (Cl. Rey); Pyr. (Delarouzée).

2. *E. sinuata* ER. Kæf. Brand. I, 372, et Gen. 199. — L. 2 1/4 mill. — Densément et finement pointillée, d'un testacé brunâtre, quelquefois d'un testacé pâle, à pubescence très fine, couchée et jaunâtre. Antennes de moitié plus longues que le corselet; dernier article très grand, presque égal en longueur aux 3 précédents, ovalaire, presque acuminé; rousses, avec le dernier article

ferrugineux. Corselet court, plus large que les élytres ; angles postérieurs un peu saillants en arrière, arrondis ; bords latéraux largement marginés. Elytres un peu plus longues que le corselet, assez déprimées. Abdomen parallèle, plus fortement ponctué vers l'extrémité, quelquefois une bande obscure avant l'extrémité. — P. (Aubé); Fontainebleau ! rare, avec la *Formica fuliginosa*; Metz (Géhin); Dijon (Rouget); Lyon, Morgon (Cl. Rey).

3. **E. coarctata** MERKEL, in Germ. Zeitschr. V, 225. — L. 2 1/2 mill. — Forme de la *sinuata*, mais un peu plus grande, plus large, plus déprimée, plus finement et plus densément ponctuée ; couleur roussâtre. Corselet fortement arrondi sur les côtés en avant ; base presque droite, à peine bisinuée ; angles postérieurs droits. Elytres plus étroites, mais à peine plus longues que le corselet, rétrécies à la base, fortement échancrées à l'angle externe qui est très aigu. Abdomen un peu rétréci à la base, élargi au milieu, légèrement altéré vers l'extrémité ; les 3 premiers segments et les 2 derniers finement et densément ponctués, le 4^e presque lisse et noirâtre. — Fontainebleau (Aubé), avec de petites Fourmis brunes, probablement la *Formica cunicularia*.

4. **E. acuminata** MERKEL, Stett. Ent. Zeit. 1842, 143. — **E. sinuata** HÉER, Faun. Helv. I, 307? — L. 2 à 2 1/4 mill. — Assez convexe, très atténuee en arrière, d'un brun marron brillant. Antennes plus longues que la tête et le corselet, rougeâtres, noirâtres au milieu. Tête brune. Corselet un peu plus large que les élytres, court, rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, angles postérieurs droits, pointus, saillants ; ponctuation fine, peu serrée ; couleur brunâtre, plus claire sur les côtés. Elytres presque carrées, à peine plus longues que le corselet, plus densément ponctuées que lui. Abdomen conique ; avant-dernier segment noirâtre, extrémité roussâtre. Pattes d'un jaune rougeâtre. Le ♂ n'offre pas sur l'abdomen la carène qu'on remarque chez les autres espèces. — P., avec la *Formica fuliginosa*, quelquefois très commune ; Vincennes (C. Brisout de Barneville); Morgon, Lyon (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

XX. DINARDA (MANNERHEIM, Brachél. 65).

Corps large. Des ailes. Tête petite, non saillante. Palpes maxillaires courts, 2^e article un peu plus court que le 3^e ; palpes labiaux de 3 articles, le 1^{er} assez épais, le 2^e un peu plus court que le 3^e. Antennes courtes, épaisses, surtout au milieu, 2^e article presque moitié du 3^e, articles 5 à 10 très serrés, transversaux, le dernier presque acuminé. Corselet de la largeur des élytres, court, profondément échancré en avant ; base bisinuée ; bords latéraux dilatés ; angles postérieurs saillants et acuminés. Elytres tronquées, profondément échancrées à l'angle externe qui est saillant et pointu. Abdomen non relevé, rétréci vers l'extrémité, légèrement convexe en dessous ; 7^e segment petit, mais visible. Pattes courtes ; les 4 premiers articles des tarses postérieurs de longueur décroissante. — Ces insectes vivent dans les

fourmilières; ils ressemblent beaucoup aux *Lomechusa*, dont ils diffèrent surtout par les antennes fusiformes, plus courtes, par l'abdomen non relevé et les pattes plus courtes.

1. **D. dentata** GRAV. Mon. 181 (*Lomechusa*). — ER. Gen. 201. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Oblonge. D'un brun noir assez brillant. Tête mate, densément ponctuée, ayant au milieu un sillon peu profond mais visible. Antennes d'un brun foncé avec les 2 premiers articles et le dernier d'un roux ferrugineux. Corselet un peu plus large que les élytres, densément et rugueusement ponctué, ayant de chaque côté une large bande d'un roux testacé. Elytres très ponctuées, entièrement d'un roux testacé. Abdomen plus brillant, segments marginés de testacé rougeâtre. Pattes d'un roux testacé. — P. (*Aubé, Cordier*), rare; *Montmorency (Boudier)*; Strasbourg (*Ott*); Dijon, très commune (*Rouget*); Avenas (*Cl. Rey*); Mt-Pilat (*Guittebeau*); Lozère (*Paparel*).

2. **D. Merkeli** KIRSENW. Stett. Ent. Zeit. 1843, 308. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Cette espèce paraît bien distincte de la précédente; la taille est toujours plus grande, la forme plus large; la tête, qui, chez la *D. dentata*, offre toujours un sillon marqué, n'a qu'une impression antérieure; la couleur des côtés du corselet et des élytres est plus foncée, moins jaune; les côtés du corselet sont mieux arrondis, la base est moins fortement sinuée de chaque côté et les angles postérieurs paraissent moins saillants; les antennes sont plus courtes, plus épaisses; la ponctuation est bien moins serrée. Enfin les 2 espèces sont presque toujours séparées, et celle-ci ne se trouve que dans les gros nids de la *Formica rufa*, tandis que la *D. dentata* se trouve généralement dans les petits nids de Fourmis jaunes, sous les pierres. — P. assez commune dans les bois; Dijon (*Rouget*); Bresse (*Cl. Rey*).

XXI. LOMECHUSA (GRAVENHORST, Monogr. 178).

Corps large, épais. Des ailes. Tête petite, un peu saillante; palpes maxillaires courts, 2^e article légèrement épaissi vers l'extrémité, le 3^e plus épais; palpes labiaux de 3 articles, le 1^{er} assez épais, le 2^e moitié plus petit, le 3^e un peu plus mince et plus long. Antennes allongées, robustes, un peu amincies vers l'extrémité; 1^{er} article épais, le dernier acuminé. Corselet de la largeur des élytres, tronqué en avant, biseauté à la base; côtés dilatés, épais; angles postérieurs acuminés. Elytres tronquées. Abdomen très convexe en dessous, fortement relevé; les 3 premiers segments velus sur le bord, le 6^e largement et profondément échancré en dessus, les lobes acuminés; le 7^e est visible en dessus dans cette échancrure. Pattes allongées, robustes; les intermédiaires très écartées à la base. Tarses grêles; 1^{er} article des postérieurs médiocrement allongé. — Ces insectes, d'une forme curieuse, vivent avec les Fourmis des 2 genres, *Formica* et *Myrmica*, sans préférence d'espèce; ils sont remarquables par les touffes de poils qui bordent

les 3 premiers segments de l'abdomen. D'après quelques observations (voy. Ch. LESPÈS, Ann. Ent. Fr. 1855, li), ces touffes de poils paraissent secréter une matière dont les Fourmis sont avides, et elles ont pour les *Lomechusa* les mêmes soins que pour les *Claviger*. Elles les nourrissent en dégorgeant dans leur bouche les liquides sucrés qu'elles recueillent; et, en revanche, elles lèchent les pinceaux de poils des *Lomechusa*. C'est la 2^e espèce qui a été l'objet des observations de M. LESPÈS.

1. **L. strumosa** FAB. Ent. Syst. I, II, 525 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 203. — L. 5 à 5 1/2 mill. — Très épaisse. D'un roux ferrugineux obscur, élytres et pattes plus claires. Antennes ayant les articles 4 à 10 cyathiformes, le dernier 2 fois aussi long que le précédent, acuminé. Front largement impressionné. Corselet un peu moins large que les élytres, profondément bisinué à la base; angles postérieurs à peine saillants en arrière, droits; au milieu un fin sillon; bords latéraux largement relevés, épais. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement ponctuées. Abdomen brun au milieu; bords latéraux et apicaux des segments munis de touffes de poils jaunes, comme les 2 autres espèces. — P., rare (Aubé); St-Germain (*Boieldieu*); Abbeville (*Marcotte*), avec les *Formica rufa* et *flava*; rochers de Lardy, en abondance avec la *Formica rufa* (*Chevrolat*); Bretagne (*Léseleuc*); le Mans (*Anjubault*); Strasbourg, avec la suivante, mais plus rare, dans les inondations, sous des pelotes de Fourmis sauvages (*Ott*); Dijon, commune (*Rouget*); Jura (*Cl. Rey*); Puy-de-Dôme (*Maymat*); Lozère (*Paparel*).

2. **L. paradoxa** GRAV. Mon. 180. — ER. Gen. 203. — L. 4 1/2 mill. — D'un brun testacé ou d'un roux ferrugineux obscur. Tête ayant une légère impression. Antennes à pubescence fine et longue; dernier article plus de 2 fois aussi long que les 2 précédents, acuminé. Corselet aussi large que les élytres, noirâtre en avant; côtés épaissis, légèrement sinués vers le milieu; base fortement bisinuée, très arrondie au milieu; angles postérieurs saillants, assez pointus; au milieu, un sillon fin, et de chaque côté une faible impression. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, sinuées au bord postérieur. Abdomen ayant les 4^e et 5^e segments noirs. — P! et presque T. la Fr., le plus souvent avec les *Formica rufa*, quelquefois avec la *Myrmica rubra*, plus rarement avec la *Formica fuliginosa*.

3. **L. emarginata** PAYK. Mon. Staphyl. 56 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 204. — L. 3 à 4 mill. — Ressemble extrêmement à la précédente. D'un roux testacé ou ferrugineux. Dernier article des antennes aussi long que les 3 précédents. Corselet notablement rétréci en avant; angles postérieurs saillants un peu en dehors, aigus; base moins arrondie au milieu; bords latéraux plus minces, non épaissis. Elytres légèrement sinuées au bord postérieur, très densément et finement ponctuées. Abdomen brillant, noir avant l'extrémité. — P! avec les *Myrmica*, sous les pierres, plus rarement avec les *Formica fusca*, *rufa* et *cunicularia*; Lille (*Cussac*); Nancy (*Mathieu*); Strasbourg (*Linder*); Bugey (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*).

XXII. SILUSA (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 375).

Corps allongé, parallèle, déprimé en dessus, assez convexe en dessous. Des ailes. Tête saillante, subglobuleuse, atténuée en avant; palpes maxillaires assez courts, 2^e et 3^e articles presque égaux, ce dernier un peu renflé; palpes labiaux sétacés, très allongés, saillants, de 3 articles, le dernier très petit. Antennes assez épaisses; les articles 5 à 10 presque transversaux, le dernier ovalaire-oblong. Corselet transversal, presque de la largeur des élytres à la base, peu rétréci en avant. Elytres tronquées, profondément échancrées à l'angle interne. Abdomen parallèle. Pattes assez courtes; les 4 premiers articles des tarses postérieurs égaux.

1. *S. rubiginosa* Er. Kæf. Brand. I, 378, et Gen. 206. — L. 3 mill. — Noire, densément ponctuée, à pubescence grise, serrée. Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet. Tête lisse, un peu brillante. Corselet un peu moins large que les élytres, transversal; côtés légèrement arrondis, angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; peu convexe, très finement ponctué; à la base, une fossette transversale; côtés d'un ferrugineux obscur. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et fortement ponctuées, suture élevée; d'un roussâtre mat, avec une tache scutellaire et l'angle apical externe brun, ou brunes avec une large bande rougeâtre, oblique de l'épaule à l'angle sutural. Abdomen densément et fortement ponctué, noir; les 4 premiers segments bordés de brun rougeâtre. Pattes rousses. ♂, une carène saillante sur le 5^e segment abdominal. — Sous les mousses au pied des arbres, et surtout sous les écorces près des plaies d'arbre. P. ! Fontainebleau ! Strasbourg (*Ott*); Dijon (*Rouget*); Lyon (*Cl. Rey*).

2. *S. rufa* Iléga, Faun. Helv. I, 303. — *S. rubra* Er. Gen. 207. — 2 2/3 à 3 mill. — Rougeâtre, très ponctuée, finement pubescente. Tête d'un brun noir. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité. Corselet légèrement arrondi sur les côtés; tous les angles presque droits; une fossette transversale au milieu de la base s'élargissant en avant. Elytres un peu plus longues que le corselet, fortement ponctuées, presque rugueuses. Abdomen allongé, d'un rougeâtre obscur, noirâtre avant l'extrémité. Pattes testacées. ♂, 2 carènes sur le 5^e segment de l'abdomen. — Comme la précédente et quelques fois dans les champignons. P. (*Aubé*); Nancy (*Mathieu*); Strasbourg (*Ott*); Lyon, Cluny, Bugey (*Cl. Rey*); Genève (*Chovrier*); Mons (*Démoulin*).

XXIII. PRONOMÆA (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 378).

Corps allongé, parallèle, un peu déprimé. Des ailes. Tête saillante; bouche atténuée, très allongée; labre presque oblong; palpes maxillaires allongés, 2^e et 3^e articles égaux; palpes labiaux très allongés, sétacés, non articulés.

Antennes légèrement épaissies vers l'extrémité, 2^e et 3^e articles presque égaux. Corselet de la largeur des élytres, non rétréci en avant. Elytres légèrement échancrées, réunies au bord postérieur, fortement échancrées à l'angle externe. Abdomen parallèle. Pattes assez courtes. — La seule espèce connue vit dans les forêts sous la mousse et les feuilles mortes, dans les mares desséchées, etc.

1. *P. restrata* ER. Kœf. Brand. I, 379, et Gen. 208. — L. 2 mill. — Noire, brillante, finement ponctuée, légèrement pubescente. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, épaisses; d'un brun foncé, base plus claire, extrémité ferrugineuse. Tête assez grande, très finement pointillée, épistome jaune, labre brun. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large, droit sur les côtés, rétréci à la base; angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus; densément ponctué; une fossette à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et fortement ponctuées, brunes. Abdomen presque lisse; anus brun. Pattes d'un brun roux. — P! et presque T. la Fr.

XXIV. PHYTOSUS (CURTIS, British Entom. XV).

Corps parallèle, allongé, un peu déprimé. Tête saillante, aussi large que le corselet, non rétréci à la base; palpes maxillaires allongés, 3^e article un peu plus long que le 2^e. Antennes courtes; le 1^{er} article allongé, le 2^e plus court, les suivants transversaux. Corselet plus étroit que les élytres, rétréci vers la base. Elytres déprimées. Abdomen allongé, presque parallèle ou un peu élargi en arrière; 7^e segment visible. Pattes courtes; jambes antérieures et intermédiaires assez fortement épineuses en dehors; tarses courts, dernier article des postérieurs presque aussi long que les autres réunis.

1. *P. spinifer* CURTIS, Brit. Ent. XV, 718. — L. 2 1/2 mill. — D'un brun noir, presque mat, à pubescence soyeuse, cendrée, très serrée; ponctuation très fine, serrée. Antennes d'un rougeâtre clair, le dernier article brun. Bouche rougeâtre. Corselet ayant à la base une fossette qui se prolonge au milieu en sillon peu profond. Elytres aussi longues que le corselet, ayant souvent à l'extrémité de la suture une tache roussâtre, triangulaire, commune; bord postérieur presque droit. Abdomen un peu rétréci à la base, s'élargissant à peine vers l'extrémité qui est un peu acuminée. Pattes d'un roussâtre pâle; cuisses noirâtres. — Dans les dunes et sur les plages sablonneuses; Calais (Cussac); la Teste! Perpignan, au bord de la Méditerranée (v. Kiesenwetter).

2. *P. nigritiventris* CÆVR. Rev. Zool. 1843, 42 (Myrmedonia). — L. 1 2/3 à 3 mill. — Entièrement roux avec la tête et les 2 avant-derniers segments de l'abdomen noirs. Corselet assez fortement rétréci à la base, sillonné au milieu. Elytres beaucoup plus courtes que le corselet; bord postérieur légèrement sinué. Abdomen aussi large à la base que les élytres, s'élargissant sensiblement vers l'extrémité qui paraît presque tronquée. —

Comme le précédent, sur les plages sablonneuses de l'Océan et de la Manche. Calais (*Pilate*); la Teste (*Souverbie, Lareynie*); Toulon (*Cl. Rey*).

Obs. 1^e. ERICSON regardait cette espèce comme la ♀ de l'espèce précédente; mais nous croyons reconnaître les 2 sexes dans notre espèce; les individus de petite taille et étroits paraissent être les ♂; les ♀ sont plus grosses, plus larges et plus grandes.

Obs. 2^e. Les individus provenant de la Teste sont plus grands et plus pâles que les autres.

XXV. DIGLOSSA (HALIDAY, Entom. Magaz. IV, 252).

Corps allongé, tantôt aptère, tantôt ailé. Tête saillante, pas plus étroite que le corselet, non rétrécie à la base; bouche atténuee, saillante; yeux petits; mandibules saillantes, étroites, pointues, légèrement arquées à la pointe; palpes maxillaires très allongés, 1^{er} article petit, 2^e et 3^e très longs; palpes labiaux non articulés, sétacés. Antennes grêles; les 2 premiers articles cylindriques, allongés; le 3^e plus court; les suivants courts, subglobuleux; les derniers presque transversaux, le dernier grand. Corselet plus étroit que les élytres, notamment rétréci à la base. Elytres tronquées, à peine sinuées à l'angle externe. Abdomen allongé, parallèle. Pattes courtes; jambes antérieures ayant en dehors quelques fines épines écartées; tarses antérieurs très courts, les postérieurs courts, le 4^e article plus court et plus épais que le 1^{er}; crochets courts, robustes, fortement arqués.

1. *D. submarina* *. — L. 1 1/2 à 1 3/4 mill. — Presque toujours ailée. Presque parallèle, allongée. D'un brun noir peu brillant, couverte sur la tête, le corselet et les élytres d'une ponctuation fine, serrée, et d'une pubescence grisâtre, serrée. Tête aussi large que le corselet. Antennes brunes ou roussâtres, aussi longues que la tête et le corselet, grossissant un peu vers l'extrémité; les 2 premiers articles presque égaux, le dernier ovalaire, bien moins long que les 2 précédents. Corselet presque aussi long que large, assez convexe, notamment rétréci en arrière à partir du milieu. Elytres tantôt plus larges et un peu plus longues que le corselet avec des ailes bien développées, tantôt à peine plus larges et pas plus longues ou même un peu plus courtes avec des ailes rudimentaires ou nulles; presque mates; bord postérieur très légèrement sinué. Abdomen noir, assez brillant, s'élargissant un peu vers l'extrémité. Pattes roussâtres. — Embouchure de la Somme! sur les sables recouverts par la marée; très abondante à la fin de juin et au mois de juillet; la Teste! Hyères (*Cl. Rey*).

Obs. Cette espèce diffère de la *D. mersa* par la forme plus svelte, la tête moins grosse, la présence des ailes, les côtés du corselet un peu sinués en arrière, les élytres plus longues, plus larges, même chez les individus à élytres courtes qui sont peut-être les ♀. Les individus de la Teste sont un peu plus grands que les autres, avec les antennes et les pattes plus pâles.

XXVI. MYLLÆNA (ERICHSÖN, Kæf. Brand. I, 382).

Corps oblong, assez large en avant, s'atténuant sensiblement en arrière, couvert d'une fine pubescence soyeuse, très courte. Des ailes. Tête non rétrécie à la base, reçue dans l'échancrure du corselet; mandibules mutiques; palpes maxillaires assez courts, 2^e article un peu allongé, le 3^e plus court, renflé; palpes labiaux non articulés, très allongés, sétacés. Antennes grêles; 2^e article de moitié plus long que le 3^e; dernier article ovalaire, acuminé. Corselet embrassant la base des élytres, arrondi sur les côtés, fortement rétréci en avant, convexe. Ecusson caché sous le bord postérieur du corselet. Elytres sinuées, réunies à l'extrémité, échancrées à l'angle externe. Abdomen atténué en arrière, acuminé; appendices terminaux saillants. Pattes assez courtes; jambes glabres; 1^{er} article des tarses antérieurs très court, des postérieurs allongé. — Ces insectes ressemblent à certaines *Oxy-poda*; ils vivent sous la mousse, les feuilles sèches et sur les bords des mares.

1. *M. dubia* GRAV. Mon. 173 (Aleochara). — ER. Gen. 210. — L. 2 à 2 1/4 mill. — D'un noir mat, à pubescence cendrée, soyeuse, serrée. Antennes brunes, 1^{er} article jaune. Palpes jaunes, 3^e article brun. Corselet rétréci en avant; côtés et angles antérieurs arrondis, angles postérieurs saillants en arrière; base profondément bisinuée. Elytres un peu plus courtes que le corselet. Abdomen court, presque conique, hérisse de poils sur les côtés, d'un brun roux à l'extrémité ainsi que le bord apical des segments. Pattes jaunes; cuisses brunes. — P! et presque T. la Fr.

2. *M. intermedia* ER. Kæf. Brand. I, 383, et Gen. 210. — L. 1 3/4 mill. — Voisine de la précédente, mais plus petite. Antennes brunes, 1^{er} article jaune. Corselet rétréci en avant, côtés moins arrondis; légèrement bisinué à la base; angles postérieurs peu saillants, droits. Abdomen testacé à l'extrémité. Pattes testacées, les postérieures brunâtres. — P., et presque T. la Fr.; Tarbes (*Pandellé*).

3. *M. minuta* GRAV. Mon. 174 (Aleochara). — ER. Gen. 211. — L. 1 1/3 mill. — D'un noir mat, à pubescence cendrée, soyeuse. Antennes entièrement noires. Bouche d'un brun testacé; palpes maxillaires bruns. Corselet à peine rétréci en avant, peu arrondi sur les côtés, très légèrement bisinué à la base; angles postérieurs obtus. Pattes d'un brun testacé. — P! et presque T. la Fr.

4. *M. glauca* AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1856, 314. — L. 2 1/2 mill. — Allongée. Brune, couverte d'une pubescence fuligineuse très fine et très serrée, Antennes longues, grêles, testacées, légèrement rembrunies au milieu. Corselet moins large antérieurement, à peine bisinué à la base; angles postérieurs presque droits. Elytres moins longues que le corselet. Extrémité et souvent bords postérieurs des segments de l'abdomen testacés. Pattes testacées. — Très voisine de la *M. gracilis*, mais plus grande, plus allongée et d'une couleur différente. — P. (Aubé); bois de Meudon, au bord de petites mares!

470 STAPHYLINIDÆ.—MYLLÆNA, GYMNUSA, DEINOPSIS.

5. *M. gracilis* HÉER, Faun. Helv. I, 303. — *M. laticollis* KIRSENW. — L. 1 1/2 à 2 mill. — D'un testacé roussâtre. Tête brunâtre. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, un peu épaissies vers l'extrémité, entièrement roussâtres. Corselet grand, presque plus large que les élytres, un peu rétréci en avant après le milieu; angles postérieurs obtus, mais embrassant un peu la base des élytres; base faiblement sinuée de chaque côté. Elytres d'un tiers plus courtes que le corselet, fortement échancrees à l'angle externe qui est très aigu. Abdomen atténué vers l'extrémité, brunâtre; bord apical des segments et extrémité roussâtres. Pattes roussâtres. — Orléans! Lyon (*Cf. Rey*); Pyr. (*Pandellé*).

XXVII. GYMNUSA (GRAVENHORST, Monog. 173).

Corps oblong, atténué en arrière, assez convexe, couvert d'une fine pubescence très courte, soyeuse. Des ailes. Tête non rétrécie à la base, encaissée dans le corselet; mandibules bidentées en dedans à l'extrémité et denticulées à la base; palpes maxillaires très allongés, minces, 2^e article très long, le 3^e un peu plus court; palpes labiaux sétacés, allongés, obsolètement articulés. Antennes grêles, grossissant un peu vers l'extrémité, à articles allongés, presque coniques, le dernier pas plus long que le précédent. Corselet ayant la base légèrement sinuée de chaque côté; côtés arrondis. Ecusson recouvert par le bord postérieur du corselet. Elytres largement sinuées, réunies, à l'extrémité, faiblement sinuées à l'angle externe. Abdomen notablement atténué vers l'extrémité; styles terminaux distincts. Pattes assez courtes; jambes finement épineuses; tarses longs, grêles, 1^{er} article postérieur allongé. ♂, 6^e segment de l'abdomen légèrement échancreé en dessous; ♀, légèrement sinué de chaque côté, formant au milieu une saillie arrondie qui cache le 7^e segment. — Ces insectes vivent sous la mousse et sous les racines, dans les endroits humides.

1. *G. brevicolle* PARK. Faun. Suec. III, 398 (Staphylinus). — En. Gen. 212. — Très noire, un peu brillante, très finement et très légèrement pubescente. 1^{er} article des antennes roux. Tête lisse. Corselet aussi large à la base que les élytres, un peu moins long que large, légèrement sinué à la base; angles postérieurs obtus; convexe, finement ponctué. Elytres de la longueur du corselet, densément et finement ponctuées, mates. Abdomen moins finement ponctué. Pattes noires; tarses d'un roux testacé. — P. (*La-cordaire*), fort rare; Metz (*Géhin*), fort rare.

XXVIII. DEINOPSIS (MATTHEWS, Entom. Mag. V, 193).

Caractères des *Gymnusa*, mais tarses courts, de 3 articles; labre transversal; antennes sétacées; corselet bisinué à la base, embrassant la base des élytres; celles-ci assez fortement sinuées à l'angle externe.

1. **D. fuscatus** MATTHEWS, Entom. Magaz. V, 193. — *Gymnusa lati-collis* ER. Gen. 212. — L. 3 mill. — Forme de la *Gymnusa brevicollis* mais bien plus petite, entièrement couverte d'une ponctuation extrêmement fine et serrée et d'une pubescence d'un gris roussâtre, soyeuse, fine et serrée. Antennes noires, moins foncées à la base. Corselet presque plus large que les élytres, de moitié plus large que long; angles postérieurs presque droits, saillants en arrière. Elytres un peu plus longues que le corselet. Pattes noires; genoux et tarses d'un brun testacé. — P! près humides, peu commune; Dieuze (*Mathieu*); Puy-de-Dôme (*Bayle*); Lyon (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*).

2^e TRIBU. TACHYPORII.

Labre entier. Mandibules non saillantes, excepté dans un seul genre (*Tanygnathus*), munies en dedans d'une membrane ciliée, ordinairement libre en partie. Palpes maxillaires de 4 articles, le dernier tantôt petit, tubulé, tantôt allongé et acuminé ou fliforme. Antennes de 11 articles (de 10 dans un seul genre), ordinairement grêles. Corselet grand, convexe, embrassant la base des élytres et enchaînant la tête. Prosternum triangulaire, membraneux près des hanches antérieures. Elytres ordinairement plus longues que la poitrine. Abdomen conique, souvent hérissé de soies raides; 7^e segment ordinairement caché. Epimères du métathorax grandes, saillantes en arrière. Jambes souvent épineuses, quelquefois aussi l'extrémité des cuisses. Tarses de 5 articles, rarement de 4; les antérieurs souvent dilatés. — Ces insectes sont faciles à reconnaître par leur corps ordinairement convexe, rétréci en arrière, presque toujours très lisse et très brillant, et par leur tête enchaînée dans le corselet; de plus, l'abdomen n'est jamais relevé et souvent même est arqué en dessous. — Tous ces insectes vivent dans les matières végétales en décomposition et principalement dans les champignons.

A. Mandibules non saillantes.

- a. Tarses de 4 articles; antennes de 10 articles.
- b. Tarses de 5 articles; antennes de 11 articles.
 - † Abdomen rebordé latéralement; corps très convexe, à pubescence serrée.
 - †† Abdomen non rebordé; corps presque toujours lisse.
 - * Antennes capillaires, hérissées de poils aux articulations.
 - Elytres plus longues que la poitrine.
 - Elytres moins longues que la poitrine.
 - ** Antennes filiformes ou grossissant vers l'extrémité.
 - Elytres plus longues que la poitrine.
 - Dernier article des palpes maxillaires égal au précédent.
 - Dernier article des palpes maxillaires plus petit que le précédent, subulé.
 - Elytres pas plus longues que la poitrine.
 - Dernier article des palpes maxillaires légèrement acuminé, égal au précédent.
 - Dernier article des palpes maxillaires plus petit que le précédent, subulé.
 - B. Mandibules saillantes; tarses de 4 articles; élytres pas plus longues que la poitrine.

I. HYPOCYPTUS.

II. CONURUS.

IV. HABROGERUS.

VI. TRICOPHYA.

V. TACHINUS.

III. TACHYPORUS.

VII. BOLETOBIUS.

VIII. MYCETOPORUS.

IX. TANYGNATHUS.

I. HYPOCYPTUS (MANNERHEIM, Brachél. 58).

Corps très petit, presque globuleux. Des ailes. Tête large ; 1^{er} article des palpes maxillaires très petit, le 3^e ovale, un peu renflé ; les 2 premiers articles des palpes labiaux assez épais, le 3^e allongé, mince. Antennes de 10 articles, les 2 premiers épais, ainsi que les 3 derniers qui forment une masse oblongue. Corselet transversal, presque aussi large à la base que les élytres ; base sinuée de chaque côté ; surface légèrement convexe. Elytres : assez convexes, arrondies chacune à l'extrémité. Abdomen court, atténue en arrière, rétracté après la mort. Pattes courtes, faibles ; jambes lisses ou garnies de soies très fines ; 1^{er} article des tarses un peu allongé, mais épais aux tarses antérieurs, les 2 suivants très petits, le dernier un peu plus court que le premier. — Ces insectes, de très petite taille, replient en dessous la tête et le corselet, ce qui les fait alors ressembler aux *Agathidium*. Ils ont une grande analogie avec les *Oligota*, mais l'insertion des antennes est différente. — On les trouve sous les écorces humides ou à la racine des plantes.

A. Antennes terminées en masse fusiforme.

1. *H. longicornis* PAYK. Faun. Suec. III, 340 (Scaphidium). — ER. Gen. 215. — *H. globulus* et *granulum* LAC. Faun. Ent. Par. I, 520 et 521. — L. 3/4 à 1 mill. — D'un noir brillant. Antennes testacées ; articles 6 et 7 un peu plus épais et plus longs que les précédents ; les 4 derniers formant une masse allongée, peu épaisse. Corselet presque aussi large que les élytres ; bords latéraux élargis, pâles ; angles postérieurs presque droits. Elytres d'un brun noir. Pattes testacées. ♂, 6^e segment abdominal profondément échancré en-dessous. Tarses antérieurs simples dans les 2 sexes. — Presque T. la Fr.

B. Antennes renflées brusquement en masse.

2. *H. discoidens* ER. Kœf. Brand. I, 388, et Gen. 216. — L. 2/3 de mill. — D'un brun noir. Antennes d'un jaune testacé ; articles 8 et 9 très larges, formant avec le dernier une masse allongée. Corselet aussi large à la base que les élytres ; angles postérieurs arrondis ; d'un brun foncé avec les côtés dilatés plus ou moins largement d'un testacé pâle. Elytres légèrement convexes, finement ponctuées, d'un testacé rougeâtre ou d'un rougeâtre obscur, base et côtés plus ou moins largement noirâtres. Abdomen d'un brun foncé, les 2 derniers segments d'un roux testacé. Pattes testacées. ♂, 6^e segment abdominal échancré en dehors ; 1^{er} article des tarses antérieurs dilaté. — P., rare (*H. Brisout de Barneville*) ; Lyon, Morgon (Cl. Rey).

3. *H. leviusculus* MANN. Brachél. 58. — ER. Gen. 216. — L. 2/3 de mill. — D'un noir brillant. Antennes d'un brun foncé ou noirâtre, parfois plus claires à la base. Corselet très court, aussi large à la base que les élytres ; angles postérieurs presque droits mais émoussés ; bords latéraux étroits, d'un testacé obscur. Elytres convexes, finement ponctuées. Abdomen

densément ponctué, chaque segment marginé de brun. Pattes d'un brun foncé ou noirâtre; tarses presque testacés, ♂, comme le précédent. — Presque T. la Fr.

4. *H. seminulum* Er. Kef. Brand. I, 389, et Gen. 217. — L. 1/2 mill. — D'un noir brillant. Antennes entièrement d'un roux testacé. Corselet aussi large à la base que les élytres, rétréci en avant, très court; base légèrement sinuée; angles postérieurs presque droits; bords latéraux ayant une étroite bordure plus claire par transparence. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, obliquement tronquées à l'extrémité, à ponctuation fine, serrée. Abdomen d'un brun roussâtre à l'extrémité. Pattes d'un roux testacé; cuisses postérieures d'un brun noir. — P. (Aubé); Tarbes (Pandolé).

5. *H. pubescens* Er. Gen. 217. — L. 2/3 de mill. — Noir, brillant; corselet et élytres d'un brun foncé. Antennes entièrement d'un roux testacé; articles 8 et 9 plus grands que les précédents; le dernier un peu plus long que le 8^e et 9^e réunis, un peu plus épais, fusiforme, acuminé. Corselet aussi large à la base que les élytres, rétréci en avant, convexe; base à peine sinuée; angles postérieurs presque arrondis; bords antérieur et postérieur rougeâtres, les latéraux plus largement testacés. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, obliquement tronquées. Abdomen d'un brun roussâtre à l'extrémité. — Lyon, Morgon (Cl. Rey).

Obs. Diffère de l'*H. seminulum* par la taille plus grande, les antennes plus longues et les pattes plus claires, les angles postérieurs du corselet plus arrondis et la ponctuation des élytres plus écartée.

II. CONURUS (STEPHENS, Illustr. of Brit. Ent. V, 188).

Corps oblong, convexe, obtusément arrondi en avant, mais très atténue en arrière. Tête encaissée dans le corselet, inclinée, convexe; palpes maxillaires à 1^{er} article petit, 2^e et 3^e presque égaux, ce dernier légèrement épais. Antennes filiformes, souvent un peu épaissies vers l'extrémité. Corselet convexe, embrassant étroitement la base des élytres, tronqué en avant mais avec les angles antérieurs un peu saillants, presque pointus. Elytres un peu plus longues que la poitrine; angle externe droit. Abdomen non rebordé, fortement atténue en arrière, assez long chez l'insecte vivant, mais plus court lorsqu'il est mort. Mésosternum caréné. Pattes allongées; hanches postérieures parallélopipèdes, relevées en forme de bouclier à la base des cuisses; pattes antérieures inermes; extrémité des cuisses et jambes postérieures plus ou moins épineuses; tarses à articles décroissants, les postérieurs très allongés. ♂, 6^e segment de l'abdomen entier en dessus ou presque acuminé, échancré inférieurement et laissant voir le 7^e segment; ♀, quadrifide en dessus, presque acuminé en dessous, avec des soies raides, serrées. — Ces insectes vivent dans les champignons, sous les écorces d'arbre, dans les vieux troncs en pourriture, sous les feuilles sèches. Ils ont une grande analogie avec les *Tachyporus*. Leur corps est couvert d'une pubescence

soyeuse, très fine, très courte, mais très serrée, qui disparaît au moindre frottement. — La larve du *Conurus littoreus* (voy. PERRIS, Ann. Ent. Fr. 1846, 333, *Tachyporus cellaris*) vit sous les écorces des pins et des chênes morts et sous les pièces de bois gisant à terre, là enfin où des productions fongueuses servent de nourriture à diverses larves; elle est assez vive et sa marche est rapide.

A. Elytres ayant une tache testacée ou rougeâtre vers les épaules.

* *Une grande tache testacée aux angles postérieurs du corselet.*

1. **C. littoreus** LINN. Faun. Suec. 852 (*Staphylinus*). — EN. Gen. 219. — L. 3 1/2 à 5 mill. — Légèrement convexe. D'un brun mat. Antennes dépassant un peu le corselet en arrière, testacées, brunes au milieu. Corselet à peine plus large que les élytres, rétréci en avant; une grande tache d'un roux testacé sur les angles postérieurs qui sont aigus. Elytres de moitié plus longues que le corselet, à ponctuation très fine et serrée; entre la suture et l'épaule une grande tache d'un roux testacé. Abdomen couvert de poils assez longs; bord apical des segments rougeâtre. Pattes testacées; tarses postérieurs très longs. ♂, 6^e segment abdominal fortement échancré en dessous, les 3 premiers articles des tarses antérieurs légèrement dilatés; ♀, 6^e segment fendu en dessus et prolongé en dessous en 4 lobes pointus. — Presque T. la Fr.

Obs. Quelquefois les côtés du corselet sont d'un brun rougeâtre et la tache des élytres se répand sur le disque en laissant une tache scutellaire et une bande latérale brunes.

** *Pas de tache aux angles postérieurs du corselet.*

2. **C. bipustulatus** GRAV. Micr. 132 (*Tachyporus*). — EN. Gen. 223. — *Tachyporus bimaculatus* GRAV. Mon. 5. — L. 4 mill. — Convexe. Noir, assez brillant; antennes testacées, articles 5 à 10 bruns, le dernier jaune. Corselet un peu plus large que les élytres, rétréci en avant; bord postérieur droit; angles saillants en arrière. Elytres convexes, un peu plus longues que le corselet, tronquées un peu obliquement, ayant à la base une tache d'un roux testacé, bien arrêtée, ne touchant pas tout à fait le bord antérieur. Abdomen velu à l'extrémité; derniers segments marginés de roux. Pattes rougeâtres; tarses postérieurs un peu plus longs que les jambes. ♂, 6^e segment arrondi en dessus, échancré en dessous; ♀, 6^e segment quadrifide en dessus, arrondi en dessous, garni de poils ferrugineux. — Nancy (*Mathieu*); Châlon-s.-Saône (*Cl. Rey*).

3. **C. bipunctatus** GRAV. Micr. 133 (*Tachyporus*). — EN. Gen. 230. — L. 2 1/2 mill. — D'un noir brillant, à pubescence grise, fine. Antennes testacées, brunes au milieu, plus courtes que la tête et le corselet, légèrement épaissies vers l'extrémité; articles 3 et 4 un peu allongés, 5 à 10 transversaux. Corselet un peu plus large que les élytres, rétréci en avant; base un peu sinuée de chaque côté; angles postérieurs arrondis, mais saillants en

arrière. Elytres presque de moitié plus longues que le corselet, tronquées obliquement à l'extrémité; à la base, une grande tache transversale d'un roux testacé, arquée de l'épaule à l'angle sutural. Abdomen à segments ayant le bord apical d'un brun rougeâtre, extrémité rougeâtre; des poils noirs serrés sur les côtés et à l'extrémité. Pattes rougeâtres; tarses testacés, les postérieurs pas plus longs que les jambes. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancre triangulairement, tarses antérieurs légèrement dilatés; ♀, 6^e segment supérieur de l'abdomen quadrifide. — P., assez commun; Nancy (Mathieu); Strasbourg (Ott), rare; Lyon, Morgan (Cl. Rey); Tarbes (Pandelle).

B. Elytres unicolores.

* Elytres notamment plus longues que le corselet.

4. **C. pubescens** Grav. Micr. 130 (Tachyporus). — Er. Gen. 221. — L. 3 à 4 mill. — Convexe. D'un brun noirâtre. Antennes testacées, brunes au milieu. Tête noire, brillante. Corselet plus large que les élytres, fortement rétréci en avant, très convexe; angles postérieurs presque droits, à peine saillants; base étroitement rougeâtre. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, tronquées. Abdomen brun, extrémité velue, bord de chaque segment largement d'un brun rougeâtre. Pattes testacées; tarses postérieurs assez longs. ♂, 5^e segment arrondi en dessus, légèrement échancre en dessous; ♀, 6^e segment quadrifide en dessus, légèrement prolongé en dessous, garni de poils ferrugineux serrés. — T. la Fr., commun.

B. Elytres brunes, passant même au ferrugineux (*Tachyporus sericeus* LAC.).

5. **C. fusculus** Er. Kœf. Brand. I, 591, et Gen. 229. — *Tach. pedicularius* LAC. Faun. Ent. Par. I, 519. — L. 2 1/2 mill. — Convexe, d'un brun noir. Antennes brunes, les 3 premiers articles testacés, les 2 derniers jaunes. Tête d'un noir brillant. Corselet un peu plus large que les élytres, très rétréci en avant; angles postérieurs aigus, un peu saillants en arrière; base étroitement rougeâtre. Elytres un peu plus longues que le corselet, légèrement convexes; bord apical rougeâtre. Abdomen velu à l'extrémité, chaque segment marginé de rougeâtre. Pattes d'un roux ferrugineux; tarses postérieurs peu allongés; ♂, 6^e segment un peu acuminé en dessus, fortement échancre en dessous; ♀, 6^e segment quadrifide en dessus, arrondi en dessous, garni de poils ferrugineux serrés. — Presque T. la Fr., peu commun.

Obs. Ressemble beaucoup au *C. pubescens*; mais il est d'un tiers plus petit. Sa couleur varie quelquefois du brun pâle au ferrugineux, quand l'insecte n'est pas complètement développé.

6. **C. lividus** Er. Gen. 229. — L. 2 à 2 1/2 mill. — D'un roux testacé. Antennes assez longues, d'un jaune testacé. Corselet convexe, rétréci en avant, un peu plus large que les élytres; angles postérieurs légèrement saillants en arrière. Elytres un peu plus longues que le corselet, tronquées obliquement en arrière. Base des 2 premiers segments de l'abdomen noi-

râtre. Pattes testacées ; tarses postérieurs un peu plus courts que les tibias. ♂, 6^e segment abdominal obtusément arrondi en dessus, fortement échantré en dessous ; ♀, 6^e segment quadrilobé en dessus, légèrement prolongé en dessous, garni de poils roux serrés. — T. la Fr.

Obs. Ressemble beaucoup au *pedicularius*, dont il diffère par les antennes et les élytres plus longues, les angles postérieurs du corselet plus aigus ; il diffère du *fusculus* par la taille plus petite et les élytres plus courtes.

** *Elytres pas plus longues ou même un peu plus courtes que le corselet.*

7. **C. pedicularius** GRAV. Micr. 133 (*Tachyporus*). — EN. Gen. 230. — L. 2 mill. — D'un brun noirâtre, brillant. Antennes testacées. Tête noire, lisse. Corselet très convexe, rétréci en avant ; angles postérieurs saillants en arrière, arrondis ; bordure de la base rougeâtre. Elytres obliquement tronquées, convexes ; bord apical rougeâtre. Segments abdominaux bordés de rougeâtre. Pattes d'un roux testacé ; tarses comme le précédent. ♂ ♀, abdomen du *C. lividus*, seulement les poils sont peu serrés chez la ♀. — P! assez rare ; Strasbourg, rare (*Ott*) ; Lyon (*Cl. Rey*) ; Pyr. (*Pandelle*).

III. TACHYPORUS (GRAVENHORST, Microp. 129).

Corps oblong, obtus en avant, notamment atténué en arrière, convexe. Des ailes. Tête échantré dans le corselet, atténué en avant ; front convexe. Palpes maxillaires ayant le 1^{er} article petit, les 2^e et 3^e médiocrement allongés, presque égaux, ce dernier épais. Antennes filiformes, presque toujours un peu épaissies vers l'extrémité. Corselet grand, convexe, embrassant la base des élytres, rétréci et tronqué en avant ; angles antérieurs assez proéminents, aigus. Elytres plus longues que la poitrine, finement marginées ; angle apical externe tronqué. Abdomen visiblement marginé, assez fortement rétréci en arrière, hérisse de poils raides sur les bords et à l'extrémité. Mésosternum simple. Pattes médiocrement allongées ; hanches postérieures comme chez les *Conurus* ; toutes les cuisses lisses ; jambes antérieures mutiques, les postérieures assez fortement épineuses ; tarses postérieurs allongés, à articles de grandeur décroissante. ♂, 6^e segment de l'abdomen entier en dessus et échantré en dessous, laissant voir le 7^e ; ♀, 6^e segment quadrilobé en dessus, entier en dessous et bordé de soies raides, serrées. — La tête et le corselet sont extrêmement lisses et luisants. — Ces insectes vivent sous les mousses, les feuilles sèches, les écorces, les détritus de végétaux, etc.

A. Corps convexe, testacé.

a. Elytres noires à la base.

1. **T. obtusus** LINN. S. Nat. I, II, 684 (*Staphylinus*). — EN. Gen. 232. — **T. analis** GRAV. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Antennes un peu plus longues

que la tête et le corselet, testacées, les 4 premiers articles jaunes. Tête très lisse, d'un testacé roussâtre; yeux noirs. Corselet un peu plus large que les élytres, de moitié moins long que large; angles postérieurs obtus; base un peu sinuée de chaque côté; convexe, très lisse. Ecusson noir. Elytres de moitié plus longues que le corselet, finement ponctuées; base largement noire. Abdomen ayant le dernier ou les 2 derniers segments noirs. Pattes testacées. — T. la Fr.

2. *T. formosus* MATTHEWS, Ent. Mag. V. 197. — *T. rufus* ER. Gen. 233. — *T. abdominalis* LAC. Faun. Ent. Par. I, 515. — L. 3 mill. — Antennes grêles, jaunes, les 3 avant-derniers articles bruns; un peu plus longues que la tête et le corselet, sensiblement épaissies vers l'extrémité; dernier article brusquement acuminé au sommet. Tête lisse, brillante. Corselet un peu plus large que les élytres, de moitié moins long que large; base bisinuée; angles postérieurs légèrement saillants en arrière; convexe, très lisse, d'un testacé roussâtre clair. Ecusson brun. Elytres de moitié plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées, noirâtres près de l'écusson. Abdomen densément ponctué; d'un noir brillant, bord apical des 4 premiers segments testacé, le 5^e presque entièrement testacé, le 6^e noir. Pattes testacées. — T. la Fr.

b. *Elytres entièrement d'un roux testacé.*

3. *T. abdominalis* CYLL. Ins. Suec. II, 238. — ER. Gen. 233. — L. 3 mill. — Faciès du *T. obtusus*, mais un peu plus petit. D'un testacé roussâtre, brillant; poitrine et abdomen entièrement brunâtres, chaque segment du dernier bordé largement de testacé. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, grossissant et brunâtres au sommet. Tête très lisse. Corselet plus de moitié plus large que long; base presque sinuée de chaque côté; angles postérieurs arrondis; convexe, très lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, peu et très finement ponctuées, finement pubescents, sans taches. Abdomen peu et finement ponctué. — P. (*H. Brisout de Barneville*); Alsace (*Ott*).

Obs. Se distingue des individus immatures des 2 espèces précédentes par la brièveté des élytres.

B. *Corps convexe, noir.*

a. *Elytres d'un roux testacé avec une tache noire à la base.*

4. *T. erythropterus* PANZ. Faun. Germ. 27 (Oxyporus). — ER. Gen. 234. — *Lamprinus Lasserrei* HÉER, Faun. Helv. 286. — L. 3 à 3 3/4 mill. — Noir, brillant. Antennes d'un roux ferrugineux, plus courtes que la tête et le corselet, assez fortes, épaissies vers l'extrémité, comprimées à partir du 4^e article. Corselet à peine plus large que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés, légèrement sinué de chaque côté de la base; angles postérieurs un peu saillants en arrière, largement arrondis; noir, brillant, une étroite bordure à la base et sur les côtés, rougeâtre. Ecusson noir. Elytres un peu plus longues que le corselet; d'un rouge de sang brillant, un

peu noirâtres à la base et autour de l'écusson. Abdomen noir, brillant; bord apical des segments rougeâtres. Pattes rougeâtres; tarses assez courts, un peu comprimés. — P. (H. Brisout de Barneville); Lyon, Néris (Cl. Ray); Genève (Héer).

5. *T. saginatus* GRAV. Mon. 6. — Ea. Gen. 234. — L. 3 mill. — Diffère du *T. erythropterus* par la taille un peu plus petite, la tête d'un brun noir, les antennes aussi longues que la tête et le corselet, le corselet un peu moins large, d'un roux testacé, à angles postérieurs non saillants, et l'écusson brun. — Nancy (Mathieu).

6. *T. hypnorum* FAB. S. Ent. 266 (Staphylinus). — Ea. Gen. 234. — *T. marginatus* GRAV. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Noir. Antennes grêles, testacées, un peu obscures vers l'extrémité, de la longueur de la tête et du corselet. Tête très lisse, noire; bouche testacée. Corselet un peu plus large que les élytres, de moitié moins long que large; angles postérieurs obtus; très convexe; noir, brillant, bords latéraux et basilaire testacés. Ecuissón noir. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement ponctuées, rougeâtres avec une tache scutellaire et une bande courte, latérale, noires. Abdomen densément et finement ponctué; noir, bord apical de chaque segment ferrugineux. Pattes testacées. — T. la Fr.; très commun.

7. *T. chrysomelinus* LINN. Faun. Suec. 855 (Staphylinus). — Ea. Gen. 295. — L. 3 mill. — Noir. Antennes grêles, d'un roux brunâtre, avec les 3 premiers articles d'un testacé clair; de la longueur de la tête et du corselet. Tête légèrement convexe, très lisse, brillante. Corselet un peu plus large que les élytres, d'un tiers moins long que large; base droite; angles postérieurs obtus; convexe, très lisse; d'un testacé roussâtre, brillant. Ecuissón noir. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, glabres, brillantes; d'un testacé roussâtre, une tache scutellaire et les côtés noirs. Abdomen densément et finement ponctué, glabre; côtés et extrémité poilus; noir; segments largement bordés de testacé roussâtre, le dernier testacé. Pattes testacées. — T. la Fr.

8. *T. solutus* ER. Gen. 236. — *T. saginatus* LAC. Faun. Ent. Par. I, 515. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Ressemble beaucoup au *T. chrysomelinus*. Noir. Antennes d'un roux testacé; un peu plus longues que la tête et le corselet; les 6 derniers articles plus épais. Tête légèrement convexe, très lisse, brillante. Corselet un peu plus large que les élytres, d'un tiers moins long que large; base droite; angles postérieurs obtus; assez fortement convexe, très lisse, brillant; d'un testacé roussâtre. Ecuissón noir. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, légèrement convexes, assez densément et finement ponctuées, glabres; d'un testacé roussâtre, brillantes, avec une tache basilaire commune, noire. Abdomen assez densément et finement ponctué, glabre; noir, brillant; les 4 premiers segments finement bordés de testacé. Pattes testacées. — Presque T. la Fr.

Obs. Diffère du *T. chrysomelinus* par les antennes plus épaisses à l'extrémité, entièrement testacées, et l'anus noir.

9. **T. tenuis** Er. Gen. 237. — L. 4 mill. — Noir. Antennes brunes avec les 4 premiers articles testacés ; aussi longues que la tête et le corselet, à peine épaissies vers l'extrémité ; articles 5 à 10 plus courts, presque coniques. Corselet de la largeur des élytres ; base faiblement sinuée de chaque côté ; angles postérieurs arrondis ; convexe ; d'un roux testacé. Elytres de moitié plus longues que le corselet, légèrement convexes ; d'un roux testacé, avec une petite tache scutellaire, triangulaire, et une étroite bordure latérale n'atteignant pas l'extrémité, noires. Abdomen glabre, noir ; segments bordés de testacé obscur. Pattes testacées. — Avenas, Néris (*Cl. Rey*) ; Belgique (coll. *Aubé*).

Obs. Très voisin du *T. chrysomelinus* ; en diffère par la taille plus petite, la forme plus étroite, moins convexe, le corselet plus court et les élytres presque lisses.

10. **T. humerosus** Er. Gen. 238. — *T. ruficollis* var. **GRAV.** Mon. 8. — L. 2 1/2 mill. — Noir. Antennes brunes, testacées à la base, aussi longues que la tête et le corselet, grêles, à peine épaissies vers l'extrémité. Tête grande, convexe ; noire, ainsi que la bouche. Corselet à peine plus large que les élytres, court, légèrement rétréci en avant ; base droite ; angles postérieurs arrondis ; assez fortement convexe, d'un roux testacé. Ecusson noir. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, assez convexes, d'un roux testacé avec une petite tache triangulaire autour de l'écusson, une bordure basilaire et une latérale qui n'atteint pas l'extrémité, noires ; disque plus ou moins ensumé. Abdomen noir, ayant le bord apical des 4 premiers segments testacé. Pattes testacées. — Presque *T. la Fr.*

Obs. Diffère du *chrysomelinus* par le corps plus petit, plus convexe, les élytres pubescents et la bouche noire ; du *ruficollis* par les antennes plus longues, brunes, sauf la base, le corselet plus rétréci en avant, plus longues et les tarses antérieurs du ♂ un peu dilatés.

11. **T. transversalis** **GRAV.** Mon. 8. — Er. Gen. 240. — *T. ruficollis* **GYLL.** — L. 2 à 2 1/2 mill. — Noir, brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet ; d'un roux ferrugineux, brunâtres au milieu, un peu plus épaissies vers l'extrémité. Corselet un peu plus large que les élytres, médiocrement convexe ; d'un roux testacé, ordinairement avec la moitié antérieure brune ou noirâtre. Ecusson noir. Elytres un peu plus longues que le corselet ; d'un roux testacé avec la moitié basilaire au moins noire. Abdomen noir, bord apical de chaque segment largement roux. Pattes d'un roux testacé. — P. (*Aubé*), très rare, Strasbourg (*Ott*).

b. Elytres brunes ou noires.

12. **T. ruficollis** **GRAV.** Micr. 128. — Er. Gen. 239. — L. 3 mill. — Noir. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, grêles, entièrement testacées. Palpes testacés. Tête grande, convexe, très lisse, noire, brillante. Corselet un peu plus large que les élytres, un peu moins long que large, un peu rétréci en avant ; base droite ; fortement convexe,

très lisse ; d'un roux testacé, brillant. Ecusson d'un brun noir. Elytres à peine plus longues que le corselet, convexes, finement ponctuées, finement pubescentes ; noires ou d'un brun foncé, brillantes, extrémité rougeâtre. Abdomen densément et finement ponctué, finement pubescent ; noir, brillant, bord de chaque segment testacé. Pattes d'un testacé roussâtre. — P. (Aubé); Calais (Pilate); le Mans (Anjubault); Strasbourg (Ott); Mt-Pilat, Grande-Chartreuse (Cl. Rey).

B. Elytres d'un brun rougeâtre, quelquefois entièrement rougeâtres.

Obs. Facile à distinguer par sa forme courte, convexe, sa tête grande, ses antennes grêles courtes, entièrement testacées.

13. *T. pusillus* Grav. Mon. 9. — Er. Gen. 239. — L. 2 mill. — Noir. Antennes de la longueur de la tête et du corselet ; brunes, base testacée. Palpes bruns, les 2 premiers articles testacés. Tête médiocre, légèrement convexe, très lisse, brillante. Corselet de la largeur des élytres, de moitié moins long que large ; base droite ; angles postérieurs obtus ; très lisse ; noir, brillant ; bords postérieurs et latéraux d'un testacé brunâtre. Ecusson noir. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées ; brunes, côtés noirs. Abdomen noir, brillant, densément et finement ponctué. Pattes testacées. — T. la Fr.

Obs. Voisin de l'*hypnorum* ; mais couleur plus obscure, forme plus convexe, plus petite, corselet n'étant pas plus large que les élytres.

14. *T. scutulus* Er. Kœf. Brand. I, 395, et Gen. 240. — *T. pusillus* var. *B. CYLL.* — L. 1 2/3 à 2 1/4 mill. — Noir, brillant. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, brunes, base testacée. Tête convexe, très lisse, noire. Corselet un peu plus large que les élytres, de moitié moins long que large ; base droite ; angles postérieurs obtus, arrondis extérieurement ; assez convexe ; bords postérieurs et latéraux d'un brun roussâtre. Elytres un peu plus longues que le corselet, très finement ponctuées, finement pubescentes ; d'un brun noirâtre, bord apical rougeâtre. Abdomen densément ponctué. Pattes d'un roux testacé. — Presque T. la Fr., peu commun.

Obs. Cet insecte ressemble beaucoup au *T. pusillus*, mais il est plus convexe, la ponctuation est plus fine et plus écartée ; les élytres passent souvent au rougeâtre avec la base ou le disque enfumé.

C. Corps peu convexe, plus allongé que chez les précédents, testacé.

15. *T. brunneus* Fab. Ent. Syst. I, II, 395 (Oxyporus). — Er. Gen. 241. — L. 1 2/3 à 2 mill. — Un peu allongé, moins convexe que les autres espèces. D'un roux testacé. Tête petite, brune. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, testacées. Corselet de la largeur des élytres, de moitié moins long que large ; angles postérieurs obtus ; légèrement convexe, très lisse ; testacé, brillant avec le disque brun, ou brun bordé de testacé sur les côtés et à la base. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément et

finement ponctuées, finement pubescentes ; testacées, brillantes. Abdomen densément et moins finement ponctué ; d'un testacé brunâtre, bord apical des segments plus clair. Pattes d'un testacé clair. — T. la Fr., commun.

B. Corselet entièrement testacé ainsi que la tête et la poitrine.

IV. HABROKERUS (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 400).

Corps oblong, légèrement convexe. Des ailes. Tête insérée dans une échancrure du corselet, convexe, inclinée. Labre presque carré. Palpes maxillaires allongés, 1^{er} article petit ; palpes labiaux courts, le 1^{er} article assez grand, cylindrique. Antennes ayant les 2 premiers articles assez épais, les autres très fins, à poils verticillés. Corselet de la largeur des élytres à la base, convexe ; angles postérieurs obtus, presque arrondis. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le corselet ; angle externe tronqué obliquement. Abdomen rebordé, visiblement atténué et déprimé à l'extrémité ; 6^e et 7^e segments cachés. Mésosternum caréné en avant. Pattes assez courtes, les intermédiaires rapprochées à la base ; hanches postérieures triangulaires ; toutes les jambes très finement épineuses ; tarses grêles, 1^{er} article allongé.

1. *H. capillaricornis* GRAV. Mon. 10 (Tachyporus). — ER. Gen. 243. — L. 2 1/2 mill. — D'un brun noir brillant, plus ou moins foncé ; bouche, antennes et pattes testacées ; tête, corselet et ecusson très lisses ; sur le corselet, en avant, 4 points placés transversalement, assez visibles. Elytres peu brillantes, glabres. Abdomen finement ponctué, finement pubescent et poilu. ♂, 5^e segment de l'abdomen légèrement échancré en dessous ; ♀, simplement tronqué. — Nord et centre de la France ; assez commun dans les forêts, sous les feuilles mortes.

Obs. Les antennes sont extrêmement fragiles, il est difficile de les conserver intactes.

V. TACHINUS (GRAVENHORST, Monog. I, 135).

Corps oblong, médiocrement convexe. Presque toujours des ailes. Tête insérée dans une échancrure du corselet ; palpes maxillaires médiocrement allongés, filiformes, 1^{er} article petit. Antennes filiformes, faiblement épaissies vers l'extrémité ; dernier article ovalaire. Corselet transversal, aussi large ou un peu plus large que les élytres, rétréci en avant ; cotés arrondis ; base coupée droit ou légèrement sinuée de chaque côté, appliquée contre les élytres. Ecusson arrondi. Elytres grandes. Abdomen rebordé, sensiblement rétréci en arrière. Pattes assez courtes ; hanches postérieures scutiformes ; jambes épineuses ; tarses peu allongés. — Ces insectes vivent sous les détritus végétaux, dans les feuilles sèches, plus rarement dans les matières animales. — La larve du *T. humeralis* (voy. PERRIS, Ann. Ent. Fr. 1846, 385) vit dans les végétaux en décomposition ; elle ressemble extrêmement à celle du *Conurus littoreus*, ainsi que la nymphe.

I. *Mésosternum caréné.*

1. **T. silphoides** LINN. S. Nat. I, II, 684 (Staphylinus). — ER. GEN. 245. — L. 3 mill. — Noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet ; ferrugineuses, base d'un testacé jaunâtre. Palpes testacés. Tête grande, convexe, très lisse. Corselet de la largeur des élytres, de moitié moins long que large ; côtés arrondis ; base sinuée de chaque côté ; convexe, très lisse, bordé tout autour de testacé jaunâtre. Elytres un peu plus longues que le corselet, peu convexes, tronquées à l'angle externe, densément mais très finement ponctuées ; noires avec la suture, l'extrémité et une bande étroite submarginale, d'un testacé jaunâtre. Abdomen densément et finement pointillé, finement pubescent ; extrémité testacée en dessous. Pattes testacées. — Presque T. la Fr. ; dans le fumier, les bouses, etc.

II. *Mésosternum non caréné.*A. *Corps oblong ou ovalaire ; abdomen presque conique.*a. *Antennes entièrement noires ou brunes avec la base noire.*

2. **T. rufipes** FAR. S. Ent. 268 (Oxyporus). — ER. GEN. 255. — **T. rufipes** GRAV. — L. 5 mill. — Forme du *T. rufipes*, mais moins convexe. L'un brun noir. Antennes de la longueur de la tête et du corselet ; dernier article brièvement ovoïde ; brunes, base noirâtre. Palpes d'un brun foncé. Tête densément et finement ponctuée, noire. Corselet à peine plus large que les élytres, d'un tiers moins long que large, légèrement rétréci en avant, tronqué à la base, peu convexe, densément et finement ponctué, brillant ; noir, bords latéraux et basilaire testacés. Ecusson d'un brun foncé. Elytres plus d'une fois et demie aussi longues que le corselet, densément et finement ponctuées, d'un brun marron testacé, plus ou moins rehbrunies sur le disque. Abdomen moins densément et finement ponctué ; noir, brillant, bord apical des segments d'un brun testacé. Pattes d'un testacé roussâtre ; cuisses quelquefois d'un brun foncé. ♂, 6^e segment abdominal quadridenté, dents intermédiaires très saillantes, 5^e segment inférieur légèrement échancré, le 6^e profondément ; ♀, 6^e segment abdominal à 3 divisions d'égale longueur, les latérales spiniformes. — M^t-Pilat (*Cl. Rey*).

3. **T. ametarium** GRAV. Micr. 141. — ER. GEN. 264. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Noir, brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, à peine épaissies vers l'extrémité, entièrement noires. Palpes d'un brun noir. Corselet aussi large que les élytres, d'un quart plus large que long, arrondi sur les côtés ; base droite ; légèrement convexe, lisse ; entièrement bordé de testacé rougeâtre, plus largement sur les bords latéraux. Ecusson lisse. Elytres de moitié plus longues que le corselet ; d'un testacé rougeâtre assez brillant, avec le disque ordinalièrement en fumé. Abdomen finement pointillé. Pattes testacées. ♂, 6^e segment abdominal quadridenté, ces dents de longueur presque égale, aiguës, les latérales presque spiniformes ; 5^e segment inférieur profondément sinué avec une petite dent de chaque côté, 6^e segment inférieur profondément incisé ; ♀, 6^e segment abdominal à 4 divisions

presque égales, fortement acuminées. — P. (Aubé), rare; Mt-Pilat (Cl. Rey); plus commun dans les montagnes.

Obs. Il ressemble beaucoup au *T. flavipes*; en diffère par la taille plus petite, la tête et le corselet lisses et la forme de l'abdomen dans les deux sexes.

b. *Antennes brunes ou noires avec la base testacée ou rougeâtre.*

† *Ecusson ponctué.*

4. **T. rufipes** DE GÉER, Ins. IV, 24 (Staphylinus). — Er. Gen. 254. — *T. signatus* LAC. Faun. Ent. Par. I, 508. — L. 5 1/2 mill. — Convexe, d'un brun noir, brillant. Tête convexe, très finement ponctuée. Antennes grêles, un peu plus longues que la tête et le corselet; dernier article oblong-ovolde, presque acuminé; d'un brun noir; 1^{er} article d'un roux testacé, les 3 suivants d'un brun roux. Corselet plus large que les élytres, du quart moins long que large, peu rétréci en avant, profondément échancré en avant; côtés fortement arrondis; convexe, très finement ponctué; d'un noir brillant, bords latéraux souvent brunâtres. Ecusson peu ponctué. Elytres à peine de moitié plus longues que le corselet, très densément et très finement sillonnées, vaguement pointillées; d'un brun noir, avec un point huméral et le bord apical plus clairs. Abdomen distinctement ponctué, parsemé de quelques poils très courts; noir, bord des segments d'un brun roux. Pattes rousses. ♂, 6^e segment abdominal à 4 dents, presque spiniformes, les intermédiaires plus saillantes; 5^e segment inférieur légèrement échancré, le 6^e avec 2 divisions comprises, légèrement recourbées mais à peine allongées. ♀, 6^e segment avec 3 divisions, l'intermédiaire large, lancéolée, les latérales longues, spiniformes. — P., et presque T. la Fr.

5. **T. humeralis** GRAV. Micr. 130. — Er. Gen. 256. — *T. rufescens* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 66. — L. 6 à 6 1/2 mill. — Plus grand, plus large et moins convexe que le *T. rufipes*. Noir. Antennes d'un noir brunâtre avec la base rousse; un peu plus longues que la tête et le corselet; dernier article fusiforme. Palpes roux. Corselet à peine plus large que les élytres, de moitié moins long que large à la base, peu rétréci en avant; côtés arrondis; base faiblement sinuée de chaque côté; légèrement convexe, densément et finement ponctué, brillant; noir sur le disque, avec une bordure roussâtre, plus large sur les côtés. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, densément et finement ponctuées, brillantes; ferrugineuses, plus ou moins rembrunies sur le disque. Abdomen densément ponctué; noir, brillant; segments bordés de brunâtre. Pattes d'un roux clair. ♂, 6^e segment abdominal à 4 dents obtuses, presque arrondies, les intermédiaires plus saillantes; 5^e segment inférieur échancré, largement impressionné, le 6^e bifide. ♀, 6^e segment abdominal à 3 divisions, l'intermédiaire large, à pointe triangulaire, les latérales un peu plus longues, spiniformes. — T. la Fr., dans des champignons.

6. **T. proximus** KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1855, 25. — *T. humeralis* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 66. — L. 5 1/2 mill. —

Diffère de l'*humeralis* par la taille plus petite, les élytres un peu ensumées, plus finement ponctuées, et par la forme du dernier segment de l'abdomen. ♂, dents terminales égales, obtuses; ♀, division intermédiaire spiniforme. — Grande-Chartreuse, M^l-Pilat (Cl. Rey).

7. **T. subterraneus** LINN. Faun. Suec. 849 (Staphylinus). — ER. Gen. 259. — **T. biplagiatus** LAC. — L. 5 1/2 mill. — Peu convexe. Noir, brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, pubescentes, noirâtres; les 4 premiers articles glabres, d'un testacé roussâtre. Corselet de la largeur des élytres, de moitié moins long que large à la base, légèrement rétréci en avant; côtés arrondis; base droite; légèrement convexe, densément et finement pointillée; bords latéraux souvent roussâtres. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, finement pointillées; avec une grande tache oblongue, descendant de l'épaule jusqu'au delà du milieu, d'un testacé roussâtre. Abdomen densément pointillé, segments bordés de brun roussâtre. Pattes tantôt rougeâtres, tantôt brunâtres. ♂, 6^e segment abdominal à 4 dents obtuses, les intermédiaires plus saillantes; 5^e segment inférieur échancré, de chaque côté une forte épine bifide; 6^e avec 2 divisions fortes, comprimées, arquées en dehors. ♀, 6^e segment avec 4 divisions, les latérales fortes, les intermédiaires beaucoup plus courtes et plus minces. — T. la Fr.

B. Tache des élytres dilatée, occupant quelquefois toute la surface excepté la suture et les bords latéraux; corselet d'un testacé roussâtre avec une bande noire longitudinale au milieu.

8. **T. marginellus** FAB. Spec. Ins. I, 337 (Staphylinus). — ER. Gen. 263. — **T. laticollis** LAC. — L. 4 mill. — D'un brun noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, un peu épaisse vers l'extrémité; d'un brun noir, base rougeâtre et le 1^{er} article testacé. Palpes bruns. Corselet un peu plus large que les élytres, médiocrement rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés; base droite; ponctuation fine et serrée; bordé tout autour de testacé, plus finement sur les côtés. Elytres de moitié plus longues que le corselet, d'un brun foncé, avec une bande juxta-marginale souvent effacée et le bord apical testacés. Abdomen finement ponctué, d'un brun noir brillant; segments marginés de roussâtre. Pattes d'un roux testacé. ♂, 6^e segment abdominal à 4 dents très aiguës, les intermédiaires un peu plus saillantes; 5^e segment inférieur profondément sinué, le 6^e profondément incisé, les divisions triangulaires, fortement acuminées. ♀, 6^e segment à 4 divisions spiniformes, les intermédiaires un peu plus grêles et plus courtes. — T. la Fr.

9. **T. laticollis** GRAV. Micr. 140. — **T. marginellus** var. ER. Gen. 264. — L. 3 à 4 mill. — Ressemble beaucoup au *marginellus*; en diffère par la taille un peu plus forte, la forme un peu plus large, les élytres un peu plus courtes et plus convexes et par la bordure du corselet et des élytres d'une couleur moins claire et beaucoup moins tranchée. ♂, échancrure du 6^e segment abdominal moins aiguë; ♀, divisions intermédiaires du 6^e segment plus écartées. — Presque T. la Fr.; dans les forêts et les montagnes, dans les mousses, les bouses, les champignons.

† Ecusson lisse.

10. **T. pallipes** GRAV. Mon. 20. — ER. Gen. 261. — L. 5 mill. — Forme du *T. rufipes*. Noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, un peu épaisse vers l'extrémité; 1^{er} article d'un testacé roussâtre, les autres bruns. Palpes bruns, testacés à la base. Corselet à peine plus large que les élytres, d'un tiers moins long que large, largement échancré au bord antérieur; côtés arrondis; base droite; convexe, très finement ponctué; une bordure d'un testacé obscur, large sur les côtés, étroite à la base et au bord antérieur. Elytres de moitié plus longues que le corselet, finement pointillées, d'un brun noir, brillantes, avec une tache humérale et le bord apical plus clairs, d'un brun roux. Abdomen finement ponctué. Pattes d'un testacé roussâtre. ♂, 6^e segment abdominal à 4 dents aiguës, les intermédiaires beaucoup plus saillantes; 5^e segment inférieur largement échancré, le 6^e bifide. ♀, 6^e segment avec 4 divisions spiniformes, les intermédiaires très aiguës. — P! rare; M^t Dore, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*); Pyr. (*Pandellé*).

B. Tache humérale dilatée transversalement et confuse; pattes plus pâles.

c. Antennes entièrement d'un roux testacé ou obscures à l'extrémité.

11. **T. bipustulatus** FAB. Ent. Syst. I, II, 533 (*Oxyporus*). — ER. Gen. 260. — L. 4 1/2 mill. — Médiocrement convexe. D'un brun noir, brillant. Antennes rougeâtres, plus courtes que la tête et le corselet, plus épaisses à l'extrémité. Palpes roux. Corselet à peine plus large que les élytres, un peu moins long que large; côtés arrondis; base légèrement sinuée de chaque côté; densément et très finement pointillé; avec une bordure rougeâtre, mal limitée. Elytres plus de moitié plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, avec une grande tache basilaire transversale, vague, rougeâtre. Abdomen densément ponctué; bord des segments d'un brun rougeâtre. Pattes roussâtres. ♂, 6^e segment abdominal à 4 dents assez aiguës, les intermédiaires beaucoup plus saillantes; 5^e segment inférieur largement et profondément échancré, le 6^e bifide. ♀, 6^e segment à 4 divisions, les latérales fortes, les intermédiaires un peu plus courtes et grêles. — Strasbourg (*Ott*), rare.

B. Corps allongé, entièrement d'un brun noir; abdomen parallèle.

12. **T. elongatus** GYLL. Ins. Suec. II, 251. — ER. Gen. 265. — L. 6 à 7 mill. — Allongé, parallèle. D'un brun noir assez brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, entièrement rougeâtres, assez épaisses; dernier article brusquement comprimé à l'extrémité. Corselet à peine plus large que les élytres, peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés; base droite; angles antérieurs assez saillants, les postérieurs arrondis. Elytres à peine de moitié plus longues que le corselet; d'un brun noir, avec le bord apical rougeâtre, à ponctuation fine, presque en série. Abdomen

parallèle ; segments bordés de brun. Pattes rougeâtres. ♂, 6^e segment abdominal à 4 petites dents, les intermédiaires plus saillantes ; 5^e segment inférieur largement et profondément échancré, le 6^e bifide. — Haguenau (Ott) ; Remiremont (Puton) ; Mt-Pilat (Cl. Rey) ; Pyr. (Pandellé).

B. Corselet et élytres d'un brun rougeâtre.

VI. TRICHOPHYA (MANNERHEIM, Brachél. 73).

Corps oblong, un peu déprimé. Des ailes. Tête plus petite et plus étroite que le corselet. Yeux petits. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet ; les 2 premiers articles un peu épais, tous les autres grêles, presque égaux, hérissés de poils de tous les côtés. Palpes maxillaires assez allongés, 3^e et 4^e articles presque égaux, le 4^e acuminé. Corselet presque aussi large que les élytres, peu convexe, non rétréci en avant. Elytres pas plus longues que la poitrine. Pattes courtes ; jambes pubescentes ; tous les tarses de 5 articles, les 4 premiers articles des tarses antérieurs dilatés, 1^{er} article des postérieurs légèrement allongé.

1. T. pilicornis GYLLENHAL. Ins. Suec. II, 417 (Aleochara). — En. Gen. 268. — L. 2 1/2 mill. — Noire, brillante, densément ponctuée. Bouche et base des antennes d'un roux testacé. Corselet transversal, arrondi sur les côtés, rétréci en avant et en arrière, légèrement arrondi à la base, un peu déprimé sur la base et les côtés ; angles postérieurs obtus. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément ponctuées, d'un brun foncé, mat, tronquées obliquement en dedans. Abdomen noir ; extrémité brune ; densément ponctué. Pattes testacées. — P. (Aubé), trouvée une seule fois dans une sablière; Fontainebleau (*C. Brisout de Barneville*) ; Dijon (Rouget) ; Aigle, Jura (*Chevrier*) ; fort rare partout.

VII. BOLETOBIUS (MANNERHEIM, Brachél. 64).

Corps allongé, atténué en avant et en arrière. Des ailes. Tête oblongue. Palpes maxillaires peu allongés, dernier article cylindrique, obtusément acuminé ; palpes labiaux de 3 articles, les 2 premiers presque égaux, le 3^e un peu plus long, obtusément acuminé. Antennes filiformes, légèrement épaissies vers l'extrémité. Corselet à peu près de la largeur des élytres à la base, un peu rétréci en avant, arrondi sur les côtés. Elytres tronquées. Abdomen notablement rétréci en arrière, courbé en dessous. Mésosternum non caréné. Pattes grêles ; hanches postérieures scutiformes, parallélipipèdes ; jambes finement épineuses, épines terminales assez fortes ; tarses allongés, grêles, quelques fois le dernier article est dilaté chez les ♂. Tête, corselet et élytres très lisses et luisants ; ces dernières ordinairement avec 3 séries de points enfoncés et la suture élevée (*Bryocaris LAC.*) — La plupart de ces insectes vivent dans les champignons, quelques-uns dans les mousses et les feuilles sèches.

I. *Corps noir.*A. *Elytres unicolores, testacées ou rougeâtres.*

1. **B. analis** PAYK. Mon. 47 (Staphylinus). — ER. Gen. 269. — L. 5 1/2 mill. — Noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, brunes avec les 4 premiers articles et le dernier testacés; dernier article cylindrique, obtus. Corselet à peu près de la largeur des élytres; côtés arrondis; base légèrement arrondie; angles postérieurs très obtus; assez convexe, très lisse. Ecusson très lisse. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet; rougeâtres, brillantes, avec 3 séries de points. Abdomen peu ponctué; dernier et avant-dernier segments rougeâtres, ce dernier noir à la base. Pattes entièrement testacées. — P. (Aubé), rare; Rouen (Mocquerys, Levoiturier); Nancy (Mathieu); Strasbourg (Linder); Lyon (Cl. Rey); Briançon (Gacogne); Dijon (Rouget).

2. **B. cingulatus** ER. Gen. 270. — *Tachinus analis* var. 1 et 3 GRAV. Mon. 31. — L. 6 mill. — Noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet; les 2 premiers articles testacés, le 3^e d'un testacé roussâtre ou ferrugineux, avant-dernier ferrugineux chez la ♀, les 2 derniers couleur de soufre chez le ♂; le dernier allongé, aigu. Corselet de la largeur des élytres à la base, rétréci au sommet; côtés et base légèrement arrondis; légèrement convexe, très lisse. Elytres rousses, d'un tiers plus longues que le corselet, brillantes, avec 3 séries de points. Abdomen peu ponctué; extrémité des 5^e et 6^e segments rousse, le 7^e brun. Pattes testacées; hanches noires. — P. (Aubé), très rare; Nancy (Mathieu); Strasbourg (Ott); Dijon (Rouget); Beaujolais (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé); Genève (Heer).

3. **B. inclinans** GRAV. Micr. 33 (Tachinus). — ER. Gen. 271. — L. 6 mill. — D'un testacé rougeâtre, brillant; tête et abdomen noirs, ce dernier ayant chaque segment bordé de brun. Antennes plus longues que la tête et le corselet, non épaissies vers l'extrémité; testacées, brunâtres au milieu. Corselet un peu plus large en arrière que les élytres, un peu plus court que large; angles postérieurs obtus; sur le disque, avant le milieu, 2 points. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément ponctuées. Pattes testacées. — P., Bondy, Meudon, sous les feuilles, (H. Brisout de Barneville, Boteldieu); Dijon, (Rouget); fort rare partout.

4. **B. cernuus** GRAV. Mon. 31 (Tachinus). — ER. Gen. 272. — L. 4 1/2 mill. — Noir, brillant. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, grêles; d'un brun foncé, les 3 premiers articles testacés, le dernier quelquefois d'un testacé obscur. Corselet aussi large à la base que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtus; base presque droite; tantôt très noir, tantôt d'un brun rougeâtre ou même d'un testacé rougeâtre (*Staph. merdarius* OLIV.). Ecusson très lisse. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet; rougeâtres ou d'un testacé rougeâtre, brillantes, ayant chacune 3 séries de points fins assez écartés, et dans les intervalles

des points écartés peu distincts. Abdomen ayant le bord apical des 5 premiers segments et le 6^e tout entier rougeâtres, ainsi que les pattes. — P. (Lacordaire); Strasbourg (*Ott*), rare; Rouvray, Côte-d'Or (*Emy*); Mt-Pilat (*Cl. Rey*); Genève, Bâle (*Héer*).

B. Elytres tachées de noir.

5. **B. striatus** OLIV. Ent. III, 42 (Staphylinus). — ER. Gen. 275. — L. 5 à 5 1/2 mill. — D'un brun noir, brillant. Antennes moins longues que la tête et le corselet, assez fortement épaissies; brunes; les 4 premiers articles d'un testacé roussâtre, le dernier testacé. Corselet presque aussi large que les élytres à la base, retrécî en avant, un peu moins long que large; base et côtés légèrement arrondis; très lisse, avec une fine bordure d'un brun rougeâtre. Elytres un peu plus longues que le corselet, avec 3 séries de points rougeâtres; brillantes; ayant une grande tache apicale transversale d'un brun noir; bord apical rougeâtre. Abdomen fortement ponctué, pubescent; bord postérieur des 5 premiers segments et 6^e rougeâtres. Pattes testacées. — Metz (*Géhin*); Nancy (*Mathieu*); Strasbourg (*Ott*), fort rare; Rouvray, Côte-d'Or (*Emy*); Cluny (*Cl. Rey*); Genève (*Héer*).

6. **B. bicolor** GRAV. Mon. 28 (Tachinus). — ER. Gen. 274. — L. 6 1/2 mill. — Noir, brillant; tête, corselet, écurosson et élytres d'un rouge testacé; ces dernières avec une grande tache noire sur l'angle externe, s'étendant jusqu'à l'extrémité de la suture. Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet, d'un brun noir; les 4 premiers articles testacés ainsi que l'extrémité du dernier. Pattes testacées. ♂, abdomen ayant en dessous, sur le 5^e segment, une petite carène saillante. — Strasbourg (*Ott*), fort rare.

7. **B. trimaculatus** FAB. Ent. Syst. I, II, 533 (Oxyporus). — ER. Gen. 279. — L. 4 à 5 mill. — Noir, brillant. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet; testacées, plus ou moins brunâtres au milieu. Corselet plus étroit à la base que les élytres, légèrement retrécî en avant; base et côtés peu arrondis, très lisse, brillant; d'un testacé rougeâtre; une bande longitudinale noire, retrécîe vers la base. Ecurosson très lisse. Elytres une fois et demie plus longues que le corselet; d'un testacé jaunâtre, brillantes; bords latéraux et angles externes très noirs; série dorsale très ponctuée. Abdomen assez court, peu ponctué, pubescent; noir, brillant; bord apical de chaque segment d'un brun testacé. Pattes testacées. — Lille (*Cussac*); Strasbourg (*Ott*), très rare; Genève, Bâle (*Héer*).

Obs. 1^e. Diffère du *trinotatus* et du *pygmæus* par le corps large, noir, la strie dorsale très ponctuée, et de l'*exoletus* par la taille beaucoup plus grande, la forme beaucoup plus large et le corps noir.

Obs. 2^e. Nous croyons qu'ERICSSON s'est trompé en rapportant à cette espèce le *B. trimaculatus* LAC. Faun. Ent. Par. I, 498, dont la description nous paraît bien convenir à la fois au *B. exoletus* et au *B. trinotatus*.

II. *Corps testacé ou roussâtre.*A. *Elytres noires ayant une lunule blanche basilaire ou la base entièrement blanche.*a. *Ecusson noir.*

8. **B. atricapillus** FAB. Syst. Ent. 267 (Staphylinus). — ER. Gen. 276. — L. 5 à 5 1/2 mill. — D'un jaune rougeâtre, brillant. Tête noire, allongée; bouche jaune. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, plus épaisses à l'extrémité, brunes, les 4 premiers articles et le dernier testacés. Corselet à peu près de la largeur des élytres à la base, retrécit en avant; base et côtés légèrement arrondis; très lisse. Ecusson noir, brillant. Elytres un peu plus longues que le corselet, avec 3 séries de points; noires, très brillantes, avec une lunule humérale et la marge apicale blanchâtres. Abdomen peu ponctué, brillant; les 2 derniers segments noirs, le pénultième blanchâtre à l'extrémité. Pattes jaunes. — T. la Fr., commun.

b. *Ecusson testacé.*

9. **B. speciosus** ER. Gen. 277. — L. 7 mill. — Forme et couleurs de l'*atricapillus*, mais beaucoup plus grand; en diffère par l'écusson testacé et surtout par les élytres d'un tiers plus longues que le corselet, ayant, outre les séries de points ordinaires, une série intermédiaire d'environ 10 points; noires, très brillantes, avec une large bande basilaire, située au bord postérieur et une bande apicale, étroite, peu régulière, d'un jaune testacé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement sinué. — H.-Pyr. (*Pandellé*); Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*), très rare.

10. **B. lunulatus** LINN. Faun. Suec. 845 (Staphylinus). — ER. Gen. 278. — L. 5 à 6 mill. — Voisin du *B. atricapillus*. D'un jaune rougeâtre, brillant. Tête noire; bouche jaune. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, brunes; les 4 premiers et dernier articles testacés. Corselet à peu près de la largeur des élytres à la base, retrécit en avant; base et côtés légèrement arrondis; très lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, avec 3 séries de points; noires, très brillantes; une bande occupant presque le quart des élytres à la base, et marge apicale testacées. Abdomen peu ponctué; les 2 derniers segments noirs, l'avant-dernier avec une bordure très étroite, apicale, blanche. Pattes jaunes. — Metz (*Géhin*); Nancy (*Mathieu*); Haguenau (*Billot*); Strasbourg (*Ott*); Pyr. (*Pandellé*); Belgique (Coll. *Aubé*).

B. *Elytres testacées ou rougeâtres.*a. *Elytres unicolores.*

11. **B. formosus** GRAV. Mon. 32 (Tachinus). — ER. Gen. 271. — L. 6 1/2 mill. — Allongé. D'un testacé rougeâtre, brillant. Tête noire; bouche testacée. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, non

épaissies vers l'extrémité, brunes ; les 2 premiers articles et le dernier testacés. Corselet un peu plus large à la base que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés ; base presque trisinuée ; angles postérieurs presque droits ; sur le disque, 3 points enfumés. Elytres pas plus longues que le corselet. Abdomen assez fortement ponctué ; noir, brillant ; 6^e segment et moitié du 5^e d'un testacé rougeâtre. Pattes testacées. — Lyon (Coll. Aubé).

12. *B. rufus* Er. Gen. 273. — L. 5 mill. — D'un testacé rougeâtre, brillant. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, fortement épaissies vers l'extrémité ; brunes, les 4 premiers articles d'un testacé roussâtre. Corselet à peu près de la largeur des élytres à la base, très rétréci en avant ; base et côtés légèrement arrondis ; très lisse et quelquefois vaguement ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet, avec 3 séries de points. Abdomen vaguement et fortement ponctué en dessus, peu pubescent ; d'un brun testacé ou marron, brillant ; bord apical de chaque segment roussâtre. Pattes testacées. — Strasbourg (Ott), très rare ; Pyr. (Pandelle).

B. Tête et poitrine d'un brun noir.

b. *Elytres rousses ou testacées, à taches noires.*

13. *B. trinotatus* Er. Kœf. Brand. I, 309 et Gen. 279. — L. 4 1/2 à 5 mill. — D'un testacé brillant. Tête noire ; bouche testacée. Antennes de la longueur de la tête et du corselet ; brunes, les 4 premiers articles d'un testacé clair. Corselet moins large que les élytres à la base, rétréci en avant ; base et côtés légèrement arrondis ; très lisse ; ayant quelquefois une tache ou une bande noire au milieu. Elytres de moitié plus longues que le corselet, brillantes, avec une tache commune scutellaire et une autre à l'angle externe noires, quelquefois peu marquées. Abdomen d'un testacé roussâtre ; base de chaque segment quelquefois brunâtre ; peu ponctué. Pattes d'un testacé jaunâtre. — T. la Fr. ; extrêmement commun dans les champignons.

B. Taches scutellaire et apicale des élytres grandes, très noires ; disque du corselet d'un brun noirâtre ; segments de l'abdomen d'un brun noir à la base.

Obs. La tache des élytres est parfois presque indistincte ; quelquefois aussi la tache scutellaire disparaît. La var. *B.* ressemble extrêmement à la var. *B.* du *B. exoletus* ; elle n'en diffère que par la forme moins étroite.

14. *B. exoletus* Er. Kœf. Brand. I, 409, et Gen. 280. — L. 4 mill. — D'un testacé brillant. Tête noire ; bouche testacée. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, testacées, un peu plus obscures près de l'extrémité. Corselet de la largeur des élytres à la base, rétréci en avant ; base peu arrondie, les côtés légèrement. Elytres de moitié au moins plus longues que le corselet ; avec une tache transversale brune, peu marquée à l'angle externe ; série dorsale composée de 12 à 14 points. Abdomen peu ponctué ; base des segments obscure. Pattes jaunes. — Presque T. la Fr.

B. Disque du corselet brun; tache des élytres très noire, grande, envascissant le tiers de la surface; base de chaque segment abdominal d'un brun noir.

Obs. Diffère du *B. trinotatus* par la taille plus petite, la forme plus étroite, la tête plus courte, et du *B. pygmaeus* par la série dorsale des élytres très ponctuée.

15. *BB. pygmaeus* FAB. Spec. Ins. I, 339 (Oxyporus). — Er. Gen. 280. — L. 3 mill. — D'un brun testacé brillant. Tête noire; bouche testacée. Antennes plus courtes que la tête et le corselet; brunes, les 5 premiers articles testacés. Corselet un peu moins large que les élytres à la base, très rétréci en avant; base et côtés légèrement arrondis; très lisse; testacé; disque plus ou moins brunâtre. Elytres d'un testacé pâle, avec une grande tache arrondie, d'un noir brunâtre à l'angle externe, ordinairement bien marquée; quelquesfois une teinte brunâtre autour de l'écusson; série dorsale ordinaire de 5 ou 6 points. Abdomen peu ponctué; brunâtre, brillant; bord apical des segments et anus d'un testacé roussâtre, quelquefois entièrement de cette dernière couleur. Pattes d'un testacé pâle. — Presque T. la Fr.

B. Corselet et abdomen d'un brun noir ou entièrement testacés avec la tête noire, quand l'insecte est immature.

VIII. MYCETOPORUS (MANNERHEIM, Brachél. 62).

Forme et caractères des *Boletobius*; diffère par le dernier article des palpes maxillaires grêle, en forme d'alène, et par les palpes labiaux courts, épais, ayant le 1^{er} article cylindrique, le 2^e plus court, presque globuleux, le 3^e petit, en forme d'alène. L'angle externe des élytres est tronqué obliquement. Le corselet offre en avant 4 points rangés transversalement, quelquesfois assez éloignés du bord antérieur, mais le plus souvent rapprochés; en arrière, 4 autres points disposés le long du bord postérieur, et le long des côtés 2 ou 3 points; en outre, sur le disque de chaque côté, il existe parfois 1, 2 ou 3 points disposés obliquement. Les élytres offrent chacune 3 séries de points, l'une suturale, l'autre dorsale, la 3^e latérale; quelquefois entre la suturale et la dorsale se trouve une série supplémentaire. Le dernier article des tarses est toujours simple. — Les *Mycetoporus* se trouvent rarement dans les champignons; on les rencontre dans des débris végétaux, les vieux fagots, sous les mousses, quelquefois dans les fourmilières.

A. Deuxième et troisième articles des antennes égaux.

a. Disque du corselet entièrement lisse.

* *Elytres n'ayant que les 3 séries ponctuées ordinaires.*

1. *BB. pronus* Er. Kœf. Brand. I, 414, et Gen. 285. — L. 3 mill. — Allongé. D'un testacé rougeâtre. Antennes d'un roux testacé, enflées à

l'extrémité ou brunes avec la base testacée, fortement épaisse vers l'extrémité; articles 6 à 10 fortement transversaux. Tête assez courte, ayant quelques-fois le vertex brun. Corselet presque aussi large que les élytres, légèrement arrondi sur la base et sur les côtés; angles postérieurs assez obtus. Elytres très lisses, un peu plus longues que le corselet. Abdomen atténué, d'un brun noir brillant; chaque segment marginé de rougeâtre; anus rougeâtre. Pattes testacées. ♂, 8^e segment abdominal tronqué en dessous, antennes plus épaisse. — Rouen (*Mocquerys*); Lille (*Cussac*); Lyon (*Cl. Rey*).

B. Elytres noirâtres autour de l'écusson et sur les côtés; antennes moins épaisses, surtout chez la ♀.

C. Tête d'un brun foncé; élytres comme dans la var. **B**, ayant quelquefois une tache discoïdale.

** *Elytres ayant une série ponctuée supplémentaire à côté de la série dorsale.*

2. *M. tenuis* Rey et Muls. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 67. — L. 3 mill. — Allongé, légèrement convexe. D'un roux testacé brillant. Tête brune. Antennes entièrement testacées, un peu plus claires à la base; assez épaisse vers l'extrémité; articles 5 à 10 légèrement transversaux. Corselet aussi large que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés et à la base; angles postérieurs obtusément arrondis. Elytres un peu plus longues que le corselet; d'un rouge ferrugineux brillant, avec un trait latéral noirâtre, une 4^e série accessoire de 4 à 5 points près de la dorsale. Abdomen sensiblement atténué; d'un brun noir, bord apical de chaque segment et anus d'un roux testacé. Pattes d'un testacé rougeâtre assez clair. — M^l-Dore (*Cl. Rey*), assez rare, dans les lichens.

Obs. Diffère du *M. pronus* par les antennes moins épaisses, par l'abdomen moins fortement ponctué, la série accessoire des élytres, le corps plus petit et plus étroit.

b. Corselet ayant de chaque côté sur le disque 2 ou 3 points placés obliquement.

3. *M. bicolor* Meeklin. Gen. Mycetop. Symb. 1847, 10. — L. 4 mill. — Oblong. D'un noir brillant; corselet et élytres d'un testacé rougeâtre, très brillant. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, grossissant assez fortement vers l'extrémité; brunes, avec les 4 premiers articles et le dernier roussâtres; articles 5 à 10 transversaux; le dernier oblong, obtus à l'extrémité, une fois et demie aussi grand que le précédent. Corselet aussi large à la base que les élytres, d'un quart plus large que long, légèrement rétréci en avant. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, ayant le bord réfléchi et une tache scutellaire vague, noirâtres; série dorsale régulière, ayant en dedans 2 ou 3 points rangés sur la même ligne. Abdomen notablement atténué vers l'extrémité; à ponctuation écartée et seulement à la base et sur les côtés des segments, le 1^{er} entièrement lisse au milieu;

bord apical des segments d'un testacé rougeâtre. Pattes d'un testacé clair. — Bouray près Lardy ! un seul individu.

Obs. L'insecte que nous décrivons ne se rapporte pas complètement à la description de MEKLIN, qui dit que les antennes sont beaucoup plus courtes que la tête et le corselet, et que les élytres sont presque de moitié plus longues que le corselet.

4. *M. angularis* REX et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 69. — L. 3 à 4 mill. — Oblong, légèrement convexe. D'un noir brillant. Antennes obscures avec la base testacée, un peu plus courtes que la tête et le corselet, assez épaisses vers l'extrémité ; articles 6 à 10 assez fortement transversaux, le dernier brusquement rétréci à l'extrémité. Corselet aussi large que les élytres ; angles postérieurs légèrement arrondis ; bord postérieur et côtés d'un brun testacé. Elytres avec une tache humérale, l'angle externe et l'extrémité d'un testacé brunâtre. Abdomen sensiblement rétréci en arrière ; 6^e segment et bord apical des 5 premiers d'un brun testacé. Pattes d'un brun testacé ; cuisses et jambes postérieures plus obscures. — Beaujolais, M^t-Pilat (*Cl. Rey*), assez rare.

Obs. Se distingue du *M. nanus* par le corps plus grand et plus large, par la tache humérale, l'absence de série accessoire aux élytres et les antennes plus épaisses.

B. *Troisième article des antennes seulement un peu plus long que le deuxième.*

a. *Disque du corselet entièrement lisse.*

5. *M. manus* CRAV. Mon. 28 (Tachinus). — ER. Gen. 286. — L. 3 mill. — Oblong. Noir, brillant. Antennes noires, base brune ; légèrement épaissies vers l'extrémité ; avant-derniers articles presque transversaux ; le dernier ovalaire, court, comprimé. Corselet aussi large que les élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés ; angles postérieurs obtus. Elytres un peu plus longues que le corselet ; bord apical brun. Abdomen notablement atténué en arrière ; chaque segment bordé de brun. Pattes brunes. — Strasbourg (*Ott, Linder*) ; Lyon (*Cl. Rey*).

B. Corselet et élytres passant du brun foncé au testacé ; antennes testacées, plus claires à la base ; pattes testacées.

Obs. Diffère du *M. pronus* par sa taille un peu plus petite, ses antennes peu épaissies, les points du corselet rapprochés du bord antérieur et la série ponctuée intermédiaire des élytres presque double.

6. *M. splendens* MARSH. Ent. Brit. 524 (Staphylinus). — ER. Gen. 282. — L. 4 à 5 mill. — Oblong. Noir, brillant. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, assez fortement épaissies vers l'extrémité, brunes avec les 2 premiers articles testacés. Corselet presque aussi large à la base que les élytres, médiocrement arrondi sur les côtés, légèrement à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet ; rouges, brillantes, bord

latéral noir. Abdomen légèrement atténue vers l'extrémité; bord apical des segments d'un brun rougeâtre. Pattes rougeâtres, les postérieures plus foncées; cuisses noirâtres. — P! peu commun; Rouen (*Mocquerys*); Nancy (*Mathieu*); Strasbourg (*Ott*); Dijon (*Rouget*); Lyon, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

7. *M. miger**. — L. 4 1/2 mill. — Oblong, très convexe, assez large en avant, très atténue en arrière. D'un noir brillant. Antennes assez fortes, un peu moins longues que la tête et le corselet; brunes, les 3 premiers articles roussâtres; les articles 6 à 10 transversaux; le dernier ovalaire, presque aussi grand que les 2 précédents. Corselet un peu plus étroit que les élytres, rétréci en avant; angles postérieurs arrondis; les antérieurs saillants; les 4 points transversaux notamment écartés du bord antérieur; une bordure droite, testacée, le long du bord postérieur. Elytres d'un quart plus longues que le corselet, un peu élargies en arrière; une tache humérale et une étroite bordure apicale un peu dilatée à l'angle externe, testacées. Abdomen atténue depuis la base jusqu'à l'extrémité qui est acuminée; segments étroitement bordés de rougeâtre obscur. Pattes d'un testacé pâle; jambes plus foncées vers l'extrémité. — Nantua, 2 individus (*Chévrier*, coll. *Aubé*).

8. *M. lucidus* En. Kœf. Brand. I, 415, et Gen. 286. — L. 4 mill. — Oblong, assez large en avant, fusiforme. D'un brun foncé, brillant. Antennes d'un brun rougeâtre avec la base testacée, légèrement épaissies vers l'extrémité; avant-derniers articles à peine transversaux. Tête assez courte, d'un brun noir. Corselet presque aussi large que les élytres, légèrement arrondi sur la base et sur les côtés; angles postérieurs obtus; série transversale antérieure de points très éloignée du bord; d'un brun rougeâtre brillant, disque parfois noirâtre. Elytres de molti plus longues que le corselet, ayant entre la suture et la série dorsale des points irréguliers qui forment presque une 4^e série. Abdomen notablement atténue en arrière, d'un brun noir brillant, avec les segments marginés de brun rougeâtre. Pattes d'un roux testacé. — P. (*Aubé*); M^t-Dore (*Cl. Rey*).

Obs. Quelquefois cet insecte est entièrement d'un roux testacé rougeâtre.

b. *Corselet ayant de chaque côté du disque 2 ou 3 points placés obliquement.*

9. *M. punctus* CYLL. Ins. Suec. II, 248 (Tachyporus). — En. Gen. 283. — L. 4 à 5 mill. — Oblong. Noir. Antennes testacées, un peu obscures avant l'extrémité, un peu plus courtes que la tête et le corselet, grossissant légèrement vers l'extrémité; avant-derniers articles un peu transversaux. Corselet presque aussi large que les élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés; angles postérieurs presque arrondis; sur le disque, de chaque côté, 2 points également éloignés du côté et du milieu; rougeâtre, brillant. Elytres rougeâtres, brillantes, avec le bord latéral noir, ayant, outre les séries de points ordinaires, quelques points formant souvent une ligne dorsale accessoire. Abdomen notablement atténue vers l'extrémité; chaque

segment largement marginé de brun rougeâtre. Pattes d'un roux testacé. — M. Pilat (Cl. Rey); Pyr. (Delarouzée).

Obs. Quelquefois il est testacé avec la tête seule d'un brun noir.

10. **M. piepus** MEKLIN, Gen. Mycetop. Symb. 1847, 5. — L. 4 mill. — Allongé, presque parallèle, également rétréci aux deux extrémités, peu convexe. D'un brun noir brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, à peine épaissies vers l'extrémité; brunes avec la base testacée ou entièrement testacées; articles 6 à 10 un peu transversaux. Corselet un peu plus large que long, presque plus large à la base que les élytres, rétréci en avant; la rangée antérieure de 4 points éloignée du bord. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, d'un brun foncé avec les épaules un peu rougeâtres. Abdomen presque parallèle, atténué seulement après le milieu, fortement et densément ponctué, noir; bord apical des segments d'un testacé rougeâtre. Pattes testacées. — P. (Aubé); le Mans (Anjubault, coll. Aubé); Bouray près Etampes!

Obs. Ressemble beaucoup au *M. lepidus*, mais en diffère, outre la couleur et la longueur du 3^e article des antennes, par le corps plus parallèle, plus étroit et plus déprimé, et par l'abdomen plus atténué en arrière.

C. Troisième article des antennes de moitié au moins plus long que le deuxième.

a. Corselet ayant de chaque côté, sur le disque, 2 ou 3 points placés obliquement.

11. **M. lepidus** GYLL. Ins. Succ. II, 247 (Tachyporus). — ER. Gen. 284. — L. 4 à 4 1/3 mill. — Allongé, parallèle. D'un brun foncé, passant au rougeâtre. Tête d'un brun noir. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, peu épaissies vers l'extrémité; brunes, avec la base testacée ou testacées avec l'extrémité obscure. Corselet un peu plus large à la base que les élytres, très rétréci en avant, médiocrement arrondi à la base et sur les côtés; angles postérieurs presque arrondis; les 4 points antérieurs placés sur le bord même. Elytres un peu plus longues que le corselet, ayant 2 points près de la série intermédiaire en dedans; ordinairement de la couleur du corps. Abdomen allongé, assez fortement ponctué; segments largement marginés de rougeâtre, le 6^e et la moitié postérieure du 5^e rougeâtres. Pattes testacées ou d'un testacé rougeâtre. — P. (Lacordaire); Nancy (Mathieu); Strasbourg (Ott); Dijon (Rouget).

B. D'un brun noir avec les élytres rouges (*M. lepidus* LAC.).

C. D'un brun noir, élytres rouges avec une tache noire à l'angle externe (*M. bimaculatus* LAC.).

12. **M. longulus** MANN. Brachél. 63. — ER. Gen. 283. — L. 3 1/2 à 4 1/4 mill. — Allongé. Noir, brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, peu épaissies vers l'extrémité; brunes, les 2 premiers articles testacés. Corselet aussi large à la base que les élytres, très rétréci en avant,

496 STAPHYLINIDÆ. — MYCETOPORUS, TANYGNATHUS.

arrondi à la base, sur les côtés et aux angles postérieurs. Elytres presque de moitié plus longues que le corselet ; rouges, brillantes ; bords latéraux et une étroite bordure basilaire noirs. Abdomen allongé, notablement atténué vers l'extrémité ; bord postérieur de chaque segment d'un brun rougeâtre. Pattes antérieures rougeâtres, les postérieures plus foncées ; cuisses noires. — P. (Aubé); Nancy (Mathieu); Strasbourg (Ott); Lyon (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

b. Disque du corselet entièrement lisse.

13. *Ms. splendidus* CYLL. Ins. Suec. II, 249 (Tachyporus). — En. Gen. 287. — L. 4 à 5 mill. — Allongé. D'un testacé pâle. Tête allongée, presque toujours brune à la base. Antennes testacées, aussi longues que la tête et le corselet ; 2^e article et souvent les suivants bruns. Corselet presque aussi large que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés, à peine à la base ; angles postérieurs à peine arrondis ; les 4 points antérieurs placés presque sur le bord. Elytres presque de moitié plus longues que le corselet, presque toujours brunes à la base ; offrant une série supplémentaire de points écartés. Abdomen légèrement atténué, d'un brun foncé ; chaque segment largement marginé de testacé. Pattes allongées, testacées. ♂, 6^e segment abdominal incisé en dessous ; bord du 5^e à poils serrés. — Presque T. la Fr.

B. Tête d'un brun noir ; élytres brunes jusqu'au delà du milieu.

C. Entièrement d'un testacé rougeâtre ; taille plus grande.

IX. TANYGNATHIUS (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 417).

Corps oblong, atténué aux deux extrémités. Des ailes. Labre grand, légèrement échancré. Mandibules saillantes, longues, étroites, falciformes. Palpes maxillaires allongés, filiformes ; dernier article acuminé. Antennes plus longues que la tête et le corselet, filiformes, à articles cylindriques. Corselet transversal, embrassant les élytres à la base, rétréci en avant. Ecusson assez grand, triangulaire. Elytres de la longueur de la poitrine ; bord postérieur largement sinué ; angles postérieurs fortement échancrés. Abdomen se rétrécissant vers l'extrémité. Tarses simples, de 4 articles.

1. *Ms. terminalis* ER. Kæf. Brand. I, 418, et Gen. 288. — L. 4 1/2 mill. — D'un noir luisant. Antennes plus longues que la tête et le corselet ; noires, 1^{er} article testacé. Corselet aussi large à la base que les élytres, rétréci en avant, d'un brun foncé avec une large bordure rougeâtre sur les côtés et à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, peu brillantes, ayant une étroite bordure apicale rougeâtre. Abdomen noir, segments marginés de rougeâtre. Pattes d'un testacé rougeâtre. — Bordeaux (coll. Aubé); Bugey (Cl. Rey), extrêmement rare.

Obs. Cet insecte, par la forme des mandibules, paraît anormal dans cette tribu ; mais l'insertion des antennes ne permet pas de le placer avec les *Staphylini*.

3. TRIBU. — STAPHYLINIDÆ.

Corps allongé, généralement peu convexe. Labre presque toujours bilobé, souvent membraneux sur le bord. Mandibules falciformes, souvent dentées, munies en dedans d'un appendice membraneux, en partie libre. Palpes maxillaires de 4 articles, le dernier presque cylindrique, acuminé, subulé ou sécuriforme; palpes labiaux de 3 articles. Antennes de 11 articles, les 3 premiers un peu plus longs. Tête saillante, plus ou moins rétrécie à la base, presque toujours portée sur un col distinct. Corselet ayant ordinairement sur le disque des séries de points. Prosternum triangulaire. Elytres de la longueur de la poitrine, quelquefois un peu imbriquées à la suture. Abdomen rebordé, de 6 segments distincts, le 7^e souvent visible; ordinairement des styles terminaux saillants. Pattes assez courtes; hanches antérieures saillantes, coniques; tarses toujours de 5 articles. ♂, 6^e segment abdominal presque toujours échancré en dessous; tarses antérieurs plus élargis. — Cette tribu renferme les plus grands insectes de la famille.

I. Antennes insérées au milieu de l'épistome.

- A. Elytres non imbriquées à la suture: antennes droites.
- B. Elytres imbriquées à la suture; antennes coudées.
 - a. Corselet rétréci tout à fait en avant.
 - b. Corselet en carré long, trouqué en avant, souvent un peu rétréci vers la base.
 - * Dernier article des palpes maxillaires filiforme.
 - ** Dernier article des palpes maxillaires subulé.
- II. Antennes insérées de chaque côté de l'épistome.
 - A. Tous les palpes filiformes; dernier article subulé.
 - B. Tous les palpes filiformes; dernier article non subulé (1).
 - a. Antennes coudées.
 - b. Antennes droites.
 - † Corps d'assez grande taille, presque toujours à pubescence serrée; languette bilobée.
 - †† Corps de taille médiocre; tête et corselet très lisses, brillants, en dernier ayant presque toujours des séries dorsales de points; languette entière.
 - * Stigmates prothoraciques découverts.
 - ** Stigmates prothoraciques recouverts d'une plaque cornue, libre; tête plus courte; corselet plus arrondi.
 - ¶. Antennes dentées, presque perlées.
 - β. Antennes simples.
 - C. Dernier article de tous les palpes sécuriforme.
 - D. Palpes maxillaires seuls filiformes.
 - a. Dernier article des palpes labiaux sécuriforme.
 - b. Dernier article des palpes labiaux en forme de croissant.

I. OTHIUS.

II. VULDA.

III. XANTHOLINUS.

IV. LEPTACINUS.

VII. HETEROTHOPS.

VIII. ACYLOPHORUS.

V. STAPHYLINUS.

VI. PHILONTHUS.

IX. VELLEIUS.

X. QUEDIAS.

XII. ASTRAPAEUS.

XI. EURYPORUS.

XIII. OXYPORUS.

(1) Chez quelques espèces du genre *Staphylinus* le dernier article des palpes labiaux est sécuriforme; mais on ne peut les confondre avec le genre *Euryporus*, où le dernier article des antennes est allongé, acuminé, et où la tête est oblongue, bien plus étroite que le corselet.

I. OTHIUS (STEPHENS, Illustr. of Brit. Ent. V, 253).

Forme générale des *Xantholinus*; en diffère par la tête plus ovale, à angles postérieurs très arrondis, par les antennes droites, assez courtes, les élytres à suture non imbriquées, les hanches intermédiaires contiguës et les tarses antérieurs dilatés, dans les 2 sexes. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — On trouve ordinairement ces insectes sous les pierres, les mousses, les écorces, etc., quelquefois même dans les fourmilières.

1. ♂. *fulvipennis* FAB. Ent. Syst. I, II, 537 (Pæderus). — ER. Gen. 295. — *Staph. fulminans* GRAV. — L. 8 à 10 mill. — Allongé, presque parallèle. Noir, brillant. Palpes, antennes, pattes, élytres rouges. Tête oblongue, de la grandeur du corselet; angles postérieurs arrondis; vaguement ponctuée au dessus des yeux. Corselet souvent rougeâtre sur les côtés; sur le disque, 3 points de chaque côté. Elytres brillantes, à ponctuation peu serrée. Segments de l'abdomen marginés de rouge, le dernier rouge en dessous. — T. la Fr., sous les pierres, commun.

B. Corselet rouge, brunâtre au milieu; tête et poitrine d'un brun rougeâtre.

C. Entièrement noir (*Staph. ustulatus* GRAV.). — Fr. mér., fort rare (*Solier, coll. Aubé*).

2. ♂. *melanocephalus* GRAV. Mon. 107 (Staphylinus). — ER. Gen. 295. — L. 4 1/2 à 5 mill. — Brillant. Tête noire; corselet, antennes et pattes d'un roux testacé. Tête un peu plus étroite que le corselet, vaguement ponctuée sur les côtés; sur le front, 4 points disposés en carré. Corselet luisant; 2 points de chaque côté sur le dos. Ecusson noir, lisse. Elytres un peu plus courtes que le corselet, d'un brun noirâtre, ayant souvent une bordure rougeâtre; à ponctuation profonde et peu serrée. Abdomen d'un brun foncé; luisant; bords des segments et anus testacés. — Presque T. la Fr., peu commun.

3. ♂. *lapidicola* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1848, 321. — L. 5 1/2 mill. — D'un brun noir brillant. Antennes pas plus longues que la tête, testacées; 2^e et 3^e articles égaux. Tête presque carrée, aussi large que le corselet; angles postérieurs arrondis; 6 points en carré sur le front. Corselet à peine plus étroit que les élytres, de moitié plus long que large, non rétréci vers la base; sur le disque, 2 points écartés. Ecusson lisse. Elytres un peu plus courtes que le corselet, testacées, brillantes, à ponctuation profonde, écartée. Abdomen très finement ponctué; 6^e segment et bord apical du 5^e testacés. — Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

Obs. Diffère du *melanocephalus* par la forme plus large, la taille plus grande et la coloration.

4. ♂. *punctipennis* LAC. Faun. Ent. Par. I, 409. — ER. Gen. 296. —

L. 5 mill. — Noir, brillant; pattes testacées; hanches postérieures noires. Antennes d'un ferrugineux obscur; les 3 premiers articles noirs. Tête à peine plus étroite que le corselet, ponctuée comme chez le précédent. Corselet comme le précédent, très noir, les points un peu plus écartés. Elytres un peu plus longues que le corselet, profondément ponctuées, d'un brun noir, marge apicale d'un brun testacé. — Presque T. la Fr., assez rare.

Obs. Diffère du précédent, auquel il ressemble beaucoup, par la couleur des antennes, la tête moins oblongue et les élytres plus longues.

5. ♂. *pilicornis* PAYK. Mon. Car. app. 335 (Staphylinus). — En. Gen. 296. — L. 6 à 7 mill. — Allongé, un peu déprimé. Noir, brillant; antennes et pattes brunes ou rougeâtres. Elytres lisses, avec une strie suturale. Mandibules saillantes. Tête plus large que le corselet, en carré allongé; angles postérieurs fortement arrondis; presque lisse; 4 points en carré, très petits, et quelques autres sur le front. Corselet ayant sur le dos un point de chaque côté et un plus gros aux angles antérieurs. Elytres de la longueur du corselet. Abdomen lisse. — Presque T. la Fr., sous les écorces d'arbres, assez commun.

B. Rougeâtre; tête, élytres, les 2 avant-derniers segments de l'abdomen d'un brun noir (*Staph. alternans* GRAV.).

C. Rougeâtre, plus pâle en dessous; tête brune (*Staph. affinis* PAYK.).

II. VULDA (J. DUVAL, Ann. Ent. Fr. 1852, 695).

Corps allongé, presque parallèle. Des ailes. Tête oblongue; cou cylindrique, assez court; yeux petits, peu saillants; labre étroit, transversal, profondément sinué; 4^e article des palpes maxillaires plus court que l'avant-dernier, presque ovalaire, acuminé. Corselet allongé, plus étroit que les élytres, non retrécí en arrière, légèrement arrondi à la base, un peu atténué tout à fait en avant; angles antérieurs très arrondis. Elytres tronquées, imbriquées à la suture. Abdomen parallèle. Pattes allongées, grêles; jambes légèrement épineuses en dehors, les antérieures à peine épaissees; tous les tarses allongés, simples, les 2 premiers articles presque égaux. ♂, 6^e segment de l'abdomen tronqué; le 7^e un peu saillant, triangulairement excavé en dessus, assez largement impressionné au milieu en dessous. — Ce genre diffère en outre des *Xantholinus* par les antennes un peu plus longues, le 3^e article des palpes maxillaires un peu plus court et les jambes postérieures plus finement épineuses.

1. ♂. *v. gracilipes* J. DUVAL, Ann. Ent. Fr. 1852, 698. — L. 8 à 9 1/2 mill. — D'un brun noir, luisant. Tête noire; palpes d'un roux testacé; les 3 premiers articles des antennes d'un testacé rougeâtre, les autres d'un brun roux. Corselet d'un brun roussâtre, un peu bronzé, très finement pointillé, offrant 2 séries dorsales mal déterminées de 9 à 10 petits points. Ecusson un peu élevé au milieu à la base. Elytres d'un roux testacé, ayant un faible reflet bronzé; de la longueur du corselet; assez densément

et assez fortement ponctuées. Abdomen brun, anus et bord apical des segments d'un roux testacé. Pattes d'un roux testacé. — Env. de Marseille (coll. Reiche); Nice, sous l'écorce des oliviers (*Linder*), très rare.

III. XANTHOLINUS (LEPELLETIER et SERVILLE, Encycl. méthod. X, 475).

Corps allongé, parallèle. Des ailes. Tête oblongue, fortement rétrécie à la base, avec les angles postérieurs presque droits, quelque arrondis au sommet, portée sur un col court, cylindrique; 4 sillons courts, longitudinaux, au bord antérieur. Labre étroit, profondément échancré. Mandibules courtes, dentées au milieu. Palpes maxillaires filiformes, le dernier article presque acuminé; palpes labiaux filiformes, dernier article presque acuminé. Antennes ayant les 8 derniers articles pubescents. Corselet oblong, un peu rétréci vers la base qui est arrondie; angles antérieurs saillants. Elytres tronqués, se recouvrant un peu à l'extrémité de la suture. Abdomen parallèle. Pattes courtes, les postérieures plus grêles, les intermédiaires très écartées; jambes finement épineuses, les antérieures un peu épaissies; tous les tarses simples. — Le corselet est souvent marqué de lignes de points, les dorsales droites, les latérales irrégulières. Quand ces insectes sont tranquilles, ils se roulent en dedans, position qu'ils gardent souvent en mourant. — Les ♂ ont presque toujours le 6^e segment tronqué, le 7^e un peu visible; les ♀ ont ce segment arrondi à l'extrémité. — *Gyrohypnus MANNERHEIM*, *pro parte*.

A. Des points disposés en lignes longitudinales sur les côtés du corselet, partie dorsale lisse.

1. *X. fulgidus* FAB. Mant. Ins. I, 220 (Staphylinus). — ER. Gen. 319. — *Staph. pyropterus* GRAV. — L. 9 à 10 mill. — D'un noir foncé, très luisant; élytres rouges. Tête un peu plus large que le corselet, à ponctuation profonde, plus rare sur le front, qui a de chaque côté un fort sillon. Corselet ayant de chaque côté un fort sillon ponctué et des rangées de points. Elytres de la longueur du corselet, ayant 2 rangées de points, l'une suturale, l'autre sur le disque. Pattes brunes; tarses rougeâtres. — T. la Fr., assez commun.

B. Deux lignes de points sur le milieu du corselet, côtés ponctués en lignes.

2. *X. glabratum* GRAV. Micr. 178 (Staphylinus). — ER. Gen. 319. — *Staph. fulgidus* GRAV. — L. 10 à 12 mill. — Noir, luisant; élytres rouges. Antennes d'un brun rougeâtre, parfois testacées, avec le 1^{er} article noir. Palpes rougeâtres. Tête de la longueur du corselet, tronquée à la base, à ponctuation très fine, éparses, parsemée de gros points sur les côtés. Corselet ayant au milieu 2 lignes de 5, 6 ou 7 points, et sur les côtés une bande

de 6 ou 7 points ne formant pas un sillon. Elytres de la longueur du corselet, à ponctuation irrégulière, éparses. Pattes brunes; tarses rougeâtres. ♂, 6^e segment abdominal tronqué en dessous, 7^e échancré; ♀, 6^e segment arrondi, 7^e entier. — Fr. mér. et centr.

B. Pattes rougeâtres (*Gyrohypnus merdarius* NORDM.).

C. Elytres d'un roux testacé, pattes et antennes rougeâtres (*Staph. relucens* GRAV. — *X. cadaverinus* LAC.).

Obs. Ressemble extrêmement au précédent; en diffère par la tête toujours plus grande et la ponctuation du corselet.

3. *X. elegans* OLIV. Ent. III, 42, 19 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 323. — *X. meridionalis* LAC. — L. 9 1/2 mill. — D'un roux testacé, brillant; tête et abdomen noirs, derniers segments de ce dernier marginés de testacé. Antennes d'un brun rougeâtre, les 3 premiers articles rouges, le dernier ferrugineux au sommet. Palpes rouges. Tête finement ponctuée sur les côtés; quelques sillons courts entre les antennes, d'autres plus longs, obliques, en avant des yeux; angles postérieurs fortement arrondis. Corselet à lignes dorsales de 8 points, les bandes latérales ordinairement de 9; ces points sont peu marqués. Elytres presque plus courtes que le corselet, ponctuées au milieu. Pattes testacées. — Fr. mér., rare.

4. *X. collaris* ER. Kœf. Brand. I, 424, et Gen. 324. — L. 7 1/2 mill. — Noir, brillant. Tête presque aussi longue que le corselet, tronquée à la base, avec les angles postérieurs presque arrondis; ponctuation très fine, sur les côtés des points plus gros. Corselet d'un rouge un peu testacé, un peu plus étroit que les élytres; série dorsale de 6 ou 7 points, bande latérale de 6 points. Elytres aussi longues que le corselet, à ponctuation peu serrée, formant presque des lignes; d'un brun noir, bord apical pâle. Abdomen ayant le 6^e segment et l'extrémité du 5^e d'un testacé rouge. Pattes d'un testacé rougeâtre. — Landes! sous les écorces des pins, très rare.

Obs. La larve vit dans les galeries du *Bostrichus stenographus*, où elle se nourrit des larves de cet insecte et de ses excréments (v. PERRIS, Ann. Ent. Fr. 1854, 567).

5. *X. glaber* NORDM. Symb. 114 (*Gyrohypnus*). — ER. Gen. 325. — L. 6 mill. — Noir, brillant; élytres et pattes d'un brun rougeâtre testacé; cuisses plus foncées, tarses plus clairs. Antennes d'un brun rougeâtre, 1^{er} article noirâtre au milieu. Tête presque ovale, un peu plus courte que le corselet. Celui-ci très lisse, à lignes dorsales de 8 ou 9 points, à bande latérale de 7 ou 8. Ecusson lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, à 3 bandes de points; d'un testacé brunâtre, brillantes. Dernier segment de l'abdomen d'un brun testacé; une étroite bordure de même couleur à chaque segment. — P., avec la *Formica fuliginosa* (C. Brisout de Barneville, Aubé); Rouen (Mocquerys); Lyon (Cl. Rey).

6. *X. lenticus* GRAV. Mon. 101 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 325. — L. 5 1/2 mill. — Noir, brillant, un peu déprime. Tête un peu plus large à la base

que le corselet, fortement arrondie aux angles postérieurs, à ponctuation très fine, écartée; quelques plus gros points sur les côtés; en avant, 2 sillons courts, assez larges, ayant de chaque côté un sillon peu marqué au bord inférieur de chaque œil. Corselet à ponctuation très fine, écartée; à série dorsale de 7 ou 8 points, bande latérale de 4 ou 5. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un testacé brunâtre, brillantes, faiblement mais densément ponctuées. Abdomen brunâtres à l'extrémité. Pattes d'un testacé rougeâtre. — Lyon (Cl. Rey); Savoie (de Manual).

7. X. punctulatus PAYK. Mon. Staph. 30 (Staphylinus). — En. Gen. 328. — L. 5 à 7 mill. — Noir, luisant. Antennes d'un brun rougeâtre, 1^{er} article souvent noirâtre. Tête un peu plus courte que le corselet; angles postérieurs formant une petite dent; fortement et densément ponctuée, presque rugueusement en avant; des sillons souvent confluents en avant; front plus lisse. Corselet un peu plus étroit que les élytres, à peine rétréci à la base; lignes dorsales de 8 ou 9 points; bande latérale sinuée de 8 à 12 points. Elytres plus longues que le corselet, ponctuées en lignes, confusément en dedans; d'un noir presque bronzé. Pattes d'un brun noirâtre. — T. la Fr., commun.

B. Elytres, antennes et pattes d'un brun rougeâtre ou même testacées (*Staph. ochraceus GYLL.*).

Obs. Cette espèce varie beaucoup pour la taille et la largeur; les élytres sont le plus souvent d'un brun testacé, l'extrémité de l'abdomen est quelquefois pâle, enfin tout l'insecte est parfois d'un brun testacé.

C. Deux lignes de points sur le milieu du corselet, droites, entières; côtés confusément ponctués.

8. X. tricostor FAB. Mant. Ins. I, 221 (Staphylinus). — En. Gen. 331. — *Staph. elegans* GRAV. — L. 7 à 9 mill. — D'un roux testacé; antennes rougeâtres. Tête d'un brun noir luisant, finement ponctuée sur les côtés; un gros point et quelques sillons en avant de chaque œil. Corselet souvent brunâtre vers la base; lignes dorsales de 12 points, quelquefois plus; côtés finement et irrégulièrement ponctués. Elytres visiblement plus courtes que le corselet, densément ponctuées. Abdomen noir, rougeâtre à l'extrémité. Pattes d'un roux testacé. — Presque T. la Fr.; P! Agen!

Obs. Forme et couleurs du *X. elegans*, dont il diffère par la ponctuation confuse des côtés du corselet.

9. X. linearis OLIV. Ent. III, 42, 19 (Staphylinus). — En. Gen. 332. — *Staph. longiceps* GRAV. — L. 6 à 7 1/2 mill. — Allongé. D'un noir luisant, quelquefois un peu bronzé sur le corselet et les élytres. Antennes d'un brun rougeâtre, ferrugineuses à l'extrémité. Palpes rougeâtres. Tête un peu rétrécie en avant, finement ponctuée sur les côtés; quelques sillons assez profonds en avant. Corselet à lignes dorsales de 12 points et plus; côtés irrégulièrement et peu fortement ponctués. Elytres souvent d'un brun noir, un peu plus courtes que le corselet, presque ponctuées en lignes, lisses sur les côtés. Pattes brunes. — T. la Fr., très commun.

B. Corps d'un brun testacé, élytres et pattes plus pâles. (*Staph. ochraceus* Grav.).

10. **X. procerus** ER. Gen. 331. — L. 11 mill. — Noir, brillant. Antennes d'un brun foncé, 1^{er} article d'un brun rougeâtre, le dernier ferrugineux. Tête ovaire, un peu plus large que le corselet, à ponctuation fine, peu serrée. Corselet à séries dorsales irrégulières de 15 points environ ; lignes latérales vagues et fines. Elytres aussi longues que le corselet, rouges, vaguement et densément ponctuées. Abdomen un peu élargi vers l'extrémité ; bord apical des segments d'un brun rougeâtre ; anus rougeâtre. Poitrine et pattes rougeâtres. — Lille, bois de Phalempin, 1 seul individu (*Cussac*).

IV. LEPTACINUS (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 429).

Forme et caractères des *Xantholinus*. Corps plus petit. Tête plus allongée. Dernier article des palpes en forme d'alène. Pattes courtes ; jambes finement épineuses ; tarses simples.

A. Tarses antérieurs simples.

1. **L. parumpunctatus** GYLL. Ins. Suec. IV, 481 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 335. — L. 5 1/2 mill. — Noir, brillant ; élytres d'un brun testacé avec l'angle apical externe pâle. Antennes et palpes roussâtres ou d'un brun rougeâtre. Tête rétrécie en avant, légèrement échancrée à la base qui est un peu plus large que le corselet ; de chaque côté de gros points oblongs pas très serrés ; quelques sillons profonds en avant des yeux. Corselet à lignes dorsales de 5 ou 6 points, bande latérale de 5 points. Elytres de la longueur du corselet, ayant 2 ou 3 lignes de points ; quelquefois d'un brun noir. Abdomen presque lisse ; extrémité d'un brun testacé en dessous. Pattes testacées. — P. peu commun ; Lyon (*Cl. Rey*).

2. **L. ampliventris** J. DUVAL, Ann. Ent. Fr. 1854, XXXVII. — L. 5 à 5 1/4 mill. — Noir, brillant ; élytres brunes avec l'angle externe rousâtre ou rousses avec la base brune ; base des antennes et pattes testacées. Tête fortement ponctuée de chaque côté et faiblement sillonnée en avant. Séries dorsales du corselet à 5 ou 6 points. Abdomen court, bien plus large que les élytres, largement rebordé. — P., dans le fumier (*Aubé*) ; Bercy (*J. Duval*), rare.

Obs. Peut-être faut-il le rapporter au *Xantholinus breviventer* SPERK.

3. **L. batychrus** GYLL. Ins. Suec. IV, 480 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 335. — *Xanth. episcopal* et *minutus* LAC. — L. 3 1/2 à 4 1/2 mill. — Noir, brillant. Tête légèrement rétrécie en avant, fortement et densément ponctuée sur les côtés ; en avant, de forts sillons, dont les latéraux remontent presque au milieu du front. Corselet un peu plus étroit que les élytres ; angles antérieurs obtus, presque arrondis ; lignes dorsales de 12 points et plus, bande latérale très ponctuée. Elytres de la longueur du corselet, d'un

504 STAPHYLINIDÆ. — LEPTACINUS, STAPHYLINUS.

brun testacé, parfois noirâtres, avec l'extrémité moins foncée, souvent jaunâtre; angle apical externe avec une tache d'un testacé pâle, souvent dilatée; ponctuation irrégulière en dedans, presque en ligne en dehors. Les 2 derniers segments de l'abdomen et les pattes d'un brun testacé ou jaunâtres; tarses plus clairs. — Presque T. la Fr., dans les fourmillières.

4. *L. formicetorum* MARKER, in Germ. Zeitschr. III, 216. — L. 3 mill. — Ressemble beaucoup au précédent, mais toujours plus petit et un peu plus allongé; en diffère par les élytres à lignes ponctuées, distinctes, sur les côtés, quelquefois entièrement d'un brun foncé, quelquefois d'un brun clair, plus foncé à la base, s'éclaircissant peu à peu vers l'extrémité, tandis que chez le *X. batyhrus* les 2 teintes sont nettement séparées; points des séries du corselet moins nombreux; l'abdomen un peu élargi vers l'extrémité. — P ! commun dans les fourmillières.

B. Tarses antérieurs dilatés.

6. *L. notatus* EN. Gen. 338. — L. 5 1/2 à 6 1/2 mill. — Allongé, parallèle, un peu déprimé. Noir, brillant, couvert d'une pubescence grise, courte. Antennes d'un roux ferrugineux. Palpes testacés. Tête tronquée obliquement de chaque côté à la base, presque droite sur les côtés, à peine rétrécie en avant; mate, densément ponctuée, presque rugueuse longitudinalement; au milieu, une ligne lisse mais obsolète. Corselet densément ponctué, avec une ligne lisse au milieu. Elytres densément ponctuées. Pattes assez courtes, d'un brun rougâtre; tarses fauves. — P. (Cordier); Fontainebleau! Châteauroux (Aubé); Lyon; Agen! Tarbes (Pandellé); plus commun dans le Midi.

V. STAPHYLINUS (LINNÉ, Faun. Suec. 839).

Corps allongé. Tantôt ailé, tantôt aptère. Tête grande, suborbiculaire ou presque carrée, saillante. Labre corné, transverse. Mandibules assez grandes. Palpes maxillaires filiformes, dernier article presque acuminé ou presque tronqué; palpes labiaux ayant le dernier article plus long que les autres, ou presque acuminé, ou tronqué, rarement sécuriforme. Premier article des antennes un peu allongé. Corselet arrondi à la base, tronqué en avant; angles antérieurs droits, tombants. Ecusson en triangle arrondi. Elytres ou presque arrondies, ou obliquement tronquées en dedans. Pattes assez robustes; tarses postérieurs grêles, les antérieurs ayant presque toujours les 4 premiers articles dilatés. Les ♂ se distinguent par le 6^e segment de l'abdomen échancré en dessous et quelquefois par la tête plus grande. — Ce genre renferme les plus grands insectes de la famille. Ils sont souvent revêtus de poils serrés et veloutés et de couleurs variées. Ils sont très carnassiers; on les trouve sous les fleutes, les charognes, quelquefois sous la mousse, plus souvent sous les pierres.

La larve du *Staph. olens* (voy. HÉER, Obs. Ent. 16, et BLANCHARD, in

Mag. de Zool. 1836, pl. 165) est allongée, notablement atténuée en arrière; la tête est assez grande; les antennes sont composées de 4 articles, le 1^{er} un peu plus long que le 3^o, muni d'un lobe interne, le 4^e petit, subulé; l'épipharyne est denticulé; les mandibules sont assez grandes, falciformes; les maxillaires sont cylindriques; le palpe a 4 articles; les segments prothoraciques sont un peu plus étroits que la tête; les segments abdominaux portent une double rangée de plaques cornées; l'extrémité de l'abdomen est munie de 2 styles sétacés, de 3 articles. Cette larve est très carnassière et se cache dans un trou de presque un demi-mètre qu'elle creuse avec ses mandibules. La larve du *S. maxillosus* (WESTWOOD, Introd. to mod. classif. I, 168) est imparfairement connue; il en est de même pour le *S. murinus*.

1. *Hanches intermédiaires écartées. Antennes ayant presque toujours les avant-derniers articles transversaux. Mandibules sans appendice cilié. Toujours des ailes* (Staphylinus ERICHSON).

A. *Antennes un peu plus épaisses vers l'extrémité, les 4 avant-derniers articles transversaux, le dernier entier. Corps velu.* (Eanus LEACH et Creophilus KIRBY).

1. *S. mirtinus* LINN. Faun. Suec. 839. — En. Gen. 346. — *Staph. bombylius* DE GÉER. — L. 18 à 22 mill. — Large, robuste. Noir, brillant. Tête et corselet couverts de poils soyeux d'un jaune doré, serrés; bord postérieur de ce dernier à villosité noire. Ecusson noir, velouté. Elytres un peu plus larges que le corselet, d'un noir pubescent à la base, le reste d'un cendré pubescent, parsemé de points noirs. Les 3 premiers segments de l'abdomen d'un noir pubescent, les 3 derniers couverts de poils d'un jaune doré très serrés. Pattes noires. ♂, trochanters postérieurs armés d'une pointe tronquée, bifide. — Presque T. la Fr.; Pyr.

2. *S. maxillosus* LINN. Faun. Suec. 891. — En. Gen. 348. — L. 12 à 14 mill. — Noir, brillant sur la tête et le corselet. Antennes un peu en massue; dernier article comprimé. Corselet un peu plus étroit que les élytres, arrondi à la base et sur les côtés, très lisse, à pubescence noire et grise sur les côtés du bord antérieur. Ecusson à pubescence griseâtre avec une tache apicale d'un noir velouté. Elytres ponctuées, noires, pubescentes, avec une large bande cendrée, irrégulière, ponctuée de noir. Abdomen à pubescence cendrée, tachée de noir; dessous des 4 premiers segments à pubescence cendrée, épaisse; les 2^e et 4^e ayant de chaque côté un point noir; les 5^e et 6^e à pubescence noire, parfois tachée de cendré. Pattes noires. ♂, tête plus large; ♀, plus petite que le corselet. — T. la Fr., très commun.

B. *Antennes filiformes; dernier article entier, acuminé. Palpes filiformes; dernier article des maxillaires plus petit que le précédent. Jambes postérieures garnies de fines épines; tarses antérieurs dilatés. Corps couvert d'une pubescence courte, serrée.*

3. *S. nebulosus* FAB. Ent. Syst. I, II, 520. — En. Gen. 360. — L. 12 à 15 mill. — Noir, couvert d'une pubescence serrée, couchée, cendrée,

avec des fascies nébuleuses rousses. Tête un peu plus large que le corselet. Corselet à angles antérieurs pointus, saillants. Ecusson ayant une grande tache d'un noir velouté. Abdomen ayant en dessous, à la base de chaque segment, une fascie soyeuse, argentée. Antennes testacées, brunes vers l'extrémité. Palpes testacés. Cuisse noires ; extrémité des cuisses, jambes et tarses testacés. — T. la Fr., assez commun.

4. ♂. *murinus* LINN. Faun. Suec. 840. — ER. Gen. 361. — L. 9 à 12 mill. — Il ressemble beaucoup au précédent, mais il est plus petit et s'en distingue facilement par les palpes noirs ainsi que les pattes ; par l'écusson orné d'une double tache noire ; par l'extrémité de l'abdomen qui, en dessus, porte 2 fascies cendrées, soyeuses comme le dessous des segments, et par la tête qui n'est pas plus large que le corselet. — T. la Fr., commun.

C. *Antennes filiformes, dernier article échancré. Palpes filiformes, 3^e et 4^e article des maxillaires égaux. Pattes courtes ; jambes postérieures finement épineuses ; tarses antérieurs dilatés. Elytres, sauf chez une espèce, d'un testacé châtaignier ou rougeâtre.*

a. *Tête arrondie ou presque carrée, aussi large ou plus large que le corselet.*

* *Elytres marbrées ou tachetées.*

5. ♂. *chryscephalus* FOURCER. Ent. Par. I, 165. — ER. Gen. 371. — *Staph. pubescens* OLIV. — L. 12 à 14 mill. — D'un brun noir, recouvert d'une pubescence veloutée, brune, de nuance variée. Tête d'un beau jaune velouté. Antennes testacées, les 5 derniers articles bruns. Corselet un peu mélangé de ferrugineux. Deux taches d'un noir velouté sur l'écusson. Abdomen soyeux, d'un cendré argenté en dessous ; en dessus, tacheté de ferrugineux sur l'extrémité de chaque segment. Pattes noires ; un anneau testacé vers l'extrémité des cuisses. ♂, tête plus large ; jambes intermédiaires arrondies. — T. la Fr., mais plus particulier au Midi ; rare partout.

6. ♂. *pubescens* DE GÉER, Ins. IV, 17. — ER. Gen. 372. — L. 12 à 15 mill. — Même forme et même coloration que le précédent ; en diffère par la tête d'un gris jaune velouté, les palpes noirs, les antennes noires, les articles basiliers testacés, noirs en dessus ; l'abdomen offre au milieu une bande interrompue, soyeuse, d'un roux doré. — T. la Fr., peu commun.

7. ♂. *chloropterus* PANZ. Faun. Germ. 36. — ER. Gen. 372. — L. 10 à 11 mill. — Tête et corselet cuivreux, densément et finement ponctués. Antennes testacées ; une ligne élevée, lisse, à la base du corselet. Ecusson d'un noir velouté. Elytres un peu plus larges que le corselet, d'un beau vert mat, marbré, finement marginées de testacé. Abdomen presque mat, d'un testacé roussâtre ; base de chaque segment noirâtre, avec 2 taches d'un noir velouté. Pattes testacées ; une tache noire sur chaque cuisse. — Fontainebleau ! sur les souches d'arbres fraîchement coupés, sous les feuilles mortes ; rare, fin de mai et commencement de juin ; Compiègne (Chevrolat) ; Châlon-sur-Saône, sous la mousse dans les bois humides (Rouget).

8. **S. fossor** SCOPOLI, Ann. Hist. Nat. V, 109. — ER. Gen. 377. — L. 18 à 18 mill. — Allongé. Tête pas plus large que le corselet, d'un brun rougeâtre, mat; en dessous, d'un noir brillant. Antennes noires, brunâtres vers l'extrémité; le dernier article ferrugineux. Corselet un peu plus étroit que les élytres, finement et densément ponctué; au milieu, une carène fine, peu marquée; d'un brun rougeâtre mat. Ecusson d'un noir velouté. Elytres à peine plus longues que le corselet, d'un brun rougeâtre assez clair; ayant à l'extrémité une grande tache plus pâle à pubescence dorée, épaisse. Abdomen noir; à la base de chaque segment, une tache triangulaire, dorée, entourée de poils cuivreux. Pattes noires; jambes et tarses d'un testacé rougeâtre. — Propre aux montagnes, rare dans les plaines, au printemps; P., coteaux de Meudon, sous les pierres! Orival (*Levoiturier*); Nancy (*Mathieu*); montagnes d'Alsace, sous les bouses et dans les champignons (*Ott*); Remiremont (*Puton*); Dijon (*Rouget*); Puy-de-Dôme (*Bayle*); M^t-Pilat, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*); Gap, Embrun (*Delaplace*); Bazas, Pyr. (coll. *Reiche*).

** *Elytres unicolores.*

9. **S. cassarens** CEDERHJELM, Faun. Ingr. 335. — ER. Gen. 378. — *Staph. erythropterus* FAB. — L. 14 à 20 mill. — D'un noir mat. Tête de la largeur du corselet, presque orbiculaire, densément et finement ponctuée. Antennes testacées, ordinairement brunâtres à l'extrémité. Corselet un peu plus étroit que les élytres, arrondi à la base et aux angles postérieurs, très faiblement sur les côtés; finement et densément ponctué; au milieu, une ligne longitudinale élevée, très fine; bord postérieur avec une bordure d'un velouté doré. Ecusson d'un noir velouté, à pubescence dorée sur les côtés. Elytres un peu plus longues que le corselet, rousses. Abdomen très finement et très densément ponctué; bord apical du 1^{er} segment et une tache latérale oblique sur les 4 suivants d'un velouté doré. Pattes rousses. — T. la Fr., commun.

10. **S. erythropterus** LINN. Faun. Suec. 842. — ER. Staph. 377. — *Staph. castanopterus* GRAV. — L. 14 à 16 mill. — Ressemble extrêmement au précédent. En diffère par la tête plus large que le corselet; celui-ci plus étroit; par l'écusson d'un velouté doré; par les élytres pas plus longues que le corselet, et par l'abdomen ayant les 1^{er}, 4^e, 5^e et 6^e segments à taches latérales d'un velouté doré. — Fr. sept. et or.; Lille (*Cussac*); Nancy (*Mathieu*); Alsace, dans les montagnes (*Ott*); M^t-Dore (*Cl. Rey*); Mons (*Démoulin*).

11. **S. stercorearius** OLIV. Ent. III, 42, 18. — ER. Gen. 380. — L. 11 à 14 mill. — Noir, mat. Tête de la largeur du corselet, assez densément ponctuée, à pubescence noire, serrée. Antennes rousses, brunâtres à l'extrémité. Corselet presque aussi large que les élytres, un peu plus large que long; côtés presque parallèles; densément ponctué, à pubescence noire, serrée; une petite carène longitudinale lisse s'arrêtant souvent au milieu. Ecusson d'un noir velouté. Elytres de la longueur du corselet, rousses. Abdomen ayant sur les 4 premiers segments une tache latérale oblique et sur les 2 derniers une large bande basilaire d'un gris soyeux. Pattes courtes,

rousses. — P ! et presque T. la Fr., au printemps, dans les excréments humains ; Pyr. (*Pandellé*).

Obs. Chez cette espèce et les 2 suivantes, la tête est presque carrée, mais cependant faiblement atténuee en avant.

12. **S. latebricola** GRAV. Mon. 113. — ER. Gen. 382. — L. 9 mill. — Ressemble extrêmement au *S. chalcocephalus* ; en diffère par la taille plus petite, les antennes brunes avec la base noire, les palpes bruns, la tête presque quadrangulaire et par les pattes rousses avec les cuisses antérieures brunes à la base et les tarses antérieurs moins dilatés. — P ! St-Germain, dans les nids de la *Formica rufa*, extrêmement rare ; Lille, bois de Phalempin (*Cussac*) ; Nancy (*Mathieu*) ; Vosges (*Ott*) ; Dijon (*Rouget*) ; Bazas (coll. *Reiche*) ; Pyr. (*Pandellé*).

13. **S. rupicola** KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 219, et Ann. Ent. Fr. 414. — L. 11 mill. — Ressemble beaucoup au *S. latebricola*, mais il est plus largement bronzé sur la tête et le corselet, à pubescence sauve ; les antennes sont plus longues et beaucoup plus fortes, d'un brun rougeâtre, le 3^e article des antennes n'est pas ou est à peine plus long que le 4^e ; la ponctuation de la tête et du corselet est plus fine, et les taches grisâtres des derniers segments abdominaux n'existent pas ; les pattes sont rougeâtres avec les hanches et la base des cuisses noires. — Pyr.-Or., vallée de la Presle, sous les pierres (v. *Kiesenwetter*, *Guynemer*).

14. **S. lutearius** GRAV. Mon. 115. — ER. Gen. 381. — L. 14 à 16 mill. — Ressemble extrêmement au suivant ; en diffère par la taille toujours plus grande, la tête moins atténuee en avant, plus large ; les antennes à peine plus longues que la tête ; par le corselet lisse, sans carène postérieure ; par l'écusson ayant seulement une grande tache apicale d'un noir velouté ; par les élytres un peu plus longues ; par l'abdomen n'ayant de taches que sur les 3 premiers segments et une fascie sur les 4^e et 5^e. — Lille (*Cussac*) ; Lyon (*Cl. Rey*) ; Marseille (*Wachanru*) ; rare partout.

b. Tête presque triangulaire, presque toujours plus étroite, rarement aussi large que le corselet. Elytres unicolores.

15. **S. chalcocephalus** FAB. S. El. II, 593. — ER. Gen. 381. — *Emus carinthiacus* LAC. — L. 12 à 14 mill. — Noir ; tête et corselet bronzés, densément et assez fortement ponctués. Tête un peu plus étroite que le corselet, presque triangulaire. Antennes de moitié plus longues que la tête, noires, quelquefois brunâtres à l'extrémité. Corselet aussi large à la base que les élytres, un peu rétréci en avant ; à la base une petite carène, lisse, courte. Ecusson d'un noir velouté. Elytres à peine plus longues que le corselet, rousses. Abdomen ayant sur la base des 4 premiers segments 3 taches et sur les 2 derniers une fascie d'un gris velouté. Pattes noires ; jambes et tarses roussâtres. — Presque T. la Fr., assez commun.

16. **S. meridionalis** ROSENHAUER, Beitr. z. Inseckt. Faun. Eur. 12. — *S. Mulsanti* GODART, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1850, 52, 1. — L. 11 à

13 mill. — Forme et couleur du *lutarius*; en diffère par la taille plus petite, la couleur noire, la tête presque triangulaire, assez faiblement mais évidemment rétrécie en avant; les antennes d'un testacé obscur avec le premier ou les 3 premiers articles d'un brun noir, les palpes bruns; le corselet moins convexe, à angles antérieurs moins tombants, plus marqués, à pubescence noire ainsi que la tête, et par les pattes entièrement noires. — Nîmes (Javet); Pyr.-Or., Canigou (*Linder*).

17. **S. fulvipes** Scop. Ent. Carn. 99. — Er. Gen. 382. — **S. bicinctus** Rossi. — L. 10 à 14 mill. — D'un bleu noir, parfois un peu verdâtre, peu brillant. Tête presque triangulaire, densément et profondément ponctuée. Antennes noires, les 2 premiers et les 2 derniers articles rougeâtres. Corselet aussi large que les élytres, à peine arrondi sur les côtés, densément ponctué. Ecusson d'un noir velouté. Elytres pas plus longues que le corselet, presque rugueusement ponctuées, bleues ou verdâtres. Abdomen noir, ayant sur les 2 derniers segments une bande d'un gris velouté argenté. Pattes rougeâtres. — Presque T. la Fr., peu commun, au pied des arbres, sous la mousse; Pl. St-Germain; Orival (*Levoitier*); Lille (*Cussac*); Remiremont (*Puton*); Strasbourg (*Linder*); Saumur (*Lambert*); Morgan, Cluny (*Cl. Rey*); Marseille (*Wachanru*); Pyr., Tarbes (*Pandellé*).

II. *Hanches intermédiaires très rapprochées ou même contiguës. Mandibules munies intérieurement à la base d'un appendice membraneux et cilié. Antennes toujours filiformes, les avant-derniers articles toujours transversaux. Ailes souvent avortées (Ocyphus ERICHSON).*

A. Dernier article des antennes presque tronqué, échantré. Dernier article des palpes labiaux cylindrique. Mandibules dentées au milieu.

18. **S. olens** MÜLLER, Faun. Fridr. 23. — Er. Gen. 405. — L. 18 à 27 mill. — Le plus grand du genre. Noir, mat, couvert d'une pubescence noirâtre très courte. Antennes noires, extrémité ferrugineuse. Tête de la largeur du corselet ou un peu plus large, lisse en dessous. Elytres de la longueur du corselet ou à peine plus longues, très finement ponctuées ainsi que l'écusson. Ailes ordinaires. — T. la Fr., très commun.

19. **S. brachypterus** BRULLÉ, in Webb et Berth. Canar. Ent. 59. — *Ocyphus micropterus* REPT. Faun. Aust. 697. — L. 20 à 25 mill. — Ressemble extrêmement à *olens*; en diffère par les élytres ordinairement d'un tiers plus courtes que le corselet, par les ailes atrophiées, par la tête plus grosse et plus large et par la pubescence roussâtre, très marquée sur les individus bien frais. — H.-Pyr. (*Pandellé*).

20. **S. cyaneus** PAYK. Mon. Staph. 13. — Er. Gen. 405. — L. 13 à 20 mill. — D'un noir presque mat, bleuâtre sur la tête, le corselet et les élytres; extrémité des antennes d'un ferrugineux obscur. Tête d'un noir luisant, quelquefois plus large que le corselet, presque orbiculaire, densément mais finement ponctuée. Une petite carène peu marquée en arrière du corselet, parfois même effacée. Ecusson d'un noir velouté. — T. la Fr., très commun.

Obs. Varie beaucoup de forme, de taille et de ponctuation ; il est parfois verdâtre ou presque noir.

21. *S. similis* FAB. Ent. Syst. I, II, 521. — ER. Gen. 408. — L. 14 à 17 mill. — Allongé, aptère. D'un noir mat ; antennes ferrugineuses à l'extrémité. Tête de la largeur du corselet, presque carrée avec les angles arrondis ; finement ponctuée ; glabre ; une ligne élevée, lisse au milieu. Corselet un peu plus large que long, finement ponctué, une ligne lisse un peu élevée au milieu. Elytres un peu plus courtes que le corselet, planes, finement ponctuées ainsi que l'écusson. — T. la Fr., mais pas très commun.

22. *S. methiops* WALTL. Iter Andal. II, 59. — *Staph. masculus* NORDM. Symb. 67. — ER. Gen. 409. — L. 14 à 15 mill. — D'un noir mat, couvert d'une pubescence d'un brun noir, très courte. Antennes d'un brun rougeâtre, noires à la base. Elytres de la longueur du corselet, à ponctuation finement rugueuse. Abdomen noir, ayant à la base de chaque segment une petite tache d'un roux doré velouté. Pattes noires ; jambes brunes ; tarses roussâtres. — Fontainebleau (*Berce*) ; Rouvray, Côte-d'Or (*Emy*) ; Dordogne (*Lareynie*) ; Tarbes (*Pandellé*).

23. *S. brunneipes* FAB. Spec. Ins. I, 336. — ER. Gen. 410. — L. 14 à 16 mill. — Aptère. D'un noir mat. Tête et corselet luisant. Antennes rougeâtres à la base, noires au milieu, testacées à l'extrémité. Bouche rougeâtre. Tête et corselet ayant une ligne longitudinale lisse. Elytres un peu plus longues que la moitié du corselet, finement et densément ponctuées ainsi que l'écusson. Pattes rougeâtres. Ailes très courtes. — P. (*Aubé*) ; Fontainebleau ! Calais (*Reiche*) ; Saumur (*Lambert*) ; Rouvray, Côte-d'Or (*Emy*) ; Lyon, Néris, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*) ; Jura (coll. *Aubé*) ; Agen ! Tarbes (*Pandellé*) ; Savoie (*de Manuel*). Rare partout.

24. *S. fuscatum* GRAV. Micr. 164. — ER. Gen. 411. — *Staph. crassicollis* GRAV. — L. 12 à 15 mill. — Allé. D'un noir mat. Tête et corselet glabres, d'un noir bronzé très brillant. Antennes d'un ferrugineux obscur à l'extrémité. Palpes rougeâtres. Tête suborbiculaire, pas moins large que le corselet, densément ponctuée, plus finement et moins densément au milieu. Corselet de la largeur des élytres ; côtés droits ; base arrondie, à ponctuation fine et peu serrée. Ecuissone densément ponctué et pubescent. Elytres de la longueur du corselet, mates, à pubescence noire, très courte, très serrée. Pattes noires ; tarses bruns. — P., St-Germain (*Aubé*) ; Rouvray, Côte-d'Or (*Emy*) ; Mt-Dore (*Cl. Rey*).

25. *S. pleiopennis* FAB. Ent. Syst. I, II, 521. — ER. Gen. 412. — *Staph. aeneocephalus* PAYK. — L. 15 à 17 mill. — Allé. Noir. Tête et corselet bronzés, brillants, densément mais finement ponctués, finement pubescents ; élytres et tarses bruns. Antennes d'un brun rougeâtre, noirâtres à la base. Palpes d'un brun rougeâtre. Tête presque aussi large que le corselet, presque ovale. Corselet de la largeur des élytres, arrondi en arrière ; au milieu, une ligne longitudinale lisse, à peine élevée, ayant de chaque côté une série de 4 ou 5 points écartés. Ecuissone noir, avec une tache arrondie d'un noir velouté. Elytres ordinairement d'un brun marron, à pubes-

cence cendrée formant des macules. Abdomen d'un noir mat, à 5 lignes pubescentes grises, la médiane plus visible. Poitrine noire. Jambes ordinairement brunes ; tarses rougeâtres. — P. (*Lacordaire*) ; Alsace (*Ott, Billot*) ; Dijon, assez commun (*Rouget*) ; M^{le}-Dore, Grande-Chartreuse Saumur (*Lambert*) ; Cl. *Rey* ; Gap (*Delaplace*) ; Marseille (*Wachanru*) ; Savoie.

B. Elytres d'un brun noirâtre (*Staph. chalcocephalus* MANN.)

26. ♂. *cupreus* ROSSI, Faun. Etr. I, 248. — Er. Gen. 412. — *Staph. aeneocephalus* DE GÉR. — *Staph. aeneicollis* GYLL. — L. 10 à 12 mill. — Ressemble extrêmement au précédent. Antennes rougeâtres, brunes au milieu et quelquefois aussi à la base. Palpes rougeâtres. Une ligne faiblement élevée sur le sommet de la tête. Corselet un peu plus étroit que les élytres ; ligne longitudinale médiane plus marquée. Elytres à pubescence grise, égale, uniforme. Abdomen à 5 lignes grises, les latérales moins marquées, la médiane plus large et plus distincte ; les bandes grises de l'abdomen sont obsolètes sur les côtés. — P. (*Aubé*) ; Alsace (*Ott, Billot*) ; Rouvray, Côte-d'Or (*Emy*) ; Lyon (*Cl. Rey*) ; Pyr. (*Pandellé*).

27. ♂. *confusus* BAUDI, Stud. Entom. 122. — L. 13 mill. — Ressemble beaucoup au *cupreus* ; s'en distingue facilement par la tête et le corselet plus brillants, presque glabres ; les élytres un peu plus courtes que le corselet, et l'abdomen unicolore, sans bandes longitudinales, avec les 4 points de chaque segment bien moins marqués. — Lyon, Morgen (*Cl. Rey*).

28. ♂. *fulvipennis* ER. Gen. 413. — *Staph. chalcocephalus* et *picipennis* NORDM. — Noir ; tête et corselet d'un noir bronzé, brillant ; élytres et pattes rougeâtres ; antennes d'un roux testacé, quelquefois brunes au milieu. Tête presque orbiculaire, un peu plus étroite que le corselet, à ponctuation serrée et fine, glabre. Corselet à pubescence grise très fine, ayant au milieu une ligne lisse, non élevée. Ecusson d'un gris pubescent, extrémité d'un noir velouté. Elytres de la longueur du corselet, à pubescence fauve. Abdomen à ponctuation fine, parsemée de points plus gros ; d'un noir mat, pubescence grise formant presque des lignes. — P. (*C. Brisout de Barneville*) ; Orléans ! Alsace, rare (*Ott*) ; Dijon, sous les pierres (*Rouget*) ; Lyon, Avenas, M^{le}-Pilat (*Cl. Rey*) ; Gap (*Delaplace*) ; Pyr. (*Pandellé*) ; Jura, Marseille (coll. *Aubé*).

B. Dernier article des antennes tronqué obtusément ; dernier article des palpes labiaux sécuriforme ; mandibules dentées au milieu.

29. ♂. *pedator* GRAV. Micr. 163. — Er. Gen. 415. — *Astrapaeus rufipes* LATR. — L. 16 à 18 mill. — Noir ; têtes et corselet brillants ; antennes et pattes rousses, les premières obscures au milieu ; palpes rougeâtres. Tête densément et finement ponctuée, ainsi que le corselet qui a une ligne lisse, un peu élevée. Ecusson ponctué, finement pubescent. Elytres un peu plus longues que le corselet, moins brillantes ; d'un noir un peu bleuâtre. ♂, dernier article des palpes maxillaires presques sécuriforme ; ♀, presque acuminé. — P. (*Aubé*, *C. Brisout de Barneville*) ; peu commun ; Alsace (*Ott*) ; Dijon (*Rouget*) ; Morvan (*Emy*) ; Lyon, Néris, Nîmes (*Cl. Rey*) ; Saumur (*Lambert*) ; Marseille (*Wachanru*) ; Tarbes (*Pandellé*).

Obs. Il est un peu plus grand que le *S. ater*, moins déprimé ; les pattes sont parfois presque brunes.

30. *S. ater* GRAV. Micr. 161. — ER. Gen. 416. — *Staph. fuscatus* GYM. — *Staph. nigripes* LAC. — L. 11 à 16 mill. — Allé. Noir, brillant, allongé, légèrement déprimé. Extrémité des antennes d'un ferrugineux obscur. Palpes bruns. Tête fortement ponctuée, avec une ligne lisse, élevée. Corselet à ponctuation peu serrée, une ligne lisse, un peu élevée en arrière. Elytres un peu plus longues que le corselet, moins brillantes, déprimées. Pattes noires ; tarses bruns. ♂, dernier article des palpes maxillaires presque sécuriforme ; ♀, cylindrique, tronqué. — Surtout au bord de la mer ; P. (Aubé); Dieppe (Moquerus); St-Valery-s.-Somme ! Alsace (Ott); Saumur (Lambert); Dijon (Rouget); Montpellier (Cl. Rey); Royan (Souverbie).

C. Dernier article des antennes tronqué très obliquement ; 3^e article des palpes labiaux ovoïde ou sécuriforme ; mandibules longues, sans dents.

31. *S. morio* GRAV. Micr. 6. — ER. Gen. 417. — *Staph. similis* PAYK. — L. 11 à 14 mill. — Allongé. D'un noir mat ; tête et corselet peu luisants, à fine pubescence noire ; antennes noires, ferrugineuses à l'extrémité ; palpes noirs. Tête ordinairement un peu plus large que le corselet, finement et densément ponctuée, avec une ligne lisse au milieu, obsolète. Corselet plus étroit que les élytres, légèrement rétréci à la base, finement ponctué, une ligne longitudinale élevée plus ou moins distincte. Elytres de la longueur du corselet ou un peu plus longues. Pattes noires, quelquefois brunes ; tarses plus clairs. — T. la Fr., commun.

32. *S. melanarius* HÉRA, Faun. Helv. I, 256. — L. 10 à 12 mill. — Ne diffère du *morio* que par la tête et le corselet brillants, ayant presque un reflet bronzé, et le corselet à ligne médiane lisse, presque carénée ; la ponctuation est moins serrée, plus égale ; les élytres et surtout l'abdomen sont d'une teinte moins mate ; le corselet paraît moins convexe et les angles antérieurs sont plus marqués. — Lyon, Morgan (Cl. Rey).

33. *S. erodi* ER. Gen. 417. — L. 12 mill. — Ressemble beaucoup au *compressus*. D'un brun noir presque mat, à pubescence roussâtre. Tête un peu plus large que le corselet. Antennes entièrement rousses. Corselet très densément et finement ponctué ; une ligne un peu élevée, n'atteignant qu'à peine le milieu. Pattes d'un brun rougeâtre ; cuisses plus foncées. — Marseille, un seul individu (coll. Aubé).

34. *S. compressus* MARS. Ent. Brit. 503. — ER. Gen. 418. — *Emus rufipalpis* LAC. — L. 12 à 13 mill. — Noir, mat ; pattes, palpes, antennes d'un roux ferrugineux, ces dernières brunes au milieu. Tête de la largeur du corselet, presque orbiculaire, finement et très densément ponctuée. Corselet un peu plus étroit que les élytres, peu convexe, ponctué comme la tête, mat, à pubescence noire très fine. Elytres de la longueur du corselet, à ponctuation très finement rugueuse, ainsi que l'écusson. — P. (Aubé, Rouget), peu commun ; Fontainebleau (Berce) ; Dijon, endroits humides (Rouget) ; Lyon, Cluny, Merton (Cl. Rey).

VI. PHILONTHUS (LEACH, in CURT. Brit. Ent. XIII).

Corps allongé, allé. Tête tantôt presque orbiculaire, tantôt ovale; labre transversal échancré; mandibules filiformes, légèrement dentées au milieu; palpes filiformes, dernier article des maxillaires plus ou moins acuminé; les labiaux presque tronqués ou échancrés. Antennes droites, filiformes; 1^{er} article allongé, le dernier presque tronqué ou échancré, acuminé en dessous. Corselet presque toujours plus étroit que les élytres, arrondi à la base, tronqué en avant; angles postérieurs obtus ou arrondis. Ecusson triangulaire. Elytres tronqués. Hanches intermédiaires tantôt rapprochées, tantôt plus ou moins écartées. Tarses velus. — Les *Philonthus* vivent dans les matières animales ou végétales en décomposition, sous les pierres, sous les mousses, les feuilles mortes; quelques-uns habitent spécialement les bords des eaux salées. — Ils se distinguent des *Staphylinus* par des caractères peu saillants, tels que la languette entière; cependant leur facès est un peu différent, la tête est généralement plus allongée, la base du corselet est plus arrondie, ainsi que les angles antérieurs. — La tête et le corselet sont toujours très brillants; ce dernier offre presque toujours sur le disque 2 rangées ou séries longitudinales de points en nombre variable qui donnent le moyen de former des groupes dans ce genre nombreux. Les élytres sont généralement d'un vert ou d'un noir bronzé, très rarement maculées de rouge. Enfin, dans presque toutes les espèces, les tarses antérieurs sont fortement dilatés chez les ♂.

I. Corselet sans séries de points sur le disque.

1. *P. splendens* FAB. Ent. Syst. I, II, 523 (*Staphylinus*). — Er. Gen. 429. — L. 12 à 14 mill. — D'un noir très brillant, presque métallique. Antennes entièrement noires, plus longues que la tête, presque filiformes; dernier article échancré au sommet. Palpes noirs, bruns à l'extrémité. Tête ponctuée au-dessus des yeux, marquée entre eux de 4 points transversalement placés et d'une petite fossette. Corselet aussi long que large, un peu rétréci vers la base qui est arrondie, sinué sur les côtés qui sont marqués de 2 ou 3 points. Ecusson noir, densément ponctué. Elytres plus longues que le corselet, densément ponctuées, à pubescence noirâtre. Abdomen peu ponctué, peu pubescent, avec quelques longs poils à l'extrémité. Pattes noires; tarses bruns à l'extrémité. Toutes les jambes épineuses. ♂, tête plus large que le corselet, presque carrée. — Presque T. la Fr., rare partout.

2. *P. intermedius* LAC. Faun. Ent. Par. I, 338 (*Staphylinus*). — Er. Gen. 429. — L. 9 à 10 mill. — Noir, brillant; tête et corselet d'un vert bronzé, très brillant; élytres bronzés; abdomen d'un bronzé assez brillant en dessus. Antennes 2 fois plus longues que la tête, à dernier article profondément échancré. Palpes brunâtres à l'extrémité. Tête de la largeur du corselet, très finement ponctuée. Corselet un peu moins large que les élytres, à peine rétréci en avant, plus fortement à la base; côtés arrondis, sinués près de la base; angles postérieurs arrondis, angles antérieurs presque aigus; sur les côtés, 3 points. Ecusson densément ponctué. Elytres un peu

plus longues que le corselet, peu ponctuées. Abdomen peu ponctué, pubescent. Pattes noires. — Presque T. la Fr., peu commun.

Obs. Diffère du *splendens* par le corps moins trapu, la tête plus petite, moins carrée, et du *laminatus* par la tête plus grande, le corselet non rétréci en avant, les élytres plus fortement et moins densément ponctuées et par la couleur plus bronzée.

3. **P. laminatus** CAUZ. Ent. Vers. 128 (Staphylinus). — En. Gen. 430. — *Staph. aeneus* MANS. — L. 8 à 9 mill. — Noir, brillant; tête et corselet d'un vert bronzé, très brillants; élytres vertes, moins brillantes. Antennes de moitié au moins plus longues que la tête; dernier article ovoïde, échancré. Tête moins large que le corselet, ♂ et ♀, presque orbiculaire, fortement ponctuée de chaque côté au-dessus des yeux. Corselet un peu moins large que les élytres, un peu moins long que large, arrondi sur les côtés et à la base; angles antérieurs presque arrondis, les postérieurs obtus; marqué de chaque côté de 3 points. Elytres un peu plus longues que le corselet, très ponctuées, couvertes d'une pubescence noirâtre; parfois d'un vert bleuâtre. Abdomen plus fortement ponctué, peu pubescent. — P. (Aubé); Alsac. (Ott); Remiremont (Puton); Dijon (Rouget); M^t-Pilat, M^t-Dore (Cl. Rey); Pyr. (Pandelle); Mons (Démoulin).

4. **P. eribratus** En. Gen. 431. — L. 10 à 12 mill. — Noir, peu brillant; tête et corselet très brillants. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet; d'un brun noir, ferrugineuses à l'extrémité. Palpes brunâtres. Tête de la largeur du corselet, arrondie, ponctuée au-dessus des yeux. Corselet moins large que les élytres, d'égale largeur à l'extrémité et à la base; angles antérieurs légèrement arrondis, côtés presque droits; base arrondie; convexe, marqué de quelques points près des angles antérieurs. Elytres un peu plus longues que le corselet, assez densément et profondément ponctuées, peu pubescentes. Abdomen moins densément et moins profondément ponctué, peu pubescent. Pattes d'un brun foncé; jambes postérieures peu épineuses. — Marseille (Wachanru); Marignane, Hyères (Cl. Rey); Morbihan (Pradier).

II. Corselet ayant sur le disque 2 séries de 3 points.

5. **P. montivagus** HÉZA, Faun. Helv. I, 275. — L. 6 à 7 mill. — Noir, brillant. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet. Ce dernier un peu plus étroit que les élytres, à peine plus long que large, légèrement rétréci en avant. Ecusson noir, finement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un noir bronzé, ayant sur le disque 2 ou 3 séries de points peu serrés, les côtés ponctués moins régulièrement. Pattes brunes. — M^t-Dore (Cl. Rey); Alpes! Pyr. (Pandelle).

6. **P. levicollis** LAC. Faun. Ent. Par. I, 397 (Staphylinus). — En. Gen. 433. — *P. adscitus* KIESERW. — L. 7 à 8 1/2 mill. — Diffère du précédent par la taille plus grande; les élytres plus bronzées, un peu mates, à ponctuation irrégulière et presque égale. — P. (Lacordaire); M^t-Pilat (Cl. Rey).

III. Corselet ayant sur le disque 2 séries de 4 points.

A. Elytres plus ou moins brillantes; points des séries dorsales de grosseur ordinaire; abdomen non tacheté.

a. Elytres rouges ou noires tachées de rouge.

7. **P. lepidus** GRAV. Micr. 31 (Staphylinus). — ER. Gen. 450. — L. 5 à 7 mill. — Aptère. Noir; tête et corselet très brillants. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet; dernier article oblong, légèrement échancré au sommet; noires ou d'un brun noir, 1^{er} article et quelquefois le second d'un rouge testacé. Tête petite, moins large que le corselet, ovale. Corselet aussi large que les élytres, à peine moins long que large; côtés peu arrondis; base et angles postérieurs assez fortement arrondis; 4 points sur les côtés. Ecusson densément et finement ponctué. Elytres presque plus courtes que le corselet, densément et finement ponctuées; d'un rouge de brique, pubescentes. Abdomen finement ponctué, densément pubescent. Pattes d'un rouge testacé. — P. (Lacordaire); St-Valery-s.-Somme (Aubé); Alsace (Ott), rare.

8. **P. bimaculatus** GRAV. Micr. 38 (Staphylinus). — ER. Gen. 448. — L. 6 à 7 mill. — Noir; tête et corselet très brillants; élytres d'un verdâtre bronzé, brillantes, avec une tache apicale d'un rouge de brique, plus ou moins grande, couvrant quelquefois presque toute l'élytre. Antennes noires, un peu plus courtes que la tête et le corselet; dernier article ovoïde. Tête petite, moins large que le corselet, fortement ponctuée au-dessus des yeux. Corselet à peine moins large que les élytres, presque moins long que large, un peu rétréci en avant; base et côtés légèrement arrondis; angles postérieurs très obtus; 5 points de chaque côté, tous les points profonds. Elytres de la longueur du corselet, ponctuation assez forte et assez serrée; pubescentes. Pattes noires; jambes et tarses souvent d'un brun rougeâtre. — T. la Fr., assez commun.

9. **P. nitidus** FAB. Mant. Ins. I, 220 (Staphylinus). — ER. Gen. 435. — *Staph. canosus* GRAV. — L. 10 à 12 mill. — Noir, brillant; élytres d'un rouge testacé. Antennes plus courtes que la tête et le corselet; dernier article échancré au sommet. Tête arrondie, de la largeur du corselet ♀, plus large ♂. Corselet un peu moins large que les élytres, un peu moins long que large; côtés sinués en arrière; base arrondie; angles postérieurs obtus; convexe; 9 points sur les côtés. Ecusson densément ponctué sur le disque. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, pubescentes. Abdomen densément ponctué, pubescent. — P. (Lacordaire), extrêmement rare; Alsace, sous les écorces (Ott); Nancy (Mathieu); Remiremont (Puton); Rouvray (Emy); Mt-Dore, Mt-Pilat (Cl. Rey); H.-Alpes (Delaplace); H.-Pyr. (Pandelle); Pyr.-Or.! commun dans les bouses.

b. Elytres noires ou bronzées, rarement d'un bleu d'acier.

+ Corselet bordé latéralement de jaune rougedtre.

10. **P. marginatus** FAB. Syst. Ent. 266 (Staphylinus). — ER. Gen

444. — L. 7 à 9. — Noir, brillant. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, assez grèles; noires, 1^{er} article jaune, noir en dessus. Tête ovalaire, petite, moins large que le corselet, ponctuée de chaque côté au-dessus des yeux. Corselet aussi long que large, un peu moins large que les élytres à la base, arrondi légèrement à la base et sur les côtés; noir, brillant, avec une large bordure latérale jaune. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, pubescentes; d'un noir verdâtre, assez brillantes. Abdomen peu ponctué, noir, irisé en dessus. Pattes jaunes; tarses noirâtres. — P. (Aubé), rare; Montmorency (Boudier); Alsace (Ott); Remiremont (Puton); Dijon (Rouget); Lyon, Cluny, Grande-Chartreuse (Cl. Rey); la Teste! assez commun dans les bouses et les crottins; Pyr.-Or.!

†† *Corselet unicolore.*

* *Corselet légèrement sinué sur les côtés, quelquefois avec une faible impression latérale oblique.*

11. **P. carbonarius** CYLL. Ins. Suec. II, 319 (Staphylinus). — ER. Gen. 437. — L. 8 à 10 mill. — Ressemble extrêmement à l'*anous*; en diffère par la taille ordinairement plus petite; les élytres plus foncées; l'abdomen à ponctuation plus distincte, plus marquée et plus écartée, à pubescence noire ainsi que les élytres, et par les tarses antérieurs simples dans les 2 sexes. — P! peu commun; Nancy (Mathieu); Alsace (OM); Remiremont (Puton); Lyon, Morgon, Cluny (Cl. Rey).

12. **P. tenuicornis** REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 71. — L. 8 à 11 mill. — Noir, brillant, avec un reflet bronzé sur la tête et le corselet. Cette espèce est intermédiaire entre l'*anous* et le *carbonarius*; elle diffère des deux par la taille plus petite, la forme plus étroite, le corselet sans impression latérale, et surtout par les antennes plus grèles, avec les derniers articles non transversaux; en outre par le 5^e segment inférieur de l'abdomen qui n'est pas échancre et par le 6^e qui est seulement sinué; enfin la ponctuation de l'abdomen est plus serrée que chez le *carbonarius* et moins que chez l'autre, et les tarses antérieurs des ♂, sont peu dilatés. — Lyonnais, Bourgogne (Cl. Rey), dans les champignons décomposés.

Obs. On n'a pas encore signalé en France l'espèce suivante, trouvée en Suisse :

P. temporalis REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 74. — Diffère du précédent par les antennes plus courtes, à pénultièmes articles plus transversaux, et des espèces voisines par la tête grossièrement et densément ponctuée derrière les yeux. Ressemble au *lucens*, mais en diffère par la tête plus large et plus carrée et par les élytres plus longues. — Rare dans les mousses.

13. **P. seneus** ROSSI, Faun. Etr. I, 249 (Staphylinus). — ER. Gen. 437. — *S. metallicus* LAC. — L. 8 à 12 mill. — Noir; tête et corselet d'un noir bronzé, brillants; élytres d'un vert bronzé. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet; dernier article ovoïde, échancre au sommet;

noires, dernier article ferrugineux, quelquefois brun. Tête plus large que le corselet, presque carrée ♂, moins large que le corselet, arrondie chez les petits individus et les ♀, ponctuée fortement au-dessus des yeux. Corselet un peu moins large que les élytres, rétréci en avant, faiblement sinué sur les côtés, arrondi à la base, marqué, outre les séries dorsales, de 2 points sur les côtés. Ecusson noir, densément ponctué, pubescent. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément ponctuées à pubescence grise. Abdomen densément et très finement ponctué, à pubescence grise. Pattes noires, quelquefois jambes et tarses bruns. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen légèrement sinué, 6^e segment échancré en angle aigu. — T. la Fr., très commun.

B. Pattes d'un brun rougeâtre (*Staph. atratus* LAC.).

14. **P. scutatus** ER. Gen. 438. — L. 8 à 9 1/2 mill. — Noir ; tête et corselet d'un noir verdâtre, très brillants. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet ; noires. Tête arrondie, un peu plus courte que le corselet. Celui-ci un peu plus étroit que les élytres, légèrement rétréci en avant, un peu arrondi à la base et sur les côtés ; série dorsale ayant le 1^{er} et le dernier points plus écartés. Ecusson noir, très densément ponctué. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées. Pattes brunes. Tarses antérieurs légèrement dilatés ♂ et ♀. ♂, 4^e segment inférieur de l'abdomen prolongé au milieu et recouvrant le 5^e. — P. (Aubé), rare ; Izernon (Cl. Rey).

15. **P. atratus** GRAV. Micr. 21 (Staphylinus). — ER. Gen. 439. — L. 6 à 8 mill. — Noir ; tête et corselet très brillants, quelquefois bronzés ; élytres d'un verdâtre métallique ; pattes, antennes et palpes noirs. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet ; dernier article ovoïde, tronqué au sommet et acuminé en dessous. Tête moins large que le corselet ♂ ♀ ; arrondie, légèrement convexe, ponctuée de chaque côté près des yeux. Corselet presque de la largeur des élytres à la base, un peu rétréci en avant, un peu moins long que large ; côtés sinués postérieurement ; angles antérieurs arrondis, postérieurs obtus ; points des séries dorsales également distants les uns des autres ; marqué de chaque côté de 5 points. Ecusson noir, très ponctué. Elytres de la longueur du corselet, peu densément ponctuées, peu pubescentes. Abdomen peu ponctué, peu pubescent. Pattes noires. Tarses antérieurs dilatés dans les 2 sexes, plus fortement chez le ♂. — Presque T. la Fr.

B. Elytres d'un vert bleuâtre métallique ou d'un beau bleu d'acier (*Staph. corynoides* LAC.). — P. (Lacordaire), rare ; plus spécialement dans les montagnes, Grande-Chartreuse, Mt-Dore (Cl. Rey) ; Pyr.-Or. H.-Pyr. (Pandelle).

16. **P. decolor** GRAV. Micr. 19 (Staphylinus). — ER. Gen. 442. — L. 9 à 12 mill. — Noir ; tête et corselet verdâtres, assez brillants. Antennes allongées, noires ; dernier article ovoïde, tronqué au sommet. Palpes rousâtres, noirs à la base. Tête petite, moins large que le corselet, presque ovale, densément ponctuée de chaque côté au-dessus des yeux. Corselet

moins large que les élytres, un peu plus long que large, rétréci en avant; côtés sinués; angles antérieurs arrondis, postérieurs obtus; point antérieur des séries dorsales plus distant des autres; marqué sur les côtés de 5 points. Ecusson noir, ponctué; pubescence brunâtre. Elytres un peu plus longues que le corselet; d'un bronzé obscur, mates; densément et finement ponctuées; pubescence brunâtre. Abdomen densément et finement ponctué; pubescence brunâtre, segments inférieurs bordés de ferrugineux. Pattes noires; tarses roussâtres; les antérieurs simples ♂ et ♀. — P. et presque T. la Fr., assez commun.

** Corselet non sinué sur les côtés et sans impressions latérales.

• Pattes noires ou brunes.

17. **P. cyanipennis** FAB. Ent. Syst. I, II, 525 (Staphylinus). — ER. Gen. 433. — *Staph. amarus* OLIV. — L. 9 à 11 mill. — Noir, brillant, avec les élytres d'un beau bleu d'acier ou violacées. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, noires avec le dernier article un peu ferrugineux. Corselet un peu plus étroit que les élytres, arrondi à la base aux angles postérieurs et sur les côtés. Ecusson densément et finement ponctué. Abdomen sensiblement atténue vers l'extrémité, à reflets bleuâtres. ♂, tête presque aussi large que le corselet; ♀, tête plus étroite que le corselet et un peu ovalaire. — P! Bondy! Fontainebleau! dans les gros agarics en décomposition; Orival (*Levoiturier*); Alsace (*Ott*); Dijon (*Rouget*); Cluny, Bresse (*Ci. Rey*); Savoie (*de Manuel*).

18. **P. lucens** MANN. Brachél. 28 (Staphylinus). — ER. Gen. 448. — L. 9 mill. — Ressemble beaucoup au *P. politus*; en diffère par la tête plus large, la couleur noire, peu brillante, avec la tête et le corselet très luisants, quelquefois un peu bronzés; les antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, à 1^{er} article extrêmement noir; les angles antérieurs du corselet plus arrondis, le point antérieur des séries dorsales situé plus en dehors; les élytres plus brillantes; l'abdomen à reflet métallique, un peu moins rétréci vers l'extrémité. Tarses antérieurs simples dans les 2 sexes. — P., rare (*Aubé*); Mt-Pilat, Grande-Chartreuse (*Ci. Rey*).

19. **P. politus** FAB. Syst. Ent. 266 (Staphylinus). — ER. Gen. 443. — L. 8 à 9 mill. — Noir; tête et corselet d'un vert bronzé obscur, luisants; élytres de la même couleur, assez brillantes; palpes et pattes noirs. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, grêles; dernier article ovoïde, échancré obliquement; noires, 1^{er} article testacé en dessous. Tête moins large que le corselet, presque ovalaire, ponctuée au-dessus des yeux de chaque côté. Corselet aussi long que large, presque de la largeur des élytres à la base; côtés légèrement arrondis, sur les côtés 5 points. Ecusson noir, très ponctué. Elytres à peine plus longues que le corselet; densément et finement ponctuées, pubescentes. Abdomen peu brillant, finement ponctué, légèrement pubescent. Pattes assez grêles. ♂, tarses médiocrement dilatés. — Presque T. la Fr.

20. **P. umbratilis** GRAV. Micr. 170 (Staphylinus). — ER. Gen. 445. —

Staph. subfuscus GYL. — L. 6 1/2 à 7 mill. — Noir, brillant ; élytres d'un noir bronzé. Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet ; dernier article oblong ; d'un brun noir. Tête arrondie, fortement ponctuée au-dessus des yeux de chaque côté. Corselet un peu moins large que les élytres, aussi long que large ; côtés presque droits ; base et angles postérieurs arrondis ; sur les côtés 4 points ; à reflets soyeux. Ecusson très ponctué, pubescent. Elytres à peine plus longues que le corselet, densément ponctuées, peu pubescentes. Abdomen fortement ponctué, pubescent. Pattes d'un brun testacé. — Le Mans (*Anjubault*) ; Agen ; Lyon, Morgan, Bugey (*Cf. Rey*).

21. **P. varius** GYL. Ins. Succ. II, 321 (*Staphylinus*). — En. Gen. 447. — *Staph. varians* GRAV. — L. 6 à 7 mill. — Noir, brillant ; tête et corselet luisants ; élytres d'un vert bronzé, brillantes. Antennes noires, de la longueur de la tête et du corselet ; dernier article oblong-ovoïde, trouqué à l'extrémité. Palpes noirs. Tête beaucoup plus petite que le corselet, presque ovoïde, marquée au-dessus des yeux de quelques points. Corselet presque aussi large que les élytres à la base, aussi long que large ; côtés presque droits ; base arrondie ; angles antérieurs arrondis ainsi que les angles postérieurs ; points des séries dorsales également distants, 5 points de chaque côté. Ecusson noir, très ponctué. Elytres de la longueur du corselet, moins densément ponctuées, pubescentes. Abdomen peu ponctué, pubescent. Pattes noires, brunes ou d'un brun testacé. — T. la Fr., commun.

B. Elytres plus ou moins rougeâtres ainsi que les pattes.

22. **P. pyrenaeus** KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 219, et Ann. Ent. Fr. 1851, 414. — L. 6 mill. — Ressemble extrêmement au *P. varius*, dont il diffère par la tête un peu plus grande, par les élytres noires très peu verdâtres et surtout par la pubescence qui est très fine et rare. — Pyr., très commun au bord des neiges (*v. Kiesenwetter, Pandellé*).

23. **P. cephalotes** GRAV. Micr. 22 (*Staphylinus*). — En. Gen. 453. — L. 6 1/2 à 8 mill. — Allongé, presque parallèle. Noir ; tête et corselet très brillants ; élytres bronzées, assez brillantes. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet ; dernier article ovoïde, échancré au sommet ; d'un brun noirâtre. Tête presque arrondie, marquée de quelques points au-dessus des yeux. Corselet un peu moins large que les élytres, à peine plus long que large, rétréci vers la base ; côtés arrondis ; base arrondie ; 5 points sur les côtés. Ecusson très ponctué, pubescent. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, pubescentes. Abdomen finement ponctué, densément et longuement pubescent ; segments inférieurs marginés de ferrugineux. Pattes brunes ; jambes épineuses ; tarses simples ♂ et ♀. — P. (*Aubé, H. et C. Brisout de Barneville*) ; le Mans (*Anjubault*) ; Lyon, Bugey (*Cf. Rey*) ; Pyr. (*Pandellé*).

Obs. La grosseur de la tête varie chez les ♂ en raison directe de la taille ; les plus petits individus ont de petites têtes et se distinguent à peine des ♀ ; chez les grands ♂, elle est plus large que le corselet ; ce dernier a quelquefois des séries de 5 points.

24. **P. sordidus** GRAV. Micr. 176 (*Staphylinus*). — En. Gen. 456. —

P. sparsus LUCAS, Explor. de l'Alg. Ent. II, 112. — L. 4 à 5 1/2 mill. — Allongé. Noir; tête et corselet très brillants; élytres bronzées, brillantes. Antennes noires, un peu plus courtes que la tête et le corselet; dernier article ovoïde, tronqué obliquement au sommet. Tête presque de la largeur du corselet, presque arrondie, marquée au-dessus de quelques points. Corselet un peu moins large que les élytres, presque rétréci vers la base, aussi long que large; côtés droits; base et angles postérieurs arrondis; 5 points sur les côtés. Ecusson très ponctué, légèrement pubescent. Elytres à peine plus longues que le corselet, à peine pubescentes; remarquables par leur ponctuation forte, profonde et peu serrée. Epaules lisses. Abdomen finement ponctué, pubescent; segments ventraux bordés de ferrugineux. Pattes presque toujours d'un brun testacé, quelquefois passant au brun noir; jambes épineuses. — Au bord des étangs, sous les feuilles, dans les écuries, bergeries, etc.; P. (Aubé); Péronne (Montagnié); Rosoy (Allard); Nancy (Mathieu); Lyon, Morgan, Provence (Cl. Rey).

B. Elytres rouges, un peu ensuées autour de l'écusson. — P., avec le type, dans les bergeries, fort rare (Gambe).

Obs. La ponctuation des élytres est plus ou moins serrée, mais sans qu'on puisse apprécier spécifiquement cette variété. C'est aux individus à ponctuation plus écartée qu'il faut rapporter le *P. sparsus* LUCAS.

.. *Pattes testacées.*

25. *P. nitidulus* GRAV. Micr. 27 (Staphylinus). — ER. Gen. 450. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Aptère. Noir, brillant. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé; 2^e et 3^e articles égaux. Tête ovaire, plus étroite que le corselet. Corselet de la largeur des élytres, légèrement rétréci en avant, ayant 5 points sur les côtés qui sont faiblement arqués. Ecusson à peine pointillé. Elytres plus courtes que le corselet, assez fortement mais peu densément ponctuées, d'un brun foncé un peu bronzé, brillantes. Abdomen ayant le dernier segment d'un brun rougeâtre en dessous. Tarses simples ♂ et ♀. — Alsace, rare (Ott); Lyon (Cl. Rey); Genève (Chevrier).

26. *P. albipes* GRAV. Micr. 28 (Staphylinus). — ER. Gen. 449. — L. 4 1/2 à 5 mill. — Noir; tête et corselet brillants. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, dernier article oblong-ovoïde; noires, les 2 premiers articles bruns. Palpes noirs. Tête petite, moins large que le corselet, ovaire, marqué de quelques points au-dessus des yeux. Corselet de la largeur des élytres à la base, presque aussi long que large; côtés droits; base et angles postérieurs arrondis; 5 points sur les côtés; à pubescence soyeuse. Ecusson noir, à ponctuation serrée. Elytres d'un brun noir, assez brillantes, densément et finement ponctuées. Abdomen peu ponctué, couvert de poils couchés; segments inférieurs bordés de ferrugineux. Pattes testacées. ♂, tarses antérieurs légèrement dilatés. — P. (Aubé); Remiremont (Puton); Lyon, Morgan, M^l-Dore (Cl. Rey).

B. Antennes d'un brun testacé à la base.

C. Antennes d'un jaune testacé à la base; élytres d'un rougeâtre obscur.

Obs. Le nombre des points des séries dorsales varie de 4 à 5. Cette espèce et la précédente sont remarquables par la petitesse de la tête.

27. *P. flimetarius* GRAV. Micr. 175 (Staphylinus). — ER. Gen. 456. — L. 6 à 7 mill. — Allongé. Noir; tête et corselets brillants; élytres d'un vert bronzé, clair, brillant. Antennes noires, un peu plus courtes que la tête et le corselet; dernier article ovoïde, échancre obliquement au sommet. Tête aussi large que le corselet, presque arrondie, ponctuée au-dessus de chaque œil; entre les yeux, une large impression. Corselet moins large que les élytres, un peu plus long que large; côtés parallèles, droits; base arrondie; angles postérieurs obtus; 5 points sur les côtés, ces points profonds. Ecusson pointillé, pubescent. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, assez densément et finement ponctuées, à pubescence longue. Abdomen ayant les segments bordés de ferrugineux. Pattes d'un jaune clair. Tarses antérieurs simples. — T. la Fr., commun.

B. Elytres mates. Points des séries dorsales du corselet larges, parfois conflents. Abdomen tacheté de gris. Tête presque carrée (Caflus LEACHE).

28. *P. xantholoma* GRAV. Mon. 41 (Staphylinus). — ER. Gen. 452. — L. 6 à 8 1/2 mill. — Noir, brillant, avec les élytres mates. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, d'un brun noir. Palpes bruns, rougeâtres à l'extrémité. Tête grande, presque carrée, ordinairement plus large que le corselet, ayant de chaque côté des gros points près des yeux. Corselet bien plus étroit que les élytres, un peu plus long que large, un peu rétréci vers la base; angles postérieurs obtus; lignes dorsales ayant les 3 points postérieurs fort gros; d'un brun noir brillant. Ecusson d'un noir velouté. Elytres presque de moitié plus longues que le corselet, très finement et très densément ponctuées; d'un noir mat, à pubescence grise, serrée, avec le bord latéral réflechi, jaune. Abdomen très finement et très densément ponctué, d'un noir mat, à pubescence cendrée; ayant 2 lignes de macules formées par une pubescence plus claire. Pattes d'un brun testacé. ♂ et ♀, tarses dilatés. — Sur toutes les côtes, Manche, Océan et Méditerranée, commun sous les fucus et les débris rejetés par la mer.

Obs. Cette espèce varie beaucoup pour la grandeur; la tête est aussi très variable, quelquefois énorme avec des points comme des fossettes.

29. *P. cicatricosus* ER. Gen. 456. — L. 9 mill. — Forme du *P. xantholoma*; en diffère par la taille plus grande, la couleur plus brune, la tête plus large, à points beaucoup plus gros; par les antennes ferrugineuses brunes à la base; par le corselet brun, brillant, à séries dorsales formées de points beaucoup plus gros; par les élytres beaucoup plus fortement ponctuées, sans bordure latérale jaune; par l'abdomen ferrugineux, vaguement maculé et par les pattes plus grêles, ferrugineuses. — Toulon (*Capiomont*), au bord de la mer; Hyères (*Coquerel*); rare.

IV. Corselet ayant 2 séries dorsales de 5 points.

A. Antennes et pattes entièrement d'un jaune testacé.

30. *P. splendidulus* GRAV. Micr. 41 (Staphylinus). — ER. GEN. 478. — *Staph. nanus* et *parvulus* GRAV. — L. 4 mill. — Petit, allongé, parallèle. D'un brun noirâtre ou testacé brillant. Antennes de moitié plus longues que la tête, assez épaisses. Palpes testacés, dernier article fortement acuminé. Tête à peine de la longueur du corselet, ovalaire; front avec une impression longitudinale entre les antennes. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié plus long que large, rétréci vers la base; côtés droits; base et angles postérieurs arrondis; marqué de chaque côté de 5 points, ces points petits. Ecusson finement ponctué. Elytres de la longueur du corselet, moins fortement et moins densément ponctuées, à peine pubescents, plus claires que le corps. Abdomen finement ponctué, finement pubescent, segments plus clairs à l'extrémité. Tarses simples ♂ et ♀. — P., rare (Aubé); Nancy (Mathieu); Cluny, M^{le}-Dore (Cl. Rey).

Obs. Il ressemble beaucoup à un *Xantholinus* par la manière de renverser en dessous la tête et le corselet.

B. Antennes brunes, les 3 ou 4 premiers articles d'un testacé pâle ainsi que les pattes.

31. *P. thermarum* AUMÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 316. — *P. exilis* KRAATZ. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Le plus petit du genre. Assez allongé. D'un brun noir brillant. Tête un peu allongée, lisse. Corselet un peu plus étroit que les élytres; séries dorsales commençant presque à la base; quelques points sur les côtés aux angles antérieurs. Ecusson un peu ponctué au milieu. Elytres un peu plus longues que larges, d'un jaunâtre un peu obscur, très légèrement rembrunies à la base, à points assez forts et assez écartés, légèrement pubescents. Abdomen ayant l'extrémité du dernier segment ferrugineuse. — P., dans la tannée des serres, fort rare (Rouzet).

C. Antennes noires, 1^{er} article et parfois le 2^e testacés.

a. Elytres rouges.

32. *P. rubidus* ER. GEN. 475. — *Staph. dimidiatus* LAC. — L. 5 mill. — Noir; tête et corselet très brillants. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, brunes, 1^{er} article et base du 2^e rougâtres ainsi que les palpes. Tête un peu moins large que le corselet, presque arrondie. Corselet un peu moins large que les élytres, aussi long que large; côtés et base légèrement arrondis; angles antérieurs et postérieurs, presque arrondis. Ecusson noir, densément et finement pointillé, pubescent. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées; rouges avec la base noirâtre. Abdomen très pointillé, densément pubescent. Pattes d'un roux testacé; jambes brunâtres. ♂, tarses antérieurs fortement dilatés. — P., rare (Aubé); Nancy (Mathieu); Strasbourg (Ott); Lyon, Morgan, Nîmes (Cl. Rey); Marseille (Wachanru).

b. *Elytres noires ou bronzées.*

33. *P. ventralis* GRAV. Micr. 174 (Staphylinus). — ER. Gen. 473. — L. 5 mill. — Ressemble beaucoup au *P. debilis*; en diffère par la couleur d'un brun noir, ordinairement plus claire sur le corselet, et les élytres noirâtres; par les antennes plus courtes, à 1^{er} article testacé; par le corselet à côtés parallèles, presque droits, ayant le 1^{er} et le dernier point des séries dorsales plus écartés; par les pattes d'un testacé rougeâtre; enfin par les tarses antérieurs simples dans les 2 sexes. — P. (Aubé); Nancy (Mathieu); Lyon (Cl. Rey); H.-Pyr.!

34. *P. quisquillarius* CYLL. Ins. Suec. II, 335 (Staphylinus). — ER. Gen. 475. — L. 5 mill. — Allongé. D'un noir brillant, avec les élytres verdâtres. Tête et corselet très brillants. Antennes de la longueur de la tête et du corselet; dernier article ovoïde, échancré au sommet, noires, 1^{er} article testacé, quelquefois noirâtre en dessus. Palpes d'un brun testacé, noirâtres au sommet. Tête un peu plus étroite et plus petite que le corselet, presque arrondie. Corselet un peu moins large que les élytres, aussi long que large; côtés droits; base et angles postérieurs arrondis; peu convexe, marqué de 2 séries dorsales de 5 points et de 5 points de chaque côté. Ecusson densément pointillé, pubescent. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, à pubescence longue; d'un noir verdâtre, assez brillantes. Abdomen assez densément et finement pointillé. Pattes jaunes; cuisses postérieures rembrunies. ♂, tarses antérieurs fortement dilatés. — Presque T. la Fr.

Obs. D'après quelques entomologistes, le *P. rubidus* ne serait qu'une variété de cette espèce.

35. *P. vernalis* GRAV. Mon. 75 (Staphylinus). — ER. Gen. 478. — L. 6 mill. — Noir; tête et corselet très brillants. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet; dernier article presque échancré au sommet; noires, 1^{er} article testacé. Bouche testacée. Tête petite, moins large que le corselet, ovale-oblongue. Corselet presque de la largeur des élytres, un peu plus long que large; côtés peu arrondis ainsi que la base; angles postérieurs presque arrondis; de chaque côté 5 points. Ecusson pointillé, pubescent. Elytres un peu plus courtes que le corselet, densément ponctuées, peu pubescents, d'un noir brunâtre. Abdomen pointillé, pubescent. Pattes testacées. Tarses simples ♂ et ♀. — T. la Fr.

D. *Antennes entièrement noires.*

a. *Toutes les pattes de la même couleur ou les 2 cuisses antérieures seulement testacées (dans une seule espèce).*

† *Elytres noires ou d'un brun foncé, unicolores.*

36. *P. ebeninus* GRAV. Micr. 170 (Staphylinus). — ER. Gen. 461. — L. 5 à 8 mill. — Noir; tête et corselet très brillants; élytres d'un vert bronzé, brillantes. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, noires.

Tête presque arrondie, tantôt aussi large que le corselet, tantôt plus étroite et plus petite. Corselet presque aussi large que les élytres, un peu plus large que long ; côtés presque droits ; base arrondie ainsi que les angles postérieurs ; sur les côtés 4 points, entre ceux marginaux. Ecusson densément et finement ponctué. Elytres aussi longues que le corselet, densément et finement ponctuées. Abdomen finement et peu densément ponctué. Pattes noires ; toutes les jambes épineuses. — T. la Fr., commun.

B. Elytres rougâtres.

C. Pattes d'un brun testacé (*Staph. ochropus* Grav.).

Obs. Cette espèce varie extrêmement pour la taille. Il faut rapporter aux petits individus les *Staph. varians* et *concinus* Grav. Les séries dorsales du corselet varient aussi pour le nombre des points.

37. *P. corvinus* Er. Käf. Brand. I, 462, et Gen. 462. — L. 6 1/2 mill. — Resssemble beaucoup au précédent ; en diffère par la forme un peu plus étroite, et les élytres constamment noires. Diffère du *P. fumigatus* par la ponctuation écartée de l'abdomen. — Hyères (Cl. Rey) ; Tarbes (Pondellé).

38. *P. fumigatus* Er. Käf. Brand. I, 463, et Gen. 463. — L. 6 1/2 à 7 mill. — Resssemble beaucoup à l'*ebeninus* ; en diffère par les antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, celui-ci pas plus étroit que les élytres, aussi long que large, avec les angles postérieurs obliques ; par les élytres d'un noir seulement un peu bronzé, densément et fortement ponctuées ; par l'abdomen notablement rétréci vers l'extrémité, à ponctuation fine, mais serrée, et à segments étroitement bordés de roussâtre ; enfin par les jambes antérieures sans épines. Tarses antérieurs dilatés dans les 2 sexes, plus fortement chez le ♂. — T. la Fr., assez commun.

39. *P. debilis* Grav. Mier. 35 (Staphylinus). — Er. Gen. 472. — *Staph. agilis* Lac. — L. 4 mill. — Noir, brillant ; élytres d'un brun foncé ; pattes brunes. Diffère du *P. varians* var. par la tête moins ovalaire, l'abdomen moins densément ponctué, à pubescence grise plus serrée. — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville).

† Elytres entièrement rouges ou testacées, ou mélangées de noir.

40. *P. varians* Payk. Mon. 45 (Staphylinus). — Er. Gen. 470. — *Staph. opacus* Grav. — L. 5 à 7 mill. — Noir ; tête et corselet très brillants. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet ; dernier article oblong, échantré à l'extrémité ; noires, premier article quelquefois testacé en dessous. Tête petite, beaucoup moins large que le corselet. Celui-ci presque aussi large à la base que les élytres, à peine moins long que large, fortement rétréci en avant ; côtés droits ; base, angles antérieurs et postérieurs assez fortement arrondis ; légèrement convexe ; ponctuation ordinaire assez fine. Ecusson très pointillé, pubescent. Elytres un peu plus longues que le corselet, assez densément et finement ponctuées ; pubescence noirâtre ; peu brillantes, avec une tache ou une bande médiane d'un rougâtre obscur,

souvent obsoète. Abdomen finement ponctué, pubescent; segments quelquefois bordés en dessous de brun rougeâtre. Pattes noires; cuisses antérieures quelquefois testacées à la base; jambes épineuses. — T. la Fr., commun.

B. Elytres sans taches, 1^{er} article des antennes parfois jaune en dessous (*Staph. varians* FAB. — *Phil. scybalarius* NORDM.).

C. Elytres d'un brun foncé, roussâtres à l'extrémité; pattes d'un brun foncé (*Staph. agilis* GRAV.).

41. *P. sanguinolentus* GRAV. Micr. 36 (*Staphylinus*). — ER. GEN. 467. — L. 5 à 7 mill. — Noir; tête et corselet très brillants; élytres noires, avec la suture et une tache humérale d'un rouge obscur, quelquefois dilatées et confluentes (*Staph. contaminatus* GRAV.). Antennes plus courtes que la tête et le corselet; dernier article tronqué au sommet; noires, ainsi que les palpes. Tête grande, un peu moins large que le corselet, arrondie. Corselet presque de la largeur des élytres, aussi long que large; côtés parallèles, droits; base et angles postérieurs arrondis; 5 points sur les côtés. Ecusson densément pointillé, pubescent. Elytres à peine plus longues que le corselet, ponctuées densément et finement, légèrement pubescentes. Abdomen très finement et densément ponctué, couvert d'une fine pubescence serrée, d'un gris brunâtre. Pattes noires; cuisses et tarses d'un brun rougeâtre. Tarses antérieurs dilatés dans les 2 sexes, plus fortement chez le ♂. — T. la Fr., assez commun.

42. *P. bipustulatus* PANZ. Faun. Germ. 27 (*Staphylinus*). — ER. GEN. 468. — L. 6 mill. — Noir; tête et corselet très brillants. Antennes brunes, un peu plus courtes que la tête et le corselet. Tête moins large que le corselet, ovoïde. Corselet presque de la largeur des élytres, un peu plus long que large; côtés droits; base et angles postérieurs arrondis; sur les côtés 5 points. Ecusson très pointillé, pubescent. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées; noires, pubescentes, avec une tache rouge au delà du milieu. Abdomen moins ponctué, pubescent. Pattes noires. — T. la Fr., assez commun.

B. Elytres sans taches.

Obs. Facile à distinguer du *sanguinolentus* par la disposition différente de la tache des élytres et par les hanches antérieures qui sont noires et non testacées.

43. *P. stragulatus* ER. GEN. 468. — L. 5 mill. — Noir; tête et corselet très brillants. Tête un peu moins large que le corselet. Antennes et palpes noirs. Elytres à peine plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, finement pubescentes; d'un rouge testacé, brillantes, avec une tache noire, longitudinale, commune, assez large, légèrement rétrécie à l'extrémité. Abdomen finement et densément ponctué, pubescent. Pattes brunes; cuisses plus claires. ♂, tarses antérieurs légèrement dilatés. — Mar-selle (coll. Aubé), fort rare.

44. *P. carmineus* GRAV. Micr. 33 (*Staphylinus*). — ER. GEN. 465. — *Staph. planus* LAC. — L. 6 à 7 mill. — Noir, avec les élytres d'un rouge

de brique ; tête et corselet très brillants. Antennes de la longueur de la tête et du corselet ; noires, ainsi que les palpes. Tête moins large que le corselet, arrondie. Corselet presque aussi large à la base que les élytres, à peine moins long que large, rétréci en avant ; côtés droits ; base arrondie ; angles antérieurs presque arrondis, les postérieurs obtus. Ecusson densément pointillé, à pubescence longue. Élytres de la longueur du corselet, peu finement et peu densément ponctuées, pubescentes. Abdomen peu pointillé, peu pubescent. Pattes noires ; jambes brunes ; tarses rougeâtres. ♂, tarses antérieurs médiocrement dilatés. — P., rare, Romainville (Aubé) ; forêt de Sénot, dans un champignon (*C. Brisout de Barnevillle*) ; Nancy (Mathieu) ; Lyon, Morgan (Cl. Rey) ; Tarbes (Pandellé).

†† *Elytres brunes, bordées de testacé tout autour et sur la suture.*

45. *P. discoldeus* GRAV. Micr. 38 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 474. — *Staph. conformis* LAC. — L. 4 à 5 mill. — Noir ; tête et corselet très brillants. Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le corselet, entièrement d'un roux testacé. Tête presque aussi large et aussi grande que le corselet. Celui-ci à peine plus étroit que les élytres, à côtés presque droits, parallèles ; points des séries dorsales assez grands et assez profonds. Élytres densément et fortement ponctuées, bordées sur la suture et sur les côtés de roux testacé qui se fond parfois avec la couleur du disque. Segments abdominaux margués de brun. Pattes d'un brun testacé. ♂, tête quelquefois presque carrée. — P. (Allard), assez rare ; Lyon, Morgan, Bugey (Cl. Rey).

b. *Les 4 cuisses antérieures d'un roux testacé clair ; jambes noires ; élytres bleues.*

46. *P. rufimamus* ER. Gen. 476. — L. 6 1/2 à 7 mill. — Allongé. Noir, très brillant. Antennes presque de la longueur de la tête et du corselet, entièrement noires, ainsi que les palpes. Tête de la largeur du corselet, arrondie, légèrement convexe. Corselet de moitié moins large que les élytres, un peu plus long que large ; côtés parallèles, droits ; base arrondie ; angles antérieurs et postérieurs presque arrondis. Élytres un peu plus longues que le corselet ; d'un beau bleu d'acier ou verdâtre, à pubescence blanchâtre. — Fr. mér. et or., commun au bord des eaux sous les graviers ; Strasbourg (Linder) ; Nancy, fort rare (Mathieu) ; Lyon, Hyères (Cl. Rey) ; St-Sever ! Agen ! Pyr.-Or. ! H.-Pyr. (Pandellé).

V. Corselet à séries dorsales de 6 points.

A. *Elytres noires ou bronzées.*

a. *Pattes noires.*

47. *P. migrata* GRAV. Mon. 68 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 481. — L. 6 à 7 mill. — Noir ; tête et corselet très brillants, ce dernier montrant sous un certain jour une pubescence grisâtre. Antennes plus longues que la tête et le corselet ; noires, dernier article brun. Palpes noirs. Tête ovalaire, beau-

227

STAPHYLINIDÆ. — PHILONTHUS.

coup plus petite et plus étroite que le corselet. Celui-ci presque aussi large à la base que les élytres, à peine plus long que large ; côtés et base légèrement arrondis ; angles antérieurs presque arrondis ainsi que les postérieurs. Ecusson finement pointillé, finement pubescent. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, finement pubescents. Pattes noires ; jambes épineuses ; genoux bruns ; tarses rougeâtres. ♂, tarses antérieurs médiocrement dilatés. — Alsace (Ott), rare ; Châteauroux (Aubé) ; Morgan (Cl. Rey).

Obs. Les séries dorsales n'ont quelquefois que 4 points.

48. *P. virgo* GRAV. Micr. 169 (Staphylinus). — ER. GEN. 483. — L. 6 mill. — Noir, brillant. Antennes presque de la longueur de la tête et du corselet ; dernier article oblong ; noires, ainsi que les palpes. Tête moins large que le corselet, brièvement ovale. Corselet de moitié moins large que les élytres, à peine plus long que large, peu arrondi sur les côtés et à la base ; angles postérieurs presque arrondis. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement ponctuées ainsi que l'écusson, peu pubescents, peu brillants. Abdomen assez densément et finement pointillé, à pubescence grise assez longue et assez serrée. Pattes d'un noir brunâtre ; genoux et tarses plus clairs. — Rare ; Dijon (Rouget) ; Hyères (Cl. Rey).

49. *P. pullus* NORDM. Symb. 104. — ER. GEN. 488. — L. 4 à 5 mill. — Noir, brillant ; tête et corselet très brillants. Antennes à peine de la longueur de la tête et du corselet ; noires, ainsi que les palpes. Tête moins large que le corselet, ovale. Corselet de moitié moins large que les élytres, un peu plus long que large ; côtés parallèles, presque droits ; angles postérieurs et base arrondis. Ecusson densément et finement ponctué. Elytres d'un noir un peu verdâtre, de la longueur du corselet, moins densément ponctuées. Abdomen finement pointillé, densément couvert d'une pubescence brillante, en outre parsemé de poils noirs. Pattes grêles, noires ou d'un brun noir ; jambes peu épineuses. — P. (Aubé) ; le Mans (Anjou-bault) ; Nancy (Mathieu) ; Alsace, rare (Ott) ; Lyon, Morgan (Cl. Rey) ; Agen !

b. Pattes fauves ou testacées.

50. *P. fumarius* GRAV. Mon. 67 (Staphylinus). — ER. GEN. 482. — L. 6 mill. — Noir ; tête et corselet très brillants, ce dernier offrant, sous un certain jour, une pubescence griséâtre. Antennes plus longues que la tête et le corselet ; noires, avec les 3 premiers articles et le dernier bruns. Palpes d'un brun testacé. Tête petite, moins large que le corselet, ovoïde. Corselet presque de la largeur des élytres à la base, presque aussi long que large, peu arrondi sur les côtés et à la base ; angles antérieurs presque arrondis ainsi que les postérieurs. Ecusson noir, finement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, pubescents ; d'un noir verdâtre. Abdomen assez densément et finement ponctué, pubescents ; segments ventraux bordés de ferrugineux obscur. Pattes fauves. ♂, tarses antérieurs médiocrement dilatés ; ♀, très légèrement dilatés. — P. (Aubé) ; Nancy (Mathieu) ; Alsace (Ott) ; Bugey (Cl. Rey).

51. **P. mleams** Grav. Micr. 25 (Staphylinus). — En. Gen. 484. — L. 4 à 5 mill. — Noir, mat ; tête et corselet seuls luisants, ce dernier à reflets soyeux. Antennes noires, de la longueur de la tête et du corselet. Palpes bruns. Tête plus petite et moins large que le corselet, presque ovalaire, légèrement convexe. Corselet un peu moins large que les élytres, à peine plus long que large, à peine rétréci en avant ; côtés presque droits ; base légèrement arrondie ; angles antérieurs arrondis ainsi que les postérieurs ; légèrement convexe. Elytres plus longues que le corselet, très finement et très densément ponctuées ainsi que l'écusson, densément pubescents. Abdomen à ponctuation fine et serrée, densément et finement ponctué ; segments ventraux largement bordés de roux ferrugineux. Pattes testacées. — P. (Aubé) ; Alsace (Ott) ; Lyon, Morgon (Cl. Rey).

52. **P. austutus** Er. Gen. 492. — L. 4 1/2 mill. — Ressemble beaucoup au *P. aterrimus* ; en diffère par la taille plus grande, le corps plus allongé, les angles antérieurs du corselet plus arrondis, les élytres plus longues, la ponctuation plus serrée et moins forte. — Lyon, Morgon, Néris (Cl. Rey).

53. **P. aterrimus** Grav. Micr. 41 (Staphylinus). — En. Gen. 492. — *Staph. nigrutilus* Grav. — L. 4 1/2 mill. — Allongé, Noir, brillant. Antennes noires, à base brune, un peu plus courtes que la tête et le corselet ; dernier article ovoïde. Corselet de molti moins large que les élytres, une fois et demie aussi long que large, légèrement rétréci vers la base ; côtés droits ; base et angles postérieurs arrondis ; légèrement convexe ; ponctuation assez grosse. Ecusson pointillé. Elytres un peu plus longues que le corselet, moins densément mais assez fortement ponctuées, finement pubescents. Abdomen assez finement pointillé, densément pubescent ; segments abdominaux bordés de brun. Pattes testacées. Tarses simples, ♂ et ♀. — T. la Fr., assez commun.

Obs. La forme de la tête est très variable chez les ♂, quelquefois elle est seulement de la largeur du corselet, parfois même un peu plus étroite, mais, chez les grands individus, elle est plus large, un peu dilatée en avant et faiblement sillonnée au milieu.

B. Elytres rouges ou d'un testacé rougedtre.

54. **P. tenuis** Fab. Ent. Syst. I, II, 528 (Staphylinus). — En. Gen. 488. — L. 5 à 5 1/2 mill. — Allongé. Noir, brillant ; corselet, pattes et élytres d'un testacé rougedtre, ces dernières avec une large bande noire à la base. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet ; noires, les 2 premiers articles d'un rougedtre obscur. Corselet un peu plus étroit que les élytres, à côtés parallèles, presque droits. ♂, tarses antérieurs fortement dilatés. — Alsace (Ott) ; Lyon (Cl. Rey) ; Grenoble ! Agen !

55. **P. fulvipes** Fab. Ent. Syst. I, II, 526 (Staphylinus). — En. Gen. 485. — L. 5 mill. — Noir ; tête et corselet brillants ; élytres et pattes d'un beau rouge. Antennes de la longueur de la tête et du corselet ; dernier article oblong, tronqué au sommet ; noires, avec les 3 premiers articles testacés, parfois brunâtres. Palpes testacés. Tête plus petite et moins large

que le corselet, ovale. Corselet un peu moins large que les élytres, un peu plus long que large, rétréci en avant, très peu arrondi sur les côtés, plus fortement à la base; tous les angles arrondis; légèrement convexe; ponctuation assez fine. Élytres un peu plus longues que le corselet. Abdomen densément et finement ponctué. — P. Lyon (*Cl. Rey*); Agen!

56. *P. salinus* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1844, 347. — L. 5 1/2 mill. — Ressemble extrêmement au *P. fulvipes*, et surtout aux individus chez lesquels les 3 premiers articles des antennes sont bruns, mais le corps est plus large, moins convexe; la tête et le corselet sont moins brillants; les points de ce dernier sont plus fins; les élytres sont plus larges, plus longues, plus finement ponctuées et dépourvues de pubescence jaune; les antennes sont noires, avec le 1^{er} article d'un testacé obscur ainsi que les palpes. — Bords de la Méditerranée, sous les algues, Perpignan (*v. Kiesenwetter*); Béziers (*Marquet*).

57. *P. rubripennis* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1844, 346. — L. 5 mill. — Noir; élytres et pattes d'un testacé brunâtre. Voisin du *fulvipes*; en diffère par la couleur obscure des élytres et des pattes, par les antennes d'un roux ferrugineux obscur avec la base testacée; le corselet plus étroit à la base que les élytres, non rétréci en avant, droit sur les côtés. — Hyères (*Cl. Rey*).

VI. Corselet à séries dorsales de 7 à 12 points.

58. *P. punctus* GRAV. Micr. 20 (Staphylinus). — ER. Gen. 498. — L. 10 à 12 mill. — Noir; tête et corselet très brillants. Antennes noires, un peu plus courtes que la tête et le corselet; dernier article ovoïde. Tête un peu moins large que le corselet, arrondie, très fortement et très densément ponctuée, lisse au milieu. Corselet un peu moins large que les élytres, aussi long que large, rétréci en avant; côtés droits; base arrondie; angles antérieurs arrondis ainsi que les postérieurs; légèrement convexe, marqué de 2 séries dorsales d'environ 12 points et de points nombreux sur les côtés (30 environ), tous ces points assez fins. Élytres un peu plus longues que le corselet, assez densément et assez finement ponctuées, à peine verdâtres, finement pubescentes. Abdomen peu pointillé, finement pubescent. Pattes noires. ♂, tarses antérieurs fortement dilatés. — P. (*Cordier*), fort rare; dunes de la Somme! Lille (*Cussac*); Lyon, Provence (*Cl. Rey*); Béziers (*Marquet*).

59. *P. parumpunctatus* ER. Gen. 499. — *Staph. punctus* CYLL. — L. 9 à 10 mill. — Noir, brillant, avec les élytres d'un bronzé foncé, assez brillantes. Antennes de moitié plus longues que la tête, brunes; 3^e article à peine plus long que le 2^e, avant-derniers articles un peu transversaux. Palpes bruns. Tête arrondie, de la largeur du corselet, à peine ponctuée. Corselet un peu plus étroit que les élytres, légèrement arrondi à la base et sur les côtés, à séries dorsales composées ordinairement de 8 points, avec une douzaine de points sur les côtés. Ecusson finement ponctué. Élytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées. Abdomen à ponctuation fine, éparsé. Pattes assez courtes, brunes. Ailes en-fumées. — M^l-Pilat (*Cl. Rey*).

Obs. Diffère du *punctus* par la taille un peu plus petite, les élytres bronzées et la ponctuation de la tête et du corselet.

60. **P. dimidiatipennis** Er. Gen. 500. — L. 5 à 6 mill. — Allongé, parallèle, un peu déprimé. Noir, brillant. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet ; noires, les 3 premiers articles d'un roux testacé, ainsi que les palpes. Tête de la largeur du corselet, densément ponctuée sur les côtés. Corselet plus étroit que les élytres, un peu plus long que large, à côtés droits, parallèles ; base et angles postérieurs arrondis. Elytres un peu plus longues que le corselet ; d'un testacé rougeâtre, brillant, ayant à la base une large bande noire atteignant le tiers de l'élytre. Abdomen densément et finement ponctué, moins brillant. Pattes d'un testacé rougeâtre. — Marseille (Solier); Aigues-Mortes (Cl. Rey); Béziers (Marquet); Perpignan (de Laferté).

VII. Corselet très ponctué, ayant au milieu un espace longitudinal, lisse.

A. Elytres rouges.

61. **P. rufipennis** Grav. Micr. 40 (Staphylinus). — Er. Gen. 504. — L. 11 mill. — Noir, brillant ; tête et corselet très brillants ; élytres rouges. Antennes de moitié plus longues que la tête ; d'un brun noir, dernier article ferrugineux. Tête du ♂ grande et un peu plus large que le corselet ; aussi large chez la ♀ ; un peu ponctuée sur le front avec une ligne médiane, lisse. Corselet de moitié moins large que les élytres, un peu plus long que large, rétréci à la base ; côtés droits ; base arrondie ; angles antérieurs légèrement arrondis, les postérieurs fortement ; assez densément et assez finement ponctué avec un espace médian, longitudinal, lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, peu ponctuées. Abdomen sensiblement rétréci vers l'extrémité, brillant. Pattes brunes ; jambes et tarses plus clairs. ♂, tarses antérieurs légèrement dilatés. — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville), fort rare ; Lyon, Morgan (Cl. Rey).

Obs. Cette espèce a le faciès d'un *Xantholinus*.

B. Elytres brunes ou d'un brun noir avec l'extrémité plus claire ou testacée.

62. **P. prolixus** Er. Gen. 510. — L. 4 mill. — Ressemble beaucoup au *P. procerulus* ; en diffère par la forme plus allongée, la tête oblongue, presque plus large que le corselet ; par les élytres d'un rouge testacé, ayant à la base une large bande noire qui atteint le tiers de l'élytre ; par la ponctuation distincte, et par les pattes d'un testacé rougeâtre. — Presque T. la Fr. ; Pyr. (Pandelle).

63. **P. procerulus** Grav. Mon. 95. — Er. Gen. 511. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Allongé, parallèle. Noir ; tête et corselet brillants. Antennes presque de la longueur de la tête et du corselet, assez fortes ; noirâtres, avec les 3 premiers articles d'un brun testacé. Bouche testacée. Tête de la largeur

du corselet, oblongue, un peu carrée, fortement et densément ponctuée, avec un espace longitudinal médian, lisse et légèrement impressionné antérieurement. Corselet de moitié moins large que les élytres, une fois et demie plus long que large; côtés droits; base et angles postérieurs arrondis, les angles antérieurs droits; ponctuation serrée avec un espace longitudinal lisse. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées; d'un brun noir avec le bord apical d'un brun testacé. Abdomen finement et densément ponctué, segments bordés de brunâtre. Pattes d'un testacé obscur. ♂ et ♀, tarses antérieurs légèrement dilatés. — Presque T. la Fr.

64. *P. erbus* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 220, et Ann. Ent. Fr. 1851, 418. — L. 3 mill. — Ressemble extrêmement au *P. procerulus*; en diffère par la taille plus petite, par le corps entièrement noir; les antennes brunes, plus claires à la base; les élytres de moitié plus longues que le corselet, entièrement noires; par les palpes bruns et les pattes noires. — Perpignan, au bord du Têt (v. Kiesenwetter); Cette (Cl. Rey).

65. *P. elongatus* ER. Kœf. Brand. I, 479, et Gen. 511. — L. 3 1/2 mill. — Ressemble beaucoup au *P. procerulus*; en diffère par la forme un peu moins étroite; par les antennes et les pattes entièrement d'un testacé clair; par la tête moins densément ponctuée; par les élytres seulement un peu plus longues que le corselet, moins densément ponctuées, d'un brun noir avec l'extrémité testacée. — Presque T. la Fr., commun.

C. *Elytres noires ou d'un brun noir, mates ou presque mates, ordinairement à pubescence serrée.*

66. *P. signaticornis* REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 75. — L. 4 à 5 mill. — Allongé, un peu déprimé. Noir; tête et corselet brillants. Tête en carré long, lisse au milieu, à ponctuation assez forte mais peu serrée sur les côtés. Antennes plus courtes que la tête et le corselet; d'un testacé obscur avec le 1^{er} article et les 3 ou 4 derniers plus clairs; le 3^e un peu plus court et plus grêle que le 2^e. Corselet d'un tiers plus étroit que les élytres, un peu rétréci vers la base; angles antérieurs fortement arrondis; lisse au milieu, ayant sur les côtés une ponctuation assez forte. Ecusson peu ponctué. Elytres de la longueur du corselet, un peu moins brillantes, assez densément et finement ponctuées. Abdomen d'un noir mat, à pubescence d'un gris obscur, assez serrée; très finement et densément ponctué sur les 5 premiers segments, beaucoup moins sur le 6^e qui est brun à l'extrémité. Pattes d'un testacé obscur avec les tarses ordinairement plus clairs. ♂ et ♀, tarses antérieurs dilatés. — Lyonnais, Bugey, assez commun dans les détritus végétaux, au bord des marais et des rivières (Cl. Rey).

Obs. Ressemble beaucoup au *cinerascens*; en diffère par l'abdomen moins densément ponctué et les élytres brillantes; diffère de l'*elongatus* par la forme moins étroite, les antennes plus courtes et surtout par l'abdomen plus mat et plus densément ponctué.

67. *P. cinerascens* GRAV. Micr. 49 (Staphylinus). — ER. Gen. 509

532 STAPHYLINIDÆ. — PHILONTHUS, HETEROTHOPS.

— L. 4 mill. — Allongé, parallèle, un peu déprimé. Noir; tête et corselet assez brillants; élytres et abdomen mats. Antennes un peu plus longues que la tête; brunes, 1^{er} article et presque toujours l'extrémité testacés ainsi que la bouche. Tête de la largeur du corselet, très densément et finement ponctuée avec une ligne médiane étroite, lisse. Corselet plus étroit que les élytres, d'un tiers plus long que large, à côtés parallèles, à angles postérieurs obtus; très densément ponctué, avec un espace étroit, longitudinal, lisse. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, couvertes, ainsi que l'écusson et l'abdomen, d'une ponctuation fine, très serrée et d'une pubescence très courte, cendrée, épaisse. Pattes d'un testacé obscur. ♂ et ♀, tarses antérieurs légèrement dilatés. — T. la Fr., commun.

68. *P. pruinosus* En. Gen. 510. — L. 4 à 5 mill. — Il ressemble extrêmement au *P. cinerascens*; en diffère par la tête plus grande, légèrement creusée entre les antennes; par la bouche rougeâtre; les mandibules plus fortes; le corselet plus court, un peu rétréci vers la base et par les pattes d'un brun testacé. — Pyr.-Or. (v. *Kiesenwetter*).

69. *P. sericeus* HOLME, Trans. Ent. Lond. II, 58 (Remus). — En. Gen. 509. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Allongé, parallèle, un peu déprimé. D'un noir mat, entièrement recouvert d'une pubescence cendrée, fine, courte et serrée. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet; ferrugineuses, les 3 premiers articles d'un brun noir. Bouche brune. Tête de la largeur du corselet, un peu déprimée, profondément et assez densément ponctuée, avec une ligne médiane, lisse. Corselet bien plus étroit que les élytres, d'un tiers plus long que large, à côtés droits, parallèles; densément et finement ponctué, avec une ligne médiane lisse, un peu élevée en arrière. Elytres un peu plus longues que le corselet. Pattes brunes; genoux et tarses d'un brun testacé. ♂ et ♀, tarses antérieurs légèrement dilatés. — Bords de la mer, côtes de Bretagne (de *Laferté*); la Teste! (Souverbie); Cetle (Cl. Rey).

70. *P. flava* KIESENW. in KÜST. KÄF. EUR. XVII, 19. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Ressemble extrêmement au précédent, dont il diffère par la taille plus petite, la forme plus étroite, les antennes ordinairement rousses avec les 3 premiers articles bruns, le corselet plus allongé, visiblement rétréci vers la base, et par les élytres moins grandes. — Au bord de la mer, sous les algues; la Teste (Souverbie); Perpignan (v. *Kiesenwetter*).

VII. HETEROTHOPS (KIRBY, in STEPH. ILLSTR. V, 256).

Diffère des *Philonthus* seulement par le dernier article des palpes subulé; le corselet est aussi plus large et se rapproche de celui des *Quedius*. Les *Heterothops* se distinguent de ce dernier genre par le stigmate thoracique découvert ainsi que par la forme des palpes; l'abdomen est toujours allongé, terminé par des styles longs; les tarses antérieurs sont élargis dans les 2 sexes, plus fortement chez les ♂, dont le 6^e segment est légèrement échancré en dessous. — Ces insectes vivent sous les mousses, les feuilles sèches; quelquefois au bord de la mer, sous les algues.

A. Elytres un peu plus longues que le corselet.

1. **H. prævius** Er. Kœf. Brand. I, 480, et Gen. 516. — *Emus subuliformis* Lac. — L. 3 1/2 à 4 1/2 mill. — Noir. Antennes de moitié plus longues que la tête, d'un brun noir, base d'un brun rougeâtre ; 3^e article un peu plus petit que le 2^e. Palpes bruns. Corselet d'un brun noir, convexe, ayant les 2 points du bord antérieur plus petit que les autres. Elytres densément et finement ponctuées ; d'un brun foncé, devenant rougeâtre à l'extrémité. Abdomen d'un brun noir, segments largement marginés de roussâtre. Pattes d'un brun rougeâtre. — P., rare (*Aubé, Gambey*) ; Alsace (*Ott*), rare ; Morgan (*Cl. Rey*) ; Savoie (de *Manual et Perrier*).

Obs. Diffère du *binotatus* par les pattes et la base des antennes plus foncées ; le corselet plus convexe, plus rétréci en avant ; les élytres devenant rougeâtres vers l'extrémité ; et du *dissimilis* par la taille plus grande, la tête moins étroite, les élytres plus longues, les antennes plus courtes et plus épaisses.

2. **H. binotatus** Er. Gen. 516. — L. 4 1/2 à 5 1/2 mill. — Noir. Antennes brunes, les 3 premiers articles testacés ; 3^e article un peu plus long que le 2^e. Palpes d'un brun noir. Corselet d'un brun noir, brillant, légèrement convexe, ayant les 2 points antérieurs plus petits que les autres. Elytres densément et finement ponctuées ; d'un brun noir, bord apical d'un brun testacé. Abdomen noir, chaque segment marginé de testacé. Pattes testacées. — Lille (*Cussac*) ; Hyères (*Cl. Rey*) ; la Teste, sous les algues (*Souverbie*) ; Tarbes (*Pandellé*).

B. Elytres pas plus longues que le corselet.

3. **H. dissimilis** Grav. Micr. 125 (*Tachyporus*). — Er. Gen. 517. — *Staph. subuliformis* Cyll. — L. 4 à 5 mill. — Noir. Antennes d'un brun noir, les 2 ou 3 premiers articles testacés ; 3^e article un peu plus petit que le 2^e. Palpes testacés. Corselet d'un brun noir ; points antérieurs aussi gros que les autres, mais plus écartés. Elytres densément et finement ponctuées ; d'un brun foncé ou noirâtre, presque mates, extrémité vaguement roussâtre. Abdomen assez densément et finement ponctué, chaque segment marginé de roussâtre. Pattes testacées. — P., forêt de St-Germain ! Somme, dunes de St-Quentin (*Aubé*) ; Alsace (*Ott*), rare.

4. **H. quadripunctatus** Grav. Mon. 24 (*Tachinus*). — Er. Gen. 517. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Noir. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet ; entièrement d'un brun noir, 2^e et 3^e articles presque égaux. Palpes d'un brun noir. Tête beaucoup plus étroite que le corselet. Corselet faiblement rétréci en avant ; points antérieurs aussi gros que les autres, mais plus écartés. Elytres finement et peu ponctuées, noires. Abdomen noir, finement ponctué. Pattes d'un brun testacé. — Lyon, Morgan (*Cl. Rey*).

Obs. Diffère du précédent par la taille plus petite, les élytres et les antennes noires, la tête moins oblongue, les élytres et l'abdomen moins ponctués.

VIII. ACYLOPHORUS (NORDMANN, Symbolæ, 127).

Corps presque fusiforme, ressemblant à celui des petits *Quedius* et des *Gymnusa*. Des ailes. Tête beaucoup plus petite que le corselet, inclinée. Labre légèrement échancré. Dernier article des palpes maxillaires ovalaire. Antennes coudées, 1^{er} article allongé, le dernier globuleux. Corselet de la largeur des élytres à sa base, arrondi sur les côtés et à la base. Styles abdominaux médiocres. Tarses cylindriques ; les 4 premiers articles très courts, le 5^e très long ; tarses postérieurs grêles avec le 1^{er} article allongé. — Dans les forêts, sous la mousse, ou au bord des marais.

1. **A. glabriocollis** LAC. Faun. Ent. Par. I, 396 (Staphylinus). — ER. Gen. 519. — L. 6 à 8 mill. — Noir ; tête et corselet extrêmement brillants. Antennes noires, 1^{er} article jaunâtre à la base. Palpes d'un brun noir. Corselet convexe, presque aussi large à la base que les élytres, rétréci en avant ; sur le disque, 4 points en carré ; sur les côtés, au milieu, 1 seul point. Ecusson à peine ponctué. Elytres de la longueur du corselet, assez densément et fortement ponctuées, peu brillantes. Abdomen peu ponctué ; extrémité du 5^e segment et base du 6^e rougeâtres, mais rouges quand l'insecte est vivant. Pattes noires ; tarses d'un roux clair. — Peu commun. P. (Aubé, Cordier), rare ; Lyon, Morgon, Bugey (Cl. Rey); Landes (Perris, Aubé); Béziers (Marquet); Tarbes (Pandolé); Savoie (de Manuel et Perrier).

IX. VELLEIUS (LEACH, in STEPH. Ill. of Brit. Ent. V. 435).

Ce genre diffère des *Quedius* par les antennes très courtes, fortement dentées en scie à partir du 5^e article, et par le corselet plus large, dilaté sur les bords. La seule espèce de ce genre vit dans les nids de frelons (*Vespa crabro*) à l'état de larve et à l'état d'insecte parfait (voyez KELLNER, in Stett. Ent. Zeit. 1844, p. 415, et HENSLOW, in Newm. Zool. p. 2585).

1. **V. dilatatus** FAB. Mant. Ins. I, 220 (Staphylinus). — ER. Gen. 524. — L. 14 à 17 mill. — Noir, peu brillant ; corselet et abdomen à reflets soyeux, luisants ; élytres mates. Antennes un peu plus longues que la tête, en scie ; d'un brun rougeâtre, noires à la base, ferrugineuses à l'extrémité. Tête beaucoup moins large que le corselet, presque ovale. Corselet d'un tiers moins long que large, un peu plus large que les élytres ; base et côtés arrondis ; bords latéraux et basilaire élargis, dilatés. Ecusson pointillé. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées. Abdomen atténué au sommet, peu ponctué, pubescent. Pattes noires. ♂, tarses antérieurs fortement dilatés. — P., rare (Sichel, Chevrolat, Guérin); Montmorency (Boudier); Fontainebleau (C. Brisout de Barnevillle); Abbeville (Brunet); Haguenau (Billot); Saverne (Mathieu); Rouvray (Emy).

X. QUEDIUS (LEACH, in STEPH. Ill. of Brit. Ent. V, 215).

Ce genre ne diffère des *Philonithus* que par les stigmates prothoraciques recouverts d'une lamelle triangulaire, membraneuse ou cornée; en outre, la tête est moins rétrécie en arrière, et le corselet est plus arrondi sur les côtés; ce dernier offre presque toujours 2 séries dorsales de 3 points. ♂, tête souvent plus grosse; tarses antérieurs fortement dilatés; 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré. — Presque tous les *Quedius* vivent dans les bois, sous les feuilles mortes et les mousses; un petit nombre se trouvent dans les fourmilières; ils ne relèvent pas l'abdomen en courant. Leur allure ressemble un peu à celle des lézards, ce qui leur a fait donner par DEJEAN, dans son Catalogue, le nom de *Microsaurus*. — On connaît quelques larves de ce genre, savoir: celle du *Q. fulgidus* (voy. BOUCHÉ, Naturg. d. Insect. 179), celle du *Q. tristis* (voy. WATERHOUSE, Trans. Ent. Soc. Lond. I, 32) et celle du *Q. scintillans* (voy. PERRIS, Ann. Ent. Fr. 1853, 570).

I. Corselet sans séries de points sur le disque.

1. ♀. *brevis* ER. Gen. 535. — L. 5 mill. — D'un brun noir, brillant; tête, corselet et écuross lisses. Antennes un peu plus longues que la tête, roussâtres, ainsi que la bouche. Tête un peu moins large que le corselet, Corselet un peu plus large que les élytres, d'un quart moins long que large; base et côtés légèrement arrondis, marqué près du bord antérieur de 2 points; bords latéraux dilatés; d'un brun roussâtre. Ecuross très lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, peu et assez finement ponctuées; rouges, brillantes. Abdomen court, légèrement atténue au sommet, assez densément ponctué, pubescent, poilu sur les côtés; segments marginés de roux; anus testacé. Pattes rousses. — P! avec les *Formica rufa*; Dieuze (Mathieu); Alsace (Ott); Remiremont (Puton); Lyon, Morgon, Néris (Cl. Rey).

Obs. Quelquefois, mais fort rarement, on trouve sur le disque du corselet un ou 2 points de chaque côté.

2. ♀. *curtus* ER. Gen. 534. — L. 8 1/2 mill. — Ressemble au précédent; mais remarquable par sa taille bien plus grande, sa forme courte et trapue et sa couleur d'un beau noir brillant avec les élytres rouges; antennes et pattes d'un brun rougeâtre. — Dordogne (Larcynie); Nyons (coll. Boëldieu); partout fort rare.

II. Corselet ayant sur le disque 2 séries de 3 points.

A. Elytres presque lisses, offrant quelques séries de points.

3. ♀. *impressus* PANZ. Faun. Germ. 36 (Staphylinus). — ER. Gen. 530. — L. 6 à 8 mill. — Noir, brillant; tête, corselet et écuross très brillants. Antennes une fois et demie aussi longues que la tête, noires, brunâtres à l'extrémité. Tête un peu moins large que le corselet, presque ovale. Corselet à peine moins large que les élytres, un peu moins long que large,

avec la base assez fortement et les côtés légèrement arrondis ; presque sinué sur les bords latéraux ; marqué de 5 points sur les côtés. Ecusson très lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, très finement pointillées, avec 3 séries de points ; glabres sur le dos ; d'un noir brunâtre ; bords sutural, apical et latéral testacés. Abdomen peu pointillé, à reflets irisés, brillant ; segments quelquefois finement marginés de testacé. Pattes brunes ; genoux et tarses jaunâtres. — T. la Fr., commun.

B. Elytres presque entièrement testacées ou n'ayant qu'une petite tache noire à la base.

4. *Q. punctatellus* HÉBR. Faun. Helv. I, 275. — L. 4 à 5 1/2 mill. — Ressemble extrêmement au précédent, mais toujours plus petit ; noir, brillant ; antennes entièrement noires ; élytres à peine aussi longues que le corselet, à peine rougeâtres sur la suture et au bord apical. — Montmorency (Boudier), un individu ; Grande-Chartreuse (Cl. Rey) ; H.-Pyr. (Pandelle) ; Alpes de Savoie !

5. *Q. levigatus* CYLL. Ins. Suec. II, 306 (Staphylinus). — ER. Gen. 529. — L. 7 à 8 mill. — D'un brun noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête, noires avec les 3 premiers articles roux. Labre et palpes roux. Tête à peine moins large que le corselet, presque arrondie, un peu déprimée. Corselet à peine moins large que les élytres, un peu moins long que large ; base et côtés arrondis ; marqué au bord latéral, un peu avant le milieu d'un point assez fort. Ecusson très lisse. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, rougeâtres avec le disque plus ou moins noirâtre, presque lisses, avec 2 séries de points très écartés, l'une suturale, l'autre dorsale, assez vagues. Abdomen parallèle, peu et finement pointillé ; segments marginés de rougeâtre. Pattes courtes, rougeâtres. ♂, tarses antérieurs plus dilatés que chez la ♀. — Nancy (Mathieu) ; Alsace (Ott) ; M^{le}-Dore, M^{le}-Pliat, Grande-Chartreuse (Cl. Rey) ; Alpes de Savoie (de Marseul) ; Pyr. (L. Dufour) ; Tarbes (Pandelle).

B. *Elytres à ponctuation uniforme. Ecusson ponctué.*

a. *Pattes noires.*

6. *Q. unicolor* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1847, 75. — L. 13 mill. — Noir, brillant. Antennes grêles d'un brun noir ; 3^e article à peine plus long que le 2^e. Tête plus étroite que le corselet, 4 points au-dessus de chaque œil et un seul au bord interne. Corselet de la largeur des élytres, presque droit sur les côtés. Elytres un peu plus longues que le corselet, un peu brillantes, à ponctuation assez fine, mais profonde et serrée, à fine pubescence blanchâtre. Abdomen peu atténué vers l'extrémité. Pattes noires ; tarses bruns. — Grande-Chartreuse (Cl. Rey).

Obs. Extrêmement voisin du *molochinus* ; en diffère par le corselet plus étroit et plus rétréci en avant, et par les élytres plus longues.

7. *Q. frontalis* ER. Gen. 536. — L. 10 à 12 1/2 mill. — Noir ; tête et corselet brillants. Antennes un peu plus longues que la tête, grêles, rousses.

Palpes roux. Tête moins large que le corselet, presque ovale, avec 6 points en série transversale sur le sommet. Corselet de la largeur des élytres à la base, aussi long que large; base assez fortement, côtés légèrement arrondis; convexe; 5 points sur les côtés. Ecusson finement pointillé. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement et très densément ponctuées, mates. Abdomen peu atténué vers l'extrémité, finement et densément ponctué, densément pubescent, à reflets irisés. Pattes noires; jambes et tarses d'un brun rougeâtre. — Presque T. la Fr.

b. *Pattes testacées, parfois rougesâtres.*

8. ♀. *molechinus* Grav. Mon. 46 (Staphylinus). — Er. Gen. 535. — L. 11 à 12 mill. — Noir; tête et corselet très brillant. Antennes 2 fois aussi longues que la tête, grêles, rousses, 2^e et 4^e articles brunâtres. Palpes roux. Tête moins large que le corselet, ovale; sur les yeux, 3 ou 4 points. Corselet un peu plus large que les élytres, aussi long que large; base et côtés légèrement arrondis; fortement convexe; 2 points vers chaque angle antérieur. Ecusson finement ponctué. Elytres plus courtes que le corselet, finement et densément ponctuées, à pubescence cendrée; mates, d'un brun marron ou noires. Abdomen allongé, à peine atténué vers l'extrémité, densément et finement ponctué; à reflets irisés; brillant. Pattes brunes; cuisses d'un testacé obscur. — P. (Aubé); Nancy (Mathieu); Lyon, Néris, Hyères (Cl. Rey); Toulou (Coquerel); Tarbes (Pandellié).

9. ♀. *infuscatus* Er. Gen. 543. — L. 5 à 6 mill. — Antennes brunes avec la base d'un brun testacé. Palpes testacés. Tête un peu moins large que le corselet, noire, brillante. Corselet un peu moins large que les élytres; base assez fortement, côtés légèrement arrondis; 2 points de chaque côté; brun, brillant. Ecusson noir, brillant, peu et obsolètement ponctué. Elytres plus longues que le corselet, peu ponctuées, d'un testacé brunâtre, brillantes, noirâtres sur le disque. Abdomen atténué à l'extrémité, peu et finement ponctué, pubescent, noir, brillant; segments largement bordés de brun testacé. Pattes testacées; base des cuisses postérieures brunes. — P. (Aubé); Grande-Chartreuse (Cl. Rey), rare.

Obs. Ressemble beaucoup au *Q. maurorufus*; en diffère par la taille plus petite, la couleur plus foncée, les antennes brunes, l'écusson ponctué, les élytres plus longues que le corselet et l'abdomen moins densément ponctué.

10. ♀. *rufipes* Grav. Micr. 171 (Staphylinus). — Er. Gen. 543. — *Emus attenuatus* Lac. — L. 6 à 7 mill. — Noir; tête et corselet luisants, très brillants. Antennes grêles, rousses. Palpes roux. Tête petite, de moitié moins large que le corselet, ovale. Corselet de la largeur des élytres à la base; base fortement arrondie; convexe transversalement; 2 points sur les côtés. Elytres de la longueur du corselet, très finement et très densément ponctuées ainsi que l'écusson, brillantes, densément pubescentes. Abdomen atténué à l'extrémité, finement pointillé, un peu brillant, irisé, densément pubescent. Pattes rousses. — P. (Aubé); Nancy (Mathieu); Remiremont (Puton); Lyon (Cl. Rey).

11. ♀. *semilobatum* MARSH. Ent. Brit. 512 (Staphylinus). — Er. Gen. 544. — L. 6 à 7 1/2 mill. — Noir; tête et corselet très brillants. Antennes grêles, d'un testacé clair. Palpes testacés, dernier article brun. Tête un peu moins large que le corselet. Corselet un peu moins large que les élytres à la base, à côtés légèrement arrondis; 2 points sur les côtés. Ecusson densément ponctué, finement pubescent. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et très finement ponctuées, pubescentes; d'un bronzé brunâtre ou verdâtre, un peu brillantes; bord apical finement marginé de testacé. Abdomen atténué à l'extrémité, densément et finement ponctué, soyeux, pubescent, très irisé en dessous, peu en dessus; segments inférieurs bordés de brun rougeâtre. Pattes d'un testacé jaunâtre clair; cuisses postérieures brunes. — Calais, très rare (Cussac); Lyon, Morgan (Cl. Rey).

Obs. Diffère de l'*attenuatus* par la taille plus petite, le corps plus large, les élytres plus longues et les hanches intermédiaires brunes.

12. ♀. *attenuatus* CYLL. Ins. Suec. II, 311 (Staphylinus). — Er. Gen. 546. — *Emus scintillans* LAC. — L. 5 à 6 mill. — Noir, brillant, élytres d'un noir presque bronzé, brillantes. Antennes courtes, un peu plus longues que la tête, grêles, testacées. Palpes testacés, dernier article brun. Tête un peu moins large que le corselet, arrondie. Corselet presque de la largeur des élytres à la base, à peine moins long que large; côtés légèrement, base fortement arrondis; assez convexe; 2 points sur les côtés. Ecusson finement pointillé. Elytres densément et finement pointillées, densément pubescentes. Abdomen allongé, atténué à l'extrémité, densément et finement pointillé, peu brillant, plus irisé en dessous qu'en dessus. Pattes d'un testacé vif. — Presque T. la Fr.

B. Elytres d'un brun testacé, à reflets plus ou moins bronzés.

13. ♀. *keops* GRAV. Micr. 21 (Staphylinus). — Er. Gen. 548. — L. 4 à 5 mill. — Noir, brillant; tête et corselet très brillants; élytres d'un brun noir, brillantes. Antennes entièrement testacées. Palpes testacés. Tête grande, à peine moins large que le corselet, arrondie. Corselet un peu moins large que les élytres, à peine plus long que large; côtés légèrement arrondis; légèrement convexe. Ecusson très finement et peu pointillé. Elytres de la longueur du corselet, densément et finement ponctuées. Abdomen allongé, peu et finement pointillé; segments inférieurs bordés de brun. Pattes d'un testacé clair. — Presque T. la Fr.

Obs. Ressemble extrêmement à l'*attenuatus*; en diffère par la taille un peu plus petite, les palpes entièrement testacés et les élytres moins pubescentes.

14. ♀. *truncicola**. — L. 7 à 9 mill. — Espèce confondue par ERICKSON avec le *Q. fulgidus*, dont elle diffère par l'écusson offrant quelques points très écartés mais bien visibles; par l'abdomen d'un rougeâtre ferrugineux, parfois noirâtre à la base, enfin par les antennes à articles plus allongés. Le 6^e segment inférieur de l'abdomen des ♂ est plus fortement échancré. — Fontainebleau! sous les écorces et dans les plaies des vieux arbres; rare.

C. Elytres à ponctuation uniforme. Ecusson lisse.

a. Pattes noires ou d'un brun foncé.

+ Elytres noires, avec le bord réfléchi jaune.

15. ♀. *lateralis* GRAV. Micr. 35 (Staphylinus). — Ea. Gen. 525. — L. 10 à 12 mill. — Assez large. Noir ; tête, corselet et écusson très brillants. Antennes un peu plus longues que la tête, grêles ; brunes, 1^{er} article rougeâtre. Palpes d'un brun rougeâtre. Tête moins large que le corselet, presque arrondie. Corselet un peu plus large que les élytres, à peine moins long que large ; côtés et base arrondis ; presque sinué de chaque côté ; bords latéraux dilatés. Ecusson très lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, pubescents ; bords réfléchis d'un jaune testacé. Abdomen court, atténué, densément pointillé, à reflets irisés. Pattes brunes. — T. la Fr., commun dans les champignons.

++ Elytres entièrement rouges ou noires.

16. ♀. *fulgidus* FAB. Mant. Ins. I, 220 (Staphylinus). — Ea. Gen. 526. — *Staph. variabilis* CYLL. — *Emus floralis* LAC. — L. 8 à 10 mili. — D'un noir brillant ; tête, corselet et écusson très brillants ; élytres rouges. Antennes assez fortes, brunes, base noire ; articles 5 à 10 carrés, les avant-derniers presque transversaux. Palpes d'un brun noir. Tête moins large que le corselet, presque ovalaire, quelquefois, chez les ♂, presque arrondie et aussi large que le corselet. Ce dernier aussi large que les élytres, un peu plus large que long ; côtés arrondis, un peu dilatés ; à ponctuation très fine et vague. Elytres un peu plus longues que le corselet, assez finement et peu densément ponctuées, rouges. Abdomen atténué vers l'extrémité ; bord apical de chaque segment brun ; anus parfois testacé. Pattes d'un brun noir, rarement d'un brun rougeâtre. — T. la Fr., assez commun.

B. Elytres noires ainsi que tout le corps (*Emus occultus* LAC.).

Obs. Cette espèce varie pour la couleur, la taille et la grosseur de la tête ; cependant elle se reconnaît assez facilement au corselet un peu dilaté sur les côtés, aux pattes de couleur foncée et aux antennes noires à la base.

17. ♀. *fuliginosus* GRAV. Micr. 34 (Staphylinus). — Ea. Gen. 537. — *Staph. tristis* GRAV. — L. 8 à 9 mill. — Noir ; tête, corselet et écusson très brillants. Antennes de moitié plus longues que la tête ; rousses avec les 4 premiers articles bruns en dessus. Palpes d'un roux testacé. Tête moins large que le corselet, ovalaire ; entre les yeux une série transversale de 6 points. Corselet de la largeur des élytres à la base, à peine moins long que large ; base et côtés légèrement arrondis ; un peu sinué sur les côtés ; 3 ou 4 points sur les côtés. Elytres à peine plus courtes que le corselet, très densément et finement ponctuées, densément pubescents, matés. Abdomen un peu atténué vers l'extrémité, finement et densément pointillé, à peine irisé. Pattes brunes ; tarses plus clairs. — Presque T. la Fr.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *frontalis*, mais elle est facile à distinguer par l'écusson lisse.

b. *Pattes testacées ou d'un roux testacé.*

† *Deuxième et troisième article des antennes presque égaux.*

18. **Q. scitus** GRAV. Mon. 50 (Staphylinus). — ER. GEN. 528. — *Emus vicinus* LAC. — L. 6 à 8 mill. — Plus petit et plus allongé que le *Q. fulgidus*. D'un testacé rougeâtre, brillant. Antennes plus d'une fois et demie aussi longues que la tête, entièrement testacées. Tête moins large que le corselet dans les 2 sexes; noire ou d'un brun noir, brillante; bouche et palpes testacés. Corselet à peu près de la largeur des élytres, un peu moins long que large, fortement arrondi à la base, peu sur les côtés, qui sont presque sinués; 2 points de chaque côté; d'un roux brunâtre, brillant, avec le disque noir, ou entièrement noir, ou entièrement testacé. Ecusson brun. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, peu ponctuées; d'un testacé roussâtre, brillantes, angle externe souvent brunâtre. Abdomen allongé, atténué à l'extrémité, peu pointillé, avec quelques longs poils noirs; d'un testacé roussâtre, avec les segments souvent rembrunis à la base. Pattes testacées. ♂ et ♀, tarses antérieurs finement dilatés. — P. (Aubé, C. et H. Brisout de Barneville); Alsace (Ott); Lyon, Morgon (Cl. Rey).

†† *Troisième article des antennes plus petit que le deuxième.*

19. **Q. auricomus** KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 220, et Ann. Ent. Fr. 1851, 420. — L. 4 à 5 mill. — D'un noir bronzé, brillant. Antennes entièrement testacées, 3^e article plus petit que le 2^e. Tête aussi large que le corselet. Elytres un peu plus longues que le dernier, peu densément et fortement ponctuées, à pubescence dorée, peu serrée. Abdomen peu atténué vers l'extrémité, finement ponctué; chaque segment ayant de chaque côté une tache oblique formée par une pubescence dorée. Pattes testacées. — Pyr.-Or., la Preste, dans la mousse humide des petits ruisseaux, rare (v. Kiesenwetter); Grande-Chartreuse (Cl. Rey).

††† *Troisième article des antennes de moitié plus long que le deuxième.*

* *Antennes brunes avec la base testacée.*

20. **Q. eruentus** OLIV. Ent. III, 24, 27 (Staphylinus). — ER. GEN. 527. — L. 6 à 9 mill. — Noir, brillant; tête, corselet et écusson très brillants. Antennes grossissant un peu vers l'extrémité; d'un brun noir, les 3 premiers articles d'un testacé roussâtre; articles 5 à 10 transversaux. Palpes d'un roux testacé. Tête moins large que le corselet, arrondie, déprimée. Corselet à peine plus large que les élytres, aussi long que large; base et côtés arrondis; 4 points sur les côtés. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, peu ponctuées, rouges. Abdomen parallèle, peu et finement ponctué; bord apical des 4 premiers segments, extrémité du 5^e et le 6^e tout entier, rougeâtres. Pattes d'un testacé roussâtre. ♂ et ♀, tarses antérieurs fortement

dilatés. — P. (Aubé), assez rare; Alsace (Ott); Remiremont (Puton); Agen ! Lyon, Morgen, Cluny (Cl. Rey).

B. Elytres d'un brun noir, avec la suture un peu rougeâtre.

C. Elytres entièrement noires, les 3 premiers segments abdominaux entièrement noirs.

Obs. Ressemble au *Q. fulgidus*, mais la coloration est très différente ainsi que la forme des antennes.

21. ♀. *maurorufus* Grav. Mon. 56 (Staphylinus). — Er. Gen. 542. — *Emus praecox* Lac. — L. 5 à 8 mill. — Presque toujours d'un brun testacé, rarement noir ou brun, brillant; tête, corselet et écuissos très brillants. Antennes d'un brun rougeâtre avec le 1^{er} article testacé. Palpes testacés. Tête un peu moins large que le corselet, presque ovalaire; noire, rougeâtre au-dessous des antennes. Corselet un peu moins large que les élytres, aussi long que large; base et côtés légèrement arrondis; peu convexe; 2 points de chaque côté; d'un brun testacé, disque plus obscur. Elytres de la longueur du corselet, densément et finement ponctuées, à pubescence serrée; d'un brun testacé, souvent noirâtres sur le dos, presque mates. Abdomen atténué à l'extrémité, finement pointillé, à reflets irisés; segments marginés de testacé. — T. la Fr., assez commun.

Obs. Espèce très variable de forme, de taille et de coloration; parfois presque entièrement rougeâtre avec la tête plus foncée.

22. ♀. *scintillans* Grav. Mon. 70 (Staphylinus). — Er. Gen. 549. — L. 4 à 5 mill. — D'un vert bronzé foncé; tête, corselet et écuissos très brillants. Antennes d'un brun rougeâtre, avec le 1^{er} article testacé. Palpes bruns. Tête moins large que le corselet, arrondie, marquée d'une série transversale de 4 points entre les yeux. Corselet de la largeur des élytres à la base, aussi long que large; base et côtés arrondis également; légèrement convexe; 4 points sur les côtés. Elytres un peu plus longues que le corselet, peu densément et fortement ponctuées; pubescence blanchâtre. Abdomen atténué à l'extrémité, peu et finement pointillé, densément pubescent, irisé, segments inférieurs marginés de brun. Pattes testacées. — P. Lille (Cussac), très rare; Grande-Chartreuse, M^{me}-Pilat, M^{me}-Dore (Cl. Rey); Remiremont (Puton); Landes (Perris); Tarbes (Pandelle).

Obs. 1^{re}. La larve de cette espèce (voy. Perris, Ann. Ent. Fr. 1853, 570) vit sous les écorces d'arbres au milieu des excréments des insectes xylophages, dont elle attaque probablement aussi les larves. Elle est remarquable par les poils spatuliformes de son abdomen.

Obs. 2^{re}. On n'a pas encore signalé en France l'espèce suivante :

♀. *lucidulus* Er. Kæf. Brand. I, 435, et Gen. 550. — L. 5 à 1/2 mill. — Antennes assez épaisses, d'un brun rougeâtre, testacées à la base. Bouche testacée. Tête moins large que le corselet, arrondie, d'un vert bronzé brillant; entre les yeux, une série transversale de 4 points. Corselet de la largeur des élytres à la base, à peine moins long que large; côtés légère-

ment arrondis; assez convexe; 4 points sur les côtés; d'un vert bronzé, brillant. Ecusson très lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un testacé brunâtre, à reflets bronzés, densément et finement ponctuées, à pubescence jaunâtre. Abdomen atténué à l'extrémité, densément et finement pointillé, à pubescence jaunâtre, épaisse; d'un testacé rougeâtre obscur, avec des reflets irisés et une ligne longitudinale verte. Pattes testacées.

23. ♀. *praecox* Grav. Mier. 172 (Staphylinus). — Er. Gen. 540. — L. 5 à 6 1/2 mill. — Noir, mais plus souvent d'un brun foncé. Tête, corselet et écusson brillants. Antennes 2 fois aussi longues que la tête, grêles, brunes, avec les 3 premiers articles testacés. Palpes testacés. Tête petite, de moitié moins large que le corselet, ovaire; noire, brillante; bouche d'un brun testacé. Corselet de la largeur des élytres à la base, aussi long que large; côtés légèrement arrondis; 3 points de chaque côté; bords brunâtres; disque d'un brun noir. Ecusson lisse, brun. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, pubescentes; brunes, disque noirâtre, bord apical étroitement testacé; parfois presque entièrement noires, moins brillantes que le corselet. Abdomen atténué à l'extrémité, peu et finement ponctué, d'un brun métallique; segments marginés de brun testacé. Pattes d'un brun testacé. — P! assez commun; Aigues-Mortes, Hyères (Cl. Rey); Pyr. (Pandellé).

24. ♀. *umbrinus* Er. Kæf. Brand. I, 491, et Gen. 541. — *Staph. maurorufus* Gyll. — L. 5 1/2 à 6 1/2 mill. — D'un brun foncé, brillant; tête, corselet et écusson très brillants. Antennes brunes, les premiers articles noirâtres au milieu; 3^e article presque 2 fois aussi long que le 2^e. Tête un peu plus étroite que le corselet, ayant de chaque côté 2 points au-dessus des yeux et un point près le bord interne de chaque cell. Corselet aussi large que les élytres, à peine arrondi sur les côtés. Elytres presque plus courtes que le corselet, densément et fortement ponctuées, moins brillantes; d'un brun noir avec le bord apical d'un testacé obscur. Abdomen sensiblement rétréci vers l'extrémité, brillant, à reflets irisés, cuivreux; les derniers segments marginés de rougeâtre obscur. Pattes d'un brun rougeâtre peu foncé. — Alsace (Ott); Mt-Dore, Mt-Pilat, Grande-Chartreuse (Cl. Rey).

** Antennes entièrement d'un brun rougeâtre ou testacées, parfois brunâtres à l'extrémité.

25. ♀. *xanthopus* Er. Kæf. Brand. I, 487, et Gen. 527. — L. 8 mill. — Très voisin du *Q. fulgidus*; en diffère par les antennes et les palpes testacés; les élytres plus longues, plus fortement ponctuées, et l'abdomen moins ponctué. Diffère du *Q. cruentus* par les antennes testacées, les élytres plus densément et plus fortement ponctuées, par l'abdomen évidemment rétréci vers l'extrémité et par toutes les hanches testacées; les élytres sont d'un noir brillant avec la suture et le bord apical rougeâtres, elles sont rarement rouges en entier; le corselet est souvent rougeâtre sur les côtés et paraît finement réticulé à un fort grossissement; les antennes sont quelques-fois brunes avec la base seulement testacée, elles sont épaisses, plus longues que chez le *cruentus* et leurs articles sont un peu plus longs que larges;

tous les segments abdominaux sont marginés de testacé. — P. (*Aubé, C. Brisout de Barneville*), rare; Lille, fort rare (*Cussac*); Alsace (*Ott*); Vosges (*Puton*); M^l-Dore, M^l-Pilat, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*); Pyr. (*L. Du-four, Pandellé*); Alpes de Savoie (*de Manuel*).

26. **Q. aniceps***. — L. 7 à 8 1/2 mill. — Forme et couleur de l'*umbri-nus*; en diffère par la taille plus grande; les antennes entièrement d'un testacé rougeâtre, à 3^e article de moitié plus long que le 2^e, avec les derniers articles carrés; quelquefois les premiers articles sont tachés de noir. Corselet presque plus large que les élytres, à peine arrondi sur les côtés. Elytres presque aussi longues ou un peu plus courtes que le corselet, assez fortement et assez densément ponctuées; d'un brun noir, un peu moins brillantes que la tête et le corselet, ayant tout autour et sur la suture une bordure étroite d'un rougeâtre obscur. Segments abdominaux marginés de rougeâtre, quelquefois peu visiblement à la base. Pattes rougeâtres; hanches d'un brun noir. — H.-Pyr., Aragnouet (*Pandellé*).

Obs. Diffère des variétés à élytres obscures de l'*ochropterus* par la taille plus petite, la tête moins grosse, les antennes moins grèles et l'abdomen plus atténue; diffère des variétés obscures du *maurorufus* par la couleur des antennes, qui sont moins grèles, et les élytres plus courtes, à ponctuation plus forte et bien plus écartée.

27. **Q. peltatus** ER. Kœf. Brand. I, 492, et Gen. 540. — L. 6 à 7 1/2 mill. — D'un brun foncé; tête, corselet et écu brillants. Antennes grèles, brunes avec le milieu des articles parfois noirâtre. Tête déprimée, beaucoup plus petite que le corselet, noire. Corselet de la largeur des élytres à la base; côtés légèrement arrondis; légèrement convexe; 2 points de chaque côté. Elytres larges, un peu plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées, presque mates, à fine pubescence grisâtre assez serrée; brunes, noirâtres sur le disque, bord apical finement marginé de testacé. Abdomen moins large que les élytres, atténue à l'extrémité, peu pointillé; chaque segment irisé de vert à la base et de cuivreux au bord postérieur. Pattes rougeâtres; cuisses postérieures verdâtres au milieu. — P., Fontainebleau (*C. et H. Brisout de Barneville*); Lille (*Cussac*), sous les écorces; Cluny, Bresse (*Cl. Rey*).

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup au *præcox*; elle en diffère par la couleur des antennes, le corselet un peu plus large, les élytres à ponctuation moins profonde et moins serrée, et l'abdomen moins finement ponctué.

28. **Q. pleipes** MANN. Brachél. 26 (Staphylinus). — ER. Gen. 537. — L. 7 à 9 mill. — Noir; tête et corselet très brillants. Antennes grèles, à articles allongés, le 4^e aussi long que le 2^e; entièrement rougeâtres. Palpes rougeâtres. Tête un peu moins large que le corselet, arrondi. Corselet de la largeur des élytres, aussi long que large; côtés légèrement arrondis; convexe; 2 ou 3 points de chaque côté. Elytres de la longueur du corselet, densément et finement ponctuées, rougeâtres, brillantes, finement pubescentes. Abdomen atténue fortement à l'extrémité, peu densément ponctué, très irisé, pubescent. Palpes d'un testacé rougeâtre. — Presque T. la Fr.

29. **Q. ochropterus** Er. Gen. 538. — L. 8 à 11 mill. — Noir; tête et corselet d'un noir bronzé en dessus, très brillants. Antennes à articles allongés, 3^e article seulement un peu plus long que le 2^e; d'un testacé roussâtre. Palpes d'un roux testacé. Tête un peu moins large que le corselet, arrondie, souvent bien plus grosse chez les ♂ que chez les ♀. Corselet de la largeur des élytres à la base, aussi long que large; côtés légèrement arrondis; 2 points obliques de chaque côté. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et assez fortement ponctuées, presque ridées transversalement; d'un roux brunâtre clair, pubescentes. Abdomen atténué à l'extrémité, peu et finement pointillé, pubescent, irisé; chaque segment marginé de roux. Pattes grêles, d'un testacé roussâtre; cuisses postérieures brunes. — Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*); Pyr. (*Pandellé*).

B. Disque des élytres obscur.

Obs. Ressemble beaucoup au précédent; en diffère par le corselet moins convexe, les hanches d'un brun noir et les segments de l'abdomen largement marginés de roux, non irisés.

30. **Q. fimbriatus** Er. Gen. 539. — L. 7 à 9 mill. — Ressemble beaucoup à l'*ochropterus*; en diffère par la taille plus petite, par la couleur noire non bronzée; par les élytres et l'abdomen à pubescence plus serrée, moins fine, plus longue et jaunâtre; par les élytres à ponctuation moins serrée mais plus profonde, noirâtres sur le disque, avec les côtés et le bord apical d'un brun testacé; enfin par les antennes à articles plus serrés, les avant-derniers presque transversaux. — Alsace, très rare (*Ott*); H.-Pyr., lac de Seuléjo (v. *Kiesenwetter*).

31. **Q. monticola** Er. Gen. 544. — L. 7 mill. — Noir, un peu brillant; tête et corselet très brillants. Antennes entièrement d'un testacé rougeâtre, ayant les avant-derniers articles presque carrés. Palpes d'un testacé rougeâtre. Tête un peu moins large que le corselet, presque arrondie. Corselet de la largeur des élytres, aussi long que large; côtés légèrement arrondis; 2 points de chaque côté. Ecusson pointillé, pubescent. Elytres de la longueur du corselet, densément et finement ponctuées, brillantes, pubescentes. Abdomen atténué à l'extrémité, finement pointillé, pubescent, brillant, irisé. Pattes d'un testacé rougeâtre; cuisses postérieures verdâtres au milieu. — Alsace, très rare (*Ott*); Remiremont (*Puton*); Mt-Dore, Mt-Pilat (*Cl. Rey*).

32. **Q. oblitteratus** Er. Gen. 549. — *Q. suturalis* KIESRNW. — L. 5 à 6 mill. — Forme du *Q. attenuatus*. D'un brun noir, brillant; tête, corselet et écusson très lisses. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet; d'un roux testacé, plus clair à leur base. Tête finement et très densément ponctuée sur les côtés au-dessus des yeux. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque plus long que large. Elytres un peu plus longues que le corselet; assez densément et assez fortement ponctuées; brunes avec une grande tache humérale, la suture et le bord apical d'un jaune pâle, quelquefois d'un jaune pâle avec une large bande noirâtre près de la suture. Abdomen sensiblement atténué vers l'extrémité, assez densément mais finement ponctué, faiblement irisé; chaque segment marginé de testacé. Pattes

STAPHYLINIDÆ.—ASTRAPÆUS, EURYPORUS, OXYPORUS. 545

d'un testacé clair. — P. (*Aubé, C. et H. Brisout de Barneville*), très rare ; Calais (*Cussac*) ; Brest (*Coquerel*) ; Alsace, très rare (*Ott*) ; Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*) ; Pyr. (*Delarouzée*).

XI. ASTRAPÆUS (GRAVENHORST, *Micropt.* 199).

Forme des *Quedius* ; diffère par le dernier article des palpes maxillaires sécuriforme, par la tête moins rétrécie en arrière, par le corselet un peu sinué de chaque côté à la base.

1. *A. uliginosus* Rossi, *Faun. Etr.* I, 248 (*Staphylinus*). — Er. Gen. 553. — *Staphylinus uliginosus* FAR. — L. 10 à 15 mill. — Noir ; tête et corselet très brillants. Antennes rougeâtres à la base, ferrugineuses au sommet. Palpes roux. Tête peu et très finement ponctuée, marquée près des yeux de 3 points. Corselet peu et très finement pointillé. Ecusson lisse. Elytres très rouges, brillantes, finement pointillées, avec une strie suturale et une ligne médiane de gros points assez distants. Abdomen moins brillant, densément pointillé ; une large bande rouge à l'extrémité du 5^e segment. Pattes noires ; jambes et tarses d'un brun roux. — Dans toute la Fr. mér. et centrale jusqu'à Paris ; St-Germain, St-Cloud !

XII. EURYPORUS (ERICHSON, *Kæf. Brand.* I, 496).

Forme des *Quedius* ; se distingue par la tête plus petite et l'abdomen plus large, par le dernier article des palpes labiaux sécuriforme, par les tarses antérieurs simples dans les 2 sexes et par l'écusson en triangle arrondi. — (*Pelecyphorus Nordm.*) — Sous la mousse, plus commun dans les montagnes.

1. *E. pleipes* PAYK. *Faun. Suec.* III, 246 (*Oxyporus*). — Er. Gen. 554. — L. 8 à 11 mill. — Noir, brillant ; tête et corselet très brillants. Antennes noires avec les 2 premiers articles roux. Bouche rougeâtre. Tête très lisse, marquée au-dessus des yeux de 2 points. Corselet un peu plus large à la base que les élytres, convexe, très lisse, 2 séries dorsales antérieures de 3 points et en outre 2 autres de chaque côté. Elytres un peu moins courtes que le corselet, densément ponctuées. Abdomen pointillé, irisé. Pattes noires ; jambes brunes ; tarses rougeâtres. — P., Fontainebleau, fort rare (*Aubé, C. et H. Brisout de Barneville*) ; Lille (*Cussac*) ; Dieuze (*Mathieu*) ; Lyon, M^t-Pilat (*Cl. Rey*) ; Pyr. (*Pandellé*).

XIII. OXYPORUS (FABRICIUS, *Syst. Ent.* 267).

Corps oblong, assez épais, mais peu convexe. Des ailes. Tête grande ; mandibules longues, saillantes, falciformes, aiguës ; palpes maxillaires un peu allongés, 3^e article obconique, le 4^e plus petit, presque acuminé ; dernier article des palpes labiaux presque en croissant. Antennes courtes, com-

primées et dilatées vers l'extrémité. Corselet un peu plus étroit que les élytres, arrondi à la base, tronqué en avant. Elytres tronquées, angle externe un peu arrondi. Abdomen court, largement rebordé. Pattes intermédiaires très écartées. Les ♂ ont la tête plus grosse et le 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — Insectes vivant dans les champignons.

1. **O. rufus** LINN. Faun. Suec. 844 (Staphylinus). — ER. Gen. 556. — L. 5 à 8 mill. — Noir; corselet et abdomen d'un rouge jaunâtre, extrémité de ce dernier noire. Labre jaune. Ecusson noir. Elytres ayant une grande tache humérale presque carrée, testacée. Pattes d'un rouge testacé; base des cuisses ordinairement noire. — T. la Fr., commun.

2. **O. maxillosus** FAB. Ent. Syst. I, II, 531. — ER. Gen. 556. — L. 7 à 8 mill. — Testacé; tête, corselet et poitrine d'un brun foncé, corselet souvent plus clair au milieu; écusson testacé. Elytres ayant une grande tache noire sur l'angle externe. Abdomen d'un testacé rougeâtre, un peu brunâtre en dessus vers l'extrémité, quelquefois entièrement noir. Pattes entièrement d'un jaune testacé. — France boréale et orientale; forêt d'Eu, de Compiègne! Alsace (Ott); Izeron, Grande-Chartreuse (Cl. Rey).

B. Abdomen noir. — Bas-Rhin, avec le type (*Mathieu*), rare.

Obs. La larve de cette espèce a été décrite par HEEGER (Kais. Akad. d. Wiss. Wien, X et XI).

4^e TRIBU. — PÆDERII.

Antennes de 11 articles, insérées sous les bords latéraux du front. Labre corné, souvent membraneux sur les côtés, bilobé. Mandibules allongées, falciformes, aiguës, dentées au milieu. Palpes maxillaires plus ou moins allongés, dernier article très petit, souvent à peine visible. Elytres de la longueur de la poitrine. Hanches antérieures et postérieures coniques, les intermédiaires contigües. Tarses de 5 articles. Corps allongé, tantôt très déprimé, tantôt cylindrique. — Tous ces insectes vivent au bord des eaux, dans les détritus végétaux des marais ou sous les feuilles humides.

- I. 4^e article des tarses simple, sans lobe membraneux.
- A. Antennes roudées.
- B. Antennes droites.
- Dernier article des palpes maxillaires presque globuleux et obtus.
 - Dernier article des palpes maxillaires acuminé.
 - † Tête portée sur un col plus ou moins gros; labre bilobé.
 - * 5^e article des tarses postérieurs à peine plus long que les 2 précédents réunis.
 - ** 5^e article des tarses postérieurs aussi long que les 4 premiers réunis.
 - *** 5^e article des tarses postérieurs moins long que les 4 précédents réunis.
 - †† Tête portée sur un corps très grêle; labre denticulé.

I. CRYPTOBIUM.

II. DOLICAON.

III. SCIMBALIUM.

IV. ACHENIUM.

V. LATHROBIUM.

- * 4^e article des palpes maxillaires aussi grand que le 3^e
- * 4^e article des palpes maxillaires à peine distinct.
- Corps déprimé; labre à plusieurs denticules.
- .. Corps un peu convexe; labre bidenticulé.
- II. 4^e article des tarses muni d'un lobe membraneux. Corps très déprimé.
- III. 4^e article des tarses bilobé. Corps presque cylindrique, à couleurs vives.

VII. LITHOCHARIS.

VI. SCOPÆUS.

VIII. STILICUS.

IX. SUNIUS.

X. PÆDERUS.

I. CRYPTOBIUM (MANNERHEIM, Brachél. 38).

Corps allongé, parallèle. Des ailes. Tête oblongue, rétrécie à la base, portée sur une sorte de col court; côtés arrondis près des yeux, brusquement rétrécis en avant; yeux petits, peu saillants, 4^e article des palpes maxillaires très petit. Antennes coudées, 1^{er} article allongé. Corselet presque cylindrique, plus étroit que les élytres, tronqué à la base et en avant. Ecusson triangulaire. Elytres tronquées. Abdomen muni de styles saillants, velus. Pattes médiocres, les antérieures non épaissies, épines apicales longues; tous les tarses simples, 1^{er} article allongé, le dernier presque égal aux 2 précédents réunis. — Sous la mousse et les feuilles humides, dans les forêts marécageuses.

1. *C. fracticornis* PAYK. Faun. Suec. III, 436, (Pæderus). — Ex. Gen. 575. — L. 5 mill. — Allongé, un peu atténué en avant. Noir, brillant. Antennes plus courtes que la tête et le corselet; d'un brun testacé, 1^{er} article brun au sommet. Palpes maxillaires testacés, 3^e article brunâtre. Tête un peu moins large que le corselet, vaguement ponctuée; front lisse au milieu. Corselet d'un tiers moins large que les élytres, une fois et demie plus long que large, densément ponctué sur les côtés; au milieu, un espace lisse, borné de chaque côté par une ligne ponctuée assez régulière. Ecusson pointillé. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément ponctuées, pubescentes. Abdomen densément et très finement ponctué, densément pubescent. Pattes testacées. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément incisé. — P ! et presque T. la Fr., peu commun.

B. Couleur plus claire, élytres beaucoup plus courtes. — Perpignan, au bord de la mer (v. Kiesenwetter).

II. DOLICAON (LAPORTE, Etud. Entom. I, 119).

Corps allongé, parallèle, assez déprimé en dessus. Tête à peine plus large que le corselet, ovalaire, médiocrement rétrécie à la base, saillante; yeux petits, arrondis, peu saillants; mandibules robustes; dernier article des palpes labiaux petit, subulé. Antennes filiformes, 1^{er} article un peu plus grand que les autres, le dernier acumqué. Corselet oblong, à peu près de la largeur des élytres. Elytres assez courtes. Abdomen parallèle, rétréci à l'extrémité, à styles saillants. Pattes antérieures un peu épaisses; cuisses an-

terieures faiblement dentées en dessous vers l'extrémité; tarses antérieurs ayant les 4 premiers articles un peu élargis; tarses postérieurs grèles. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré.

1. **D. Illyricus** Er. Gen. 577. — L. 6 à 7 mill. — Aptère. Noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête, rougeâtres. Dernier article des palpes maxillaires très épais. Tête un peu plus large que le corselet, à ponctuation profonde mais écartée. Corselet un peu plus large que les élytres, de moitié plus long que large, presque droit sur les côtés, avec les angles arrondis; densément et profondément ponctué, avec une large bande longitudinale, lisse. Ecusson lisse. Elytres de moitié plus courtes que le corselet, à ponctuation éparses sur le disque, plus serrée sur les côtés; d'un rouge marron, très brillantes. Abdomen à ponctuation fine et écartée; 5^e et 6^e segments d'un rouge marron, ce dernier noir à la base. Pattes testacées. — Fr. mér.

2. **D. biguttulus** Lac. Faun. Ent. Par. I, 425 (Lathrobium). — Er. Gen. 578. — L. 5 mill. — Noir, brillant. Antennes testacées. Bouche d'un testacé rougeâtre. Tête un peu moins large que le corselet, un peu déprimée, peu et vaguement ponctuée, avec 2 légères fossettes au sommet. Corselet un peu moins large que les élytres; côtés droits, parallèles: assez densément ponctué, avec une ligne médiane, lisse, peu distincte. Ecusson lisse. Elytres un peu plus allongées que le corselet, densément et finement ponctuées; noires avec une grande tache apicale d'un testacé rougeâtre clair, occupant parfois le quart ou même la moitié de l'élytre; suture noire. Abdomen peu pointillé, pubescent. Pattes testacées. — P. (Lacordaire), très rare; Provence, Languedoc (Cl. Rey); Béziers (Marquet), assez commun.

III. SCIMBALIUM (ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 579).

Corps allongé, déprimé. Des ailes. Tête saillante, portée sur un col assez mince, rétrécie en avant; yeux petits, non saillants; mandibules assez courtes; palpes maxillaires courts, 3^e article un peu épais à l'extrémité. 1^{er} article des antennes assez épais, cylindrique, plus grand que les autres; le dernier sensiblement acuminé. Corselet trapézoïdal, presque de la largeur des élytres, tronqué aux 2 bouts; angles antérieurs presque droits, les postérieurs arrondis. Ecusson arrondi à l'extrémité. Elytres obliquement tronquées en dedans, avec l'angle externe arrondi. Abdomen parallèle, 6^e segment conique, à styles terminaux saillants. Pattes assez courtes, les antérieures un peu épaissies; cuisses et jambes légèrement sinuées en dedans, jambes postérieures un peu épineuses; tarses antérieurs dilatés chez les ♂ et les ♀ en une palette ovale; tarses postérieurs aussi longs que les jambes, dernier article à peine plus long que les 2 avant-derniers réunis. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré triangulairement. — Ce genre, très voisin des *Lathrobium*, se distingue par la forme des tarses et par le labre à lobes divergents.

1. **S. planicolle** Er. Gen. 580. — L. 8 mill. — Allongé, assez épais.

D'un brun noir, brillant. Antennes rougeâtres, un peu plus longues que la tête et le corselet. Tête un peu plus étroite que le corselet, médiocrement rétrécie en avant; ponctuation profonde, écartée. Corselet aussi large que les élytres, un peu plus long que large, légèrement rétréci vers la base, presque droit sur les côtés, à ponctuation serrée, avec une ligne médiane lisse. Ecusson finement ponctué. Elytres aussi longues que le corselet, densément ponctuées; rougeâtres, brillantes. Abdomen densément ponctué; les 4 premiers segments marginés de brun, 6^e et extrémité du 5^e rougeâtres. Pattes d'un roux testacé. — Bordeaux, dans les marais, rare (*Souverbie*); Marignane, près Marseille (*Cl. Rey*).

2. *S. grandiceps* J. DUV. Ann. Ent. Fr. 1852, 669. — L. 5 1/2 mill. — Aptère, très déprimé. D'un brun noir luisant. Antennes et palpes testacés. Tête un peu plus large que le corselet, peu ponctuée, un espace lisse au milieu. Corselet assez rétréci en arrière; angles arrondis, à ponctuation fine et rare; au milieu une ligne lisse. Elytres densément et finement ponctuées, brunes, légèrement luisantes. Pattes d'un roux brunâtre. — Environs de Montpellier, près des étangs salés (*J. Duval, Lareynie*).

Obs. Le *S. longicollis* REY et MULS. (Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 77), trouvé par M. *Cl. Rey* près des salines d'Hyères, nous semble identique avec cette espèce, dont il ne paraîtrait différer, d'après la description, que par les élytres plus courtes que le corselet et un peu plus larges postérieurement.

IV. ACHENIUM (LEACH, in CURT. Brit. Ent. III, 115).

Corps allongé, très aplati. Tête presque cordiforme, saillante, portée sur un col étroit, légèrement échancrée à la base, rétréci triangulairement en avant; labre étroit, profondément bilobé; lobes allongés, mais à peine divergents. Palpes maxillaires peu allongés, 2^e et 3^e articles égaux, ce dernier un peu épais vers l'extrémité, 4^e article petit, acuminé. Antennes droites, atténues vers l'extrémité; 1^{er} article assez épais, cylindrique. Corselet trapézoïdal, un peu plus étroit que les élytres, tronqué en avant; angles antérieurs un peu saillants sur les côtés, les postérieurs arrondis. Elytres tronquées. Abdomen parallèle, rétréci à l'extrémité; 7^e segment saillant, bivalve en dessous. Pattes assez courtes et assez fortes, les antérieures épaisses; cuisses et jambes sinuées et presque dentées en dedans; jambes postérieures légèrement dilatées à l'extrémité, obliquement tronquées à l'extrémité; tarses antérieurs des 2 sexes ayant les 4 premiers articles élargis en une palette orbiculaire, tomenteuse en dessous; larses postérieurs grêles, 1^{er} article très court, le dernier aussi long que les autres réunis. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré. — Les *Achenium* sont remarquables par leur forme aplatie. On les trouve dans les marais, sous les détritus végétaux.

1. *A. depresso* GRAV. Micr. 182 (Lathrobium). — ER. Gen. 582. — *A. cordatum* LAC. Faun. Ent. Par. 421. — L. 7 à 7 1/2 mill. — Noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, d'un brun rougeâtre.

Tête de la largeur du corselet à la base, triangulaire, peu ponctuée; front lisse au milieu. Corselet un peu moins large que les élytres, à peine plus long que large; côtés droits; déprimé, marqué de 3 espaces ponctués de chaque côté, espaces intermédiaires plus ponctués, une ligne lisse. Ecusson finement et peu ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, peu ponctuées, et en série, à la base, vaguement au sommet; rougeâtres, brillantes, avec le tiers basilaire noir. Abdomen finement et densément ponctué; les 4 premiers segments finement marginés de jaunâtre, 6^e et extrémité du 5^e rougeâtres. Pattes rougeâtres; jambes brunâtres à la base; cuisses postérieures parfois brunâtres. — P., parfois très commun dans les détritus aux inondations de la Seine; Alsace (*Ott*); Nancy (*Mathieu*); Dijon (*Rouget*); Lyon (*Cl. Rey*); Agen !

2. *A. striatum* LATR. Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 341 (Lathrobium). — ER. Gen. 585. — L. 7 à 9 mill. — Ressemble beaucoup au précédent, mais plus étroit et couvert d'une pubescence grise, peu serrée. Tête presque cordiforme, un peu plus large que le corselet, fortement rétrécie en avant. Corselet pas plus étroit que les élytres. Celles-ci entièrement rouges, brillantes. Les 2 derniers segments de l'abdomen entièrement rouges. — France (coll. *Aubé*, *Latrelle*).

3. *A. humile* NICOLAI, Col. Halens. 38 (Lathrobium). — ER. Gen. 586. — *A. depressum* LAC. Faun. Ent. Par. I, 421. — L. 6 1/2 à 7 mill. — Noir; tête et corselet bruns, plus ou moins foncés. Antennes plus longues que la tête et le corselet, rousses. Tête un peu plus large que le corselet à la base, cordiforme, peu et finement ponctuée; front lisse au milieu. Corselet de la largeur des élytres, un peu plus long que large; côtés droits; peu et finement ponctué; points distribués en 3 bandes de chaque côté. Ecusson d'un brun noir, lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, à ponctuation égale, fine; pubescentes, brillantes, testacées, vaguement noirâtres à la base. Abdomen densément et finement ponctué, mat, densément pubescent; les 5 premiers segments finement marginés de jaunâtre, le 6^e d'un brun testacé. Pattes testacées; jambes brunâtres à la base. — P., avec le *depressum*, paraît plus rare; Alsace (*Ott*); Nancy (*Mathieu*).

4. *A. jejunum* ER. Gen. 587. — L. 7 1/2 mill. — Très voisin de l'*humile*, mais un peu plus grand; tête plus profondément échancrée à la base; abdomen moins finement ponctué; élytres plus courtes, finement et inégalement ponctués, presque rugueuses, d'un brun rougeâtre. Diffère de l'*A. striatum* par la couleur, par la tête et le corselet moins densément ponctués, par les élytres plus courtes. — Morgan, Provence (*Cl. Rey*); Montpellier, un seul individu, sous une pierre (v. *Kiesenwetter*).

V. LATHROBIUM (GRAVENHORST, Micropt. 130).

Corps très allongé, parallèle, ordinairement très ponctué, tantôt un peu convexe, tantôt déprimé en dessus; presque toujours des ailes. Tête presque carrée ou presque orbiculaire, à peu près de la largeur du corselet, forte-

ment rétrécie à la base, saillante; yeux petits, arrondis, peu saillants. Labre transversal bilobé, à lobes divergents; mandibules sacliformes; palpes maxillaires de longueur médiocre, dernier article petit, mince, subulé. Antennes filiformes, souvent assez longues, 1^{er} article un peu plus grand que les autres, le dernier sensiblement acuminé. Corselet presque aussi large que les élytres, souvent oblong, tronqué à la base et à l'extrémité; tous les angles arrondis. Ecusson en demi-cercle. Elytres tronquées; angle externe arrondi. Abdomen parallèle, atténué à l'extrémité; 7^e segment souvent visible; styles terminaux en forme de valves. Pattes courtes, robustes, les antérieures épaisses; cuisses souvent presque dentées en dessous; jambes sillonnées, longitudinales en dedans, pubescents, les postérieures un peu comprimées à l'extrémité; tarses antérieurs ayant les 4 premiers articles élargis en une palette presque orbiculaire; tarses postérieurs ayant le 1^{er} article plus court que le 2^e, les 3^e et 4^e courts, le 5^e plus court que les autres réunis. ♂, 6^e segment de l'abdomen échancré en dessous; ♀, entier ou saillant sur le bord. — Sous les mousses, les feuilles sèches, dans les détritus végétaux des marécages.

1. *Corselet à ponctuation assez grosse, assez serrée, avec un espace lisse au milieu.*

A. *Elytres à ponctuation irrégulière.*

a. *Ecusson ponctué, presque toujours finement.*

† *Corps noir, élytres rouges avec la base noire ou noires avec l'extrémité rougeâtre.*

1. *L. elongatum* LINN. S. Nat. I., II, 685 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 589. — L. 8 à 10 mill. — Allongé, parallèle. Noir, brillant. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, un peu épaisses, rougeâtres; 2^e et 3^e articles presque égaux. Tête à peu près de la largeur du corselet, presque arrondie, densément ponctuée. Corselet un peu moins large que les élytres, d'un tiers plus long que large; côtés droits, parallèles; densément ponctué; une ligne lisse au milieu. Elytres ordinairement un peu plus longues que le corselet, densément ponctuées; rouges avec la base noire ou noires avec l'extrémité rouge. Abdomen finement et très densément ponctué; extrémité brune. Pattes d'un roux testacé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen ayant 2 carènes parallèles, rapprochées; bord échancré triangulairement. ♀, bord légèrement échancré. — T. la Fr., commun.

Obs. Les élytres sont quelquefois de la longueur seulement du corselet, et dans ce cas, si l'on observe des ♂, on trouve les caractères sexuels amoindris ou même presque entièrement effacés.

2. *L. fulvipenne* GRAV. Mon. 104 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 590. — *Lathrobium elongatum* LAC. — L. 8 à 9 mill. — Allongé, parallèle. Noir, brillant. Antennes à peine de la longueur de la tête et du corselet, un peu épaisses, rougeâtres; 3^e article plus long que le 2^e. Tête à peine plus étroite que le corselet, un peu ovalaire, ponctuée. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus long que large; côtés droits; assez fortement et densément ponctué; une ligne médiane lisse. Elytres à peine plus longues

que le corselet, à ponctuation serrée; rouges, avec la base étroitement noire. Des ailes. Abdomen finement et densément pointillé, brillant; extrémité brunâtre. Pattes fortes, d'un testacé rougeâtre. — T. la Fr., commun.

B. Elytres d'un rougeâtre obscur ou brunâtres, de la longueur du corselet ou un peu plus courtes. Pas d'ailes.

Obs. Ressemble extrêmement au précédent; en diffère par sa forme plus allongée, la tête et le corselet plus longs, et par le 5^e segment inférieur de l'abdomen uni et échancré en dessous chez le ♂, arrondi au bord chez la ♀; la couleur des élytres est souvent plus obscure.

3. L. rufipenne CYLL. Ins. Suec. III, 704. — Er. Gen. 591. — L. 6 mill. — Ressemble à l'*elongatum*, mais plus petit. Tête un peu oblongue. Antennes rousses; 2^e et 3^e articles presque égaux. Corselet plus allongé, de moitié plus long que large, plus densément et plus fortement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, moins densément et plus finement ponctuées; d'un beau rouge avec le tiers basilaire noir. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen ayant, ainsi que le 5^e, une légère impression longitudinale, et en outre, légèrement échancré en triangle. — Nancy, rare (*Mathieu*); Aigle, Jura (*Heer*); Tarbes (*Pandellé*).

4. L. angustatum LAC. Faun. Ent. Par. I, 424. — Er. Gen. 596. — L. 6 mill. — Noir, brillant. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, d'un roux testacé, 1^{er} article plus pâle; 2^e et 3^e articles presque égaux. Tête un peu plus étroite que le corselet, presque ovalaire, très densément et finement ponctuée; une ligne lisse sur le front. Corselet à peu près de la largeur des élytres, un peu plus long que large; densément ponctué, avec une ligne médiane, longitudinale, lisse. Ecusson presque lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, assez densément et profondément ponctuées; rouges, brillantes, avec le quart basilaire noir. Abdomen densément et très finement ponctué, peu brillant. Pattes d'un testacé pâle. — P. (*La-cordaire*, *C. Brisout de Barnevile*); Morgan, Néris (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*), très rare partout.

† Corps noir ou d'un brun noir ainsi que les élytres, ces dernières ayant parfois un point apical jaune.

5. L. brunneipes FAB. Ent. Syst. I, II, 537 (*Pæderus*). — Er. Gen. 588. — L. 7 à 8 mill. — Noir; tête et corselet très brillants, à pubescence courte et très fine. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, rouges; 3^e article de moitié plus long que le 2^e. Tête à peu près de la largeur du corselet, presque arrondie, densément ponctuée. Corselet à peine plus étroit que les élytres, d'un tiers plus long que large; côtés droits, parallèles; densément ponctué avec une ligne médiane lisse. Ecusson ponctué. Elytres de la longueur du corselet, finement et peu ponctuées, brillantes. Abdomen très densément et très finement ponctué, peu brillant; extrémité brune. Pattes d'un testacé roussâtre. ♂, 4^e segment inférieur de l'abdomen ayant une impression peu marquée, le 5^e une échancrure triangulaire, le 6^e une impression longitudinale, au milieu une échancrure profonde, enfin les côtés

de ce même segment sinués. — P.; Nancy, Dieuze (*Mathieu*); Dijon (*Rouget*); Lyon (*Cl. Rey*).

6. *L. pleipes* ER. Gen. 594. — L. 4 1/2 mill. — Déprimé. D'un brun noir, plus ou moins foncé, assez brillant. Antennes plus longues que la tête et le corselet, d'un brun rougeâtre clair. Tête bien plus large que le corselet, presque arrondie. Corselet presque de moitié plus étroit que les élytres, allongé, à peine rétréci vers la base; côtés presque droits; très densément et assez finement ponctué, avec une ligne médiane lisse et 2 sillons peu marqués. Ecusson à points assez gros, écartés. Elytres déprimées, plus longues que le corselet, très densément ponctuées, un peu plus foncées à la base. Abdomen plus étroit que les élytres, finement et très densément ponctué; noir, mat, extrémité brune. Pattes brunes; tarses plus clairs. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen ayant une forte impression longitudinale, le 6^e bicantré et échancré. — Lyon, Morgon (*Cl. Rey*); Agen! Tarbes (*Pandelle*).

Obs. Diffère du *L. bicolor* par la taille plus petite, la couleur foncée, les élytres un peu plus longues, la tête plus densément ponctuée et par l'écusson ponctué. Ressemble beaucoup au *labilis*, mais les élytres ne sont pas striées.

7. *L. quadratum* PAYK. Mon. Staph. 29 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 595. — L. 6 à 6 1/2 mill. — Noir, brillant; abdomen mat. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, brunes ou testacées avec le milieu plus obscur. Bouche roussâtre. Tête moins large que le corselet, presque arrondie, un peu déprimée, densément et finement ponctuée. Corselet un peu moins large que les élytres, carré; tous les angles légèrement arrondis; finement ponctué sur les côtés, fortement sur le disque; une ligne médiane lisse, peu distincte. Ecusson finement pointillé. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées. Abdomen court, atténue à l'extrémité, très finement et très densément pointillé, avec une pubescence soyeuse. Pattes assez fortes, d'un brun testacé ou testacées. ♂, 4^e et 5^e segments inférieurs de l'abdomen obsolétement canaliculés, le 6^e profondément échancré. — Presque T. la Fr.

B. Elytres ayant à l'angle externe une tache d'un testacé rougeâtre; base et extrémité des antennes testacées ainsi que les pattes (*L. terminatum* GRAV.). — Avec le type, mais plus rare.

8. *L. punctatum* ZETTERSTEDT, Faun. Lapp. I, 84. — ER. Gen. 600. — *L. lineare* LAC. — L. 6 mill. — Parallèle, peu allongé. Noir; tête, corselet et élytres brillants. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, d'un testacé roussâtre. Tête à peu près de la largeur des élytres, presque arrondie; peu et vaguement ponctuée, front lisse. Corselet à peu près de la largeur des élytres, carré; côtés droits, parallèles; densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Ecusson lisse. Elytres de la longueur du corselet, densément ponctuées. Abdomen finement et très densément ponctué, densément pubescent; extrémité brune ainsi que le bord des segments. Pattes assez fortes, d'un brun rougeâtre. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement canaliculé, échancré. — P. (*Aubé*, *C. Brisout de Barneville*); Nancy (*Mathieu*); Dijon (*Rouget*).

+++ Corps entièrement roux ou d'un brun rougette.

9. *L. spadiceum* ER. Gen. 592. — *L. Tarnieri* ROUGET, Ann. Ent. Fr. 1854, 83. — L. 8 mill. — Déprimé. D'un roux cannelle plus ou moins foncé; tête et corselet brillants. Antennes aussi longues que la tête et le corselet; rougeâtres; 3^e article de moitié plus long que le 2^e. Tête un peu plus large que le corselet, densément et finement ponctuée; parfois d'un brun foncé ainsi que le corselet. Celui-ci un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus long que large, un peu rétréci vers la base; densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Ecusson vaguement ponctué. Elytres à peine plus longues que le corselet, mates. Abdomen d'un brun rougeâtre, mat; extrémité d'un roux testacé, ainsi que le bord apical des segments. Pattes d'un roux testacé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen faiblement canaliculé et fortement échancré en triangle; 5^e segment ayant au bord apical une brosse très courte de poils noirs. ♀, 6^e segment ayant 2 faibles impressions longitudinales. — Dijon (Rouget); Lyon (Cl. Rey).

Obs. Les ♂ paraissent fort rares.

b. *Ecusson lisse.*

+ *Elytres plus longues que le corselet.*

10. *L. bicolor* ER. Gen. 593. — L. 7 mill. — Allongé, déprimé. D'un testacé rougeâtre; tête, corselet et élytres brillants. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet; d'un roux testacé; 3^e article presque de moitié plus long que le 2^e. Tête plus large que le corselet, déprimée, rétrécie en avant, très densément ponctuée sur les côtés, inégalement sur le disque. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, allongé, un peu rétréci vers la base, presque droit sur les côtés; assez densément et finement ponctué, avec une ligne médiane très lisse, faiblement élevée. Ecusson lisse. Elytres à peine plus longues que le corselet, déprimées; finement ponctuées, presque en lignes à la base qui est brunâtre. Abdomen à peine brillant; d'un brun testacé, extrémité plus claire. Pattes assez grêles, d'un roux testacé. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen largement mais légèrement échancré; le 6^e légèrement échancré, avec une impression longitudinale. — Lyon (Cl. Rey).

11. *L. dividuum* ER. Gen. 601. — L. 4 mill. — Allongé, parallèle, déprimé. Brun; tête et corselet brillants. Antennes à peine plus courtes que la tête et le corselet, assez épaisses; d'un roux testacé, dernier article pâle à l'extrémité, 3^e article un peu plus long que le 2^e. Tête oïlongue, de la largeur du corselet, fortement et assez densément ponctuée. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, légèrement rétréci à la base, droit sur les côtés; assez densément ponctué, avec une ligne médiane lisse; d'un brun testacé. Ecusson brun, lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, à ponctuation très fine, à peine marquée; d'un testacé clair, brillantes, brunes à la base. Abdomen très finement ponctué, mat; noir, les 4 premiers segments finement marginés de brun, le 6^e et l'extrémité du 5^e d'un brun testacé. Pattes courtes, brunes; tarses plus clairs. ♂, 5^e segment inférieur

de l'abdomen bicaréné, tridenté à l'extrémité, le 6^e profondément échancré en triangle. — Aigues-Mortes (*Cl. Rey*); Montpellier (*Lareynie*).

Obs. Chez cette espèce, comme chez le *longulum*, le dernier article des tarses postérieurs est à peine plus court que les 4 premiers réunis.

12. **L. longipenne** *. — L. 4 mill. — D'un brun foncé assez brillant. Antennes d'un roux testacé, aussi longues que la tête et le corselet; 3^e article à peine plus long que le 2^e; les autres presque moniliiformes, diminuant peu à peu de longueur. Tête à peine plus large que le corselet, presque carrée derrière les yeux, avec les angles postérieurs très arrondis; ponctuation assez forte, peu serrée, surtout au milieu. Corselet en carré long, de moitié plus long que large, arrondi à tous les angles, à peine rétréci vers la base; ponctuation forte, pas très serrée; bande médiane lisse, assez large. Ecusson lisse. Elytres plus larges et un peu plus longues que le corselet, assez fortement déprimées sur la suture qui est un peu rougeâtre; ponctuation plus fine que celle du corselet et très peu serrée. Abdomen à ponctuation très fine et très serrée, plus étroit à la base que les élytres, s'élargissant vers l'extrémité; 5^e segment ayant une bordure apicale blanchâtre, étroite; le 6^e roussâtre à l'extrémité. Pattes d'un roux testacé pâle; cuisses antérieures larges, ayant en dessous une dent assez forte. — P., Bondy, un seul individu (*C. Brisout de Barneville*).

Obs. Ressemble extrêmement au *longulum*, mais la taille est plus grande, la couleur moins brillante et les élytres sont bien plus longues.

†† *Elytres plus courtes que le corselet.*

13. **L. Billiforme** GRAV. Mon. 134. — ER. Gen. 601. — L. 5 mill. — Allongé, parallèle. Noir, brillant. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, d'un brun testacé; 2^e et 3^e articles égaux. Tête de la largeur du corselet, assez densément ponctuée; front assez lisse au milieu. Corselet à peine plus étroit que les élytres, à côtés parallèles, assez fortement et densément ponctué. Elytres un peu plus courtes que le corselet, à ponctuation fine, serrée, formant ça et là des vestiges de lignes. Abdomen finement et densément ponctué, à pubescence grise, assez serrée. Pattes brunes ou noires. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen ayant une faible impression longitudinale, le 6^e échancré. — P. (*Aubé*); Nancy (*Mathieu*); Alsace (*Ott*), Dijon (*Rouget*); Genève (*Héor*).

14. **L. pallidum** NORDM. Symb. 142. — ER. Gen. 601. — L. 5 mill. — D'un roux testacé; tête, corselet et élytres brillants. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet; 3^e article un peu plus court que le 2^e. Tête de la largeur du corselet, presque arrondie, peu et vaguement ponctuée. Corselet à peu près de la largeur des élytres, d'un tiers plus long que large, densément ponctué; une ligne médiane lisse. Ecusson lisse. Elytres un peu plus courtes que le corselet, densément et peu profondément ponctuées. Abdomen très finement et très densément ponctué, avec une pubescence épaisse et soyeuse; à peine brillant; les 5 premiers segments noirâtres au milieu. Pattes courtes, robustes; cuisses antérieures fortement épaissees.

♂, 4^e et 5^e segments inférieurs de l'abdomen ayant une légère impression longitudinale; le 6^e profondément échancré. — P. (Aubé, Boieldieu); Calais (Pilate); Alsace (Ott); Dijon (Rouget); Lyon, Morgen (Cl. Rey).

15. *L. longulum* GRAV. Micr. 53. — En. Gen. 602. — *L. minutum* SAMB.—L. 3 2/3 à 4 mill.—Petit, parallèle, grêle, aptère. Noir ou d'un brun noir, brillant. Antennes assez épaisses, de la longueur de la tête et du corselet; rougeâtres; 2^e et 3^e articles égaux. Tête un peu plus large que le corselet, presque ovale, peu déprimée, peu et profondément ponctuée. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié au moins plus long que large; côtés droits; densément ponctué, avec une ligne médiane lisse. Ecusson lisse. Elytres d'un tiers plus courtes que le corselet, peu densément et obscurément ponctuées. Abdomen finement et densément ponctué, densément pubescent. Pattes assez courtes, épaisses, d'un testacé rougeâtre. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen biseauté. — P. (Aubé); Orléans; Nancy (Mathieu); Alsace (Ott); Dijon (Rouget); Lyon, Morgen, Bugey (Cl. Rey); Pyr.-Or. (v. Kiesenwetter); Tarbes (Pandolé).

B. Elytres ponctuées en lignes.

a. Elytres à fortes stries de gros points, presque entières.

+ Ecusson finement ponctué.

16. *L. striato-punctatum* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 220, et Ann. Ent. Fr. 1851, 220. — L. 6 mill. — Extrêmement voisin du *L. multipunctum*, en diffère par la couleur moins foncée; le corps plus large, un peu plus déprimé; les antennes rousses avec le 1^{er} article plus pâle, le 3^e plus long que le 2^e; le corselet un peu moins densément ponctué; les élytres plus longues, moins régulièrement ponctuées, d'un testacé rougeâtre, noirâtres à la base; l'abdomen d'un brun roussâtre, plus visiblement ponctué, et les pattes d'un testacé pâle. — Nîmes (Javet); Perpignan (v. Kiesenwetter).

++ Ecusson lisse.

17. *L. multipunctatum* GRAV. Micr. 52. — En. Gen. 591. — L. 6 mill. — D'un brun noir, passant au marron ou au testacé rougeâtre (*Päderus testaceus* OLIV.), avec l'abdomen plus foncé. Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le corselet, rougeâtres; 2^e et 3^e article égaux. Tête un peu plus large que le corselet, presque ovale, densément et fortement ponctuée. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié au moins plus long que large, à côtés parallèles, avec tous les angles largement arrondis; densément et profondément ponctué, avec une ligne longitudinale lisse. Ecusson lisse. Elytres à peine plus longues que le corselet. à ponctuation profonde, disposée en lignes jusqu'après le milieu, ensuite moins serrée et moins forte; rouges ou d'un testacé rougeâtre, avec la base souvent brune. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen avec une large fossette, terminé en avant par 2 petits tubercules arrondis; le 6^e profondément échancré. — T. la Fr.

18. *L. labile* ER. Gen. 594. — L. 4 mill. — Allongé, un peu déprimé. Noir, brillant. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, d'un brun rougeâtre. Tête un peu plus large que le corselet, oblongue, assez densément et profondément ponctuée, avec une ligne médiane lisse. Corselet presque de moitié plus étroit que les élytres, allongé, parallèle; ayant sur le disque 2 séries ponctuées, régulières, et sur les côtés des points irréguliers formant des groupes. Elytres plus longues que le corselet, un peu déprimées, à stries fortement et densément ponctuées, s'effaçant vers l'extrémité; bord apical d'un roux testacé clair. Abdomen finement ponctué, brun à l'extrémité. Pattes brunes; jambes et tarses d'un brun rougeâtre. — Morgon, Hyères (*Cl. Rey*); Mt-de-Marsan (*Perris*); Tarbes (*Pandellé*); fort rare.

b. *Elytres à faibles stries ponctuées, et seulement à la base ou sur le disque. Ecusson lisse.*

19. *L. angusticollis* LAC. Faun. Ent. Par. I, 425. — ER. Gen. 593. — L. 6 à 7 mill. — Un peu déprimé, allongé. Noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, grêles; d'un brun rougeâtre, avec le 1^{er} article d'un brun noir; 3^e article de moitié plus long que le 2^e. Tête un peu plus large que le corselet, presque arrondie, très densément et finement ponctuée; milieu du front lisse. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, de moitié plus long que large; côtés droits; densément et finement ponctué, avec une ligne médiane, lisse, un peu élevée, et en arrière 2 sillons larges, peu marqués, densément ponctués. Ecusson lisse. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, déprimées, finement et densément ponctuées en lignes à la base, également dans le reste de leur étendue; rouges avec le tiers basilaire noir. Abdomen densément et finement ponctué, très pubescent. Pattes grêles, noires. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen légèrement sinué; le 6^e bicaudé, légèrement échancré à l'extrémité entre ces carènes. — Lyon, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*).

II. *Corselet presque lisse, ayant sur le disque 2 lignes de points assez fins, et sur les côtés des points assez fins, très écartées.*

20. *L. lusitanicum* GRAV. Micr. 181. — ER. Gen. 597. — L. 7 mill. — Un peu déprimé. D'un noir mat; tête et corselet très brillants. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, assez grêles, d'un roux testacé; 3^e article un peu plus long que le 2^e. Tête petite, presque ovaire, plus étroite que le corselet, à ponctuation écartée. Corselet un peu plus étroit que les élytres, allongé, à peine rétréci à la base. Ecusson lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, à ponctuation irrégulière, formant 2 lignes de chaque côté de la suture. Abdomen atténué vers l'extrémité, finement et densément ponctué, mat; les 4 premiers segments marginés de rougeâtre, les 2 derniers entièrement rougeâtres. Pattes d'un roux testacé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré. — Hyères, Aigues-Mortes (*Cl. Rey*); Toulon (*C. Coquerel*).

III. Corselet à ponctuation fine, très serrée, sans espace lisse au milieu.

21. *L. scabrieolle* HÉER, Faun. Helv. I, 231 (Rugilus). — ER. Gen. 603. — L. 6 mill. — Aptère. D'un brun noir, mat. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, d'un roux ferrugineux; 3^e article de moitié plus long que le 2^e. Tête un peu plus large que le corselet, arrondie, presque rugueusement ponctuée. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque ovalaire, court, convexe, presque rugueusement ponctué. Elytres pas plus longues que le corselet, très densément ponctuées, d'un brun foncé, un peu bronzées, assez brillantes, à pubescence cendrée. Abdomen élargi à l'extrémité, finement et densément ponctué, à pubescence cendrée; segments marginés de brun. Pattes assez longues, rougeâtres. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen largement sinué; le 6^e largement et faiblement canaliculé et triangulairement échancré. — Alsace, sous la mousse (*Ott*); Bugey (*Cl. Rey*); Jura, Neuchâtel, Genève (*Héer*).

Obs. 1^e. D'après MÄRKEL (in Germ. Zeitschr. 1844, 238), cette espèce, qui offre parfaitement le faciès d'un *Stilicus*, se trouverait toujours dans le voisinage de la *Myrmica rubra*.

Obs. 2^e. On n'a pas encore observé en France l'espèce suivante qui se trouve en Piémont :

L. stilleinum ER. Cen. 932. — L. 5 à 6 mill. — Aillé; allongé, un peu déprimé. D'un brun noir, peu brillant, à très fine pubescence grise. Antennes d'un roux ferrugineux; 2^e et 3^e articles presque égaux. Tête un peu plus large que le corselet, presque rugueusement ponctuée ainsi que le corselet. Celui-ci un peu plus étroit que les élytres, un peu déprimé. Elytres un peu plus longues que le corselet, fortement et densément ponctuées, d'un brun foncé ou d'un brun testacé. Pattes ferrugineuses. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen bicaréné à la base avec une échancrure triangulaire.

VI. SCOPÆUS (ERICHSION, Gen. et Spec. Staph. 604).

Corps petit, allongé. Tête portée sur un pédoncule court, aussi large que ce dernier; labre transversal, court, échancré profondément au milieu; mandibules tridentées; 3^e article des palpes maxillaires fortement épaisse. Corselet oblong, plus ou moins atténué en avant. Ecusson semi-circulaire. Elytres tronquées. Abdomen parallèle, 7^e segment à peine saillant. Pattes courtes, assez robustes; les antérieures légèrement épaissees; jambes antérieures faiblement sinuées en dedans et obtusément dentées avant le milieu; tous les tarses simples; les 4 premiers articles des tarses postérieurs assez courts, le 5^e beaucoup plus court que les autres réunis. — Ce genre se distingue des *Lithocharis* par les pattes antérieures plus robustes; le labre plus petit, plus denticulé, non membraneux sur les côtés, et par l'écusson en demi-cercle. — Dans les endroits humides, sous les feuilles mortes.

A. Tête presque arrondie ou ovalaire, pas plus large en arrière que vers les yeux, légèrement tronquée ou faiblement arrondie à la base. Corselet non sillonné.

1. *S. lœvigatus* GYL. Ins. Suec. IV, 483 (Pæderus). — ER. Gen. 805. — L. 3 1/3 mill. — Allongé, peu convexe. D'un brun noir, assez brillant, couvert d'une pubescence soyeuse, très fine. Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le corselet, d'un roux testacé. Palpes testacés. Labre quadridenté. Tête un peu plus large que le corselet, presque arrondie, très densément et très finement ponctuée. Corselet de moitié moins large que les élytres, de moitié plus long que large; base et côtés arrondis; très densément et très finement ponctué; à la base, 2 fossettes rapprochées mais séparées par une courte carène lisse. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, densément et très finement ponctuées, d'un brun noir avec l'angle externe et souvent tout le bord apical roussâtres. Abdomen très densément et très finement pointillé; les 4 premiers segments très finement marginés de testacé obscur. Pattes d'un roux testacé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen ayant une profonde échancrure bordée de chaque côté par 2 dents. — T. la Fr., dans les endroits humides, sous les détritus végétaux, assez commun.

Obs. Passe du brun noir au roux ferrugineux.

2. *S. apicalis* REY et MULS. Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 165. — L. 3 1/2 mill. — Diffère du précédent par la forme plus étroite, plus déprimée, par la ponctuation plus fine, la tête et le corselet plus allongés, les antennes plus longues et plus grêles, l'abdomen beaucoup moins élargi vers le milieu, la couleur plus claire de l'anus, et par la forme du 6^e segment inférieur du ♂, dont le bord est échancré avec le fond de l'échancrure biseauté et une légère dépression longitudinale en avant. — Environs de Lyon, bords de la Saône, très rare (Cl. Rey).

B. Partie postérieure de la tête, corselet et élytres d'un brun roux plus ou moins clair; les 4 premiers segments de l'abdomen plus distinctement marginés de testacé.

Obs. Quelquefois on remarque en avant de la carène du corselet une trace courte et très légère de sillon longitudinal, visible seulement sous un certain jour.

3. *S. sericeans* REY et MULS. Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 168. — L. 3 1/2 mill. — Allongé, étroit, peu convexe. D'un brun rougeâtre plus ou moins foncé, peu brillant, à pubescence très fine, très courte, soyeuse et grisâtre. Antennes d'un roux testacé. Tête d'un brun roussâtre, très finement et très densément ponctuée. Corselet presque d'un tiers plus étroit que les élytres; d'un rouge clair assez brillant, très finement et très densément ponctué, avec un espace longitudinal lisse, très étroit; à la base, 2 fossettes, tantôt bien apparentes et séparées par un intervalle plus ou moins caréné, tantôt presque effacées et séparées par un intervalle assez large, peu élevé. Elytres à peine plus longues que le corselet, un peu déprimées le long de la suture vers l'écusson, un peu moins finement et moins densément ponctuées que la tête et le corselet; d'un roux

brunâtre peu brillant, avec l'extrémité et quelquefois les épaules un peu plus claires ou plus souvent roussâtres avec la base obscure. Abdomen d'un brun noir mat ; segments étroitement marginés de testacé ; anus testacé. Pattes testacées. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré en triangle. — Lyon, bords du Rhône, sous les détritus (*Cl. Rey*) ; Béziers (*Marquet*).

Obs. Cette espèce varie quelquefois de coloration. Elle est quelquefois entièrement rougeâtre avec le corselet, les pattes et les antennes plus clairs ; quelquefois les élytres sont rougeâtres avec une tache scutellaire obscure. Les yeux sont beaucoup plus petits que chez les 2 espèces précédentes.

B. *Tête plus ou moins carrée, sensiblement plus large en arrière que vers les yeux, fortement tronquée ou échancrée à la base. Corselet finement sillonné, au moins en avant.*

4. *S. rubidus* REY et MULS. Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 171. — L. 3 1/2 mill. — Allongé, légèrement convexe. D'un roussâtre un peu brillant, à pubescence courte, fine, grisâtre. Tête et abdomen obscurs. Antennes d'un roux testacé, plus courtes que la tête et le corselet, plus épaisses vers l'extrémité. Tête plus large que le corselet, presque carrée, légèrement rétrécie à la base, d'un roux brunâtre assez brillant. Corselet presque d'un tiers plus étroit que les élytres, presque ovalaire, presque droit sur les côtés, un peu rétréci en arrière ; d'un rouge de brique brillant, beaucoup plus finement ponctué que la tête et les élytres ; au milieu, un espace lisse, très étroit ; à la base, 2 fossettes ovales, peu visibles, séparées par un intervalle assez large et peu élevé et souvent réunies en arrière par un sillon transversal, quelquefois un court sillon en avant et un autre entre les fossettes. Elytres un peu plus longues que le corselet, d'un rougeâtre assez brillant avec la moitié antérieure plus ou moins obscure. Abdomen d'un noir peu brillant ; bord apical des 5^e et 6^e segments d'un testacé obscur. Pattes d'un roux testacé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré, presque en triangle, avec de longs poils sur le bord de l'échancrure. — Lyon, bords du Rhône (*Cl. Rey*).

B. *Tête et élytres entièrement rougeâtres.*

5. *S. didymus* ER. Gen. 606. — L. 3 à 3 1/3 mill. — Un peu convexe. D'un noir assez brillant, à fine pubescence grisâtre. Antennes d'un testacé ferrugineux assez obscur, grossissant un peu vers l'extrémité. Tête un peu plus large que le corselet, presque carrée, tronquée ou très légèrement échancrée à la base, finement et densément ponctuée. Corselet d'un tiers plus étroit que les élytres, oblong, presque droit sur les côtés, densément et un peu plus finement ponctué que la tête et les élytres, avec un espace lisse peu apparent, et un sillon longitudinal très fin, le plus souvent interrompu ; à la base, 2 fossettes arrondies peu marquées, ordinairement réunies en arrière par un sillon. Elytres un peu plus longues que le corselet, un peu moins brillantes que la tête et le corselet, noires avec l'extrémité quelquefois brunâtre. Abdomen beaucoup plus finement et plus densément ponctué que le reste du corps, peu brillant ; extrémité des 5^e et

6^e segments brune. Pattes d'un testacé obscur. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré assez profondément en triangle, avec 2 sillons légèrement arqués en dehors. — Lyon (*Cl. Rey*), assez rare, sous les pierres ; Marseille (*Wachanru*).

B. Tête, corselet et élytres d'un brun un peu roussâtre.

C. Pattes et quelquefois la base des antennes d'un brun plus ou moins foncé.

6. *S. abbreviatus* REY et MULS. Ann. Soc. Linn. Lyon. 1854, 177. — L. 2 4/5 mill. — Allongé, légèrement convexe. D'un brun un peu brillant avec les élytres et l'abdomen noirs ; très finement ponctué. Antennes d'un roux testacé. Tête un peu plus large que le corselet, presque carrée. Corselet oblong, aussi large en avant que les élytres, un peu rétréci en arrière ; au milieu, un espace lisse, à peine visible avec un sillon très fin, souvent interrompu, quelquefois réduit à une légère trace en avant. Elytres un peu plus courtes et un peu moins brillantes que le corselet, rugueusement ponctuées, presque droites sur les côtés. Abdomen un peu élargi avant l'extrémité, d'un noir assez brillant avec l'extrémité des 5^e et 6^e segments brune. Pattes robustes, d'un roux testacé ; jambes intermédiaires assez fortement dilatées. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen assez profondément échancré en triangle. — Lyon, sur les collines, sous les pierres, au printemps et à l'automne, assez rare (*Cl. Rey*).

Obs. Varie de coloration et passe du brun assez foncé au roux ferrugineux.

7. *S. cognatus* REY et MULS. Ann. Soc. Linn. Lyon, 1854, 180. — L. 2 4/5 mill. — Allongé, un peu convexe. D'un brun un peu brillant, avec les élytres et l'abdomen noirâtres ; très finement ponctué, à fine pubescence grise. Tête presque carrée, un peu plus large que le corselet. Antennes d'un roux testacé. Corselet oblong, ovalaire, avec un espace lisse à peine visible et un très fin sillon à la base et en avant ; à la base, 2 faibles fossettes. Elytres de la longueur du corselet. Pattes d'un roux testacé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen ayant une échancrure triangulaire et 2 impressions arquées en dedans, entourant latéralement l'échancrure de manière à en faire réfléchir fortement les bords. — Lyon, rare dans les champs et les jardins (*Cl. Rey*).

Obs. Ressemble beaucoup à l'espèce précédente ; en diffère par les élytres plus longues, le corselet plus court, l'abdomen un peu moins convexe, et par la forme du 6^e segment abdominal des ♂. La tête, le corselet et les élytres varient du brun noir au ferrugineux.

8. *S. pumilus* HERR. Faun. Helv. 1, 236 (*Lathrobium*). — *S. minutus* ER. Gen. 606. — L. 2 3/4 à 3 mill. — Allongé, presque parallèle, un peu déprimé. D'un brun noir, brillant, à pubescence fine, soyeuse et grisâtre. Antennes de moitié plus longues que la tête, testacées. Palpes testacés. Tête presque carrée, un peu plus large que le corselet, tronquée à la base, très finement pointillée. Corselet à peine moins large que les élytres, presque de moitié plus long que large, rétréci en avant, droit sur les côtés, faiblement

rétrécî vers la base, très finement et densément ponctué, avec un espace lisse, souvent nul ; à la base, 2 faibles fossettes ovales, séparées par un espace lisse ; au milieu un très fin sillon longitudinal, le plus souvent interrompu au milieu, quelquefois réduit à une légère trace vers le sommet. Elytres de la longueur du corselet, très densément et finement ponctuées ; bord apical et quelquefois la suture un peu ferrugineux. Abdomen très finement et très densément ponctué, pubescent, avec le bord des segments finement marginé de testacé. Pattes testacées. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen assez profondément échancré en triangle. — T. la Fr., commun.

Obs. Passe du brun noir au brun ferrugineux et au roussâtre avec la base de l'abdomen plus foncée. La taille varie beaucoup. Chez quelques individus, le corselet est plus étroit, avec les élytres plus longues. La ponctuation des élytres est encore variable.

9. ♂. *minimus* Er. Kæf. Brand. I, 511, et Gen. 607. — L. 2 4/5 mill. — Ressemble au *pumilus*, mais plus petit, plus étroit, plus parallèle. Noir, finement pubescent. Antennes plus d'une fois et demie aussi longues que la tête, d'un brun roux. Palpes de même couleur, 3^e article des maxillaires brun. Tête un peu plus large que le corselet à la base, en carré long ; angles postérieurs assez fortement arrondis ; très densément et très finement pointillée. Corselet un peu moins large que les élytres, retrécî en avant ; côtés presque droits ; un peu déprimé, très finement et très densément ponctué ; à la base, 2 faibles fossettes, quelquefois assez distinctes, séparées par un espace lisse plus ou moins élevé ; en avant, un sillon longitudinal très fin. Elytres de la longueur du corselet, densément et très finement ponctuées, partie postérieure de la suture et bord apical souvent d'un ferrugineux obscur. Abdomen très finement et très densément ponctué ; les 4 premiers segments bordés de testacé, le dernier brunâtre. Pattes d'un brun testacé souvent assez clair. ♂, comme le précédent. — Dieuze (*Mathieu*) ; Lyon, Hyères, rare (*Cl. Rey*).

Obs. La tête et le corselet sont parfois plus ou moins roussâtres. Cette espèce se distingue des précédentes par sa forme plus parallèle, sa ponctuation plus fine, et par les angles postérieurs de la tête plus largement arrondis.

VII. LITHOCHARIS (LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 43f).

Forme du genre précédent ; taille un peu plus grande, corps plus large. Labre large, transversal, dilaté sur les côtés qui sont membraneux, muni au milieu de 2 denticules séparées par une échancrure. Corselet plus ou moins quadrangulaire. Ecusson triangulaire. Pattes antérieures très faiblement épaissies ; tarses antérieurs souvent un peu élargis, les premiers articles cordiformes chez les ♂, triangulaires chez les ♀ ; tarses postérieurs à articles décroissant de longueur. — Sous les pierres, les détritus végétaux, au pied des arbres.

A. Corps d'un brun plus ou moins foncé; corselet ou élytres ou les deux à la fois rougâtres.

a. Tête à ponctuation forte, serrée, presque rugueuse.

1. *L. castanea* GRAV. Micr. 60 (Pæderus). — En. Gen. 610. — L. 6 à 6 1/2 mill. — La plus grande espèce du genre. D'un brun rougâtre, un peu brillant; tête et abdomen plus noirâtres. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, assez grêles. Labre grand, bidenté au milieu. Tête un peu plus large que le corselet, oblongue, très densément ponctuée, lisse au milieu du front. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque aussi long que large, rétréci à la base; côtés droits; légèrement convexe. Élytres de moitié plus longues que le corselet, finement et très densément ponctuées; d'un rougâtre obscur, surtout à la base. Abdomen brun, très finement et densément pointillé; couvert d'une pubescence fauve et serrée, extrémité ferrugineuse. Pattes allongées, grêles, ferrugineuses. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen largement sinué au milieu; le 6^e triangulairement échantré. — P., rare (Aubé, C. Brisout de Barnevile); Alsace (Ott); Rouvray (Emy); Lyon (Cl. Rey).

2. *L. fuscula* MANN. Brachél. 40 (Rugilus). — En. Gen. 611. — L. rufa REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cab. 1853, 76. — L. 4 à 5 mill. — Ferrugineuse, brillante; tête brune ou noirâtre. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, un peu épaisses. Labre bidenticulé au milieu. Tête à peine plus large que le corselet, oblongue, très densément et finement ponctuée, rugueuse, presque mate. Corselet un peu plus étroit que les élytres, rétréci à la base, très densément et finement ponctué sur les côtés, mat, moins ponctué sur le disque, avec une ligne médiane lisse, élevée à la base. Élytres de moitié plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées. Abdomen finement et densément ponctué, densément pubescent. Pattes grêles, d'un testacé clair. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen largement et profondément sinué, avec une forte dent de chaque côté; le 6^e échantré. — P. (C. Brisout de Barnevile); Nancy (Mathieu); Alsace (Ott); Remiremont (Puton); Lyon (Cl. Rey); Genève (Chevrier).

3. *L. ripicola* KRAATZ, Stett. Ent. Zeit. 1854, 127. — L. 4 mill. — D'un roux ferrugineux. Tête oblongue, finement ponctuée, presque rugueuse, d'un brun foncé. Corselet à ponctuation égale, serrée et extrêmement fine, avec une fine ligne médiane, lisse. Élytres presque de moitié plus longues que le corselet. Elle ressemble extrêmement à la *fuscula*; en diffère par la ponctuation uniforme et extrêmement fine du corselet, qui paraît plus brillant que chez les espèces voisines. — Lyon, Bugey (Cl. Rey).

4. *L. brunnea* En. Kæf. Brand. I, 513, et Gen. 612. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Ressemble extrêmement à la *L. fuscula*; en diffère surtout par la tête moins rugueusement ponctuée, par les élytres plus courtes et moins densément ponctuées, et par le ♂, chez lequel le 5^e segment de l'abdomen n'est que très légèrement sinué. — P. (Aubé, C. Brisout de Barnevile), rare; Lille (Cussac); Nancy (Mathieu); Genève (Chevrier).

b. *Tête à ponctuation assez fine, assez serrée, mais non rugueuse.*

5. *L. diluta* ER. Kœf. Brand. I, 514, et Gen. 612. — L. 4 mill. — D'un roux testacé brillant; abdomen presque mat, brun, extrémité d'un roux testacé. Ressemble extrêmement à la *brunnea*; en diffère par la couleur plus claire; par la tête aussi brillante que le corselet, rétrécie en avant, finement mais assez densément ponctuée, ayant en avant une ligne médiane lisse, un peu élevée; par les élytres plus longues, un peu plus densément ponctuées. — P., St-Germain! un seul individu ♀.

6. *L. ochracea* GRAV. Micr. 59 (Päderus). — ER. Gen. 623. — *L. testacea* LAC. — L. 4 à 5 mill. — Ferrugineuse ou d'un testacé roussâtre, mate, densément pubescente. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, testacées. Tête de la largeur du corselet, droite à la base, rétrécie en avant, très finement et très densément ponctuée partout. Corselet d'un tiers plus étroit que les élytres, non rétréci à la base, très finement et très densément ponctué, avec une ligne fine un peu élevée. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, très densément et très finement ponctuées, ainsi que l'abdomen. Pattes d'un jaune testacé clair; tarses antérieurs légèrement dilatés dans les 2 sexes. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen largement mais faiblement sinué; le 6^e fortement échancré en triangle. — T. la Fr., commune.

B. Presque entièrement d'un brun pâle avec le corselet à peine roussâtre. Coloration très variable.

c. *Tête à ponctuation écartée.*

7. *L. rufiventris* NOADM. Symb. 147 (Lathrobium). — ER. Gen. 613. — L. 4 mill. — D'un brun rougeâtre, brillant. Antennes de moitié plus longues que la tête, grossissant à l'extrémité, rousses. Tête un peu plus large que le corselet, presque carrée, à ponctuation forte, écartée, avec le milieu du front lisse; brillante. Corselet un peu moins large que les élytres, rétréci à la base, à ponctuation assez fine, écartée, avec une ligne médiane lisse, peu marquée; finement sillonné au milieu. Elytres de moitié plus longues que le corselet, moins densément et plus finement ponctuées. Abdomen finement et densément pointillé, finement pubescent; extrémité roussâtre. Pattes d'un brun rougeâtre clair. — P. (Aubé), rare; Lyon, Morgon (Cl. Rey); Perpignan (v. Kiesenwetter).

Obs. Varie de couleur; tantôt entièrement roussâtre avec la tête plus foncée; tantôt rougeâtre, avec la tête, le corselet, les élytres et la base de l'abdomen brunâtres. — Ressemble beaucoup à la *brunnea*, mais s'en distingue facilement par la tête et le corselet à ponctuation bien plus fine et plus écartée.

8. *L. melanocephala* FAB. Ent. Syst. I, II, 538 (Päderus). — ER. Gen. 614. — *Päderus bicolor* OLIV. — *L. ruficornis* LAC. — L. 3 à 3 2/3 mill. — D'un brun noir, brillante. Antennes plus courtes que la tête et le

corselet, d'un roux testacé, quelquefois brunâtres au milieu. Tête de la largeur du corselet, presque arrondie, un peu déprimée, à ponctuation fine, écartée ; milieu du front lisse. Corselet un peu plus étroit que les élytres, densément ponctué, avec une ligne médiane lisse ; d'un roux testacé, brillant. Ecusson roux. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, d'un brun testacé, brillantes. Abdomen noir, peu brillant, densément et finement pointillé, à pubescence grisâtre, fine et serrée ; extrémité brune ainsi que le bord postérieur des segments. Pattes testacées, assez fortes. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen ayant une légère impression longitudinale et légèrement échancré en triangle. — T. la Fr., très commune.

Obs. Cette espèce varie pour la forme ; les individus plus petits paraissent en même temps plus étroits, surtout au corselet.

B. Corps entièrement d'un brun noir. Tête très finement et densément ponctuée.

9. *L. obsoleta* NORDM. Symb. 146 (Lathrobium). — En. Gen. 623. — L. 3 mill. — D'un brun noir mat, à ponctuation extrêmement fine et serrée. Ressemble extrêmement à la *L. ochracea* ; en diffère par la couleur ; les antennes d'un brun rougeâtre, noirâtres à la base ; par le 3^e article des palpes noirâtre ; la tête presque arrondie ; le corselet plus large, à angles antérieurs moins obtus, sans ligne élevée ; par les tarses antérieurs des ♂ fortement dilatés, formant une palette ovalaire. — T. la Fr., commune.

B. Corselet, élytres et anus d'un brun rougeâtre ; quelquefois avec les antennes et les palpes entièrement d'un roux testacé.

10. *L. nigritula* En. Gen. 625. — L. 3 mill. — Parallèle, très étroite. Noire, assez brillante, à fine pubescence cendrée. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, d'un brun rougeâtre. Tête de la largeur du corselet, légèrement arrondie, finement et densément ponctuée. Corselet à peine plus étroit que les élytres, un peu plus long que large ; côtés droits, parallèles ; finement et densément ponctué avec une ligne médiane lisse, un peu élevée à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées, d'un brun noir ; extrémité de l'abdomen et bord apical des segments bruns. Pattes d'un roux testacé, tarses antérieurs simples ♂ et ♀. — Morgon, Hyères, Nîmes (Cl. Rey) ; Montpellier, au bord des étangs salés (J. Duval).

VIII. STILICUS (LATREILLE, Règne animal, IV, 436).

Corps allongé. Des ailes. Tête grande, orbiculaire, très ponctuée, à pédoncule court, mais très mince ; yeux petits, arrondis, assez saillants ; labre grand, recouvrant les mandibules ; 2^e et 3^e articles des palpes maxillaires allongés, presque égaux, le 4^e subulé, très petit, difficile à voir. Antennes

filiformes, assez épaisses, 1^{er} article grand, allongé. Corselet presque ovalaire, rétréci à l'extrémité, ponctué, souvent caréné. Ecusson petit, triangulaire. Elytres tronquées. Abdomen parallèle. Tarses antérieurs simples dans les 2 sexes. ♂, 6^e segment de l'abdomen échancre; quelquesfois le 5^e avec une impression. — Ces insectes ont une démarche vive, et se trouvent sous les pierres et les feuilles sèches; ils sont faciles à reconnaître à leur tête large et presque arrondie, très ponctuée ainsi que le corselet. — (Rugilus CURTIS.)

A. Corselet rouge.

1. **S. fragilis** GRAV. Mon. 140 (Pæderus). — ER. Gen. 630. — L. 5 1/2 mill. — Noir, peu brillant. Antennes testacées, d'un brun noir à la base. Tête de la largeur des élytres, arrondie, d'un noir mat, à ponctuation fine, serrée et rugueuse. Corselet de moitié moins large que les élytres, d'un rouge de sang, atténue en avant et à la base, convexe, mat, finement et densément ponctué, avec une ligne médiane lisse, finement canaliculée. Ecusson roux. Elytres finement et densément ponctuées, pubescents, un peu brillantes; d'un brun noir, extrémité finement bordée d'un testacé pâle. Pattes rousses, avec les cuisses intermédiaires et les jambes brunes; tarses testacés — Assez rare; P! Orléans! Blois (Boudier); Strasbourg (Ott, Capiomont); Nancy (Mathieu); Remiremont (Puton); Dijon (Rouget); Lyon, Morgan (Cl. Rey).

2. **S. festivus** REY et MULS. Opusc. Ent. 2^e cah. 1853, 81. — L. 5 à 6 mill. — Allongé, légèrement convexe. Noir, brillant. Tête; corselet et mésosternum rouges. Antennes obscures avec l'extrémité plus claire. Tête orbiculaire, beaucoup plus large que le corselet, à ponctuation assez forte, un peu rugueuse. Corselet oblong, à ponctuation éparsé, lisse au milieu. Elytres finement ponctuées, bord apical d'un testacé pâle. Pattes noires; tarses d'un testacé obscur. ♂, 4^e segment inférieur de l'abdomen ayant une impression triangulaire; le 5^e ayant une impression à côtés relevés en carène; le 6^e échancre presque en triangle. — Hyères, vallée de Sauvebonne (Cl. Rey); Tarbes, dans les inondations (Pandellié); Toulouse (Lareynie).

B. Corselet concolore.

a. Hanches brunes ou noirdtres.

* Pattes entièrement testacées.

3. **S. rufipes** GERM. Faun. Ins. Eur. 18 (Rugilus). — ER. Gen. 631. — *Rugilus orbiculatus* LAC. — L. 6 mill. — D'un noir peu brillant; tête et corselet mats, finement pubescents. Antennes de moitié plus longues que la tête, rousses, testacées au sommet. Palpes d'un brun roux. Tête de la largeur des élytres, arrondie, très densément et assez finement ponctuée, presque rugueuse. Corselet de moitié moins large que les élytres, rétréci à la base, très densément et peu finement ponctué, assez rugueux; au milieu, une ligne longitudinale, lisse, canaliculée, effacée en avant. Elytres un peu

plus longues que le corselet, finement et peu densément ponctuées, pubescentes ; d'un brun foncé, brillantes, plus claires au bord apical. Abdomen très finement et densément ponctué, soyeux, noir, brillant, brun à l'extrémité. Pattes d'un roux testacé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré. — P. T. la Fr., commun.

4. **S. similis** ER. Kæf. Brand. I, 521, et Gen. 632. — *Pæderus orbiculatus* GRAY. — L. 5 mill. — Diffère du précédent par la taille plus petite ; les antennes et les pattes d'un roux testacé clair ; le corselet à ligne lisse plus marquée, un peu élevée ; les élytres densément ponctuées, à bord apical testacé. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen ayant une impression en demi-cercle, terminée de chaque côté par une petite dent saillante ; le 6^e échancré. — P. (Aubé); Haguenau (Billot); Strasbourg (Puton); Dijon (Rouget); Lyon, Morgen (Cl. Rey).

Pattes testacées avec les genoux et quelquefois les jambes brunâtres.

5. **S. subtilis** ER. Gen. 631. — L. 5 1/2 à 6 mill. — Ne diffère du *rufipes* que par la tête et le corselet plus oblongs, plus finement ponctués, la ligne élevée du corselet plus visible, les genoux ensumés et les élytres à bord apical concolore. — P. (Aubé); Lille (Cussac); Nancy (Mathieu); Strasbourg (Puton); Dijon (Rouget); Lyon, Morgen (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

6. **S. gemiculatus** ER. Kæf. Brand. I, 522, et Gen. 632. — L. 4 à 5 mill. — Ne diffère du *similis* que par les élytres plus longues, les genoux brunâtres et la forme de l'abdomen chez les ♂ ; 5^e segment inférieur ayant une large et profonde impression terminée de chaque côté par une épine dentiforme, aiguë, saillante en arrière ; le 6^e échancré avec une faible impression. — P! ; le Mans (Anjubault) ; Haguenau (Billot) ; Strasbourg (Puton, Ott) ; Lyon (Cl. Rey).

7. **S. affinis** ER. Kæf. Brand. I, 522, et Gen. 633. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Diffère du précédent par la taille un peu plus petite, le 3^e article des antennes plus allongé, le 3^e article des palpes maxillaires brunâtre, la tête et le corselet plus fortement ponctués, les élytres à ponctuation assez fine, peu serrée, et les jambes plus ou moins brunes ainsi que l'extrémité des cuisses. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré. — T. la Fr., commun.

b. *Hanches et pattes d'un testacé clair.*

8. **S. orbiculatus** PAYK. Mon. 35 (Staphylinus). — ER. Gen. 634. — L. 3 1/2 mill. — Se distingue des précédents par la taille plus petite ; la couleur des pattes et des hanches ; la tête plus courte, un peu plus large, moins rugueuse, et les élytres à ponctuation fine et éparses. — P. (Aubé); Strasbourg (Ott); Nancy (Mathieu); Remiremont (Puton); Dijon (Rouget); Grande-Chartreuse, Tournus (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

IX. SUNIUS (LEACH, in STEPH. Ill. of Brit. Ent. V, 275).

Corps assez déprimé, allongé, parallèle, mat, très ponctué, presque rugueux. Tête grande, fortement rétrécie à la base, portée sur un col court; labre grand, transversal; mandibules longues, aiguës; 3^e article des palpes maxillaires épais, le 4^e subulé, invisible, sinon à un fort grossissement. Corselet brusquement rétréci en avant, presque cordiforme. Ecusson petit, triangulaire. Elytres tronquées. Abdomen à 7^e segment rétractile. Tarses ayant leurs 3 premiers articles allongés, de longueur décroissante; le 4^e très court, pourvu en dessous d'un petit lobe membraneux; le 5^e court, à peine plus long que le 4^e. 7^e, 8^e segment inférieur de l'abdomen échancré triangulairement en dessous. — Sous les pierres et les feuilles sèches. — (Astenus LAC.).

1. ♂. *S. filiformis* LATR. Gen. Crust. et Ins. I, 293 (Pæderus). — ER. Gen. 638. — *Astenus procerus* LAC. — L. 4 à 5 mill. — Allongé, parallèle. D'un noir mat, à pubescence jaunâtre. Antennes de moitié plus longues que la tête, testacées ainsi que les palpes. Tête un peu plus large que le corselet, oblongue, presque carrée, tronquée à la base, finement et rugueusement ponctuée. Corselet aussi large en avant que les élytres, arrondi en avant, faiblement rétréci vers la base, déprimé, finement et rugueusement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, avec une large bande apicale testacée, sinuée antérieurement. Abdomen allongé, parallèle, densément ponctué, un peu brillant. Pattes testacées. — T. la Fr., commun.

B. Entièrement d'un roux pâle avec l'extrémité de l'abdomen noirâtre.

2. ♂. *S. uniformis* J. DUVAL, Ann. Ent. Fr. 1852, 700. — L. 4 1/3 mill. — Allongé, parallèle. Noir, mat. Ressemble extrêmement au *S. filiformis*; s'en distingue par ses élytres unicolores ou n'ayant qu'un liseré apical étroit, testacé; le corselet est moins cordiforme, plus large, notablement moins rétréci en arrière, obliquement coupé de chaque côté à la base et en avant, à angles antérieurs moins arrondis et plus distincts. Antennes et pattes testacées. — Montpellier, commun sous les pierres et dans les détritus (J. Duval); Bordeaux (*Larognie*).

Obs. Il faut probablement rapporter cette espèce au *S. anguinus* BAUDI, Stud. Entom. 1848, 187.

3. ♂. *S. intermedius* ER. Kœf. Brand. I, 524, et Gen. 640. — L. 8 1/4 mill. — Noir, un peu brillant; tête et corselet mats, à fine pubescence cendrée. Antennes à peine 2 fois aussi longues que la tête, testacées ainsi que les palpes. Tête plus large que le corselet, oblongue, presque carrée, légèrement convexe, tronquée à la base, fortement et rugueusement ponctuée. Corselet un peu moins large avant le milieu que les élytres, presque anguleusement arrondi en avant sur les côtés, fortement rétréci à la base, légèrement convexe, fortement et rugueusement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément, fortement et profondément ponctuées, noires; bord apical étroitement marginé de testacé pâle. Abdomen rétréci à

la base, densément et fortement ponctué; chaque segment finement bordé de testacé. Pattes d'un testacé jaunâtre. — Presque T. la Fr.

B. Entièrement d'un roux pâle avec l'abdomen plus obscur.

Obs. Facile à distinguer du *S. filiformis* par la taille bien plus petite, la forme moins parallèle, le corselet moins large, plus rétréci à la base, et la tête plus étroite devant les yeux.

4. ♂. *angustatus* PAYK. Mon. Staph. 36 (Staphylinus). — ER. Gen. 640. — L. 3 mill. — Ressemble extrêmement au précédent; en diffère seulement par la taille toujours plus petite, par la tête et le corselet plus déprimés, ce dernier un peu plus étroit, les élytres de moitié plus longues que le corselet, à bande apicale plus large remontant sur la suture et occupant quelquefois presque toute l'élytre, en ne laissant que 2 grandes taches noires, réunies par la base. — T. la Fr., commun.

5. ♂. *diversus* AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1850, 318. — L. 4 mill. — Ressemble extrêmement au précédent, mais toujours plus grand; le corselet est plus rétréci à la base; au milieu de chaque élytre, une grande tache noire atteignant souvent la base. Diffère du *bimaculatus* par la taille plus grande; le corselet moins étroit, plus déprimé; les élytres un peu plus larges, à taches plus grandes et non placées sur les côtés. — P., dans les couches à melon (Aubé); Tournus, Morgan (Cl. Rey); Perpignan (v. Kiesenwetter).

Obs. C'est probablement à une variété pâle de cette espèce qu'il faut rapporter le *S. pulchellus* HÉER, Faun. Helv. I, 230.

6. ♂. *bimaculatus* ER. Gen. 641. — L. 3 1/2 mill. — Forme des précédents, mais plus étroit. Noir, couvert d'une pubescence cendrée; antennes d'un jaune testacé; palpes jaunes; corselet d'un brun rougeâtre, mat. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et fortement ponctuées, testacées avec une tache médiane noire, souvent très petite, quelquefois disparaissant. Abdomen un peu plus étroit vers la base, d'un noir luisant; chaque segment bordé d'un brun testacé. Pattes d'un jaune testacé pâle. — Hyères, Aigues-Mortes (Cl. Rey); Montpellier, Béziers (Marquet).

Obs. Varie beaucoup de couleur; quelquefois le corselet est noir, quelquefois la tête et l'abdomen sont rougeâtres.

X. PÆDERUS (GRAVENHORST, Micropt. 61).

Corps allongé, parallèle. Tête presque orbiculaire, portée sur un pédoncule très court et mince; labre transversal légèrement échancré au milieu; palpes maxillaires médiocrement allongés, 4^e article très petit, obtus. Antennes droites, filiformes. Corselet ovalaire, convexe, parfois globuleux. Ecusson en triangle arrondi. Elytres tronquées. Abdomen terminé en cône; 7^e segment un peu saillant, styles terminaux distincts. Pattes grêles, allongées; les 4 premiers articles des tarses antérieurs médiocrement dilatés dans

les 2 sexes ; 4^e article des tarses postérieurs profondément bilobé. ♂, 6^e segment de l'abdomen fendu dans presque toute sa longueur. — Ces insectes vivent généralement au bord des eaux ; quelques-uns paraissent former de petites sociétés. Ils sont faciles à reconnaître par leur corps cylindrique, à couleur d'un jaune rougeâtre, avec la tête, les élytres et l'extrémité de l'abdomen bleues ou noires ; ils courent assez rapidement en relevant fortement l'abdomen.

A. Corps noir ou bleu. Corselet et base de l'abdomen d'un jaune rougeâtre.

a. Pas d'ailes.

1. **P. littoralis** GRAV. Micr. 61. — ER. Gen. 650. — **P. riparius** OLIV. — L. 7 à 9 mill. — Aptère. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, testacées ; articles 5 à 9 bruns. Palpes maxillaires testacés, 3^e article brunâtre à l'extrémité ; les labiaux bruns. Mandibules noires. Tête un peu plus large que le corselet, arrondie, noire, brillante, convexe ; ponctuation éparsé ; une faible impression à la base des antennes. Corselet de la largeur des élytres ou un peu plus large, globuleux, roux, brillant ; ponctuation épaisse sur les côtés, formant 2 séries sur le disque. Ecusson pointillé, d'un roux obscur. Elytres de la longueur du corselet, fortement ponctuées, bleues, brillantes. Abdomen peu et finement pointillé, roux, brillant ; les 2 derniers segments noirs. Poitrine entièrement noire. Pattes et hanches antérieures d'un roux testacé ; toutes les cuisses largement noires à l'extrémité ; bout des tarses brunâtre. — T. la Fr., commun.

2. **P. brevipennis** LAC. Faun. Ent. Par. I, 430. — ER. Gen. 651. — L. 6 1/2 à 7 mill. — Couleurs du précédent, mais beaucoup plus petit. Palpes labiaux testacés. Ecusson roux. Elytres un peu plus courtes que le corselet. Cuisses postérieures seulement un peu brunâtres à l'extrémité. — P. Fontainebleau ! dans les endroits secs ; Alsace (Ott) ; Morgon, Bugey (Cl. Rey).

b. Des ailes.

*** Ecusson noir.**

3. **P. longipennis** ER. Kœf. Brand. I, 517, et Gen. 651. — **P. riparius** GRAV. — L. 5 1/2 à 6 1/2 mill. — Ailé. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, noires, les 3 ou 4 premiers articles testacés, 3^e article presque 2 fois aussi long que le second ; 3^e article des palpes maxillaires noir à l'extrémité, les labiaux bruns ; mandibules testacées. Corselet oblong, presque de moitié plus étroit que les élytres. Ecusson presque lisse, noir. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément ponctuées. Pattes d'un roux testacé ; extrémité des cuisses noire ; base des jambes et extrémité des tarses noirâtres. — T. la Fr.

B. Tarses et jambes bruns, ces dernières noires à la base, ou quelquefois entièrement noires (**P. fuscipes** CURTIS).

4. **P. caligatus** ER. Gen. 652. — L. 5 à 5 1/2 mill. — Ailé. Taille du

longipennis, mais plus étroit, ressemblant davantage au *riparius*. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet; noires, les 3 premiers articles d'un testacé clair; 3^e article presque de moitié plus long que le 2^e; tous les palpes testacés ainsi que les mandibules. Tête presque aussi large que le corselet. Celui-ci un peu plus étroit que les élytres, ovalaire, à ponctuation rare, sans séries dorsales. Ecusson finement ponctué, noir. Elytres à peine plus longues que le corselet, assez fortement ponctuées. Pattes noires; base des cuisses testacée. — P. (Aubé), rare; Châteauroux (Aubé); Nancy (Mathieu); Lyon, Morgon, Neris (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

5. **P. limnophilus** En. Gen. 653. — L. 5 1/2 à 6 mill. — Ressemble extrêmement au *P. caligatus*. En diffère par le dernier article des palpes maxillaires entièrement noir; par les mandibules noires; par le corselet à séries dorsales ponctuées; par l'écusson presque lisse; par les élytres un peu plus longues, plus densément et moins fortement ponctuées. Diffère du *P. longipennis* par le 3^e article des palpes noir, et du *P. riparius* par le mésosternum noir et par la couleur des pattes. — P. (Aubé), très rare; Lyon (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé); Perpignan (v. Kiesenwetter).

** Ecusson d'un brun rougeâtre.

6. **P. riparius** LINN. Faun. Suec. 846 (*Staphylinus*). — En. Gen. 653. — L. 6 à 6 1/2 mill. — Antennes aussi longues que la tête et le corselet, noires; les 4 premiers articles testacés; 3^e article de moitié au moins plus long que le 2^e. Palpes maxillaires testacés, 3^e article noir à l'extrémité. Mandibules d'un roux testacé. Tête aussi large que le corselet, arrondie. Corselet plus étroit que les élytres, sensiblement rétréci à la base, ayant 2 séries ponctuées, dorsales. Ecusson finement ponctué, d'un brun rougeâtre. Elytres un peu plus longues que le corselet, fortement ponctuées. Poitrine noire. Mésosternum rougeâtre. Pattes d'un roux testacé; cuisses noires à l'extrémité; bout des tarses brunâtre. — Presque T. la Fr.

B. Corps d'un bleu noirâtre brillant. Corselet d'un jaune rougeâtre.

7. **P. ruficollis** FAB. Spec. Ins. I, 339. — En. Gen. 662. — L. 7 mill. — Ailé. Antennes, palpes et pattes noirs. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet; 3^e article de moitié plus long que le 2^e. Tête arrondie, aussi large que le corselet. Celui-ci oblong, convexe, de moitié plus étroit que les élytres, vaguement et finement ponctué, avec une ligne médiane, lisse. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, densément et assez finement ponctuées. — P. et presque T. la Fr., plus commun dans le Centre et le Midi, rare dans le Nord.

8. **P. longicornis** AURÉ, Ann. Ent. Fr. 1851, 319. — L. 8 à 9 mill. — Ne diffère du précédent que par sa taille un peu plus grande, sa couleur plus bleue et surtout par ses antennes beaucoup plus longues, dépassant la tête et le corselet réunis, et dont chaque article est de moitié plus long que ceux des antennes du *P. ruficollis*. — Lyon (Cl. Rey); Savoie, bords de l'Isère (de Manuel); Seyssel (Aubé).

5^e TRIBU. — STENII.

Antennes de 11 articles, insérées sur le front, grêles, claviformes. Labre en demi-cercle, corné. Mandibules allongées, minces, aiguës, dentées au milieu. Palpes maxillaires allongés, 3^e article claviforme, le 4^e très petit, à peine visible ; palpes labiaux petits. Elytres de la longueur de la poitrine. Hanches antérieures et postérieures coniques, petites, peu saillantes ; tarses presque toujours de 5 articles, fort rarement de 4. — Ces insectes vivent presque tous au bord des eaux ou dans les endroits frais et humides. — La tête est généralement plus large que le corselet et munie de gros yeux. Le corps est toujours très ponctué.

- A. Antennes insérées au bord interne des yeux. Tarses de 5 articles.
- a. Menton en carré transversal. I. DIANOUS.
 - b. Menton triangulaire. II. STENUS.
- B. Antennes insérées près des bords latéraux du front. Tarses de 4 articles. III. EVÆSTHETUS.

I. DIANOUS (LEACH, in SAMOUEL. Ent. Usef. Comp. I, 173).

Facès des *Stenus*, mais le menton est en carré transversal, la tête est plus large, les yeux sont plus petits et moins proéminents, le labre est tronqué, les antennes sont plus longues, les 3 derniers articles seulement un peu plus épais, l'écusson est plus visible et l'abdomen est terminé par 2 soies ; le corps est plus finement ponctué.

1. *D. cæruleoœm* CYLL. Ins. Suec. II, 463 (Stenus). — ER. Gen. 689. — *Stenus biseptos* L. DUF. — L. 5 mill. — D'un noir bleuté, brillant, à fine pubescence blanchâtre. Antennes noires, d'un ferrugineux obscur au sommet. Palpes noirs. Tête densément et finement ponctuée ; front déprimé, légèrement bissillonné. Corselet moitié moins large que les élytres, presque cylindrique, finement ponctué. Elytres larges, presque de moitié plus longues que le corselet, déprimées longitudinalement à la suture, densément et finement ponctuées, avec une tache assez grande, d'un jaune rougâtre, entourée d'une teinte violette. — Presque T. la Fr., mais assez rare partout.

II. STENUS (LATREILLE, Précis d. Car. gén. d. Ins. 77).

Corps allongé, presque cylindrique, rugueusement ponctué ; tantôt ailé, tantôt aptère. Tête un peu plus large que le corselet ; yeux grands, arrondis, saillants. Antennes très minces, les 2 premiers articles plus épais, les 3 derniers formant une petite masse oblongue. Corselet plus ou moins cylindrique, plus étroit que les élytres. Ecusson à peine visible. Elytres réunies, échancrées au bord postérieur. Abdomen souvent rebordé, atténué vers l'extrémité. Pattes plus ou moins grêles ; tarses le plus souvent fili-

formes, mais quelquefois un peu dilatés à toutes les pattes ; avant-dernier article tantôt simple, tantôt bilobé. ♂, presque toujours le 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré, souvent aussi plusieurs segments ont des impressions et une échancrure. — Couleur noire, rarement bronzée. — Ces insectes vivent presque exclusivement au bord des eaux, quelques-uns dans les forêts, sous les mousses et les feuilles humides ; leur démarche est vive et en courant ils relèvent l'abdomen ; d'autres, en petit nombre, vivent dans les fourmillières et leur démarche est assez lente, saccadée, leur abdomen reste horizontal. — Les *Stenus* présentent au moment de leur mort un phénomène assez curieux, c'est la saillie de l'œsophage avec la languette, les paraglosses et les palpes labiaux, que plusieurs auteurs ont pris pour une espèce de trompe (voy. TUION, Ann. Ent. Fr. 1835, 153, et KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1844, 351).

I. Quatrième article des tarses non bilobé.

A. Abdomen rebordé sur les côtés.

a. Elytres ayant chacune, vers le milieu, une tache jaune.

† Pattes noires.

1. *S. biguttatus* LINN. Faun. Suec. 851 (Staphylinus). — ER. Gen. 690. — L. 4 1/2 mill. — D'un noir bronzé, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes d'un brun foncé. Palpes noirs, 1^{er} article et base du 2^e d'un testacé clair. Tête densément ponctuée ; front très déprimé avec une carène légère entre les yeux. Corselet presque cylindrique, très densément ponctué, avec un sillon médian effacé aux 2 extrémités. Elytres un peu plus longues que le corselet, rugueuses à la base, très densément ponctuées. Abdomen finement pointillé, à pubescence argentée et soyeuse ; trochanters testacés. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré ; le 5^e légèrement sinué, ayant de chaque côté une petite saillie obtuse. — Presque T. la Fr., assez commun.

2. *S. bipunctatus* ER. Kœf. Brand. I, 530, et Gen. 691. — L. 5 mill. — Ressemble au précédent, mais moins allongé. D'un noir bronzé, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes noires. Palpes noirs, 1^{er} article d'un testacé obscur. Tête densément ponctuée ; front médiocrement creusé, avec une élévation longitudinale lisse, effacée antérieurement. Corselet presque cylindrique, très densément ponctué, avec un sillon profond, effacé aux 2 extrémités. Elytres un peu plus longues que le corselet, rugueuses à la base, très densément ponctuées. Abdomen densément et finement ponctué, à pubescence argentée et soyeuse. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré profondément, ayant une impression longitudinale ; le 5^e ayant une large impression avec les bords relevés sur les côtés ; bord apical légèrement sinué. — T. la Fr., commun.

Obs. Diffère du précédent par la couleur des palpes, le corps plus robuste, le front moins creusé, la tache des élytres un peu plus éloignée de la suture, placée à égale distance entre celle-ci et le bord externe, et les trochanters bruns.

3. **S. longipes** HÉBR. Faun. Helv. I, 214. — L. 4 1/2 à 5 mill. — D'un noir un peu bronzé, densément et profondément ponctué, à pubescence blanchâtre, très fine. Antennes noires; front légèrement creusé, sans carène apparente. Corselet presque cylindrique. Elytres à taches assez grandes. Abdomen densément ponctué. Diffère des 2 précédents par sa forme plus allongée, la tache des élytres plus grande, le corselet plus rétréci à la base et les pattes plus allongées. — Landes (Perris); Genève (Chevrier).

++ Pattes testacées.

4. **S. guttula** MÜLL. in Germ. Mag. IV, 225. — ER. Gen. 691. — **S. Kirbyi** CYLL. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Noir, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes brunes, 1^{er} article noir. Palpes d'un testacé jaunâtre clair, 3^e article brun à l'extrémité. Tête très densément et assez fortement ponctuée; front profondément creusé au milieu, avec une petite carène. Corselet presque cylindrique, très densément et assez fortement ponctué, inégal. Elytres un peu plus longues que le corselet, très densément et assez fortement ponctuées. Abdomen un peu moins large que les élytres, finement ponctué. Extrémité des cuisses noires. ♂, 5^e et 6^e segments inférieurs de l'abdomen faiblement sinués; le 5^e ayant au milieu 2 rangées longitudinales de longs cils. — T. la Fr., commun.

Obs. Quelquefois l'extrémité du 2^e article des palpes est obscure, et les jambes sont d'un brun noirâtre, plus clair au milieu.

5. **S. dimidiatus** CYLL. Ins. Suec. II, 466. — ER. Gen. 692. — **S. Juno** GRAV. — L. 6 mill. — D'un noir mat, à pubescence blanchâtre. Antennes brunes, 1^{er} article noir. Palpes d'un testacé clair, 3^e article brun à l'extrémité. Tête très densément et profondément ponctuée; front à peine déprimé, marqué de chaque côté d'un sillon longitudinal; intervalle élevé. Corselet très densément et fortement ponctué, inégal, avec un sillon obsolète. Elytres un peu plus longues que le corselet, un peu déprimées, profondément et densément ponctuées; intervalles rugueux. Abdomen moins fortement ponctué, un peu brillant. Cuisses noirâtres à l'extrémité. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échantré, ayant à la base une petite dent comprimée; le 5^e ayant au milieu une légère impression et de chaque côté une petite carène; bord apical sinué entre les carènes, muni au milieu d'une petite dent; le 4^e ayant une faible impression et au milieu une petite dent. — T. la Fr., commun.

Obs. Cette espèce est facile à reconnaître du premier coup d'œil à sa taille, qui est la plus grande du groupe des *Stenus* à élytres maculés.

6. **S. stigmata** ER. Gen. 693. — **S. Kirbyi** LAC. — **S. maculipes** HÉBR. — L. 4 mill. — D'un noir mat, à pubescence blanchâtre. Antennes brunes, 1^{er} article noir. Palpes d'un testacé pâle, 3^e article brunâtre à l'extrémité. Tête densément et fortement ponctuée; front médiocrement impressionné, bisilloné entre les yeux; intervalle des sillons caréné. Corselet cylindrique, très densément ponctué et rugueux, obsolètement canaliculé. Elytres à peine plus longues que le corselet, un peu déprimées, très densé-

ment et assez fortement ponctuées et rugueuses. Abdomen densément et finement ponctué. Extrémité des cuisses et base des jambes brunâtres. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré en triangle; les 5^e et 4^e à impression large et profonde. — P. (Aubé); Lyon (Cl. Rey).

b. *Elytres sans taches.*

† *Pattes noires.*

* *Corselet ayant au milieu un sillon longitudinal.*

• *Sillon du corselet n'existant pas dans toute sa longueur.*

a. *Palpes variés de noir et de jaune.*

7. ♂. *juno* FAB. S. El. II, 602. — ER. Gen. 694. — *S. buphtalmus* LATR. — *S. boops* GRAV. — L. 4 1/2 à 5 mill. — D'un noir mat; abdomen brillant; pubescence blanchâtre, rare. Antennes courtes, noires. Palpes jaunes, 2^e article à l'extrémité et 3^e bruns. Tête assez fortement et densément ponctuée; front peu impressionné, bisillonné entre les yeux. Corselet presque cylindrique, assez fortement, profondément et densément ponctué, faiblement sillonné, déprimé à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, longitudinalement relevés, très densément et très fortement ponctuées, intervalles rugueux. Abdomen densément et très finement ponctué; base de chaque segment carénée longitudinalement. Quelquefois la base des cuisses d'un brun testacé. Tarses postérieurs assez allongés. ♂, poitrine à poils cendrés; 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré, le 5^e fortement échancré, ayant une large et profonde impression, à bords latéraux carénés, en avant une petite carène saillante, les 4 autres segments ayant une faible impression et finement carénés; cuisses postérieures un peu épaissies et arquées, jambes postérieures armées à l'extrémité d'une dent interne. — T. la Fr., commun.

8. ♂. *asphaltinus* ER. Gen. 695. — L. 5 mill. — Noir, brillant, densément et fortement ponctué. Antennes noires; 3^e article un peu plus long que le 4^e. Palpes noirs, 1^{er} article et moitié du 2^e d'un jaune clair. Tête de moitié plus large que le corselet, largement bisillonnée. Corselet presque cylindrique, une fois moins large que les élytres, ayant au milieu un court sillon. Elytres un peu plus longues que le corselet, presque égales, rugueusement ponctuées. Abdomen à peine plus étroit à la base que les élytres, sensiblement atténué vers l'extrémité. Pattes noires. Tarses postérieurs assez allongés. — P., bois de Boulogne (C. Brisout de Barneville); Lyon, Morgon (Cl. Rey).

Obs. Diffère du *S. juno* par les élytres plus courtes, et du *S. ater* par la ponctuation beaucoup plus forte du corselet et des élytres et par celle de l'abdomen plus écartée.

9. ♂. *ater* MANN. Braché. 42. — ER. Gen. 696. — L. 4 1/2 à 5 mill. — Voisin du *S. juno*, mais souvent de moitié plus petit, plus allongé. Noir, à pubescence blanche, serrée et soyeuse. Antennes noires. Palpes noirs, 1^{er} article et base du 2^e d'un jaune clair. Tête densément et fortement

ponctuée; front profondément creusé, faiblement bisillonné entre les yeux. Corselet de moitié plus long que large, presque cylindrique, densément et profondément ponctué, distinctement sillonné. Elytres un peu plus longues que le corselet, légèrement et longitudinalement relevées près de la suture, densément et fortement ponctuées, presque rugueuses. Abdomen assez densément ponctué; segments carénés à la base. Tarses postérieurs allongés. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré avec 2 petites dents à la base, le 5^e creusé longitudinalement avec une carène élevée de chaque côté, bord apical échancré entre ces carènes, les 4^e et 3^e ayant de même une impression longitudinale, le 4^e ayant de plus une carène saillante, carènes des 4^e et 5^e segments ciliées; jambes postérieures faiblement dentées en dedans à l'extrémité. — T. la Fr.

10. **S. buphtalmus** GRAV. Micr. 156. — ER. Gen. 699. — *S. canaliculatus* LAC. — L. 3 1/2 mill. — Noir, à pubescence blanchâtre, courte et rare. Antennes courtes, noires. Palpes noirs, 1^{er} article testacé. Tête très densément et assez profondément ponctuée; front à peine impressionné, largement bisillonné; intervalle légèrement convexe. Corselet presque cylindrique, densément et profondément ponctué, intervalles rugueux, ordinairement avec un sillon peu marqué au milieu. Elytres à peine plus longues que le corselet, très densément et fortement ponctuées; intervalles rugueux; relevées longitudinalement le long de la suture. Abdomen densément et assez finement ponctué, peu brillant; les 4 premiers segments ayant à la base 4 carènes. Pattes courtes; tarses courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré en triangle. — T. la Fr.

β. Palpes entièrement noirs.

11. **S. nitidus** LAC. Faun. Ent. Par. I, 450. — ER. Gen. 703. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Facès du *S. cinerascens*. D'un noir plombé, brillant, à pubescence blanche et rare. Antennes courtes, noires. Palpes noirs, 1^{er} article testacé. Tête assez densément et fortement ponctuée; front à peine déprimé, fortement marqué de 2 sillons qui se réunissent; intervalle presque caréné. Corselet presque cylindrique, moins densément et moins profondément ponctué, profondément sillonné en arrière. Elytres un peu plus longues que le corselet, relevées longitudinalement, peu ponctuées. Abdomen court, peu et finement ponctué; 1^{er} segment ayant à la base 4 carènes, peu marquées sur le 2^e. Tarses assez courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — P. (Aubé); le Mans (Anjubault); Berry (Aubé); Landes (Perris); Perpignan (v. Kiesenwetter), au bord des étangs salés; Tarbes (Pandellé).

Obs. Se reconnaît assez facilement par sa ponctuation écartée et le corselet profondément sillonné à la base.

12. **S. ruralis** ER. Gen. 697. — L. 3 mill. — Très voisin du *S. buphtalmus*. Noir, peu brillant, à pubescence courte, blanchâtre. Antennes courtes. Tête densément et fortement ponctuée; front déprimé, largement et profondément bisillonné. Corselet cylindrique, densément et profondément ponctué, inégal, à sillon médian très peu marqué. Elytres un peu plus

longues que le corselet, ondulées vers le milieu de la base, densément et profondément ponctuées, avec les intervalles rugueux. Abdomen peu et finement ponctué; les 3 premiers segments ayant à la base 4 carènes. Tarses assez courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — Lyon (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

Obs. Ressemble beaucoup au *buphtalmus*; en diffère par la couleur des palpes, les élytres plus longues et l'abdomen moins ponctué.

•• *Sillon du corselet existant dans toute sa longueur.*

13. ***S. semulus*** ER. Kæf. Brand. I, 541, et Gen. 704. — L. 3 1/2 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence fine et blanchâtre. Antennes courtes, noires. Palpes noirs, 1^{er} article et base du 2^e d'un testacé clair. Tête densément et profondément ponctuée; front plan, faiblement bisillonné avec une ligne médiane longitudinale lisse. Corselet allongé, fortement et densément ponctué. Elytres à peine plus longues que le corselet, profondément et densément ponctuées; intervalles plans. Abdomen finement et peu ponctué; les 3 premiers segmentins ayant à la base 4 carènes. Tarses assez courts. — Nancy (Mathieu); Tournus (Cl. Rey).

Obs. Ressemble assez au *canaliculatus*; en diffère par la couleur brillante, le corps plus allongé, plus fortement et moins densément ponctué, sauf l'abdomen dont la ponctuation est plus fine.

14. ***S. canaliculatus*** GYL. Ins. Suec. IV, 501. — ER. Gen. 704. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Faciès du *S. morio*. D'un noir plombé, peu brillant, à pubescence courte et épaisse. Antennes très courtes, noires. Palpes noirs, 1^{er} article et base du 2^e testacés. Tête très densément ponctuée; front plan, égal; sillons frontaux tout à fait effacés. Corselet presque cylindrique, également et densément ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément ponctuées; intervalles plans. Abdomen brillant, assez finement et densément ponctué; les 3 premiers segments ayant à la base 4 carènes. Tarses courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — T. la Fr.

•• *Corselet n'ayant pas au milieu un sillon longitudinal.*

• *Palpes noirs, testacés à la base.*

• *Premier article seulement testacé.*

— *Corselet égal, sans impression.*

15. ***S. morio*** GRAY. Mon. 230. — ER. Gen. 700. — L. 4 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence épaisse et blanchâtre. Antennes médiocres, noires. Tête densément et profondément ponctuée; front légèrement creusé; sillons longitudinaux très faibles. Corselet aussi long que large, cylindrique, densément et profondément ponctué. Elytres à peu près de moitié plus longues que le corselet densément et profondément ponctuées. Abdomen faiblement rétréci vers l'extrémité, densément et finement ponctué,

brillant. Tarses assez courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré en triangle, le 5^e légèrement échancré. — T. la Fr.

16. ♂. *incrassatus* ER. Käf. Brand. 541, et Cen. 702. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Voisin du *S. cinerascens*. D'un noir plombé, mat, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes, noires. Tête un peu plus large que le corselet, bien plus étroite que les élytres, densément et fortement ponctuée; front à peine déprimé, largement et obsolètement bisilloné; intervalle à peine convexe. Corselet un peu plus long que large, presque cylindrique, fortement et très densément ponctué. Elytres bien plus larges que le corselet et l'abdomen, un peu plus longues que le corselet, densément et assez fortement ponctuées; intervalles rugueux; légèrement relevées à la base près de la suture. Abdomen épais, presque conique chez les ♂, largement marginé, peu et finement ponctué, brillant. Tarses courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré en triangle, le 5^e légèrement échancré avec une faible impression longitudinale. — P. (Aubé); Lyon, Morgan (Cl. Rey).

17. ♂. *foveliventris**. — L. 3 1/5 mill. — Noir un peu brillant, à pubescence blanchâtre très clairsemée; tête, corselet et élytres fortement et rugueusement ponctués. Palpes ayant la base du 3^e article d'un roussâtre obscur. Antennes d'un brun noir; 3^e article de moitié plus long que le 4^e. Tête légèrement creusée, fortement bisillonnée; intervalle assez fortement convexe. Corselet d'un tiers plus long que large, assez fortement rétréci à la base, très arrondi sur les côtés qui sont comprimés à la base. Elytres plus larges mais pas plus longues que le corselet, un peu relevées vers l'écusson. Abdomen très finement et densément ponctué; chaque segment rétréci à la base; les 3 premiers segments ayant, comme chez l'*incrassatus*, à la base 3 fossettes séparées par une petite carène; ces fossettes presque effacées sur le 4^e. — Landes, Biscarrosse (Aubé); Remiremont (Puton).

Obs. Diffère du *morio* par la forme du corselet qui est plus long, plus étroit, surtout à la base; par les élytres plus courtes, plus rugueuses et par l'abdomen plus ponctué, plus allongé, foveolé à la base des 3 premiers segments; diffère de l'*incrassatus*, auquel il ressemble extrêmement, par la forme moins trapue et les élytres plus larges que le corselet, à peine plus larges que l'abdomen.

18. ♂. *gracilis**. — L. 3 1/2 mill. — Allongé, étroit. D'un noir un peu plombé, peu brillant, à pubescence blanchâtre très courte, écartée. Tête beaucoup plus large que le corselet; front convexe; sillons latéraux très faibles; ponctuation assez forte, assez serrée. Corselet d'un tiers plus long que large, rétréci en avant et à la base, à ponctuation forte, assez serrée. Elytres un peu plus longues et de moitié plus larges que le corselet, à ponctuation aussi forte, mais moins serrée; très légèrement relevées vers l'écusson. Abdomen allongé, atténué seulement à l'extrémité, à ponctuation assez fine; une impression transversale à la base des 4 premiers segments. — Lardy, au bord des mares (Chevrolat).

Obs. Cette espèce est assez remarquable par la forme allongée du corps et surtout de l'abdomen.

19. *S. atratulus* Er. Kœf. Brand. I, 540, et Gen. 701. — L. 2 2/3 mill. — D'un noir plombé, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes, noires. Tête de moitié plus étroite que les élytres, fortement et profondément ponctuée; front à peine creusé, distinctement et largement bisillonné; intervalle presque caréné. Corselet égal, fortement et profondément ponctué, offrant quelquefois la trace d'un faible sillon longitudinal. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, relevées antérieurement au milieu, fortement et profondément ponctuées. Abdomen fortement et densément ponctué. Tarses assez courts. ♂, 5^e et 6^e segments inférieurs de l'abdomen légèrement échancrés. — P. (Aubé, C. Brisout de Barnevillle); Remiremont (Puton).

Obs. Diffère du *cinerascens* par la ponctuation plus forte, les élytres un peu plus longues, les antennes et les pattes plus courtes, et de l'*incrassatus* par la taille plus petite, le front plus visiblement sillonné et l'abdomen moins ponctué.

— Corselet ayant une ou plusieurs impressions peu profondes.

20. *S. cinerascens* Er. Kœf. Brand. I, 539, et Gen. 701. — L. 3 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence blanche et épaisse. Antennes courtes, noires. Palpes noirs, avec le 1^{er} article d'un brun tesiacé. Tête densément et profondément ponctuée; front à peine creusé, légèrement et largement bisillonné; intervalle large. Corselet densément et profondément ponctué, largement déprimé vers le milieu. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées. Abdomen peu et finement ponctué. Tarses assez courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — Lyon, Tournus (Cl. Rey); Remiremont (Puton).

Obs. Facile à confondre avec le *S. morio*; en diffère par la tête un peu plus étroite, à sillons frontaux plus distincts, le 3^e article des antennes à peine plus long que le 4^e, le corselet avec une impression, le 2^e article des tarses postérieurs pas plus long que les suivants, et le 5^e segment inférieur de l'abdomen non échancré chez les ♂.

21. *S. pusillus* Er. Kœf. Brand. I, 544, et Gen. 705. — L. 2 à 2 1/4 mill. — Facès du *S. circularis*. Noir, à pubescence rare et blanchâtre. Antennes épaisses, noires. Tête très densément ponctuée; front marqué de 2 sillons profonds réunis en avant; intervalle presque caréné. Corselet fortement arrondi sur les côtés, un peu moins long que large, densément ponctué, inégal, distinctement impressionné de chaque côté après le milieu. Elytres à peu près une fois et demie aussi longues que le corselet, un peu déprimées, relevées le long de la suture. Abdomen court, finement et peu densément ponctué. Tarses courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — T. la Fr.

22. *S. coniceiventris* *. — L. 2 mill. — Ressemble extrêmement au *S. pusillus*; mais s'en distingue assez facilement par l'abdomen plus conique et surtout par le corselet plus égal, à impressions à peine marquées, et par

les élytres égales, à peine relevées vers l'écusson ; sa couleur est plus mate, les côtés du corselet sont mieux arrondis. — Tarbes (*Pandellé*).

23. **S. exiguus** Er. Gen. 706. — L. 2 mill. — Noir, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes, épaisses. Tête densément et profondément ponctuée ; front à peine déprimé, marqué de 2 sillons profonds réunis en avant ; intervalle presque caréné. Corselet à peine plus large que long, profondément ponctué, égal, ayant une impression de chaque côté au delà du milieu. Elytres à peine plus longues que le corselet, déprimées, densément et profondément ponctuées ; intervalles rugueux. Abdomen finement ponctué. Tarses assez courts. — Berry (*Aubé*) ; Lyon, Morgen (*Cl. Rey*).

Obs. Diffère du *S. pusillus* par les élytres plus courtes, le corselet plus convexe, moins inégal et la ponctuation plus forte.

B. Premier article des palpes et base du 2^e testacés.

24. **S. opacus** Er. Kœf. Brand. I, 543, et Gen. 705. — L. 2 2/3 mill. — Facès du *S. latifrons*. D'un noir mat, à pubescence fine. Antennes courtes, brunes avec le 1^{er} article noir. Palpes bruns, 1^{er} article et base du 2^e testacés. Tête courte, très densément ponctuée ; front plan, largement et obsolement sillonné. Corselet fortement arrondi sur les côtés, plus rétréci à la base qu'en avant, égal, finement, profondément et densément ponctué. Elytres à peine plus longues que le corselet, déprimées, assez profondément et densément ponctuées. Abdomen finement et densément ponctué, un peu brillant. Tarses courts. — P. (*Aubé*) ; Tournus (*Cl. Rey*) ; Landes (*Aubé*) ; environs de Tarbes (*Pandellé*).

• Palpes entièrement noirs ou noirs avec le 1^{er} article brun.

25. **S. incanus** Er. Kœf. Brand. I, 538, et Gen. 700. — L. 2 1/2 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence blanchâtre, un peu longue, assez serrée. Antennes courtes, noires. Palpes noirs, 1^{er} article brun. Tête peu densément ponctuée ; front à peine déprimé, avec 2 sillons larges et profonds ; intervalle convexe. Corselet égal, assez densément et assez finement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, longitudinalement relevées vers la suture, assez fortement et assez profondément ponctuées. Abdomen peu et finement ponctué. Tarses assez courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — Lyon (*Cl. Rey*) ; Landes (*Aubé*).

Obs. Ressemble au *morio* ; en diffère par la couleur des palpes, le front sans impression et l'abdomen finement et peu densément ponctué ; diffère du *cinerascens* par la ponctuation plus fine, et des deux par le front ayant 2 sillons profonds.

26. **S. foraminosus** Er. Gen. 703. — L. 3 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence blanchâtre, peu serrée. Antennes courtes, noires, pubescentes. Tête densément et fortement ponctuée ; front à peine déprimé, à sillons à peine marqués ; intervalle large, à peine convexe. Corselet aussi long que large, assez fortement arrondi en avant sur les côtés, légèrement convexe, égal, fortement et densément ponctué. Elytres de moitié plus

longues que le corselet, fortement et densément ponctuées, intervalles rugueux; légèrement relevées vers la suture. Abdomen densément et fortement ponctué. Tarses médiocrement allongés. — P., Châteauroux (*Aubé*); Dijon (*Rouget*); Tarbes (*Pandellé*).

Obs. Les individus de la coll. *Aubé*, que nous avons sous les yeux se rapportent bien à la description d'*Ericsson*; seulement, chez ces individus, l'intervalle entre les sillons frontaux est assez notablement relevé au sommet de la tête.

†† *Pattes testacées ou brundâtres.*

* *Les 4 premiers segments de l'abdomen ayant une émersion au milieu de la base.*

27. **S. Guynemer** J. DUVAL, Ann. Ent. Fr. 1850, 51. — *S. rugosus* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 220. — L. 4 à 4 1/2 mill. — D'un noir brillant, fortement et rugueusement ponctué, inégal. Antennes noires, brunes au milieu. Palpes testacés, 2^e article à l'extrémité et 3^e article bruns. Sur la tête, 5 tubercules lisses au milieu du front et sur le bord des yeux. Corselet ayant au milieu une petite fossette et sur les côtés une impression oblique. Elytres de la longueur du corselet. Abdomen finement ponctué, les 3 premiers segments à pubescence grise ou jaunâtre sur les côtés, les 4^e et 5^e presque entièrement pubescents. Pattes d'un jaune testacé; genoux, extrémité des jambes et tarses enfumés. ♂, 6^e segment largement échancré en triangle, 4^e et 5^e avec une légère impression longitudinale, à pubescence grise, serrée. — Pyr.-Or., au bord des ruisseaux et des torrents; le Vernet! la Preste (v. *Kiesenwetter, Guynemer*), assez rare.

** *Les 4 premiers segments de l'abdomen finement carénés à la base.*

28. **S. speculator** LAC. Faun. Ent. Par. I, 445. — Er. Gen. 706. — *Staph. boops* CYLL. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Faciès du *S. juno*. D'un noir mat, à pubescence blanchâtre, plus épaisse sur l'abdomen. Antennes courtes, minces; d'un testacé brunâtre, massue brune avec les 2 premiers articles noirs. Palpes testacés. Tête très densément et profondément ponctuée; front légèrement creusé, profondément bisillonné. Corselet un peu plus long que large, très densément et assez fortement ponctué, ayant à la base un court sillon peu visible. Elytres de la longueur du corselet, très densément et profondément ponctuées, intervalles rugueux; relevées le long de la suture. Abdomen fortement et densément ponctué. Pattes testacées; genoux noirs; tarses brunâtres, allongés. ♂, une impression sur la poitrine, qui est couverte d'une pubescence grise, longue et serrée; 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré en triangle, le 5^e ayant une large impression longitudinale carénée de chaque côté et le bord apical légèrement échancré; cuisses postérieures pubescentes en dedans. — T. la Fr.

29. **S. providus** Er. Kœf. Brand. I, 546, et Gen. 707. — L. 5 mill. — Très voisin du précédent. D'un noir mat, à pubescence très courte, blanchâtre. Antennes noires. Palpes testacés, 3^e article brun à l'extrémité. Tête très densément et profondément ponctuée; front légèrement creusé, profon-

dément bisilloné; intervalle peu élevé. Corselet densément et profondément ponctué, faiblement canaliculé au milieu. Elytres de la longueur du corselet, densément et fortement ponctuées. Abdomen moins fortement ponctué, brillant, d'un cendré soyeux. Pattes testacées; extrémité des cuisses et des jambes, base de ces dernières et tarses bruns. Tarses assez allongés. ♂, poitrine avec une impression et une pubescence grise, longue et serrée; les 5 premiers segments inférieurs de l'abdomen ayant une légère impression longitudinale à pubescence grise, serrée, se terminant sur le 5^e par une carène saillante; bord apical du 5^e largement échancré entre 2 petites dents aiguës, 6^e profondément échancré en triangle; cuisses postérieures pubescentes en dedans. — T. la Fr., assez commun.

Obs. Ressemble extrêmement au précédent, mais facile à distinguer par la forme de l'abdomen des ♂; les ♀ se distinguent par le sillon plus distinct du corselet et la couleur des antennes et des palpes.

*** *Tous les segments de l'abdomen finement carénés à la base.*

30. ♂. *scrutator* Er. Gen. 708. — L. 4 1/4 mill. — Voisin du *S. speculator*. D'un noir mat, à pubescence blanchâtre. Antennes fines, noires. Palpes d'un brun noir, 1^{er} article et base des 2^e et 3^e testacés. Tête densément et profondément ponctuée; front creusé, avec 2 sillons profonds et larges; intervalle convexe. Corselet cylindrique, très densément et profondément ponctué, faiblement sillonné. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, peu convexes, profondément et densément ponctuées; intervalles rugueux; relevées près de la suture. Abdomen moins densément et plus finement ponctué, brillant. Pattes brunes; cuisses d'un brun testacé à la base; tarses allongés. ♂, poitrine avec une légère impression, sans pubescence; 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré, le 5^e ayant une large impression, bordée de chaque côté par une carène élevée, saillante à l'extrémité. — P., fort rare (*Aubé*); Nancy (*Mathieu*); Remiremont (*Puton*); Lyon, Cluny, Bugey (*Cl. Rey*).

31. ♂. *sylvester* Er. Kœf. Brand. I, 547, et Gen. 708. — L. 4 mill. — Très voisin du *S. speculator*, mais plus petit. D'un noir mat, à pubescence blanchâtre. Antennes médiocres, d'un brun noir, les 2 premiers articles noirs. Palpes testacés, dernier article brun. Tête très densément ponctuée, rugueuse; front légèrement creusé, bisilloné. Corselet cylindrique, très densément et profondément ponctué, obsolètement canaliculé. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées; intervalles rugueux; relevées longitudinalement près de la suture. Abdomen plus finement ponctué vers l'extrémité. Pattes d'un brun testacé; extrémité des cuisses et tarses bruns; tarses allongés. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré en triangle, le 5^e ayant au milieu une large impression bordée de chaque côté par une petite carène élevée, saillante en arrière; bord apical largement échancré; les 4^e et 5^e ayant une faible impression triangulaire. — P., Vincennes (*C. Brisout de Barneville*); St-Germain (*Jacquemart*); Nancy, fort rare (*Mathieu*); Remiremont (*Puton*).

32. ♂. *Iustrator* Er. Kœf. Brand. I, 548, et Gen. 712. — L. 4 1/2 mill.

— D'un noir plombé, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes assez longues, fines, noires. Palpes noirs, 1^{er} article et base du 2^e d'un testacé blanchâtre. Tête densément ponctuée; front largement et légèrement creusé, profondément bisilloné. Corselet à peine plus long que large, égal, densément et profondément ponctué, quelquefois faiblement sillonné. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées; intervalles rugueux; longitudinalement relevées vers la suture. Abdomen densément ponctué. Pattes brunes, base des cuisses testacée; tarses allongés. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré en triangle, le 5^e ayant de chaque côté une carene comprimée, saillante au milieu, et le bord apical échancré; les 3 segments suivants ayant une impression longitudinale large, bordée de longs poils jaunâtres, serrés. — P., étang d'Enghien (*Boudier*, *Aubé*); Bondy (*C. Brisout de Barneville*), fort rare; Lyon (*Cl. Rey*).

**** *Abdomen n'ayant aucun segment caréné.*

• *Palpes bruns, 1^{er} article et base du 2^e testacés.*

33. *S. aterrimus* Er. Käf. Brand. I, 549, et Gen. 712. — L. 4 mill. — Très noir, à peine brillant; pubescence très courte, à peine visible. Antennes longues, grèles; d'un testacé brunâtre, avec les 2 premiers articles noirs. Tête transversale, brillante, peu densément ponctuée; front à peine impressionné, largement et obsolètement sillonné. Corselet un peu plus long que large, densément ponctué, avec une fossette au milieu et une impression de chaque côté après le milieu. Elytres larges, un peu plus longues que le corselet, peu profondément et assez densément ponctuées. Abdomen peu et assez finement ponctué, brillant. Pattes brunes ou d'un brun roux; base des cuisses plus claire. — P! avec la *Formica rufa*; Nancy (*Mathieu*); Alsace (*Ott*); Remiremont (*Puton*); Lyon, Bresse, Néris (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandelle*).

.. *Palpes bruns ou noirs, 1^{er} article testacé. Corselet toujours uni.*

.. a. *Elytres visiblement plus longues que le corselet.*

34. *S. argus* Grav. Mon. 231. — Er. Gen. 714. — *S. opticus* Gyll. — L. 2 1/2 à 3 1/3 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence assez épaisse et blanchâtre. Tête densément et profondément ponctuée; front plan; obsolètement et largement bisillonnée. Corselet à peine plus long que large, cylindrique, égal, densément et profondément ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, légèrement convexes, densément et profondément ponctuées, faiblement relevées le long de la suture. Abdomen assez largement rebordé, finement et peu densément ponctué. Pattes brunes ou d'un brun roux; cuisses plus claires à la base. — P., Bondy (*C. Brisout de Barneville*); Remiremont (*Puton*); Lyon, Savoie (*Cl. Rey*), rare.

35. *S. vasellus* Er. Käf. Brand. I, 554, et Gen. 715. — L. 2 1/2 mill. — Facès du *S. fuscipes*. D'un noir plombé, brillant, à pubescence claire et blanchâtre. Tête assez densément et profondément ponctuée; front à peine creusé, largement et peu profondément bisillonné; intervalle assez convexe.

Corselet un peu plus long que large, cylindrique, densément et profondément ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées, égales, assez densément et profondément ponctuées. Abdomen largement rebordé, peu et finement ponctué; pubescence grise et épaisse. Pattes d'un brun roussâtre. — P. (Aubé); Lyon, Villefranche (Cl. Rey).

36. **M. pumilio** ER. Kœf. Brand. I, 558, et Gen. 718. — L. 1 2/3 mill. — Très voisin des *S. circularis* et *declaratus*. Noir, à peine brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes. Tête assez densément et profondément ponctuée; front très légèrement creusé, largement bisillonné; intervalle resserré, caréné. Corselet légèrement convexe, presque aussi large que long, densément et profondément ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet, profondément et densément ponctuées; intervalles rugueux. Abdomen densément et profondément ponctué, finement marginé. Pattes d'un testacé obscur ou d'un brun roussâtre; genoux à peine obscurs. — Lyon (Cl. Rey).

B. Elytres un peu plus longues ou à peine plus longues que le corselet.

37. **M. fusipes** GRAV. Micr. 157. — ER. Gen. 716. — *S. fulvipes* L. 2 à 2 1/3 mill. — Noir, brillant, à pubescence blanchâtre, peu serrée. Antennes courtes. Tête densément et profondément ponctuée; front plan, largement et peu profondément bisillonné; intervalle large, caréné en avant. Corselet un peu rétréci à la base, peu arrondi sur les côtés, densément et profondément ponctué. Elytres à peine plus longues que le corselet, obliquement tronquées à l'extrémité, également et profondément ponctuées, faiblement relevées vers la suture. Abdomen cylindrique, finement marginé, peu et finement ponctué, brillant. Pattes d'un testacé rougeâtre ou d'un brun rougeâtre clair; genoux bruns. — T. la Fr.

38. **M. cribribiventer** *. — L. 3 mill. — D'un noir un peu plombé, peu brillant, très peu pubescent. Tête fortement et densément ponctuée; front presque plan, fortement bisillonné; les sillons droits convergents en avant; intervalle presque caréné. Corselet rétréci à la base; côtés assez fortement arrondis en avant; fortement et presque rugueusement ponctué. Elytres à peine plus longues et un peu plus larges que le corselet, obliquement tronquées à l'extrémité, à ponctuation aussi forte et aussi rugueuse que celle du corselet. Abdomen court, aussi large que les élytres, très faiblement rebordé, à ponctuation assez forte, assez serrée. Pattes d'un testacé rougeâtre; genoux et jambes brunâtres; tarses assez courts, épais. — P., St-Germain (*Chevrolat*).

Obs. Cette espèce est très voisine de la précédente; mais elle s'en distingue facilement par le corselet moins cylindrique, le corps plus rugueux et l'abdomen fortement ponctué.

... *Palpes testacés ou d'un brun testacé, 3^e article brun ou noir.*

39. **M. fossulatus** ER. Gen. 711. — L. 4 à 4 1/2. — Forme du *S. lusator*; en diffère par la pubescence blanchâtre plus serrée, par les

antennes brunes avec les 2 premiers articles très noirs ; par les palpes testacés avec le 3^e article brunâtre avant l'extrémité ; par le corselet presque rugueux, ayant de chaque côté une légère impression oblique ; par les élytres à peine plus longues que le corselet, déprimées autour de l'écusson ; par les segments abdominaux non carénés à la base et par les pattes testacées avec les hanches noires, l'extrémité des cuisses, la base et l'extrémité des jambes, enfin l'extrémité de chaque article des tarses noirâtres. — P., fort rare (*Aubé*) ; Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

40. **S. proditor** ER. Kæf. Brand. I, 550, et Gen. 713. — L. 3 mill. — Faciès du *S. argus*. Noir, peu brillant, à pubescence rare et blanchâtre. Antennes médiocres, brunes avec le premier article noir. Palpes testacés, 3^e article brun. Tête densément et profondément ponctuée ; front légèrement creusé, fortement bisillonné ; intervalle assez élevé, caréné. Corselet à peine plus long que large, densément ponctué, faiblement canaliculé. Elytres de la longueur du corselet, densément et profondément ponctuées, longitudinalement et légèrement relevées vers la suture. Abdomen moins densément ponctué. Pattes d'un brun noir ; cuisses d'un brun rougeâtre à la base. — Avenas, Bresse (*Cl. Rey*).

41. **S. declaratus** ER. Kæf. I, 557, et Gen. 717. — *S. circularis* GRAV. — L. 1 2/3 mill. — Ressemble beaucoup au *circularis*. Noir, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes, d'un brun noir, avec les 2 premiers articles noirs. Palpes d'un brun testacé, 3^e article d'un brun noir. Tête densément ponctuée ; front à peine impressionné, profondément bisillonné ; intervalle assez élevé. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, un peu moins long que large, très densément ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées ; intervalles rugueux ; légèrement relevées vers la suture. Abdomen court, conique, largement marginé, finement et peu ponctué, brillant. Pattes d'un brun rougeâtre ; genoux obscurs. — Presque T. la Fr.

42. **S. humilis** ER. Kæf. Brand. I, 554, et Gen. 716. — *S. argus* CYLL. — *S. carbonarius* LAC. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Aptère ; déprimé. Noir, à pubescence blanchâtre, peu épaisse. Antennes courtes, brunes, les 2 premiers articles noirs. Palpes testacés, 3^e article brun. Tête densément et profondément ponctuée ; front à peine impressionné, largement mais très faiblement bisillonné ; intervalle large. Corselet aussi long que large, déprimé, très densément et profondément ponctué ; une impression oblique de chaque côté. Elytres à peine de la longueur du corselet, très densément et profondément ponctuées ; intervalles rugueux. Abdomen largement marginé, densément et profondément ponctué, brillant. Pattes d'un testacé roussâtre ; cuisses brunes à l'extrémité. — P., Suresnes (*C. Brisout de Barneville*) ; Rouen (coll. *Aubé*) ; Lyon, Bugey, Tournus (*Cl. Rey*) ; Tarbes (*Pandelle*).

.... *Palpes entièrement d'une jaune testacé.*

43. **S. crenularis** GRAV. Micr. 157. — ER. Gen. 717. — L. 1 3/4 à 2 mill. — Petit, déprimé. Noir, mat, à pubescence blanchâtre, éparsé. Antennes courtes, d'un brun testacé, 2 premiers articles plus clairs. Tête très

densément ponctuée ; front plan, largement et peu profondément bisillonné ; intervalle large, caréné antérieurement. Corselet moins long que large, très densément et profondément ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet, très densément et profondément ponctuées, intervalles rugueux ; faiblement relevées vers la suture. Abdomen court, conique, largement marginé, finement et peu ponctué, brillant. Pattes d'un testacé roussâtre clair ; genoux à peine brunâtres. — T. la Fr., assez commun.

B. *Abdomen non rebordé.*

a. *Pattes noires.*

44. *S. nigritulus* CYLL. Ins. Suec. IV, 502. — En. Gen. 719. — L. 2 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence courte et blanchâtre. Antennes courtes, noires. Palpes noirs, 1^{er} article d'un testacé de poix. Tête densément et profondément ponctuée ; front plan, largement et obsolement bisillonné ; intervalle caréné. Corselet un peu plus long que large, cylindrique, égal, assez densément et profondément ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, assez densément, également et profondément ponctuées, légèrement relevées vers la suture. Abdomen court, atténue au sommet, peu et finement ponctué. — P. (Aubé) ; environs de Tarbes (Pandelle).

45. *S. campestris* En. Kœf. Brand. I, 559, et Gen. 719. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Noir, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes, d'un brun noir, 1^{er} article noir. Palpes d'un brun noir, 1^{er} article d'un testacé pâle. Tête densément et profondément ponctuée ; front à peine impressionné, largement mais peu profondément bisillonné ; intervalle large, peu élevé. Corselet cylindrique, égal, très densément et profondément ponctué. Elytres à peine plus longues que le corselet, profondément et densément ponctuées, intervalles rugueux ; faiblement relevées vers la suture. Abdomen allongé, cylindrique ; les 4 premiers segments légèrement rétrécis à la base. — Remiremont (Puton).

b. *Pattes noires ; cuisses brunes.*

46. *S. eumaeus* KIESERW. Ann. Ent. Fr. 1851, 425. — L. 2 1/3 mill. — Voisin du *S. opticus*, mais plus mince. D'un noir mat, très ponctué, à pubescence à peine visible. Antennes noires. Palpes noirs, 1^{er} article testacé. Tête presque rugueuse ; front déprimé, obsolement élevé au milieu. Corselet arrondi sur les côtés, rétréci en arrière, presque cylindrique, très obsolement sillonné au milieu, densément et fortement ponctué, rugueux sur les côtés. Elytres à peine plus longues que le corselet, densément et fortement ponctuées, presque rugueuses. Abdomen sensiblement atténue vers l'extrémité à ponctuation épars mais assez forte, assez brillant. — Au bord de l'Adour, près Bagnères-de-Bigorre (v. Kiesenwetter).

Obs. Diffère du *S. opticus* par la ponctuation moins serrée et plus forte, le corselet sillonné, et les cuisses du ♂ renflées.

c. *Pattes d'un brun rougedâtre.*

47. *S. unicolor* En. Gen. 720. — L. 3 à 3 1/4 mill. — Facès du *S. cam-*

pestris. Noir, un peu brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes, brunes, les 2 premiers articles noirs. Palpes d'un brun noir, 1^{er} article et base du 2^e d'un testacé pâle. Tête profondément et densément ponctuée; front à peine déprimé, largement et profondément bisilloné; intervalle convexe. Corselet cylindrique, densément et profondément ponctué. Elytres de la longueur du corselet, obliquement tronquées à l'extrémité, densément et profondément ponctuées. Abdomen cylindrique, les 4 premiers segments un peu rétrécis à la base; assez densément et assez fortement ponctué, brillant. — T. la Fr.

48. *S. optiens* GRAV. Mon. 231. — Er. Gen. 720. — L. 2 1/4 mill. — Noir, mat, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes, brunes. Palpes bruns, 1^{er} article testacé. Tête très densément ponctuée, rugueuse; front déprimé, faiblement sillonné. Corselet à peine plus long que large, beaucoup plus étroit que les élytres, cylindrique, très densément et assez profondément ponctué; intervalles rugueux. Elytres un peu plus longues que le corselet, profondément et très densément ponctuées, intervalles rugueux; à peine relevées vers la suture. Abdomen peu et finement ponctué, brillant. — P. (Aubé); Alsace (Ott); Lyon, Morgon, Bugey (Cl. Rey).

II. Quatrième article des tarses bilobé.

A. Abdomen rebordé.

a. Palpes noirs, 1^{er} article testacé ainsi que la base du 2^e.

49. *S. subimpressus* ER. Käf. Brand. I, 561, et Gen. 722. — L. 5 à 6 mill. — Voisin du *S. binotatus*, mais de moitié plus grand, déprimé. D'un noir plombé, brillant, à pubescence épaisse et blanche. Antennes d'un roux testacé, 1^{er} article noir. Tête densément et profondément ponctuée; front impressionné légèrement de chaque côté. Corselet un peu plus long que large, un peu déprimé, finement et densément ponctué, avec une impression oblique de chaque côté. Elytres à peu près de moitié plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, faiblement relevées vers la suture. Abdomen densément et finement ponctué. Pattes noires; tarses bruns, courtes. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancre en demi-cercle; les 4^e et 3^e avec une large impression demi-circulaire, rebordée par une petite carène de chaque côté. — P. (Aubé); Strasbourg (Ott); Nancy (Mathieu); Nîmes (Cl. Rey).

b. Palpes noirs ou d'un brun noir, avec le 1^{er} article seul testacé.

† Pattes noires ou d'un brun roussâtre.

50. *S. binotatus* LJUNCH, in Weber u. Mohr Archiv. I, 1, 66. — Er. Gen. 721. — L. 4 mill. — Allongé, un peu déprimé. D'un noir plombé, peu brillant, à pubescence épaisse et blanchâtre. Antennes courtes, d'un brun roux, 1^{er} article noir, massue brune. Tête densément ponctuée; front plan, avec une légère impression de chaque côté. Corselet un peu plus long que large, déprimé, cylindrique, densément ponctué, avec une impression de chaque

côté. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, unies. Abdomen densément et peu finement ponctué. Pattes noires, avec les tarses d'un brun noir. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré triangulairement, le 5^e avec une faible impression. — T. la Fr.

Obs. Ressemble extrêmement au précédent, dont il ne diffère que par la taille plus petite, le 1^{er} article des palpes seul testacé, la couleur moins brillante et les antennes plus courtes.

51. ♂. *Leprieurii* CUSSAC, Ann. Ent. Fr. 1851, xxix. — L. 2 à 3 mill. — D'un noir plombé, à peine brillant, densément et finement ponctué, à pubescence blanchâtre, assez courte, serrée. Antennes brunâtres, assez courtes; 3^e article à peine plus long que le 4^e. Tête à peine plus large que le corselet; front ayant 2 larges sillons peu marqués. Corselet un peu plus long que large, rétréci en arrière, ayant de chaque côté, en arrière, une impression oblique très faible. Elytres de moitié plus larges que le corselet, d'un tiers environ plus longues, un peu relevées le long de la suture. Abdomen moins densément ponctué. Pattes noires; tarses bruns. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen faiblement échancré. — Lille (Cussac).

Obs. Diffère du *S. decipiens* par sa pubescence très serrée, sa ponctuation plus fine et par son corselet plus déprimé.

52. ♂. *decipiens* LEPRIEUR, Ann. Ent. Fr. 1851, 201. — L. 2 2/3 à 3 mill. — D'un noir plombé, densément et assez fortement ponctué, à pubescence blanchâtre, fine et rare. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, noires; 3^e article un peu plus long que le 4^e. Tête un peu plus large que le corselet; sur le front, 2 sillons larges, peu marqués. Corselet un peu plus long que large, rétréci en arrière; une faible dépression avant la base. Elytres environ d'un tiers plus longues que le corselet, légèrement relevées vers la suture. Abdomen plus étroit que les élytres, rétréci vers l'extrémité; à ponctuation plus fine, moins serrée et moins profonde. Pattes noires; 4^e article des tarses profondément bilobé, à peine plus large que le précédent. — Lille, sous les mousses et les feuilles sèches dans les bois (Cussac).

Obs. Diffère des *S. binotatus* et *subimpressus* par la couleur des antennes et la longueur relative de leurs 3^e et 4^e articles.

53. ♂. *fusiformis* ER. GEN. 730. — L. 2 2/3 à 3 mill. — Très voisin du *S. palustris*. Noir, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes assez longues, brunes, noirâtres à l'extrémité et à la base. Tête large, profondément et densément ponctuée; front largement biseauté; intervalle convexe. Corselet aussi long que large, convexe, densément et profondément ponctué; côtés très arrondis; surface unie, convexe. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, un peu convexes, relevées longitudinalement vers la suture. Abdomen largement marginé, finement ponctué, plus fortement sur les premiers segments. Pattes d'un brun rougeâtre; extrémité des cuisses et base des jambes noirâtres. — P. (Aube); Alsace (Ott); Lyon, Morgon, Hyères (Cl. Rey); Tarbes (Pandelle).

†† *Pattes brunes; base des cuisses testacées.*

54. **♂. carinifrons** *. — L. 3 2/3 mill. — D'un noir faiblement plombé, peu brillant, excepté l'abdomen. Antennes grêles, assez longues, d'un brun testacé; les 2 premiers articles noirs, le 2^e testacé à l'extrémité, massue brune. Tête densément et profondément ponctuée ainsi que la tête et les élytres; front largement mais peu profondément déprimé de chaque côté, avec le milieu convexe, caréné, cette carène assez lisse. Corselet à peine plus long que large, assez fortement arrondi sur les côtés, également rétréci en avant et à la base de chaque côté; assez fortement arrondi sur les côtés, également rétréci en avant et à la base; de chaque côté avant la base, une faible impression oblique; au milieu une impression oblongue. Elytres et abdomen comme chez l'*impressipennis*. — P. (Aubé, Jacquemart); Tarbes (Pandelle).

Obs. Cette espèce paraît être très voisine de la suivante, que nous n'avons pas vue en nature; mais la couleur des pattes est bien différente, les antennes sont plus obscures, le milieu du front n'est pas légèrement convexe, il est distinctement caréné, et l'impression des côtés du corselet est à peine indiquée; les élytres sont peu relevées vers l'écusson et leurs impressions sont très faiblement indiquées.

†† *Pattes d'un roux testacé; genoux largement brundâtres.*

55. **♂. impressipennis** J. DUVAL, Ann. Ent. Fr. 1852, 701. — L. 3 mill. — Un peu déprimé. D'un noir légèrement bronzé, un peu luisant, à fine pubescence blanchâtre. Antennes grêles, assez allongées; d'un testacé obscur, 1^{er} article noir, massue brune; 3^e article un peu plus long que le 4^e. Tête densément ponctuée, légèrement bisillonée; intervalles assez convexes. Corselet assez fortement arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci à la base qu'en avant, beaucoup plus étroit que les élytres, aussi long que large, peu convexe, très densément et assez profondément ponctué; au milieu un sillon court, et de chaque côté 2 impressions légères. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, très densément et assez fortement ponctuées, inégales; sur chacune 4 impressions légères. Abdomen largement rebordé, densément et assez finement ponctué. Tarses assez longs. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen très légèrement sinué. — Montpellier (J. Duval).

c. *Palpes testacés, extrémité du 3^e article brundâtre.*

56. **♂. hospes** ER. Gen. 726. — *S. cibratus* KIESENW. Steit. Ent. Zeit. 1850, 220. — L. 6 mill. — D'un noir assez brillant, à pubescence blanchâtre, peu serrée. Antennes allongées; d'un brun testacé, massue brunâtre. Tête densément et fortement ponctuée; front légèrement excavé de chaque côté; intervalle convexe, à ponctuation éparsé. Corselet presque cylindrique, densément et fortement ponctué, légèrement sillonné, et de chaque côté une double impression obsolète. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet,

légèrement inégales, densément et profondément ponctuées. Abdomen allongé, sensiblement atténue et plus finement ponctué vers l'extrémité, brillant. Pattes testacées; cuisses largement noirâtres au sommet; jambes brunes à la base; 4^e article des tarses légèrement bilobé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échantré. — Montpellier (v. Kiesenwetter).

Obs. On n'a pas encore signalé en France l'espèce suivante trouvée au Mont-Serrat, en Catalogne :

56. *S. serosus* Er. Gen. 727. — L. 4 mill. — D'un noir bronzé brillant, à pubescence peu visible. Antennes grêles, assez longues, testacées; 1^{er} article noir, massue brunâtre. Tête assez densément et profondément ponctuée; front largement bisilloné; intervalle légèrement convexe, plus lisse au milieu. Corselet à peine plus long que large, plus rétréci à la base, médiocrement arrondi en avant sur les côtés, densément et fortement ponctué; au milieu un faible sillon et de chaque côté 2 faibles impressions. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, ponctuées comme lui, un peu inégales, relevées longitudinalement vers la suture. Abdomen densément et assez fortement ponctué. Pattes d'un jaune testacé; extrémité des cuisses et base des jambes brunes; tarses allongés.

57. *S. geniculatus*. Grav. Mon. 228. — Er. Gen. 728. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Allongé. Noir, peu brillant, à pubescence courte et blanchâtre. Antennes grêles, testacées; 1^{er} article brun, massue brunâtre. Palpes testacés, 3^e article brunâtre au sommet. Tête densément ponctuée; front à peine creusé, largement et peu profondément bisilloné; intervalle large, peu élevé, avec une ligne lisse, caréné. Corselet un peu plus long que large, cylindrique, très densément ponctué, avec un très faible sillon. Elytres à peine plus longues que le corselet, très densément ponctuées; intervalles rugueux; légèrement relevées vers la suture. Abdomen allongé, densément ponctué. Pattes testacées; genoux bruns; tarses allongés. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement sinué. — P. (Aubé); Alsace (Ott); Dijon (Rouget).

58. *S. spretus* *. — L. 3 1/3 mill. — Peu allongé, assez large, un peu déprimé. D'un noir plombé, très peu brillant, à pubescence blanchâtre, fine et peu serrée. Antennes assez grandes, testacées, 1^{er} article noir, massue obscure; 3^e article de moitié plus long que le 4^e. Palpes testacés, 3^e article article d'un brun foncé avec la base testacée. Tête très densément et assez finement ponctuée; front un peu concave, largement mais peu profondément bisilloné, intervalle un peu élevé. Corselet ponctué comme la tête ainsi que les élytres, à peine plus long que large, légèrement arrondi sur les côtés; de chaque côté avant la base une petite impression oblique. Elytres presque 2 fois aussi larges et plus de moitié plus longues que le corselet, un peu relevées à la base vers l'écusson. Abdomen large et assez court, noir, à ponctuation presque aussi forte que celle des élytres mais moins serrée. Pattes d'un brun foncé; tarses courts, 4^e article long et profondément bilobé. — P. (Jacquemart).

d. *Palpes testacés, 3^e article brun.*† *Corselet sans sillon médian.*

59. **■. planicus** Er. Gen. 723. — L. 3 mill. — Facès du *S. binotatus*, mais moins allongé et moins déprimé. Noir, brillant, à pubescence cendrée. Antennes courtes; d'un roux testacé, massue brunâtre, 1^{er} article noir. Tête densément ponctuée; front peu profondément et largement bisillonné; intervalle large, légèrement élevé. Corselet à peine plus long que large, presque cylindrique, peu densément et finement ponctué; une impression oblique de chaque côté. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, un peu inégales, relevées longitudinalement vers la suture. Abdomen presque cylindrique quoique distinctement marginé, densément et finement ponctué. Pattes noires; cuisses brunes; tarses courts, dilatés. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échantré triangulairement, les 5^e et 4^e avec une impression longitudinale bordée de chaque côté par une carène obtuse. — P. (Aubé), très rare; Nancy (Mathieu); Remiremont (Puton).

60. **■. languidus** Er. Gen. 725. — L. 5 mill. — Noir, un peu brillant, à pubescence cendrée, peu serrée. Antennes d'un roux testacé obscur; 1^{er} article noir, massue brunâtre; 3^e article de moitié plus long que le 4^e. Tête un peu plus large que le corselet, finement et densément ponctuée; front largement et profondément bisillonné. Corselet une fois moins large que les élytres, à ponctuation fine et éparses; ayant 2 impressions obliques, assez fortes. Elytres presque de moitié plus longues que le corselet, finement et densément ponctuées, inégales. Abdomen sensiblement atténué vers l'extrémité; ponctuation fine et écartée. Pattes brunes; base des cuisses, extrémité des jambes et tarses d'un roux testacé obscur; tarses assez courts; 4^e article profondément bilobé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échantré triangulairement. — Lyon (Cl. Rey).

†† *Corselet avec un sillon médian.*

61. **■. cordatus** Grav. Micr. 198. — Er. Gen. 726. — L. 6 1/2 à 7 mill. — L'un des plus grands *Stenus*. Noir, brillant, un peu déprimé. Antennes allongées; d'un brun rougeâtre, 1^{er} article brun. Palpes allongés, testacés. Tête à peine plus large que le corselet, fortement et densément ponctuée; front largement mais peu profondément bisillonné. Corselet presque une fois plus étroit que les élytres, fortement arrondi sur les côtés, densément et fortement ponctué, largement sillonné au milieu. Elytres larges, un peu plus longues que le corselet, à ponctuation forte, profonde et serrée; inégales, distinctement callosées en avant vers la suture. Abdomen aussi large à la base que les élytres, fortement atténué en arrière, à ponctuation fine et éparses. Pattes testacées; extrémité des cuisses et base des jambes noires. — Marseille (Cl. Rey); Toulon (Coquerel).

62. **■. palustris** Er. Kœf. Brand. I, 565, et Gen. 729. — L. 3 mill. — Très voisin du *S. flavipes*. Noir, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes assez longues, d'un roux testacé, brunes à l'extrémité, 1^{er} article

brun. Tête densément ponctuée; front largement et peu profondément bisilloné; intervalle large, légèrement convexe, presque caréné. Corselet aussi long que large, un peu moins large que les élytres, ponctué, légèrement sillonné et ayant deux faibles impressions. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, inégales, calleuses vers la suture. Abdomen largement marginé, fortement ponctué à la base, plus finement postérieurement; les 4 premiers segments ayant à la base une rangée transversale de très gros points. Pattes testacées; extrémité des cuisses et base des jambes largement brunes; tarses assez longs, 4^e article fortement bilobé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré en triangle. — Bugey (Cl. Rey).

63. **■. subseneus** ER. 727. — *S. geniculatus* MANN. — L. 3 2/3 à 4 mill. — Facès du *S. impressus*; brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes assez longues, déliées; massue brune. Palpes avec le 1^{er} article d'un testacé clair, le 2^e d'un testacé obscur, le 3^e brun. Tête densément et profondément ponctuée, légèrement bisillonnée; intervalle légèrement convexe. Corselet un peu plus long que large, presque cylindrique, très densément et profondément ponctué, légèrement sillonné, avec une faible impression de chaque côté. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, légèrement et longitudinalement relevées. Abdomen densément ponctué, plus finement à l'extrémité. Pattes testacées; extrémité des cuisses et base des jambes brunes; tarses assez longs. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — T. la Fr., assez commun.

e. Palpes entièrement testacés.

+ Antennes brunes ou testacées avec le 1^{er} article noir.

64. **■. plantaris** ER. Kœf. Brand. I, 562, et Gen. 722. — L. 3 1/2 mill. — Allongé, un peu déprimé, brillant, à pubescence blanche et épaisse. Antennes courtes, testacées; 1^{er} article noir, massue ferrugineuse. Tête finement ponctuée, légèrement impressionnée entre les yeux; intervalle légèrement convexe. Corselet un peu plus long que large, déprimé, cylindrique, finement et assez profondément ponctué, ayant de chaque côté une impression oblique. Elytres à peu près de moitié plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, unies. Abdomen assez finement et profondément ponctué. Pattes noires; tarses testacés, courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré, 5^e et 4^e avec une légère impression. — T. la Fr.

65. **■. rusticus** ER. Gen. 724. — L. 3 1/3 à 3 3/4 mill. — Facès du *S. taralis*. Brillant, à pubescence blanchâtre et peu épaisse. Antennes médiocres; d'un roux testacé, 1^{er} article noir, massue brunâtre. Tête densément ponctuée; front déprimé, largement bisilloné; intervalle large, légèrement convexe. Corselet densément et profondément ponctué, impressionné de chaque côté. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, légèrement relevées vers la suture, densément et profondément ponctuées. Abdomen presque cylindrique, assez densément et profondément ponctué. Pattes d'un

brun testacé; cuisses noirâtres à l'extrémité; tarses courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré en triangle. — T. la Fr.

66. ♂. *bifoveolatum* GYL. Ins. Suec. IV, 500. — ER. Gen. 723. — L. 3 1/2 mill. — Noir, un peu brillant, à pubescence presque cendrée. Antennes assez courtes; 3^e article un peu plus long que le 4^e; testacées avec le 1^{er} article brun et la massue brunâtre. Tête un peu plus large que le corselet, densément et profondément ponctuée, largement mais faiblement bisillonnée. Corselet de moltié plus étroit que les élytres, rétréci vers la base, à ponctuation forte, serrée, profonde; de chaque côté une impression très faible, oblique. Elytres de la longueur du corselet, unies, à ponctuation serrée, forte et profonde. Abdomen assez court, presque cylindrique, densément et profondément ponctué. Pattes d'un brun testacé; hanche noires; extrémité des cuisses noirâtre; tarses courts. 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré en triangle. — Nancy (*Mathieu*); Lyon (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*).

67. ♂. *tempestivus* ER. Kœf. Brand. I, 563, et Gen. 724. — L. 3 1/2 mill. — Apère, un peu déprimé. Noir, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes testacées, 1^{er} article noir, massue brunâtre. Tête assez densément ponctuée; front largement et profondément bisillonné; intervalle presque caréné, étroit. Corselet aussi long que large, cylindrique, peu densément ponctué, un peu inégal, ayant 2 impressions obliques. Elytres un peu plus longues que le corselet, ponctuées, inégales, obliquement tronquées à l'extrémité. Abdomen peu et finement ponctué. Pattes testacées; extrémité des cuisses et base des jambes brunes; tarses courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré en triangle. — P., Meudon (*C. Brisout de Barneville*); Remiremont (*Puton*); Bugey, Mt-Dore (*Cl. Rey*); Pyr., Vernet, Mt-Louis, Bagnères-de-Luchon, Bagnères-de-Bigorre (v. *Kiesenwetter*); Tarbes (*Pandellé*).

68. ♂. *fluum* ER. Kœf. Brand. I, 568, et Gen. 731. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Allongé, un peu déprimé. Noir, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes; jaunes, massue brunâtre, 1^{er} article noir. Front déprimé, largement et peu profondément bisillonné; intervalle large, un peu élevé, lisse. Corselet un peu plus long que large, déprimé, cylindrique, peu et finement ponctué, égal. Elytres un peu plus longues que le corselet, peu et assez finement ponctuées, égales; ailes rudimentaires. Abdomen allongé, linéaire, largement marginé, peu et assez finement ponctué. Pattes courtes, dilatées, jaunes. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré en triangle, le 5^e avec une faible impression longitudinale. — P. (*Aubé*); Nancy (*Mathieu*); Remiremont (*Puton*); Dijon (*Rouget*); Lyon, Bugey (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*).

† Antennes testacées des la base.

* Pattes jaunes, à genoux largement bruns.

69. ♂. *picipennis* ER. Gen. 725. — L. 3 1/2 mill. — Voisin du *tempestivus*, mais plus court et moins déprimé. D'un noir assez brillant, cou-

vert d'une pubescence courte, peu serrée, blanchâtre. Palpes d'un testacé clair. Tête assez densément et moins fortement ponctuée; front largement et moins profondément bisilloné, intervalle convexe, subcaréné. Corselet fortement arrondi sur les côtés avant le milieu, fortement rétréci en arrière, assez profondément ponctué; de chaque côté une impression oblique. Elytres un peu plus longues que le corselet, assez densément et assez fortement ponctuées; inégales, relevées vers l'écusson. Abdomen assez court, à ponctuation fine et éparses; les 4 premiers segments ayant leur bord apical un peu relevé, lisse. Tarses courts. — P. (Chevrolat), dans des tiges d'herbes sèches; Dieuze (Mathieu).

Obs. Malgré le nom de cette espèce, nous n'avons pas vu d'individus à élytres d'une couleur autre que celle de tout le corps.

** *Pattes entièrement jaunes.*

70. *S. impressus* GERM. Spec. Ins. 36. — ER. Gen. 728. — *S. aeris* LAC. — L. 4 mill. — Un peu déprimé. D'un noir bronzé, brillant, à pubescence clairsemée et blanchâtre. Front à peine creusé, largement et profondément bisilloné; intervalle convexe avec une ligne médiane lisse. Corselet à peine plus long que large, assez densément ponctué; intervalles inégaux; faiblement sillonné, avec une faible impression de chaque côté. Elytres à peine plus longues que le corselet, assez densément ponctuées, inégales. Abdomen densément et finement ponctué, noir, brillant. Pattes d'un testacé jaunâtre; tarses assez longs. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen étroitement échaudré. — P. (Aubé); Nancy (Mathieu); Alsace (Ott); Dijon (Rouget); Lyon (Cl. Rey).

71. *S. pallipes* GRAV. Micr. 157. — ER. Gen. 731. — L. 3 mill. — Noir, brillant, à pubescence couchée et blanchâtre. Antennes longues, fines, testacées; massue brunâtre. Tête densément ponctuée et rugueuse; front très légèrement creusé, largement et obsolétement bisilloné; intervalle large, peu convexe. Corselet aussi long que large, densément ponctué, sans impression, faiblement sillonné au milieu. Elytres à peine plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, légèrement relevées vers la suture. Abdomen marginé, cylindrique, densément ponctué, plus fortement en avant. Pattes d'un testacé jaunâtre; tarses assez longs. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancre en triangle. — T. la Fr.

Obs. Ressemble beaucoup au *S. flavipes*; en diffère par le corps plus étroit, plus cendré et l'abdomen finement rebordé.

72. *S. montivagus* HÉER, Faun. Helv. I, 578. — L. 3 mill. — Aptère. D'un noir à peine bronzé, brillant, à pubescence blanchâtre, peu serrée. Antennes grêles, brunes avec la base d'un testacé obscur. Tête, corselet et élytres fortement et profondément ponctués. Tête non creusée au milieu, ayant 2 sillons profonds, convergents en avant; intervalle convexe, caréné. Corselet à peine plus étroit au milieu que les élytres, un peu plus long que large, fortement arrondi sur les côtés, rétréci en avant, plus fortement à la base; au milieu un court sillon; de chaque côté, avant la base, une impression oblongue. Elytres pas plus larges à la base que la base du corselet,

s'élargissant en arrière, un peu plus courtes que le corselet, tronquées très obliquement en dedans, un peu inégales. Abdomen largement rebordé, assez finement ponctué surtout vers l'extrémité; une impression transversale à la base des 5 premiers segments. Pattes testacées; genoux un peu obscurs sur l'articulation seulement. Tarses de longueur médiocre, 4^e article cordiforme. — Jura (*Chevrier*).

73. **■. savipes** Er. Kœf. Brand. I, 566, et Gen. 729. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Très voisin du *S. impressus*; déprimé. Brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes assez longues, d'un jaune testacé, massue brunâtre. Tête assez densément et profondément ponctuée; front largement et peu profondément sillonné; une ligne lisse. Corselet à peine plus long que large, densément et profondément ponctué, marqué d'un sillon effacé aux 2 extrémités, obliquement et faiblement impressionné de chaque côté. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées, à peine inégales, assez densément et profondément ponctuées. Abdomen largement marginé. Pattes d'un testacé jaunâtre; tarses assez longs. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — Presque T. la Fr.

B. Abdomen non rebordé.

a. Palpes testacés.

† Antennes testacées, 1^{er} article noir.

74. **■. tarsalis** LJUNGH. Web. u. Mohr Beitr. II, 157. — Er. Gen. 732. — *S. clavicornis* GRAV. — L. 3 1/2 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence épaisse et blanchâtre. Antennes d'un testacé roussâtre; massue brunâtre; 1^{er} article petit, noir. Tête densément et assez finement ponctuée; front déprimé, légèrement impressionné de chaque côté. Corselet aussi long que large, profondément et assez densément ponctué, légèrement impressionné de chaque côté. Elytres un peu plus longues que le corselet, assez densément et profondément ponctuées, légèrement relevées vers la base. Abdomen densément ponctué. Pattes noires; tarses d'un testacé roussâtre, assez courts, dilatés. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré triangulairement. — T. la Fr.

75. **■. oculatus** GRAV. Micr. 155. — Er. Gen. 733. — L. 4 à 5 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence épaisse et blanchâtre. Antennes longues, testacées, 1^{er} article noir. Tête largement mais peu profondément impressionnée sur le front; intervalle large, à peine élevé. Corselet aussi long que large, cylindrique, densément ponctué, ayant 2 faibles impressions. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, faiblement relevées vers la suture. Abdomen densément et profondément ponctué. Pattes jaunes, extrémité des cuisses et base des jambes noires; tarses assez longs. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré, 5^e avec une impression légère, bord apical sinué avec une petite dent obtuse de chaque côté. — T. la Fr.

†† Antennes entièrement testacées.

76. **■. solitus** Er. Gen. 734. — L. 5 mill. — D'un noir plombé, bril-

lant, à pubescence blanchâtre. Tête assez densément ponctuée ; front déprimé, peu profondément bisilloné ; intervalle large, lisse au milieu. Corselet un peu plus long que large, presque cylindrique, assez densément ponctué, ayant 2 impressions légères et obliques. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément ponctuées, légèrement relevées sur le disque. Abdomen cylindrique, très finement et densément ponctué ; les 4 premiers segments rétrécis légèrement à la base. Pattes d'un testacé jaunâtre ; extrémité des cuisses antérieures et postérieures et base des jambes postérieures noires ; tarses courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré en triangle. — P. (C. Brisout de Barnevile); Bugey (Cl. Rey); environs de Tarbes (Pandellé).

+++ Antennes testacées, massue brundtre.

77. *S. cincticloides* Grav. Micr. 155. — Er. Gen. 734. — L. 5 mill. — Noir, brillant, à pubescence rare et blanchâtre. Tête assez densément ponctuée ; front déprimé, largement et peu profondément bisilloné ; intervalle légèrement élevé. Corselet un peu plus long que large, presque cylindrique, profondément et densément ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, grossièrement et densément ponctuées, intervalles rugueux ; légèrement convexes, à peine relevées vers la suture. Abdomen épais ; segments plus fortement ponctués à la base qu'à l'extrémité. Cuisses d'un jaune testacé, leur base et leur extrémité et les jambes d'un brun noir ; tarses testacés, assez courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré en angle aigu. — T. la Fr.

b. Palpes testacés avec l'extrémité des 2^e et 3^e articles brune.

78. *S. paganus* Er. Kef. Brand. I, 571, et Gen. 742. — L. 3 1/2 mill. — D'un noir plombé, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes, testacées, les 2 premiers articles bruns, massue brune. Tête courte, transversale ; front déprimé, largement et légèrement bisilloné ; intervalle large, peu convexe. Corselet aussi long que large, densément et profondément ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées ; intervalles rugueux. Abdomen atténué légèrement à l'extrémité, densément et profondément ponctué. Pattes courtes, d'un roux brunâtre ; tarses testacés, courts, 1^{er} article à peine allongé. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen profondément échancré, le 5^e avec une large impression longitudinale terminée par une petite carène, bord apical trisinué. — P. (Aubé); Berry (Aubé); Dijon (Rouget); Pyr. (Pandellé).

c. Palpes bruns, 1^{er} article et quelquefois base du 2^e testacés.

79. *S. latifrons* Er. Kef. Brand. I, 572, et Gen. 743. — L. 3 mill. — Parallèle, un peu déprimé. Noir plombé, brillant, à pubescence courte et blanchâtre. Antennes courtes, brunes, plus foncées à la base et à l'extrémité. Base du 2^e article des palpes testacée. Tête courte, densément et profondément ponctuée ; front obsolètement et largement bisilloné ; intervalle large, peu convexe. Corselet un peu moins large que les élytres, à peine plus long

que large, un peu déprimé, très densément et également ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, faiblement relevées vers la suture. Abdomen allongé, parallèle, densément et profondément ponctué. Pattes courtes, d'un brun roux. ♂, à peu près comme chez le précédent. — P ! commun ; Nancy (Mathieu); Remiremont (Puton); Lyon, Bugey (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

80. *S. contractus* En. Kœf. Brand. I, 573, et Gen. 744. — L. 2 mill. — Noir, brillant, à pubescence blanchâtre. Antennes courtes, brunes, noires au sommet. Tête petite, inégalement ponctuée; front à peine biseauté; intervalle peu convexe. Corselet convexe, profondément et densément ponctué; intervalles rugueux. Elytres 2 fois aussi larges et de moitié plus longues que le corselet, convexes, assez densément et profondément ponctuées; intervalles rugueux. Abdomen beaucoup moins large que les élytres, court, conique, peu et assez profondément ponctué. Pattes noires; jambes pâles à la base; tarses assez courts. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré en triangle. — P !; Dieuze (Mathieu); Lyon, Bugey (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

III. EVÆSTHETUS (GRAVENHORST, Monog. 201).

Corps petit, oblong. Des ailes. Tête grande, presque aussi large que le corselet. Yeux petits. Mandibules assez grandes. Palpes maxillaires longs, 3^e article épais, claviforme; le 4^e très petit, subulé, visible seulement à un fort grossissement. Antennes courtes, insérées entre la base des mandibules, les 3 derniers articles sensiblement plus grands que les autres et formant une petite masse oblongue. Corselet rétréci en arrière, arrondi sur les côtés en avant. Ecusson très petit. Elytres largement sinuées ensemble à l'extrémité. Pattes assez courtes; tarses de 4 articles, les 1^{er} et 4^e plus longs que les 2^e et 3^e. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen échancré, le 4^e avec 2 tubercules. — Sous les feuilles sèches, dans les endroits humides, dans les détritus végétaux au bord des étangs.

1. *E. seaber* GRAV. Mon. 201, 1. — ER. Gen. 746. — L. 1 2/3 mill. — D'un brun noir, mat, à pubescence courte, très fine et brunâtre. Tête d'un rougeâtre obscur ainsi que les antennes et les palpes, très densément ponctuée. Corselet un peu moins large que les élytres, arrondi en avant sur les côtés, rétréci à la base, qui est de moitié moins large que les élytres; très densément ponctué; vers la base, 2 lignes parallèles. Elytres un peu plus courtes que le corselet, déprimées, assez densément ponctuées. Pattes rougeâtres. — P ! peu commun; Alsace (Ott); Lyon (Cl. Rey); Tarbes (Pandellé).

2. *E. ruficarpillus* LAC. Faun. Ent. Par. I, 439 (Eristhetus). — ER. Gen. 747. — L. 1 1/2 mill. — Ressemble au précédent, mais plus petit. Brun, brillant, à pubescence brunâtre, assez épaisse. Tête rougeâtre ainsi que les antennes et les palpes, densément ponctuée. Corselet densément ponctué, fortement arrondi sur les côtés en avant, rétréci à la base qui est de moitié moins large que les élytres; vers la base, 2 lignes légèrement arquées en dedans; à la base, une ligne transversale enfoncée avec 3 petites

fossettes. Elytres presque plus courtes que le corselet, peu et très finement ponctuées, avec une strie suturale très fine. Abdomen très finement ponctué, segments bordés de rougeâtre. Pattes rougeâtres. — P ! commun, au bord des étangs ; Dieuze (*Mathieu*) ; Alsace (*Ott*) ; Remiremont (*Puton*) ; Dijon (*Rouget*) ; Lyon (*Cl. Rey*).

3. **E. Lespesii** J. DUVAL, Ann. Ent. Fr. 1850, 48. — L. 1 2/3 mill. — D'un testac ferrugineux, un peu brillant, presque glabre. Tête de la largeur du corselet, densément ponctuée. Antennes testacées. Corselet densément ponctué, à peu près de la largeur des élytres, rétréci à la base, ayant en arrière 2 petites lignes courtes, enfoncées, arquées en dedans ; à la base, une ligne enfoncée, transversale, bien marquée, offrant 3 petites fossettes, longitudinalement carénés, les carènes se joignant à la base. Elytres à peu près de longueur du corselet, très légèrement et un peu moins densément ponctuées ; une fine strie suturale. Pattes testacées. — P. (*Chevrolat*) ; Toulouse (*Ch. Lespès*).

Obs. Très voisin du *ruficapillus* ; en diffère par la couleur entièrement testacée, la pubescence presque nulle, la ponctuation un peu plus fine, le corselet un peu plus large et plus arrondi en avant sur les côtés.

4. **E. Isevlusculus** MANN. Bull. Moscou, 1844, I, 195. — L. 1 2/3 à 2 mill. — D'un brun noir, un peu brillant, avec la tête d'un rougeâtre obscur ainsi que les antennes et les palpes. Ressemble beaucoup au *ruficapillus* ; en diffère par la taille plus grande, la forme des élytres et de l'abdomen qui sont bien plus larges et plus courts ; par le corselet à ponctuation moins serrée, à sillons postérieurs plus courts, moins marqués, séparés par un intervalle plus convexe ; par les élytres plus courtes que le corselet, et par l'abdomen à ponctuation indistincte, à dernier segment rougeâtre. — Remiremont (*Puton*) ; Lyon (*Cl. Rey*) ; Pyr. (*Pandellé*).

B. Rougeâtre avec l'abdomen d'un brun foncé.

6^e TRIBU. — OXYTELII.

Antennes de 11 articles, insérées sous les bords latéraux du front. Labre corné, presque toujours muni d'un rebord membraneux. Elytres de la longueur de la poitrine. Abdomen marginé ; 7^e segment visible. Hanches antérieures coniques, les postérieures transversales ; trochanters postérieurs simples. — Insectes de forme très variable, offrant souvent des épines sur la tête et des impressions sur le corselet, habitant généralement le bord des eaux. Beaucoup sont fouisseurs.

a. Tarses de 3 articles, les 2 premiers très courts. Dernier article des palpes maxillaires très petit, subulé.

A. Jambes épineuses en dehors.

a. Jambes antérieures à 2 rangs d'épines. Corps épais, convexe.

b. Un seul rang d'épines à toutes les jambes. Corps peu convexe.

I. BLEDIUS

II. PLATYSTETHUS.

- e. Un seul rang d'épines aux 4 jambes antérieures; les postérieures inermes. 3^e article des tarses pas plus long que les 2 premiers.
- d. Un seul rang d'épines aux 2 jambes antérieures; les autres à rangées de poils fins. 3^e article des tarses beaucoup plus long que les 2 premiers.
- B. Jambes inermes.
 - a. Future ennière.
 - b. Suture échancrée triangulairement à l'extrémité.
- II. Tarses de 5 articul. Dernier article des palpes maxillaires filiforme.
 - A. Jambes antérieures égales.
 - a. Corps déprimé. Antennes droites.
 - b. Corps un peu convexe. Antennes coudées.
 - B. Jambes inermes.
 - a. Dernier article des palpes maxillaires de moitié plus long que l'avant-dernier. Elytres à punctuations écartées.
 - b. Dernier article des palpes 2 fois au moins aussi long que l'avant-dernier. Elytres presque cannelées.
 - c. Dernier article des palpes plus petit que l'avant-dernier. Elytres légèrement ponctuées.

III. OXYTELUS.

IV. PHLOEONHEUS.

V. TROGOPHLEUS.

VI. THINOBIUS.

VII. COPROPHILUS.

VIII. ACROGIGANTHUS.

IX. DELEASTER.

X. TRIGONURUS.

XI. SYNTOMIUM.

I. BLEDIUS (LEACH, in STEPH. Illustr. V, 307).

Corps allongé, parallèle, convexe, presque cylindrique. Des ailes. Tête à peine rétrécie à la base. Mandibules fortes. Dernier article des palpes labiaux plus long et plus grêle que les autres. Antennes assez courtes, 1^{er} article allongé, 2^e et 3^e obconiques. Corselet à peu près aussi large que les élytres; côtés se rétrécissant brusquement en arrière; surface convexe; parfois une corne en avant chez les ♂. Elytres tronquées. Abdomen rebordé, convexe en dessous. Jambes antérieures légèrement épaissees, plus fortement épineuses en dehors et entre les épines, munies de soies serrées; jambes postérieures mûlques; 3^e article des tarses beaucoup plus long que les 2 précédents réunis. — Ces insectes sont fouisseurs et creusent au bord des eaux, dans le sable surtout, de petits terriers comme les taupes, ce qui rend leur présence facile à reconnaître parce que la surface du terrain n'est plus unie. On les trouve fort rarement dans les endroits secs; plusieurs préfèrent le bord des eaux salées. Ils volent le soir, parfois en grande abondance, et exhalent une odeur forte.

I. Corselet armé en avant d'une corne chez les ♂. Tête souvent armée d'une corne de chaque côté.

1. *B. taurus* GERM. Ins. Eur. XII, 2 (Oxytelus). — ER. Gen. 260. — L. 6 1/2 mill. — Noir. Antennes d'un brun rougeâtre, légèrement épaissees vers l'extrémité. Tête du ♂ brillante, une légère impression transversale sur le vertex; de chaque côté, à la base des antennes, une forte corne comprimée, presque droite; ♀, mate, une légère impression sur le front et le vertex; de chaque côté, à la base des antennes, une corne courte, comprimée, tronquée. Corselet presque aussi large que les élytres, presque droit en avant sur les côtés, brusquement rétréci en arrière, très densément

et finement ridé, à ponctuation peu forte, éparses; au milieu un fin sillon; ♂, angles antérieurs aigus, en avant une épine longue, un peu comprimée à l'extrémité, poilue; ♀, mutique, angles antérieurs presque droits. Elytres un peu plus longues que le corselet. Abdomen brillant, extrémité brune. Pattes d'un brun rougeâtre. — Marseille (Solier); Hyères (Cl. Rey); rare.

B. Elytres testacées, ayant une tache brune triangulaire autour de l'écusson (*B. Skrimshiri* CURTIS).

C. Cornes de la tête et du corselet plus ou moins raccourcies, les premières quelquefois dilatées au milieu.

2. *BB. tricornis* HERBST, Arch. 149 (Staphylinus). — En. Gen. 763. — L. 6 à 7 mill. — Noir, un peu brillant, finement pubescent. Antennes d'un brun noir ou rougeâtre. Tête du ♂ lisse, avec une impression sur le vertex; front élevé en angle aigu de chaque côté à la base des antennes; ♀, côtés du front élevés à la base des antennes en angle obtus; entre la base des antennes une petite ligne transversale. Corselet un peu moins large que les élytres, convexe, finement réticulé, à ponctuation très grosse, écartée, avec des espaces lisses, un peu convexes; sillonné, armé en avant, chez le ♂, d'une longue épine sillonnée, avancée au-dessus de la tête chez les grands individus. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, rouges avec une tache scutellaire noirâtre. Pattes d'un brun rougeâtre, plus rarement noirâtre. — P. (Aubé), rare; dunes de la Somme! commun au bord des mares, dans le sable; la Teste! Dieuze, marais salans (*Mathieu*); Haguenau (*Billot*); Hyères, Aigues-Mortes (Cl. Rey); Perpignan (v. *Kiesenwetter*).

B. Corselet à ponctuation serrée, rugueuse; espaces lisses indistincts; élytres un peu plus densément ponctuées; corne du corselet, chez les ♂, à sillon très faible ou même nul.

Obs. Cette variété paraît au premier abord constituer une espèce distincte, mais on trouve des passages entre les 2 formes.

3. *BB. unicornis* GERM. Faun. Ins. Eur. XII, 3 (Oxytelus). — En. Gen. 764. — L. 4 mill. — Noir, un peu brillant, finement pubescent. Antennes d'un brun roux avec la base d'un roux testacé. Tête du ♂ lisse, brillante, vertex creusé, côtés légèrement saillants au-dessus de la base des antennes; ♀, une fossette ponctiforme au milieu du front; bord latéral légèrement saillant au-dessus de l'insertion des antennes. Corselet un peu moins large que les élytres, profondément ponctué, finement sillonné, avec une épine avancée, roussâtre à l'extrémité. Elytres un peu plus longues que le corselet, ponctuées; calus huméral quelquefois brun. Abdomen faiblement ponctué de chaque côté, extrémité brune. Pattes rousses; cuisses postérieures noirâtres. — Baie de la Somme! commun dans les talus des prés salés; Hyères, Aigues-Mortes (Cl. Rey); Cette, Perpignan (v. *Kiesenwetter*).

II. Corselet inerme chez les ♂ et les ♀. Tête inerme.

A. Corselet ayant un fin sillon longitudinal.

a. Elytres noires ou d'un brun noir.

+ Corselet à ponctuation faible, peu distincte.

4. **B. pallipes** Grav. Mon. 197 (Oxytelus). — Ea. Gen. 772. — L. 3 à 4 mill. — Noir, finement pubescent. Antennes brunes, testacées à la base. Palpes testacés, 3^e article brunâtre à l'extrémité. Tête mate faiblement ponctuée de chaque côté du front. Corselet un peu moins large que les élytres, retrécî à la base, mat, finement sillonné, à ponctuation très faible. Elytres plus de moitié plus longues que le corselet, densément ponctuées, noires, brillantes. Abdomen très finement ponctué, brillant; anus brun. Pattes d'un roux testacé. — Pl. au bord de la Seine, commun; Alsace (Ott); Lyon, M^t-Dore (Cl. Rey).

5. **B. subterraneus** Er. Kœf. Brand. I, 584, et Gen. 777. — L. 3 2/3 mill. — D'un brun noir, peu brillant, couvert d'une pubescence grise. Antennes noires, les 2 premiers articles quelquefois testacés; mandibules rougâtres; à la base de chaque antenne, une impression longitudinale. Corselet mat, finement sillonné au milieu; côtés arrondis en avant, sinués et retrécis en arrière; surface à ponctuation obsolète. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, un peu luisantes, densément mais très finement ponctuées. Abdomen noir, brillant. Pattes d'un brun testacé; cuisses nolâtres. — Baie de la Somme! dans les dunes au bord des petites mares; Lyon (Cl. Rey); M^t-de-Marsan (Perris).

Obs. On n'a pas encore signalé en France l'espèce suivante qui se trouve en Allemagne et en Belgique :

B. talpa Gyll. Ins. Suec. II, 448 (Oxytelus). — Er. Gen. 777. — L. 4 mill. — Noir, brillant, à pubescence assez longue. Antennes noires avec le 2^e article d'un testacé brunâtre. Palpes noirs. Tête mate, vaguement ponctuée. Corselet de moitié moins large que les élytres; côtés arrondis, retrécis et sinués à la base; convexe; mat, très faiblement ponctué, finement sillonné au milieu. Elytres de moitié plus longues que le corselet, fortement ponctuées; d'un bleu noir, brillantes. Abdomen très finement et très densément pointillé, brillant. Pattes noires; tarses d'un testacé brunâtre.

6. **B. hispidulus** *. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Ressemble extrêmement au *B. tibialis* pour la forme et la couleur; s'en distingue facilement par la taille bien plus grande; les antennes entièrement d'un roux testacé clair avec le 1^{er} article brun; le corselet plus allongé, à peine transversal, non arrondi à la base, légèrement sinué de chaque côté aux angles postérieurs, à ponctuation très fine, à peine enfoncée, mais très serrée et rugueuse, le sillon médian moins marqué, souvent à peine distinct; les élytres de moitié seulement plus longues que le corselet, fortement et assez densément ponctuées, à pubescence hispide, d'un gris doré bien visible; et l'abdomen à 5^e segment presque aussi ponctué que les autres. Pattes d'un rougâtre plus

ou moins foncé ; jambes souvent ensuées au milieu ; caisses d'un brun noir. — Fontainebleau ! Compiègne (*Boieldieu*) ; la Teste ! Arcachon (*Souverbie*) ; commun dans le sable au bord des sources ferrugineuses.

Obs. 1^{re}. Quelquefois les antennes sont d'un roussâtre obscur avec l'extrémité plus claire et le 1^{er} article plus foncé.

Obs. 2^{re}. La description du *B. morio* HÉER (Faun. Helv. I, 212) se rapporte bien à cette espèce, mais elle parle de 3 lignes transversales sur la tête qui n'existent pas chez le *B. hispidulus*. D'un autre côté, M. BAUDÉ (Stud. Entom. 144) réunit le *morio* au *tibialis* comme ♂ de cette dernière espèce ; ce qui nous paraît fort douteux.

7. **BB. tibialis** HÉER, Faun. Helv. I, 212. — L. 2 1/2 mill. — Noir, mat ; abdomen brillant. Antennes d'un roussâtre obscur, 1^{er} article d'un brun foncé. Corselet transversal, arrondi à la base et aux angles postérieurs, finement mais très densément ponctué ; au milieu un sillon fin, enlier ; à pubescence grisâtre et couchée. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, très finement et très densément ponctuées, à pubescence d'un gris doré, un peu hérissée. Abdomen d'un noir brillant ; les 4 premiers segments finement ponctués ; les 2 derniers lisses, extrêmement roussâtre. Pattes d'un roux testacé, base des cuisses brune. — Lyon (*Cl. Rey*) ; Genève (*Chevrier*).

++ Corselet à ponctuation forte, bien visible.

8. **BB. sus** AUBÉ, Ann. Ent. Fr. 1851, 320. — L. 4 à 4 1/4 mill. — D'un brun noir, assez brillant. Tête très finement réticulée, terne, avec 2 petits tubercules frontaux, lisses, ferrugineux à l'extrémité. Antennes ferrugineuses, plus claires à la base. Corselet convexe, assez brillant, légèrement rétréci vers la base, angles postérieurs arrondis ; fortement ponctué ; un sillon longitudinal. Elytres une fois et demie aussi longues que le corselet, fortement ponctuées, assez brillantes. Abdomen très finement ponctué, presque lisse, dernier segment légèrement ferrugineux. Pattes testacées. ♂, dernier segment de l'abdomen ayant de chaque côté en dessous une fine épine faiblement arquée. — P., Viroflay (*C. Brisout de Barneville*) ; Compiègne (*Aubé*), sous l'égout d'une maison ; Lyon (*Cl. Rey*).

Obs. Ressemble au *B. pallipes* ; en diffère par la ponctuation du corselet beaucoup plus forte et les angles postérieurs largement arrondis.

9. **BB. femoralis** CYLL. Ins. Suec. IV, 497 (Oxytelus). — EN. Gen. 768. — L. 3 2/3 mill. — Ressemble extrêmement au *B. fracticornis* ; en diffère par les antennes entièrement d'un brun noir ; les mandibules entièrement rougeâtres ; le corselet moins arrondi, visiblement réticulé, moins densément ponctué ; l'abdomen entièrement noir. — Nîmes (*Cl. Rey*).

10. **BB. fracticornis** PAYK. Mon. Car. App. 135 (Staphylinus). — EN. Gen. 767. — *B. pallipes* LAC. — L. 4 mill. — Noir, peu brillant, à pubescence brune et fine. Antennes noires, rousses à la base. Tête un peu moins large que le corselet, mate, faiblement ponctuée. Corselet un peu moins large que les élytres ; côtés et base arrondis ; convexe, sillonné au milieu,

densément et fortement ponctué. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées. Abdomen très densément et très finement ponctué, brillant; anus d'un roux brunâtre. Pattes d'un roux testacé. — Presque T. la Fr.

B. Elytres rousses, suture noirâtre. — (*Oxytelus tricornis* var. *minor* GRAV.)

b. *Elytres rougeâtres, ou d'un testacé rougeâtre, ou d'un jaunâtre pâle, presque toujours rembrunies à la base et surtout vers l'écusson.*

+ *Corselet à ponctuation assez grosse enfoncée.*

11. B. littoralis HÉER, Faun. Helv. 1, 209. — **B. aquarius** ER. Gen. 766. — L. 6 mill. — Noir. Antennes testacées à la base; élytres, jambes et tarses rouges. Corselet finement réticulé, densément et fortement ponctué, mat; une ligne médiane lisse, finement canaliculée à la base. Elytres à peine plus longues que le corselet, étroitement noirâtres à la base. — Embrun (coll. Boteldieu); Genève (*Chevrier*); Chamouny (*C. Brisout de Barneville*).

Obs. Ressemble aux petits individus du *B. tricornis*, mais la tête et le corselet sont inermes.

12. B. opacus BLOCK, Ins. Vall. Plauens. 117 (Staphylinus). — ER. Gen. 771. — **B. castaneipennis** LAC. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Noir, peu et finement pubescent. Antennes noires avec la base testacée, ou testacées avec l'extrémité brunâtre. Tête presque mate, finement réticulée; une impression transversale entre les antennes; angles externes munis d'une petite dent; sommet de la tête un peu relevé. Corselet à côtés arrondis; peu convexe, mat, finement sillonné, à ponctuation assez forte mais écartée, finement réticulé. Elytres à peu près de moitié plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, d'un testacé roussâtre, brillantes; suture et région scutellaire noirâtres. Abdomen très finement et très densément ponctué, brillant; anus brun. Pattes d'un roux testacé; quelquefois les cuisses rembrunies. — T. la Fr., commun.

B. Elytres noires avec une grande tache externe apicale, d'un testacé clair; antennes plus foncées à la base (*B. fossor* HÉER. — *B. triangulum* BAUDI). — Lyon (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*); Nice (*de Baran*).

13. B. longulus ER. Kæf. Brand. I, 579, et Gen. 768. — L. 2 2/3 à 3 1/2 mill. — Noir, brillant, finement pubescent. Antennes rousses, brunâtres au milieu; mandibules peu allongées. Tête moins large que le corselet, finement et faiblement ponctuée. Corselet à peu près de la largeur des élytres, fortement arrondi sur les côtés, tronqué à la base, convexe, sillonné au milieu, assez profondément ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, d'un testacé rougeâtre clair. Abdomen très finement et très densément ponctué, brillant. Pattes rousses. — P., Buc ! Meudon ! commun au bord des sources; Lyon (*Cl. Rey*); Agen !

Obs. Ressemble beaucoup au *dissimilis* et au *crassicollis*; en diffère par la taille ordinairement plus petite et le corselet sillonné.

†† *Corselet à ponctuation fine ou peu profonde.*

14. **B. pusillum** Er. Kœf. Brand. 1, 583, et Gen. 773. — L. 2 1/2 mill. — Petit. Noir, finement pubescent. Antennes d'un ferrugineux brunâtre avec les 2 premiers articles testacés. Tête brillante; front faiblement ponctué de chaque côté avec un sillon transversal entre les antennes, terminé de chaque côté par une fossette. Corselet de la largeur des élytres, densément et assez faiblement ponctué, peu brillant, faiblement sillonné, roux en dessous. Elytres un peu plus longues que le corselet, faiblement ponctuées, rousses, brillantes. Abdomen très finement pointillé, noir, brillant; anus d'un roux brunâtre. Pattes d'un testacé roussâtre. — Lyon (*Cl. Rey*).

Obs. Ressemble beaucoup au suivant; en diffère par le corps un peu plus large, les élytres sans teinte noirâtre sur la suture, un sillon transversal sur la tête, et le corselet moins finement ponctué, plus faiblement sillonné.

15. **B. manus** Er. Gen. 773. — L. 2 1/2 mill. — Noir, assez brillant, à fine pubescence grisâtre. Antennes noires, les 2 premiers articles testacés; 3^e article beaucoup plus petit que le 2^e. Tête un peu plus étroite que le corselet. Celui-ci un peu plus étroit que les élytres, rétréci vers la base, à ponctuation fine, à peine visible; au milieu un sillon faiblement marqué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et assez profondément ponctuées, testacées avec une large teinte noirâtre sur la suture. Abdomen brillant, très finement et densément ponctué. Pattes testacées. — P., Bercy (*J. Duval*); Lyon, Nîmes (*Cl. Rey*); Montpellier (*Signoret*).

Obs. Ressemble au *B. longulus*; en diffère par la taille plus petite, la forme plus étroite, la ponctuation plus fine du corselet et la couleur des antennes et des élytres.

16. **B. verres** Er. Gen. 776. — L. 4 mill. — Noir, finement pubescent. Antennes noires avec le 1^{er} article brun et le 2^e testacé. Tête moins large que le corselet, faiblement pointillée, armée en avant de 2 petites dents, plus longues chez le ♂; 2 tubercles élevés à l'insertion des antennes. Corselet un peu moins large que les élytres, fortement rétréci à la base, peu convexe, un peu brillant, finement et faiblement ponctué, sillonné. Elytres de moitié plus longues que le corselet, ponctuées assez finement, d'un jaune testacé pâle, suture et base un peu noires; souvent une large bande suturale noirâtre. Abdomen peu ponctué, brillant. Pattes d'un testacé pâle. — Fr. mér., au bord de la mer, dans les sables; la Teste! Hyères (*Cl. Rey*); Perpignan (*v. Kiesenwetter*).

17. **B. arenarius** PAYK. Faun. Suec. III, 382 (Staphylinus). — Er. Gen. 778. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Noir, brillant, finement pubescent. Antennes un peu plus longues que la tête, grêles, d'un testacé obscur avec les 2 premiers articles noirs. Palpes noirs. Tête de moitié moins large que le corselet, peu et faiblement ponctuée, un peu brillante. Corselet un peu moins

large que les élytres ; côtés droits en avant ; rétréci à la base, convexe, très finement réticulé, brillant, finement sillonné, peu et faiblement ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées, d'un jaune testacé pâle, avec la base et la suture noires. Abdomen lisse, brillant. Pattes noires ; jambes et tarses testacés. — Commun dans les sables maritimes, au bord des eaux saumâtres et même de la mer ; St-Valery-s.-Somme ! la Teste !

B. Elytres presque entièrement noires ; angle externe d'un testacé pâle. — La Teste !

B. Corselet sans sillon médian, ayant seulement au milieu un espace lisse.

a. Corselet à ponctuation fine ou faible.

18. **B. erraticus** Er. Kœf. Brand. I, 582, et Gen. 772. — L. 3 2/3 mill. — Noir, un peu brillant, finement pubescent. Antennes rousses avec les 2 premiers articles testacés. Front peu et faiblement ponctué de chaque côté. Corselet à côtés arrondis, un peu sinués vers la base ; convexe, mat, densément et très finement réticulé ; à ponctuation faible, écartée ; une ligne médiane lisse ; d'un noir ou d'un brun rougeâtre. Elytres un peu plus longues que le corselet, peu densément ponctuées, d'un testacé roussâtre, brillantes. Abdomen lisse, brillant, d'un brun noir ; anus roux. Pattes d'un roux testacé. — Lyon (Cl. Rey) ; Genève (Chevrier).

19. **B. pygmaeus** Er. Kœf. Brand. I, 583, et Gen. 772. — L. 2 mill. — Petit, plus allongé que le *B. pusillus*. Noir, brillant. Antennes brunes, les 2 premiers articles testacés. Tête brillante. Corselet de la largeur des élytres, rétréci fortement à la base, convexe, finement réticulé, faiblement ponctué avec une ligne médiane lisse ; d'un brun noir, rougeâtre sur les côtés en dessous. Elytres de la longueur du corselet, faiblement ponctuées, d'un roux testacé. Abdomen densément et très finement ponctué, extrémité roussâtre. Pattes testacées. — P. (Aubé) ; Bouray (Signoret) ; Lyon (Cl. Rey).

20. **B. glum** Hégr, Faun. Helv. I, 211. — L. 3 1/5 mill. — Noir, brillant ; bouche, antennes et pattes d'un testacé pâle. Tête presque aussi large que le corselet, très finement ponctuée. Corselet arrondi à la base, très densément mais finement ponctué, un peu plus lisse au milieu. Elytres à peine plus longues que le corselet, ponctuées comme lui. Abdomen noir, segments bordés de brun obscur. — Montpellier (Cl. Rey) ; Genève (Chevrier).

b. Corselet à ponctuation grosse ou forte.

21. **B. dissimilis** Er. Gen. 769. — L. 3 mill. — Noir, brillant, finement pubescent. Antennes d'un roux testacé. Tête peu brillante, très finement ponctuée de chaque côté du front. Corselet un peu moins large que les élytres ; angles postérieurs et côtés arrondis ; convexe, densément et assez fortement ponctué, avec une ligne médiane, un peu élevée et lisse. Elytres

d'un tiers plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, brillantes, d'un roux foncé avec la suture noire. Abdomen très finement et très densément ponctué, brillant; anus roux. Pattes testacées. ♂, dernier segment inférieur de l'abdomen largement sinué, ayant de chaque côté une épine recourbée assez forte. — P. (Aubé); Lyon (Cl. Rey).

22. **B. crassicollis** LAC. Faun. Ent. Par. I, 456. — ER. Gen. 770. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Noir, brillant, finement pubescent. Antennes rousses. Tête un peu mate; front finement et faiblement ponctué de chaque côté. Corselet de la largeur des élytres; côtés fortement arrondis en arrière; convexe, à ponctuation grosse et forte, avec une ligne médiane longitudinale, lisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, ponctuées profondément, d'un roux foncé, avec une tache noirâtre à l'écusson. Abdomen très finement et très densément ponctué, brillant; anus roux, quelquefois concolore. Pattes rousses. — P! commun; Alsace (Ott); Lyon (Cl. Rey); Agen! Tarbes (Pandellé).

23. **B. cribricollis** HÉER, Faun. Helv. I, 210. — **B. rufipennis** ER. Gen. 770. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Ressemble beaucoup au *B. fracticornis*; mais d'un noir brillant. Antennes entièrement d'un roux testacé. Tête ayant de chaque côté une légère impression et une très petite dent de chaque côté du front. Corselet à ponctuation profonde, écartée; ligne médiane lisse, non canaliculée. Elytres un peu plus longues que le corselet, à ponctuation moins serrée; d'un rouge clair, étroitement rembrunies autour de l'écusson. Abdomen entièrement noir. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen largement et légèrement sinué, avec une membrane, et de chaque côté une épine courte, recourbée. — P., Charenton (C. Brisout de Barnevillle); Lyon (Cl. Rey); Genève (Chevrier).

Obs. Diffère du *B. crassicollis* par la taille plus grande, le corselet à ponctuation éparses, les élytres plus larges, évidemment plus longues que le corselet et l'abdomen entièrement noir.

24. **B. agricultor** HÉER, Faun. Helv. I, 576. — L. 2 1/2 à 2 3/4 mill. — D'un brun peu luisant. Antennes d'un brun rougeâtre avec la base d'un roux testacé. Tête lisse à la base, ponctuée près des yeux, d'un noir mat. Corselet un peu plus large que long, aussi large que les élytres, peu arrondi sur les côtés, assez brusquement rétréci en arrière, à points assez gros mais écartés, plus fortement ponctué sur les côtés; très finement réticulé; au milieu, une ligne longitudinale lisse, assez large, non sillonnée. Elytres de la longueur du corselet, pas plus larges, assez et densément ponctuées, finement ridées, souvent d'un brun rougeâtre, à pubescence grise, peu serrée. Abdomen élargi vers l'extrémité, noir, à ponctuation extrêmement fine, presque lisse. Pattes d'un roux testacé. — Tarbes (Pandellé); Genève (Chevrier).

II. PLATYSTETHUS (MANNERHEIM, Brachél. 46).

Corps oblong, large, déprimé, glabre. Des ailes. Tête grande, légèrement rétrécie à la base, plus grande et souvent munie de 2 épines chez les ♂;

2^e et 3^e articles des palpes maxillaires égaux, un peu épais ; le 4^e plus petit, subulé. Antennes plus épaisses vers l'extrémité. Corselet sillonné au milieu, large, arrondi à la base et sur les côtés, séparé notamment des élytres. Celles-ci courtes, tronquées ; suture un peu écartée à l'extrémité. Pattes intermédiaires écartées à la base ; jambes antérieures échancrées à l'extrémité ; 3^e article des tarses beaucoup plus long que les 2 autres. — Ces insectes vivent dans les excréments des animaux et dans les endroits humides. — Ils se distinguent des *Oxytelus* par le labre presque carré, les pattes intermédiaires plus écartées, le dernier article des palpes labiaux non subulé et par le corselet sans rugosités.

A. Corselet vaguement ou finement ponctué.

1. **P. spinosus** Er. Gen. 784. — L. 3 à 4 mill. — Un peu déprimé. Noir, brillant. Antennes noires. Palpes d'un brun noir. Tête densément et finement ponctuée entre les yeux ; intervalles très lisses ; front avec 2 impressions à la base des antennes, une ligne transversale sur le vertex, 2 sillons et une ligne médiane longitudinale ; 2 épines en avant chez le ♂. Corselet de la largeur des élytres, rétréci à la base, à peine arrondi sur les côtés, finement ponctué ; un fort sillon médian. Elytres de la longueur du corselet, peu et finement ponctuées, brillantes, quelquefois d'un brun foncé. Abdomen finement pubescent. Pattes brunes, avec les tarses jaunâtres. ♂, 7^e segment de l'abdomen tronqué en dessous et muni de 2 petites dents écartées. — P. (Aubé, C. Brisout de Barneville); Lyon, Provence, Languedoc (Cl. Rey); Toulon (Coquerel).

2. **P. cornutus** Grav. Micr. 109. — Er. Gen. 782. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Un peu plus convexe que le *P. morsitans*. Noir, un peu brillant. Antennes d'un brun noir. Tête plus large chez le ♂ que chez la ♀ ; front un peu déprimé, assez densément ponctué, avec un sillon médian, un autre latéral et une ligne fine, transversale ; bord antérieur avec 2 épines aiguës chez le ♂. Corselet de la largeur des élytres, arrondi sur les côtés et à la base, finement et vaguement ponctué ; un sillon médian. Elytres à peine de la longueur du corselet, faiblement et vaguement ponctuées ; tantôt noires, tantôt d'un brun testacé avec le disque plus clair. Pattes brunes ; tarses et quelquefois les jambes testacés. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement sinué et une large impression au milieu du 7^e. — T. la Fr., commun.

B. Entièrement noir ; couvert d'un réticulation assez fine, très serrée sur les élytres surtout, ce qui les rend mates.

Obs. Cette espèce varie extrêmement pour la taille, la coloration et la sculpture du corps.

3. **P. nodifrons** Sahle. Ins. Fenn. I, 412 (*Oxytelus*). — Er. Gen. 783. — L. 2 à 2 1/3 mill. — Noir, brillant. Antennes noires ; mandibules assez allongées. Tête plus large chez le ♂ que chez la ♀, vaguement ponctuée, marquée au dessus des yeux de quelques sillons ; une ligne transversale sur le vertex, avec le bord latéral au dessus des antennes fortement élevé. Corselet de la

608 STAPHYLINIDÆ. — PLATYSTETHUS, OXYTELUS.

largeur des élytres, arrondi à la base et sur les côtés ; vaguement ponctué ; un sillon médian. Elytres à peine plus longues que le corselet ; ayant une fine strie près de la suture ; vaguement ponctuées. Abdomen finement pubescent. Pattes testacées ; cuisses souvent brunes. ♂, 7^e segment de l'abdomen bicaudé en dessous. — T. la Fr.

B. Ponctuation beaucoup plus fine et plus rare (*Oxytelus nitens* SAHLB. — *P. splendens* HÉER).

B. Corselet fortement ponctué.

4. *P. morsitans* PAYK. Faun. Succ. III, 383 (Staphylinus). — ER. Gen. 782. — *Staph. trilobus* OLIV. — *P. striolatus* LAC. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Noir, brillant. Antennes et palpes bruns. Tête plus grande que le corselet ♂, moins large ♀ ; un peu déprimée sur le front ; une ligne transversale et un sillon médian longitudinal ; ponctuée vaguement. Corselet de la largeur des élytres ; base et côtés arrondis ; un sillon médian ; densément et assez fortement ponctué, presque ridé sur les côtés. Elytres à peu près de la longueur du corselet, ponctuées, finement sillonnées, brunes ou d'un brun testacé. Abdomen noir, pubescent. Pattes testacées ; cuisses souvent brunes. ♂, 7^e segment de l'abdomen profondément échancré en triangle en dessous et muni de 2 fines épines. — T. la Fr.

Obs. Voir, pour la larve de cet insecte, BOUCHÉ, Naturg. d. Ins. 182, et WESTWOOD, Introd. to Mod. Classif. I, 167.

5. *P. capito* HÉER, Faun. Helv. I, 308. — *P. cribicollis* BAUDI, Stud. Entom. 1848, 145. — L. 2 2/3 à 3 mill. — Noir, brillant. Antennes noires, 2 fois aussi longues que la tête, 3^e article à peine plus court que le 2^e. Tête un peu plus étroite que le corselet ♂ et ♀, densément et fortement ponctuée ainsi que le corselet ; épistome et partie antérieure du front lisses ; un peu relevée de chaque côté à la base des antennes. Corselet aussi large que les élytres, très arrondi sur les côtés, rétréci vers la base, qui est arrondie ainsi que les angles postérieurs ; au milieu un sillon profond. Ecusson ayant 1 ou 2 impressions, lisse. Elytres de la longueur du corselet, densément mais moins fortement ponctuées que le corselet ; strie suturale profonde ; noires ou d'un brun foncé. Abdomen plus brillant que le reste du corps, presque lisse, élargi vers l'extrémité. Pattes, noires avec les jambes d'un brun testacé ou entièrement d'un brun roussâtre ; tarses testacés. — Calais (coll. Aubé) ; Tarbes (Pandelle) ; St-Sever (Aubé) ; Genève (Chevrier).

Obs. Nous avons pu constater d'après les individus envoyés à M. Aubé par M. Chevrier que le *P. cribicollis* est bien le même insecte que le *P. capito*. C'est à tort que, dans le Catalogue de Stettin, on a réuni ce dernier au *nodifrons*.

III. OXYTELUS (GRAVENHORST, Micropt. 106).

Corps allongé, parallèle, déprimé, glabre. Des ailes. Tête saillante, rétrécie à la base ; 2^e et 3^e articles des palpes maxillaires non épaisse, 4^e petit,

subulé. Antennes moins coudées. Corselet transversal, légèrement rétréci vers la base, qui est moins arrondie; offrant toujours 3 sillons, celui du milieu droit, les latéraux un peu arqués. Abdomen parallèle, marginé. 1^{er} article des tarses un peu allongé, le 3^e égal aux 2 autres réunis. — La tête, le corselet et les élytres sont souvent rugueux longitudinalement. — On trouve les *Oxytelus* soit dans les excréments, soit dans les matières végétales en décomposition. Beaucoup volent en abondance au couche du soleil.

A. Bords latéraux du corselet finement crénelés.

1. **O. rugosus** FAB. Syst. Ent. 267 (*Staphylinus*). — Er. Gen. 786. — *Staph. piceus* OLIV. — L. 4 à 4 2/3 mill. — Noir ou d'un brun noir, brillant. Antennes noires. Tête plus grosse chez le ♂ que chez la ♀, très densément ponctuée; front un peu déprimé, sillonné de chaque côté, avec le chaperon lisse, mat. Corselet un peu moins large que les élytres, assez déprimé, profondément ponctué et rugueux; 3 sillons sur le disque; bords latéraux finement crénelés. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, striolées longitudinalement. Abdomen très finement pointillé. Pattes d'un brun roux. ♂, 5^e segment inférieur de l'abdomen ayant au milieu un petit tubercule très pointu, le 6^e presque tridenté au milieu, le 5^e profondément échancré, trilobé. — T. la Fr., très commun.

*B. Corselet brunâtre, antennes et élytres d'un roux testacé plus ou moins obscur (*O. terrestris* LAC.).*

2. **O. insectatus** GRAV. Mon. 189. — Er. Gen. 787. — L. 3 à 4 mill. — Noir, brillant. Antennes noires avec le 1^{er} article d'un brun noir, les 2^e à 4^e d'un brun roux. Tête vaguement ponctuée, finement sillonnée entre les yeux, avec le chaperon lisse, brillant, impressionné de chaque côté. Corselet de la largeur des élytres; côtés légèrement arrondis, crénelés; base tronquée; un peu déprimé, assez fortement et densément ponctué, presque rugueux; 3 sillons au milieu. Elytres de la longueur du corselet, ponctuées, d'un testacé rougeâtre, enflées à l'écusson. Abdomen très faiblement pointillé, d'un brun roux à l'extrémité. Pattes rougeâtres. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen avec un tubercule très faible, le 7^e profondément bisinué, lobe médian un peu plus court que les latéraux. — Pl. assez commun; Nancy (*Mathieu*); Remiremont (*Puton*); Dijon (*Rouget*); Lyon, Morgan (*Cl. Rey*).

3. **O. fulvipes** ER. Kef. Brand. I, 590, et Gen. 787. — L. 4 mill. — Noir, brillant. Antennes noires avec les 4 premiers articles d'un roux testacé. Tête peu ponctuée sur le front; chaperon lisse, impressionné de chaque côté. Corselet un peu moins large que les élytres, fortement arrondi sur les côtés, tronqué à la base, assez déprimé, peu ponctué; avec 3 sillons entiers et une impression large, densément ponctuée, de chaque côté. Elytres un peu plus longues que le corselet, ponctuées, longitudinalement rugueuses ça et là. Abdomen à peine pointillé, brun à l'extrémité. Pattes d'un testacé rougeâtre. ♂, 7^e segment inférieur bisinué, lobe médian plus long que les

latéraux. — P., rare (*Aubé*, *C. Brisout de Barneville*); Nancy (*Mathieu*); Alsace (*Ott*); Remiremont (*Puton*).

B. *Bords latéraux du corselet entiers, sans aucune crénelure.*

a. *Base des antennes testacée.*

4. **O. piceus** LINN. S. Nat. I, II, 686 (*Staphylinus*). — ER. GEN. 788. — L. 4 mill. — Noir, brillant. Antennes avec les 4 premiers articles testacés, les autres bruns et l'extrémité du dernier testacée. Palpes testacés. Tête densément et finement ponctuée; front avec un faible sillon entre les yeux; chaperon lisse, brillant. Corselet un peu moins large que les élytres; côtés légèrement arrondis; un peu déprimé, inégalement ponctué; bords unis. Elytres de moitié plus longues que le corselet, densément ponctuées, finement et longitudinalement striolées, d'un roux testacé. Abdomen lisse. Pattes jaunes. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen bisinué, lobe médian plus long que les autres, le 7^e avec 2 incisions profondes. — T. la Fr., très commun.

5. **O. sculptus** GRAV. Mon. 191. — ER. GEN. 788. — *O. longicornis* MANN. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Noir, brillant. Antennes noires avec les 3 premiers articles testacés et l'extrémité du dernier ferrugineuse. Front peu ponctué; sillonné au milieu; chaperon lisse, mat, d'un roux testacé. Corselet un peu moins large que les élytres, côtés arrondis antérieurement; à peine déprimé; ponctué, côtés impressionnés et longitudinalement sillonnés; disque souvent d'un brun rougeâtre. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, assez densément ponctuées, finement et longitudinalement rugueuses, brunes. Abdomen lisse. Pattes d'un testacé jaunâtre. — P. (*Aubé*); Alsace (*Ott*); Remiremont (*Puton*); Lyon, Môrion, Mt-Dore (*Cl. Rey*).

Obs. La larve de cette espèce est décrite avec soin par MM. CHAPUIS et CANDÈZE, Cat. des larves, 60. Elle est presque cylindrique, linéaire, recouverte de longs poils mous, d'un jaune brillant; l'extrémité des mandibules, les appendices terminaux sont d'un brun foncé; les écussons dorsaux d'un brun verdâtre clair; le reste du corps est d'un blanc jaunâtre.

6. **O. Intelpennis** ER. Kœf. Brand. I, 593, et Gen. 792. — L. 3 2/3 mill. — Noir, brillant. Antennes plus longues que la tête, fortement épaissies vers l'extrémité, noires; les 5 premiers articles testacés; les 2^e et 3^e presque égaux. Palpes bruns. Tête du ♂ aussi large que le corselet, ou un peu plus étroite chez les petits individus; celle de la ♀ de moitié plus étroite; densément ponctuée, bisillonnée entre les yeux; chaperon avec un espace lisse, terminé de chaque côté par une petite dent. Corselet un peu plus étroit que les élytres, assez densément ponctué, ayant sur le disque 3 sillons assez profonds, entiers, les externes légèrement sinueux. Elytres d'un jaune testacé, assez densément ponctuées, avec de fines rides longitudinales. Abdomen lisse. Pattes jaunes. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen avec 2 petits tubercules arrondis, le 7^e profondément bisinué, le lobe intermédiaire saillant en pointe. — P., fort rare (*Aubé*); Meudon (*C. et H. Brisout de Barneville*); Lyon, Môrion, Néris (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*).

Obs. Ressemble beaucoup à l'*O. piceus*; en diffère par le front moins

ponctué, bisillonné, par le chaperon armé de 2 petites dents et la forme des derniers segments abdominaux chez le ♂; diffère du précédent par le front bisillonné et les angles postérieurs du corselet plus obtus.

b. *Antennes entièrement noires ou d'un brun noir.*

† *Une fossette au milieu du front.*

7. ♂. *sculpturatus* GRAV. Moh. 187. — ER. Gen. 790. — *O. flavipes* LAC. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Noir, peu brillant. Antennes noires. Tête pointillée, très densément striolée; une fossette au milieu du front; chaperon silloné de chaque côté, lisse, arrondi au sommet. Corselet un peu moins large que les élytres; côtés légèrement arrondis; pointillé, densément et finement rugueux, largement mais légèrement impressionné de chaque côté. Elytres un peu plus longues que le corselet, très densément et finement sillonnées, pointillées, d'un brun noir, mates. Abdomen peu et finement pointillé. Pattes testacées. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen ayant à l'extrémité 2 petits tubercles testacés, le 7^e largement et profondément sinué. — T. la Fr.

†† *Pas de fossette sur le front ou seulement un sillon presque effacé.*

* *Corps plus ou moins brillant.*

8. ♂. *intricatus* ER. Gen. 794. — L. 2 2/3 mill. — Noir, peu brillant en dessus. Antennes noires, légèrement épaissies vers l'extrémité, 2^e article à peine plus court que le 3^e. Palpes bruns. Tête du ♂ presque aussi grande que le corselet; ♀, un peu plus petite; très densément et rugueusement ponctuée; un faible sillon au milieu du front; chaperon lisse, un peu brillant, sillonné de chaque côté. Corselet presque aussi large que les élytres, densément et rugueusement ponctué, ayant au milieu 3 sillons peu marqués. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément ponctuées, à rides longitudinales fines et serrées; brunes avec le disque d'un brun testacé. Abdomen densément et finement ponctué. Pattes d'un brun testacé. ♂, 7^e segment inférieur de l'abdomen largement échancré. — Lyon (Cl. Rey).

Obs. Diffère de l'*O. nitidulus* par la forme un peu plus large, la couleur presque mate, la ponctuation beaucoup plus serrée et tous les sillons peu marqués.

9. ♂. *inustus* GRAV. Moh. 188. — ER. Gen. 791. — L. 3 mill. — Noir, brillant. Antennes noires. Tête finement et peu ponctuée; chaperon lisse, brillant, arrondi en avant. Corselet un peu moins large que les élytres; côtés légèrement arrondis; presque déprimé, ponctué, longitudinalement sillonné et impressionné de chaque côté; bord latéral comme replié. Elytres à peine plus longues que le corselet, densément ponctuées, rugueuses, brunes. Abdomen peu et finement ponctué, finement pubescent. Pattes testacées; cuisses souvent brunes au milieu. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen ayant 2 petits tubercles, le 7^e largement et profondément sinué. — T. la Fr.

10. **O. mittidulus** GRAV. Micr. 107. — ER. Gen. 795. — L. 2 mill. — Petit, noir, brillant. Antennes noires. Tête ponctuée, striolée; front ayant une impression transversale; chaperon lisse, largement sillonné de chaque côté. Corselet de la largeur des élytres; côtés et base légèrement arrondis; assez densément ponctué, longitudinalement rugueux; une large impression de chaque côté. Elytres de moitié plus longues que le corselet, très densément ponctuées, striées longitudinalement, brunes. Abdomen peu et très finement ponctué. Pattes testacées. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement échancré. — T. la Fr., commun.

** Corps mat.

11. **O. complanatus** ER. Kœf. Brand. I, 595, et Gen. 795. — *O. depresso* CYLL. — L. 2 à 2 1/2 mill. — Court, déprimé, noir. Antennes noires. Tête très finement et très densément striolée, front finement rebordé sur les côtés, finement ponctué en arrière, une impression longitudinale de chaque côté. Côtés et base du corselet légèrement arrondis; surface très finement et très densément striolée, peu ponctuée; une légère impression de chaque côté. Elytres un peu plus longues que le corselet, très densément et très finement striolées, faiblement et finement ponctuées, noires ou le plus souvent d'un brun noir, quelquefois d'un brun clair. Abdomen finement ponctué, brillant. Pattes testacées; cuisses quelquefois brunes au milieu. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen ayant 2 petits tubercles, le 7^e largement échancré. — T. la Fr.

12. **O. depressus** GRAV. Micr. 103. — ER. Gen. 796. — *O. pusillus* MANN. — L. 1 2/3 mill. — Petit, déprimé, noir. Antennes un peu plus longues que la tête. Tête très densément et finement striée longitudinalement; front impressionné légèrement et longitudinalement de chaque côté; chaperon à peine déprimé. Corselet un peu moins large que les élytres, côtés peu arrondis; très densément et très finement strié en long, légèrement impressionné de chaque côté. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées, très densément et très finement striées en long, peu et vaguement ponctuées, noires, quelquefois brunes. Abdomen finement ponctué. Pattes testacées. ♂, 7^e segment inférieur de l'abdomen largement échancré. — T. la Fr., commun.

13. **O. pumilus** ER. Kœf. Brand. I, 596, et Gen. 797. — L. 2 1/4 mill. — Ressemble extrêmement au *depressus*; en diffère par la taille ordinairement un peu plus grande; par les pattes d'un brun noir avec les genoux et les tarses testacés; par les élytres de moitié plus longues que le corselet; par l'abdomen brillant ayant, chez les ♂, le 6^e segment largement échancré avec 3 petites épines et le 7^e muni de 2 épines, toutes dirigées obliquement en arrière. — Chantilly (C. Brisout de Barnevillé); Néris (Cl. Rey).

14. **O. hamatus** *. — L. 1 1/3 à 1 1/2 mill. — Ressemble au *pumilus*, mais est beaucoup plus petit; les sillons du corselet sont très peu marqués, la tête est large avec un sillon bien marqué de chaque côté, les élytres sont d'un quart plus longues que le corselet, l'abdomen est d'un noir brillant, remarquable chez les ♂ par le 6^e segment inférieur armé d'une forte épine

testacée, dirigée en arrière, un peu arquée. Pattes d'un testacé clair, cuisses un peu rembrunies. — P. (*C. Brisout de Barneville*).

IV. PHLOEONÆUS (ERICHSÖN, Kæf. Brand. I, 597).

Facès des grands *Oxytelus*, mais avec les antennes plus longues, à peine coudées, à peine plus épaisses à l'extrémité. Corselet fortement retrécit en arrière, tronqué à la base et en avant, dépourvu de sillon median. Pattes intermédiaires non écartées. — Sous les écorces et sous les feuilles sèches.

1. **P. esclatus** GRAV. Micr. 103 (*Oxytelus*). — ER. Gen. 800. — L. 4 mill. — Noir, un peu brillant, pubescent. Antennes courtes, noires, brunes à la base. Tête peu et obsolètement ponctuée; front ayant une fossette en arrière et une impression de chaque côté à la base des antennes. Corselet à angles postérieurs arrondis, peu et faiblement ponctué, avec 2 fossettes arquées. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, brunes. Abdomen peu et finement pointillé. Pattes testacées; jambes antérieures échancrées au sommet. ♂, 6^e segment inférieur de l'abdomen légèrement bisinué en dessous, le 7^e fortement échancré. — Presque T. la Fr., peu commun.

2. **L. cossus** ER. Kæf. Brand. I, 598, et Gen. 800. — L. 4 mill. — Ressemble beaucoup au précédent. Tête densément et profondément ponctuée; front profondément sillonné au milieu, ayant une impression de chaque côté à la base des antennes. Corselet à angles postérieurs obtus; densément et profondément ponctué, ayant 2 fossettes arquées, intervalle situé entre elles un peu élevé, hisse. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, brunes, brillantes. Abdomen peu et obsolètement ponctué. Pattes d'un testacé roussâtre; jambes antérieures entières. — P. (*Aubé*); Alsace (*Ott*).

V. TROGOPHLÆUS (MANNERHEIM, Brachél. 49).

Corps oblong, plus souvent allongé, tantôt un peu déprimé, tantôt presque cylindrique, couvert d'une fine pubescence soyeuse. Tête saillante. Palpes maxillaires peu allongés; 3^e article plus long et plus épais que le 2^e, ovalaire; le 4^e petit, subulé; palpes labiaux courts. 2^e et 3^e articles des antennes ordinairement un peu plus longs que les autres, les 3 derniers souvent plus grands. Corselet souvent presque cordiforme et offrant souvent 2 impressions longitudinales. Elytres tronquées. Abdomen rebordé. Pattes courtes, les intermédiaires rapprochées à la base; jambes pubescentes; tarses courts, surtout les 2 premiers articles. — Quelques *Trogophlæus* se trouvent sous les écorces, mais d'autres, en plus grand nombre, vivent au bord des eaux, soit sous les pierres, soit enterrés dans le sable ou la vase.

A. Ecusson visible.

1. **T. allatum** ER. Gen. 802. — L. 3 mill. — Large, un peu déprimé.

Noir, brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, d'un brun noir. Mandibules rousses. Palpes noirs. Tête ayant une légère impression à la base des antennes. Corselet de moitié moins large que les élytres; côtés arrondis; base tronquée; angles antérieurs arrondis, postérieurs obtus; à la base, une forte impression en fer à cheval. Elytres larges, une fois et demie aussi longues que le corselet, déprimées, densément et fortement ponctuées. Abdomen assez large, rétréci à l'extrémité, déprimé. Pattes noires; jambes brunes; tarses d'un testacé brunâtre. — Strasbourg, île des Epis (*Capion-mont*); Lyon, Morgan (*Cl. Rey*); commun dans le midi; sous les cailloux, dans le lit des rivières et des torrents; St-Sever! Agen! Tarbes (*Pandellié*).

2. **T. flexuosus** *. — L. 2 3/4 à 3 mill. — Oblong, assez déprimé. D'un brun noir ou rougeâtre, assez brillant. Antennes fortes, plus longues que la tête et le corselet, brunes, les 2 premiers articles d'un jaune testacé. Tête noire, ayant une forte impression de chaque côté et un fort sillon transversal à la base. Corselet de moitié plus large que long, rétréci à la base; côtés assez fortement sinués vers la base, ce qui forme de chaque côté une dent visible; surface très inégale, parsemée de gros points écarlés; au milieu, une impression oblongue, partagée par une carène peu marquée, un peu plus distincte en arrière. Elytres 2 fois au moins aussi longues et un peu plus larges que le corselet au milieu, s'élargissant un peu en arrière, un peu inégales, à gros points peu serrés et à fine pubescence blanchâtre, écartée; épaules plus lisses, roussâtres. Abdomen noir, assez brillant, finement ponctué; le dernier segment roussâtre en dessous. Pattes d'un testacé pâle. — Morgan (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellié*).

Obs. Nous conservons à cette espèce le nom donné par M. *Cl. Rey*, qui l'a trouvée le premier.

3. **T. emarginatus** Er. Gen. 802. — L. 2 à 2 1/3 mill. — Allongé, parallèle, un peu déprimé. D'un noir brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, grossissant notablement vers l'extrémité; noires ou d'un brun noir, base testacée ou rougeâtre; les 2^e et 3^e article égaux. Palpes d'un brun rougeâtre. Tête ayant un sillon profond à la base des antennes. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, un peu plus court que large, légèrement arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtus; sur le disque, 2 faibles sillons longitudinaux, séparés par une faible carène lisse; de chaque côté en arrière, une impression oblique. Elytres d'un brun foncé, ayant souvent au milieu une large bande plus claire; presque 3 fois aussi longues que le corselet. Pattes testacées. — Hyères (*Coquerel*); Orthez (*Aubé*); Pyr.-Or. (v. *Kiesenwetter*).

4. **T. longipennis** *. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Forme du précédent, mais plus allongé et entièrement d'un brun noir. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet; 3^e article visiblement plus long que le 2^e; les autres articles allongés; le dernier pas plus large que long, entièrement d'un brun noir, rarement avec la base plus claire. Corselet densément mais très finement ponctué, à impressions et à ligne médiane moins marquées. Elytres plus déprimées, à ponctuation plus fine et plus serrée, à pubescence

grise assez serrée. Pattes d'un brun clair, rarement d'un testacé obscur. — Mérignac, Bugey (Cl. Rey); Tarbes (Pandelle).

5. *T. angustatus* Er. Gen. 803. — L. 3 mill. — Allongé, parallèle. D'un brun noirâtre; élytres testacées. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, testacées ainsi que les palpes. Tête noire, brillante, aussi large que le corselet, ayant 2 impressions longitudinales entre les antennes. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, aussi long que large faiblement arrondi sur les côtés, légèrement rétréci vers la base; angles postérieurs presque arrondis; au milieu 2 impressions longitudinales séparées par une ligne presque carénée, surtout à la base. Elytres de moitié plus longues que le corselet, finement ponctuées. Abdomen noir, un peu brillant; extrémité d'un brun testacé. Pattes d'un testacé pâle. — Hyères, Nîmes (Cl. Rey).

B. Ecusson caché.

a. Une impression en fer à cheval à la base du corselet.

6. *T. scrobiculatus* Er. Gen. 805. — L. 2 2/3 à 3 mill. — Noir, brillant à fine pubescence d'un gris brunâtre. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet; noires, 1^{er} article d'un brun rougeâtre. Tête densément et très finement ponctuée, de chaque côté une forte impression longitudinale. Corselet de moitié plus large que long, fortement arrondi sur les côtés, fortement rétréci à la base; angles postérieurs obtus; densément et assez finement ponctué; au milieu, 2 petites fossettes arrondies, rapprochées, peu marquées; vers chaque angle antérieur 2 petites fossettes peu marquées; avant la base, un sillon transversal, arqué, assez profond. Elytres plus plus de moitié plus longues que le corselet, densément et assez finement ponctuées. Pattes d'un brun rougeâtre. — Presque T. la Fr., assez rare.

7. *T. distinctus* *. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Ressemble extrêmement au précédent pour la forme et la couleur; en diffère par le corselet plus lisse, à ponctuation beaucoup plus fine et écartée, plus rétréci en arrière, et par les élytres plus finement et plus densément ponctuées. Pattes brunes ou d'un brun testacé. — H.-Pyr., Tarbes (Pandelle).

8. *T. plagiatus* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1851, 221, et Ann. Ent. Fr. 1852, 428. — L. 2 2/3 mill. — Ressemble beaucoup au *T. scrobiculatus*, dont il diffère par la forme plus courte; le corselet plus petit, roussâtre ou brunâtre à la base; les élytres et l'abdomen plus pubescents, les premières ayant le long de la suture une bande vague, roussâtre, ou même les élytres d'un brun roussâtre, plus foncées sur les bords. — Perpignan, bords du Têt! (v. Kiesenwetter).

b. Pas d'impression en forme de fer à cheval à la base du corselet.

† Antennes brunes ou noires avec la base testacée ou rougeâtre; 2 impressions sur le disque du corselet.

9. *T. riparius* LAC. Faun. Ent. Par. I, 467. — Er. Gen. 807. — T.

bilineatus ER. — L. 2 3/4 mill. — Noir, brillant. Antennes à peu près aussi longues que la tête et le corselet, épaisses; les 2 premiers articles rougeâtres. Tête assez fortement impressionnée à la base des antennes, très densément et très finement ponctuée. Corselet un peu moins large que les élytres; côtés arrondis; angles antérieurs un peu aigus, les postérieurs obtus; très densément et très finement ponctué, avec 2 fossettes étroites, arquées, longitudinales, écartées antérieurement. Elytres de moitié plus longues que le corselet, légèrement déprimées vers la suture, densément et assez fortement ponctuées, quelquefois brunes. Pattes rougeâtres. — T. la Fr., commun.

10. *T. elongatulus* ER. Gen. 807. — L. 2 à 2 1/2 mill. — Allongé, parallèle. Noir, peu brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, épaisses, noires ou brunes avec la base rougeâtre. Tête avec une assez profonde impression à la base des antennes. Corselet un peu moins large que les élytres; côtés légèrement arrondis; angles antérieurs obtus, postérieurs fortement arrondis; très finement et très densément ponctué, avec 2 fossettes linéaires longitudinales, peu profondes. Elytres un peu plus longues que le corselet, un peu déprimées à la suture, finement et très densément ponctuées. Pattes rougeâtres; cuisses souvent brunes. — Lyon, Morgan (Cl. Rey).

11. *T. fuliginosus* GRAV. Micr. 102 (Oxytelus). — ER. Gen. 809. — L. 2 1/3 mill. — Noir, brillant. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, rousses, brunâtres à l'extrémité. Tête beaucoup plus petite que le corselet; une profonde impression à la base des antennes. Corselet un peu moins large que les élytres; côtés arrondis, dilatés en avant; angles antérieurs droits, postérieurs obtus; presque caréné au milieu, très finement ponctué; 3 fossettes très peu marquées à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, déprimées tout le long de la suture, très finement et très densément ponctuées, quelquefois brunes. Pattes rougeâtres. — P! Lyon, Morgan (Cl. Rey).

Obs. Cette espèce est facile à reconnaître par la brièveté des élytres.

† Antennes entièrement noires ou brunes.

* Pattes noires, variées de testacé ou de rougeâtre.

• Quatre fossettes sur le disque du corselet.

12. *T. nitidus* BAUDI, Stud. Ent. 1848, 147. — L. 2 mill. — Noir, un peu brillant, très peu pubescent. Antennes un peu plus longues que la tête, noires; 2^e article plus grand que le 3^e, le 4^e presque de moitié plus court que le 5^e. Palpes noirs. Tête plus densément ponctuée que le corselet; une légère fossette à la base des antennes. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, fortement arrondi sur les côtés, retrécî à la base, densément et fortement ponctué, brillant; sur le disque, 4 fossettes obliques, les 2 antérieures séparées par une ligne élevée, lisse. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, brillantes, fortement et densément ponctuées; une faible impression à la base, près de la suture. Abdomen très finement ponctué. Pattes noires ou d'un brun noir; genoux et

tarses testacés. — Lyon, Nîmes, Morgan (*Cl. Rey*); Montpellier (*v. Kiesenwetter*); Tarbes (*Pandolé*).

13. **T. foveolatus** SAHLB. Ins. Fenn. I, 419 (*Oxytelus*). — ER. Gen. 810. — L. 1 3/4 mill. — Noir, peu brillant, à fine pubescence cendrée. Antennes assez épaisses, beaucoup plus courtes que la tête et le corselet; noires, avec la base brune. Palpes d'un brun noir. Tête mate; une profonde impression à la base des antennes. Corselet mat, un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, fortement arrondi sur les côtés, rétréci vers la base; angles postérieurs arrondis; sur le disque, 4 fossettes obliques très peu marquées. Elytres de moitié plus longues et plus larges que le corselet, à ponctuation forte et serrée. Abdomen très finement ponctué. Pattes brunes; genoux et tarses testacés. — Pl. Meudon! Hyères (*Cl. Rey*).

.. Deux fossettes seulement sur le disque du corselet.

14. **T. obesus** KIESENW. Stett. Ent. Zelt. 1844, 375. — *T. bilineatus* var. ER. Gen. 806. — L. 3 mill. — Noir, un peu brillant, à fine pubescence cendrée. Antennes aussi longues ou un peu plus longues que la tête et le corselet, grêles, peu épaissies vers l'extrémité; 1^{er} article très rarement brun. Tête ayant 2 impressions assez profondes entre les antennes; presque glabre. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, fortement arrondi sur les côtés en avant, rétréci et un peu sinué vers la base, très finement et densément ponctué; sur le disque, 2 fossettes allongées, plus profondes aux extrémités, presque interrompues au milieu, la partie postérieure se prolongeant obliquement vers les côtés; quelquefois une petite fossette aux angles antérieurs. Elytres 2 fois aussi larges que la base du corselet, presque 2 fois aussi longues, déprimées en avant le long de la suture, finement et densément ponctuées. Pattes roussâtres; cuisses et jambes rembrunies; tarses jaunes. — Remiremont (*Puton*); Lyon, Bugey (*Cl. Rey*); Béziers (*Marquet*).

Obs. Ressemble assez au *scrobiculatus* pour la forme assez large du corps, ce qui le distingue du *riparius*, avec lequel il est facile de le confondre; les côtés du corselet sont plus arrondis et les fossettes ne se terminent pas comme dans cette dernière espèce.

15. **T. inquilinus** ER. Kœf. Brand. I, 603. — L. 2 mill. — Forme de l'*obesus* et du *riparius*, mais bien plus petit et plus étroit. Noir, un peu brillant. Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet, entièrement noires, 1^{er} article parfois d'un brun foncé. Tête à ponctuation extrêmement fine; une assez forte impression à la base des antennes. Corselet à peine plus large que la tête, un peu plus étroit que les élytres, très arrondi sur les côtés, se rétrécissant peu à peu à la base; au milieu, 2 impressions oblongues un peu rétréci au milieu; en avant, une petite fossette; ponctuation très fine, serrée. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, déprimées sur la suture, densément mais très finement ponctuées, à pubescence grise assez serrée. Pattes d'un brun noirâtre. — Pl. (Aubé); Lyonnais (*Cl. Rey*).

16. *T. corticinus* Grav. Mon. 192 (Oxytelus). — Er. Gen. 809. — L. 1 2/3 mill. — Noir, un peu brillant. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet ; les 3 derniers articles distinctement plus gros ; 1^{er} article d'un brun noir. Tête avec une fossette à la base des antennes. Corselet un peu moins large que les élytres ; côtés arrondis ; base et angles postérieurs légèrement arrondis, angles antérieurs aigus ; finement et très densément ponctué, avec 2 fossettes longitudinales légèrement arquées. Elytres une fois et demie plus longues que le corselet, longitudinalement impressionnées à la suture, finement et densément ponctuées. Pattes noires, genoux bruns, tarses testacés ; quelquefois entièrement rougeâtres. — T. la Fr.

** Pattes entièrement testacées ; 2 fossettes sur le disque du corselet.

17. *T. pusillus* Grav. Micr. 78 (Aleochara). — Er. Gen. 811. — *Oxytelus fuliginosus* Gyll. — *T. corticinus* Lac. — L. 1 1/2 mill. — Petit, parallèle, un peu déprimé, peu brillant. Antennes un peu plus longues que la tête, d'un testacé brunâtre, avec le 1^{er} article testacé. Tête marquée entre les yeux d'un sillon. Corselet un peu moins large que les élytres ; côtés légèrement arrondis ; angles obtus ; à peine pointillé, avec 2 fossettes oblongues, arquées. Elytres une fois et demie plus longues que le corselet, finement et très densément ponctuées, légèrement impressionnées à la suture ; d'un testacé brunâtre. Pattes testacées. — P. (Aubé) ; Lyon, Morgon (Cl. Rey).

c. Corselet sans impressions sur le disque, ou à impressions indistinctes.

+ Antennes entièrement testacées ainsi que les pattes.

18. *T. subtilis* Er. Käf. Brand. I, 606, et Gen. 812. — L. 1 1/2 mill. — Allongé, parallèle. Noir, peu brillant, à fine pubescence cendrée. Ressemble au *T. tonellus* ; en diffère par les antennes entièrement testacées ; le corselet aussi long que large, distinctement rétréci vers la base, qui est légèrement arrondie ainsi que les angles postérieurs, à impressions encore plus faibles, et par les élytres un peu moins longues avec une faible impression le long de la suture. — Morgon (Cl. Rey).

†† Antennes brunes avec la base testacées.

19. *T. tonellus* Er. Gen. 811. — L. 1 1/2 mill. — Petit, très étroit, parallèle, un peu déprimé. Noir, peu brillant. Antennes de moillé plus longues que la tête, épaisses, brunes avec le 1^{er} article testacé. Tête ayant 2 fossettes entre les antennes. Corselet un peu moins large que les élytres ; côtés un peu arrondis ; base et angles postérieurs arrondis ; angles antérieurs droits ; très densément et très finement ponctué, avec 2 impressions obsoletes. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, finement et densément ponctuées, tantôt d'un brun noirâtre, tantôt d'un brun testacé. Pattes testacées. — P. (Aubé) ; Lyon, Morgon (Cl. Rey).

20. *T. exiguum* ER. Gen. 809. — L. 1 2/3 à 2 mill. — Cylindrique, noir, peu brillant. Antennes plus courtes que la tête et le corselet; mandibules rougeâtres; une légère impression à la base des antennes. Corselet un peu moins large que les élytres; côtés médiocrement arrondis; angles antérieurs et postérieurs obtus; densément et très finement ponctué. Elytres un peu plus longues que le corselet, densément et assez finement ponctuées. Pattes brunes; extrémité des jambes et tarses rougeâtres, quelquefois les jambes entièrement rousses. — P. (Aubé); Lyon, Morgan (Cl. Rey); Agen!

Obs. Quelquefois on voit, sous un certain jour, les traces de 2 faibles impressions sur le disque du corselet.

21. *T. halophilus* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1844, 373. — L. 3/4 de mill. — Allongé. Noir, assez brillant, à fine pubescence cendrée. Antennes à peine plus courtes que la tête et le corselet, noires, 1^{er} article brun ou rougeâtre. Corselet un peu plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés, rétréci vers la base, à ponctuation très fine et serrée; surface peu convexe, unie, ayant quelquefois 2 très faibles impressions sur le disque. Elytres de moitié plus longues que le corselet, 2 fois aussi larges que sa base, à ponctuation fine et serrée. Abdomen à ponctuation presque indistincte. Pattes d'un brun roussâtre; tarses roussâtres. — Perpignan (v. Kiesenwetter).

22. *T. punctipennis* KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1850, 221, et Ann. Ent. Fr. 1851, 431. — L. 1 1/3 mill. — Noir, à fine pubescence cendrée. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet; 2^e article beaucoup plus grand que le 3^e; brunes ou noires avec la base plus claire. Tête mate. Corselet aussi large que les élytres, presque carré, sans aucune impression, à ponctuation extrêmement fine et serrée. Elytres à peine plus longues que le corselet, très densément et fortement ponctuées. Abdomen lisse, brillant. Pattes brunes; genou, extrémité des jambes et tarses jaunes. — Montpellier, rare (v. Kiesenwetter).

VI. THINOBIUS (KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1844, 355).

Ce genre ne diffère des *Trogophlæus* que par les paraglosses entièrement libres et les élytres largement échancrées à l'angle sutural, laissant voir les ailes quand elles sont repliées. — Ces insectes sont de très petite taille, très déprimés, et leur corselet n'offre aucune sculpture; l'écusson est visible.

1. *T. longipennis* HÉER, Faun. Helv. I, 595 (Homalota). — *T. ciliatus* KIESENW. — L. 1 à 1 1/5 mill. — Étroit, parallèle. D'un brun noir, peu brillant, à fine pubescence cendrée. Antennes brunes, un peu épaissies vers l'extrémité. Tête un peu plus étroite que le corselet; une fossette à la base des antennes. Corselet aussi large que les élytres, transversal, arrondi aux angles, uni ou n'offrant au milieu que des traces peu distinctes de 2 impressions. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, plus pubescentes que le reste du corps, tronquées chacune obliquement à l'angle sutural. Pattes brunes. — Au bord des ruisseaux, sur le sable fin; Lyon, Morgan (Cl. Rey); Pyr.-Or. (v. Kiesenwetter); Genève (Héer).

VII. COPROPHILUS (LATREILLE, Règne animal, IV, 439).

Corps allongé, parallèle, assez déprimé, glabre. Des ailes. Tête non rétrécie à la base. 4^e article des palpes maxillaires en ovale allongé, un peu acuminé. Antennes droites, un peu épaissies vers l'extrémité; 1^{er} article assez épais, 2^e un peu plus court que le 3^e. Corselet un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci à la base. Elytres tronquées; angle externe obtus, à lignes ponctuées. Abdomen largement rebordé. Pattes assez courtes, assez fortes; hanches intermédiaires séparées par une très fine carène; jambes entières. — Les *Coprophilus* ressemblent à de grands *Oxytelus*. On les trouve sous les pierres et les feuilles sèches.

1. *C. striatulus* FAB. Ent. Syst. I, II, 529, 27 (Staphylinus). — ER. Gen. 816. — *Staph. rugosus* OLIV. — L. 5 à 6 mill. — Noir ou brun. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, d'un brun noir, roussâtres à l'extrémité. Tête avec 2 fossettes longitudinales à la base des antennes et une strie transversale sur le front. Corselet un peu moins large que les élytres; côtés un peu arrondis, rebordés et crénelés; angles antérieurs légèrement saillants; assez densément ponctué; 2 fossettes à la base, une autre allongée au milieu. Ecusson marqué de quelques points. Elytres de moitié plus longues que le corselet, avec des sillons fortement ponctués, les intervalles lisses. Pattes d'un brun roux. — T. la Fr.

VIII. ACROGNATHUS (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 607).

Corps allongé, un peu épais. Des ailes. Tête saillante; mandibules prononcées, aiguës. 4^e article des palpes maxillaires de moitié plus long que les précédents, acuminé. Antennes un peu coudées; 1^{er} article assez long et assez épais, les 2^e et 3^e un peu allongés, les derniers un peu plus épais. Corselet un peu plus étroit que les élytres. Elytres tronquées; angle externe arrondi. Abdomen largement rebordé. Pattes peu longues; les 4 premiers articles des tarses courts, le 5^e presque égal aux autres réunis. — Ces insectes seraient, d'après M. v. KIESENWETTER, nocturnes ou au moins crépusculaires; on les prend en grand nombre au moment du coucher du soleil.

1. *A. mandibularis* CYLL. Ins. Suec. IV, 468 (Omalium). — ER. Gen. 817. — L. 6 à 6 1/2 mill. — D'un rouge testacé, mat. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet. Tête noirâtre, avec un tubercule à la base de chaque antenne. Corselet à angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; peu ponctué, avec une ligne médiane lisse un peu élevée. Elytres de moitié plus longues que le corselet, finement ponctuées presque en lignes, avec 3 faibles côtés lisses sur chacune. Pattes testacées. ♂, un petit tubercule sur le 2^e segment de l'abdomen. — Rare; dans les fossés humides sous les feuilles, dans les marais, sous la vase desséchée. P. forêt de Bondy! Orléans! Strasbourg (v. Kiesenwetter); Dijon (Rouget); Lyon (Cl. Rey).

2. **A. palpatis** En. Käf. Brand. I, 608, et Gen. 818. — L. 2 à 2 1/3 mill. — Un peu déprimé. D'un testacé obscur peu brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet ; jaunes, les 5 derniers articles bruns, plus épais que les autres. Tête aussi large que le corselet, brune. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, un peu plus long que large, légèrement rétréci vers la base, presque droit sur les côtés, vaguement ponctué ; au milieu une ligne lisse, assez large. Elytres de moitié plus longues que le corselet, à fines stries ponctuées ; d'un jaune testacé, un peu brillantes. Abdomen brun avant l'extrémité. Pattes jaunâtres. — P., Marly (Boisduval); Strasbourg (Ott); Lyon, Morgen (Cl. Rey).

IX. DELEASTER (ERICHSON, Käf. Brand. I, 610).

Corps assez déprimé, large en arrière. Des ailes. Tête saillante, comme portée sur un col cylindrique ; yeux assez saillants. 4^e article des palpes maxillaires un peu plus long que le 2^e, presque acuminé. Antennes longues, fortes, droites ; 1^{er} article allongé, le 2^e trois fois plus petit, le dernier plus épais. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres. Ecusson arrondi au sommet. Elytres grandes, larges, assez planes, légèrement arrondies chacune à l'extrémité. Abdomen large, rebordé largement. Pattes longues, minces, — Ce genre offre le facès des *Anthophagus*, mais les élytres ne sont pas plus longues que la poitrine.

1. **D. dichrous** GRAV. Micr. 188 (*Anthophagus*). — En. Gen. 819. — L. 6 à 7 mill. — D'un jaune testacé. Antennes plus longues que la tête et le corselet. Tête longitudinalement impressionnée au-dessus des yeux et entre les antennes, avec une ligne transversale au-dessous des antennes, noire. Corselet peu ponctué, marqué d'une grande fossette au-dessus de la base et sur les côtés. Elytres 2 fois plus longues que le corselet, densément et finement ponctuées. Abdomen finement pointillé, très finement pubescent, passant du noir au testacé noirâtre. Pattes testacées. — Commun au bord des eaux dans le Midi et l'Est de la France, fort rare dans le Nord ; P., Bondy (Gambey); Strasbourg (Linder); Remiremont (Puton); Dijon (Reuget); Pyr.-Or., le Vernet! Mens (Démoulin).

X. TRIGONURUS (MULSANT, Ann. Soc. Agric. Lyon, X, 515).

Corps oblong, épais, déprimé en dessus. Palpes maxillaires filiformes, 4^e article presque double du 3^e, fusiforme ; palpes labiaux courbés. Antennes assez grêles, grossissant à peine vers l'extrémité. Corselet transversal, à côtés parallèles, rétréci un peu en avant, aussi large à la base que les élytres. Ecusson distinct. Elytres grandes, laissant à découvert les 5 derniers segments. Hanches antérieures coniques, les postérieures transversales. ♂, tarses antérieurs dilatés.

1. **T. Mellyi** MULS. Ann. Soc. Agric. Lyon, X, 516. — L. 5 3/4 mill. —

Noir, brillant. Tête finement ponctuée, de moitié plus étroit que le corselet. Antennes plus longues que la moitié du corps, rougeâtres. Corselet à ponctuation assez forte, médiocrement serrée; au milieu une longue et large impression; de chaque côté, à la base, une impression plus large et plus profonde, ne dépassant pas le milieu; bord antérieur presque lisse. Elytres un peu plus larges et 2 fois aussi longues que le corselet, à larges stries formées de gros points transversaux, diminuant vers l'extrémité, intervalles convexes à la base, aplatis vers l'extrémité. Abdomen conique, triangulaire, de moitié plus court que les élytres, lisse; segments bordés de rougeâtre, le dernier entièrement de cette couleur. Pattes d'un roux testacé. — Ce bel insecte a été pris à la Grande-Chartreuse dans des sapins pourris par MM. Mulsant et Rey; il a été retrouvé depuis dans les montagnes de la Tarentaise en Savoie par M. de Manuel.

XI. SYNTOMIUM (CURTIS, Brit. Entom. V, 228).

Corps assez court, épais, très ponctué. Des ailes. 3^e article des palpes maxillaires un peu plus grand, plus épais, le 4^e plus petit, acuminé; palpes labiaux très courts. Antennes droites, 1^{er} et 2^e articles presque globuleux, les 3 derniers articles formant une massue oblongue. Elytres arrondies chacune à l'extrémité, sinuées ensemble à la suture. Pattes assez courtes.

1. *S. seneum* MÜLL. in Germ. Mag. IV, 218 (Omalium). — ER. Gen. 821. — L. 1 1/2 à 2 mill. — D'un bronzé verdâtre. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, épaisses, noires, d'un brun roux à l'extrémité. Tête densément et fortement ponctuée; 2 fossettes entre les yeux. Côtés du corselet fortement arrondis et finement crénelés; très densément et fortement ponctué, avec une ligne médiane lisse, presque carénée; 2 fossettes à la base. Elytres un peu plus longues que le corselet, légèrement convexes, à ponctuation rugueuse, forte et très serrée. Abdomen court, lisse, avec le bord relevé. Pattes d'un brun roux. — Cet insecte vit sous la mousse au pied des arbres et dans les fentes humides des rochers; il marche très lentement, ce qui le rend difficile à trouver. P., Marly l' Versailles (coll. Aubé); Saint-Valery-s.-Somme! Belgique (Démoulin).

Obs. ERICKSON dit que la larve ressemble aux *Glomeris*, et qu'elle a plus d'analogie avec les larves des *Silpha* qu'avec celles des autres Staphylin.

7^e TRIBU. — PIESTII.

Labre corné, ayant de chaque côté une lanière membraneuse. Palpes filiformes. Antennes droites insérées sous un rebord latéral du front, de 11 articles. Corselet entièrement corné en dessous. Hanches antérieures globuleuses, non saillantes; les intermédiaires transversales. Tarses de 5 articles. — Cette tribu, assez nombreuse en genres exotiques, n'est représentée en Europe que par une seule espèce.

PROGNATHA (LATREILLE, Règne animal, IV, 439).

Corps allongé, déprimé. Des ailes. Tête grande; yeux petits; front arrondi en avant. ♂ ayant près de l'œil une pointe horizontale. Mandibules peu saillantes, armées chez le ♂ d'une corne grande, relevée, falciforme. Antennes ayant les deux tiers de la longueur du corps chez les ♂; chez la ♀, un peu plus longues que la tête et le corselet. Corslet quadrangulaire. Ecusson petit, triangulaire. Elytres tronquées. Abdomen à côtés parallèles, rebordés. Tarses petits, les 4 premiers articles très courts.

1. **P. quadriceornis** KIRBY et SPENCE, Introd. to Entom. I, t. 1, f. 3 (Siagonium). — ER. Gen. 837. — L. 5 mill. — D'un brun noir luisant; antennes et pattes rougeâtres. Tête du ♂ aussi grande que le corselet, front légèrement excavé; tête de la ♀ plus petite et plus étroite. Corselet un peu plus étroit que les élytres, rétréci à la base, ponctué. Elytres ayant une strie suturale et 4 stries obliques, interrompues en arrière, marquées par des points; ponctuées sur les côtes et à l'extrémité; d'un rouge marron, rarement brunâtres. — Sous les écorces de peuplier, quelquefois en familles assez nombreuses, P. (C. Brisout de Barnevillle); Versailles (Blondel); Fontainebleau (Aube); Soudron près Châlons-s.-Marne! Dieuze (Mathieu); Lyon (Cl. Rey).

Obs. Voir pour la larve WESTWOOD, Zool. Journ. III, 56, et Introd. to Mod. Classif. I, 166.

8^e TRIBU. — PHLÆOCHARII.

Labre corné, entier. Antennes filiformes, de 11 articles, insérées sous un rebord latéral du front. Corselet membraneux en dessous près des hanches antérieures. Elytres de la longueur de la poitrine. Abdomen largement rebordé; 7^e segment saillant seulement chez les ♂. Hanches antérieures coniques, saillantes; les postérieures transversales. Tarses de 5 articles.

PHLÆOCHARIS (MANNERHEIM, Brachél. 50).

Corps très petit, allongé, un peu déprimé. Des ailes. Tête plus étroite que le corselet. Palpes maxillaires courts, 3^e article renflé, le 4^e subulé. Corselet assez grand, transversal. Ecusson triangulaire. Elytres tronquées, échancrées à l'angle externe. Abdomen légèrement rétréci à l'extrémité. Tarses courts, les 4 premiers articles courts, le 5^e aussi long que les 4 autres réunis. Corps ponctué, à pubescence fine.

1. **P. subtilissima** MANN. Brachél. 50. — ER. Gen. 845. — L. 1 1/2 mill. — D'un brun noir, entièrement ponctuée, peu brillante, à pubescence couchée, d'un gris roussâtre. Anteunes testacées. Tête petite. Corselet aussi large que les élytres, beaucoup plus court que large, légèrement arrondi sur les côtés, ayant au milieu 2 faibles impressions; angles postérieurs

presque droits. Elytres de moitié plus longues que le corselet, plus densément ponctuées ; d'un brun rougeâtre. Segments de l'abdomen marginés de brun rougeâtre. Pattes d'un roux testacé. — Sous l'écorce des bois morts, très rare ; Calais (coll. Reiche) ; Alsace (Ott) ; Lyon, Avônes, Néris (Cl. Rey) ; Belgique.

Obs. 1^e. Héter décrit (Faun. Helv. I, 173) une seconde espèce sous le nom de *P. minutissima*. Plus petite de moitié, noire, avec les antennes, les pattes et l'extrémité de l'abdomen testacées. Les côtés du corselet paraissent plus arrondis ; les élytres un peu plus étroites que le corselet, un peu plus larges que longues et très finement ponctuées.

Obs. 2^e. On n'a pas encore signalé en France le genre *Olistherus* dont les 2 espèces ont été trouvées en Suisse (voy. Héter, Faun. Helv. I, 173).

8^e TRIBU. — OMALII.

Deux ocelles sur le front. Antennes droites, de 11 articles, insérées sous un rebord latéral du front. Labre entier, souvent membraneux en avant. Elytres ordinairement plus longues que la poitrine. Abdomen fortement rebordé. Hanches antérieures coniques, saillantes ; les postérieures transversale. Tarses de 5 articles. — Beaucoup de ces insectes vivent exclusivement sur les fleurs, d'autres au bord des eaux et dans les endroits humides. Les ♂ ont presque toujours le 7^e segment de l'abdomen distinct.

- | | |
|--|---------------------|
| 1. Elytres très courtes. | I. MICRALYMMMA. |
| II. Elytres plus longues que la poitrine. | |
| A. Mandibules dentées. | |
| a. Dernier article des palpes maxillaires plus ou moins allongé, visible. | |
| † Dernier article des palpes labiaux plus court, dernier article des palpes maxillaires pas plus long que l'avant-dernier. | |
| * Un appendice membraneux aux crochets des tarses. | II. ANTHOPHAGUS. |
| ** Pas d'appendice membraneux aux crochets des tarses. | III. GEODROMUS. |
| * † Dernier article de tous les palpes 3 fois aussi long que l'avant-dernier. | IV. EESTEVA. |
| b. Dernier article des palpes maxillaires très petit, à peine distinct ; avant-dernier article pyriforme. | |
| † 1 ^{er} et 2 ^e articles des antennes presque égaux, globuleux ; dernier article court, à peine plus long que l'avant-dernier. | V. CHEVRIERIA. |
| †† 1 ^{er} et dernier article des antennes allongés, le 1 ^{er} beaucoup plus long et plus épais que le 2 ^e | VI. BOREAPHILO. . . |
| B. Mandibules inermes. | |
| a. Premier article des tarses postérieurs allongé, plus long que le 2 ^e . | VII. ARPEDIUM. |
| † Jambes inermes. | VIII. ACIDOTA. |
| †† Jambes épineuses | |
| b. Les 2 premiers articles des tarses postérieurs égaux, un peu plus longs que les autres. | |
| † Jambes inermes. | IX. OLOPHRUM. |
| * Dernier article des palpes maxillaires 2 fois aussi long que l'avant-dernier. | |

** Dernier article des palps maxillaires seulement un peu plus long que l'avant-dernier.	X. LATHRIMÆUM.
†† Jambes épineuses.	XI. DELIPHÆUM.
c. Les 4 premiers articles des tarses postérieurs courts, égaux.	
† Les 4 premiers articles des tarses postérieurs simples.	XII. OMALIUM.
* Mandibules courtes; jambes finement épineuses.	
* Mandibules très saillantes; jambes légèrement ciliées.	XIII. ONCOGNATHUS.
†† Les 4 premiers articles des tarses postérieurs égaux.	XIV. ANTHOPHÆUM.

I. MICRALYMMMA (WESTWOOD, Mag. of Zool. and Botan. II, 129).

Corps allongé, déprimé. Pas d'ailes. Tête saillante, à peine rétrécie à la base. Mandibules non saillantes. Palpes labiaux courts; articles de longueur décroissante. Antennes filiformes, un peu plus épaisses à l'extrémité. Corselet rétrécit à la base, un peu plus étroit que les élytres. Ecusson court, légèrement arrondi à l'extrémité. Elytres très courtes. Abdomen largement rebordé, se rétrécissant un peu de l'extrémité à la base. Pattes assez courtes; jambes inermes; les 4 premiers articles des tarses égaux, très courts. — Ces insectes vivent au bord de la mer et se laissent recouvrir par la marée.

1. *M. brevipenne* GYL. Ins. Suec. II, 234 (Omalium). — En. Gen. 820. — *M. Johnstoni* WESTW. Mag. Zool. and Bot. II, 130. — L. 2 à 2 1/3 mill. — Aptère. D'un noir un peu brillant, à pubescence fine et rare. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, noires, avec les premiers articles souvent bruns. Tête un peu plus étroite que le corselet, avec quelques points fins et écartés; une faible impression de chaque côté. Corselet un peu transversal, assez fortement rétrécit à la base, très arrondi sur les côtés en avant; tous les angles obtusément arrondis, à ponctuation fine et éparsé. Elytres de la longueur du corselet ou un peu plus courtes, rétrécies à la base, finement ponctuées, légèrement arrondies à l'extrémité. Pattes noires ou rougeâtres. — Bretagne (Pradier, de Léséleuc).

Obs. 1^{re}. Nous n'avons vu que 2 individus de cette espèce; ils se rapportent bien aux individus typiques venant d'Angleterre, mais chez l'un, les pattes sont rougeâtres, chez l'autre, elles sont d'un brun rougeâtre.

Obs. 2^{re}. La larve a été décrite par M. WESTWOOD (*loc. cit.*).

II. ANTHOPHAGUS (GRAVENHORST, Micropt. 120).

Corps oblong, déprimé. Des ailes. Tête saillante, aussi large ou plus large que le corselet, portée sur un col presque cylindrique; yeux mediocre, assez saillants. Palpes maxillaires mediocre, dernier article presque acuminé, égal au 3^e. Mandibules bidentées. Antennes longues, filiformes. Corselet

beaucoup plus étroit que les élytres, presque cordiforme. Elytres un peu plus longues que la poitrine. Abdomen largement rebordé. Pattes allongées, grêles ; 1^{er} article des tarses allongé, 4^e muni en dessous d'un faisceau de poils ; crochets munis d'un appendice membraneux. ♂, 7^e segment de l'abdomen visible en dessus ; tête souvent très grosse, souvent armée d'épines, avec les mandibules longues et épaisses. — Presque toutes les espèces sont propres aux montagnes, et la majeure partie vivent sur les fleurs, quelques-unes au bord des eaux, sous les pierres.

A. Tête des ♂ beaucoup plus large que le corselet.

a. Tête des ♂ armée de chaque côté d'une épine horizontale.

1. **A. armiger** CRAV. Micr. 122. — ER. Gen. 848. — L. 4 à 5 mill. — D'un roux testacé. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, testacées. Tête peu et finement pointillée, avec 2 stries entre les yeux ; quelquefois brune à la base. Mandibules fortes et avancées. Corselet presque de moitié moins large que les élytres, transversal ; côtés légèrement arrondis ; angles postérieurs droits ; ponctué sur les côtés et à la base, très faiblement au milieu ; une fossette vis-à-vis l'écusson ; brillant. Ecusson lisse. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, assez densément ponctuées, finement pubescentes, d'un testacé sale, brillantes. Abdomen peu et finement pointillé, d'un noir brillant, bords souvent d'un testacé obscur. Pattes d'un roux testacé. — Nancy (Mathieu) ; Alsace (Ott) ; Remiremont (Puton) ; Dijon (Rouget) ; Bugey, M^l-Pilat (Cl. Rey) ; Jura, Salève (Héer).

Obs. Quelquefois les élytres sont plus courtes.

2. **A. alpinus** FAB. Ent. Syst. I., II., 526 (Staphylinus). — ER. Gen. 848. — *Lesteva flavipennis* LAC. Faun. Ent. Par. I., 480. — L. 3 1/2 à 4 mill. — D'un brun noir avec les élytres testacées. Antennes plus longues que la tête et le corselet, noires avec la base testacée. Tête finement et faiblement ponctuée, avec 2 lignes obliques entre les yeux, un peu brillante ; tête de la ♀ aussi large que le corselet, beaucoup plus large chez le ♂, inégale ; mandibules saillantes. Corselet de moitié moins large que les élytres, à peine plus court que large ; côtés peu arrondis ; angles postérieurs droits ; vaguement mais assez distinctement ponctué ; au milieu 2 impressions peu distinctes, séparées par un espace lisse, élevé ; un peu brillant, rousseâtre sur les côtés. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, densément et fortement ponctuées, d'un testacé pâle. Abdomen noir, brillant. Pattes d'un roux testacé. — Le ♂ est beaucoup plus rare que la ♀. — P. (Lacordaire) ; Alsace (Ott) ; Grande-Chartreuse (Cl. Rey) ; Pyr. (Pandelle).

3. **A. sudeticus** KIRSENW. Stett. Ent. Zeit. 1846, 22. — L. 3 à 3 1/2 mill. — D'un roux testacé ; poitrine et abdomen noirs. Corselet presque carré, assez densément ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet. ♂, tête grande, armé de 2 épines ; mandibules grandes, arquées. Diffère de l'armiger par la taille plus petite, les antennes et les élytres plus courtes et le corselet plus long ; diffère du *forticornis* par le corselet moins

densément ponctué, les antennes plus grêles et la tête avec 2 épines chez le ♂ ; diffère de l'*alpinus* par la couleur, les antennes beaucoup plus courtes et le corselet plus large. — Chamouny (*Cl. Rey*).

b. *Tête des ♂ inéme.*

4. *A. nemorum* KIESERW. Stett. Ent. Zeit. 1950, 251, et Ann. Ent. Fr. 1851, 433. — L. 4 à 5 mill. — Testacé, poitrine et abdomen noirs. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, assez fortes; testacées, au peu obscures vers l'extrémité. Tête parfois d'un brun rougeâtre, finement réticulée, ayant 2 stries obliques entre les yeux; un peu plus étroite que le corselet chez la ♀, un peu plus large et inéme chez le ♂. Corselet souvent d'un brun testacé, de moitié plus étroit que les élytres, presque aussi long que large, légèrement rétréci vers la base, assez densément ponctué; une faible impression vis-à-vis l'écusson. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, assez densément ponctuées, glabres, testacées, brillantes. Pattes d'un roux testacé; cuisses obscures. — H.-Pyr. (*v. Kiesenwetter, Pandolé*), assez commun sur les ories.

Obs. Très voisin de l'*armiger*; en diffère par la tête du ♂ sans cornes et par les élytres sans pubescence.

B. *Tête des ♂ à peine plus large ou plus étroite que le corselet.*

a. *Elytres testacées ou roussâtres, unicolores.*

* *Corselet uni ou avec des impressions.*

5. *A. spectabilis* HÉRA, Faun. Helv. I, 197. — L. 5 1/2 à 6 1/2 mill. — Noir, brillant. Antennes ferrugineuses assez fortes, plus longues que la moitié du corps. Tête du ♂ un peu plus large que le corselet, de la ♀ à peine plus étroite, creusée sur le front, avec 2 fossettes oblongues. Corselet court, transversal, un peu rétréci en arrière, densément et assez profondément ponctué, entièrement noir. Elytres plus larges et beaucoup plus longues que le corselet, assez densément ponctués, d'un testacé obscur. Pattes testacées; cuisses rembrunies. — Bugey (*Cl. Rey*), rare; Chamouny!

6. *A. caraboides* LINN. Faun. Suec. 854 (Staphylinus). — ER. Gen. 850. — *Lesteva testacea* LAC. — L. 3 1/2 mill. — D'un roux testacé. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, testacées. Tête de la largeur du corselet dans les 2 sexes, peu ponctuée, marquée entre les yeux de 2 petites stries obliques; ordinairement brunâtre. Corselet 2 fois plus étroit que les élytres, aussi long que large; côtés arrondis; angles postérieurs droits; peu et finement ponctué; quelquefois 2 faibles impressions au milieu; peu brillant. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, fortement ponctués, d'un testacé clair. Abdomen ayant avant l'extrémité une grande tache brune. Pattes jaunes. — Nancy (*Mathieu*); Alsace (*Ott*); Remiremont (*Puton*); Grande-Chartreuse, Bugey (*Cl. Rey*); Mons (*Démoulin*).

B. Elytres déprimées autour de l'écusson. — Jura (*Chevrier*).

7. **A. austriacus** ER. Gen. 849. — L. 4 à 4 1/2 mill. — Noir; tête et corselet peu brillants, un peu bronzés. Antennes plus longues que la tête et corselet, assez épaisses; d'un testacé obscur, articles 4 à 6 ou 8 brunâtres. Tête plus étroite que le corselet ♂ et ♀, vaguement ponctuée, entre les yeux 2 petites stries obliques. Corselet un peu plus étroit que les élytres, d'un tiers plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés avant le milieu, peu rétréci vers la base; vaguement et finement ponctué, avec 2 faibles impressions longitudinales. Elytres de moitié plus longues que le corselet, assez densément et fortement ponctuées, testacées. Abdomen noir, brillant, finement et presque rugueusement ponctué. Pattes testacées; cuisses des ♂ plus épaisses. — Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

8. **A. omalinus** ZETTERSTEDT, Faun. Lapp. I, 46. — L. 2 2/3 à 3 mill. — D'un brun noir brillant; tête et corselet d'un brun rougeâtre. Antennes d'un testacé clair. Tête, dans les 2 sexes, plus étroite que le corselet, à peine ponctuée, ayant entre les yeux 2 petites stries obliques, assez profondes. Corselet légèrement arrondi sur les côtés, avant le milieu, à peine rétréci vers la base; angles postérieurs droits; uni, à peine ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet, visiblement élargies vers l'extrémité, densément ponctuées, d'un testacé clair. Abdomen noir, brillant. Pattes testacées. — Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

** Corselet ayant au milieu une petite ligne élevée.

9. **A. testaceus** GRAV. Micr. 121. — ER. Gen. 851. — *Lesteva caraboides* LAC. — L. 4 1/2 à 5 mill. — Entièrement d'un roux testacé, brillant; tête et corselet plus foncés. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet. Tête un peu moins large que le corselet, assez distinctement ponctuée, lisse antérieurement; front plan, avec 2 petites stries entre les yeux. Corselet plus de moitié plus étroit que les élytres, aussi long que large; côtés arrondis; angles postérieurs droits; assez densément ponctué, avec une ligne lisse, effacée en arrière. Ecusson lisse. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, densément et fortement ponctuées. Abdomen peu et finement pointillé. Pattes d'un testacé clair. — P., rare; Alsace, très rare (*Ott*); Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*); Jura (*Héer*).

b. *Elytres roussâtres ou testacées avec une teinte brunâtre autour de l'écusson ou une bande transversale obscure.*

10. **A. scutellaris** ER. Gen. 851. — L. 5 mill. — D'un roux testacé, brillant. Antennes plus longues que la tête et le corselet, fortes. Tête aussi large que le corselet; front densément ponctué en arrière avec 2 stries obliques; ayant en avant une légère impression et une fossette de chaque côté, d'un brun noirâtre à la base. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, à peine plus large que long, rétréci à la base; angles postérieurs droits; à ponctuation profonde, assez serrée; au milieu une ligne lisse. Ecusson d'un brun noir. Elytres densément et fortement ponctuées, ayant une tache commune triangulaire, noirâtre. Abdomen ayant avant l'extrémité une grande tache d'un brun noir. Pattes jaunâtres. — Bugey, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

11. **A. abbreviatus** FAB. Spec. Ins. 313 (Carabus). — ER. Gen. 850. — L. 2 1/3 mill. — Testacé. Antennes beaucoup plus longues que le corselet. Tête de la largeur du corselet dans les 2 sexes, peu ponctuée, avec 2 impressions obliques entre les yeux, d'un brun noir, brillante. Corselet 2 fois plus étroit que les élytres, aussi long que large; côtés arrondis; angles postérieurs droits; peu et finement ponctué, quelquefois au milieu 2 faibles impressions; d'un roux testacé, un peu brillant, avec le disque quelquefois brunâtre. Elytres plus de 2 fois plus longues que le corselet, densément ponctuées, brillantes, d'un jaune sale, avec une fascie médiane brune et la suture quelquefois rembrunie. Abdomen peu et finement ponctué, brillant, noir avec la base testacée. Pattes d'un jaune pâle. — Dijon (Rouget); M-Dore (Cl. Rey).

c. *Elytres d'un roux testacé avec une grande tache apicale arrondie, noire.*

12. **A. praestans** MÜLL. in Germ. Mag. IV, 228. — ER. Gen. 852. — *Lesteva bimaculata* LAC. — L. 5 à 5 1/2 mill. — D'un roux testacé, brillant. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, épaisses. Tête moins large que le corselet; front déprimé, ponctué, lisse antérieurement. Corselet de moitié moins large que les élytres, un peu moins long que large; côtés arrondis; angles postérieurs droits; densément ponctué, avec une ligne longitudinale un peu élevée, lisse, effaçée en avant. Ecusson lisse. Elytres 2 fois au moins aussi longues que le corselet, fortement ponctuées. Abdomen peu et très finement pointillé, brillant, avec une grande tache noire avant l'extrémité. — P. (Lacordaire); Bar-le-Duc (Mayeur); Alsace (Ott); Nancy (Mathieu); Vosges (Puton); Dijon (Rouget); Lyon (Cl. Rey); Pyr. (Pandelle); Genève, Bâle (Héer).

III. GEODROMUS (HÉER, Fauna Helvet. I, 572).

Facès des *Anthophagus*. Mandibules dentées à l'extrême. Dernier article des palpes maxillaires beaucoup plus court que le précédent, fusiforme. Crochets des tarses simples, sans appendice membraneux. — Sous les pierres au bord des eaux.

1. **G. plagiatus** FAB. Ent. Syst. Suppl. 180 (Staphylinus). — ER. Gen. 852. — L. 4 à 6 mill. — Noir, un peu brillant, à pubescence grise. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, d'un brun rougeâtre, parfois noirâtres à la base. Tête plus étroite que le corselet ♂ et ♀; densément ponctuée. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, un peu plus large que long, fortement arrondi sur les côtés, très rétréci à la base; angles postérieurs droits, avec une petite fossette ronde; densément et fortement ponctué; une impression transversale vis-à-vis l'écusson; quelquefois au milieu un sillon plus ou moins distinct ou bien une ligne lisse. Elytres assez densément et fortement ponctuées, avec une bande médiane rougeâtre. Pattes d'un brun rougeâtre. — P. (Lacordaire); Vosges (Puton); M-Dore, Grande-Chartreuse (Cl. Rey); Pyr. (Pandelle).

B. Suture rouge (*Lesteva suturalis* LAC.). — Plus commun que le type.

C. Elytres entièrement noires (*Anthophagus nigrita* MÜLL.). — Plus commun que le type et que la var. B.

IV. LESTEVA (LATREILLE, Préc. des Car. gén. des Ins. 75).

Forme des *Anthophagus*; en diffère par les mandibules unidentées au milieu, par le dernier article des palpes maxillaires 3 fois aussi long que l'avant-dernier; les jambes sont pubescentes. Chez les ♂, le 6^e segment de l'abdomen est tronqué en dessous et laisse voir le 7^e. — Les *Lesteva* vivent au bord des eaux, sous les pierres et dans les mousses humides.

A. Des ailes.

1. *L. bicolor* FAB. Ent. Syst. I, II, 529 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 855. — *L. punctata* LATR. — *L. obscura* LAC. — L. 3 1/2 à 4 mill. — Noire, brillante, finement pubescente. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, d'un brun testacé, base souvent brunâtre. Tête un peu moins large que le corselet, ponctuée; front avec 2 impressions. Corselet de moitié moins large que les élytres, un peu moins long que large, arrondi sur les côtés; retrécí à la base; angles postérieurs droits; densément ponctué, avec une fossette vis-à-vis l'écusson. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, densément ponctuées, d'un brun plus ou moins clair, quelquefois bronzé. Abdomen densément et finement ponctué. Pattes d'un brun testacé. — T. la Fr., commune.

2. *L. pubescens* MANN. Brachél. 57. — ER. Gen. 856. — L. 3 1/2 mill. — Ressemble à la *L. bicolor*. Noire ou d'un noir brunâtre, brillante, à pubescence serrée. Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, grêles, rousses, base plus claire. Tête moins large que le corselet, ponctuée; front avec 2 profondes impressions. Corselet de moitié moins large que les élytres, aussi long que large, fortement arrondi sur les côtés, retrécí à la base; angles postérieurs aigus, légèrement saillants; finement ponctué, une faible impression vis-à-vis l'écusson. Ecusson vaguement ponctué. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, ponctuées, brunes ou d'un brun noirâtre. Abdomen densément et très finement pointillé. Pattes d'un roux testacé. — Nancy (*Mathieu*); Alsace (*Ott*); Lyon, Morgen, Mt-Pilat (*Cl. Rey*); Pyr.-Or. (v. *Kiesenwetter*), dans la mousse humide; H.-Pyr. (*Pandolé*).

Obs. On n'a pas encore signalé en France la *L. fontinalis* KIESENW. (Ann. Ent. Fr. 1852, 434) qui se trouve dans le nord de la Catalogne et qui diffère de la *pubescens* par la forme plus étroite, le corselet plus arrondi en avant et les élytres relativement plus longues.

B. Pas d'ailes.

3. *L. punctata* ER. Kœf. Brand. I, 618, et Gen. 857. — L. 3 à 3 1/4

mill. — Un peu plus petite que la *L. bicolor*, plus fortement ponctuée. D'un brun noirâtre ou rougeâtre, quelquefois testacée. Antennes rousses. Corselet fortement rétréci en arrière; angles postérieurs presque droits; une fossette sur le milieu des côtés. Ecurosson ponctué. Elytres à peine 2 fois aussi longues que le corselet, fortement ponctuées. Abdomen très finement ponctué. Pattes rousses. — P., Meudon (*C. Brisout de Barneville*); Lille (*Cussac*); Lyon, Morgon, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandolé*).

B. Testacée, extrémité de l'abdomen brune (*L. riparia* HÉER). — Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

V. CHEVRIERIA (HÉER, Fauna Helv. I, 188).

Corps oblong, un peu convexe. Tête grande, presque quadrangulaire en arrière, avec les angles postérieurs très arrondis, ressemblant à celle des *Sunius*, plus large que le corselet. Yeux très saillants: ocelles situés sur une ligne passant par le bord postérieur des yeux. Mandibules falciformes, aiguës, unidentées. Palpes maxillaires ayant le 3^e article gros, pyriforme, le 4^e à peine distinct (1). Antennes assez courtes, presque moniliformes; les 2 premiers articles globuleux, le 2^e à peine plus petit que le 1^{er}, les 3 derniers presque égaux, courts, formant une petite masse oblongue. Corselet oblong, beaucoup plus étroit que la tête et les élytres, rétréci en avant. Elytres recouvrant un peu plus de la moitié de l'abdomen; ailes très longues. Abdomen assez large, dernier segment acuminé. Pattes grêles, inermes; les 4 premiers articles des tarses courts, le 5^e allongé; tarses postérieurs ayant les 2 premiers articles égaux, un peu plus longs que les 3^e et 4^e qui sont égaux, le 5^e aussi long que les 3 précédents. — Genre très curieux pour sa forme et très voisin des *Boreaphilus*; mais il nous paraît suffisamment distinct par la forme des antennes. Il ne renferme que 2 espèces fort rares.

1. *C. velox* HÉER, Faun. Helv. I, 188. — L. 2 mill. — D'un testacé rougeâtre obscur, très fortement et assez densément ponctuée. Tête un peu rembrunie; une assez grande impression arrondie à la base des antennes; épistome et labre presque lisses, d'un roussâtre clair. Antennes testacées. Corselet convexe, presque cylindrique, plus étroit que la tête, un peu rétréci en avant, très finement crénelé sur les bords latéraux; avant la base, une légère impression transversale arquée; une autre petite très faible vers le bord antérieur. Elytres planes, 2 fois au moins aussi larges, pas tout à fait 2 fois aussi longues que le corselet, tronquées à l'extrémité. Abdomen d'un brun noir, presque lisse. Pattes d'un roux testacé. — Lyon, Morgon, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*); Genève (*Chevrier*).

2. *C. angulata* *. — L. 2 1/2 mill. — Ressemble beaucoup à la précédente par la couleur et la forme, mais un peu plus grande; rugueusement ponctuée. Antennes plus courtes que la tête et le corselet; 2^e article plus

(1) Héer a pris le 3^e article pour le 4^e, celui-ci étant très difficile à voir.

petit que le 1^{er}. Corselet moins cylindrique, moins étroit, un peu élargi de chaque côté; au milieu, en angle obtus, une petite impression en dessus; rétréci en avant; au milieu une petite fossette oblongue, une petite impression transversale, arquée, avant la base. Elytres seulement une fois et demi aussi larges que le corselet, 2 fois au moins aussi longues que le corselet. Abdomen d'un brun foncé, plus clair vers l'extrémité. Pattes d'un roux testacé. — Deux individus, l'un de Cauterets (*Delarouzée*), l'autre de Bretagne (de Léséleuc).

VI. BOREAPHILUS (SAHLBERG, Insect. Fenn. I, 433).

Corps oblong, un peu déprimé. Tête un peu triangulaire, arrondie aux angles postérieurs. Yeux assez gros, saillants. Ocelles situés très en arrière. Mandibules allongées, falciformes, unidentées. Palpes maxillaires allongés, 3^e article gros, pyriforme, le 4^e très petit; dernier article des palpes labiaux subulé. Antennes assez longues, presque filiformes; 1^{er} article gros, allongé; les suivantes beaucoup plus courtes, grossissant faiblement; le dernier allongé. Corselet plus étroit que les élytres, un peu moins que la tête. Elytres recouvrant plus de la moitié de l'abdomen, tronquées avec l'angle externe arrondi. Abdomen ovale, déprimé, largement rebordé; dernier segment acuminé. Pattes médiocres; les 4 premiers articles des tarses courbés, le 5^e allongé, mais plus court que les précédents réunis. ♂, les 4 premiers articles des tarses antérieurs très légèrement dilatés.

1. *B. angusticollis* STEP. Illustr. V, 344 (*Coryphium*). — *Harpoonius Robynsii* WESMAEL, Rec. Encycl. belge, I, 119. — *Macropalpus pallipes* CUSAC, Ann. Ent. Fr. 1852, 613. — L. 3 mill. — Oblong, un peu déprimé. D'un brun noir assez brillant, presque rugueusement ponctué, à pubescence blanchâtre. Tête à peu près triangulaire, presque aussi large que le corselet; une impression à la base des antennes. Antennes brunâtres, les 3 premiers articles d'un roux ferrugineux; 1^{er} article très grand, le dernier 2 fois aussi long que le précédent. Corselet transversal, fortement arrondi sur les côtés en avant, assez fortement rétréci vers la base; en arrière, une petite impression transversale se prolongeant de chaque côté en avant; une impression au milieu des bords latéraux. Ecusson lisse. Elytres d'un tiers plus large que le corselet, plus de 2 fois aussi longues, un peu élargies en arrière, tronquées, presque planes, un peu relevées le long de la suture. Abdomen lisse, fortement rebordé. Pattes d'un testacé pâle, quelques-fois avec les cuisses brunes. — Sous les détritus végétaux, sous les écorces, etc., fort rare; P. (Aubé, H. Brûlé de Barneville); Lille (Cusac); Dijon (Rouget); Landes (Perris).

Obs. 1^{re}. La larve a été décrite par M. E. PERRIS (Ann. Ent. Fr. 1853, 574); il l'avait trouvée en grand nombre sous des écorces de pins, se nourrissant des excréments du *Bostrichus laricis*.

Obs. 2^{re}. Cet insecte a donné lieu à plusieurs discussions. Il est évident pour nous que ces trois espèces sont identiques; il ne peut rester aucun doute à cet égard après avoir consulté la figure du *Coryphium* donnée par

MM. SPOW et SHUCKARD (Brit. Coleopt. delin. pl. 15, f. 2). Quant au *Boromphilus Henningianus*, il ne saurait être rapporté à celui-ci ; il n'y a qu'à voir la figure donnée par M. Motschousky (Bullet. Moscou, 1845, 1, pl. 1, f. 7, 8) pour s'en assurer ; elle rappelle plutôt le facès des *Cherixia*, et cela nous avait engagés d'abord à réunir les 2 genres.

VII. ARPEDIUM (ERICHSON, Kæf. Brand. I, 618).

Corps oblong, un peu déprimé. Tête saillante, presque triangulaire, plus étroite que le corselet, rétrécie à la base en forme de col ; yeux non saillants ; mandibules assez courtes, mutiques ; dernier article des palpes maxillaires aussi long que l'avant-dernier. Antennes filiformes. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque carré transversal. Elytres un peu plus longues que la poitrine ; angle externe fortement arrondi. Abdomen déprimé, finement rebordé. Jambes pubescentes ; tarses antérieurs légèrement dilatés, velus en dessous, les 4 premiers articles transversaux, le 5^e aussi long que les 4 premiers réunis ; tarses postérieurs grêles, le 5^e plus court que les 4 premiers réunis. ♂, 6^e segment de l'abdomen tronqué en dessus et en dessous, ce qui rend le 7^e un peu saillant. — Ces insectes vivent sous les pierres, les écorces, quelquefois sur les fleurs.

1. *A. quadrum* GRAV. Mon. 215 (Omalium). — En. Gen. 858. — L. 4 à 4 2/3 mill. — Oblong, assez déprimé. Noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, rousses, 1^{er} article testacé. Palpes testacés. Tête de moitié plus petite que le corselet, peu ponctuée, avec 2 impressions entre les yeux et 2 autres plus larges entre les antennes. Corselet un peu moins large que les élytres, un peu moins long que large ; angles arrondis ; inégalement et fortement ponctué ; côtés plus clairs, avec une large impression au milieu. Ecusson peu ponctué. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet ; ponctuation serrée, presque en lignes ; d'un brun rougeâtre, brillantes, avec tout le tour d'un testacé brunâtre. Abdomen à ponctuation très fine, peu brillant. Pattes d'un roux testacé. — P. (Lacordaire) ; Remi-remont (Puton) ; Lyon (Cl. Rey).

2. *A. myops* HALIDAY, in Newm. Entom. 187. — *A. humile* En. Gen. 860. — L. 2 mill. — Allongé, parallèle, déprimé. Noir ; tête, corselet et élytres d'un brun testacé ; densément ponctués, à fine pubescence d'un gris roussâtre. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet ; les 4 premiers articles d'un testacé clair, les autres jaunâtres. Tête presque aussi large que le corselet, courte, unie, brillante. Corselet presque aussi large que les élytres, de moitié plus large que long, angles postérieurs obtusément arrondis. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet. Abdomen noir, brillant, très finement ponctué. Pattes d'un jaune testacé. — P ! assez commun dans les fleurs de l'*Ulex europeus* ; Mt-Pilat, Morgan, Tournus (Cl. Rey) ; Pyr. (Pandelle).

VIII. ACIDOTA (LEACH, in STEPH. Illustr. V, 358).

Corps glabre, allongé, assez déprimé. Des ailes. Tête oblongue, plus étroite

et beaucoup plus petite que le corselet, à peine rétrécie à la base; yeux petits, saillants; mandibules courtes, mutiques; dernier article des palpes maxillaires à peine plus long que l'avant-dernier. Antennes filiformes. 1^{er} article un peu renflé, les autres articles décroissant légèrement de longueur à partir du 3^e. Corselet assez grand, largement rebordé sur les côtés. Élytres recouvrant le 1^{er} segment de l'abdomen; angle externe arrondi. Abdomen largement rebordé, à côtés parallèles. Pattes courtes; jambes finement épineuses; tous les tarses simples; aux antérieurs, les 4 premiers articles courts, égaux, le 5^e égal à ces 4 réunis; aux intermédiaires, le 1^{er} article allongé, les 3 suivants égaux, courts; aux postérieurs, le 1^{er} article allongé, le 2^e un peu moins, les 3^e et 4^e égaux, courts, le 5^e moitié plus court que les autres réunis. ♂, 7^e segment abdominal visible. — Insectes vivant sous la mousse, les pierres, plus communs dans les montagnes.

1. **A. crenata** FAB. Ent. Syst. I, II, 525 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 861. — *Omalium crenatum* OLIV. — L. 5 à 5 1/2 mill. — Allongée, parallèle. D'un brun foncé, avec le bord des segments abdominaux roux. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, d'un roux ferrugineux. Palpes testacés. Tête densément et profondément ponctuée; 2 fossettes entre les antennes; bord antérieur élevé. Corselet de la largeur des élytres, aussi long que large; côtés légèrement arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus; densément et profondément ponctué, avec une ligne médiane lisse; bords latéraux dilatés, relevés, légèrement foveolés au milieu. Élytres plus d'une fois et demie aussi longues que le corselet, fortement et profondément ponctuées en lignes vers la suture. Abdomen ponctué. Pattes rousses. — Alsace (*Ott*), assez commune; Remiremont (*Puton*); M^t-Pilat (*Cl. Rey*); Pyr. (*Pandellé*).

B. D'un roux testacé (*Omalium rufum* GRAV.).

2. **A. cruentata** MANNER. Brachél. 55. — ER. Gen. 862. — LAC. Faun. Ent. Par. I, 447. — L. 4 mill. — D'un roux testacé ou jaunâtre, pâle, brillante. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, épaisses. Tête ponctuée, moins densément sur le front; 2 impressions obliques entre les yeux, réunies en arrière et terminées en avant par une fossette profonde; 2 autres plus larges entre les antennes; bord antérieur élevé. Corselet plus étroit que les élytres, de moitié moins long que large; côtés un peu arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; densément et profondément ponctué; disque déprimé; au milieu, 2 faibles impressions longitudinales; une fossette profonde sur le milieu des côtés. Élytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, déprimées, densément et profondément ponctuées, en lignes vers la suture. Abdomen densément ponctué. Pattes d'un testacé clair. — P., surtout en hiver (*C. Brisout de Barneville*); Alsace (*Ott*).

IX. OLOPHRUM (ERICHSION, Kæf. Brand. I, 622).

Corps épais, court, convexe, glabre. Tête beaucoup plus petite et plus étroite que le corselet, un peu inclinée, non rétrécie à la base; mandibules

tautiques ; dernier article des palpes maxillaires presque 2 fois aussi long que l'avant-dernier. Antennes filiformes, à articles décroissant peu à peu de longueur à partir du 3^e. Corselet grand, presque de la longueur des élytres. Elytres grandes, couvrant une grande partie de l'abdomen. Abdomen finement rebordé. Pattes peu longues ; jambes inermes, pubescentes ; aux tarses antérieurs, les 4 premiers articles un peu élargis, le 5^e un peu plus court que ces 4 réunis ; aux intermédiaires, 1^{er} article un peu allongé, les 3 suivants courts, égaux, le 5^e égal à ces 3 réunis ; aux postérieurs, les 2 premiers articles un peu allongés, les 3^e et 4^e plus courts, le 5^e presque égal aux 3 précédents réunis ; les 4 premiers articles de tous les tarses longuement pubescents en dessous. ♂, comme dans les genres précédents. — Ces insectes vivent sous les pierres humides, dans les détritus végétaux, dans les marais.

1. **•. picum** CYLL. Ins. Suec. II, 200 (Omalium). — ER. Gen. 864. — L. 4 mill. — Court, convexe. D'un brun rougeâtre, quelquefois roussâtre ou testacé. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, rousses ou d'un roux testacé. Tête grande, ponctuée, marquée de 2 petites fossettes entre les yeux ; bouche testacée. Corselet de la largeur des élytres, 2 fois moins long que large ; côtés et angles arrondis ; bord latéral très avancé, profondément et fortement ponctué. Ecusson lisse. Elytres 2 fois plus longues que le corselet, sensiblement quoique légèrement dilatées au sommet, convexes, fortement et profondément ponctuées. Abdomen lisse ; anus d'un testacé rougeâtre. Pattes rousses ou testacées. — P ! assez commun au printemps sous les feuilles humides et au bord des marais ; Dieuze (Mathieu) ; Alsace (Ott) ; Thizy, Avenas (Cl. Rey) ; Belgique (Démoulin).

2. **•. assimile** PAYK. Faun. Suec. III, 409 (Staphylinus). — ER. Gen. 865. — L. 3 mill. — Forme du *picum*. D'un roux testacé. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, testacées. Tête densément et profondément ponctuée ; 2 petites fossettes entre les antennes. Corselet un peu plus étroit que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés ; angles postérieurs assez obtus ; fortement et assez densément ponctué ; de chaque côté une fossette au milieu du bord latéral. Ecusson un peu ponctué. Elytres de moitié plus longues que le corselet, peu convexes, fortement et densément ponctuées. Abdomen d'un brun testacé. Pattes d'un jaune testacé. — Beaujolais, la Chaise (Cl. Rey) ; Belgique (Démoulin).

Obs. On n'a pas encore signalé en France l'espèce suivante, qui est commune dans les Alpes de Savoie :

•. alpinum HÉR. Faun. Helv. I, 170 (Acidota). — *O. alpestre* ER. Gen. 867. — L. 4 1/2 mill. — Oblong, convexe. D'un brun assez foncé. Antennes d'un brun roux, plus claires à la base. Tête et corselet fortement ponctués. Celui-ci un peu étroit que les élytres, presque carré, rougeâtre sur les bords. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, convexes, à ponctuation forte et serrée, presque ligne vers la suture ; d'un brun rougeâtre avec le bord apical roussâtre. Abdomen lisse. Pattes brunes ou rouges.

X. LATHRIMÆUM (ERICHSON, Kœf. Brand: I, 624).

Resssemble beaucoup au genre précédent ; en diffère par le corps moins convexe, par le dernier article des palpes maxillaires moins allongé et par le front visiblement impressionné ; le corselet est plus ou moins sillonné au milieu ; le front est marginé ; les élytres couvrent la plus grande partie de l'abdomen ; aux tarses antérieurs, les 4 premiers articles courts, égaux, le 5^e égal à ces 4 réunis ; aux intermédiaires, les 4 premiers articles décroissent de longueur, le 5^e est plus court que ces 4 réunis ; aux postérieurs, les 2 premiers sont un peu allongés, égaux, le 3^e est plus court, le 4^e est court, et le 5^e plus court que les 4 réunis. — Ces insectes vivent aussi sous les feuilles sèches et sous la mousse.

1. *L. melanoccephalum* ILLIG. in Schneid. Mag. V, 596 (Silpha). — En. Gen. 869. — L. 3 1/4 mill. — En carré allongé, peu convexe, testacé, brillant. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, noires, les 4 premiers articles testacés. Palpes testacés. Tête 3 fois plus petite que le corselet, très densément ponctuée, lisse en avant ; une forte impression le long des yeux, une autre plus faible sur la base des antennes ; d'un noir bronzé ou brune, brillante. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié plus large que long ; côtés arrondis ; angles antérieurs aigus, saillants, les postérieurs droits ; sillonné au milieu ; une légère impression près de l'écusson. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, arrondies à l'extrémité, peu convexes, très densément ponctuées ; points presque tous en lignes régulières. Abdomen lisse. Pattes testacées. — T. la Fr.

2. *L. luteum* En. Gen. 869. — L. 3 mill. — Testacé un peu brillant. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, extrémité brunâtre. Tête 2 fois plus petite que le corselet, densément ponctuée en arrière, peu et finement en avant ; 2 impressions entre les yeux et 2 autres entre les antennes ; bord latéral relevé au-dessus de la base des antennes. Corselet un peu moins moins large que les élytres, de moitié moins long que large ; côtés arrondis ; angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus ; densément ponctué ; sur le disque, 2 fossettes oblongues peu marquées, réunies en arrière ; bords latéraux dilatés, avec une fossette au milieu. Ecuissone peu pointillé. Elytres larges, 2 fois plus longues que le corselet ; ponctuation forte et en lignes. Abdomen lisse. Poitrine noire. Pattes testacées. — P. (Aubé) ; le Mans (Anjubault) ; Orléans (Ott) ; Remiremont (Pufon) ; Avenas (Cl. Rey).

3. *L. atrocephalum* GYL. Ins. Suec. IV, 463 (Omalium). — En. Gen. 870. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Oblong, légèrement convexe, testacé, brillant. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, testacées, extrémité brune. Tête 2 fois plus petite que le corselet, fortement ponctuée en arrière, peu et finement en avant ; 2 impressions entre les yeux et les antennes ; brune, brillante. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié plus long que large ; côtés arrondis ; angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus ; profondément et densément ponctué, faiblement sillonné ; une faible impression près de l'écusson ; bords latéraux dilatés avec une fossette au milieu.

Ecusson peu ponctué. Elytres larges, plus de 2 fois aussi longues que le corselet, légèrement convexes, densément ponctuées en lignes. Abdomen lisse. — T. la Fr.

4. *L. fusculum* En. Kœf. Brand. I, 626, et Gen. 870. — L. 2 mill. — D'un brun foncé, assez brillant, glabre. Antennes d'un brun testacé, noires à l'extrémité. Tête presque de moitié plus petite que le corselet, très densément ponctuée, lisse au sommet; 2 impressions entre les yeux; 2 fossettes profondes entre les antennes. Corselet un peu plus étroit à la base que les élytres, presque de moitié plus large que long, arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtus; densément ponctué; au milieu un faible sillon; vers la base, 2 fossettes obliques se rejoignant en arrière; bords latéraux plus clairs, ayant au milieu une fossette. Ecusson à ponctuation éparses. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, légèrement élargies vers l'extrémité, très densément ponctuées, d'un brun foncé ou d'un brun testacé. Abdomen d'un brun noir. Pattes d'un brun testacé. — Lyon (Cl. Rey).

5. *L. dentipes* HÉER, Faun. Helv. I, 181 (Omalium). — *L. canaliculatum* En. Gen. 871. — L. 3 1/2 à 4 1/2 mill. — Noir ou d'un brun noir, pubescent. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet; d'un brun foncé, les 4 premiers articles testacés. Tête oblongue, presque de moitié plus étroite que le corselet, à peine ponctuée; front déprimé; de chaque côté un sillon peu profond. Corselet testacé, un peu brillant, un peu plus étroit à la base que les élytres, presque aussi long que large chez les ♂, de moitié plus court chez les ♀; côtés légèrement arrondis; angles postérieurs presque obtus; peu densément ponctué; au milieu un fin sillon. Ecusson testacé ou noir. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, élargies vers l'extrémité, densément et assez fortement ponctuées, d'un jaune testacé. Abdomen à peine ponctué, noir, brillant chez le ♂, d'un roux testacé chez la ♀. Pattes testacées. ♂, cuisses antérieures un peu épaissies, avec une petite dent en dessous; jambes intermédiaires, arquées, sinuées en dedans. — Bugey (Cl. Rey).

6. *L. hirtellum* HÉER, Faun. Helv. I, 191 (Acidota). — L. 3 1/2 mill. — Ressemble au précédent. En diffère par la forme plus courte et la couleur d'un brun noirâtre; les pattes brunes; les antennes brunes avec les 3 premiers articles testacés; le corselet d'un brun noir, avec les côtés testacés, aussi rétréci à la base qu'en avant, avec les côtés très arrondis ainsi que tous les angles, à sillon médian plus marqué, à pubescence grise plus serrée, et par les élytres plus courtes, n'étant pas tout à fait 2 fois aussi longues que le corselet, plus densément ponctuées, plus fortement arrondies à l'angle externe, d'un testacé foncé. — Se trouve probablement en France; Savoie, montagnes de Confians (de Manuel).

XI. DELIPHRUM (ERICHSON, Kœf. Brand. I, 627).

Ressemble beaucoup au *G. Lathrimæum*; en diffère par le corps plus déprimé et les jambes finement épineuses; aux tarses antérieurs, le 5^e article est plus court que les 4 précédents réunis; aux intermédiaires, les 2 pre-

miers articles sont un peu allongés, les 3^e et 4^e sont égaux, courts, le 5^e plus court que ces 4 réunis; aux postérieurs, le dernier article est beaucoup plus court que les autres réunis. Le corps est beaucoup plus uni et la forme plus allongée.

1. **D. tectum** PAYK. Mon. Staph. 68 (Staphylinus). — En. Gen. 872. — L. 3 mill. — Court, large, peu convexe. Noir, brillant; tête et corselet un peu bronzés. Antennes plus longues que la tête et le corselet, noires, les 3 premiers articles testacés. Tête courte, à ponctuation très fine et peu marquée; 2 sillons obliques près des yeux. Corselet de la largeur des élytres, de moitié moins long que large; côtés arrondis; angles obtus; légèrement convexe, densément et finement ponctué; un sillon médian peu marqué; bords latéraux et base testacés. Elytres plus du double plus longues que le corselet, larges, un peu plus à l'extrémité, très densément ponctuées, testacées ou jaunâtres. Abdomen très finement pointillé, dernier segment testacé. Pattes testacées. — P., dans les bolets et les plaies des arbres (*Lacordaire*); Bâle (*Hérit*).

2. **D. crenatum** GRAV. Micr. 114 (Omalium). — En. Gen. 873. — L. 3 1/3 à 4 1/2 mill. — D'un brun rougeâtre, brillant, un peu déprimé. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, 4^e article de moitié plus petit que les autres; d'un brun noir, les 4 premiers articles testacés. Tête finement ponctuée; 2 petites stries obliques entre les yeux et une petite fossette à la base des antennes. Corselet un peu plus étroit que les élytres, transversal, légèrement arrondi sur les côtés; angles postérieurs presque droits; densément et finement ponctué; sur le disque, 2 points plus gros. Elytres à peine 2 fois aussi longues que le corselet, à stries ponctuées, serrées. Pattes testacées. — P. (*Aubé*); Lyon (*Cl. Rey*).

3. **D. angustatum** En. Gen. 874. — L. 3 1/2 mill. — Oblong, un peu déprimé. Noir, brillant. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, noires, testacées à la base. Palpes noirs, testacés à la base. Tête oblongue, très finement ponctuée; 2 petites fossettes profondes entre les yeux et une impression transversale entre les antennes. Corselet plus de moitié plus étroit que les élytres, à peine arrondi sur les côtés; tous les angles obtus, presque arrondis; très finement ponctué; bords latéraux étroitement bruns. Une impression sur l'écusson. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, un peu déprimées, à points serrés, formant ça et là des lignes; d'un brun foncé brillant avec le bord apical testacé. Abdomen lisse. Pattes testacées. — Morgan (*Cl. Rey*).

XII. OMALIUM (GRAVENHORST, Micropt. 116).

Corps oblong ou allongé, déprimé. Des ailes. Tête plus petite et plus étroite que le corselet, assez fortement rétrécie à la base; front rebordé sur les côtés; yeux médiocres, assez saillants. Mandibules courtes, mutiques. 3^e article des palpes maxillaires court, le dernier long, presque acuminé; palpes labiaux assez courts. Antennes légèrement épaissies vers l'extrémité; 1^{er} article assez

grand et assez épais, les 2^e et 3^e à peu près égaux, les autres courts. Corselet rebordé sur les côtés, souvent un peu plus étroit que les élytres. Abdomen plus ou moins allongé, rebordé sur les côtés, arrondi à l'extrémité. Pattes assez courtes; jambes à peine visiblement épineuses; tarses courts, les 4 premiers articles très courts, égaux, non dilatés, le 5^e égal ou plus long que les 4 autres réunis. — Ces insectes vivent souvent sur les fleurs, d'autres sous les écorces d'arbres, quelques-uns sous les excréments et les matières animales putréfiées.

A. Corselet ayant sur le disque 2 fossettes bien marquées.

a. Antennes brunes avec la base testacée.

1. **O. rivulare** PAYK. Mon. Staph. 65 (Staphylinus). — Er. Gen. 875. — **O. incisum** GRAV. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Noir, brillant. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, noires, base rousse. Tête assez densément ponctuée, très lisse en avant; 2 fossettes sur le front et 2 autres fossettes en avant, oblongues. Corselet moins large que les élytres, de moitié moins long que large; côtés arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; profondément ponctué, avec 2 fossettes oblongues, arquées, plus larges à la base, et souvent une petite fossette intermédiaire située en avant; côtés et bords souvent testacés. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, déprimées le long de la suture; d'un brun testacé ou brunes, brillantes. Abdomen très finement pointillé, noir, avec l'extrémité testacée. Pattes testacées. — T. la Fr.

B. Elytres brunes (*O. oxyacanthæ* LAC.).

2. **O. monillicorne** GYL. Ins. Succ. II, 219. — Er. Gen. 876. — L. 2 2/3 mill. — Allongé, noir, brillant. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, grossissant brusquement à partir du 6^e article; noires, les 5 premiers articles roussâtres. Tête n'ayant que quelques points fins, écartés; sur le front, 2 petites fossettes profondes; en avant, entre les antennes, 2 autres fossettes plus grandes et plus profondes. Corselet plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, légèrement rétréci vers la base; angles postérieurs presque droits; sur le disque, 2 petites fossettes oblongues. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, assez densément et finement ponctuées; d'un brun noir, brillantes. Extrémité de l'abdomen d'un brun rougeâtre. Pattes d'un brun testacé. — Nancy (Mathieu); la Teste (Aubé); Suisse (Cl. Rey).

3. **O. nigriceps** KIESENW. Ann. Ent. Fr. 1851, 435. — L. 2 mill. — D'un roux testacé, avec la tête noire. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, rousses, brunâtres vers l'extrémité, dernier article roux. Tête ayant en avant une fossette obsolète et 2 lignes profondes en arrière. Corselet légèrement arrondi sur les côtés qui sont presque angulés au milieu; angles antérieurs obtus, les postérieurs droits; au milieu de chaque côté une forte impression; sur le disque, 2 fossettes oblongues, profondes; 2 autres très faibles en arrière; surface densément et fortement ponctuée, assez luisante. Ecusson lisse. Elytres densément et fortement ponctuées, rousses,

impressionnées le long de la suture. Pattes testacées. — H.-Pyr., Pic-du-Midi (*v. Kiesenwetter*).

Obs. Ressemble à l'*O. cæsum*; en diffère par sa couleur, sa forme plus large et ses élytres plus courtes.

b. Antennes brunes ou noirâtres, parfois roussâtres à l'extrémité.

4. **♀. *exiguum* CYLL.** Ins. Suec. II, 218. — ER. Gen. 876. — L. 2 mill. — Noir, assez brillant. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, d'un brun noir; les 2 derniers articles légèrement transversaux. Tête densément ponctuée, lisse en avant; de chaque côté, une impression longitudinale, ayant en avant et en arrière une petite fossette assez profonde. Corselet plus étroit que les élytres, légèrement rétréci vers la base; angles postérieurs presque droits; ponctuation fine et serrée; au milieu, 2 fossettes oblongues, profondes. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, fortement et presque rugueusement ponctuées, ayant une légère impression le long de la suture. Pattes testacées. — Nancy (*Mathieu*); Remiremont (*Puton*); Lyon (*Cl. Rey*).

5. **♀. *oxyacanthæ* GRAV.** Mon. 210. — ER. Gen. 877. — *Anthobium cæsum* LAC. — L. 2 1/3 mill. — Facès de l'*O. rivulare*, mais plus petit. Noir, brillant. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, d'un noir brunâtre. Tête densément ponctuée, lisse en avant; 2 impressions entre les yeux et 2 autres entre les antennes. Bouche rousse. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large; angles antérieurs obtus, les postérieurs droits; peu convexe; bords latéraux et angles postérieurs déprimés; sur le disque, 2 impressions linéaires, légèrement arquées et une fossette intermédiaire; ponctué. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, un peu déprimées, densément ponctuées, plus déprimées sur la suture, brunes. Abdomen très finement pointillé. Pattes testacées. — Presque T. la Fr., commun.

6. **♀. *fossulatum* ER.** Kœf. Brand. I, 630. — *O. cæsum* CYLL. — L. 2 1/3 mill. — Noir. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, d'un brun testacé, base noirâtre. Tête très densément ponctuée, à peine brillante, avec 2 sillons frontaux et en avant 2 fossettes oblongues. Corselet de moitié moins large que les élytres, de moitié moins long que large; côtés légèrement arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus; bord latéral largement avancé; 2 fossettes profondes et rapprochées sur le disque, souvent en avant une impression oblongue; densément et finement ponctué, à peine brillant. Ecusson lisse. Elytres 2 fois plus longues que le corselet, largement rebordées, déprimées sur la suture, densément ponctuées; d'un noir brunâtre ou d'un brun testacé. Abdomen lisse, brillant. Pattes testacées. — P. (*Aubé*); Nancy (*Mathieu*); Remiremont (*Puton*); M^l-Dore, M^l-Pilat, Avenas (*Cl. Rey*); Pyr.-Or. (*v. Kiesenwetter*), dans la mousse humide des ruisseaux; H.-Pyr. (*Pandelle*).

7. **♀. *cæsum* GRAV.** Mon. 209. — ER. Gen. 878. — *O. oxyacanthæ* CYLL. — L. 2 mill. — Noir. Antennes de la longueur de la tête et du cor-

selet, noires, extrémité d'un brun testacé. Tête très densément ponctuée, un peu rugueuse, mate ; front plan, 2 impressions linéaires en arrière et 2 fossettes peu marquées en avant. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large ; côtés et angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits ; bords latéraux avancés ; 2 fossettes oblongues, profondes sur le disque, et une autre plus petite avant le bord antérieur ; densément ponctué ; d'un brun noir, peu brillant, bords plus clairs. Ecusson lisse. Elytres 2 fois plus longues que le corselet, rebordées légèrement sur les côtés, déprimées sur la suture, densément et profondément ponctuées, brunes, peu brillantes. Abdomen très finement pointillé, peu brillant. Pattes testacées. — T. la Fr., peu commun.

B. Entièrement d'un roux ferrugineux.

B. Corselet ayant 4 fossettes bien marquées.

8. **•. minimum** Er. Kœf. Brand. I, 631, et Gen. 878. — L. 1 1/2 mill. — Allongé, parallèle, déprimé. D'un noir, mat. Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le corselet, brunes ; les 2 premiers articles assez épais. Tête triangulaire, lisse, ayant de chaque côté une impression longitudinale. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié au moins plus large que long ; côtés anguleusement arrondis ; angles postérieurs obtus ; au milieu 4 grandes fossettes oblongues, parallèles, partant de la base et dépassant le milieu. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, assez densément ponctuées ; d'un brun noir. Pattes testacées. — Dijon (*Rouget*) ; Morgan (*Cl. Rey*) ; Pyr. (*Pandellé*).

C. Corselet ayant sur le disque 2 fossettes très peu marquées, souvent à peine visibles.

a. Elytres finement striées.

* **Antennes brunes, base testacée.**

9. **•. striatum** Grav. Micr. 119. — Er. Gen. 882. — L. 1 3/4 à 2 mill. — Ovalaire. Noir, brillant. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, noires avec le 1^{er} article souvent testacé. Tête peu et finement ponctuée ; front convexe, avec 2 faibles impressions en avant et en arrière. Corselet moins large que les élytres, à peu près 2 fois aussi large que long ; côtés peu arrondis ; angles postérieurs droits ; une faible impression aux bords latéraux ; faiblement sillonné au milieu, densément ponctué. Ecusson lisse. Elytres larges, 2 fois aussi longues que le corselet, sensiblement élargies vers l'extrémité, densément ponctuées, striées, tantôt noires, tantôt brunes. Abdomen lisse, brun à l'extrémité, dernier segment quelquefois testacé. Pattes testacées. — T. la Fr.

10. **•. vittatum** Er. Gen. 882. — L. 2 mill. — Allongé, un peu déprimé. D'un brun noir, brillant. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, noirâtres, les 6 premiers articles d'un roux testacé ; les 2 premiers assez épais, les articles 6 à 10 assez fortement transversaux. Tête densément

ponctuée, plus lisse en avant; une impression de chaque côté sur le front. Corselet un peu plus étroit que les élytres, un peu plus rétréci à la base qu'en avant; angles postérieurs presque droits; ponctuation serrée; sur le disque, 2 faibles impressions longitudinales, parfois presque effacées. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, à ponctuation serrée, formant quelques stries peu marquées. Abdomen presque lisse. Pattes testacées. — Morgan, Bugey (*Cl. Rey*); Landes! Biscarrosse (*Aubé*); Tarbes (*Pandallé*).

Obs. La larve de cette espèce a été décrite par M. PERRE (voy. Ann. Ent. Fr. 1853, 576). Elle ressemble à celles des *Phlaeopora* et se trouve dans les galeries du *Bostrichus stenographus*.

11. **O. gracilicornis** *. — L. 2 1/2 mill. — Ressemble beaucoup au *vide*; en diffère par la taille plus grande, les antennes avec les 5 premiers articles seulement testacés, la tête et le corselet plus fortement ponctuées, ce dernier est très arrondi en avant sur les côtés et les angles antérieurs sont à peine marqués, les impressions du disque sont presque nulles, la ponctuation des élytres est plus grosse mais moins serrée, les élytres sont moins noires et un peu rougeâtres à la base et à l'extrémité, les stries sont peu marquées. — Fontainebleau, un seul individu (*G. Brisout de Barneville*).

** Antennes brunes dès la base.

12. **O. borale** PAYK. Mon. Staph. 67 (*Staphylinus*). — Er. Gen. 879. — *O. viburni* GRAY. — L. 3 2/3 mill. — Noir, brillant, très finement pubescent. Antennes plus courtes que la tête et le corselet, épaisse, noires, plus ou moins ferrugineuses à l'extrémité. Palpes bruns. Tête peu ponctuée postérieurement, lisse en avant; en arrière 2 petites lignes et 2 fossettes en avant. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large, finement marginé; angles antérieurs arrondis, postérieurs droits; densément ponctué; fossettes du disque oblongues, très peu marquées. Ecusson lisse. Elytres à peine 2 fois aussi longues que le corselet, un peu déprimées, densément et rugueusement ponctuées, presque en lignes, surtout vers la suture. Abdomen très finement ponctué. Pattes rousses. — T. la Fr., très commun dans les matières animales en putréfaction, dans les bouses, etc.

B. 3^e et 4^e articles des antennes d'un brun rougeâtre (*O. maculicornis* HÉR.). — Lyon (*Cl. Rey*); Jura (*Héer*).

13. **O. concinnum** MARSH. Ent. Brit. 510 (*Staphylinus*). — Er. Gen. 886. — L. 2 2/3 à 3 mill. — Allongé, parallèle, un peu déprimé. D'un noir brillant. Antennes un peu plus longues que la tête, non épaisse vers l'extrémité, d'un brun rougeâtre. Tête presque aussi large que le corselet, presque orbiculaire, densément et finement ponctuée, ayant en avant 2 faibles impressions. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, à peine rétréci vers la base; angles postérieurs presque droits; ponctuation fine et serrée; disque tantôt uni, tantôt ayant 2 faibles fossettes oblongues; bords latéraux souvent d'un brun rougeâtre. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, densément ponctuées, presque

ridées longitudinalement, d'un brun noir ou d'un brun rougeâtre. Pattes d'un brun testacé. — Pl commun sous les écorces; Bugey, Morgon, M^{le}-Pilat (Cl. Rey); Tarbes (Pandellié).

Obs. Ressemble extrêmement au *deplanatum*; en diffère par la ponctuation du corselet moins fine et moins serrée, les élytres presque ridées longitudinalement et le corps presque glabre.

*** *Antennes entièrement rousses.*

14. ♂. *Imelidum* Er. Kœf. Brand. I, 634, et Gen, 881. — L. 2 à 2 1/2 mill. — D'un testacé rougeâtre, très finement pubescent. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, d'un roux ferrugineux. Tête très densément et profondément ponctuée, front convexe, ayant en avant 2 fossettes; d'un brun noir, brillante. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large; côtés peu arrondis; angles obtus; très densément ponctué, impressions du disque très faibles. Ecusson peu ponctué, brun, brillant. Elytres à peine 2 fois aussi longues que le corselet, densément ponctuées, striées; d'un roux testacé, suture et sommet largement noirs. Abdomen densément ponctué, d'un roux testacé avec le milieu noir. Pattes testacées. — T. la Fr., commun.

15. ♂. *brunneum* PAYK. Mon. Staph. 63 (Staphylinus). — Er. Gen. 881. — L. 4 mill. — D'un roux testacé, brillant, glabre. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, d'un roux ferrugineux. Tête vaguement ponctuée, avec 2 points en arrière et 2 fossettes plus larges entre les antennes; d'un brun noir. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large; côtés arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; densément ponctué, 2 faibles fossettes sur le disque, bords latéraux déprimés. Ecusson peu ponctué. Elytres à peine 2 fois aussi longues que le corselet, densément ponctuées en lignes, avec une tache apicale arrondie, noirâtre. Abdomen finement pointillé, les 3 derniers segments d'un noir brunâtre. Pattes d'un roux testacé. — Alsace (Ott); Remiremont (Puton); Genève (Héor); Alpes du Piémont.

b. *Elytres non striées.*

* *Antennes brunes avec la base testacées ou testacées avec l'extrémité brune.*

16. ♂. *pusillum* GRAV. Mon. 205. — Er. Gen. 879. — L. 1 2/3 mill. — Allongé, parallèle, déprimé, lisse. D'un noir mat, à pubescence soyeuse; corselet et élytres souvent bruns ou d'un brun testacé. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, d'un roux testacé avec les 4 avant-derniers articles bruns. Tête avec le front plan, marqué de 2 petits points et, en avant, de 2 fossettes plus grandes. Corselet moins large que les élytres, à peu près 2 fois moins long que large; côtés peu arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; déprimé, avec 2 fossettes sur le disque et une autre arrondie au milieu des bords latéraux. Elytres déprimées, presque 2 fois aussi longues que le corselet. Abdomen allongé, parallèle; bords des

segments testacés. Pattes testacées. — Sous les écorces, surtout celles des pins; P! Fontainebleau! Remiremont (*Puton*); Landes (*Perris*); Lyon, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

Obs. La larve a été décrite par M. **PERRIS** (voy. Ann. Ent. Fr. 1853, 538).

17. **O. nigrum** GRAV. Mon. 212. — ER. Gen. 880. — L. 3 mill. — Ressemble au *florale*, mais un peu plus petit avec les élytres non striées. Antennes noires, les 5 premiers articles roussâtres; fossettes entre les antennes plus profondes; fossettes du disque du corselet moins distinctes, bords latéraux d'un brun rougeâtre. Ecusson à ponctuation fine, écartée. Elytres d'un brun noir. Pattes d'un roux testacé. — Lyon, Morgon (*Cl. Rey*).

18. **O. plumum** PAYK. Mon. App. 145 (*Staphylinus*). — ER. Gen. 886. — *Staph. flavipes* LINN. — L. 2 à 2 1/4 mill. — Allongé, parallèle. Noir, brillant, glabre. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, d'un roux testacé, articles 4 à 11 bruns. Tête un peu moins large que le corselet, peu et finement ponctué; front plan; 2 fossettes entre les yeux et 2 autres entre les antennes. Corselet à peine moins large que les élytres, beaucoup plus large que long; côtés arrondis; angles antérieurs arrondis; les postérieurs aigus, proéminents; finement ponctué, faiblement sillonné au milieu, avec 2 impressions à peine visibles; 2 fossettes arrondies près des angles antérieurs. Ecusson lisse. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, déprimées, finement ponctuées, d'un brun testacé ou d'un brun rougeâtre. Abdomen très finement pointillé. Pattes d'un roux testacé. — P! Fontainebleau! commun sous les écorces; Alsace (*Ott*); Lyon, Morgon, Tournus (*Cl. Rey*); Tarbes (*Pandellé*).

** Antennes entièrement rousses.

19. **O. lineare** ZETT. Faun. Lapp. I, 53. — ER. Gen. 884. — L. 3 mill. — Allongé, d'un testacé rougeâtre, brillant. Antennes plus courtes que la tête et le corselet; articles 6 à 10 fortement transversaux, perfoliés. Tête très densément ponctuée, ayant entre les antennes 2 fossettes arrondies, assez profondes. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, légèrement rétréci vers la base; angles postérieurs presque droits; très densément ponctué; sur le disque, 2 faibles impressions longitudinales. Ecusson ayant quelques points fins. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, à ponctuation serrée, assez profonde, formant presque des lignes surtout vers la suture. Abdomen finement ponctué, d'un brun roussâtre vers l'extrémité. Pattes testacées. — P., St-Germain (*C. Brie-sout de Barnevilles*); Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

D. Corselet uni sur le disque.

a. Corps oblong ou allongé.

20. **O. deplanatum** CYLL. Ins. Suec. II, 222. — ER. Gen. 885. — *Anthobium depresso* LAC. — L. 2 1/2 à 3 mill. — Allongé, parallèle, un peu déprimé, finement pubescent. D'un brun noir, un peu brillant. Antennes

plus courtes que la tête et le corselet, épaisses. Tête moins large que le corselet, déprimée, densément ponctuée; front avec 2 impressions entre les antennes. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large; côtés arrondis; densément et finement ponctué; d'un brun noir, bords latéraux et base d'un roux testacé. Ecusson finement ponctué, d'un brun noir. Elytres de moitié plus longues que le corselet, un peu déprimées, densément et finement ponctuées, d'un roux testacé. Abdomen très finement pointillé, brun, quelquefois roux, 5^e segment noir. Pattes rousses. — T. la Fr.

Obs. ERICSSON indique 2 fossettes très obsolètes sur le disque du corselet, mais on n'en voit des traces que sur bien peu d'individus.

20. ♂: *rustulum* En. Gen. 883. — L. 2 1/2 mill. — Oblong, un peu déprimé. D'un roux testacé brillant. Antennes fortes, un peu plus longues que la tête et le corselet. Tête ayant en avant 2 faibles fossettes. Corselet de moitié plus étroit que les élytres, légèrement rétréci vers la base; angles postérieurs droits, déprimés; surface égale, à ponctuation fine, serrée. Elytres à peine 2 fois aussi longues que le corselet, à ponctuation assez profonde, formant presque des lignes. Abdomen lisse, brun vers l'extrémité. Pattes et anus testacés. — P. (Aubé); Dijon (Rouget); Lyon, Morgon (Cl. Rey).

21. ♂: *testaceum* En. Gen. 885. — *O. pygmaeum* GRAV. — L. 2 1/2 mill. — Allongé, un peu déprimé. D'un roux testacé, brillant. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, grossissant visiblement à partir du 6^e article. Tête presque triangulaire, densément ponctuée, ayant en avant 2 fossettes. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié au moins plus large que long, légèrement rétréci vers la base; angles postérieurs presque droits; surface unie, densément ponctuée. Abdomen presque lisse, un peu élargi vers l'extrémité. Pattes d'un testacé clair. — P., rare (Aubé); Suisse (Cl. Rey).

Obs. Diffère du *deplanatum* par le corps plus fortement ponctué, les antennes plus longues et l'abdomen presque lisse, et du suivant par la forme allongée et le corselet rétréci à la base.

b. Corps ovalaire.

22. ♂: *pygmaeum* CYLL. Ins. Suec. II, 223. — En. Gen. 883. — L. 2 à 2 1/3 mill. — Un peu ovalaire, légèrement convexe. D'un roux testacé, pubescent. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, pubescentes. Tête ponctuée, front avec 2 impressions entre les antennes, bords latéraux relevés. Corselet un peu moins large que les élytres, presque 2 fois aussi large que long; côtés légèrement arrondis, un peu anguleux au milieu; angles obtus; densément ponctué, uni; angles postérieurs largement déprimés. Elytres près de 2 fois aussi longues que le corselet, densément ponctuées. Abdomen très finement pointillé. — P. (Aubé), sous les écorces; Lyon, Morgon (Cl. Rey).

23. ♂: *inflatum* CYLL. Ins. Suec. III, 700. — En. Gen. 883. — L.

1 4/5 mill. — Ovalaire, court, assez convexe. D'un brun testacé plus ou moins foncé, brillant. Antennes aussi longues que la tête et le corselet; articles 7 à 10 grossissant brusquement, presque perfoliés. Tête assez densément ponctuée, lisse en avant, avec 2 faibles impressions entre les antennes. Corselet un peu plus étroit que les élytres, à peine 2 fois aussi large que long, un peu rétréci en avant; angles antérieurs un peu aigus, les postérieurs droits; côtés faiblement crénelés; ponctuation très serrée. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, légèrement arrondies sur les côtés, assez densément et fortement ponctuées. Abdomen presque lisse, testacé à l'extrémité. Pattes testacées. — Grande-Chartreuse, M^l-Dore (*Cl. Rey*); Pyr. (*Pandelle*).

XIII. ONCOGNATHUS (LACORDAIRE, Gen. III, 144).

Genre très voisin des *Omalium*, dont il diffère par les ocelles placés vers l'occiput, aussi distants l'un de l'autre que des yeux; les mandibules très saillantes, la droite falciforme, la gauche brusquement coudée aux deux tiers de sa longueur; et les jambes légèrement ciliées, sans petites épines. Corselet un peu plus large que long, fortement cordiforme.

1. **O. longipalpis** REY et MULS. Mém. Acad. Sc. Lyon, I, 141 (Eugnathus). — L. 2 1/4 mill. — Oblong, convexe, assez brillant, fortement ponctué, entièrement d'un roux ferrugineux; antennes et pattes plus pâles. Antennes plus courtes que la tête et le corselet. Ecusson lisse, d'un brun noir. Elytres près de 2 fois aussi longues que le corselet. Abdomen légèrement ponctué, les 2 derniers segments presque lisses. ♂, tarses antérieurs légèrement dilatés; trochanters postérieurs en croissant oblique; 8^e segment supérieur de l'abdomen échancre, laissant voir le 7^e. — Montagnes du Lyonnais, M^l-Pilat, M^l-Dore (*Cl. Rey*); H.-Pyr. (*Pandelle*).

XIV. ANTHOBIUM (STEPHENS, Illustr. V, 335).

Corps assez large, court, assez déprimé. Des ailes. Tête beaucoup plus petite et plus étroite que le corselet, distinctement rétrécie à la base. Dernier article des palpes maxillaires de moltié plus long que le 3^e, un peu acuméné. Antennes filiformes ou peu épaisse vers l'extrémité; 3^e article un peu plus long que le 2^e. Corselet un peu plus étroit que les élytres, finement rebordé sur les côtés. Elytres assez grandes, couvrant la plus grande partie de l'abdomen, le dépassant même quelquefois. Abdomen arrondi sur les côtés, largement rebordé. Pattes courtes; cuisses assez robustes; jambes un peu arquées, pubescentes; tarses comme chez les *Omalium*. — Se distingue des *Omalium* par les antennes plus grêles, les yeux saillants, les ocelles situés entre les yeux et non au-dessus, et les tarses antérieurs plus dilatés. — Ces insectes vivent sur les fleurs, principalement dans les montagnes.

A. Corselet ayant sur le disque des impressions et des fossettes.

1. **A. robustum** HÉBR, Faun. Helv. I, 179. (*Omalium*). — **A. excavata**

tum Er. Gen. 893. — L. 3 à 3 1/2 mill. — Allongé, parallèle, un peu déprimé. Noir, brillant. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet; noires, les premiers articles testacés. Tête lisse: front largement creusé, bordé en avant de chaque côté par une petite carène saillante. Corselet un peu plus étroit que les élytres, presque 2 fois aussi large que long, arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtus, déprimés; densément ponctué à la base et sur les cotés; ayant au milieu une large impression longitudinale, avec les bords un peu relevés et un petit tubercule saillant. Elytres presque 3 fois aussi longues que le corselet, arrondies à l'extrémité, d'un brun noir. Abdomen lisse, extrémité testacée. Pattes testacées; base des cuisses d'un brun noir. — Bugey (Cl. Rey); Lyon (Guillebeau).

2. **A. abdominalis** Grav. Mon. 219 (Omalium). — Er. Gen. 893. — L. 2 1/2 à 3 1/2 mill. — Oblong, un peu déprimé, glabre. D'un roux testacé. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, testacées. Tête vaguement ponctuée, noirâtre à la base, ayant sur le front 2 petites lignes longitudinales et entre les antennes 2 petites fossettes à peine marquées. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, arrondi sur les côtés, finement ponctué, ayant sur le disque 2 fossettes oblongues; souvent noirâtre au milieu chez le ♂. Ecusson tantôt noir, tantôt d'un brun testacé. Elytres densément et fortement ponctuées, parfois rembrunies autour de l'écusson. Abdomen noir ♂, testacé ♀. Pattes testacées. — P. (Aubé); Compiègne (Mellié); Nancy (Mathieu); Alsace (Ott); Remiremont (Puton); Izéron, Avenas, M^{le}-Pilat (Cl. Rey); Genève (Chevrier); Belgique (Démoulin).

3. **A. impressicollis** Kiesenw. Ann. Ent. Fr. 1851, 437. — L. 1 2/3 mill. — Noir, glabre, un peu luisant. Antennes à peine de la longueur de la tête et du corselet, testacées, plus claires à la base. Tête ayant de chaque côté une fossette entre les yeux. Corselet à ponctuation éparses et fine, ayant sur le disque 2 légères impressions longitudinales. Elytres brunes, fortement ponctuées; chez le ♂, plus d'une fois et demie, chez la ♀, à peine 2 fois aussi longues que le corselet, avec l'angle interne apical saillant et acuminé. Pattes testacées. — Commun dans les H.-Pyr., lac d'Oo (v. Kiesenwetter, Pandelle); Pyr.-Or., rare.

B. Corselet sans impressions ni fossettes sur le disque.

a. Elytres notablement plus courtes que l'abdomen.

+ Corps noir.

4. **A. florale** Grav. Micr. 118 (Omalium). — Er. Gen. 891. — L. 2 à 3 mill. — Noir, brillant; tête et corselet glabres; élytres et abdomen très finement pubescents. Antennes de la longueur de la tête et du corselet ♂, plus courtes ♀; d'un testacé clair. Tête peu et finement ponctuée, avec 2 fossettes entre les antennes et 2 autres entre les yeux et une strie longitudinale à la base de l'œil. Corselet moins large que les élytres, presque de moitié plus large que long; côtés légèrement arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus; finement ponctué; 2 impressions sur les

bords latéraux. Ecusson lisse. Elytres larges, plus de 2 fois aussi longues que le corselet; angle sutural aigu; très densément ponctuées, tantôt d'un brun noir, tantôt d'un brun testacé, brillantes. Abdomen noir, extrémité testacée, ainsi que les pattes. — Presque T. la Fr., plus commun dans les montagnes.

5. **A. triviale** En. Gen. 892. — *A. florale* LAC. — L. 2 3/4 à 3 mill. — Noir, brillant, glabre; abdomen très finement pubescent. Antennes plus longues que la tête et le corselet, grêles, testacées. Tête avec 4 fossettes entre les yeux et entre les antennes, et une strie à la base de chaque oeil. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large; côtés légèrement arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus; vaguement et finement ponctué; d'un brun noir, avec les bords latéraux rougeâtres à la base. Ecusson lisse. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, densément et assez fortement ponctuées; d'un brun rousseâtre, bord apical plus clair, tronqué intérieurement. Abdomen noir ou brun, extrémité testacée, ainsi que les pattes. — P., fort rare (*Aubé*, *C. Brisout de Barneville*); Alsace (*Ott*); M^l-Pilat (*Cl. Rey*).

6. **•. oblitum** *. — L. 3 mill. — Forme et couleur du précédent; en diffère par la taille plus grande, par les antennes, dont les 5 ou 6 derniers articles sont noirâtres; par le corselet à ponctuation beaucoup plus écartée et plus fine, surtout au milieu, et par les élytres non ridées transversalement, à ponctuation moins forte, quoique serrée; le dernier segment de l'abdomen est entièrement roux. — H.-Pyr., Arrens (*Pandelle*); Belgique (*Démoulin*).

7. **A. atrum** HÉER, Faun. Helv. I, 178 (*Omalium*). — *A. nigrum* En. Gen. 892. — L. 2 à 3 mill. — Noir, brillant. Antennes presque aussi longues que la tête et le corselet, ♂, un peu plus courtes, ♀; d'un brun noir, les 5 premiers articles testacés. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtus; ponctuation assez serrée, avec une ligne médiane lisse. Elytres grandes, plus de 2 fois aussi longues que le corselet, densément et fortement ponctuées; d'un brun noir, brillantes; angle sutural tronqué dans les 2 sexes. Pattes testacées. — P. (*Aubé*, *C. Brisout de Barneville*); Nancy (*Mathieu*); M^l-Pilat (*Cl. Rey*); Genève (*Chevrier*).

8. **A. minutum** FAR. Ent. Syst. I, 1, 254 (*Silpha*). — En. Gen. 896. — *Omalium ranunculi* LAC. — *Omalium paludosum* HÉER. — L. 2 à 2 1/2 mill. — Petit, déprimé. Noir, brillant, glabre; abdomen peu et très finement pubescent. Antennes à peine plus courtes que la tête et le corselet, épaisses, testacées, brunes à l'extrémité. Tête peu et finement pointillée; front avec 2 impressions longitudinales. Corselet moins large que les élytres, à peu près de moitié moins long que large, carré; angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; bords latéraux déprimés; finement pointillé; 2 fossettes très peu marquées au milieu des bords latéraux. Ecusson lisse. Elytres densément ponctuées, brunes ou d'un brun testacé, assez brillantes; angle sutural tronqué ♂, saillant et acuminé ♀. Abdomen lisse, brun à l'extrémité. Pattes testacées. — P. (*Aubé*); St-Valery-s.-Somme ! Nancy

(*Mathieu*); *Alesco* (*Ott*); *Remiremont* (*Puton*); *Morgon* (*Cl. Rey*); *Genève* (*Chevrier*).

9. *A. ustulatum* *. — *A. adustum* KIESENW. Ann. Ent. Fr. 1851, 438. — L. 1 3/4 mill. — Un peu déprimé. Noir, luisant; bouche et pattes testacées; antennes testacées avec la massue obscure. Front avec 2 fossettes peu marquées entre les yeux. Corselet très finement ponctué, à pubescence grise, très fine, mais visible. Ecusson lisse. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, d'un brun testacé, densément ponctuées, à pubescence très courte; bord postérieur légèrement arrondi ♂, obliquement tronqué ♀, avec l'angle interne à peine saillant. — Pyr.-Or., dans les prés, environs de M^t-Louis (v. *Kiesenwetter*).

Obs. Ressemble un peu à l'*A. scutellare*, mais en diffère par la coloration. Sa pubescence la distingue facilement des *Anthobium* de la même couleur.

10. *A. abdominalis* HÉBR. Faun. Helv. I, 180 (Omalium). — *A. montanum* En. Gen. 897. — L. 1 2/3 à 2 mill. — Un peu déprimé. Noir, peu brillant, glabre. Antennes testacées, les 3 derniers articles noirâtres. Tête à peine pointinée, ayant à la base 2 faibles sillons obliques et en avant 2 faibles fossettes. Corselet de moitié plus large que long; côtés légèrement arrondis; angles postérieurs droits; ponctuation fine, peu visible; au milieu un sillon très fin. Ecusson lisse. Elytres couvrant presque tout l'abdomen; bord apical fortement arrondi ♂, acuminé à l'angle sutural ♀; densément ponctuées, brunes, noirâtres à la base, devant roussâtres à l'extrémité. Pattes testacées. — Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*); Genève (*Chevrier*).

Obs. Diffère du *minutum* par la taille ordinairement plus petite, la forme plus déprimée, la couleur mate de la tête et du corselet et par les élytres beaucoup plus longues, non tronquées chez le ♂.

11. *A. analis* En. Gen. 898. — L. 2 mill. — Noir, brillant, glabre. Antennes testacées, ordinairement brunâtres vers l'extrémité. Tête ayant 2 petites lignes obliques entre les yeux et une petite fossette entre les antennes. Corselet un peu plus large que long, assez fortement arrondi sur les côtés, tous les angles obtus; ponctuation éparsa, peu visible. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet ♂, plus de 3 fois aussi longues ♀, avec l'angle sutural acuminé; brunes, souvent bordées de roussâtre à l'extrémité; ponctuation forte et serrée. Dessous noir; extrémité d'un testacé clair ♂, brune ♀. Pattes testacées. — Lyon, M^t-Dore (*Cl. Rey*).

Obs. Se distingue des espèces voisines par la forte ponctuation des élytres.

†† *Corps roux ou testacé.*

12. *A. adustum* HÉBR. Faun. Helv. I, 182 (Omalium). — L. 3 à 3 1/2 mill. — Ressemble extrêmement à l'*A. abdominalis*; en diffère par le corselet sans fossettes, les antennes brunes à l'extrémité et les élytres moins densément ponctuées. Abdomen tantôt presque entièrement noir, tantôt

n'ayant que l'extrémité noire. — Remiremont (*Puton*); Genève (*Chevrier*); Belgique (*Démoulin*).

Obs. On n'a pas encore signalé en France l'espèce suivante, qui se trouve communément dans les Alpes du Piémont et de la Suisse :

A. limbatum Er. Gen. 894. — L. 3 mill. — Ressemble à l'*A. abdominalis*; en diffère par la taille plus petite, la forme plus étroite et les angles postérieurs du corselet presque droits; la ♀ ne diffère pas du ♂.

13. A. montivagum HERR. Faun. Helv. I, 184 (Omalium). — *A. scutellare* Er. Gen. 895. — *Omalium testaceum* LAC. — L. 2 à 2 1/3 mill. — D'un roux testacé, peu brillant, entièrement pubescent. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, testacées, brunâtres à l'extrémité. Tête très finement pointillée, avec 2 points enfoncés entre les yeux; 2 faibles fossettes entre les antennes; base noire. Corselet un peu moins large que les élytres, de moitié moins long que large; côtés arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; finement pointillé. Ecusson lisse, d'un brun noir. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, déprimées, densément ponctuées, testacées; angle sutural tronqué ♂, acuminé ♀. Abdomen noir. Pattes testacées. — P., sur les genêts (*Aubé*); *C. Brisout de Barneville*; Rouen (*Mocquerys*); Nancy (*Mathieu*); Remiremont (*Puton*); Lyonnais, Alpes (*Cl. Rey*); Pyr.-Or., très commun sur les genêts (v. *Kiesenwetter*); Jura (*Héer*).

14. A. ophthalmicum PAYK. Faun. Suec. III, 419 (Staphylinus). — Er. Gen. 894. — *Omalium pallidum* GRAV. — L. 2 à 2 1/2 mill. — D'un testacé peu brillant, roussâtre sur la tête et le corselet; glabre; abdomen très finement pubescent. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, testacées, brunâtres à l'extrémité. Tête densément et finement ponctuée; front plan; 2 fossettes entre les antennes. Corselet un peu moins large que les élytres, plus de moitié plus large que long; côtés légèrement arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; très densément et finement ponctué, faiblement sillonné au milieu. Ecusson lisse. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, densément et profondément ponctuées, d'un testacé clair. Abdomen très finement pointillé, parfois un peu noirâtre. Pattes testacées. — P. (*Cordier*); Meudon (*C. Brisout de Barneville*); Rouen (*Mocquerys*); Alsace (*Ott*); Remiremont (*Puton*); Dijon (*Rouget*); Grande-Chartreuse, M^l-Dore (*Cl. Rey*); Pyr., Aragnouet (*Pandellé*); Genève (*Chevrier*).

15. A. sorbi GYL. Ins. Suec. II, 206 (Omalium). — Er. Gen. et Sp. 895, 9. — *Omalium ophthalmicum* LAC. — *Silpha lutea* MARS. — L. 1 1/2 mill. — D'un testacé pâle, un peu brillant; élytres et pattes plus claires. Antennes à peu près de la longueur de la tête et du corselet, d'un testacé pâle, brunâtres à l'extrémité. Tête peu et faiblement pointillée; front avec 2 fossettes entre les yeux et entre les antennes. Corselet moins large que les élytres, de moitié plus large que long ♂, plus court encore ♂; côtés légèrement arrondis; angles antérieurs arrondis, les postérieurs droits; vaguement et finement ponctué. Elytres deux fois au moins aussi longues

que le corselet, arrondies ensemble à l'extrémité, densément ponctuées. Abdomen testacé. Pattes d'un testacé pâle. — Nancy (*Mathieu*); Alsace (*Ott*); Remiremont (*Pulon*); Dijon (*Rouget*); Izéron, Avenas (*Cl. Rey*); Genève (*Chorier*).

B. Abdomen noir (*Omalium testaceum Grav.*). — Alpes du Piémont, commun dans les fleurs de *Berberis* et des *Rhododendrons*.

C. Poitrine et abdomen noirs (*Silpha torquata Marsh.*).

Obs. Nous croyons qu'il faut rapporter à la var. **B.** l'*A. rhododendri* BAUDIS, Stud. Entomol. 148.

b. Elytres aussi longues ou même plus longues que l'abdomen.

† Corps roux ou testacé.

16. A. unicoloratum KIESENW. Ann. Ent. Fr. 1851, 439. — L. 2 mill. — Glabre, testacé. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet. Tête très finement ponctuée, un peu luisante, ayant entre les antennes, de chaque côté, 2 fossettes souvent réunies par 2 sillons longitudinaux; d'un roux testacé, yeux noirs. Corselet légèrement arrondi sur les côtés, bords latéraux largement déprinés en arrière; ponctuation très fine quelque distinete. Ecusson lisse, d'un roux testacé. Elytres 3 fois aussi longues que le corselet, recouvrant l'abdomen, densément et fortement ponctuées, testacées, luisantes; bord postérieur arrondi ♂, acuminé à l'angle interne ♀. Abdomen noir avec l'extrémité testacée ♂, entièrement testacé ♀. Poitrine et pattes testacées. — Pyr.-Or., Prats de Mollo (v. *Kiesenwetter*).

Obs. Voisin du *longipenne*; en diffère par la taille plus petite, la ponctuation du corselet plus visible, serrée, et la forme des élytres.

17. A. puberulum KIESENW. Stett. Ent. Zeit. 1848, 328. — L. 1 2/3 à 2 mill. — D'un jaune testacé brillant, roussâtre sur la tête et le corselet, à fine pubescence blanchâtre. Antennes testacées. Tête et corselet à ponctuation indistincte. Ce dernier transversal; côtés un peu droits vers la base, très arrondis en avant. Elytres dépassant à peine l'abdomen et presque arrondies à l'extrémité chez le ♂, plus longues et plus acuminées chez la ♀, à ponctuation fine mais bien marquée et assez serrée. Pattes d'un testacé pâle. — Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

Obs. Ressemble au *longipenne*; en diffère par la taille plus petite; le corselet à angles postérieurs plus droits, à ponctuation nulle, et par les élytres plus densément ponctuées, plus longues et plus acuminées chez la ♀.

18. A. longipenne ER. Kaf. Brand. I, 640, et Gen. 898. — L. 2 1/2 mill. — Testacé, glabre, roussâtre sur la tête et le corselet qui sont souvent un peu mats. Antennes légèrement épaissies vers l'extrémité. Tête ayant 2 faibles fossettes entre les yeux et entre les antennes; un peu brillante, sommet noirâtre. Corselet un peu plus étroit que les élytres, de moitié plus large que long, légèrement arrondi sur les côtés; angles postérieurs presque obtus; ponctuation faible, écartée; de chaque côté une impression peu

visible. Ecusson lisse. Elytres couvrant presque entièrement l'abdomen, plus longues chez les ♀, densément et plus fortement ponctuées, un peu brillantes ; bord apical tronqué ♂, prolongé en pointe à la suture ♀. Poitrine et pattes testacées. ♂, abdomen noir, extrémité testacée ; ♀, abdomen entièrement testacée. — P. (Aubé) ; Nancy (Mathieu) ; Alsace, commun (Ott) ; Remiremont (Puton) ; Grande-Chartreuse, Mt-Pilat (Cl. Rey) ; Pyr. (Pandellé) ; commun dans les Alpes du Piémont !

† Corps noir.

19. **A. angustum** KIESENW. Ann. Ent. Fr. 1851, 436. — L. 2 1/2 mill. — Noir, peu brillant, glabre, allongé. Antennes testacées, brunâtres vers l'extrémité. Tête ayant une légère impression transversale entre les antennes ; bouche d'un brun testacé. Corselet légèrement arrondi sur les côtés, à ponctuation fine et éparsé. Ecusson lisse. Elytres d'un brun roussâtre, un peu brillantes ; à peine 3 fois aussi longues que le corselet, arrondies au bord postérieur ♂ ; presque 4 fois aussi longues que le corselet, avec l'angle interne saillant, acuminé ♀ ; densément ponctuées. — H.-Pyr., env. du lac d'Oo, sur la *Rosa pyrenaica* (v. Kiesenwetter) ; Arrens (Pandellé).

Obs. Diffère du *longulum* par le corselet à peine luisant, moins arrondi sur les côtés, et par les élytres plus longues proportionnellement, à ponctuation beaucoup plus fine ; difficile à distinguer du suivant par la couleur du corselet et de la tête un peu brillante, et par les élytres à ponctuation irrégulière, ne formant pas de lignes.

20. **A. luteipenne** ER. Gen. 898. — L. 2 1/2 mill. — Oblong, un peu déprimé. D'un noir mat, glabre. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, testacées. Tête lisse, une impression longitudinale de chaque côté du front. Corselet un peu plus étroit que les élytres, fortement arrondi sur les côtés, peu convexe, à ponctuation faible et à sillon médian à peine visible. Ecusson lisse, testacé. Elytres d'un brun roussâtre, assez brillantes, 3 fois aussi longues que le corselet, arrondies à l'extrémité ♂, acuminées à l'angle externe ♀ ; densément ponctuées. Extrémité de l'abdomen testacée ♂, brune ♀. Pattes testacées. — La couleur des élytres varie du brun testacé uniforme au brun foncé avec l'extrémité plus claire. — Pyr., lac d'Oo (v. Kiesenwetter).

| 10^e TRIB. — PROTEINII.

Antennes insérées sous les bords latéraux du front ; de 11, rarement de 9 articles ; souvent claviformes. Labre entier, terminé quelquefois par une membrane bilobée. Pas d'ocelles, sauf dans un seul genre, et dans ce genre un seul ocelle. Palpes filiformes, 2^e article épais ; palpes labiaux très courts. Elytres plus longues que la poitrine, recouvrant parfois la majeure partie de l'abdomen. Celui-ci le plus souvent rebordé sur les côtés. Pattes courtes ; hanches antérieures cylindriques, transversales, obliques, non saillantes ; les postérieures obliques. — Insectes de formes et de mœurs très variables.

. Tarses de 8 articles.	I. PROTEINUS.
a. Pas d'ocelles.	
† Les 3 derniers articles des antennes plus grands que les autres	II. MEGARTHROUS.
†† Le dernier article des antennes seul plus grand que les autres	III. PHLOEOBIA.
b. Un ocellus.	
B. Tarses de 3 articles.	
a. Antennes de 11 articles, libres.	IV. PSEUDOPSIS.
† Abdomen largement rebordé.	
* Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le corselet, épaisses, presque moniliformes	V. EUPHANIAS.
** Antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, très grêles au milieu.	VI. GLYPTOMA.
†† Abdomen cylindrique, non rebordé.	
b. Antennes de 9 articles, pouvant se cacher sous les côtés du corselet.	VII. MICROPEPLUS.

I. PROTEINUS (LATREILLE, Préc. des Car. Gén. des Ins. 9).

Corps ovalaire, un peu convexe. Tête beaucoup plus petite que le corselet ; yeux assez grands, proéminents. 3^e article des palpes maxillaires court, transversal, le 4^e grêle, long ; 2^e article des palpes labiaux très court, le 3^e très petit. Antennes ayant les 2 premiers articles plus grands et plus gros, les 3 derniers plus grands que les précédents. Corselet transversal. Ecusson triangulaire. Elytres assez grandes, couvrant les 2 premiers segments de l'abdomen, tronquées, avec l'angle externe arrondi. Abdomen assez large, marginé. Pattes assez courtes ; hanches intermédiaires séparées du mésosternum par une fine carène ; jambes simples. — Ces insectes ont un peu le faciès de certaines *Nitidulidæ*, surtout des *Cercus*. Les ♂ ont le 6^e segment de l'abdomen échancré en dessous. — On trouve les *Proteinus* sur les fleurs et surtout dans les champignons.

1. *P. brachypterus* FAB. Ent. Syst. I, 1, 235 (Dermestes). — ER. Gen. 903. — L. 1 1/2 mill. — En ovale court. Noir, brillant, finement pubescent. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, noires, 1^{er} article testacé. Bouche testacée. Tête lisse, avec 2 faibles impressions. Corselet moins large que les élytres, 2 fois aussi large que long, rétréci en avant, sinué à la base ; angles antérieurs obtus, les postérieurs droits ; lisse ; base et bord antérieur quelquefois roussâtres. Ecusson lisse. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, larges ; côtés légèrement arrondis ; convexes, densément ponctuées. Abdomen très finement pointillé. Pattes d'un roux testacé. — T. la Fr., commun.

2. *P. brevicollis* ER. Gen. 903. — L. 1 2/3 à 2 mill. — Ovalaire, un peu déprimé, peu et finement pubescent. Noir, brillant. Antennes de la longueur de la tête et du corselet, brunes, massue noire ; 1^{er} article assez rarement roussâtre, en massue chez le ♂. Tête lisse, 2 impressions sur le front près des yeux. Corselet de la largeur des élytres, plus de 2 fois aussi large que long ; côtés arrondis ; légèrement sinué à la base ; angles antérieurs arrondis, les postérieurs aigus et déprimés ; lisse. Ecusson très lisse. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, très densément

654 STAPHYLINIDÆ. — PROTHINUS, MEGARTHROUS.

ponctuées, d'un brun foncé, brillantes, épaules plus claires. Abdomen très finement pubescent. Pattes testacées. — T. la Fr., commun.

Obs. 1^e. Diffère du *P. brachypterus* par la taille plus grande, le corps déprimé, la base des antennes non testacée et les élytres plus ponctuées.

Obs. 2^e. La larve de cette espèce vit dans les champignons ; elle est décrite avec le plus grand soin par MM. CHAPUIS et CANDÈZE (Cat. des larves de Coléopt. 62).

3. *P. macropterus* CYLL. Ins. Suec. II, 209 (*Omalium*). — En. Gen. 903. — L. 1 1/3 mill. — En ovale court, convexe. Noir, assez brillant, à fine pubescence grisâtre. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet, d'un brun rougeâtre, avec les 2 premiers articles d'un roux testacé. Tête ayant entre les yeux 2 impressions obliques, et en avant 2 légères fossettes. Corselet presque 2 fois aussi large que long, légèrement arrondi sur les côtés, rétréci peu à peu à la base en avant ; bord postérieur un peu sinueux ; angles antérieurs arrondis, les postérieurs un peu aigus. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le corselet, légèrement arrondies sur les côtés, légèrement convexes, densément et finement ponctuées. Pattes testacées. — Lille (Cussac); Dijon (Rouget); Grande-Chartreuse (Cl. Rey); Tarbes (Pandelle).

4. *P. atomarius* ER. Gen. 904. — L. 1 mill. — Forme du *brachypterus*, mais beaucoup plus petit. D'un brun foncé, assez brillant. Antennes d'un jaune pâle, brunâtres à l'extrémité. Corselet légèrement rétréci de la base en avant ; angles antérieurs arrondis, les postérieurs un peu aigus. Elytres 3 fois aussi longues que le corselet, densément et finement ponctuées. Abdomen plus clair à l'extrémité. Pattes d'un testacé pâle. — T. la Fr.

Obs. Diffère du *macropterus* par la taille bien plus petite, la couleur moins noire, le corselet un peu plus court et les antennes presque entièrement d'un testacé pâle.

II. MEGARTHROUS (KIRBY, in STEPHENS Illustr. V, 330).

Corps de petite taille, assez large, un peu déprimé, ponctué, couvert d'une fine pubescence. Des ailes. Antennes ayant le dernier article seulement plus grand que les précédents. Corselet transversal, largement rebordé sur les côtés, profondément sillonné au milieu, avec les angles postérieurs échancreés. Elytres tronquées, plus courtes que chez les *Proteinus* ; angle externe obtus. Abdomen assez court, largement rebordé. Pattes comme chez les *Proteinus*. — Ces insectes vivent sous les écorces. — Un fait bien extraordinaire, et qui aurait besoin d'être vérifié, c'est que la larve d'une espèce de ce genre vivrait en parasite sur celle de la *Saperda populnea* (voy. WESTWOOD, Introd. to Mod. Classif. I, 365, note).

1. *M. depreclus* PAYK. Mon. Staph. 70 (*Staphylinus*). — En. Gen. 905. — *Omalium macropteron* GRAV. — L. 2 mill. — Large, un peu déprimé. D'un noir mat. Antennes brunes ; les 2 premiers articles plus épais, noirs.

Tête très finement rugueuse; front avec 2 larges impressions. Corselet un peu moins large que les élytres, 2 fois aussi large que long; côtés arrondis; angles antérieurs obtus, les postérieurs échancrés, avec 2 petites dents obtuses; densément ponctué, rugueux, finement sillonné au milieu. Ecusson pointillé, légèrement sillonné. Elytres 2 fois aussi longues que le corselet, densément ponctuées, d'un brun noir. Abdomen finement pointillé; anus brun. Pattes d'un brun ferrugineux roussâtre, avec les cuisses souvent d'un brun noir. ♂, cuisses postérieures épaisses, jambes légèrement arquées. — P. (Aubé); Nancy (Mathieu); Alsace (Ott); Remiremont (Puton); Dijon (Rouget); M-Dore, M-Pilat, Néris (Cl. Rey); Pyr. (Pandelle).

2. *M. summatocollis* LAC. Faun. Ent. Par. I, 193 (Phloeobium). — En. Gen. 905. — L. 2 à 2 1/4 mill. — D'un noir mat, finement pubescent. Antennes d'un noir brunâtre. Tête finement rugueuse, avec 2 larges impressions; bord antérieur peu élevé sur les côtés. Corselet à peine moins large que les élytres, 2 fois aussi large que long, légèrement trisinué à la base; côtés angulés au milieu; angles antérieurs obtus, les postérieurs obtus; très densément et rugueusement ponctué. Elytres à peine 2 fois aussi longues que le corselet, très densément ponctuées, d'un brun noir. Abdomen faiblement ponctué, très finement rugueux; anus d'un brun testacé. Pattes rousses. — P! Remiremont (Puton); Lyon (Cl. Rey); Tarbes (Pandelle).

3. *M. denticollis* BECK, Beitr. 26 (Omalium). — En. Gen. 906. — *Phloeobium marginicollis* LAC. — L. 2 à 2 1/4 mill. — D'un noir mat; 1^{er} article des antennes et pattes rougeâtres. Tête rugueusement ponctuée, largement impressionnée de chaque côté. Corselet rougeâtre sur les côtés; angles antérieurs arrondis, les postérieurs bidentés; rugueusement ponctué. Ecusson densément ponctué, sillonné. Elytres assez fortement et très densément ponctuées. Abdomen ponctué, noir; extrémité rousse. Pattes rougeâtres. ♂, cuisses intermédiaires épaisses, jambes légèrement arquées; cuisses postérieures épaisses, avec les trochanters fortement dilatés, les jambes échancrées près de l'extrémité. — Alsace (Ott); Remiremont (Puton); Lyon, Morgan (Cl. Rey).

4. *M. hemipterus* ILLIG. in Schn. Mag. V, 597 (Silpha). — En. Gen. 906. — *Phloeobium nitiduloides* LAC. — L. 1 1/2 à 2 mill. — D'un roux ferrugineux, mat, finement pubescent. Antennes testacées, brunâtres à l'extrémité. Tête petite, rugueusement ponctuée, avec 2 impressions, bord antérieur relevé; noire. Corselet de la largeur des élytres; base sinuée; angles antérieurs obtus, les postérieurs légèrement échancrés, dent antérieure obtuse; finement ponctué, sillonné au milieu; bords latéraux avancés et largement impressionnés au milieu. Ecusson densément ponctué. Elytres presque 2 fois aussi longues que le corselet, densément et rugueusement ponctuées, impressionnées le long du bord latéral. Abdomen pointillé. — T. la Fr.

III. PHLOEOBIUM (LACORDAIRE, Faun. Ent. Paris, I, 494).

Corps oblong, assez parallèle, un peu déprimé. Des ailes. Tête dilatée en

avant et sur les côtés, tronquée en devant; yeux saillants; un ocelle au milieu du front; 3^e article des palpes maxillaires court et grêle, le 4^e plus grêle, acuminé, de la longueur du 2^e. Antennes insérées sous le rebord de la tête; 1^{er} article claviforme, et 2^e oblong, presque conique, plus épais que les autres; dernier article assez épais. Corselet de la largeur des élytres, largement rebordé sur les côtés. Elytres tronquées, ne recouvrant que la base de l'abdomen; angle externe presque arrondi. Abdomen largement rebordé. Pattes assez courtes. — Pour les ♂, même différence que chez les *Megarthrus*. Les *Phloobium* en diffèrent par le corps moins déprimé, la forme de la tête, la présence d'un ocelle et les angles postérieurs du corselet moins échancrés. — Sous les écorces, sur les fleurs.

1. *P. clypeatum* MÜLLER, in Germ. Mag. IV, 204 (Slipha). — Ex Gen. 907. — *P. corticale* LAC. — L. 2 1/2 mill. — Entièrement testacé, mat, finement pubescent. Antennes noires, dernier article testacé. Tête assez grande, profondément ponctuée; front légèrement creusé antérieurement; bord dilaté, échancré de chaque côté. Corselet de la largeur des élytres, un peu sinué de chaque côté à la base, munie d'une petite dent avant l'angle externe; angles droits; surface peu ponctuée, fortement sillonné au milieu; côtés déprimés, légèrement crénelés. Elytres plus d'une fois et demie aussi longues que le corselet, ponctuées, très finement crénelées sur les côtés. Abdomen légèrement pointillé. — T. la Fr.

IV. PSEUDOPSIS (NEWMAN, Entomol. Magaz. II, 313).

Corps oblong, large, déprimé en dessus. Tête beaucoup plus petite que le corselet; labre saillant, cillé en dessus. Mandibules robustes, la gauche arrondie, la droite brusquement arquée au milieu. Palpes maxillaires ayant le 2^e et 3^e articles gros, épais; le dernier très mince, aussi long que le précédent. Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le corselet, presque moniliformes, épaisses, grossissant vers l'extrémité; 1^{er} article 2 fois aussi long que le 2^e qui est tout à fait globuleux; les avants-derniers articles transversaux, formant presque, avec le dernier, une petite masse. Yeux assez grands, peu saillants. Corselet transversal arrondi à la base et sur les côtés, légèrement rétréci en avant, avec 4 carènes parallèles. Ecusson caché. Elytres un peu plus longues que le corselet, ayant chacune 2 carènes, outre le bord interne qui est caréné. Abdomen 2 fois aussi long que les élytres, acuminé à l'extrémité, largement rebordé; chaque segment ayant au milieu une impression transversale un peu arquée et sur le bord un poil raide, presque épineux; 5^e segment de moitié plus long que le précédent. Pattes courtes; jambes garnies en dehors de très fines épines; tarses extrêmement courts.

1. *P. sulcatus* NEWMAN, Ent. Mag. II, 313. — L. 3 1/2 mill. — D'un brun roussâtre ou rougeâtre avec la tête noire. Celle-ci rugueuse, avec 3 carènes, l'une au milieu, les 2 autres le long des yeux. Antennes et bouche d'un roux testacé. Corselet plus clair sur les bords, ainsi que les élytres et l'abdomen; intervalles des carènes finement rugueux. Pattes testacées, callosas

noires. — Cet insecte paraît propre à l'Angleterre et surtout à l'Irlande; un seul individu a été trouvé en France, dans la Touraine, en battant un fagot.

V. EUPHANIAS*, N. G.

Corps oblong, ovalaire, déprimé. Antennes de 11 articles, beaucoup plus longues que la tête et le corselet; 1^{er} article grand et gros; le 2^e petit, presque globuleux; les 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e, grêles, allongés; le 5^e un peu plus long que le 4^e, de moitié plus long que le 8^e, qui grossit un peu à l'extrémité; les 4 derniers courts, formant peu à peu une masse oblongue. Tête presque quadrangulaire, très inégale, au milieu une sorte d'élevation arrondie, une autre plus petite à la base des antennes. Mandibules courtes, aiguës, légèrement arquées. Palpes maxillaires assez courts, dernier article oblong, acuminé. Corselet presque en hexagone, transversal, un peu plus large que la tête, fortement rétréci à la base; côtés dilatés, déprimés, très arrondis en avant; surface médiane très relevée, sillonnée au milieu en avant. Elytres un peu plus larges que le corselet dans sa plus grande largeur, d'un quart plus longues, tronquées à l'extrémité, avec l'angle sutural arrondi et l'angle externe fortement tronqué obliquement, presque sinué; sur chacune, 4 côtés relevées mais arrondies; suture, bord apical et bord externe relevés de même. Abdomen court, un peu plus large que les élytres, arrondi sur les côtés, un peu rétréci à la base, très largement rebordé. Pattes courtes, grêles; tarses très courts, de 3 articles, le 2^e un peu plus long que les 2 premiers.

1. *E. insignicornis**. — L. 2 mill. — Entièrement d'un brun noir, mat, recouvert de petites écailles d'un gris cendré, serrées, surtout à la tête et au corselet. Pattes d'un brun roussâtre. — Hyères (Cl. Rey).

Obs. Nous avons conservé à ce rare insecte le nom donné par M. Cl. Rey (1), qui l'a découvert; c'est un des genres les plus curieux de la famille des Staphylinidæ et l'une des acquisitions les plus intéressantes pour la faune européenne.

VI. GLYPTOMA (ERICHSÖN, Gen. et Spec. Staph. 908).

Corps épais, parallèle. Des ailes. Tête presque orbiculaire, de la largeur du corselet; yeux petits, non saillants. Palpes filiformes. Antennes courtes, assez fortes, un peu épaisses vers l'extrémité. Corselet aussi large que les élytres, marginé, rétréci à la base; surface inégale, à côtes. Elytres tronquées, à côtes. Abdomen non marginé. Pattes courtes; tarses de 3 articles, les 2 premiers extrêmement courts. — Diffère des *Micropeplus* par le corps plus allongé, les élytres à peine plus longues que le corselet et l'abdomen non rebordé. — (*Thoraxophorus* MOTSCHULSKY.)

(1) Nous apprenons au dernier moment que ce genre est décrit par M. Cl. Rey dans le 6^e cahier des épistolaire entomologiques de M. Mulsant, ainsi que le *Troglophilus flexuosus*.

1. *G. corticinum* MORSCH. Bull. Soc. Imp. Mosc. 1837, 98 (Thoraxophorus). — ER. Gen. 909. — L. 2 1/3 mill. — D'un roux ferrugineux. Antennes un peu plus courtes que la tête et le corselet. Front relevé en dent aiguë sur les côtés, ayant 4 carènes entre les yeux, les carènes internes doublées en arrière. Corselet un peu moins large que les élytres, rebordé, rétréci à la base; angles antérieurs saillants; déprimé, avec 6 côtes en dessus; intervalles vaguement rugueux; bords latéraux finement crénelés. Ecusson grand, avec une impression au milieu. Elytres un peu plus longues que le corselet, à 5 côtes alternativement plus élevées, la dernière marginale; intervalles vaguement rugueux. Abdomen finement rugueux; 6^e segment lisse, testacé. Pattes rousses. — Dans les troncs d'arbres, avec les Fourmis, fort rare; Fontainebleau! Morgon, Grande-Chartreuse (*Cl. Rey*).

VII. MICROPEPLUS (LATREILLE, Gen. Crust. et Insect. IV, 377).

Corps oblong, épais. Des ailes. Tête reçue dans une échancrure du corselet. Palpes maxillaires à 2^e article grand, épais, le 3^e court, le 4^e conique; palpes labiaux très courts, le dernier article presque rudimentaire. Antennes de 9 articles, le dernier très grand, globuleux. Corselet s'appliquant étroitement à la base des élytres, largement rebordé sur les côtés, sous lesquels se trouve une profonde fossette pour cacher les antennes. Ecusson assez grand, triangulaire. Elytres assez grandes, mais ne couvrant que la base de l'abdomen. Abdomen acuminé. Pattes courtes, les intermédiaires écartées à la base. Tarses courts, de 3 articles. ♂, 6^e segment abdominal échancré en dessous. — Sous les feuilles mortes, dans les fourmilières, dans les fossés.

1. *M. porcatus* FAB. Ent. Syst. I, II, 530 (Staphylinus). — ER. Gen. 911. — *Nitidula sulcata* HERBST. — L. 2 1/2 mill. — D'un noir mat. Antennes rousses, massue brune. Tête densément et finement rugueuse; front déprimé, avec une ligne transversale antérieurement et postérieurement, une ligne longitudinale au milieu; bord légèrement relevé. Corselet presque de la largeur des élytres à la base; très rétréci en avant; côtés anguleux au milieu; angles postérieurs aigus; des lignes élevées formant un treillis; très finement et très densément rugueux; côtés déprimés avec un point brun transparent. Elytres de moitié plus longues que le corselet; suture et 4 côtes élevées, les 2 externes un peu interrompues à l'extrémité; intervalles densément et profondément ponctués. Les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e segments de l'abdomen avec 4 grandes fossettes. Pattes rougeâtres. — P! sous les feuilles mortes, dans les prairies; Nancy (*Mathieu*); Alsace (*Ott*); Remiremont (*Puton*); Dijon (*Rouget*); Lyon, Morgon (*Cl. Rey*); Agen! Tarbes (*Pandelle*).

Obs. Le *M. cœlatus* ER. Gen. 912, qui n'a pas encore été signalé en France, diffère par une forme plus courte, les élytres plus convexes, les 2^e, 3^e et 4^e segments de l'abdomen seulement à fossettes et les dessins du corselet moins saillants. — Allemagne.

2. *M. staphylinoides* MARSH. Ent. Brit. 137, 25 (Nitidula). — ER.

Gen. 913. — *M. Maillei* GUÉR. — L. 2 mill. — Brun, assez brillant. Antennes rougeâtres. Tête lisse antérieurement, finement rugueuse postérieurement; une ligne antérieure transversale; bord relevé. Corselet presque plus large que les élytres, très rétréci antérieurement; côtés presque anguleux au milieu; angles postérieurs aigus; surface à fossettes formées par des lignes élevées; côtés déprimés, roux. Elytres aux 3 côtes dorsales et la suture élevés; intervalles densément ponctués. 2^e, 3^e et 4^e segments de l'abdomen avec 4 fossettes grandes, profondes, séparées par 3 carènes, la carène intermédiaire plus élevée; 5^e et 6^e segments lisses, ce dernier avec 4 fossettes et une carène très allongée, acuminé à l'extrémité. Pattes rougeâtres. — Presque T. la Fr., assez commun.

B. Entièrement d'un roussâtre pâle.

3. *M. fulvus* ER. Gen. 912. — L. 2 mill. — Testacé, sans taches. Tête avec une impression transversale entre les yeux; sommet du front aigu ♂, obtus ♀. Corselet un peu plus large que les élytres, rétréci en avant; angles postérieurs droits; des lignes élevées dont les intervalles forment des fossettes; côtés largement déprimés, relevés sur le bord. Elytres déprimées en arrière; suture et 3 lignes élevées; intervalles et côtés densément ponctués. 2^e, 3^e, 4^e et 5^e segments de l'abdomen ayant à la base 4 fossettes, le 5^e ayant l'intervalle du milieu relevé presque en tubercule. — P! Sèvres! quelquesfois avec les Fourmis.

Obs. Diffère du précédent par le corselet moins dilaté, le tubercule du 5^e segment de l'abdomen beaucoup moins proéminent, les élytres moins déprimées, bicarénées sur les côtés.

